

HISTOIRE DE LA GRÈCE

**depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération
contemporaine d'Alexandre Le Grand**

George Grote

traduction d'Alfred Sadous

TROISIÈME VOLUME

DERNIER CHAPITRE — ÉPOPÉE GRECQUE. - POÈMES HOMÉRIQUES.

A la tête des compositions épiques de la Grèce, jadis si abondantes, malheureusement perdues pour la plupart, se trouvent l'Iliade et l'Odyssée, avec le nom immortel d'Homère attaché à chacune d'elles, embrassant des portions séparées de la légende compréhensive de Troie. Elles forment le type de ce que l'on peut appeler l'épopée héroïque des Grecs, pour la distinguer de l'épopée généalogique, genre dans lequel on remarquait quelques-uns des poèmes hésiodiques : le Catalogue des Femmes, les Eoïai, et les vers Naupaktiens. Des poèmes présentant le caractère homérique (si on peut employer cette expression, quoiqu'elle soit bien vague), qui se bornaient à décrire un seul des grands événements ou une seule des grandes figures de l'antiquité légendaire des Grecs, et comprenaient un nombre limité de types tous contemporains, se rapprochaient au peu, plus ou moins heureusement ; d'une certaine unité poétique ; tandis que les poèmes hésiodiques, plus humbles d'inspiration, et indéterminés aussi bien pour le temps que pour les personnes, joignaient ensemble des événements distincts, sans aucune intention apparente de concentrer l'intérêt, sans commencement ni fin légitimes¹. Entre ces deux extrêmes il y avait bien des degrés. Des poèmes biographiques, tels que l'Hérakleia ou la Thêseis, racontant tous les exploits principaux accomplis par un seul héros, présentent un caractère intermédiaire entre les deux, mais se rapprochant de plus près des poèmes hésiodiques. Même les hymnes en l'honneur des dieux, attribués à Homère, sont des fragments épiques qui racontent les grandes actions ou les aventures particulières du dieu qui y est célébré.

La poésie didactique et la poésie religieuse et mystique des Grecs commencèrent toutes deux à être composées en vers hexamètres, la mesure caractéristique et consacrée de l'épopée² ; mais elles appartiennent à un genre différent et jaillissent d'une veine différente de l'esprit grec. Il semble qu'on a cru assez communément parmi les Grecs historiques que ces épanchements mystiques étaient plus anciens que leurs poèmes narratifs ; et qu'Orphée, Musée, Linus, Olen, Pamphus et même Hésiode, etc., qu'on regardait comme les auteurs des premiers, étaient antérieurs à Homère. Mais il n'y a pas de preuve à l'appui de cette opinion, et les présomptions sont toutes contre elle. Ces compositions ; qui au sixième siècle avant l'ère chrétienne passaient sous le nom d'Orphée et de Musée, semblent avoir été, incontestablement postérieures à Homère. Nous ne pouvons pas même admettre la conclusion modifiée de Hermann, d'Ulrici et d'autres, à savoir que la poésie mystique, comme genre (en écartant les compositions particulières faussement attribuées à Orphée et à d'autres), précédait, dans l'ordre des temps, la poésie narrative³.

¹ Aristote, *Poétique*, c. 17-37. Il signale et explique la structure supérieure de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, comparées aux poèmes semi-homériques et biographiques ; mais il ne s'occupe pas des poèmes hésiodiques ou généalogiques.

² Aristote, *Poétique*, c. 41. Il considère l'hexamètre comme la mesure naturelle de la poésie narrative ; tout autre mètre serait mal séant.

³ Ulrici, *Geschichte des Griechischen Epos*, 5e leçon, p. 96-108 ; G. Hermann, *Ueber Homer und Sappho*, dans ses *Opuscula*, t. VI, p. 89.

L'ancienneté supérieure d'Orphée comparé à Homère passa aux Romains classiques comme un principe admis (Horace, *Ars Poet.*, 392).

Outre l'Iliade et l'Odyssée, nous produisons les titres d'environ trente poèmes épiques perdus, parfois avec une courte allusion à leur contenu.

Relativement à la légende de Troie, il y en avait cinq les vers Cypriens, l'Æthiopis et la prise de Troie, attribuées toutes deux à Arktinus ; l'Ilias Minor, attribuée à Leschês ; les Retours (des héros après la prise de Troie), auxquels est attaché le nom d'Hagias de Trœzên ; et la Telegonia, par Eugammôn, continuation de l'Odyssée. Deux poèmes, la Thêbaïs et les Epigoni (peut-être deux parties d'un seul et même poème), étaient consacrés à la légende de Thèbes, aux deux sièges de cette ville par les Argiens. Un autre poème, appelé Ædipodia, avait pour sujet la destinée tragique d'Œdipe et de sa famille ; et peut-être celui qui est cité sous le titre d'Eurôpia, ou vers sur Europê, a-t-il compris le conte de son frère Kadmos, le fondateur mythique de Thèbes¹.

Les exploits d'Hêraklês furent célébrés dans deux compositions, appelées chacune Hêrakteia, dues à Kinæthôn et à Pisander, et probablement aussi dans beaucoup d'autres dont le souvenir n'a pas été conservé. La prise d'Æchalia, par Hêraklês, formait le sujet d'une épopée séparée. Deux autres poèmes, du nom d'Ægimios et de Minyas, reposaient, suppose-t-on, sur d'autres exploits de ce héros, le secours efficace qu'il prêta au roi dorien Ægimios contre les Lapithae, sa descente aux enfers dans le but de délivrer Thêseus emprisonné, et la conquête qu'il fit de la cité des Minyæ, la puissante Orchomenos².

D'autres poèmes épiques, la Phorônis, la Danaïs, l'Alkmæônis, l'Atthis, l'Amazonie³, ne nous sont connus que de nom. Nous pouvons faire de vagues conjectures, mais rien de plus, quant à leur contenu, d'après ce que le nom indique. La Titanomachie, la Gigantomachie et les Corinthiaques, trois compositions attribuées toutes à Eumêle, donnent, au moyen du titre, une idée un peu plus claire du sujet qu'elles renfermaient. La Théogonie attribuée à Hésiode existe encore, bien que corrompue et mutilée en partie ; mais il paraît qu'il y a eu d'autres poèmes, aujourd'hui perdus, ayant le même sens et le même titre.

Entre les poèmes composés dans la manière hésiodique, étendus et pleins de détails généalogiques, les principaux étaient le Catalogue des Femmes et les Grandes Eoiai ; le dernier de ces deux poèmes semble en effet avoir été une continuation du premier. Un nombre considérable de femmes célèbres de la Grèce héroïque y étaient rappelées, l'une après l'autre, sans autre lien qu'un lien arbitraire de connexion. On attribue encore à Hésiode le mariage de Kêyx, la Melampodia et une suite de fables appelées Astronomia, et l'on rattache au nom de ce poète, parfois aussi à celui de Kerkops, le poème mentionné plus haut sous le nom d'Ægimios. Les vers Naupaktiens (appelés ainsi probablement du lieu de naissance de leur auteur), et les généalogies de Kinæthôn et d'Asius étaient des compositions présentant le même caractère vagabond, autant que nous en pouvons juger par

¹ Touchant ces épopées perdues, v. Düntzer, collection des *Fragmenta Epicor. Græcorum* ; Wüllner, de *Cycle Epico*, p. 43-66 ; et M. Fynes Clinton, *Chronology*, vol. III, p. 349-359.

² Welcker, *Der Epische Kyklos*, p. 256-266 ; Apollodore, II, 7, 7 ; Diodore, IV, 37 ; O. Müller, *Dorians*, I, 28.

³ Welcker (*Der Epische Kyklos*, p. 209) considère l'*Alkmæônis* comme étant le même poème que les *Epigoni*, et l'*Atthis* d'Hegesinoos comme le même que l'*Amazonia* : dans Suidas (v. Ὀμηρος), ce dernier ouvrage est au nombre des poèmes attribués à Homère.

Leutsch (*Thebaidos Cyclicæ Reliquiæ*, p. 12-14) regarde la Thêbaïs et les Epigoni comme des parties différentes du même poème.

les chétifs fragments qui restent¹. Le poète épique orchoménien Chersias, dont Pausanias nous a conservé deux vers seulement, peut à bon droit être rapporté à la même catégorie².

Le plus ancien des poètes épiques, auquel on assigne une date portant avec elle une apparence d'autorité, est Arktinus de Milêtos, qui est placé par Eusèbe dans la première Olympiade, et par Suidas dans la neuvième. Eugammôn, l'auteur de la Telegonia, et le dernier du Catalogue, est placé dans la cinquante-troisième Olympiade (566 avant J.-C.). Entre ces deux poètes nous trouvons Asius et Leschês, vers la trentième Olympiade, époque où la veine de l'ancienne épopée allait tarissant, et où d'autres formes de poésie, élégiaque, iambique, lyrique et chorique, étaient déjà nées ou étaient sur le point de naître, pour rivaliser avec elle³.

On a déjà dit dans un chapitre précédent que, lors des premiers commencements de la prose, Hellanicus, Phérécyde et d'autres logographes s'occupèrent d'extraire des anciennes fables quelque chose qui ressemblât à un récit continu, disposé en ordre chronologique. Ce fut sur un principe à peu près semblable que les savants Alexandrins, vers le second siècle avant l'ère chrétienne⁴, arrangèrent la multitude des vieux poètes épiques en une série fondée sur l'ordre supposé de temps dans les événements racontés, commençant par le mariage d'Uranos et de Gæa et la Théogonie, et finissant par la mort d'Odysseus, que frappe son fils Telegonos. Ce recueil passa sous le nom de Cycle épique, et les poètes dont il renfermait les compositions furent appelés poètes cycliques. Sans doute il y avait dans la bibliothèque d'Alexandrie des trésors plus considérables qu'il n'en avait jamais été réuni auparavant, et ils étaient soumis à des hommes et de savoir et de loisir ; de sorte que plus il se trouvait de compositions de ce genre dans le même muséum, plus il était utile d'établir un ordre fixe de lecture, et d'en faire une édition corrigée et uniforme⁵. Il plut aux critiques de déterminer

¹ V. les Fragments d'Hésiode, d'Eumêles, de Kinæthon et d'Asius, dans les recueils de Marktscheffel, de Düntzer, de Goettling et de Gaisford.

En parcourant le terrain de la légende grecque, j'ai déjà parlé de tous ces poèmes perdus à la place qui leur convenait

² Pausanias, IX, 38, 6 ; Plutarque, *Sept. Sap. Conv.*, p. 136.

³ V. les *Fasti Hellenici* de M. Clinton, au sujet de la date d'Arktinus, vol. I, p. 350.

⁴ Peut-être Zénodote, le directeur de la bibliothèque Alexandrine sous Ptolémée Philadelphe, au troisième siècle avant J.-C. ; il y a une scholie au sujet de Plaute, publiée il n'y a pas beaucoup d'années par Osann, et depuis plus complètement par Ritschl : *Cæcius in commento comædiarum Aristophanis in Pluto - Alexander Ætolus, et Lycophron Chaleidensis, et Zenodotus Ephesius, impulsu regis Ptolemæi, Philadelphi cognomento, artis poetices libros in unum collegerunt et in ordinem redegerunt ; Alexander tragædias, Lycophron comoedias, Zenodotus vero Homeri poemata et reliquorum illustrium poetarum*. Voir Lange, *Ueber die Kvklichen Dieliter*, p. 56 (Mainz, 1837) ; Weleker, *Der Epische Kyklus*, p. 8 ; Ritschl, *Die Alexandrinischen Bibliotheken*, p. 3 (Breslau, 1838).

Lange ne trouve pas que ce passage suffise pour prouver que Zénodote ait disposé le cycle épique ; toutefois ses raisons ne me semblent pas satisfaisantes.

⁵ Deux passages dans les scholies (XVI, 195 ; XVII, 25), avec une remarque de Bœckh dans l'édition de Buttman, prouvent qu'il existait une copie ou édition cyclique de l'Odyssee ; c'était l'Odyssee copiée ou éditée avec les autres poèmes du cycle.

Notre mot éditer ou édition suggère des idées qui ne sont pas exactement en harmonie avec la manière de procéder de la bibliothèque Alexandrine, où nous ne pouvons nous attendre à trouver quelque chose qui ressemble à ce qu'on appelle aujourd'hui publication. Il était naturel que ce magnifique établissement, qui possédait une collection considérable de manuscrits épiques, et avait à sa disposition des moyens abondants de toute sorte, désirât avoir ces compositions mises en ordre et corrigées par des mains habiles, et ensuite copiées avec soin pour l'usage de la bibliothèque. Une telle copie constitue l'édition cyclique : on pouvait peut-être en l'aire faire ou en autoriser des doubles, mais l'ἐξδοσις ou édition était complète sans cela.

la priorité non par l'ancienneté ni par la supériorité des compositions elles-mêmes, mais par la suite supposée du récit, de manière à ce que le tout, pris ensemble, constituât un agrégat lisible d'antiquité épique.

Il existe beaucoup d'obscurités¹, et un grand nombre d'opinions différentes ont été émises, relativement à ce cycle épique ; je le considère, non comme un canon exclusif, mais simplement comme une classification embrassant tout, avec une édition nouvelle, à laquelle il sert de base. Il renfermait habituellement tous les poèmes épiques de la bibliothèque antérieurs à la Telegonia, et propres--à former un récit continu ; il n'excluait que deux classes : d'abord les poètes épiques modernes, tels que Panyasis et Antimaque, ensuite les poèmes généalogiques et décousus, tels que le Catalogue des Femmes, les Eoiai et autres, que l'on ne pouvait faire entrer dans une suite chronologique quelconque d'événements². L'Iliade et l'Odyssée étaient toutes deux comprises dans le cycle, de sorte que la dénomination de poète cyclique n'entraîna avec elle dans l'origine et à dessein aucune idée de mépris. Mais comme on parlait surtout isolément des grands et principaux poèmes, ou qu'on les désignait par le nom de leurs propres auteurs séparément, le nom général de poètes du cycle en vint insensiblement à être appliqué aux plus mauvais, et à impliquer ainsi vulgarité ou banalité ; d'autant plus qu'un grand nombre des compositions inférieures renfermées dans la collection semblent avoir été anonymes, et qu'on ne peut conséquemment en indiquer les auteurs que par quelque désignation commune, telle que celle de poète cyclique. C'est de cette manière que nous devons expliquer le sentiment de mépris attaché par Horace et autres à l'idée d'écrivain cyclique, bien que ce sentiment ne fût pas impliqué dans le sens primitif du cycle épique.

On mentionnait ainsi les poèmes du cycle en les mettant en contraste et en opposition avec Homère³, bien que dans l'origine l'Iliade et l'Odyssée aient été

¹ Au sujet de la grande confusion qui entoure le cycle épique, v. la déclaration frappante de Buttmann, *Addenda ad scholia in Odysseum*, p. 575 ; cf. les opinions des différents critiques, énumérées à la fin du traité de Welcker, *Episch, Kyk.*, p. 420-453.

² Ce que nous savons touchant le cycle épique nous vient d'Eutychieus Proclus, savant de Sicca au second siècle de l'ère chrétienne, et précepteur de Marc Antonin (Jul. Capitolin., *Vit. Marc.*, c. 2) ; non de Proclus, appelé Diadochus, le philosophe néo-platonicien du cinquième siècle, comme l'ont imaginé Heyne, M. Clinton et autres. Les fragments de son ouvrage intitulé Chrestomathie donnent les arguments de plusieurs des poèmes cycliques perdus rattachés au siège de Troie ; on y voit le fait important que le cycle comprenait l'Iliade et l'Odyssée, et on y trouve la description suivante du principe d'après lequel il fut arrangé (ap. Photium, cod. 239).

Ce passage qui a donné lieu à tant de commentaires, tandis qu'il fait voir clairement le principe fondamental du cycle épique, ne renferme ni affirmation ni négation quant à l'excellence des poèmes qui le composent. Proclus parle de la disposition d'esprit commune de son propre temps ; à cette époque on ne goûtait guère ces poèmes comme tels, mais s'intéressait beaucoup à la suite des événements épiques. — Les résumés qu'il fit lui-même eu forme d'arguments pour plusieurs poèmes montrent qu'il se conformait à ce goût. Nous ne pouvons reconnaître d'après les termes qu'il emploie s'il avait l'intention d'exprimer une opinion personnelle quelconque relativement à la bonté ou à la faiblesse des poèmes cycliques.

³ Lange exprime bien le progrès graduel d'un sentiment de mépris à l'égard du *scriptor cyclicus* (Horace, *Ars Poetic.*, 136), qui n'était pas primitivement compris dans le nom (*Ueber die Kyklisch. Dicht.*, p. 53-56). Lange (p. 36-41) cependant et Ulrici (*Geschichte des Griech. Epos*, 9e leçon, p. 418) adoptent tous deux au sujet du cycle une autre opinion que je crois inadmissible et dénuée de preuve, à savoir que les divers poèmes qui le composaient n'y étaient pas admis entiers (*i. e.* seulement avec les changements qui étaient exigés pour avoir un texte correct), mais qu'ils étaient réduits et abrégés de manière à produire une continuité exacte de récit. Lange imagine même qu'on traita de cette manière l'Odyssée cyclique. Mais il ne semble pas qu'il y ait de preuves à l'appui de cette théorie, qui ferait des savants alexandrins des logographes au lieu de critiques. Un fait montre que l'Iliade et l'Odyssée cycliques étaient les mêmes en général (sauf des corrections de texte) que l'Iliade et l'Odyssée ordinaires, c'est que Proclus se contente de les nommer dans la

toutes deux comprises parmi eux ; et cette altération dans le sens du mot a donné lieu à une erreur quant au but primitif de la classification, comme si l'on avait eu le dessein spécial de séparer d'Homère les productions épiques inférieures. Mais pendant que quelques critiques sont disposés à distinguer trop formellement d'Homère les poètes cycliques, je crois que Welcker va trop loin dans l'extrême contraire, et qu'il identifie trop étroitement le cycle avec ce poète. Il l'explique comme une classification formée à dessein pour comprendre toutes les diverses productions de l'épopée homérique, avec son unité d'action et son petit nombre relatif de personnages et d'aventures, en opposition avec l'épopée hésiodique, toute remplie de personnes et de généalogies séparées, et manquant d'action centrale aussi bien que de catastrophe finale. Cette opinion coïncide, en effet, dans une large mesure avec le fait, en ce qu'il semble que le cycle renfermait peu des épopées hésiodiques. Dire qu'il n'en comprenait *aucune*, ce serait aller trop loin ; car nous ne pouvons nous permettre d'écarter ni la Théogonie ni l'Ægimios ; mais nous pouvons parfaitement bien expliquer leur absence ; sans supposer un dessein quelconque de les exclure ; car il est évident que leur caractère vagabond (semblable à celui des Métamorphoses d'Ovide) s'opposait à la possibilité de les entremêler dans une série continue. Comme la continuité dans la suite des événements racontés, jointe à un certain degré d'ancienneté dans les ouvrages, était le principe sur lequel reposait l'arrangement appelé le cycle épique, les poèmes hésiodiques en étaient généralement exclus, non d'après une intention préconçue, mais parce qu'on ne pouvait les mettre en harmonie avec une telle lecture régulière.

Quels étaient les poèmes particuliers qu'il renfermait, c'est ce que nous ne pouvons pas déterminer aujourd'hui avec exactitude. Welcker les arrange comme il suit : la Titanomachie, la Danaïs, l'Amazonia (ou l'Atthis), l'Ædipodia, la Thébais (ou expédition d'Amphiaros), les Epigoni (ou l'Alkmæōnis), le Minyas (ou la Phokais), la Prise d'Æchalia, les vers Cypriens, l'Iliade, l'Æthiopis, l'Ilias Minor, l'Iliupersis ou Prise de Troie, les Retours des héros, l'Odyssée et la Telegonia. Wuellner, Lange et M. Fynes Clinton étendent encore la liste des poètes cycliques¹. Mais toutes ces reconstructions du cycle sont conjecturales et dépourvues d'autorité. Les seuls poèmes pour lesquels nous puissions affirmer sur des raisons positives qu'ils y avaient été compris, sont d'abord la série relative aux héros de Troie, depuis les vers Cypriens jusqu'à la Telegonia, dont Proclus avait conservé les arguments, et qui renferme l'Iliade et l'Odyssée, puis l'ancienne Thébais, qui est

série, sans donner de résumé de leur contenu : elles tuaient trop bien connues pour que ce travail devint nécessaire.

Ni les paroles de Proclus ni celles de Cæcius appliquées à Zénodote n'indiquent non plus qu'on ait fait subir quelque transformation aux poètes dont les ouvrages sont présentés comme ayant été réunis et mis dans un certain ordre. — L'hypothèse de Lange est fondée sur l'idée que la continuité des événements racontés doit nécessairement avoir été exacte et non interrompue, comme si le tout constituait un seul ouvrage. Mais ce ne serait pas possible, même avec les plus grands efforts de la part de ceux qui les ont arrangés ; en outre, en l'essayant, on a dû sacrifier l'individualité de tous les poètes formant le cycle, de telle sorte qu'il serait absurde de discuter leurs mérites séparés. — La continuité du récit dans le cycle épique ne pouvait avoir été qu'approximative, aussi complète que le permettaient les poèmes qui le composaient ; néanmoins il serait exact de dire que les poèmes étaient arrangés en séries d'après ce principe et non d'après un autre. Les bibliothécaires auraient pu arranger de la même manière la masse considérable de tragédies qu'ils avaient en leur possession (s'ils l'avaient voulu) d'après ce principe de continuité dans les sujets ; s'ils l'avaient fait, la série aurait formé un *cycle tragique*.

¹ Welcker, *Der Epische Kyklus*, p. 37-41 ; Wuellner, *De Cyclo Epico*, p. 43 sqq. ; Lange, *Ueber die Kyklischen Dichter*, p. 47 ; Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. I, p. 349.

expressément appelée cyclique¹, pour la distinguer du poème du même nom composé par Antimaque. Relativement à d'autres compositions particulières, il n'y a pas de preuves qui puisse nous guider soit pour les admettre, soit pour les exclure, excepté nos vues générales quant au plan sur lequel fut formé le cycle. Si l'idée que je me fais de ce plan est juste, les critiques alexandrins y arrangèrent tous leurs anciens trésors épiques, jusqu'à la Telegonia, les bons aussi bien que les mauvais ; l'or, l'argent, le fer, pourvu seulement qu'ils pussent être ajustés dans la suite du récit. Mais je ne puis me permettre d'y enfermer, comme le fait M. Clinton, l'Eurôpia, la Phorônis et d'autres poèmes dont nous ne connaissons que les noms, parce qu'il est incertain si leur contenu pouvait remplir cette condition première. Je ne peux pas non plus partager l'opinion qu'il avance, que là où il existait deux ou plusieurs poèmes avant le même titre et le même objet, l'un d'eux doit nécessairement avoir été adopté dans le cycle, à l'exclusion des autres. Il a pu y avoir deux Théogonies ou deux Herakleias, toutes deux comprises dans le cycle ; le but étant (comme je l'ai fait remarquer plus haut) non de séparer les meilleurs des moins bons, mais de déterminer quelque ordre fixe, utile pour la lecture et les recherches, au milieu d'une foule de compositions éparses, et d'en faire la base d'une édition nouvelle, entière et corrigée.

Quel qu'ait pu être le principe d'après lequel les poèmes cycliques furent réunis dans l'origine, ils sont tous perdus aujourd'hui, excepté ces deux diamants incomparables, dont l'éclat, éclipsant tout le reste, a suffi seul pour répandre une gloire impérissable même sur la phase la plus ancienne de la vie grecque. Ça été le privilège naturel de l'Iliade et de l'Odyssée, depuis la naissance de la philologie grecque jusqu'au jour actuel, de provoquer une vive curiosité, à laquelle, même aux époques historiques et littéraires de la Grèce, il a manqué des faits authentiques propres à la satisfaire. Ces compositions sont les monuments d'un âge excessivement religieux et poétique, mais essentiellement aussi dépourvu de philosophie, de réflexion et d'annales. De là vient que nous n'avons aucune connaissance certaine qui nous ait été transmise sur une telle période ; et nous devons bien nous convaincre, quelque fâcheux et pénible que cela soit, que tous les efforts imaginables de l'esprit critique ne pourront pas seuls nous mettre en état de distinguer l'imagination de la réalité, dans l'absence d'un fonds passable de preuves. Après les innombrables commentaires et les controverses acrimonieuses² auxquels les poèmes homériques ont donné lieu, c'est à peine si on peut dire qu'un seul des points douteux dans l'origine ait trouvé une solution capable d'imposer un acquiescement universel. Jeter un regard sur ces controverses, même brièvement, ce serait dépasser de beaucoup les limites du présent ouvrage. Mais l'histoire grecque la plus abrégée serait incomplète, si elle ne présentait quelque recherche relative au Poète (c'est ainsi que, dans leur vénération, les critiques grecs appelaient Homère) et aux productions qui passent aujourd'hui et qui ont passé jusqu'ici sous son nom.

Qui était Homère, ou qu'était-il ? Quelle date peut-on lui assigner ? Quelles étaient ses compositions ?

¹ Schol. Pindare, *Olymp.*, VI, 26 ; Athenæ. XI, p. 465.

² Il y a un exemple mémorable de cette amertume qui a tant déshonoré les controverses des savants à toutes les époques (je crains qu'il ne soit pas possible de faire d'exception) dans les paroles de Pausanias, qui nous dit qu'il a étudié avec l'attention la plus scrupuleuse les temps d'Homère et d'Hésiode, mais qu'il connaît trop bien les dispositions calomniatrices des critiques et des poètes ses contemporains pour déclarer à quelle conclusion il est arrivé (Pausanias IX, 30, 2).

Si on est posé ces questions à des Grecs de différentes villes et d'époques différentes, on eût obtenu des réponses bien opposées et très contradictoires. Depuis les inappréciables travaux d'Aristarque et des autres critiques alexandrins sur le texte de l'Iliade et de l'Odyssée, il a été en effet d'usage de considérer ces deux ouvrages (en mettant de côté les hymnes et un petit nombre de poèmes moins considérables) comme étant les seules compositions homériques véritables : et les savants appelés Chozizontes, ou Séparateurs, à la tête desquels étaient Xenôn et Hellanicus, s'efforcèrent plus encore de réduire le nombre en divisant l'Iliade et l'Odyssée, et en montrant que ces vieux poèmes ne pouvaient pas être l'œuvre du même auteur. Pendant tout le cours de l'antiquité grecque, l'Iliade et l'Odyssée, ainsi que les hymnes, ont été admises comme homériques. Mais, si nous remontons au temps d'Hérodote, et plus haut encore, nous trouvons qu'on attribuait aussi à Homère plusieurs autres épopées ; et il ne manqua¹ pas de critiques, antérieurs à l'époque alexandrine, qui regardèrent tout le cycle épique, avec le poème satirique appelé Margitès, la Batrachomyomachie et d'autres petites pièces, comme des ouvrages homériques. La Thébais cyclique et les Epigoni (soit que ce fussent deux poèmes séparés, soit que le dernier fût une seconde partie du premier) étaient dans les anciens temps communément attribués à Homère. Il en était de même pour les vers Cypriens : quelques-uns lui attribuaient même plusieurs autres poèmes², la prise d'Æchalia, l'Ilias Minor, la Phokais et l'Amazonia. Le titre qu'avait le poème intitulé Thébais à être appelé homérique repose sur une preuve talus ancienne que toutes celles que l'on peut produire pour démontrer l'authenticité de l'Iliade et de l'Odyssée : en effet, Kallinus, l'ancien poète élégiaque (640 avant J.-C.) mentionnait Homère comme en étant l'auteur, et son opinion était partagée par beaucoup d'autres juges compétents³. D'après la remarquable relation donnée par Hérodote de l'expulsion des rhapsodes de Sikyôn, par ordre du despote Kleisthenês, à l'époque de Solôn (vers 580 avant J.-C.) nous pouvons penser avec probabilité que la Thébais et les Epigoni étaient alors chantés par des rhapsodes à Sikyôn comme productions homériques⁴. Et il est clair, d'après les paroles d'Hérodote, que de son temps

¹ V. l'extrait de Proclus, dans Photius, Cod. 239.

² Suidas, v. Ὀμηρος ; Eustathe *ad Iliadem*, II, p. 330.

³ Pausanias, IX, 9, 3. Le nom de Kallinus dans ce passage semble certainement exact.

Dans le même but, l'auteur du *Certamen* d'Homère et d'Hésiode, et le pseudo-Hérodote (*Vit. Homer.*, C. 9). — On peut à bon droit identifier avec la Thébais l'Ἀμφιαρέω ἐξελασία, dont Suidas parle comme d'une production d'Homère (Suidas, v. Ὀμηρος). — Le cyclographe Dionysius, qui affirmait qu'Homère avait vécu et du temps de la guerre de Thèbes et du temps de celle de Troie, doit avoir reconnu ce poète comme auteur de la Thébais aussi bien que de l'Iliade (ap. Procl. ad Hesiod., p. 3).

⁴ Hérodote, V, 67.

Hérodote raconte ensuite comment Kleisthenês accomplit son projet de bannir le héros Adrastos : d'abord il s'adressa à Apollon de Delphes pour obtenir la permission d'agir ainsi directement et ouvertement ; puis, cette permission lui étant refusée, il demanda aux Thébains de l'autoriser à introduire dans Sikyôn leur héros à Melanippos, l'ennemi acharné d'Adrastos dans la vieille légende thébaine : sur leur consentement, il consacra une chapelle à Melanippos dans la partie la plus dominante de l'agora de Sikyôn, et transféra ensuite au héros nouvellement importé les rites et les fêtes célébrés auparavant en l'honneur d'Adrastos.

En rapprochant tous les points de ce conte très curieux, je me hasarde à croire que les rhapsodes encoururent la disgrâce de Kleisthenês en récitant, non l'Iliade homérique, mais la *Thébais* et les *Epigoni* homériques. La première ne répond pas aux conditions du récit ; les seconds poèmes les remplissent exactement.

1. On ne peut dire, même avec la plus grande latitude de langage, que dans l'Iliade *on ne chante guère autre chose qu'Argos et les Argiens* (*in illis ubique fire nonnisi Argos et Argivi celebrantur*, telle est la traduction de Schweighaeuser). La ville d'Argos y est rarement mentionnée, et jamais elle n'y est placée au premier rang ; les Argiens ne sont jamais désignés comme habitants d'Argos

l'opinion générale attribuait à Homère et les vers Cypriens et les Epigoni, bien que lui-même soit d'un avis différent¹. Toutefois, c'est malgré un tel dissentiment que l'historien doit avoir conçu que les noms d'Homère et d'Hésiode s'étendaient presque à tout l'ensemble de l'ancienne épopée ; sans quoi il eût difficilement prononcé son mémorable jugement, à savoir qu'ils étaient tous deux les auteurs de la Théogonie grecque.

Con sait bien que beaucoup de villes différentes prétendaient avoir donné naissance à Homère (sept est plutôt au-dessous de la vérité, et Smyrna et Chios sont les plus importantes parmi elles), et la plupart de ces villes avaient à raconter des légendes touchant sa parenté romanesque, sa cécité alléguée, et sa vie de barde errant accoutumé à la pauvreté et au chagrin². Les différences dans les renseignements

séparément ; ce nom, conjointement avec ce-lui d'Achæens et de Danaens, n'est appliqué dans l'Iliade qu'au corps général des Grecs ; il leur est même appliqué plus fréquemment que celui d'Achæens. — 2. Adrastos est mentionné deux fois, et deux fois seulement dans l'Iliade, comme maître du merveilleux cheval Areion et comme beau-père de Tydeus ; mais il ne figure pas dans le poème et n'attire pas l'intérêt.

Aussi, quelque irrité qu'ait pu jamais être Kleisthenês contre Argos et Adrastos, il ne semble pas qu'il y eût de raison pour qu'il interdît aux rhapsodes de réciter l'Iliade. D'autre part, la Thébais et les Epigoni ne pouvaient manquer de le provoquer spécialement. En effet :

1. Argos et ses habitants étaient le sujet principal du poème et les agresseurs déclarés dans l'expédition contre Thèbes. Bien que le poème lui-même soit perdu, le premier vers en a été conservé (Leutsch, *Theb. Cycl. Reliq.*, p. 5 ; cf. Sophocle, *Æd. Col.*, 380 et les scholies). — 2. Adrastos était roi d'Argos et chef de l'expédition.

Il est donc littéralement vrai qu'Argos et les Argiens étaient *le refrain du chant* dans ces deux poèmes. A ceci nous pouvons ajouter :

1. Les rhapsodes avaient ordinairement le plus puissant motif pour réciter la Thébais et les Epigoni à Sikyôn, où Adrastos était adoré et jouissait d'une si grande popularité, et où il attira même à lui les solennités choriques qui, dans d'autres villes, étaient réservées à Dionysos. — 2. Le moyen que prit Kleisthenês pour se délivrer d'Adrastos indique qu'il songeait spécialement à la Thébais : il appela de Thèbes le héros Melanippos, l'Hectôr de Thèbes dans ce même poème.

D'après ces raisons, nous pouvons conclure, je pense, que les Ὀμηρία ἐπη aux quels il est fait allusion dans ce très instructif récit d'Hérodote, sont la *Thébais* et les *Epigoni*, non l'*Iliade*.

¹ Hérodote, II, 117 ; IV, 32. Les mots par lesquels Hérodote donne à entendre qu'il ne partage pas l'opinion régnante sont regardés comme apocryphes par F.-A. Wolf, mais défendus par Schweighauser : qu'on les admette ou non, le courant général de l'opinion que l'on signale est également évident.

² La vie d'Homère, qui passe faussement sous le nom d'Hérodote, renferme une collection de ces diverses histoires : on suppose qu'elle a été écrite vers le second siècle après l'ère chrétienne, mais les renseignements qu'elle fournit sont probablement en partie aussi anciens qu'Éphore (Cf. aussi Proclus ap. Photium, c. 239).

La croyance à la cécité d'Homère est sans doute d'une date beaucoup plus ancienne, puisque la circonstance paraît mentionnée dans l'hymne homérique à Apollon Délien, où le barde de Chios, dans quelques vers très touchants, recommande sa personne et ses chants à la faveur des vierges de Délos employées au culte d'Apollon. Cet hymne est cité par Thucydide comme incontestablement authentique, et sans doute il prenait les vers comme une description de la condition et des relations personnelles de Fauteur de l'Iliade et de l'Odyssée (Thucydide, III, 104) : Simonide de Keûs dit aussi qu'Homère est de Chios (*Fragm.* 69, Schneidewin). — Il y avait aussi des récits représentant Homère comme le contemporain, le cousin et le rival en composition récitée d'Hésiode, qui (prétendait-on) l'avait vaincu. V. le *Certamen Homeri et Hesiodi*, annexé aux ouvrages du dernier (p. 314, éd. (Goettling ; et Plutarque, *Conviv. Sept. Sapient.*, c. 10), où, sont aussi disséminées diverses histoires relatives à la vie d'Homère. L'empereur Adrien consulta l'oracle pour savoir qui était Homère : la prêtresse répondit qu'il était natif d'Ithakê, qu'il avait pour frère Telemachos et pour mère Epikastê, fille de Nestôr (*Certam. Hom. et Hes.*, p. 314). L'auteur de ce *Certamen* nous dit que l'autorité de l'oracle de Delphes mérite une confiance aveugle. — Hellanicus, Damaste et Phérécyde faisaient remonter et Homère et Hésiode jusqu'à Orpheus, par une généalogie de dix générations (V. Sturz, *Fragm. Hellanicus*, fr. 75-144 ; cf. aussi les remarques de Lobeek, *Aglaophamus*, p. 322, au sujet de ces généalogies). Les computations de ces auteurs antérieurs à Hérodote ont de la valeur, parce qu'elles expliquent les habitudes d'esprit au milieu desquelles commença la chronologie grecque : la généalogie pouvait aisément être

relatifs à la date de sa prétendue existence ne sont pas moins dignes de remarque ; car des huit époques différentes qui lui sont assignées, la plus ancienne est séparée de la plus récente par un intervalle de 460 ans.

Telles eussent été les réponses contradictoires faites dans différentes parties du monde grec à toute question touchant la personne d'Homère. Mais il y avait une gens poétique (confrérie ou corporation) dans l'île ionienne de Chios qui, si la question lui eût été posée, aurait répondu d'une autre manière. Pour elle, Homère n'était pas seulement un homme antérieur, d'une nature analogue à la sienne, mais un éponyme et un premier père divin ou semi-divin, qu'elle adorait dans ses sacrifices particuliers, et dans le nom supérieur et la gloire duquel s'absorbait l'individualité de chaque membre de la gens. Les compositions de chaque Homéride séparé, ou les efforts combinés d'un grand nombre d'entre eux mis en commun étaient les ouvrages d'Homère : le nom du barde individuel périclitait et son rôle d'auteur est oublié ; mais le père commun de la gens vit et grandit en renommée, de génération en génération, grâce au génie de ses fils qui se renouvellent eux-mêmes.

Telle était la conception qu'avait d'Homère la gens poétique appelée Homêridæ ou Homérides ; et au milieu de l'obscurité générale qui couvre la question entière, je penche vers cette conception, la regardant comme la plus plausible. Homère est non seulement l'auteur réputé des diverses compositions émanant des membres de la gens, mais encore c'est en lui que se concentrent les maintes légendes diverses et la généalogie divine qu'il plaît à leur imagination de lui attribuer. Fabriquer ainsi une personnalité fictive, incorporer ainsi d'une manière parfaite au monde réel les entités de la religion et de l'imagination, c'est un procédé familier et même habituel à la vue rétrospective des Grecs¹.

Il est à remarquer que la gens poétique présentée ici, les Homérides, est d'une authenticité incontestable. Son existence et sa considération se conservèrent jusqu'aux temps historiques dans l'île de Chios². Si les Homérides furent encore marquants même aux époques d'Acusilas, de Pindare, d'Hellanicus et de Platon, où avait cessé leur invention productrice, et où ils n'étaient plus que les gardiens et les distributeurs, conjointement avec d'autres, des trésors légués par leurs prédécesseurs, combien leur position a-t-elle dû être plus élevée trois siècles auparavant, pendant qu'ils étaient encore les créateurs inspirés de nouveautés épiques, et alors que l'absence de l'écriture leur assurait le monopole incontesté (le leurs propres compositions³ !

continué en arrière jusqu'à une longueur indéterminée dans le passé. Toutefois, faire remonter Homère jusqu'à Orpheus ne se serait pas accordé avec la croyance des Homérides. — Les contestations des différentes villes qui se disputaient la naissance d'Homère, et à vrai dire toutes les anecdotes légendaires qui avaient cours dans l'antiquité relativement au poète, sont discutées en grand détail dans Welcker, *Der Epische Kyklos* (p. 191-199).

¹ Aristote lui-même attribuait à Homère une origine divine : une jeune fille de l'île d'Ios, enceinte des œuvres de quelque dieu, fut transportée par des pirates à Smyrna, du temps de l'émigration ionienne, et là donna naissance au poète (Aristote ap. Plutarque, *Vit. Homer.*, p. 1059).

Platon semble avoir considéré Homère comme ayant été un rhapsode errant, pauvre et presque sans amis (*République*, p. 600).

² Pindare, *Nem.*, II, 1 et Scholies ; Arusilas, *Fragm.* 31, Didot ; *Harpocraton*, v. *Ὅμηριδοί* ; Hellanicus, *Fragm.* 55, Didot ; Strabon, XIV, p. 615.

Il semble, d'après un passage de Platon (*Phèdre*, p. 252), que les Homêridæ déclaraient avoir des vers inédits du poète auteur de leur race. Platon, *République*, p. 599, et Isocrate, *Helen.*, p. 218.

³ Nitzsch (*De Historiâ Homeri*, Fascic., I, p. 128, Fascic., II, p. 71) et Ulrici (*Geschichte der Episch. Poesie*, vol. I, p. 240-381) révoquent ou doute l'ancienneté de la gens des Homérides, et bornent leurs fonctions à celle de réciter, niant qu'ils aient jamais composé par eux-mêmes des chants ou

Ainsi Homère n'est pas un homme individuel, mais le père divin ou héroïque de la gens des Homêridæ (les idées de culte et d'ancêtres se confondant, comme elles le faisaient constamment dans l'esprit grec), et il est l'auteur de la .Thébais, des Epigoni, des vers Cypriens, des Procœmia ou Hymnes, et d'autres poèmes, dans le même sens qu'il est l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée, en admettant que ces diverses compositions émanent, comme cela peut être, de différents individus comptés parmi les Homêridæ. Mais ce rejet de la personnalité historique d'Homère est tout à fait distinct de la question, avec laquelle il a été souvent confondu, de savoir si l'Iliade et l'Odyssée sont originairement des poèmes entiers, et si elles sont d'un seul auteur ou autrement. Pour nous, le nom d'Homère signifie ces deux poèmes et peu de chose autre ; nous désirons connaître tout ce que l'on peut savoir quant à leur date, à leur composition primitive, à leur conservation et à la manière dont ils étaient communiqués au public. Toutes ces questions sont plus ou moins mêlées ensemble.

Relativement à la date des poèmes, nous n'avons pas d'autres renseignements que les diverses affirmations, concernant l'époque d'Homère, qui sont séparées (comme je l'ai fait observer plus haut) par un intervalle de 460 ans, et qui dans le plus grand nombre des cas déterminent la date d'Homère en s'en référant à quelque autre événement, lui-même fabuleux et non prouvé, tel que la guerre de Troie, le retour des Hêraklides, ou l'émigration ionienne. Kratês plaçait Homère avant le retour des Hêraklides et moins de quatre-vingts ans après la guerre de Troie : Eratosthène le met 100 ans après cette guerre ; Aristote, Aristarque et Castor le font naître au moment de l'émigration ionienne, tandis qu'Apollodore le place 100 ans après cet événement ; soit 240 ans après la prise de Troie. Thucydide lui assigne une date très postérieure à la guerre de Troie¹. D'autre part, Théopompe et Euphoriôn rapportent son existence à la période beaucoup plus récente du roi lydien Gygès (Ol. 18-23, 708-688 av. J.-C.), et le font vivre 500 ans après l'époque troyenne². Quelles étaient les raisons de ces diverses conjectures ? C'est ce que

des poèmes. Cependant ces gentes, telles que les Euneidæ, les Lylcomidæ, les Butadæ, les Talthybiadæ, les descendants de Chirôn sur le Peliôn, etc., les Hesychidæ (Schol. Sophocle, *Ædip.*, Col. 489) (pendants reconnus des Homêridæ), peuvent être à coup sûr considérées toutes comme appartenant aux plus anciens éléments connus de l'histoire grecque ; rarement du moins, si même jamais cela est possible, petit-on montrer qu'une telle gens, avec son caractère triparti, tenant à la fois à la cité, à la religion et à une profession, ait commencé à une période récente quelconque. Et dans les anciens temps, le compositeur et le chanteur ne faisaient qu'une personne ; souvent du moins, bien que non pas toujours probablement, le barde réunissait les deux fonctions. L'ῥοιῶδες homérique chante ses propres compositions ; et l'on peut imaginer à bon droit que beaucoup des anciens Homêridæ faisaient de même.

V. Niebuhr, *Roemisch. Gesch.*, vol. I, p. 324 ; et le traité, *Ueber die Sikeler in der Odyssee*, dans le *Rheinische Museum*, 1828, p. 257 ; et Bœckh, dans la table des matières de ses leçons de 1834. — *Le sage Vyasa* (fait observer le professeur Wilson, *System of Hindu Mythology*, Introd., p. 62) *est représenté, non pas comme ayant composé, mais comme ayant arrangé et compilé les Védas et les Puranas. Son nom indique son caractère, il signifie l'arrangeur ou distributeur (Welcker donne le même sens au nom Homère) ; et le retour d'une foule de Vyasas, nombreux individus qui prenaient de nouveau pour modèles les livres sacrés hindous, n'a rien en soi d'improbable, si ce n'est les intervalles fabuleux qui séparent leurs travaux.* Le rôle individuel d'auteur, et la soif de distinction personnelle sont en ce cas absorbés aussi dans un nom grand et commun, comme dans le cas d'Homère.

¹ Thucydide, I, 3.

² V. les renseignements et les citations touchant l'époque d'Homère, réunis dans la *Chronologie* de M. Clinton, vol. I, p. 116. Il adopte l'opinion d'Aristote, et place l'Iliade et l'Odyssée un siècle plus tôt que je n'incline à le faire, 940-927 avant J.-C.

Kratês plaçait probablement le poète avant le retour des Hêraklides, parce que l'*Iliade* ne fait point mention de Dôriens dans le Péloponnèse ; on peut supposer qu'Eratosthène prenait pour base de sa date le passage de l'Iliade qui mentionne les trois générations descendant d'Æneas. Nous

nous ignorons, bien que, dans les assertions de Kratès et d'Eratosthène, nous puissions assez bien les deviner. Mais le jugement le plus ancien qui nous ait été conservé relativement à la date d'Homère, et qui indique par conséquent la date de l'Iliade et de l'Odyssée, me paraît en même temps le plus croyable et le plus compatible avec l'histoire générale (de l'ancienne épopée). Hérodote place Homère 400 ans avant lui ; il prend pour point de départ, non un événement fabuleux quelconque, mais un moment réel et authentique¹. Quatre siècles avant Hérodote répondraient à une période commençant en 880 avant J.-C. ; de sorte que la composition des poèmes homériques tomberait ainsi entre 850 et 800 avant J.-C. Nous pouvons conclure des paroles d'Hérodote que tel était son propre jugement, contraire à une opinion courante qui plaçait le poète à une époque plus reculée.

Placer l'Iliade et l'Odyssée à un moment quelconque entre 850 et 776 avant J.-C. me paraît plus probable que toute autre date, antérieure ou postérieure, plus probable que la dernière, parce que nous sommes autorisés à regarder ces deux poèmes comme antérieurs à Arktinus, qui vient peu après la première Olympiade, plus probable que la première, parce que plus nous reculons les poèmes dans le passé, plus nous rendons étonnant ce phénomène de leur conservation, phénomène déjà assez merveilleux, depuis une telle époque et une telle société jusqu'aux temps historiques.

Le mode par lequel ces poèmes, et à vrai dire tous les poèmes, épiques aussi bien que lyriques, jusqu'à l'époque (probablement) de Pisistrate, furent mis en circulation et agirent sur le public, mérite une attention particulière. Ils n'étaient pas lus par des individus isolés et à part, mais chantés ou récités dans des fêtes ou à des assemblées. Ceci semble être un des rares faits incontestés en ce qui concerne ce grand poète ; car ceux mêmes qui soutiennent que l'Iliade et l'Odyssée furent conservées au moyen de l'écriture, contestent rarement qu'ils fussent lus.

En appréciant l'effet des poèmes, nous devons toujours tenir compte de la grande différence qui existait entre l'ancienne Grèce et notre propre temps, entre la congrégation réunie à une fête solennelle, stimulée par une sympathie commune, écoutant un récit mesuré et musical tombant des lèvres de bardes ou de rhapsodes exercés, dont on supposait que le sujet avait été inspiré par la Muse, et le lecteur solitaire avec un manuscrit sous les yeux ; ce manuscrit étant, jusqu'à une époque très avancée dans la littérature grecque, écrit tant bien que mal, sans division en parties et sans signes de ponctuation. Il en fut pour l'ancienne épopée grecque comme pour les représentations dramatiques. à toutes les époques ; une très grande part de l'effet qu'elle produisait sur les esprits résultait du talent de celui qui la récitait et de la force des accompagnements en général, et cet effet aurait disparu complètement dans une lecture solitaire. Primitivement le barde chantait son propre récit épique en

aurions été content de savoir les raisons de la date si peu élevée assignée par Théopompe et par Euphorion. — Le pseudo-Hérodote, dans sa *Vie d'Homère*, place la naissance du poète 168 ans après la guerre de Troie.

¹ Hérodote II, 53. Héraclide de Pont assurait que Lykurgue avait apporté dans le Péloponnèse les poèmes homériques, qui avaient été inconnus auparavant en dehors de l'Ionia.

On s'est quelquefois servi de l'époque supposée de Lykurgue pour défendre la date assignée ici à ces poèmes ; mais tout ce qui concerne Lykurgue est trop douteux pour être avancé comme preuve dans d'autres recherches.

commencent par un proœmium ou hymne en l'honneur de l'un des dieux¹ : sa profession était séparée et spéciale, comme celle du charpentiers du médecin ou du prophète ; son genre et son débit doivent avoir exigé une préparation particulière, non moins que sa faculté imaginative. Son caractère, se présente dans l'Odyssée comme hautement estimé ; et dans l'Iliade. Achille même ne dédaigne pas de jouer de la lyre de ses propres mains et de chanter des exploits héroïques². Non seulement l'Iliade et l'Odyssée, ainsi que les poèmes incorporés dans le Cycle épique, produisirent tout leur effet et gagnèrent toute leur renommée par ce procédé de débit oral, mais même les poètes lyriques et choriques qui vinrent ensuite furent connus et goûtés de la même manière par le public en général, même après l'établissement complet d'habitudes de lecture parmi les hommes lettrés. Pendant que, dans le cas de l'épopée, le débit ou le chant avait été extrêmement simple et la mesure relativement peu diversifiée, sans autre accompagnement que celui de la harpe à quatre cordes, toutes les modifications apportées à l'hexamètre primitif, commençant par le pentamètre et l'iambe, et allant degrés par degrés jusqu'à la strophe compliquée de Pindare et des tragiques, laissaient encore la poésie dans un état tel, que son effet général dépendait considérablement de la voix et des accompagnements et se distinguait formellement de la simple lecture isolée des mots. Et dans la poésie dramatique, la dernière dans l'ordre des temps, la déclamation et le geste de l'acteur qui parlait alternaient avec le chant et la danse du chœur et avec les instruments de musique, le tout étant rehaussé par d'imposantes décorations visibles. Or l'effet et le chant dramatiques nous sont également familiers dans les temps modernes, de sorte que chacun tonnait la différence qui existe entre lire les mots et les entendre dans les circonstances appropriées ; mais on jouit (et il en a été ainsi longtemps) si exclusivement de la poésie ; comme telle, par la lecture, qu'il faut un souvenir spécial pour nous reporter en arrière jusqu'à l'époque où l'Iliade et l'Odyssée s'adressaient seulement à l'oreille et aux sentiments d'une multitude mélangée et pleine de sympathie. De lecteurs, il n'y en avait point, du moins jusqu'au siècle qui précéda Solôn et Pisistrate ; dans la suite, à partir de ce moment, leur nombre et leur influence grandirent graduellement, bien que faibles sans doute, même à l'époque la plus littéraire de la Grèce, comparativement avec la société moderne en Europe. Cependant, tant qu'il s'agit de la production de la belle poésie épique, la troupe d'élite des lecteurs instruits fut un stimulant moins puissant que la foule illettrée et attentive des époques plus anciennes. Les poèmes de Chœrilus et d'Antimaque, vers la fin de la guerre du Péloponnèse, bien qu'admirés des érudits, n'acquirent jamais de popularité ;

¹ Les hymnes homériques sont des préambules de cette sorte, quelques-uns très courts, consistant seulement en un petit nombre de vers, d'autres d'une longueur considérable. L'hymne (ou plutôt l'un des deux hymnes) à Apollon est cité par Thucydide comme le Proœmium d'Apollon.

Les hymnes à Aphroditê, à Apollon, à Hermês, à Démêtêr et à Dionysos sont de véritables récits épiques. Hermann (*Præfat. ad Hymn.*, p. 89) affirme que l'hymne à Aphroditê est le plus ancien et le plus pur ; des parties de l'hymne à Apollon (*Herm.*, p. 20) sont aussi fort anciennes, mais cet hymne, ainsi que les autres, a reçu de nombreuses interpolations. Toutefois Franke combat son opinion au sujet de ces interpolations (*Præfat. ad Hymn. Homeric*, p. 9-19) ; et la distinction entre ce qui est vrai et ce qui est apocryphe repose sur des preuves que l'on ne peut déterminer d'une manière bien distincte. Cf. Ulrici, *Gesell. der Ep. Poes.*, 385-391.

² Phemios, Demodokos, et le barde anonyme qui gardait la fidélité de Klytæmnêstra, justifient ce principe (*Odyssée*, I, 155 ; III, 267 ; VII, 490 ; XXI, 330 ; Achille dans l'*Iliade*, IX, 190). L'inviolabilité à un certain degré semble attachée à la personne du barde aussi bien qu'à celle du héraut (*Odyssée*, XXII, 355-357).

et l'empereur Adrien échoua dans la tentative qu'il fit pour mettre à la mode le dernier de ces poètes aux dépens d'Homère¹.

On verra par ce qui a été dit ici que cette classe d'hommes, qui formait le moyen de communication entre les vers et l'oreille, était de la plus haute importance dans l'ancien monde, et surtout aux époques plus reculées de sa carrière, les bardes et les rhapsodes pour l'épopée, les chanteurs pour la poésie lyrique, les acteurs et les chanteurs conjointement avec les danseurs pour le chœur et le drame. Les poètes lyriques et dramatiques enseignaient eux-mêmes à débiter leurs compositions, et cette occupation eut aux yeux du public un intérêt si prononcé, que le mot de *Didaskalia*, qui servait communément à désigner la représentation dramatique, en tira son origine.

Parmi les rhapsodes qui, pour réciter l'ancienne épopée, fréquentaient les fêtes à une époque où les cités grecques étaient multipliées et d'un facile accès, il a dû naturellement y avoir de grandes différences de mérite ; mais nous pouvons admettre comme certain que les individus les plus remarquables d'entre eux étaient préparés avec soin par l'étude et acquéraient une grande perfection dans l'exercice de leur profession. Cependant il se trouve que Socrate et ses deux disciples Platon et Xénophon parlent avec mépris de leur mérite, et bien des personnes ont été disposées, avec un peu trop d'empressement, à admettre cette sentence de condamnation comme concluante, sans tenir compte du point de vue d'où elle a été rendue². Ces philosophes considéraient Homère et d'autres poètes au point de vue de l'instruction, de la doctrine morale et de la pratique de la vertu ; ils analysaient les caractères décrits par le poète, examinaient avec soin la valeur des leçons données, et s'efforçaient souvent de découvrir un sens caché là où le sens apparent encourageait leur improbation. Quand ils trouvaient un homme tel que le rhapsode, qui faisait profession de faire pénétrer le récit homérique dans l'esprit des auditeurs, et qui cependant ou ne touchait jamais ou ne touchait que malheureusement au sujet de l'exposition, ils le traitaient avec mépris ; en effet, Socrate déprécie les poètes, en grande partie d'après le même principe, comme s'occupant de matières dont ils ne pourraient rendre un compte raisonné³. C'était aussi l'habitude de Platon et de Xénophon de ravalier en

¹ Spartien, *Vit. Hadrian.*, p. 8 ; Dion Cassius, 69, 4 ; Plutarque, *Timée*, 36.

Il y a quelques bonnes observations sur ce point dans les commentaires de Naeke sur *Chœrilus*, c. 8, p. 59. — Naeke fait remarquer aussi que la *splendidissima et propria homericæ poeseos ætas, ea quæ sponte quasi suit inter populum et quasi cum populo viveret*, ne s'étendit pas au delà de Pisistrate. Je crois qu'elle n'alla pas même jusqu'à cette époque.

² Xénophon, *Memor.*, IV, 2, 10 ; et *Sympos.*, III, 6. Ces *únovoíai* sont les sens cachés ou allégories qu'une certaine classe de philosophes entreprit de découvrir dans Homère, et que les rhapsodes n'étaient nullement appelés à étudier.

Le dialogue de Platon appelé *Iôn* attribue à Iôn la double fonction de rhapsode ou de récitateur frappant les imaginations ou d'interprète critique du poète (Isocrate indique aussi ce même caractère double dans les rhapsodes de son temps, *Panathen.*, p. 240) ; mais cela ne prouve pas d'une manière solide que la classe des rhapsodes fût peu estimée, tandis qu'on voit là d'une manière remarquable l'effet frappant produit par leur récitation (c. 6, p. 535). — Si cette classe d'hommes en vint à combiner l'habitude d'une exposition critique du poète avec leur profession primitive de récitateurs, ce fait prouve les tendances de l'époque ; probablement il en résulta aussi une rivalité entre eux et les philosophes. — Les motifs mis en avant par Aristote (*Problem.*, XXX, 10 ; cf. Aulu-Gelle, XX, 14) contre les acteurs, les chanteurs, les musiciens, etc., de son temps, sont plus sérieux et ont plutôt un air de vérité. — Si Lehrs (*De Studiis Aristarchi*, *Diss.* II, p. 46) a raison d'identifier avec les rhapsodes ces anciens glossographes d'Homère, dont les critiques alexandrins condamnaient si sévèrement les explications, cela prouve seulement que les rhapsodes en étaient venus à entreprendre une double tâche, à laquelle n'auraient jamais songé leurs prédécesseurs avant Solôn.

³ Platon, *Apologie de Socrate*, p. 22, c. 7.

général l'emploi du talent comme métier en vue de gagner sa vie, en l'opposant souvent d'une manière indélicate à l'enseignement gratuit et à la pauvreté pleine d'ostentation de leur maître. Mais nous ne sommes pas autorisés à juger les rhapsodes d'après une telle règle. Bien qu'ils ne fussent ni philosophes ni moralistes, ils avaient pour mission (et il en avait été ainsi longtemps avant que s'ouvrit le poila de vue philosophique) de faire sentir leur poète aux cœurs émus d'une foule assemblée, et de se pénétrer du sens autant qu'il convenait pour ce but, en y adaptant les agréments appropriés de l'action et de l'intonation. En accomplissant cette tâche, leur devoir véritable, ils furent des membres précieux de la communauté grecque, et il semble qu'ils ont possédé toutes les qualités nécessaires au succès.

Ces rhapsodes, les successeurs des aœdi ou bardes primitifs, paraissent s'être distingués d'eux en cessant tout accompagnement musical. Dans l'origine, le barde chantait, et il animait son chant en touchant parfois la simple harpe à quatre cordes ; son successeur le rhapsode récitait, ne tenant à la main qu'une branche de laurier, et comptant pour produire de l'effet sur sa voix et son débit, sorte de déclamation musicale et rythmique¹, qui se changeait graduellement en une emphase et une gesticulation véhémentes, jusqu'à ce qu'elle se rapprochât de celles de l'acteur dramatique.

A quelle époque eut lieu ce changement ? Les deux modes différents -usités pour énoncer les anciens poèmes épiques peuvent-ils avoir été employés simultanément ? C'est ce que nous n'avons aucun moyen de déterminer. Hésiode reçoit de la Muse une branche de laurier qui marque qu'il est consacré au service de ces déesses ; par là, il est désigné rhapsode ; tandis qu'on reconnaît encore l'ancien barde dans l'hymne homérique à Apollon Mien comme

¹ Aristote, *Poetic.*, c. 47 ; Welcker, *Der Episch. Kyklos ; Ueber den Vortrag der Homerischen Gedichte*, p. 340-406, qui réunit tous les faits relatifs aux Aœdi et aux rhapsodes. Malheureusement les points prouvés sont en très petit nombre.

La branche de laurier que tenait à la main le chanteur ou le récitateur (car les deux expressions sont souvent confondues) semble avoir été particulière à la récitation d'Homère et d'Hésiode (Hésiode, *Théogonie*, 30 ; Schol. ad Aristophane, *Nub.*, 1367 ; Pausanias, X, 7, 2). *Poemata omise genus* (dit Apulée, *Florid.*, p. 122, Bipont.) *apta virgæ, lyræ, socco, cothurno*. — Ce n'étaient pas seulement Homère et Hésiode qui étaient récités par des rhapsodes, Archiloque l'était aussi (Athenæ, XII, 620 ; et. Platon, *Legg.*, II, p. 658). Consulter, en outre, Nitzsch, *De Historiâ Homeri*, Fascic. II, p. 114 sq., touchant les rhapsodes ; et O. Müller, *History of the Literature of ancient Greece*, c. 4, s. 3. — Les idées de chant et de paroles sont toutefois souvent confondues, à propos de vers prononcés d'une manière solennelle et expressive (Thucydide, II, 53). Et l'on dit que les rhapsodes chantent Homère (Platon, *Eryxias*, c. 13 ; Hesych, v. *Βραυρωνίος*) ; Strabon (I, p. 18) a un bon passage sur le chant et la parole. — William Grimm (*Deutsche Heldensale*, p. 373) suppose que les anciens romans héroïques allemands ont été récités ou déclamés de la même manière avec un simple accompagnement de harpe, comme les lais héroïques serbes le sont même encore de nos jours. — Fauviel nous dit aussi, relativement à l'épopée carlovingienne en France (*Romans de Chevalerie, Revue des Deux-Mondes*, XIII, p. 559) : *Les romans du douzième et du treizième siècle étaient réellement chantés : le jongleur invitait son auditoire à écouter une belle chanson d'histoire (le mot chanter ne manque jamais dans la formule initiale), et il faut le comprendre littéralement ; la musique était simple et intermittente, plutôt semblable à un, récitatif ; le jongleur portait un rebec ou violon à trois cordes, instrument arabe : quand il désirait reposer sa voix, il jouait un air ou une ritournelle sur son rebec ; il allait ainsi de lieu en lieu, et les romans n'existaient parmi le peuple que grâce à l'aide et à la récitation de ces jongleurs*. — Il paraît qu'il y a eu jadis des représentations de rhapsodes aux fêtes de Dionysos, mais elles avaient cessé (Kléarque ap. Athenæ, VII, p. 275), remplacées probablement par le dithyrambe et la tragédie. — L'étymologie de *ραψωδός* est un point contesté : Welcker la rapporte à *ράβδος* ; la plupart des critiques la tirent de *ράπτειν ἄοιδῆν*, ce que O. Müller explique par *démontrer la réunion de vers sans divisions ni repos considérables, - le cours uniforme, constant, continu du poème épique*, en opposition avec les périodes des strophes ou des chœurs (l. c.).

influent et populaire aux fêtes Panioniennes de l'île de Délos¹. Peut-être les améliorations apportées à la harpe, à laquelle Terpandros (660 av. J.-C.) ajouta trois cordes outre les quatre cordes primitives, et la complication croissante de la musique instrumentale en général ont-elles contribué à faire tomber l'ancien accompagnement en discrédit, et à favoriser ainsi l'emploi de la récitation. L'histoire, qui nous apprend que Terpandros lui-même composa de la musique, non seulement pour des poèmes en hexamètres (son propre ouvrage), mais aussi pour ceux d'Homère, semble indiquer que la musique antérieure cessait d'être en faveur². Quels qu'aient été les degrés par lesquels le barde se changea en rhapsode, il est certain qu'avant le temps de Solon le dernier était l'organe reconnu et exclusif de l'ancienne épopée, récitée parfois en courts fragments dans des compagnies particulières par des rhapsodes isolés, parfois dans une fête publique par plusieurs rhapsodes se succédant sans interruption.

Relativement à la manière dont les poèmes homériques furent conservés, pendant deux siècles (ou, comme quelques-uns le pensent, pendant un plus long intervalle), entre leur composition primitive et la période qui précède de peu Solon, et relativement à leur composition primitive et à leurs changements postérieurs, il y a de grandes différences d'opinion entre d'habiles critiques. Ont-ils été conservés écrits ou non écrits ? L'Iliade fut-elle composée primitivement comme un seul poème, et l'Odyssée également, ou chacune d'elles est-elle une agrégation de parties existant par elles-mêmes et sans lien dans l'origine ? Chacun de ces poèmes a-t-il un seul auteur ou plusieurs ?

Soit tacitement, soit explicitement, on a en général réuni ces questions, et on les a discutées les unes par rapport aux autres, au moyen de recherches faites dans les poèmes homériques ; cependant les Prolégomènes de M. Payne Knight ont le mérite de les laisser distinctes. Il y a un demi-siècle, les importants et ingénieux Prolégomènes de F.-A. Wolf, mettant à profit les Scholies de Venise, qui avaient été alors publiées depuis peu, ouvrirent pour la première fois une discussion philosophique relative à l'histoire du texte homérique. Une partie considérable de cette dissertation (nullement toutefois la dissertation entière) est employée à défendre ce principe, proclamé antérieurement par Bentley entre autres, que les parties séparées composant l'Iliade et l'Odyssée n'avaient pas été réunies en un corps compacte et mises dans un ordre invariable avant l'époque de Pisistrate, dans le sixième siècle avant J.-C. Pour arriver à cette conclusion, Wolf soutenait que l'on ne pouvait démontrer qu'il eût existé des copies écrites de l'un ou de l'autre poème pendant les temps reculés auxquels on rapporte leur composition, et que,

¹ Homère, *Hymne à Apollon*, 170. Les mots *χιθαρῖς*, *δοιδή*, *ὄρχηθμός*, sont constamment réunis dans cet hymne : évidemment l'accompagnement instrumental était essentiel aux hymnes à la fête ionienne. Cf. aussi l'*Hymne à Hermès* (430), où il est difficile de comprendre que la fonction attribuée aux muses renferme une, récitation sans musique. L'*hymne à Hermès* est postérieur à Terpandros, puisqu'il y est fait mention des sept cordes de la lyre, v. 50.

² Terpandros, V. Plutarque, *De Musica*, c. 3-4 ; les faits qui le concernent sont réunis dans les *Lesbiaca* de Plehn, p. 140-160 ; mais un bien petit nombre peut être démontré comme authentique.

Stesandros aux fêtes pythiques chanta les batailles homériques, avec un accompagnement de harpe de sa propre composition (Athénée, *YIV*, p. 638). — Les principales autorités attestant que les poèmes homériques étaient débités par des rhapsodes à Athènes, surtout à la fête des Panathénées, sont Isocrate, *Panegy.*, p. 74 ; Lycurgue, *cont. Leocrat.*, p. 161 ; Platon, Hipparque, p. 228 ; Diogène Laërte, *Vit. Solon*, I, 57. — Des inscriptions attestent que cette récitation par des rhapsodes continua d'être en grande estime jusqu'à une période récente de l'époque historique, tant à Chiôs qu'à Teôs, et particulièrement dans la première : c'était le sujet d'une lutte entre des jeunes gens préparés par l'étude, et de prix pour le vainqueur, dans des solennités religieuses périodiques. V. *Corp. Inscript.*, Bœckh, n° 2214-3083.

sans le secours de l'écriture, aucun poète n'aurait pu concevoir dans l'origine la symétrie parfaite d'une givre si compliquée, et que, s'il l'eût réalisée, son œuvre n'aurait pu être transmise avec certitude à la postérité. L'absence, chez les anciens Grecs, d'une écriture facile et commode, telle qu'on doit nécessairement la supposer pour de longs manuscrits, était donc un des points sur lesquels s'appuyait Wolf pour combattre l'intégrité première de l'Iliade et de l'Odyssée. Nitzsch, et d'autres parmi les principaux adversaires de Wolf, semblent avoir accepté la connexion entre l'une et l'autre comme il l'établit dans l'origine, et l'on a regardé comme un devoir pour ceux qui défendaient l'ancien caractère d'ensemble de l'Iliade et de l'Odyssée, de soutenir que c'étaient des poèmes écrits dès le principe.

Pour moi, il me semble que les fonctions architectoniques attribuées par Wolf à Pisistrate et à ses associés, quant à ce qui concerne les poèmes homériques, ne sont nullement admissibles. Mais on gagnerait sans doute beaucoup pour ce point de vue de la question, si l'on pouvait démontrer qu'afin de la discuter, on serait réduit à la nécessité d'admettre de longs poèmes écrits au neuvième siècle avant l'ère chrétienne. Il y a, à mon avis, peu de choses qui puissent être plus improbables ; et M. Payne Knight, opposé comme il l'est à l'hypothèse de Wolf, admet ce point non moins que Wolf lui-même¹. Les traces d'écriture en Grèce, même au septième siècle avant l'ère chrétienne ; sont excessivement faibles. Parmi les inscriptions qui nous restent, il n'y en a aucune qui soit antérieure à la quarantième Olympiade, et les anciennes inscriptions sont grossières et exécutées sans art. Nous ne pouvons pas même nous assurer si Archiloque, Simonide d'Amorgos, Callinus, Tyrtée, Xanthus et les autres anciens poètes élégiaques et lyriques écrivaient, leurs compositions, ou à quelle époque cet usage devint familier. La première raison positive qui nous autorise à supposer l'existence d'un manuscrit d'Homère est dans la fameuse loi de Solon concernant les rhapsodes aux Panathénées ; mais depuis quel temps auparavant les manuscrits avaient-ils existé, c'est ce qu'il nous est impossible de dire.

Ceux qui soutiennent que les poèmes homériques ont été écrits dans le principe se fondent, non sur des preuves positives, ni même sur les habitudes sociales du temps quant à la poésie (car ils admettent généralement que l'Iliade et l'Odyssée n'étaient pas lues, mais récités et entendues), mais sur la nécessité supposée qu'il a dû y avoir des manuscrits² pour assurer la conservation des poèmes, la mémoire des récitateurs dénuée de secours n'étant ni suffisante ni digne de confiance. Mais ici nous n'échappons à une moindre difficulté que pour tomber dans une plus

¹ Knight, *Prolegom. Hom.*, c. 38-40. Cf. Wolf, *Prolegom.*, XXIV-XXV.

On peut voir réunies dans Kreuser les preuves d'une ancienne écriture parmi les Grecs, et de poèmes écrits même antérieurement à Homère (*Vorfragen ueber Homeros*, p. 127-159, Frankfort, 1828). Ses preuves ne me paraissent nullement concluantes. Nitzsch soutient la même opinion (*Histor. Homeri*, fasc. 1, sect. XI, XVII, XVIII), avec aussi peu de bonheur, à mon avis : Franz (*Epigraphicê Græc., Introd.*, s. IV) ne produit aucun argument nouveau. — Je ne souscris pas complètement aux paroles de M. Knight, quand il dit qu'il n'y a rien de merveilleux dans la longue conservation des poèmes homériques non écrits. Il suffit de soutenir que l'existence de longs manuscrits et leur emploi pratique par tous les rhapsodes, dans l'état et au milieu des circonstances du huitième et du neuvième siècle parmi les Grecs, seraient une plus grande merveille.

² Voir cette preuve fortement établie par Nitzsch, dans les remarques préliminaires au commencement de son second volume de commentaires sur l'Odyssée (p. 10-29). Il se donne beaucoup de peine pour écarter toute idée que les poèmes fussent écrits pour être lus. Dans le même but, v. Franz (*Epigraphicê Græc., Introd.*, p. 32), qui adopte les principes de Nitzsch : *Audituris enim, non lecturis, carmina parabant.*

grande ; car l'existence de bardes exercés, doués d'une mémoire extraordinaire, est beaucoup moins étonnante que celle de longs manuscrits à une époque essentiellement privée de lecture et d'écriture, et où l'on ne voit même pas les instruments et les matériaux propres à cet usage. De plus, il y a une puissante raison positive pour croire que le barde n'était pas dans la nécessité de rafraîchir sa mémoire en consultant un manuscrit ; car, s'il en avait été ainsi, la cécité l'aurait rendu incapable d'exercer cette profession ; ce qui n'avait pas lieu, comme nous le savons aussi bien par l'exemple de Demodokos dans l'Odyssée, que par celui du barde aveugle de Chios dans l'hymne à Apollon Mien, barde que Thucydide, ainsi que la légende grecque en général, identifie avec Homère lui-même¹. L'auteur de cet hymne, quel qu'il soit, n'aurait jamais représenté un aveugle atteignant le plus haut degré de perfection dans son art, s'il avait su que le barde ne soutenait sa mémoire qu'en consultant constamment le manuscrit renfermé dans son coffret.

On ne trouvera pas, après tout, que l'effort de mémoire exigé ou des bardes, ou des rhapsodes, même pour le plus long de ces vieux poèmes épiques, bien que grand sans doute, soit absolument surhumain. En appliquant le cas à l'Iliade et à l'Odyssée entières, nous savons qu'il y attrait à Athènes des personnes de bonne éducation qui pouvaient répéter les deux, poèmes de mémoire² ; mais, parmi les

¹ Odyssée, VII, 65 ; *Hymn. ad. Apoll.*, 172 ; Pseudo-Hérodote, *Vit. Homer.*, c. 3 ; Thucydide, III, 104.

Divers commentateurs d'Homère imaginèrent que sous le malheur de Demodokos, le poète décrivait en réalité le sien propre (Schol. *ad Odyssée*, I, 1 ; Maxim. Tyr, XXXVIII, 1).

² Xénophon, *Sympos.*, III, 5. Relativement à la discipline laborieuse des druides gaulois, et au nombre de vers non écrits qu'ils retenaient dans leur mémoire, cf. César, *B. G.*, VI, 14 ; Mela, III, 2 ; et Wolf, *Prolegg.* s. XXIV, Hérodote, II, 77, au sujet de la prodigieuse mémoire des prêtres égyptiens à Héliopolis.

Je transcris, de l'intéressant Discours de M. Fauriel (mis en tête de ses chants populaires de la Grèce moderne, Paris, 1824), un petit nombre de particularités touchant le nombre, la puissance de mémoire et la popularité de ces chanteurs ou rhapsodes errants qui fréquentent les fêtes ou *panegyris* de la Grèce moderne : il est curieux d'apprendre que cette profession est habituellement exercée par des hommes aveugles (p. 90 sq.).

Les aveugles exercent en Grèce une profession qui les rends non seulement agréables, mais nécessaires ; le caractère, l'imagination et la condition du peuple citant ce qu'ils sont : c'est la profession de chanteurs ambulants... Ils sont dans l'usage, tant sur le continent que dans les îles de la Grèce, d'apprendre, par coeur le plus grand nombre qu'ils peuvent de chansons populaires de tout genre et de toute époque. Quelques-uns finissent par en savoir une quantité prodigieuse, et tous en savent beaucoup. Avec ce trésor dans leur mémoire, ils Bout toujours en marche, traversent la Grèce en tout sens ; ils s'en vont de ville en ville, de village en village, chantant à l'auditoire qui se forme aussitôt autour d'eux, partout où ils se montrent, celles de leurs chansons qu'ils jugent convenir le mieux, soit à la localité, soit à la circonstance, et reçoivent une petite rétribution qui fait tout leur revenu. Ils out l'ait de rechercher de préférence, en tout lieu, la partie la plus inculte de la population, qui en est toujours la plus curieuse, la plus avide d'impressions, et la moins difficile dans le choix de celles qui leur sont offertes. Les Turcs seuls ne les écoutent pas. C'est aux réunions nombreuses, aux fêtes de village connes sous le nom de panegyris, que ces chanteurs ambulants accourent le plus volontiers. Ils chantent en s'accompagnant d'un instrument à cordes que l'on touche avec un archet et qui est exactement l'ancienne lyre des Grecs, dont il a conservé le nom comme la forme.

Cette lyre, pour être entière, doit avoir cinq cordes : mais souvent elle n'en a que deux ou trois, dont les sons, comme il est aisé de présumer, n'ont rien de bien harmonieux. Les chanteurs aveugles vont ordinairement isolés, et chacun d'eux chante à part des autres ; mais quelquefois ils se réunissent par groupes de deux ou de trois, pour dire ensemble les mêmes chansons... Ces modernes rhapsodes doivent être divisés en deux classes. Les uns (et ce sont, selon toute apparence, les plus nombreux) se bornent à la fonction de recueillir, d'apprendre par cœur, et de mettre en circulation des pièces qu'ils n'ont pas composées. Les autres (et ce sont ceux qui forment l'ordre le plus distingué de leur corps), à cette fonction de répéteurs et de colporteurs des poésies d'autrui, joignent celle de poètes, et ajoutent à la masse dés chansons apprises d'autres

réciteurs de profession, nous ne devons pas nous imaginer que la même personne récitât le tout. La récitation était essentiellement une entreprise commune, et les rhapsodes qui visitaient une fête s'entendaient d'ordinaire naturellement entre eux sur la part qui devait échoir à chacun d'eux en particulier. Dans de telles circonstances, et avec de tels moyens de préparation antérieure, l'on mesurait la quantité de vers qu'un rhapsode pouvait débiter, moins par l'épuisement de sa mémoire que par la suffisance physique de sa voix, eu égard à la prononciation sonore, expressive et rythmique exigée de lui¹.

Mais quelle garantie avons-nous de l'exacte transmission du texte pour un espace de deux siècles par un moyen simplement oral ? On peut répondre que la transmission orale passait le texte d'un rhapsode à un autre aussi exactement qu'il a été effectivement transmis. Les grands contours de chaque poème, l'ordre des parties, la veille du sentiment homérique et le ton original de l'élocution, et, dans le plus grand nombre de cas, les mots mêmes étaient conservés ; car l'éducation nécessaire à la profession du rhapsode, avant tout la précision de sa mémoire naturelle, tendaient à homériser son esprit (si l'expression peut être admise) et à le renfermer dans ce cercle magique. D'autre part, quant aux détails du texte, nous avons à nous attendre qu'il y aurait de grandes différences et de nombreuses inexactitudes ; et il y en avait en effet, comme l'atteste abondamment ce qui est consigné dans les Scholies, ainsi que les passages cités dans les auteurs anciens, mais qui ne se trouvent pas dans notre texte d'Homère².

De plus, l'état de l'Iliade et de l'Odyssée, eu égard à la lettre appelée digamma, prouvé qu'elles furent récitées pendant une période considérable avant d'être écrites, en tant que la prononciation orale subit dans l'intervalle un changement sensible³. A l'époque où ces poèmes furent composés, le digamma était une

chants de leur façon... Ces rhapsodes aveugles sont les nouvellistes et les historiens, en même temps que les poètes du peuple, en cela parfaitement semblables aux rhapsodes anciens de la Grèce.

Pour passer à un autre pays, la Perse, jadis la grande rivale de la Grèce : *Les rhapsodes kurroglis sont appelés Kurroglou-khans, de khaunden, chanter. Leur devoir est de connaître par cœur tous les mejlisses (assemblées) de Kurroglou, de les raconter ou de les chanter avec l'accompagnement de l'instrument favori de kurroglou, le chungur ou sitar, guitare à trois cordes. Ferdausi a aussi son Shah-nama-khans, et le prophète Mahommed son Koran-khans. La mémoire de ces chanteurs est vraiment étonnante. A toute requête ils récitent d'un seul trait pendant quelques heures, sans balbutier, en commençant le récit au passage ou au vers indiqué par les auditeurs.* (*Specimens of the Popular Poetry of Persia, as found in the Adventures and Improvisations of Kurroglou, the Bandit Minstrel of Northern Persia, by Alexander Chodsko ; London, 1842, Introd. p. 13*). — *Un seul des chants des bardes nationaux calmouks dure quelquefois une journée entière.* (*Ibid.*, p. 372.)

¹ M. Mitford a fait de justes remarques sur ce fait, qu'il est possible que les poèmes homériques aient pu être conservés sans le secours de l'écriture (*History of Greece*, vol. I, p. 135-137).

² Villoison, *Prolegom.*, p. 34-56 ; Wolf, *Prolegom.*, p. 37. Düntzer, dans les *Epic. Græc. Fragm.*, p. 27-29, donne une liste considérable des passages homériques cités par des auteurs anciens, mais qui ne se trouvent ni dans l'Iliade ni dans l'Odyssée. On ne peut guère douter cependant qu'un grand nombre de ces passages n'appartinssent à d'autres poèmes épiques qui passaient sous le nom d'Homère. Welcker (*Der Episch. Kyklos*, p. 20-133) appuie cette opinion avec beaucoup de justesse, et elle s'accorde avec l'idée qu'il a que le nom d'Isomère s'étend à tout le cycle épique.

³ V. cet argument défendu avec force dans Giese (*Ueber den Æolischen Dialekt*, sect. XIV, p. 160 sqq.). Il mentionne plusieurs autres particularités dans le langage homérique, la plénitude et la variété de formes grammaticales susceptibles de permutation, les nombreuses licences métriques, rectifiées par une intonation orale appropriée, ce qui indique une langue non encore enchaînée par la cité d'une autorité écrite.

O. Müller adopte la même ligne d'argumentation (*History of the Literature of ancient Greece*, ch. 4, s. 5). — Giese a montré aussi, dans le même chapitre, que tous les manuscrits d'Homère

consonne réelle et figurait comme telle dans la structure du vers. Au moment où ils furent écrits, il avait cessé d'être prononcé, et par suite ne trouva place dans aucun des manuscrits, au point que les critiques alexandrins, bien qu'ils en connussent l'existence dans les poèmes bien plus récents d'Alcée et de Sapphô, ne le reconnurent jamais dans Homère. Les hiatus et les diverses perplexités du mètre, occasionnés par la perte du digamma, furent corrigés au moyen de différents stratagèmes grammaticaux. Mais l'histoire entière de cette lettre perdue est très curieuse, et n'est rendue intelligible que par la supposition que l'Iliade et l'Odyssée appartiennent exclusivement, pendant un long espace de temps, à la mémoire, à la voix et à l'oreille.

A quelle époque a-t-on commencé à écrire pour la première fois ces poèmes, ou à vrai dire tout autre poème grec ? c'est là un point qui doit rester conjectural, bien qu'il y ait des raisons pour assurer que ce fut avant le temps de Solôn. Si, dans l'absence de preuve, nous pouvons nous permettre de désigner quelque période plus déterminée, une question se présente tout de suite, celle de savoir à quels buts, dans cette phase de la société, on pouvait destiner un manuscrit à son premier début. Pour qui une Iliade écrite était-elle nécessaire ? Ce n'était pas pour les rhapsodes ; car non seulement elle était fixée dans leur mémoire, mais encore elle était mêlée à leurs sentiments, et conçue comme liée à toutes ces flexions et à ces intonations de la voix, à ces pauses et à ces autres artifices oraux qu'on exigeait pour un débit expressif, et que le manuscrit nu ne pouvait jamais reproduire. Ce n'était pas pour le public en général ; où était accoutumé à la recevoir avec le débit des rhapsodes et avec l'accompagnement ordinaire d'une fête solennelle et pleine de monde. Les seules personnes auxquelles convenait l'Iliade écrite étaient un petit nombre choisi ; des hommes studieux et curieux, classe de lecteurs capables d'analyser les émotions compliquées qu'ils avaient éprouvées comme auditeurs dans la foule, et qui, en lisant les mots écrits, réalisaient dans leur imagination une partie sensible de l'impression communiquée par le récitant¹.

mentionnés dans les Scholies étaient écrits au moyen de l'alphabet ionien (avec **H** et **Ω** comme marques pour les voyelles longues et sans signe spécial pour l'esprit rude), en tant que nous pouvons la vérifier d'après les citations spéciales qui en sont faites.

¹ Nitzsch et Welcker prétendent que, comme les poèmes homériques étaient écoutés avec grand plaisir et grand intérêt, on employait pour les rappeler les premiers rudiments de l'art d'écrire, même quand ils étaient entourés de mille difficultés mécaniques. Je ne puis adopter cette opinion, qui me semble tirer toute sa plausibilité de l'habitude que nous avons actuellement de la lecture et de l'écriture. Le premier pas fait pour aller du poème récité au poème écrit indique certainement un grand effort, en même temps qu'il est inutile pour un besoin quelconque senti alors réellement. Je suis bien plus d'accord avec Wolf quand il dit : *Diu enim illorum hominum vita et simplicitas nihil admodum habuit, quod scripturâ dignum videretur : in aliis omnibus compati agunt illi, quæ posteri scribunt, vel (ut de quibusdam populis accepimus) etiam monstratam operam hanc spernunt tanquam indecori otii : carmina autem quæ pangunt, longo usu sic ore fundere et excipere consueverunt ut canto et recitatione cum maxime vigentia deducere ad mutas notas, ex illius ætatis sensu nihil aliud esset, quitta perimere ea et vitali vi ac spiritu privare* (Prolegom., s. 15, p. 59).

On trouvera quelques bonnes remarques sur ce sujet dans l'introduction du savant traité de Wilhelm von Humboldt, *Über die Kawi-Sprache*, par rapport aux contes oraux en circulation chez les Basques. Il fait observer aussi combien c'est un procédé important et rebutant, de passer pour la première fois des vers chantés ou récités aux vers écrits ; donnant à entendre que les mots sont conçus comme détachés du *Vortrag*, de l'accompagnement musical et des sympathies de l'assemblée qui se presse autour du rhapsode et qui sympathise avec lui. Les contes basques n'ont pas de charme pour le peuple lui-même, quand ils sont mis en espagnol et lus (*Introducit.*, sect. XX, p. 258-259). — Mariner mentionne dans les îles Tonga des contes en prose non écrits, conservés de mémoire et répétés, dit-on, presque dans les mêmes termes d'âge en âge (*Mariner's*

Quelque peu croyable que puisse paraître une semblable assertion à une époque telle que la nôtre, il y a dans toutes les anciennes sociétés, et il y a eu dans l'ancienne Grèce un temps où pareille classe de lecteurs n'existait pas. Si nous pouvions découvrir à quel moment cette classe commença à se former, nous pourrions conjecturer l'époque où les vieux poèmes épiques furent écrits pour la première fois. Or l'époque que l'on peut fixer avec le plus de probabilité comme ayant été la première témoin de la formation même de la classe de lecteurs la moins nombreuse en Grèce, c'est le mi-lieu du septième siècle avant l'ère chrétienne (de 660 à 630 av. J. C.), le temps de Terpandros, de Callinus, d'Archiloque, de Simonide d'Amorgos, etc. Je fonde cette supposition sur le changement qui s'opéra alors dans le caractère et les tendances de la poésie et de la musique grecques, les mètres élégiaques et iambiques ayant été introduits comme rivaux de l'hexamètre primitif, et les compositions poétiques transportées du passé épique aux affaires de la vie présente et réelle. Un tel changement était important à une époque où la poésie était le seul mode connu de publication (pour employer une phrase moderne qui n'est pas tout à fait conforme au sens, mais qui cependant s'en rapproche le plus). Il indiquait une nouvelle manière de considérer les anciens trésors épiques du peuple, aussi bien qu'un désir d'un nouvel effet poétique ; et l'on peut bien croire que les hommes qui s'engagèrent dans cette voie furent désireux d'étudier, et compétents pour critiquer, de leur propre point de vue individuel, les ouvrages écrits des rhapsodes homériques, précisément comme Callinus, nous dit-on, mentionna et loua à la fois la Thébais comme étant une production d'Homère. Il y a donc, ce semble, lieu de conjecturer que (pour l'usage de cette classe nouvellement formée et importante, mais bien peu nombreuse) les manuscrits des poèmes homériques et d'autres anciennes épopées (la Thébais et les vers Cypriens aussi bien que l'Iliade et l'Odyssée) commencèrent à être compilés vers le milieu du septième siècle avant J.-C.¹ ; et l'ouverture de l'Égypte au commerce grec, qui eut lieu vers le même temps, fournit de grandes facilités pour se procurer le papyrus nécessaire à l'écriture. Une classe de lecteurs, une fois formée, s'agrandit sans doute lentement, et le nombre des manuscrits en même temps qu'elle ; de sorte qu'avant le temps de Solon, cinquante ans après, lecteurs et manuscrits, bien que relativement peu nombreux, pouvaient être parvenus à une certaine autorité reconnue et avoir formé contre la négligence des rhapsodes individuels un tribunal auquel on pût s'en référer.

Nous pouvons, je pense, considérer l'Iliade et l'Odyssée comme ayant été conservées sans le secours de l'écriture pendant une période d'environ deux siècles². Mais est-il vrai, comme l'imaginait Wolf, et après lui encore d'autres

Account, vol. II, p. 377). — Les poèmes druidiques étaient conservés non écrits à dessein, après que l'écriture fut établie et appliquée à d'autres buts (César, *B. G.*, VI, 13).

¹ M. Fynes Clinton (*Fasti Hellenici*, vol. I, p. 368-373) regarde comme un fait certain qu'Archiloque et Alkman écrivirent leurs poèmes. Je ne connais pas de preuve qui permette de déclarer ceci comme positivement connu, si ce n'est, il est vrai, un point qu'admet Wolf, bon sans doute comme *argumentum ad hominem*, mais qui ne peut être reçu comme preuve (Wolf, *Proleg.*, p. 50). Celles que mentionne M. Clinton (p. 368) ne peuvent certainement pas être considérées comme prouvant quelque chose à cet égard.

Giese (*Ueber den Æolischen Dialekt*, p. 172) suppose que les rhapsodies séparées composant l'Iliade furent écrites pour la première fois au septième siècle avant J.-C.

² Les chants des skaldes islandais furent conservés oralement pendant une période de plus de deux siècles (P. A. Müller la croit beaucoup plus longue), avant d'être réunis ou incorporés dans une histoire écrite par Snorro et Sæmund (Lange, *Untersuchungen über die Gesch. der Nordischen Heldensage*, p. 98 ; et *Introduct.*, p. 20-28). Il confond toutefois souvent la conservation des chants de l'ancien temps avec la question de savoir s'ils ont ou non une base historique.

habiles critiques, que les parties séparées qui composent ces deux poèmes fussent dans l'origine des ballades épiques destinées, chacune d'elles constituant un tout isolé et destinée à être récitée isolément ? Est-il vrai que non seulement elles n'étaient pas du même auteur, mais que primitivement elles n'avaient ni but commun ni ordre fixe, et que leur premier arrangement permanent et leur première disposition en un ensemble furent différés pendant trois siècles, et accomplis à la fin seulement par le goût de Pisistrate, conjointement avec divers amis lettrés¹ ?

Cette hypothèse, à laquelle le génie de Wolf d'abord a donné de la célébrité, mais qui depuis a été appuyée avec plus de détails par d'autres, particulièrement par Wilhelm Müller et par Lachmann, ne me semble soutenue par aucun témoignage suffisant, et de plus elle me paraît contraire à tout autre témoignage aussi bien qu'y, la force que renferme la probabilité intrinsèque. Les autorités que cite Wolf sont Josèphe, Cicéron et Pausanias². Josèphe ne mentionne rien au sujet de Pisistrate, mais il dit simplement (ce que nous pouvons admettre comme le fait probable) que les poèmes homériques n'étaient pas écrits dans l'origine, et qu'ils furent conservés seulement dans des chants ou récitations, puis écrits à une époque postérieure : de là le grand nombre des différences dans le texte. D'autre part, Cicéron et Pausanias vont plus loin, et affirment que Pisistrate réunit à la fois et arrangea dans l'ordre existant actuellement les rhapsodies de l'Iliade et de l'Odyssée (supposées être dans l'origine des poèmes entiers qui postérieurement auraient été brisés et mis en morceaux) ; il les aurait trouvées en parties confondues et en parties isolées les unes des autres, chaque fraction n'étant alors rappelée que dans la portion du monde grec qui lui était propre. Quant à Hipparque, fils de Pisistrate aussi, on nous dit, dans le dialogue pseudo-platonicien qui porte son nom, qu'il fut le premier qui introduisit dans l'Attique la poésie d'Homère, et qu'il prescrivit

Et il y avait sans doute un grand nombre de vieux bardes et de rhapsodes dans l'ancienne Grèce, auxquels on pouvait appliquer ce que saxo Grammaticus affirme d'un Anglais nommé Lucas, qu'il était *litteris quidem tenuites instructus, sed historiarum scientiâ apprime eruditus* (Dahlmann, *Historische Forschungen*, vol. II, p. 176).

¹ *Homère écrivit une suite de chants et de rhapsodies, qu'il devait chanter lui-même pour de petits profits et un bon repas, aux fêtes et aux autres jours de réjouissance ; il fit l'Iliade pour les hommes, l'Odyssée pour l'autre sexe. Ces chants détachés ne furent réunis sous forme de poème épique que 500 ans après.*

Tel est le langage nu dans lequel l'hypothèse capitale de Wolf a été antérieurement présentée par Bontley dans ses *Remarks on a late Discourse of Freethinking, by Phileleutherus Lipsiensis*, publié en 1713 ; le passage resta sans changement dans la septième édition de ce traité publiée en 1737. V. *Prolegom.*, de Wolf, VII, p. 115. — Ou peut voir la même hypothèse plus amplement développée, en partie dans l'ouvrage d'un disciple et d'un admirateur de Wolf, Wilhelm Müller, *Homerische Vorschule* (dont la seconde édition fut publiée à Leipsick, 1836, avec une excellente introduction et des ilotes de Baumgarten-Crusius, qui ajoutent beaucoup à la valeur de l'ouvrage primitif par un examen froid et impartial de toute la controverse), en partie dans deux bonnes dissertations de Lachmann, publiées dans les mémoires philologiques de l'Académie de Berlin des années 1837 et 1841.

² Josèphe, *cont. Apion*, 1, 2 ; Cicéron, *de Orat.*, III, 34 ; Pausanias, VII, 26, 6 ; cf. la Scholie sur Plaute dans Ritschl, *Die Alexandrin. Bibliothek.*, p. 4. On ne peut guère regarder comme ajoutant à la valeur de ce témoignage. Élien (V. H., VIII, 14), qui mentionne l'introduction des poèmes homériques dans le Péloponnèse due à Lykurgue, et la compilation faite par Pisistrate ; encore moins Libanius et Suidas. Ce que nous apprenons, c'est que quelques esprits critiques et lettrés de l'époque alexandrine (plus ou moins, n'importe ; mais Wolf exagère quand il parle d'une conviction unanime) dirent de Pisistrate qu'il avait pour la première fois réuni les fractions de l'Iliade et de l'Odyssée et en avait fait des poèmes entiers.

aux rhapsodes d'en réciter les parties à la fête des Panathenæa dans une suite régulière¹.

Wolf et Wilhelm Müller parlent parfois comme s'ils admettaient que l'Iliade et l'Odyssée fussent des agrégats formes avant Pisistrate ; mais le plus souvent ils le représentent, lui et ses associés, comme ayant été les premiers à réunir les poèmes homériques qui étaient auparavant des compositions distinctes et indépendantes. Et Lachmann, qui a exposé récemment la même théorie, attribue à Pisistrate d'une manière moins équivoque encore cette première réunion de parties en ce qui concerne l'Iliade, en distribuant les vingt-deux premiers livres du poème en seize chants séparés, et il regarde comme ridicule qu'on puisse imaginer que ces chants aient été fondus et mis dans l'ordre dans lequel nous les lisons maintenant, à une époque quelconque antérieure à Pisistrate².

Au sujet de cette théorie, nous pouvons faire remarquer d'abord qu'elle est opposée au témoignage existant relatif aux règlements de Solôn, qui, avant le temps de Pisistrate, m'ait imposé un ordre fixe de récitation aux rhapsodes de l'Iliade à la fête des Panathenæa. Non seulement il ordonnait qu'ils récitassent les rhapsodies *seriatim* et sans omission ni altération, mais encore il établissait un souffleur ou autorité censoriale pour assurer l'obéissance à ses ordres³, ce qui

¹ Platon, *Hipparque*, p. 228.

² *Et je finirai par être ridicule à mes propres yeux, si je continue à croire à la possibilité que l'Iliade, telle que nous la possédons, dans la composition actuelle de ses parties importantes, et non seulement des quelques rares parties les plus importantes, ait jamais pu être conçue avant l'opération de Pisistrate.* (Lachmann, *Fernere Betrachtungen ; liber die Ilias*, sect. XXVIII, p. 32 ; *Abhandlungen Berlin. Academ.*, 18-11.)

Jusqu'où veut-on faire aller cette concession, que pour le petit nombre des parties les plus importantes de l'Iliade il existait réellement un ordre établi de succession antérieur à Pisistrate, c'est ce que j'ignore ; mais le langage de Lachmann va plus loin que Wolf ou que Wilhelm Müller (Sr. Wolf, *Prolegom.*, p. 141-142, et W. Müller, *Homerische Vorsebule*, c. 7, p. 96, 98, 100, 102). Le dernier admet que ni Pisistrate ni les Diascévastes ne pouvaient avoir fait de changements considérables dans l'Iliade ni dans l'Odyssée, soit par addition, soit par transposition, les poèmes comme agrégats étant trop bien connus, et la veine homérique d'invention trop complètement éteinte pour admettre de telles nouveautés. — J'avoue que je ne vois pas comment ces concessions mentionnées en dernier lieu peuvent se concilier avec la doctrine capitale de Wolf en ce qui concerne Pisistrate.

³ Diogène Laërte, I, 57.

Relativement à Hipparque, fils de Pisistrate, le pseudo-Platon nous dit (dans le dialogue appelé ainsi, p. 228) : *Καί τὰ Ὀμήρου ἐπη πρότος ἐχόμισεν εἰς τήν γήν ταυτηνί, καί ἠνάγαξε τοὺς ραψωδοὺς Παναθηναίοις ἐξ ὑπολήψεως ἐφεξῆς αὐτὰ διίέναι, ὡσπερ νῦν ἐπι οἶδε ποιοῦσι.* — Ces mots ont provoqué de nombreuses critiques de la part de tous les savants qui ont touché la théorie des poèmes homériques, afin de déterminer quel était l'usage que Solin avait trouvé existant, et quel était le changement qu'il avait introduit. Les renseignements que nous avons sont trop peu de chose pour que nous puissions prétendre avec certitude, mais je regarde l'explication d'Hermann comme la plus satisfaisante (*Quid sit ὑποβολή et ὑποβλήδην. Opuscula*, tom. V, p. 300, tom. VII, p. 162). — Ὑποβλεῦς est le terme technique pour désigner le souffleur dans une représentation théâtrale (Plutarque, *Præcept. gerend. Reip.*, p. 813) ; ὑποβολή et ὑποβάλειν ont des sens correspondants, à savoir aider la mémoire de celui qui parle et le maintenir d'accord avec un certain modèle que possède le souffleur ; v. les mots ἐξ ὑποβολῆς, Xénophon, *Cyrop.*, III, 3, 37. Ὑποβολή n'a donc pas une connexion nécessaire avec une suite de rhapsodes, mais s'appliquerait tout aussi bien à un seul ; bien qu'il arrive que dans ce cas il se rapporte à plusieurs qui se succèdent. D'autre part ὑπόληψις veut dire *une succession de rhapsodes récitant tour à tour*. Aussi, bien que les deux mots n'aient pas la même signification, cependant le procédé décrit dans les deux passages relatifs à Solôn et à Hipparque me semble être le même en substance, i. e. assurer, par une surveillance obligatoire, une récitation correcte ou régulière de la part des rhapsodes qui débitaient tour à tour les différentes parties du poème. — Il y a toute raison pour conclure de ce passage que les rhapsodes avant Solôn étaient coupables et de négligence et d'omission dans leur récitation d'Homère ; mais il n'y en a pas pour imaginer qu'ils transposassent les livres, ni que l'ordre légitime ne fût pas reconnu antérieurement. — L'emploi systématique d'un ὑποδολεύς ou

implique l'existence (en proclamant en même temps l'infraction qui avait parfois lieu) d'un agrégat régulier aussi bien que de manuscrits reconnus complets. Ensuite, cette théorie attribuée à Pisistrate a un caractère essentiellement différent de celui qu'indiquent Cicéron et Pausanias, qui le représentent, non pas comme ayant réuni des atomes distincts dans l'origine, mais comme le rénovateur d'un ordre ancien postérieurement perdu ; de plus, ce caractère est en lui-même inintelligible et incompatible avec les habitudes et le sentiment grecs. Que Pisistrate se soit appliqué à réprimer la licence ou à suppléer à la mémoire infidèle de rhapsodes individuels et embellir la fête des Panathenæa par la récitation la plus correcte d'un grand et vénérable poème, conforme au modèle adopté par les meilleurs juges de la Grèce, c'est là une tâche à la fois convenable à sa situation et ne demandant rien de plus qu'un texte perfectionné que les rhapsodes suivraient exactement. Mais quel motif avait-il pour réunir en un nouvel ensemble plusieurs poèmes que l'on ne connaissait, antérieurement que comme séparés ? Quel sentiment pouvait-il satisfaire en introduisant les changements et les transpositions considérables que conjecture Lachmann dans le dessein de lier ensemble seize chants que les rhapsodes, suppose-t-on, avaient coutume de réciter, et le peuple d'entendre, isolés et séparément ? Pisistrate n'était pas un poète cherchant à intéresser l'esprit public par des créations et des combinaisons nouvelles ; c'était un chef d'État désirant donner de la solennité à une grande fête religieuse dans sa ville natale. Or il atteignait ce but en choisissant, parmi les divergences des rhapsodes dans les différentes parties de la Grèce, cet ordre de telle que des hommes intelligents pouvaient approuver comme un retour à la pure et primitive Iliade ; mais il le manquait s'il essayait de considérables innovations personnelles et s'il présentait pour la première fois une nouvelle Iliade, en confondant, en altérant et en transposant un grand nombre de chants anciens et bien connus. Une nouveauté si hardie aurait été plus propre à choquer qu'à charmer et les critiques et la multitude. Et eût-elle même été imposée d'autorité à Athènes, on ne peut donner de raison probable qui montre que toutes les autres villes et tous les rhapsodes d'un bout à l'autre de la Grèce eussent renoncé en sa faveur à leurs habitudes antérieures, puisque Athènes, à cette époque, ne jouissait pas d'un ascendant politique tel qu'elle l'acquiesça dans le siècle suivant. En général, on verra que le caractère et la position de Pisistrate lui-même suffisent pour nous faire repousser la fonction que Wolf et Lachmann lui attribuent. Son intervention présuppose un certain agrégat ancien et connu à l'avance, dont les principaux traits étaient familiers au public grec, bien qu'un grand nombre de rhapsodes, dans la pratique, puissent

souffleur indique entièrement l'existence de manuscrits complets. — L'ordre par lequel Solon prescrivit aux rhapsodes de réciter Homère sous la garantie d'un souffleur avec son manuscrit me semble précisément le même que celui de l'orateur Lycurgue relativement à Eschyle, à Sophocle et à Euripide (Pseudo-Plutarque, *Vit. X, Rhetor. Lycurg. Vit.*). Le mot ἄλλως qui se présente l'avant-dernier est introduit par la conjecture de Gysar, qui a cité et expliqué le passage ci-dessus du pseudo-Plutarque dans une excellente dissertation - *De Græcorum Tragœdia, qualis fuit circa tempora Demosthenis* (Cologne, 1830). Tous les critiques considèrent comme inintelligible le texte tel qu'il est maintenant, et on a proposé diverses corrections, parmi lesquelles celle de Gysar semble la meilleure. J'emprunte à sa Dissertation le passage suivant, qui explique la récitation d'Homère par les rhapsodes ἐξ ὑποβολῆς : *Quum histriones fabulis interpolandis ægre abstinerent, Lycurgus legem supra indicatam eo tulit consilio, ut recitationes histrionum cura publico illo exemplo omnino congruas redderet. Quod ut assequeretur, constituit ut, dum fabulæ in scenâ recitarentur, scriba publicus simul exemplum civitatis inspiceret, juxta cive in theatro, sive in postscenio sedens. Hæc enim verbi παραγινώσκειν est significatio, posita præcipue in præpositione παρά, ut idem sit quod contra sive juxta legere : id quod faciunt ii, qui recta ab altero vel recitata cum suis conferre cupiunt.* (Gysar, p. 7.)

s'en être écartés et par des omissions et par des interpolations. En corrigeant les récitations à Athènes conformément à un tel type compris en général, il pouvait espérer à la fois rendre sa patrie respectable et établir un modèle pour le reste de la Grèce. Mais ce procédé consistant à *réunir les membres en lambeaux d'un Homère sacré*, diffère en quelque sorte par le caractère générique de la composition d'une nouvelle Iliade au moyen de chants préexistants : le premier est facile, convenable et contient des promesses, autant que la dernière est violente et gratuite¹.

Pour soutenir cette conclusion, que Pisistrate fut le premier architecte de l'Iliade et de l'Odyssée, on devrait au moins montrer qu'il n'existait pas dans les temps plus anciens d'autres poèmes longs et continus ; mais on sait que c'est tout le contraire. L'Æthiopis d'Arktinus, qui contenait 9.100 vers, date d'une époque antérieure à Pisistrate de plus de deux siècles ; plusieurs autres des épopées cycliques perdues, dont quelques-unes avaient une longueur considérable, paraissent dans le siècle qui suit Arktinus, et il est important de signaler que trois ou quatre de ces poèmes passaient communément sous le nom d'Homère². Il n'y a pas une plus grande difficulté intrinsèque à supposer que de longues épopées ont commencé par l'Iliade et l'Odyssée que par l'Æthiopis : l'ascendant du nom d'Homère et la position subordonnée d'Arktinus, dans l'histoire de l'ancienne poésie grecque, tendent à prouver la première hypothèse plutôt que la seconde.

En outre, nous trouvons des portions particulières de l'Iliade qui déclarent expressément elles-mêmes, par leur propre évidence intérieure, qu'elles appartiennent à un ensemble considérable, et que chacune d'elles ne forme pas un tout séparé. Il nous est difficile de concevoir le catalogue du second livre autrement que comme une composition partielle et se rapportant à une série d'exploits prochains ; en effet, prise à part et en elle-même, cette stérile

¹ Que l'Iliade ou l'Odyssée fût jamais récitée avec toutes les parties entières, à une époque antérieure à Solôn, c'est un point que conteste Ritschl (*Die Alexandrin. Bibliothek.*, p. 67-70). Il pense qu'avant Solôn, elles étaient toujours récitées par parties et sans aucun ordre fixe entre les parties. Solôn non plus (pense-t-il) n'en détermina pas l'ordre ; il ne fit que réprimer la licence des rhapsodes quant à la récitation des livres séparés ; ce fut Pisistrate qui, avec l'aide d'Onomacrite et autres, établit le premier l'ordre des parties et réunit chaque poème en un tout, avec quelques corrections et quelques interpolations. Néanmoins il admet que les parties furent composées dans l'origine par le même poète et qu'elles étaient arrangées de manière à former un tout les unes avec les autres ; mais l'intégrité primitive (assure-t-il) ne fut conservée que comme une sorte de croyance traditionnelle ; jamais elle ne fut réalisée dans la récitation, jamais elle ne fut ramenée à un fait évident, non équivoque et permanent, si ce n'est à l'époque de Pisistrate.

Il n'y a pas de raison suffisante, je pense, pour nier toute récitation entière antérieure à Solôn, et nous faisons intervenir seulement une nouvelle difficulté, à la fois grave et gratuite, en agissant ainsi.

² L'Æthiopis d'Arktinus contenait 9.100 vers, comme nous le savons par la *Tabula Iliaca* ; cependant Proclus ne lui donne que quatre livres. L'*Ilias Minor* avait quatre livres, les vers *Cypricus* onze, bien que nous ignorions le nombre des vers de chacun de ces poèmes.

Nitzsch dit comme un fait certain qu'Arktinus récitait son propre poème seul, bien qu'il fit trop long pour admettre qu'il le fit sans interruption (V. sa préface au 2e vol. de l'Odyssée, p. 24). Il n'y a pas de preuve à l'appui de cette assertion, et elle me paraît extrêmement improbable. — Relativement aux romans du moyen âge, appartenant au cycle de la Table ronde, M. Fauriel nous dit que le Perceval allemand a près de 25,000 vers (plus de moitié plus long que l'Iliade) ; le Perceval de Christian de Troyes en a probablement plus ; le Tristan allemand, de Godefroid de Strasbourg, en a plus de 23.000, quelquefois le poème est commencé par un auteur et continué par un autre (Fauriel, *Romans de chevalerie*, *Revue des Deux-Mondes*, t. VIII, p. 695-697). — Les anciens poèmes non écrits des Skaldes islandais sont autant lyriques qu'épiques ; le plus long d'entre eux ne semble pas excéder 800 vers, et ils sont pour la plupart beaucoup plus courts - (*Untersuchungen über die Geschichte der Nordischen Heldensage*, aus P. A. Müller's *Sagabibliothek* von G. Lange, Frankfurt, 1832. Introd. p.42).

énumération de noms n'aurait stimulé ni l'imagination du poète ni l'attention des auditeurs. Mais le Catalogue homérique avait acquis une sorte d'autorité canonique même du temps de Solôn, au point que celui-ci y interpola un vers, ou fut accusé de l'avoir fait, dans le but de gagner un point contesté par les Mégariens, qui, de leur côté, présentèrent une autre version¹. On n'aurait pas éprouvé pour ce document un respect si bien établi, si, longtemps avant Pisistrate, n'avait existé l'habitude de regarder et d'écouter l'Iliade comme un poème continu. Et si le philosophe Xénophane, contemporain de Pisistrate, mentionnait Homère comme le maître universel et le dénonçait comme faisant des dieux une indigne description, il a dû rattacher ce grand empire intellectuel, non à un nombre de rhapsodies, détachées, mais à un double agrégat appelé Iliade et Odyssée, probablement aussi à d'autres poèmes attribués au même auteur, tels que les vers Cypriens, les Epigoni et la Thébais.

Nous trouvons, il est vrai, que divers auteurs s'en sont référés à des parties de l'Iliade, chacune par son propre nom distinct, telles que la Teichomachie, les Aristeia (Exploits extraordinaires) de Diomède ou d'Agamemnon, la Doloneia, ou Expédition nocturne (de Dolon aussi bien que d'Odysseus et de Diomède), etc. ; et de là on a conclu que ces parties existaient dans l'origine comme poèmes séparés, avant d'être unies ensemble et de former une Iliade. Mais cela ne prouve rien pour la chose en question ; car, avant que l'Iliade fût divisée par Aristarque et ses collègues en un nombre donné de livres ou rhapsodies, désignés par la série des lettres de l'alphabet, il n'y avait pas d'autre moyen d'appeler l'attention sur une portion particulière quelconque du poème, si ce n'est l'indication spéciale du sujet qu'elle traitait². Des auteurs postérieurs à Pisistrate, tels qu'Hérodote et Platon, qui incontestablement concevaient l'Iliade comme un tout, en citent les fractions séparées par des désignations de cette sorte.

Les précédentes remarques sur l'hypothèse de Wolf relative au texte de l'Iliade, tendent à séparer deux points qui ne sont en aucune sorte nécessairement unis, bien que cette hypothèse, telle qu'elle est exposée par Wolf lui-même, par W. Müller et par Lachmann, les présente ainsi. D'abord, l'Iliade fut-elle primitivement projetée et composée par un seul auteur et comme un seul poème, ou les différentes parties furent-elles composées séparément et par des auteurs distincts, et réunies postérieurement en un agrégat ? En second lieu, en admettant que les preuves intrinsèques du poème détruisent la première supposition et nous rejettent vers la seconde, la construction du poème entier fut-elle différée, et les parties existèrent-elles seulement dans leur état séparé, jusqu'à une époque aussi avancée que le règne de Pisistrate ? Il est évident que ces deux questions sont essentiellement distinctes, et qu'on peut croire que l'Iliade a été formée de chants préexistants, sans reconnaître le temps de Pisistrate comme l'époque de la première compilation. Or, quels que puissent être les degrés par lesquels passa le poème pour arriver à son intégrité définitive, il y a une raison suffisante pour croire qu'ils avaient été franchis longtemps avant cette période. Les amis de Pisistrate trouvèrent une Iliade existant déjà, et déjà ancienne de leur temps, même en concédant que le poème n'était pas né primitivement dans un état d'unité. De plus, les critiques alexandrins, dont les remarques sont conservées dans les Scholies, ne mentionnent pas même la rédaction de Pisistrate parmi les nombreux manuscrits

¹ Plutarque, *Solôn*, 10.

² Le scholiaste d'Homère s'en réfère à Quintus Calaber *ἐν τῇ Ἀμαζονομαχίᾳ*, qui n'était qu'une partie de son long poème (Schol. *ad Iliade*, II, 220).

qu'ils avaient sous les yeux ; et M. Payne Knight conclut avec raison de leur silence ou qu'ils ne la possédaient pas, ou qu'elle n'avait pas à leurs yeux une grande autorité¹ ; ce qui ne pourrait jamais avoir eu lieu si elle avait été la cause première de l'unité homérique.

Le genre d'arguments au moyen desquels les défenseurs de l'hypothèse de Wolf nient l'unité primitive du poème, consiste à montrer des lacunes, des incompatibilités, des contradictions, etc., entre les parties séparées. Or, si, malgré toutes ces contradictions, souvenirs constants d'un état antérieur de séparation, on fit entrer les poèmes qui le composent dans une union si intime qu'ils semblent n'avoir fait qu'un dès le principe, nous pouvons mieux comprendre le succès complet de l'opération et l'empire universel de l'illusion, en supposant que cette union a eu lieu dans un temps très reculé, pendant la période de production du génie épique, et avant la naissance de la lecture et de la critique. Plus on différait l'agrégation des poèmes séparés, plus on rendait difficile d'effacer dans les esprits le souvenir de l'état antérieur de séparation, et de leur - faire accepter le nouvel agrégat comme un tout original. Les bardes ou rhapsodes avaient peut-être trouvé relativement peu de difficultés en réunissant ainsi des chants distincts, pendant le neuvième ou le huitième siècle avant J.-C. ; mais si nous supposons que l'opération fut différée jusqu'à la seconde moitié du sixième siècle, si nous imaginons que Solôn, ainsi que tous ses contemporains et ses prédécesseurs, ne connut pas une Iliade formant un tout, mais était accoutumé à lire et à entendre seulement ces seize morceaux épiques distincts, division adoptée par Lachmann, chacun d'eux portant un nom séparé et particulier, aucune compilation faite alors pour la première fois par les amis de Pisistrate n'aurait pu effacer l'habitude établie, ni s'implanter dans les convictions générales de la Grèce comme cette production homérique primitive. Si les seize morceaux fussent restés désunis et considérés individuellement jusqu'au temps de Pisistrate, ils auraient, selon toute probabilité, continué à l'être ainsi toujours dans la suite ; les changements et les transpositions considérables qui (selon la théorie de Lachmann) étaient nécessaires pour les fondre et en faire notre Iliade actuelle, n'auraient pas été non plus universellement admis à cette époque reculée. En supposant vrai que ces changements et ces transpositions aient eu lieu réellement, on doit au moins les rapporter à une période de beaucoup antérieure à Pisistrate ou à Solôn.

Tout ce que nous trouvons dans ces poèmes eux-mêmes confirme les remarques qu'on vient de faire. Il n'y a rien ni dans l'Iliade ni dans l'Odyssée qui sente le moderne, en appliquant ce terme à l'âge de Pisistrate ; rien qui nous présente les

¹ Knight, *Prolegg. Homer.* XXXII, XXXVI, XXXVII. Il semble qu'il y ait de bonnes raisons pour croire que Pisistrate fit préparer un MS. corrigé de l'Iliade, et la Scholie sur Plaute éditée par Ritschl (v. *Die Alexandrinische Bibliothek*, p. 4) spécifie les quatre personnes (Onomacrite en était une) employées à cette tâche. Ritschl imagine qu'il servit comme une sorte de vulgate pour le texte des critiques alexandrins, qui nommaient spécialement d'autres manuscrits (de Chiôs, de Sinopê, de Massalia, etc.), seulement quand ils s'éloignaient de cette vulgate ; il pense aussi qu'il formait l'original d'où furent tirés les premiers de ces autres MS., appelés dans les Scholies homériques *αἰ xoivaί, xoivότεραι* (p. 59-60).

Welcker suppose que le MS. de Pisistrate avait été ou perdu ou enlevé lors de la prise d'Athènes par Xerxès (*Der Epische Kyklos*, p. 382-388). — Cf. Nitzsch, *Histor. Homer.*, fasc. I, p. 165-167 ; et son *Commentaire sur l'Odyssée*, XI, 604, la prétendue interpolation d'Onomacrite ; et Ulrici, *Geschichte der Hellen. Poes.*, Part. I, s. VII, p. 252-255. — Les principaux faits relatifs à la rédaction de Pisistrate sont réunis et discutés par Graefenhan, *Geschichte der Philologie*, sect. 54-64, vol. I, p. 266-311. Par malheur, nous ne pouvons aller au delà des conjectures et de la simple possibilité.

changements, amenés par deux siècles, dans la langue grecque, l'argent monnayé, l'usage de l'écriture et de la lecture, les gouvernements despotiques et républicains, l'ordre de bataille régulier, la construction perfectionnée des vaisseaux, les assemblées amphiktyoniques, les rapports mutuels aux fêtes religieuses, la veine orientale et la veine égyptienne de religion, etc., toutes choses familières à la dernière époque. Onomacrite et les autres amis lettrés de Pisistrate n'auraient guère manqué de signaler ces changements même sans intention, s'ils avaient entrepris alors pour la première fois la tâche de réunir beaucoup d'épopées indépendantes en un vaste agrégat¹. Tout dans les deux grands poèmes homériques, tant pour la substance que pour la langue, appartient à une époque antérieure à Pisistrate de deux ou trois siècles. En effet, même les interpolations (ou ces passages qui sur les meilleures raisons sont déclarés telles) ne trahissent aucune trace du sixième siècle avant J.-C., et peuvent bien avoir été entendues par Archiloque et par Callinus, en quelques cas même par Arktinus et par Hésiode, comme une véritable production homérique. Autant que nous en pouvons juger d'après les preuves relatives à cette question tant intrinsèques qu'extrinsèques, nous nous croyons autorisés à croire que l'Iliade et l'Odyssée étaient récitées en substance comme elles sont actuellement (en concédant toujours les divergences partielles de texte et les interpolations) en 776 avant J.-C., le premier point digne de foi que nous avons pour marquer le temps en Grèce. Et comme cette ancienne date (qu'on nous permette d'ajouter) est le fait établi de la manière la plus authentique, elle est aussi l'attribut le plus important des poèmes homériques, considérés relativement à l'histoire grecque. Car ils nous permettent ainsi de jeter un regard sur le caractère antéhistorique des Grecs, en nous mettant même de suivre le progrès postérieur de la nation, et de saisir des contrastes instructifs entre leur condition ancienne et leur état plus récent.

Si donc l'on rejette l'idée de compilation exécutée par Pisistrate, et si l'on rapporte l'état actuel de l'Iliade et de l'Odyssée à une période plus ancienne de plus de deux siècles, il l'este toujours la question de savoir par quel procédé, ou par l'action de qui elles sont arrivées à cet état ? Chacun des poèmes est-il l'œuvre d'un seul auteur, ou de plusieurs ? Si c'est le dernier cas, toutes les parties appartiennent-elles à la même époque ? Cruelle raison a-t-on de croire que ces compositions, en partie ou en totalité, aient existé auparavant comme poèmes séparés, et aient été disposées à la place où on les voit aujourd'hui par un changement plus ou moins systématique ?

Les ingénieux et excellents Prolégomènes de Wolf, il y a un demi-siècle, tournèrent fortement l'attention des savants vers la nécessité de considérer l'Iliade et l'Odyssée sous le rapport de l'époque et de la société où elles prirent naissance, et vers les différences essentielles qui existaient à cet égard entre

¹ Wolf reconnaît et l'uniformité et l'antiquité de couleur qui règnent dans les poèmes homériques, et aussi la ligne marquée qui les distingue des autres poètes grecs : *Immo congruunt in iis omnia ferme in idem ingenium, in eosdem mores, in eandem formam seutiendi et loquendi.* (*Prolegom.*, p. 265 ; et p. 138.)

Il pense, il est vrai, que cette harmonie fut rétablie par le talent et les soins d'Aristarque (*mirificum ilium concentum revocatum Aristarcho imprimis debemus*). C'est là une appréciation très exagérée de l'intervention d'Aristarque ; mais en tout cas le *concentus* lui-même était ancien et original, et Aristarque ne le rétablit qu'après qu'il avait été détruit par des accidents survenus dans l'intervalle ; du moins, si nous devons expliquer *revocatum* d'une manière rigoureuse, ce qui peut-être ne s'accorde guère avec la théorie principale de Wolf.

Homère et des poètes épiques plus récents¹. Depuis ce temps on a fait une étude approfondie des premières manifestations de la poésie (sagenpoesie - poésie des traditions populaires) chez d'autres nations ; et les critiques allemands en particulier, parmi lesquels ce genre de littérature a été le plus cultivé, l'ont choisi comme le seul terme de comparaison convenable pour les poèmes homériques. Cette poésie, consistant dans le plus grand nombre des cas en effusions courtes et sans art, avec peu de combinaisons réfléchies ou compliquées, a été admise par beaucoup de critiques comme une bonne règle à appliquer, quand il s'agit de mesurer les qualités de l'âge homérique, âge composé exclusivement d'orateurs, de chanteurs et d'auditeurs, et non de lecteurs et d'écrivains. Au lieu de l'admiration illimitée que l'on ressentait pour Homère, non seulement comme poète de détail, mais aussi comme constructeur d'une longue épopée, à l'époque où Wolf écrivit ses *Prolégomènes*, le ton de la critique passa à l'extrême opposé, et l'attention se fixa entièrement sur les défauts existant dans l'arrangement de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Tout ce que l'on y put trouver de symétrie ou de système dominant fut déclaré décidément post-homérique. C'est avec ces idées préconçues qu'Homère semble avoir été généralement étudié en Allemagne, pendant la génération qui suivit Wolf ; on admit habituellement la partie négative de sa théorie, bien qu'il n'y eût en aucune sorte le même accord au sujet du principe positif à lui substituer, à savoir, comment on devait expliquer l'histoire et la constitution actuelle des poèmes homériques. Pendant les dix dernières années cependant, une tendance contraire s'est manifestée ; la théorie de Wolf a été réexaminée et ébranlée par Nitzsch, qui, aussi bien que O. Müller, Welcker et autres savants, a fait revivre l'idée d'une unité homérique primitive, avec certaines modifications. Le changement dans l'opinion de Goethe, coïncidant avec cette nouvelle direction, est consigné dans un de ses derniers ouvrages². D'autre part, l'opinion originale de Wolf a été aussi reproduite dans les cinq dernières années, et fortifiée de plusieurs nouvelles observations sur le texte de l'*Iliade* par Lachmann.

Ainsi la question est encore controversée entre d'habiles critiques, et elle est probablement destinée à rester dans cet état. Car en vérité nos moyens d'information sont si limités, que personne ne peut produire d'arguments assez forts pour lutter contre des idées préconçues et contraires ; et on éprouve un sentiment pénible de défiance en lisant les expressions d'une persuasion égale et absolue avec lesquelles on a avancé les deux, conclusions opposées³. Nous

¹ V. Wolf, *Prolegg.*, c. 12, p. 43. *Nondum enim prorsus ejecta et explosa est eorum ratio, qui Homerum et Callituachum et Virgilium et Nonnum et Miltouum codem anime legunt, nec quid uniuscujusque ætas ferat, expendere legendo et computare laborant*, etc.

Ou peut voir une tentative semblable faite antérieurement pour expliquer les poèmes homériques par rapport à leur époque, dans le traité appelé *il vero Omero* de Vico, où l'on remarque beaucoup de pensées originales, mais peu d'érudition (*Opere di Vico*, éd. Milan, vol. V, p. 437-497). — On trouvera dans une récente dissertation publiée à Koenisberd - *Die Homerische Kritik von Wolf bis Grote* - par Dr Ludwig Friedländer, Berlin, 1853, une revue intéressante et instructive de la marche de la critique homérique pendant les cinquante dernières années, comprenant quelques nouveaux détails sur le développement successif des théories et de Wolf et de Lachmann. Le Dr Friedländer approuve plusieurs des opinions que je me suis hasardé à avancer relativement à la structure probable de l'*Iliade*, et il les appuie de nouvelles raisons personnelles.

² Dans le 46e volume de ses œuvres complètes, dans le petit traité *Homer, noch einmal* ; cf. G. Lame, *Ueber die Kyklischen Dichter* (Mainz., 1837), Préface, p. 6.

³ *Non esse totaux Iliadem aut Odysseam unius poetæ opus, ita extra dubitatioem positum puto, ut qui secus sentiat, eum non satis lectitasse illa carmina contendam*. (Godf. Hermann, *Præfat. ad Odys.*, Lips., 1825, p. 4.) V. le langage du même éminent critique dans son traité *Ueber Homer und Sappho, Opuscula*, vol. V, p. 74. Lachmann, après avoir découpé dans l'*Iliade* les 2.200 vers

n'avons rien qui puisse nous apprendre l'histoire de ces poèmes, si ce n'est les poèmes eux-mêmes. Non seulement nous ne possédons pas de renseignement indirect relativement à eux ou à leurs auteurs, mais nous n'avons personne qui nous dépeigne le peuple ni l'époque où ils ont pris naissance : nos connaissances relatives à la société homérique contemporaine sont recueillies exclusivement dans les compositions homériques elles-mêmes. Nous ne savons pas si d'autres poèmes, oui quels autres, les précédaient ou partageaient avec eux la faveur publique ; nous n'avons non plus rien de mieux que des conjectures pour déterminer soit les circonstances dans lesquelles ils étaient présentés aux auditeurs, soit les conditions auxquelles un barde de ce temps était tenu de satisfaire. De plus, sur tous ces points, l'époque de Thucydide¹ et de Platon ne semble pas avoir été mieux renseignée que nous ne le sommes, si ce n'est qu'ils pouvaient tirer partie des analogies des poèmes cycliques et d'autres épopées, qui dans bien des cas auraient fourni sans doute un secours précieux.

Néanmoins, il n'est point d'érudit adonné aux études classiques qui puisse se contenter, s'il n'a pas quelque opinion sur l'auteur de ces immortels poèmes. Plus les preuves que nous possédons sont défectueuses, plus il est essentiel que toutes ces preuves soient placées dans l'ordre le plus clair, et que leur rapport avec les points contestés soit distinctement compris à l'avance. Ces deux conditions semblent avoir été longtemps négligées dans tout le cours de la discussion homérique si prolongée.

Pour éclaircir le premier point : — Puisque le problème à résoudre comprend deux poèmes, le procédé naturel serait d'étudier d'abord le plus aisé des deux, puis d'appliquer les conclusions qu'on en tirerait comme moyen d'expliquer l'autre. Or l'Odyssée, à considérer son caractère d'ensemble, est incomparablement plus facile à comprendre que l'Iliade. Cependant la plupart des critiques d'Homère appliquent le microscope d'abord et dans le principe à l'Iliade.

Pour éclairer le second point : — Quelle preuve suffit pour réfuter la supposition que l'Iliade ou l'Odyssée soit un poème un dans l'origine et à dessein ? Nous la trouvons non pas simplement dans des lacunes et des contradictions

qui se trouvent compris entre le commencement du XI^e livre et le vers 590 du XV^e, en quatre chants *différant d'esprit au plus haut degré*, nous dit que quiconque regarde cette différence d'esprit comme peu considérable, quiconque ne la sent pas dès qu'elle est signalée, quiconque peut croire que les parties telles qu'elles existent maintenant appartiennent à une épopée construite artistement, *fera bien de ne plus s'occuper ni de ma critique ni de poésie épique, parce qu'il est trop faible pour y comprendre quelque chose*. *Fernere Betrachtungen Ueber die Ilias : Abhandl. Berlin. Académie*, 1811, page 18, paragr. 23.

Au contraire, Ulrici, après avoir montré (ou tenté de montrer) que la composition d'Homère satisfait parfaitement, en général, à toutes les exigences d'une épopée faite selon les règles de l'art, ajoute que cela frappera immédiatement tous ceux qui ont quelque sentiment de la symétrie artistique ; mais pour ceux auxquels manque ce sentiment, il n'y a pas de démonstration concluante à leur fournir. Toutefois il avertit ces derniers qu'ils ne doivent pas nier l'existence de ce que leur vue à courte portée ne peut distinguer ; car on ne peut rendre claires pour des enfants toutes les choses que d'un coup d'œil pénètre l'homme mûr (Ulrici, *Geschichte des Griechischen Epos*, Part. I, ch. 7, p. 260-261). Lire aussi Payne Knight, *Prolog.*, c. 27, sur la folie de l'école de Wolf, évidente même pour l'*homunculus e trivio*. — J'ai le malheur de ne partager l'opinion ni de Lachmann ni d'Ulrici ; car il me semble que c'est une erreur de mettre l'Iliade et l'Odyssée sur le même pied, comme le fait Ulrici, et comme d'autres le font trop fréquemment.

¹ Platon, Aristote et leurs contemporains en général lisent les portions les plus suspectes des poèmes homériques comme véritables (Nitzsch, *Plan und Gang der Odyssee*, dans la préface de son second volume de *Commentaires sur l'Odyssée*, p. 60-61.) Thucydide admet l'*Hymne à Apollon* comme une composition de l'auteur de l'*Iliade*.

particulières, quelque considérables et nombreuses qu'elles soient, mais plutôt dans la prépondérance que les preuves d'une simple réunion accidentelle ont sur les autres preuves d'un ajustement intentionnel, répandues dans tout le cours du poème. Car le poète — ou les poètes qui y ont coopéré, s'il y en a plus d'un — peut avoir voulu composer un tout harmonieux, mais avoir réalisé son intention d'une manière incomplète et laissé des fautes partielles ; ou peut-être les vers contradictoires peuvent s'être glissés par suite de la corruption du texte. Un examen de tout le poème est nécessaire pour déterminer la question ; et on n'a pas toujours non plus songé à cette nécessité.

S'il était arrivé que l'Odyssée nous eût été conservée seule, sans l'Iliade, je pense que le débat relatif à l'unité homérique ne se serait jamais élevé. Car la première est, dans mon opinion, remplie presque depuis le commencement jusqu'à la fin de marques d'un ajustement fait à dessein ; et les fautes spéciales qu'ont signalées Wolf, W. Müller et B. Tiersch¹, dans le but de réfuter une telle unité d'intention, sont si peu nombreuses et de si peu d'importance, qu'elles auraient été universellement regardées comme de simples exemples de précipitation ou d'inhabileté de la part du poète, si elles n'avaient pas été soutenues par l'artillerie beaucoup plus puissante dirigée contre l'Iliade. Ces critiques, après avoir posé leurs présomptions générales contre l'antiquité de la longue épopée, expliquent leurs principes en exposant la foule de défauts et de lacunes qui se trouvent dans l'Iliade, et puis ils pensent qu'il suffit de pouvoir montrer un petit nombre de défauts semblables dans l'Odyssée, comme si l'unité homérique brisée dans la première établissait naturellement une nécessité semblable par rapport à la seconde ; et leur manière de procéder, contraire à la règle posée plus haut, place le problème le plus difficile au premier plan comme moyen de solution pour le plus aisé. Nous ne pouvons guère nous étonner cependant qu'ils aient appliqué dans le principe leurs observations à l'Iliade, puisque, dans l'opinion de tous, c'est des deux poèmes le plus remarquable, le plus frappant, celui qui fait le plus d'impression, et que le caractère d'Homère est plus intimement identifié avec l'Iliade qu'avec l'Odyssée. Ceci peut servir à expliquer la marche suivie ; mais quoi qu'il en soit du mérite poétique comparatif, il n'en est pas moins vrai que, comme agrégat, l'Odyssée est plus simple et plus facilement comprise, et pour cela devrait venir la première dans l'ordre d'analyse.

Or, en considérant l'Odyssée en elle-même, les preuves d'une unité de plan ne semblent nullement équivoques et peuvent se trouver partout. On peut suivre depuis le premier livre jusqu'au vingt-troisième une structure préméditée et une concentration d'intérêt sur un seul héros principal dans des circonstances bien définies. Odysseus est toujours, soit directement, soit indirectement, maintenu devant le lecteur comme un guerrier revenant couvert de l'abondante gloire acquise à Troie, exposé à toutes sortes de maux prolongés pendant son retour vers sa patrie, à laquelle toute son âme aspire si vivement qu'il refuse même l'immortalité offerte par Kalypsô ; en outre, exposé, même après son retour, aux dommages aussi bien qu'aux insultes de la part des prétendants, qui pendant longtemps ont pillé ses biens et déshonoré sa maison ; mais enfin obtenant, `en unissant la valeur à la ruse, une vengeance signalée qui lui rend tout ce qu'il avait perdu. Tous les personnages et tous les événements dans le poème concourent au développement de ce plan principal : et l'action divine, nécessaire

¹ Bernhard Thiersch, *Ueber das Zeitalter und Vaterland des Homer* (Halberstadt 1832), *Einleitung*, p. 4-18.

pour satisfaire le sentiment de l'homme homérique, est représentée par Poseidon et Athênê, et procède dans ces deux cas de dispositions se rapportant directement à Odysseus. Pour apprécier l'unité de l'Odyssée, nous n'avons qu'à lire les objections faites contre celle de l'Iliade, surtout à propos du long intervalle de temps qu'Achille est loin non seulement de la scène, mais de la mémoire, ainsi qu'au sujet du rôle saillant et indépendant d'Ajax, de Diomédès et d'autres héros. Jusqu'à quel point sommes-nous autorisés à induire de là l'absence d'une unité préméditée dans l'Iliade ? C'est ce que nous examinerons tout à l'heure : niais il est certain que la constitution de l'Odyssée sous ce rapport démontre partout la présence d'une telle unité. Quel que puisse être l'intérêt attaché à Penelopê, à Telemachos ou à Eumæos, nous ne les détachons jamais de la personne d'Odysseus à laquelle ils sont liés. Ce n'est pas le moment de recueillir les marques nombreuses d'habile structure dispersées dans tout ce poème ; niais il peut ne pas être sans importance de faire remarquer que la catastrophe finale réalisée dans le vingt-deuxième livre, le meurtre des prétendants dans la maison même qu'ils profanaient, est signalée distinctement et d'une manière saillante dans le premier et le second livre, promise par Tirésias dans le onzième, par Athênê dans le treizième, et par Héléne, dans le quinzième, et mûrie insensiblement par une série de préliminaires appropriés, dans le cours des huit livres qui précèdent sa venue¹. En effet, ce qui est surtout évident, et ce qui a souvent été mentionné dans l'Odyssée, c'est le cours égal et du récit et des événements ; c'est l'absence de ces alternatives dans l'intérêt qui grandit et tombe tour à tour, ce qui est assez manifeste dans l'Iliade.

Pour combattre ces preuves d'unité, on devrait au moins produire quelques cas frappants d'incohérence ou de contradiction se présentant parfois. Mais il est remarquable combien petit est le nombre de preuves contraires que l'on peut trouver, bien que les arguments de Wolf, de W. Müller et de B. Thiersch en aient tant besoin. Ils n'ont découvert qu'un seul exemple d'un manque d'accord incontestable dans les parties, à savoir le nombre de jours occupés par l'absence de Telemachos à Pylos et à Sparte. Pour mettre ses actes en harmonie chronologique avec ceux d'Odysseus, et expliquer la première rencontre du père et du fils dans l'étable à porcs d'Eumæos, on devait néanmoins supposer qu'il avait continué à être l'hôte de Menelaos pendant trente jours, bien qu'il eût été représenté comme très pressé de partir et refusant les invitations pressantes qu'on lui faisait de prolonger son séjour. Il y a là sans aucun doute une inexactitude — c'est ainsi que Nitzsch l'appelle², et, je crois, justement — de la part du poète, qui n'a pas prévu et n'a pas subi, dans les temps anciens, un examen si rigoureux, inexactitude qui n'a certainement rien de surprenant : ce qu'il y a réellement d'étonnant, c'est qu'elle soit presque seule, et qu'il n'y en ait pas d'autre dans le poème.

Or c'est un des points principaux sur lesquels Mr. Muller et B. Thiersch appuient leur théorie : ils expliquent la confusion chronologique en supposant que le voyage de Telemachos à Pylos et à Sparte formait le sujet d'une épopée distincte dans l'origine (comprenant les quatre premiers livres et une partie du quinzième), et

¹ Cf. I, 295 ; II, 145 ; XI, 118 ; XIII, 395 ; XV, 178 ; et XIV, 162.

² Nitzsch, *Plan und Gang der Odyssee*, p. 43, mis en tête du second vol. de son Commentaire sur l'Odyssée.

Les chapitres 22-27 des Prolégomènes de M. Knight ont de l'intérêt dans le même but ; ils montrent les *homines rudes et agrestes* de ce temps comme d'excellents juges de ce qui tombait sous leurs sens et sous leur observation, mais insoucians, crédules, ne s'inquiétant pas de contradictions, dans des sujets qui ne frappaient que les yeux de leur esprit.

incorporée de seconde main au reste du poème. Et ils considèrent cette idée comme confirmée en outre par la double assemblée des dieux (au commencement du premier livre aussi bien que du cinquième), qu'ils traitent de répétition maladroite, qui n'aurait pu former une partie d'un dessein primitif d'un poète épique quelconque. Mais ici ils n'échappent à une petite difficulté que pour se jeter dans une autre plus grande ; car, il est impossible de comprendre comment les quatre premiers livres et une portion du quinzième ont jamais pu constituer une épopée distincte, puisque les aventurés de Telemachos n'ont de fin satisfaisante qu'au moment où elles se rencontrent avec celles de son père, quand la réunion et la reconnaissance inattendues ont lieu sous le toit d'Eumæos, et qu'aucun poème épique n'a jamais pu décrire cette réunion et cette reconnaissance sans expliquer en quelque sorte comment Odysseus vint là. De plus, les deux premiers livres de l'Odyssee posent distinctement le fondement de la catastrophe finale du poème ; ils y reportent l'attente, en traitant Telemachos comme un personnage subordonné, et son expédition comme simplement faite en vue d'un résultat ultérieur. Je ne peux pas non plus accorder à W. Müller que l'on pourrait bien supposer que l'Odyssee réelle commence par le cinquième livre. Au contraire, la mise en scène des prétendants et de l'agora d'Ithakê, qui nous est présentée au second livre, est absolument essentielle à la complète intelligence des livres postérieurs au treizième. Les prétendants sont des personnages beaucoup trop importants dans le poème pour que nous puissions admettre qu'ils soient introduits pour la première fois d'une manière aussi simple que nous le lisons dans le seizième livre ; en effet, les allusions que font en passant Athênê (XIII, 310, 375) et Eumæos (XIV, 41, 81) aux prétendants font présupposer qu'ils sont connus du lecteur.

Enfin on peut montrer que la double discussion des dieux, au commencement du premier et du cinquième livre, et la double intervention d'Athênê, loin d'être une répétition inutile, s'accordent parfaitement et avec les véritables conditions épiques et avec l'unité du poème¹. Car, bien que le dénouement final et l'organisation des mesures à prendre contre les prétendants dussent être accomplis par Odysseus et Telemachos réunis, cependant la marche et les aventures des deux personnages sont essentiellement distinctes, jusqu'au moment de leur rencontre dans la demeure d'Eumæos. Mais, selon les idées religieuses de l'ancienne épopée, la direction suprême d'Athênê était nécessaire au salut et au succès de tous les deux. Sa première intervention réveille et inspire le fils, sa seconde amène la délivrance du père ; elle établit un point de contact et une origine commune entre deux lignes d'aventures auxquelles la déesse prend le plus vif intérêt, mais qui sont nécessairement tenues séparées pour un temps, afin de coïncider au moment convenable.

On verra ainsi que l'agora des dieux, deux fois répétée dans l'Odyssee, en ramenant comme elle le fait à un seul et même agent divin ce double point de départ qui est essentiel au dessein du poème, s'accorde mieux avec la supposition d'une unité préméditée qu'avec celle de parties distinctes et indépendantes. Et assurément la manière dont Telemachos et Odysseus, tous deux par des voies différentes, sont amenés à se rencontrer et à se réunir dans

¹ W. Müller n'est pas exact en disant que, dans la première assemblée des dieux, Zeus promet quelque chose qu'il n'accomplit pas : Zeus ne promet pas d'envoyer Hermès comme messager à Kalypsô, dans le premier livre, bien qu'Athênê le presse de le faire. Il faut, en effet, insister deux fois auprès de Zeus avant qu'il ordonne à Kalypsô de relâcher Odysseus ; mais il avait déjà fait entendre, dans le premier livre, qu'il éprouvait une grande difficulté à protéger le héros, à cause de la colère manifestée contre lui par Poseidôn.

la demeure d'Eumæos, indique non seulement une combinaison, mais encore une combinaison très habile. Il est inutile de faire remarquer le caractère si intéressant d'Eumæos, rendu utile comme point de ralliement, bien que de différentes manières et pour le père et pour le fils, outre la sympathie qu'il inspire lui-même.

Si l'Odyssée n'est pas une dans l'origine, de quelles parties indépendantes pouvons-nous imaginer qu'elle fût composée ? A cette question il est difficile de trouver une réponse satisfaisante ; car la supposition que Telemachos et ses aventures peuvent jadis avoir formé le sujet d'une épopée distincte, séparément d'Odysseus, semble ne pas s'accorder avec tout le caractère de ce jeune homme tel qu'il est dans le poème, ni avec les événements auxquels on lui fait prendre part. Nous pourrions plutôt imaginer une division des aventures d'Odysseus lui-même en deux parties, l'une contenant ses courses errantes et son retour, l'autre renfermant les mauvais traitements qu'il reçoit des prétendants et son triomphe final. Mais, bien que l'un ou l'autre de ces deux sujets eût pu fournir un poème séparé, il est néanmoins certain que, tels qu'ils sont présentés dans l'Odyssée, le premier ne peut être séparé du second. Le simple retour d'Odysseus, tel qu'il existe maintenant dans le poème, ne satisferait personne comme conclusion finale, tant que les prétendants restent en possession de sa maison et empêchent sa réunion avec son épouse. Tout poème traitant séparément ses courses errantes et son retour aurait dû représenter sa réunion avec Penelopê et son rétablissement dans sa maison comme suivant naturellement son arrivée à Ithakê, en s'occupant peu ou point des prétendants. Mais ce serait mutiler d'une manière capitale le récit épique actuel, qui considère la présence des prétendants au logis comme une partie essentielle de la destinée du héros si malheureux, non moins que ses naufrages et ses épreuves sur mer. Par suite de la malédiction de Polyphêmos exécutée par Poseidôn, son retour (pris séparément) est destiné d'avance à être différé longtemps, à être misérable, solitaire, et à finir par la ruine de sa maison, ruine qui l'attend à son arrivée¹ ; et ainsi est posé, dans le récit même de ses courses errantes, le fondement d'une nouvelle série d'événements qui doivent lui arriver après son arrivée à Ithakê. Il n'y a pas de temps d'arrêt que l'on puisse justifier entre le moment où Odysseus part de Troie et celui où il est rendu finalement à sa maison et à son épouse. On peut, il est vrai, élargir la distance qui sépare ces deux événements en accumulant de nouveaux malheurs et de nouveaux obstacles, mais on ne peut en considérer aucune partie séparée autrement que comme une fraction du tout. Le commencement et la fin sont ici les points fixes nécessaires à la création du poème épique, bien que les événements intermédiaires puissent être conçus comme variables, plus ou moins nombreux ; de sorte que l'on peut dire avec raison que la conception du tout précède à la fois et régit celle des parties qui le composent.

Le résultat général d'une étude de l'Odyssée peut être arrêté comme il suit : 1° Le poème, dans son état actuel, montre d'une manière non équivoque un ajustement de parties et une continuité de structure, qu'il soit l'œuvre d'un seul poète ou de plusieurs travaillant de concert ; peut-être est-il de formation secondaire, et composé d'une Odyssée préexistante de dimensions moins considérables ; mais, s'il en est ainsi, les parties de l'ensemble plus petit doivent avoir été refondues de manière à devenir des membres proportionnés au plus grand, et nous ne pouvons en aucune sorte les reconnaître. 2° Le sujet du

¹ *Odyssée*, IX, 531.

poème non seulement ne vient pas à l'appui de la possibilité de l'hypothèse de Wolf, mais elle va même jusqu'à l'exclure. Les événements qu'il renferme, île peuvent être arrangés de manière à avoir composé plusieurs épopées antérieures et indépendantes, pour être réunis ensuite et former l'agrégat actuel. Ses auteurs ne peuvent avoir été de simples compilateurs de matériaux préexistants, tels que Pisistrate et ses amis ; ils doivent avoir été poètes, et capables de transformer le sujet tel qu'ils le trouvaient en un ouvrage nouveau et agrandi par leur travail personnel. L'époque où ce long poème, de tant de milliers de vers, fut changé en un agrégat continu, ne peut pas non plus être séparée de l'ancien temps créateur et inspiré de l'épopée grecque.

En arrivant à de telles conclusions par les preuves intrinsèques de l'*Odyssée*¹, nous pouvons, par analogie, les appliquer à l'*Iliade*. Nous apprenons ainsi quelque chose touchant le caractère et les qualités de cet âge reculé qui n'a pas laissé d'autres souvenirs que ces deux poèmes. De longues épopées continues (font remarquer ceux qui soutiennent les idées de Wolf), présentant une structure, conforme aux règles de l'art, sont incompatibles avec les qualités d'une époque grossière et qui n'écrit pas. De telles épopées (pouvons-nous répondre) ne sont pas incompatibles avec l'époque primitive des Grecs, et l'*Odyssée* en est une preuve ; car, dans ce poème, la production de l'ensemble et la composition des parties doivent avoir été simultanées. L'analogie que présente l'*Odyssée* nous permet de repousser cette idée préconçue, avec laquelle beaucoup d'ingénieux critiques commencent l'étude de l'*Iliade*, et qui les amène à expliquer toutes les incohérences de la dernière en la brisant en unités plus petites, comme si de courtes épopées étaient les seules manifestations du pouvoir poétique que l'époque admit. On ne devrait pas balancer à reconnaître un dessein dominant et une unité préméditée de parties, en tant que les parties elles-mêmes indiquent une telle conclusion.

Que l'*Iliade* ne soit pas aussi essentiellement une que l'*Odyssée*, c'est ce que tout le monde accorde. Elle renferme un beaucoup plus grand nombre d'événements et, ce qui est plus important encore, un plus grand nombre de personnages saillants ; le titre très indéterminé qu'elle porte, comparé avec le caractère spécial du nom *Odyssée*, marque tout de suite la différence. Les parties se détachent du tout d'une manière plus apparente et souffrent plus facilement qu'on les sente et qu'on les apprécie en récits détachés. Nous pouvons ajouter aussi qu'elle est d'une exécution plus inégale que l'*Odyssée*, souvent elle s'élève à un beaucoup plus haut degré de grandeur, mais aussi parfois elle est plus humble ; le récit n'émeut pas toujours sans interruption ; clés incidents surviennent sans motif plausible, et nous ne pouvons pas non plus fermer les yeux à des preuves d'incohérence et de contradiction.

Jusqu'à un certain point l'*Iliade* donne lieu. à toutes ces remarques, bien que Wolf et Wilhelm Müller, et surtout Lachmann, exagèrent beaucoup le cas. Et de là est née l'hypothèse qui traite les parties dans leur état primitif comme des poèmes entiers, séparés, indépendants' les uns des autres, sans liens entre eux, et ramenés à l'unité seulement par la pensée ultérieure d'une époque suivante, et qui quelquefois même regarde ces mêmes poèmes non plus comme entiers, mais comme des agrégats formés de fragments encore plus petits, courtes

¹ Wolf admet, dans les termes les moins équivoques, la structure bien liée et pleine d'art de l'*Odyssée*. A cette évidence intrinsèque positive, il oppose la présomption générale qu'il n'est pas possible qu'un tel art de construire ait appartenu à un poète du temps d'Homère (*Prolegomena*, p. 118-120 ; cf. 112.)

épopées résultant de la réunion de chants plus courts encore. Or ces raisonnements n'ont quelque plausibilité qu'autant que l'on considère les différences comme le cas le plus général. Mais, en réalité, il n'en est pas ainsi ; car il n'est pas moins vrai qu'il y a des parties considérables de l'Iliade qui présentent des preuves positives et incontestables de cohérence comme antécédents et comme conséquents, bien que nous soyons parfois embarrassés par des contradictions de détail. S'occuper de ces dernières est une portion des devoirs d'un critique. Mais il ne doit pas considérer l'Iliade comme si la contradiction régnait partout d'un bout à l'autre de ses parties ; car on peut distinguer dans plus de la moitié du poème de la cohérence entre les parties, un ordre symétrique dans leur succession.

Or la théorie de Wolf explique les lacunes et les contradictions dans tout le cours du récit, mais elle n'explique rien de plus. Si (comme le pense Lachmann) l'Iliade consistait primitivement en seize chants ou petits poèmes épiques indépendants — les seize chants de Lachmann ne vont que jusqu'au XXIIe livre, ou jusqu'à la mort d'Hectôr, et deux autres chants auraient été admis pour le XXIIIe et le XXIVe livre —, non seulement composés par différents auteurs, mais par chacun d'eux¹ sans aucune intention de les réunir avec le reste, nous n'avons alors aucun droit d'attendre une continuité intrinsèque quelconque entre eux, et toute cette continuité que nous y trouvons aujourd'hui doit être d'origine étrangère. Où devons-nous chercher cette origine ? Lachmann suit Wolf en attribuant tout le travail de construction à Pisistrate et à ses associés, à une époque où l'on admet qu'était éteinte la faculté épique créatrice. Mais, d'après cette supposition, Pisistrate (ou ses associés) a dû faire beaucoup plus que d'omettre, de transposer et d'interpoler çà et là ; il a dû presque aller jusqu'à récrire le poème entier. Un grand pontife aurait pu refondre des chants séparés préexistants pour en faire un seul ensemble compréhensif, mais les simples arrangeurs ou compilateurs n'auraient pas été capables d'accomplir cette tâche ; et nous restons ainsi sans aucun moyen d'expliquer ce degré de continuité et de cohérence qui se trouve dans une portion si considérable de l'Iliade, bien qu'elle n'existe pas dans le tout. L'idée floue le poème tel que nous le lisons est formé de parcelles qui, dans l'origine, n'étaient pas destinées aux places qu'elles occupent actuellement, nous jette dans de nouvelles et inextricables difficultés, quand nous cherchons à éclaircir soit le mode de leur réunion, soit le degré d'unité qui y existe².

¹ Lachmann semble admettre un seul cas dans lequel le compositeur d'un seul chant déclare connaître un autre chant, et manifeste une disposition à donner ce qui en formera la suite. Son quinzième chant (*Patrokleia*) va depuis XV, 592 jusqu'à la fin du 17e livre : le seizième chant (comprenant les quatre livres suivants, à partir du 18 jusqu'au 22 inclusivement), est une continuation du quinzième, mais par un poète différent. (*Fernere Betrachtungen über die Ilias, Abhandl. Berlin. Acad.*, 1841, sect. XXVI, XXVIII, XXIX, p. 24, 34, 42.)

Admettre ainsi un ajustement prémédité dans une certaine mesure rompt l'intégrité de l'hypothèse de Wolf.

² Les défenseurs de la théorie de Wolf paraissent sentir les difficultés dont elle est entourée ; car leur langage est indécis quand ils parlent de ces parcelles constitutives qu'ils supposent être les premières. Parfois Lachmann nous dit que les morceaux primitifs étaient une poésie beaucoup plus belle que l'Iliade telle que nous la lisons aujourd'hui ; à un autre moment, il avoue qu'on ne peut maintenant découvrir ce qu'ils étaient dans l'origine : même il admet en outre (comme nous l'avons fait remarquer dans la note précédente) que le poète du seizième chant avait connaissance du quinzième.

Mais si l'on accorde que les chants constitutifs originaux étaient composés, bien que par des poètes différents, de telle sorte que les plus récents étaient adaptés aux plus anciens, avec plus ou moins d'adresse et de bonheur, ceci nous amène à des conditions du problème totalement différentes. C'est un abandon virtuel de l'hypothèse de Wolf, que Lachmann cependant a l'intention de

Welcker, Lange et Nitzsch¹ considèrent les poèmes homériques comme représentant un second pas en avant dans la marche de la poésie populaire. D'abord vient l'âge de chants narratifs de peu d'étendue ; puis, quand ils se sont multipliés, s'élèvent des esprits habiles à construire qui refondent un grand nombre de ces chants et les réunissent en un agrégat plus considérable conçu sur quelque plan qui leur est personnel. L'âge de l'épos est suivi par celui de l'épopée ; ce sont de courtes effusions spontanées préparant la voie au génie architectonique du poète et lui fournissant des matériaux. Les auteurs mentionnés ci-dessus supposent en outre que l'épopée antérieure à Homère renfermait une grande quantité de ces chants plus petits, fait qui n'admet pas de preuve, mais qui semble appuyé par quelques passages d'Homère, et qui, en lui-même, n'a rien d'improbable. Mais en passant de tels chants, tout nombreux qu'on suppose qu'ils aient été, à un poème bien combiné et continu, on arrive, dans l'histoire intellectuelle de la nation, à une époque qui implique des qualités d'esprit d'un ordre plus élevé que celles dont dépendent les chants eux-mêmes. On ne doit pas non plus croire que les matériaux passent sans altération de leur état primitif d'isolement à leur second état de combinaison. Ils doivent nécessairement être refondus et subir un travail d'agencement qui est le génie même du poète qui les organise ; nous ne pouvons pas non plus espérer, en les connaissant seulement tels qu'ils existent dans la seconde phase, deviner jamais ce qu'ils étaient dans la première. Telle est, à mon avis, la juste conception de l'époque homérique, un esprit poétique propre à organiser, conservant encore cette fraîcheur d'observation et cette vivacité de détails qui constituent le charme de la ballade.

On ne gagne rien en étudiant l'Iliade comme un amas de fragments jadis indépendants les uns des autres ; on ne peut démontrer qu'aucune partie du poème ait jamais été ainsi, et la supposition amène des difficultés plus grandes que celles qu'elle écarte. Mais il n'est pas nécessaire d'affirmer que le poème entier, tel que nous le lisons aujourd'hui, appartenait au plan primitif et préconçu². Sous ce rapport, l'Iliade produit sur mon esprit une impression tout autre que l'Odyssée. Dans ce dernier poème, les caractères et les incidents sont moins nombreux, et le plan entier paraît être d'un seul jet, depuis le commencement jusqu'à la mort des prétendants : aucune des parties lie semble avoir été composée séparément et insérée par voie d'addition dans un poème

défendre, et qu'il défend avec talent : mais cette défense n'a pas d'autre effet, à mes yeux, que de montrer la faiblesse qui y est inhérente en la ramenant à quelque chose de détaillé et de positif. J'ajouterai, à propos de ses dissertations, si instructives comme examen microscopique du poème : 1. que je me trouve constamment en désaccord avec ce sentiment critique, sous l'empire duquel il retranche des parties comme interpolations, et découvre des traces de la main de poètes distincts ; 2. que ses objections contre la continuité du récit s'appuient souvent sur des vers que les anciens scholiastes et M. Payne Knight avaient déjà déclarés être des interpolations ; 3. que telles de ses objections qui s'appuient sur des vers incontestés, peuvent recevoir, dans un grand nombre de cas, une réponse complète et satisfaisante.

¹ Lange, dans sa lettre à Goethe, *Ueber die Einheit der Iliade*, p. 33 (1826) ; Nitzsch, *Historia Homerica*, fascic. 2. *Præfat.*, p. X.

² Même Aristote, le grand fondateur de la célébrité d'Homère, sous le rapport de l'agrégation épique, trouva quelques occasions (à ce qu'il semble) dans lesquelles il fut obligé de se contenter d'excuser simplement le poète, sans l'admirer (*Poétique*, 44)

Et Hermann fait observer avec justesse, dans son ingénieux traité, *De Interpolationibus Homerica* (*Opuscula*, tom. V, p. 53) : *Nisi admirabilis illa homericorum carminum suavitas lectorum animos quasi incantationibus quibusdam captos teneret, non tam facile delitescerent, quæ accuratius considerata, et molto minus apte quam quis jure postulet composita esse apparere necesse est.* — Ce traité contient sur la structure de l'Iliade un grand nombre de critiques dont quelques-unes sont très fondées, bien qu'il y en ait beaucoup que je n'adopte pas.

plus petit existant antérieurement. Mais l'Iliade, au contraire, offre l'apparence d'un édifice construit sur un plan comparativement resserré et agrandi postérieurement par des additions successives.

Le premier livre avec le huitième, et les livres à partir du onzième jusqu'au vingt-deuxième inclusivement, semblent former la première organisation du poème, proprement alors une Achilléïs ; le vingt-troisième et le vingt-quatrième livre sont peut-être des additions faites au bout de ce poème primitif, et qui n'en font rien de plus qu'une Achilléïs agrandie. Mais les livres à partir du second jusqu'au septième inclusivement, avec le dixième, sont d'un caractère plus large et plus compréhensif, et transforment l'Achilléïs en une Iliade¹. Le frontispice primitif, sur lequel sont inscrits la colère d'Achille et ses conséquences directes, reste encore après qu'il a cessé de s'appliquer à tout le poème. Toutefois les parties ajoutées ne sont pas nécessairement inférieures en mérite au poème original : il s'en faut tellement, que dans leur nombre se trouvent quelques-uns des plus nobles efforts de l'épopée grecque. Elles ne sont pas non plus d'une date plus récente que les parties originales ; à parler rigoureusement, elles devraient être un peu plus récentes, mais elles appartiennent à la même génération et au même état de société que l'Achilléïs primitive. Ces conditions sont nécessaires pour séparer différentes questions qui, dans les discussions de critique homérique, ne sont que trop souvent confondues.

Si l'on prend ces portions du poème qui, selon moi, ont constitué l'Achilléïs primitive, on trouvera que la suite d'événements qu'elles contiennent est plus rapide, moins brisée et plus intimement liée comme cause et effet que dans les autres livres. Heyne et Lachmann, en effet, avec d'autres critiques opposants, se plaignent que l'action y est trop pressée et hâtée, puisqu'il ne se passe qu'un seul jour depuis le commencement du onzième livre jusqu'au milieu du dix-huitième, sans aucune halte sensible dans la marche pendant une partie si considérable du voyage. De même Lachmann admet que ces chants séparés, qu'on trouverait, selon lui, en découpant l'Iliade entière, ne peuvent être détachés avec la même rigueur, dans les livres qui suivent le, onzième, que dans ceux qui le précèdent². Il n'y a qu'un seul temps d'arrêt réel depuis le onzième livre jusqu'au vingt-deuxième, la mort de Patroklos ; et cette mort ne peut jamais (se concevoir comme la fin d'un poème séparé³, bien que ce soit dans le développement de l'Achilléïs une phase capitale, qui amène l'entière révolution opérée dans le caractère d'Achille, révolution essentielle au but du poète. Ce serait une erreur d'imaginer qu'il a pu jamais exister un poème séparé appelé

¹ Pour ce qui concerne les livres à partir du second jusqu'au septième inclusivement, j'admets les remarques de Wilhelm Müller, *Homerische Vorschule*, ch. 8, p. 116-118.

² Lachmann, *Fernere Betrachtungen über die Ilias*, *Abhandlungen Berlin. Acad.*, 141, p. 4.

Après avoir signalé certaines différences qui, selon lui, prouvent que différentes mains y ont travaillé, il ajoute : *Néanmoins nous devons avoir soin de ne pas regarder les chants constitutifs isolés de cette partie du poème comme étant distincts et séparables au même degré que ceux de la première moitié ; car tous d'un accord unanime s'entendent sur une seule circonstance particulière, qui, par rapport au récit de l'Iliade, n'est pas moins importante même que la colère d'Achille, à savoir que les trois héros les plus distingués, Agamemnon, Odysseus et Diomède, sont tous mis hors de combat pendant la durée des batailles.* — Importante pour le récit de l'Achilléïs, dirais-je, non pour celui de l'Iliade. Cette remarque de Lachmann jette un grand jour sur la distinction à établir entre le poème original et le poème agrandi.

³ J'avoue mon étonnement de voir qu'un homme d'autant de génie et d'une pensée si puissante que M. Benjamin Constant ait imaginé que l'Iliade originale avait eu pour fin la mort de Patroklos, par la raison qu'alors Achille se réconcilie avec Agamemnon. V. l'examen du livre de Benjamin Constant, *De la Religion*, etc., par O. Müller, dans les *Kleine Schriften* de ce dernier, vol. II, p. 74.

Patrokleia, bien qu'une partie de l'Iliade fût désignée par ce nom ; car Patroklos n'a pas de position indépendante : il est attaché à Achille en qualité d'ami et de compagnon, mais rien de plus ; il est à son égard dans un état (le dépendance comme Telemachos vis-à-vis d'Odysseus. Et la manière dont Patroklos est traité dans l'Iliade est, à mon avis, la combinaison la plus habile et la plus adroite du poème, celle qui se rapproche le plus du tissu pur de l'Odyssee¹.

Le grand et capital malheur qui abat la force des Grecs et les rend incapables de se défendre sans Achille, c'est l'impuissance de combattre à laquelle sont réduits par des blessures Agamemnon, Diomède et Odysseus : de sorte que la défense du rempart et des vaisseaux n'est plus laissée qu'à des héros de second ordre (Ajax seul excepté), tels qu'Idomeneus, Leonteus, Polypète, Merionès, Menelaos, etc. Or il est à remarquer que tous ces trois chefs de premier ordre sont dans toute leur force au commencement du onzième livre : tous les trois sont blessés dans la bataille que décrit ce livre et au commencement de laquelle Agamemnon est rempli d'ardeur et de courage.

Rien ne peut être plus frappant que la manière dont Homère concentre notre attention dans le premier livre sur Achille comme étant le héros, sur sa querelle avec Agamemnon, et sur les malheurs présentés comme devant en résulter pour les Grecs, grâce à l'intercession de Thetis auprès de Zeus. Mais les incidents traités depuis le commencement du second livre jusqu'au combat entre Hécube et Ajax au septième, quelque animés et intéressants qu'ils soient, ne font rien pour réaliser cette promesse. Ils offrent un splendide tableau de la guerre de Troie en général, et éminemment approprié à ce titre plus étendu sous lequel ce poème est devenu immortel ; mais les conséquences de la colère d'Achille ne paraissent pas avant le huitième livre. Le dixième livre, ou Doloneia, est aussi une partie de l'Iliade, radis non de l'Achilléis ; tandis que le neuvième livre ne semble une addition postérieure, nullement en harmonie avec ce grand courant de l'Achilléis qui coule depuis le onzième livre jusqu'au vingt-deuxième. On devrait lire le Huitième livre comme étant en connexion immédiate avec le onzième, afin de voir la structure de ce qui semble être l'Achilléis primitive ; car il y a plusieurs passages, dans le onzième livre et les suivants², qui prouvent que le poète qui

¹ Il paraît comme le médiateur entre Achille insulté et les Grecs, manifestant des sympathies bienveillantes pour ces derniers sans renoncer à sa fidélité à l'égard du premier. Machaon blessé, objet d'intérêt pour tout le camp, étant ramassé du champ de bataille par Nestor, Achille de son vaisseau l'aperçoit de loin et envoie Patroklos s'informer si c'est réellement Machaon ; ce qui permet à Nestor d'exposer à Patroklos le déplorable état de l'armée grecque, comme un motif pour l'engager ainsi qu'Achille à reprendre les armes. La pitié de Patroklos est puissamment excitée, et il se hâte d'appuyer auprès d'Achille sur la nécessité urgente de secourir les Grecs, quand il rencontre Eurypylos se traînant hors du champ de bataille, affaibli par une cruelle blessure et implorant son aide. Il soutient le guerrier blessé en le ramenant à sa tente, et lui donne les soins que réclament ses souffrances ; mais, avant que cette opération soit terminée complètement, l'armée grecque a été totalement repoussée, et les Troyens sont sur le point de mettre le feu aux vaisseaux ; alors Patroklos court annoncer à Achille le terrible péril qui les menace tous, et réussit à obtenir de lui la permission de combattre à la tête des Myrmidons. La manière dont Patroklos est maintenu en vue de l'auditeur, comme prélude de sa brillante mais si courte apparition lorsqu'il s'avance en armes, le contraste entre sa douceur caractéristique et la férocité d'Achille, l'enchaînement naturel de circonstances qui font de lui un moyen de réconciliation du côté de son ami offensé, et de salut pour ses compatriotes en péril, tous ces traits présentent une habileté épique dans l'auteur de l'Achilléis primitive, à un degré tel qu'on ne trouve rien de comparable dans les livres de l'Iliade qui ont été ajoutés.

² Remarquez, par exemple, les passages suivants :

1. Achille, debout sur la proue de son vaisseau, voit toute l'armée grecque défaits par les Troyens ; il voit aussi Nestor ramenant du champ de bataille sur son char un guerrier blessé. Il envoie Patroklos savoir quel est ce blessé (XI, 607). Heyne, dans son commentaire, demande, assez

naturellement : *Poenituerat igitur asperitatis erga priorem legationem, an homo arrogans expectaverat alteram ad se missum iri ?* Je réponds : Ni l'un ni l'autre ; les mots donnent à entendre qu'il n'avait pas reçu du tout d'ambassade. C'est encore le même Achille, qui dans le premier livre, marchait seul le long du rivage, l'âme rongée par le sentiment d'un amer affront, et qui priait Thetis de l'aider à se venger ; cette vengeance est maintenant sur le point d'être réalisée, et il salue son approche avec transport. Mais si nous admettons que l'ambassade du neuvième livre ait lieu dans l'intervalle, le passage devient une contradiction manifeste ; car cette démarche qu'Achille pressent comme future, et même encore comme éventuelle, amène au lieu réellement le soir précédent ; les Grecs avaient supplié à ses pieds, ils avaient déclaré leur détresse intolérable, et il les avait repoussés avec dédain. Le Scholiaste, en expliquant ces vers, après avoir donné le sens le plus simple, à savoir qu'Achille montre ce qu'il a longtemps désiré, c'est-à-dire *voir les Grecs devant lui en état de suppliants* ; semble se rappeler que ceci est en contradiction avec le neuvième livre, et il essaie de faire disparaître cette contradiction en disant *qu'il avait été précédemment adouci par une conversation avec Phoenix*, supposition que rien n'appuie dans le poète, et qui ne suffit pas pour écarter la difficulté.

2. Le discours que Poseidon (XIII, 115) adresse aux Grecs découragés pour relever leurs esprits, et dans lequel, après avoir reconnu l'injure faite à Achille par Agamemnon, il leur recommande de faire un effort pour remédier au mal, et donne à entendre *que les esprits des hommes bons comportent ce remède*, ce discours, disons-nous, ne s'accorde pas très bien avec la supposition que cette tentative de remédier au mal avait été faite de la meilleure manière possible, et qu'Achille avait manifesté une âme implacable au plus haut degré le soir précédent, tandis que l'esprit d'Agamemnon était déjà amené à avouer son humiliation, et n'avait plus besoin de remède.

3. Et que dirons-nous du langage d'Achille et de Patroklos au commencement dit seizième livre, précisément au moment où le danger est arrivé au comble, et où Achille est sur le point d'envoyer son ami ? — Ni Nestor, quand il invoque Patroklos comme intercesseur auprès d'Achille et qu'il lui donne des instructions (XI, 654-790), ni Patroklos lui-même, bien qu'ayant l'extrême désir d'agir sur l'esprit d'Achille, et lui reprochant la dureté de son cœur, ne rappellent à son souvenir l'ample réparation qui lui avait été offerte ; tandis qu'Achille lui-même répète la cause première de la querelle, le tort qui lui a été fait par l'enlèvement de Briséis, continuant le langage qu'il tient au premier livre, puis sans la moindre allusion à la réparation et à la restitution proposées depuis, il se rend à la proposition de son ami précisément comme un homme dont le grief restait sans redressement, mais qui néanmoins était forcé de prendre les armes par nécessité (XVI, 52-63). Je suis d'accord avec le Scholiaste et avec Heyne pour expliquer *ἔφην γε* comme équivalent de *διενοήθην*, non comme ayant trait à quelque déclaration expresse antérieure. De plus, en continuant dans le même discours : *Les Troyens* (dit Achille) *s'approchent maintenant avec hardiesse des vaisseaux, car ils ne voient plus briller mon casque ; mais si Agamemnon était favorablement disposé le mon égard, ils fuiraient présentement et rempliraient les fossés de leurs cadavres* (71). Or, ici encore, si nous prenons le premier livre pour point de départ, et omettant le neuvième, le sentiment est parfaitement juste. Mais admettez le neuvième livre, et il devient faux et déplacé ; car Agamemnon est alors un homme abattu et repentant, non simplement *disposé favorablement* à l'égard d'Achille, mais offrant de lui payer n'importe quel prix dans le but de l'apaiser.

4. Encore, quelques vers plus loin, dans le même discours, Achille permet à Patroklos de sortir, en considération du péril extrême que court la flotte, mais il lui recommande simplement de détourner ce péril et de ne rien faire de plus : *Obéis à mes paroles, de manière à pouvoir me procurer de l'honneur et de la gloire de la part de tous les Grecs, et pour qu'ils puissent me renvoyer la jeune fille, en ne donnant en outre de riches présents ; quand tu auras repoussé les Troyens loin des vaisseaux, reviens.* (84-87). — Comment pourrions-nous concilier ces paroles avec le neuvième livre, où Achille déclare qu'il se soucie peu d'être honoré par les Grecs, IX, 604 ? Dans la bouche de l'Achille insulté du premier livre un pareil langage est assez convenable : il prêtera aide, mais seulement dans la mesure nécessaire à la circonstance, et de manière à assurer le redressement de son propre grief ; et il n'a pas encore de raison pour conclure qu'Agamemnon soit disposé à lui accorder ce redressement. Mais le neuvième livre lui a réellement offert tout ce qu'il demande ici et même plus (la fille d'Agamemnon en mariage, sans le prix habituellement payé pour une fiancée, etc.) ; Briséis, qu'il est maintenant si désireux de recouvrer, ou a offert alors de la lui rendre, et il a dédaigné l'offre. M. Knight effectivement efface ces vers comme apocryphes ; en partie parce qu'ils contredisent le neuvième livre, où Achille a réellement rejeté ce qu'il désire ici, en partie parce que, selon lui, ils expriment un sentiment indigne d'Achille ; je n'adopte pas la dernière critique.

5. Nous arrivons un peu plus loin aux paroles adressées par Patroklos aux Myrmidons, quand il les conduit au combat : a Combatez bravement, Myrmidons, pour que nous puissions procurer de l'honneur à Achille, et qu'Agamemnon, dont la puissance s'étend au loin, puisse connaître l'insigne folie qu'il a commise en outrageant le plus brave des Grecs. » Il n'était plus nécessaire d'en

les composa n'avait pu avoir présent à l'esprit l'événement principal du neuvième livre, l'effusion d'un sentiment profond d'humiliation de la part des Grecs, et particulièrement de la part d'Agamemnon, devant Achille, accompagnée d'offres formelles de rendre Briséis et de payer la plus ample compensation pour le tort

convaincre Agamemnon. Le neuvième livre raconte l'humiliant aveu qu'il en fait, accompagné de réparation et de dédommagement. Lui redire la leçon, c'est briser un roseau meurtri, c'est tuer un mort ; mais supprimez le neuvième livre, et alors Patroklos a une raison toute naturelle à donner, ainsi que les Myrmidons en ont une pour obéir ; Achille reste encore un homme outragé, et humilier le rival qui l'a outragé est le premier de tous les objets, aussi bien pour ses amis que pour lui-même.

6. Enfin le moment vient où Achille, dans la profonde douleur que lui cause la mort de Patroklos, jette un regard d'horreur et de repentir sur le passé. Vers quel point notés attendrions-nous que se tournerait naturellement son repentir ? Non pas vers sa première querelle avec Agamemnon, dans laquelle il a éprouvé un dommage incontestable, mais vers la scène du neuvième livre, où on lui offre et où il rejette avec mépris la plus grande réparation possible pour le tort antérieur. Cependant, si nous nous reportons à XVIII, 108, et à XIX, 55, 68, 270, nous trouvons qu'il revient sur sa querelle primitive du premier livre, précisément comme si elle avait été le dernier incident dans ses rapports avec Agamemnon ; de plus Agamemnon (XIX, 86), dans son discours de réconciliation, traite le passé exactement de la même manière, il déplore la première folie qu'il a commise en outrageant Achille.

7. Si nous considérons les prières d'Achille et de Thetis, adressées à Zeus dans le premier livre, nous trouvons que la fin demandée est honneur pour Achille, redressement du grief qu'il a éprouvé, victoire pour les Troyens jusqu'à ce que Agamemnon et les Grecs sentent amèrement le tort qu'ils ont fait à leur plus brave guerrier (I, 409-509). Or cette fin est accomplie dans le neuvième livre. Achille ne peut obtenir plus, et il finit par ne pas obtenir plus, soit pour le redressement à son égard, soit pour l'humiliation pleine de remords de la part d'Agamemnon, que ce qui est présenté ici. La défaite que les Grecs subissent dans la bataille du huitième livre a amené le résultat demandé. Les défaites postérieures et beaucoup plus destructives qu'ils essuient sont ainsi sans cause : cependant on représente Zeus comme les infligeant contre son gré, et seulement parce qu'elles sont nécessaires pour honorer Achille (XIII, 350 ; XV, 75, 235, 598 ; cf. aussi VIII, 372 et 475).

Si nous réfléchissons à la constitution du poème, nous verrons que la suite fondamentale des événements est une série de malheurs pour les Grecs, amenés par Zeus dans le dessein spécial de procurer mie réparation à Achille et d'humilier Agamemnon ; l'introduction de Patroklos ajoute de nouveaux motifs du plus haut intérêt, mais elle rentre de la manière la plus harmonieuse dans la suite fondamentale. Or l'intrusion du neuvième livre brise le plan du poème en enlevant à cette suite son unité ; Agamemnon est à genoux devant Achille, il sollicite son pardon et propose une réparation ; cependant les malheurs des Grecs deviennent de plus en plus effrayants. Le dédommagement du neuvième livre arrive mal et au mauvais moment. — Il y a dans les livres suivants quatre passages (et seulement quatre, autant que je sache) où il est fait allusion à l'ambassade du neuvième livre : un dans le dix-huitième, 444-456, qui a été effacé comme apocryphe par Aristarque (V. les Scholies et le commentaire de Knight, *ad loc.*) ; et trois autres dans le livre suivant, où les dons offerts antérieurement par Odysseus en qualité d'envoyé d'Agamemnon sont signalés comme identiques aux présents donnés réellement dans le dix-neuvième livre. Je suis convaincu que ces passages (V. 140-141, 192-195, et 243) sont spécialement insérés dans le but d'établir une connexion entre le neuvième livre et le dix-neuvième. Canant aux quatre vers (192-195), il vaudrait décidément mieux qu'ils manquassent ; les deux premiers vers (140-141) ne sont nullement nécessaires ; tandis que le mot *χιζός* (qui se rencontre dans les deux passages) n'est rendu admissible que si, en étendant le sens, on lui fait signifier *nudius tertius* (Heyne, *ad loc.*). — Je ferai seulement remarquer encore, au sujet du neuvième livre, que le discours d'Agamemnon (17-28), qui donne lieu à la réprimande de Diomédès et à l'obscur lieu commun de Nestor, est pris mot pour mot de son discours du second livre, où la proposition de quitter la place et de fuir est faite, non pas sérieusement, mais comme un stratagème (II, 110, 118, 140). — La longueur de cette note ne peut s'excuser que parce qu'elle se rapporte directement à la structure de l'Iliade. Montrer que les livres à partir du onzième en descendant sont composés par un poète qui n'a pas connaissance du neuvième livre est, à mon avis, une preuve très importante pour nous aider à comprendre ce qu'était l'Achilléis primitive. Les livres à partir du second jusqu'au septième ont été insérés dans l'Achilléis, et sont en dehors de son plan, mais ils ne le contredisent pas violemment, excepté en ce qui touche l'agora des dieux au commencement du quatrième livre, et la blessure presque mortelle de Sarpedon dans son combat avec Tlepolemos. Mais le neuvième livre détruit le dessein fondamental du poème.

passé. Les paroles d'Achille (non moins que celles de Patroklos et de Nestôr), dans le onzième livre et les suivants, impliquent clairement que l'humiliation des Grecs devant lui, à laquelle il aspire, est encore éventuelle et à venir ; qu'aucune justification complète n'a encore eu lieu, qu'aucune offre de rendre Briséis n'a été faite ; tandis que Nestôr et Patroklos, avec tout leur désir d'amener le héros à prendre les armes, ne s'occupent jamais de la réparation ni de la restitution offertes, mais le considèrent comme si les causes de sa querelle étaient les mêmes que dans le principe. De plus, si nous regardons le premier livre, le commencement de l'Achillêis, nous verrons que cette humiliation d'Agamemnôn et des principaux héros grecs devant Achille serait réellement le dénouement de tout le poème ; car Achille ne demande rien de plus è, Thetis, ni Thetis à Zeus, si ce n'est qu'Agamemnôn et les Grecs puissent être amenés à reconnaître le tort qu'ils ont fait à leur principal guerrier, et è, se prosterner dans la poussière en expiation de leur faute. Nous pouvons ajouter que la honteuse terreur que montre Agamemnôn dans le neuvième livre, quand il envoie à Achille un message pour le supplier, non seulement n'est pas expliquée exactement par le degré de malheur que les Grecs ont éprouvé dans le livre précédent (le huitième), mais encore elle ne s'accorde pas avec la noblesse et l'élévation d'âme qui brillent en lui au commencement du onzième¹. La situation des Grecs ne devient désespérée que quand les trois grands chefs Agamemnôn, Odysseus et Diomédês sont mis hors de combat par des blessures² ; c'est là le malheur irréparable qui excite Patroklos, et par son intermédiaire, Achille. Le neuvième livre tel qu'il est actuellement me semble une addition, faite par une autre main, à l'Achillêis primitive, composée de manière à anticiper sur le dix-neuvième livre, qui est la réconciliation réelle des deux héros ennemis, et à le gêner en même temps. Je me permettrai d'ajouter qu'il pousse l'orgueil et l'égoïsme d'Achille au delà même des exigences de l'honneur outragé, et choque ce sentiment de Nemesis qui était fixé si profondément dans l'esprit grec. Nous pardonnons tout excès de fureur contre les Troyens et Hectôr, après la mort de Patroklos ; mais si le héros reste insensible à une restitution, à de basses supplications, aux présents les plus riches que lui font les Grecs pour réparer leur tort, une telle conduite indique une nature implacable telle que lie la présentent ni le premier livre, ni ceux qui se trouvent entre le onzième et le dix-septième³.

C'est par l'agora grecque, au commencement du second livre, que l'Iliade (en tant que distinguée de l'Achillêis) commence ; elle continue jusqu'au septième livre par le Catalogue, l'appel des deux armées, le combat singulier entre Menelaos et Pâris, le renouvellement de la mêlée amené par la flèche de Pandaros, l'Epipôlêsis ou ronde personnelle d'Agamemnôn autour de l'armée, l'Aristeia ou brillanta exploits

¹ Helbig (*Sittliche Zustaende des Heldenalters*, p. 30) dit : *La conscience qu'Agamemnôn, dans son âme, d'avoir offert réparation à Achille, affermit sa confiance et sa valeur*, etc. C'est là l'idée du critique, non pas celle du poète. Elle ne se rencontre pas dans l'Iliade, bien que le critique imagine assez naturellement qu'elle doit s'y rencontrer. Agamemnôn ne dit jamais : *J'ai eu tort de provoquer Achille, mais vous voyez que j'ai fait tout ce qu'on pouvait faire pour obtenir son pardon*. Si on admet que le neuvième livre est une partie de la conception primitive, ce sentiment est si naturel, que nous ne pourrions guère manquer de le trouver au commencement du onzième livre, compté parmi les motifs d'Agamemnôn.

² *Iliade*, XI, 659 ; XIV, 128 ; XVI, 25.

³ Au sujet du neuvième livre de l'Iliade, Friedländer (*Die Homerische Kritik von Wolf bis Grote*, p. 37) cite un passage de Kaiser (*De Interpretatione Homericâ*, p. 11) ainsi qu'il suit : *Nonum librum a sextodecimo adeo discrepare in gravissimis rebus quæ pro cardine totius Iliadis habentur, ut unius poetæ Πρεσβεία et Πατροκλεία esse nequeant. Recentior autem, ni magnopere fallor, Πρεσβεία*. Il fait aussi allusion à une opinion semblable exprimée par Naegelsbach dans les *Münchener Gelehrte Anzeigen*, 1842, p. 314.

de Diomédès, la visite d'Hectôr à Troie dans le dessein de faire un sacrifice, son entrevue avec Andromachê et son combat avec Ajax. Tous ces faits sont de la belle poésie ; ils nous présentent la guerre de Troie en général et ses individus saillants sous divers points de vue ; mais ils ne laissent point de place dans l'esprit du lecteur pour la pensée d'Achille. Or la difficulté pour un poète disposé à agrandir le sujet était de passer de l'Achillêis du premier livre à l'Iliade du second, et on trouvera en conséquence qu'il y a dans la structure du poème une maladresse que n'expliquent pas d'une manière satisfaisante les avocats du poète (anciens ou modernes).

Dans le premier livre, Zeus a promis à Thetis qu'il punirait les Grecs pour le tort fait à Achille ; au commencement du second livre, il délibère sur les moyens d'accomplir sa promesse, et dans ce dessein il envoie le *perfide Oneiros* (le Dieu-Songe) visiter Agamemnôn dans son sommeil, pour l'assurer que les dieux ont maintenant consenti d'un commun accord à livrer Troie entre ses mains, et l'exhorter à réunir sur-le-champ son armée pour l'attaque. Les anciens commentateurs étaient embarrassés ici par cette circonstance, que Zeus met un mensonge dans la bouche d'Oneiros. Mais il ne semble pas qu'il y ait plus de difficulté à l'expliquer que dans le récit du livre Ier des Rois (chap. XXII, 20), où il est dit que Jéhovah mit un esprit trompeur dans la bouche des prophètes d'Achab ; la maladresse réelle est qu'Oneiros et son mensonge ne produisent pas d'effet. Car en premier lieu Agamemnôn prend une marche bien différente de celle que le songe lui recommande, et en second lieu, quand les troupes grecques sont enfin armées et s'avancent pour combattre, elles n'essuient pas de défaite — ce qui serait le cas si l'exhortation d'Oneiros se trouvait être réellement mauvaise — ; mais elles continuent à se battre avec succès tout le jour, surtout grâce à l'héroïsme de Diomédès. Au lieu d'armer les Grecs sur-le-champ, Agamemnôn convoque d'abord un conseil de chefs, puis une agora de l'armée. Et bien que lui-même soit dans une disposition d'esprit hautement exaltée par les assurances fallacieuses d'Oneiros, il prend de propos délibéré le langage du désespoir en s'adressant à ses troupes, simplement pour éprouver leur courage, après avoir auparavant prévenu Nestôr et Odysseus de son projet, et avoir donné à ces deux chefs des instructions formelles pour qu'ils aient à tenir un langage contraire au sien. Or cette intervention de Zeus et d'Oneiros, qui est si peu satisfaisante quand elle est réunie aux incidents qui la suivent et qui fait paraître Zeus, mais seulement paraître, pour réaliser l'engagement qu'il a pris d'honorer Achille aussi bien que de faire du mal aux Grecs, cette intervention, disons-nous, forme exactement le point de jonction entre l'Achillêis et l'Iliade¹.

Le tour que joue Agamemnôn pour connaître les dispositions de son armée, bien que puéril en lui-même, remplit un but suffisant, non seulement parce qu'il fournit un sujet spécial d'intérêt à soumettre aux Grecs, mais encore parce qu'il provoque la splendide description, si remplie de détails animés, du départ soudain de l'assemblée après la harangue d'Agamemnôn et de l'intervention décisive d'Odysseus qui ramène les guerriers et confond Thersitês. Ce tableau des Grecs dans l'agora, présentant les deux chefs occupés à parler et à donner des conseils aux héros, était une partie si importante de la guerre de Troie en général, que le poète s'est permis de l'introduire en supposant une inexplicable

¹ L'intervention d'Oneiros devrait venir comme préliminaire immédiat du livre VIII plutôt que du livre II. Les quarante-sept premiers vers du livre II s'ajusteraient et se liraient d'une manière logique au commencement du livre VIII, dont les événements forment une suite naturelle à la mission d'Oneiros.

folie de la part d'Agamemnon ; précisément comme il a fait entrer une autre belle scène dans le troisième livre, la Teichoscopie ou conversation entre Priam et Hélène sur les murailles de Troie, en admettant la supposition que le vieux roi dans la dixième année de la guerre ne connaissait pas Agamemnon ni les autres chefs grecs en personne. Ceci peut servir d'explication à la supercherie pratiquée par Agamemnon à l'égard de son armée assemblée, sans expliquer en aucune sorte l'intervention sans couleur et sans signification d'Oneiros¹.

Si l'incident du début du second livre, par lequel nous passons de l'Achilléïs dans l'Iliade, est maladroit, de même aussi l'incident final du septième livre, immédiatement avant que nous rentrions dans l'Achilléïs, est tout aussi peu satisfaisant, je veux dire la construction du mur et du fossé autour du camp grec. Dans l'état actuel du poème, il n'est donné aucune raison plausible à cette entreprise. Nestor la propose sans aucune nécessité obligatoire ; car les Grecs sont dans une carrière de victoires, et les Troyens font des offres d'accommodement qui impliquent qu'ils ont conscience de leur faiblesse, tandis que Diomède croit avec tant de confiance à la ruine prochaine de Troie, qu'il dissuade ses compagnons de recevoir même Hélène si l'on offrait de la rendre. *Beaucoup de Grecs ont été tués*, il est vrai², comme le fait observer Nestor ; mais un nombre égal ou plus grand de Troyens ont péri, et tous les héros grecs sont encore dans toute leur force ; on ne remarque même pas l'absence d'Achille.

Or ce récit de la construction de la fortification semble être une pensée ultérieure, née de l'agrandissement du poème porté au delà de son plan primitif. L'Achilléïs³ originale, passant tout de suite du premier livre au huitième et de là

¹ O. Müller (History of Greek Literature, ch. 5, M 8) ne sait si le commencement du second livre a été écrit *par l'ancien Homère ou par l'un des derniers Homérides* ; il pense que le discours d'Agamemnon, où ce roi joue le tour à son armée, est *une ample parodie (des mêmes mots employés dans le neuvième livre) composée par un Homéride plus récent, et insérée à la place d'un exposé primitivement plus court de l'armement des Grecs*. Il regarde la scène dans l'agora grecque comme *une comédie entièrement mythique, remplie de fine ironie et offrant une intrigue amusante, dans laquelle Agamemnon trompeur et trompé est le principal caractère*.

Le caractère comique ou ironique qui est attribué ici au second livre me paraît imaginaire et inexact ; mais Müller sentait évidemment la maladresse de l'incident du début, bien que sa manière d'en rendre compte ne soit pas heureuse. Le second livre semble être, à mon avis, tout aussi sérieux que toute autre partie du poème. — Je pense aussi que les mots du neuvième livre, auxquels O. Müller fait allusion, sont une copie de ceux du second, au lieu du contraire, comme il le croit, parce qu'il semble probable que le neuvième livre est une addition faite au poème après que les lignes qui se trouvent entre le premier et le huitième avaient déjà été insérées ; il est certainement introduit après que la description de la fortification, contenue dans le septième livre, était devenue une partie du poème. Voir IX, 319. L'auteur de l'ambassade à Achille imaginait que ce héros avait été trop longtemps loin de la vue et loin de la pensée, supposition qui ne trouve pas de place dans l'Achilléïs primitive, quand le huitième et le onzième livre suivaient le premier dans une succession immédiate, mais qui s'offre naturellement à chacun, à la lecture de notre Iliade actuelle.

² *Iliade*, VII, 327.

³ Heyne considère le huitième livre comme étant incontestablement un chant ou un poème épique séparé, supposition que le langage de Zeus et l'agora des dieux du commencement suffisent seuls à réfuter, selon moi (*Excursus I*, ad lib. XI, vol. VI, p. 269). Cet *Excursus*, en décrivant la suite des événements dans l'Iliade, passe tout de suite et naturellement du livre huitième au livre onzième.

Et M. Payne Knight, quand il défend le livre onzième contre Heyne, dit : *Quæ in undecimâ rhapsodiâ Iliadis narrata sunt, haud minus ex ante narratis pendent : neque rationem pugnae commissa, neque rerum in eâ gestarum nexum atque ordinem, quisquam intelligere posset, nisi iram et secessum Achillis, et victoriam quam Trojani inde consecuti erant, antea cognosset*. (Prolegom. c. XXIX.) Cela est parfaitement vrai : pour comprendre le onzième livre, nous devons avoir sous les yeux le premier et le huitième (qui sont ceux qui décrivent la colère et la retraite d'Achille, et la défaite qu'essuient les Grecs à la suite) ; nous pouvons nous passer du reste.

au onzième, pouvait bien admettre la fortification et en parler comme d'une chose qui existait ; sans donner aucune raison spéciale pour en expliquer la construction. L'auditeur comprenait et acceptait naturellement l'existence d'un fossé et d'un mur autour des vaisseaux comme un fait tout simple, pourvu qu'il n'y eût rien dans le récit précédent qui lui fit croire que les Grecs n'avaient pas eu ces remparts dès le principe. Et puisque l'Achilléïs, immédiatement après la promesse faite par Zeus à Thétis à la fin du premier livre, continuait à décrire l'accomplissement de cette promesse et les désastres qui en résultaient pour les Grecs, il n'y avait rien d'étonnant à entendre dire que leur camp était fortifié. Mais il n'en était plus ainsi quand le premier et le huitième livre étaient séparés pour faire place à des descriptions de succès et de gloire temporaires du côté de l'armée assiégeante. Les brillantes scènes esquissées dans les livres qui vont du second jusqu'au septième ne mentionnent pas de fortification, et même font entendre qu'il n'en existe pas ; mais puisqu'on la trouve signalée dans la première description des désastres des Grecs au huitième livre, l'auditeur qui avait les premiers livres présents à la mémoire pouvait être surpris de trouver une fortification mentionnée immédiatement après, à moins que l'on n'eût annoncé spécialement que la construction en avait eu lieu dans l'intervalle. Mais on verra tout de suite qu'il y avait quelque difficulté à trouver une bonne raison pour expliquer pourquoi les Grecs auraient commencé à se fortifier dans cette conjoncture, et que le poète qui découvrait la lacune pouvait ne pas être en état de la combler avec succès. Comme les Grecs avaient pu jusqu'à ce moment se passer de mur, et que nous n'avons entendu que des récits de leurs succès, pourquoi auraient-ils considéré maintenant comme nécessaires à leur sécurité d'autres précautions laborieuses ? Nous ne demanderons pas pourquoi les Troyens les auraient tranquillement regardés et leur auraient permis de construire le mur, puisque la trêve était expressément conclue pour ensevelir les morts¹.

¹ O. Müller (*Hist. of Greek Literat.*, ch. ,6) dit au sujet de ce mur : *C'est seulement lorsque les Grecs ont appris, par l'expérience de la bataille du premier jour, que les Troyens peuvent leur résister en bataille rangée, qu'ils construisent le rempart autour de leurs vaisseaux... Ceci paraissait à Thucydide si peu conforme à la probabilité historique, que, sans égard pour l'autorité d'Homère, il plaçait la construction de ces murs, immédiatement après l'arrivée des Grecs.*

Il est à regretter, selon moi, que Thucydide ait pris sur lui de déterminer le point comme un fait historique ; mais, une fois cette tâche entreprise, le récit de l'Iliade n'était pas de nature à beaucoup le satisfaire, et la raison donnée par Müller ne rend pas non plus le cas meilleur. Son argument donne à entendre qu'avant la bataille du premier jour, les Grecs ne croyaient pas que les Troyens pussent leur résister en rase campagne : les Troyens (selon lui) n'avaient jamais tenu bon tant qu'Achille était debout et combattait du côté des Grecs, et ceux-ci étaient en conséquence fort étonnés de voir que, pour la première fois, ils pussent le faire. — Or, rien ne peut être moins en rapport avec le ton du second livre et des suivants que cette supposition. Les Troyens s'avancent sans hésiter et combattent courageusement : ni Agamemnon, ni Nestor, ni Odysseus ne les considèrent comme des ennemis incapables de tenir tête ; et la ruse que fait Agamemnon pour exhorter les Grecs (Epipôlêsis), décrite d'une façon si frappante dans le quatrième livre, prouve qu'il ne compte pas à l'avance sur une victoire très facile. Nestor, en proposant la construction du mur, ne laisse entrevoir en aucune sorte que, si les Troyens peuvent résister en rase campagne, ce fait fût pour les Grecs une découverte inattendue. — La raison donnée par Müller est donc un produit de sa propre imagination, provenant de la même source d'erreur que quelques autres de ses remarques ; parce qu'il essaie de trouver, dans les livres compris entre le premier et le huitième, une allusion dominante à Achille (le point de vue de l'Achilléïs), que ces livres refusent distinctement. L'Achilléïs était le poème des désastres grecs jusqu'au temps où Achille envoya Patroklos ; et, pendant ces désastres, il pouvait convenir au poète de se reporter par contraste au temps passé où Achille était actif, et de dire qu'alors les Troyens n'osaient pas même se présenter en ordre de bataille dans la plaine, tandis que maintenant ils attaquent les vaisseaux. Mais l'auteur des livres II à VII n'a pas le désir de glorifier Achille ; il nous présente un tableau de la `verre de

Le dixième livre (ou Doloneia) était considéré par quelques-uns des anciens scholiastes¹, et a été présenté sans hésitation par les critiques modernes de l'école de Wolf comme un poème séparé dans l'origine, inséré dans l'Iliade par Pisistrate. Comment a-t-il pu jamais être un poème séparé, c'est ce que je ne comprends pas. Il est composé tout spécialement pour s'adapter aux circonstances antérieures au milieu desquelles il arrive, et ne conviendrait à aucun autre endroit, bien qu'il puisse être récité séparément, en ce qu'il a un commencement et une fin déterminés, comme l'histoire de Nisus et d'Euryale dans l'Enéide. Mais, tout en présupposant distinctement et en prenant pour base les incidents du huitième livre et le vers 88 du neuvième (probablement la pose des sentinelles du côté) — les Grecs aussi bien que de celui des Troyens formait la fin de la bataille décrite dans le huitième livre —, il n'a pas le plus léger rapport avec les événements du onzième livre ni avec ceux des livres suivants : il sert à compléter le tableau de la guerre de Troie en général, mais il est tout à fait distinct de l'Achilléïs. Et ce qui est une marque d'une portion insérée postérieurement, c'est que, bien qu'il soit approprié aux parties qui précèdent, il n'a aucune influence sur celles qui suivent.

Si la conduite des combattants dans la plaine de Troie, entre le premier et le huitième livre, ne se rapporte ni à Achille ni à une Achilléïs, nous trouvons Zeus dans l'Olympe mettant encore plus complètement ce héros hors de question au commencement du quatrième livre. Il est dans ce dernier passage le Zeus de l'Iliade, et non celui de l'Achilléïs. Oubliant la promesse qu'il a faite dans le premier livre, il ne discute que la question de savoir s'il faut continuer ou terminer la guerre, et ne manifeste d'inquiétude que pour le salut de Troie, en opposition avec les déesses ennemies des Troyens, qui le détournent de donner suite à la victoire de Menelaos sur Pâris et à la restitution stipulée d'Hélène, auquel cas le tort fait à Achille serait naturellement resté sans réparation. Une comparaison attentive montrera d'une manière évidente que le poète composant la discussion qui a lieu entre les dieux au commencement du quatrième livre se s'est pas inquiété de se mettre d'accord avec lui-même, soit pour le Zeus du premier livre, soit pour celui dix huitième.

Aussitôt que nous entrons dans le onzième livre, la marche du poème devient tout à fait différente. Nous sommes alors dans une série d'événements dont chacun fraye la route à celui qui suit, et qui tous conduisent au résultat promis dans le premier livre, la réapparition d'Achille comme seul moyen de sauver les Grecs de la ruine, précédée d'une ample réparation² et suivie d'un maximum à la fois de gloire et de vengeance. La carrière intermédiaire de Patroklos introduit de nouveaux éléments, qui, toutefois, sont admirablement anis au plan du poème tel qu'il est présenté dans le premier livre. Je ne nierai pas qu'il y ait des embarras dans le détail des événements décrits dans les batailles livrées sur le rempart des Grecs et devant les vaisseaux, du onzième au seizième livre ; mais ils semblent être seulement des cas de confusion partielle, tels qu'on peut

Troie en général et dépeint les Troyens non seulement comme des ennemis braves et égaux en force, mais bien connus comme tels par les Grecs eux-mêmes. — La construction du rempart grec, telle qu'elle est décrite aujourd'hui, est un fait nullement expliqué, que l'habileté de Müller ne rend pas logique.

¹ Schol. *ad Iliade*, X, 1.

² Agamemnon, après avoir déploré l'influence d'Atê, qui, par un perfide conseil, l'a amené à faire l'injure primitive à Achille, dit (XIX, 88-137) :

Ἄλλ' ἐπεὶ ἀσάμην καὶ μὲν φρένας ἐξέλετο Ζεὺς

Ἄψ ἐθέλων ἀρέσαι, δόμεναι τ' ἀπερῆσι' ἀποινα, etc.

raisonnablement les attribuer à des imperfections de texte ; l'enchaînement principal reste cohérent et intelligible. Nous ne trouvons pas d'événements considérables qui pourraient être supprimés sans briser le fil, ni aucune incompatibilité entre deux événements considérables. Il n'y a rien entre le onzième et le vingt-deuxième livre qui soit en rien comparable à la contradiction qui existe entre le Zeus du quatrième livre et le Zeus du premier et du huitième. Il peut être vrai que le bouclier d'Achille soit une amplification surajoutée de ce qui était annoncé dans l'origine en termes généraux, parce que le poète, à partir du onzième livre jusqu'au vingt-deuxième, a donné à ses matériaux une si heureuse économie, qu'il n'est guère vraisemblable qu'il ait introduit une seule description particulière d'une longueur si disproportionnée et se rattachant si peu à la suite des événements. Mais je ne vois pas de raison pour croire que ce soit une addition de beaucoup plus récente que le reste du poème.

Il faut avouer que la supposition avancée ici, par rapport à la structure de l'Iliade, n'est pas tout à fait exempte de difficultés, parce que l'on a plus ou moins altéré ou interpolé les parties qui constituaient l'Achilléïs primitive¹, afin d'adapter les additions qu'on y a faites, particulièrement dans le huitième livre. Mais elle présente moins de difficultés que toute autre supposition, et c'est le seul moyen, que je sache, d'expliquer la différence qui existe entre une partie de l'Iliade et une autre, en ce qui concerne aussi bien la continuité dans la structure que la conformité avec la promesse du début, qui sont manifestes quand nous lisons les livres dans l'ordre I, VIII, XI à XXII, en opposition avec l'absence de ces deux qualités dans les livres II à VII, IX et X. Il ne serait pas vraisemblable que l'organisation d'un ensemble, préconçue dès le principe, produisît une telle dissemblance ; et on n'en voit pas non plus une pareille dans l'Odyssée² ; on

¹ La supposition d'une *Iliade* primitive plus petite, agrandie par des additions successives qui l'amènent aux dimensions actuelles, et plus ou moins interpolée (nous devons distinguer agrandissement d'interpolation, l'insertion d'une nouvelle rhapsodie de celle d'un nouveau vers), cette supposition, disons-nous, semble être une sorte de compromis intermédiaire vers lequel convergent toutes les idées opposées de Wolf, de J.-H. Voss, de Nietzsche, d'Hermann et de Böeckh. Baumgarten-Crusius appelle ce plus petit poème une Achilléïs.

Wolf, préface de l'édition de l'*Iliade* de Goeschen, p. 12-23 ; Voss, *Anti-Symbolik*, part. II, p. 234 ; Nietzsche, *Histor. Homeri*, fascicul. I, p. 112 ; et Préface du second volume de ses *Commentaires sur l'Odyssée*, p. 26 : *Dans l'Iliade (y dit-il) on peut très facilement imaginer beaucoup de portions seules comme des parties d'un autre ensemble, ou comme ayant jadis été chantées séparément.* (V. Baumgarten-Crusius, Préface de son édition de la *Homerische Vorschule* de W. Müller, p. 45-49.) Nietzsche distingue l'Odyssée de l'Iliade, et avec justesse, selon moi, quant à cet agrandissement supposé. Les raisons qui nous autorisent à appliquer cette théorie à l'Iliade ne s'appliquent pas à l'Odyssée. S'il a jamais existé une Odyssée primitive (*Ur-Odysee*), nous n'avons pas le moyen de déterminer ce qu'elle renfermait.

² Les remarques de O. Müller sur l'Iliade (dans son *History of Greek Literature*) méritent grandement d'être lues : j'en admetts un grand nombre, mais il y en a aussi beaucoup qui me semblent dénuées de fondement.

La portée de combinaison et le stratagème narratif recherché qu'il attribue à l'auteur primitif sont, à mon avis, inadmissibles (chap. V, § 5-11) : *La connexion intrinsèque de l'Iliade* (fait-il observer, § 6) *repose sur l'union de certaines parties ; et ni l'intéressante introduction décrivant la défaite des Grecs jusqu'à l'incendie du vaisseau de Protesilaos, ni le tour donné aux affaires par la mort de Patroklos, ni la colère d'Achille finalement apaisée, n'étaient indispensables dans l'Iliade, quand une fois la semence féconde d'un tel poème avait été jetée dans l'âme d'Homère et avait commencé à prendre son développement. Mais le plan de l'Iliade est certainement étendu beaucoup au delà de ce qui était réellement nécessaire ; et en particulier la partie préparatoire, consistant en efforts faits par les autres héros pour compenser l'absence d'Achille, a, il faut l'avouer, atteint une longueur disproportionnée, de sorte que le soupçon d'additions importantes faites postérieurement s'applique avec plus de probabilité aux premiers livres qu'aux derniers... Un dessein se manifesta, à une époque reculée, de compléter ce poème en lui-même, de manière à ce que tous les sujets, toutes les descriptions, toutes les actions, seules capables de jeter de l'intérêt*

dans un poème sur la guerre entière, pussent trouver une place dans les limites de la composition. Pour ce but, il n'est pas improbable qu'un grand nombre de chants d'anciens bords, qui avaient chanté des aventures isolées de la guerre de Troie aient été mis à contribution, et que leurs parties les plus belles aient été incorporées dans le nouveau poème. — Ces remarques de O. Müller donnent à entendre ce qui, selon moi, est l'idée véritable, en tant qu'elles reconnaissent une extension du plan du poème au delà de ses limites primitives, manifestée par des insertions dans la première moitié ; et il est bon de faire observer que, dans l'énumération qu'il fait de ces parties, dont l'union est nécessaire à la connexion intrinsèque de l'Iliade, il n'y a de mentionné que ce qui est compris dans les livres I, VIII, XI à XXII ou XXIV. Mais ce qu'il dit de *la partie préparatoire consistant en efforts faits par les autres héros pour compenser l'absence d'Achille*, n'est nullement justifié par le poète lui-même. A partir du second livre jusqu'au septième, il est à peine fait allusion à Achille ; de plus, les Grecs se trouvent parfaitement bien sans lui. Cette portion du poème fait voir non *l'insuffisance de tous les autres héros sans Achille*, comme Müller l'a fait observer dans la section précédente, mais la parfaite suffisance des Grecs sous Diomédès, Agamemnon, etc., pour résister à Troie ; c'est seulement dans le huitième livre que leur insuffisance commence à se manifester, et seulement dans le onzième qu'elle est portée à son comble par les blessures que reçoivent les trois grands héros. Diomédès est, en effet, sous le rapport de ses luttes avec les dieux, élevé à un degré de gloire qu'Achille lui-même n'atteint jamais dans la suite, et Helenos le Troyen le place au-dessus d'Achille (VI, 99) quant à la valeur terrible. Achille est mentionné deux ou trois fois comme absent, et Agamemnon, dans son discours à l'agora grecque, regrette la querelle (II, 377), mais nous n'entendons jamais d'exhortation telle que celle-ci : *Faisons de notre mieux pour suppléer à l'absence d'Achille*, ni même dans l'Épipôlêsis d'Agamemnon, où elle trouverait le plus naturellement sa place. Il faut donc regarder les *tentatives faites pour compenser l'absence d'Achille* comme l'idée du critique, et non comme celle du poète. — Bien que O. Müller ait jeté un regard sur la distinction à établir entre les deux parties du poème (une partie primitive, ayant trait particulièrement à Achille et aux Grecs, et une partie surajoutée, se rapportant à la guerre entière), il ne l'a ni conçue clairement ni présentée d'une manière logique. Si nous devons distinguer complètement ces deux points de vue, il nous faut tirer les lignes à la fin du premier livre et au commencement du huitième, en considérant ainsi les six livres intermédiaires comme appartenant au tableau de la guerre entière (ou de l'Iliade distinguée de l'Achilléis) ; le point de vue de l'Achilléis, négligé à la fin du premier livre, est repris au commencement du huitième. L'accord naturel de ces deux parties est signalé dans le commentaire de Heyne, ad VIII, 1. Le premier et le huitième livre appartiennent à un seul et même point de vue, tandis que tous les livres intermédiaires appartiennent à l'autre. Mais O. Müller cherche à prouver qu'une portion de ces livres intermédiaires appartient, avec le premier et le huitième, à un seul point de vue commun, quoiqu'il admette qu'ils ont été agrandis par des insertions. Ici je crois qu'il se trompe. Effacez tout ce qu'on peut raisonnablement admettre pour l'agrandissement des livres compris entre le premier et le huitième, et la même difficulté subsistera par rapport au reste ; car tous les incidents qui surviennent entre ces deux points sont développés dans un esprit tout à fait indifférent à Achille et à sa colère. Le Zeus du quatrième livre, comparé avec le Zeus du premier ou du huitième, marque la différence ; et cette description de Zeus est absolument indispensable comme rattachant le livre troisième d'un côté au livre quatrième et au cinquième de l'autre. De plus, la tentative que fait Müller pour imposer le point de vue de l'Achilléis à la plus grande partie de ce qui est compris entre le premier et le huitième livre n'est en aucun point heureuse : le poète ne présente pas dans ces livres *les efforts insuffisants des autres héros pour compenser l'absence d'Achille*, mais un tableau général et très intéressant de la guerre de Troie, avec un rapport marqué à la cause primitive de la querelle. Dans ce tableau, le duel entre Pâris et Menelaos forme naturellement le premier trait ; mais combien est forcé le raisonnement par lequel O. Müller fait rentrer ce récit frappant dans le plan de l'Achilléis ! *Les Grecs et les Troyens sont pour la première fois frappés d'une idée qui aurait pu se présenter dans le cours des neuf années précédentes, si les Grecs, quand ils étaient défendus par Achille, n'avaient pas, par confiance dans leur force supérieure, considéré tout compromis comme indigne d'eux, à savoir, de décider la guerre par un combat singulier entre ceux qui en étaient les auteurs. Ici on fait entrer de vive force Achille comme cause, et cette idée n'est appuyée par aucun renseignement réel dans le poème, ni par une présomption raisonnable quelconque ; car ce sont les Troyens qui proposent le combat singulier, et on ne nous dit pas s'ils n'avaient jamais proposé auparavant, bien que ils eussent eu de plus forte à raisons pour le faire lors de la présence d'Achille que pendant son absence.* — O. Müller lui-même fait remarquer (§ 7) *que depuis le second livre jusqu'au septième, il semble que Zeus a oublié sa résolution et la promesse faite à Thétis.* En d'autres termes, le poète, pendant cette partie du poème, néglige le point de vue d'Achilléis pour reprendre celui d'une Muse plus compréhensive ; l'Achilléis reparait au livre huitième, disparaît dans le livre dixième, et est reprise à partir du livre onzième jusqu'à la fin du poème.

expliquerait encore moins le résultat en supposant des poèmes entiers séparés dans l'origine et réunis sans aucune organisation calculée. Et c'est entre ces trois suppositions que nous avons à faire un choix. On doit admettre incontestablement un plan, et même un large plan, comme base d'une hypothèse suffisante quelconque. Mais alors l'Achilléïs aurait été un long poème, ayant en longueur la moitié de l'Iliade actuelle, et probablement d'une structure non moins serrée que l'Odyssée. De plus, comme elle n'était séparée que par une ligne imaginaire de la durée illimitée de la guerre troyenne, il aurait été plus facile de l'agrandir, et ainsi- elle aurait eu plus de charme pour les auditeurs que les aventures d'un seul héros ; tandis que le développement aurait eu lieu naturellement par l'addition d'une nouvelle victoire des Grecs, puisque le poème primitif n'arrivait à exalter Achille qu'au moyen d'une pénible série de désastres essuyés par les Grecs. Que ce poème dans ces circonstances eût reçu des additions, ce n'est pas là une hypothèse trop hardie ; en effet, quand nous nous rappelons que l'intégrité et de l'Achilléïs et de l'Odyssée n'était protégée ni par l'impression ni par l'écriture, nous aurons peut-être à nous étonner moins de ce que la première ait été agrandie¹ que de ce que la seconde ne l'ait pas été. Abandonner les lois de l'unité épique, c'est payer d'un faible prix cette magnifique poésie, que nous trouvons en telle abondance entre le premier et le huitième livre de notre Iliade.

La question relative à l'unité d'auteur est différente et plus difficile à déterminer que celle qui concerne l'harmonie entre les parties et la suite dans le récit. Un poème conçu sur un plan relativement étroit peut être agrandi ensuite par son premier auteur, avec plus ou moins de cohérence et de succès ; le Faust de Goethe en fournit un exemple dans notre propre génération. D'autre part, un poème systématique peut bien avoir été conçu et exécuté par le concert convenu à l'avance de plusieurs poètes, dont l'un probablement sera l'esprit dominant, bien que les autres puissent contribuer, et peut-être d'une manière égale, à l'exécution des parties. Et l'époque de l'ancienne épopée grecque était favorable à une telle union fraternelle entre poètes, union dont la gens appelée les Homêridæ offrait vraisemblablement de nombreux modèles. Bien des bardes doivent s'être entendus ensemble pour réciter ou chanter un long poème non écrit ; et dans les temps les plus reculés le compositeur et le chanteur ne faisaient qu'une seule et même personne². Or les individus compris dans la gens homérique, quoique différant beaucoup entre eux sans doute sous le rapport de la capacité intellectuelle, étaient cependant homogènes sous celui de l'éducation, des moyens d'observation et d'instruction, de l'expérience sociale, des théories

¹ Cette tendance qu'ont de nouveaux poètes à insérer de nouveaux sujets homogènes dans des paumes existant déjà est mentionnée par M. Fauriel à propos des romans du moyen âge : *C'est un phénomène remarquable dans l'histoire de la poésie épique, que cette disposition, cette tendance constante du goût populaire à amalgamer, à lier en une seule et même composition le plus possible des compositions diverses, - cette disposition persiste chez un peuple, tant que la poésie conserve un reste de vie ; tant qu'elle s'y transmet par la tradition et qu'elle y circule à l'aide du chant ou des récitations publiques. Elle cesse partout où la poésie est une fois fixée dans les livres et n'agit plus que par la lecture, - cette dernière époque est, pour ainsi dire, celle de la propriété poétique, - celle où chaque poète prétend à une existence, à une gloire personnelles, et où la poésie cesse d'être une espèce de trésor commun dont le peuple jouit et dispose à sa manière, sans s'inquiéter des individus qui le lui ont fait.* (Fauriel, *Sur les romans chevaleresques*, leçon 5. *Revue des Deux Mondes*, vol. VIII, p. 707.)

M. Fauriel pense que le Shah Nameh de Ferdousi était un amalgame de poèmes épiques séparés dans l'origine, et qu'il en était probablement de même pour le Mahabharata (Ibid., p. 708).

² Les remarques de Bœckh sur la possibilité d'un tel concours de poètes pour l'exécution d'un seul et même dessein sont parfaitement justes.

et des sentiments religieux, etc., à un beaucoup plus haut degré que des hommes isolés dans les temps modernes. Quelque incertains que soient nos renseignements sur ce point, où nous n'avons pour nous guider que des preuves intrinsèques, sans aucun point de comparaison contemporain, ni aucune sorte d'information indirecte relativement à l'âge, à la société, aux poètes, aux auditeurs MI à la langue, nous devons néanmoins regarder comme des présomptions en faveur de l'unité d'auteur la cohérence dans la structure, en même temps que l'harmonie dans le ton des pensées, des sentiments, du langage, des coutumes, etc., et le contraire comme des présomptions pour la pluralité, en faisant toutes les concessions possibles quant à cette inégalité de mérite que le même poète peut présenter à divers moments.

Or ce que l'on avance contre l'unité d'auteur dans l'Odyssée me paraît bien faible ; et ceux qui soutiennent cette thèse le font plutôt parce qu'ils ont rejeté à priori l'ancienne unité épique que parce qu'ils sont guidés par quelque preuve positive tirée du poème lui-même. Il en est autrement pour ce qui concerne l'Iliade. Quelles que soient les présomptions que puissent sanctionner une structure mal jointe, plusieurs contradictions apparentes dans les parties, et une excroissance considérable de faits dépassant les promesses du début, on peut raisonnablement s'y laisser aller pour combattre la supposition que ce poème tout entier est d'un seul auteur. Il y a sur ce sujet entre les meilleurs critiques une différence d'opinion qui n'est probablement pas destinée à disparaître, puisque l'appréciation dépend tellement en partie du sentiment critique, en partie des raisonnements généraux, quant à l'ancienne unité épique, avec lesquels on aborde l'étude du problème. Car les défenseurs de l'unité, tels que M. Payne Knight, sont tout disposés à effacer des passages nombreux et souvent considérables comme interpolés, allant ainsi à l'encontre des objections soulevées contre l'unité d'auteur pour cause de contradictions dans les détails. Hermann et Böckh, bien que n'allant pas aussi loin que Lachmann dans la défense de la théorie primitive de Wolf, s'accordent avec ce dernier pour reconnaître une diversité d'auteurs dans le poème, à un point qui dépasse la limite de ce qu'on peut appeler proprement interpolation. Payne Knight et Nitzsch sont également persuadés du contraire. Il y a donc ici une contradiction prononcée entre les critiques, qui tous ont minutieusement étudié les poèmes depuis que la question a été soulevée par Wolf. Et c'est de tels critiques seuls que l'on peut dire qu'ils font autorité ; car le lecteur ordinaire, qui s'arrête sur les parties assez longtemps seulement pour en goûter la beauté poétique, n'est frappé que de cette uniformité générale de couleur qui, selon Wolf lui-même, domine dans le poème¹.

Ayant déjà donné à entendre qu'à mon avis il n'y a pas de théorie admissible sur la structure du poème, si elle ne reconnaît une Achilléïs primitive et combinée d'avance, fleuve qui commence au premier livre et finit avec la mort d'Hector au vingt-deuxième, bien que les parties supérieures en restent aujourd'hui seulement à l'état de deux lacs séparés, le premier livre et le huitième, je raisonne sur le même principe pour ce qui regarde la question d'auteur. Si l'on admet la continuité de structure comme preuve présomptive, on doit regarder l'ensemble de l'Achilléïs comme composé par un seul auteur. Wolf déclarait, il est vrai, qu'il n'avait jamais lu le poème continûment d'un bout à l'autre sans éprouver une impression pénible de l'infériorité² et du changement de style qu'il

¹ Wolf, *Prolegom.*, p. 138.

² Wolf, *Prolegom.*, p. 137-138.

remarquait dans les six derniers livres, et Lachmann reporte ce sentiment, encore plus loin, au point de commencer au dix-septième livre. Si je pouvais entrer pleinement dans ce sentiment, je serais alors obligé, non pas de nier l'existence d'un plan préconçu, mais d'imaginer que les livres, à partir du dix-huitième jusqu'au vingt deuxième, bien que formant une partie de ce plan, c'est-à-dire de l'Achilléïs, avaient cependant été exécutés par un poète différent et inférieur. Mais il est à remarquer d'abord que l'infériorité du mérite poétique dans une certaine mesure est tout à fait conciliable avec l'unité d'auteur, et, en second lieu, que les circonstances mêmes sur lesquelles est fondé le jugement défavorable de Wolf semblent naître de l'accroissement de difficulté dans la tâche du poète, quand il arrive aux chalets qui forment le couronnement d'une Achilléïs telle qu'il la dessine. Car ce qui distingue surtout ces livres, c'est l'intervention directe, incessante et matérielle des dieux et des déesses, autorisée formellement par Zeus, et la répétition de vastes et fantastiques conceptions : que fait naître cette action surhumaine, sans omettre le combat d'Achille avec le Skamandros et le Simois, et ces neiges incendiées par Hephæstos. Or, en considérant cette veine d'idées avec les yeux d'un lecteur moderne, ou même avec ceux d'un critique grec des époques littéraires, il est certain que l'effet en est désagréable : les dieux, éléments sublimes de poésie quand ils sont maintenus dans des proportions convenables, sont ici en quelque sorte rendus vulgaires. Mais bien que le poète ait échoué ici (et probablement le succès était impossible) dans la tâche qu'il s'était prescrite, cependant le seul fait de l'avoir entreprise, et la différence manifeste qui existe dans l'emploi qu'il fait de l'action divine dans ces derniers chants relativement aux précédents, ne paraissent explicables que par la supposition qu'ils sont les derniers et qu'ils se placent dans l'ordre assigné par le poète comme continuation d'un plan antérieur. Le poète désire entourer la réapparition d'Achille des circonstances les plus glorieuses et les plus effrayantes ; aucun ennemi troyen ne peut lui tenir tête un seul instant¹ ; les dieux doivent descendre dans la plaine de Troie et combattre en personne, pendant que Zeus, qui, au commencement du dix-huitième livre, leur avait défendu d'intervenir, les encourage expressément à le faire au commencement du vingtième. Si donc le dix-neuvième livre — qui renferme la réconciliation d'Achille et d'Agamemnon, sujet naturellement assez pâle — et les trois livres suivants — où nous n'avons sous les yeux que les dieux, Achille et les Troyens sans espoir ni courage — sont inférieurs sous le rapport de l'exécution et de l'intérêt aux sept livres précédents — où est décrite la lutte à mort longtemps disputée et souvent douteuse qui a lieu entre les Grecs et les Troyens en l'absence d'Achille —, ainsi que l'affirment Wolf et d'autres critiques, nous pouvons expliquer cette différence sans supposer qu'un nouveau poète les a composés ; car les conditions du poème étaient devenues infiniment plus difficiles et le sujet plus ingrat. La nécessité de maintenir Achille 'au-dessus du

¹ *Iliade*, XX, 25. Zeus s'adresse à l'agora des dieux. — Zeus au commencement du huitième livre ordonne formellement aux Dieux de ne pas intervenir dans la lutte, et au début du vingtième il retire cet ordre ces deux faits sont évidemment des parties d'un plan préconçu.

Il est difficile de déterminer si l'on doit effacer comme apocryphe la bataille des dieux et des déesses du livre vingt et unième (385-520), ou s'il faut seulement le blâmer comme n'ayant qu'un mérite inférieur (*improbanda tantum, non resecanda* — *hoc enim est illud, quo plerumque summa criseos Homericæ redit*, comme Heyne le fait observer ailleurs, *Obs. Iliade*, XVIII, 444). Les objections faites sur le motif d'un style non homérique n'ont rien de solide (V. P. Knight *ad loc.*), et la scène appartient à cette veine de conception qui inspire le poète dans l'acte final de son Achilléïs.

niveau même de la vaillance historique enlevait au poète le moyen d'agir sur les sympathies de ses auditeurs¹.

Les deux derniers livres de l'Iliade peuvent avoir fait partie de l'Achilléïs primitive. Mais il est plus probable que ce sont des additions ; car la mort d'Hector, satisfait aux exigences d'un plan cohérent, et nous n'avons pas le droit d'étendre le poème le plus ancien au delà de la limite que prescrit une telle nécessité. D'un côté Nietzsche et O. Müller ont soutenu que l'esprit ne pouvait s'arrêter satisfait au moment où Achille rassasie sa vengeance, et pendant que les cadavres de Patroklos et d'Hector sont encore là, sans sépulture, et de plus, que l'humeur plus miséricordieuse qu'il montre au vingt-quatrième livre a dû être toujours une suite indispensable, à l'effet de faire naître une sympathie proportionnée à son triomphe. D'autres critiques, au contraire, ont pris des raisons spéciales d'exception contre le dernier livre, et se sont efforcés de le mettre de côté comme différant des autres livres et par le ton et par le langage. Jusqu'à un certain point le caractère particulier du dernier livre me paraît incontestable, bien qu'on y voie clairement une suite projetée et non un poème indépendant. Il faut aussi attacher quelque importance à la remarque faite au sujet du vingt-troisième livre, à savoir qu'Odysseus et Diomède, qui ont été blessés pendant la bataille et mis hors de combat, reparaissent maintenant en pleine force et luttent dans les jeux : ici il n'y a pas de cas de guérison miraculeuse, et il est plus probable que la contradiction a été admise par un poète séparé agrandissant le poème que par l'auteur de l'Achilléïs.

Les livres magnifiques qui vont du second livre au vers 322 du septième² égalent dans la plupart des cas toutes les parties de l'Achilléïs, et s'en distinguent formellement par la vue large qu'ils offrent de la guerre de Troie en général, avec tous ses principaux personnages, ses localités et ses causes, sans cependant faire avancer le résultat promis dans le premier livre, ni à vrai dire aucun dessein

¹ Tout en admettant que ces derniers livres de l'Iliade n'égalent pas en intérêt ceux qui sont placés entre le onzième et le dix-huitième, nous pouvons ajouter qu'ils présentent une foule de beautés frappantes, et de plan et d'exécution, et une en particulier peut être signalée comme un exemple d'heureux ajustement épique. Les Troyens sont sur le point d'enlever aux Grecs le cadavre de Patroklos, quand Achille (cédant à l'inspiration (le Hêrê et d'Iris) se montre sans aimes sur le rempart grec, et par sa seille figure e sa seule voix inspire une telle terreur aux Troyens qu'ils abandonnent le cadavre. Aussitôt que la nuit arrive, Polydamos ouvre dans l'agora troyenne la proposition que les Troyens se retirent, sans plus tarder, des vaisseaux dans la ville, et s'abritent derrière les murs, sans attendre qu'Achille aimé les attaque le lendemain matin. Hector repousse ce conseil de Polydamos avec des expressions non seulement de confiance présomptueuse dans sa propre force, même contre Achille, mais encore de mépris et de dureté extrêmes à l'égard de celui qui le donne ; et cependant la sagesse de celui-ci est prouvée par la déroute complète subie par les Troyens le jour suivant. Or ce transport de colère et cette erreur de la part d'Hector produisent un effet frappant au vingt-deuxième livre, précisément avant sa mort.

Il lui reste cependant un moment pour se retirer dans l'intérieur des murs et pour trouver ainsi abri contre l'approche imminente de son irrésistible ennemi ; mais il est frappé par le souvenir de ce moment fatal oh il a repoussé le conseil qui aurait sauvé ses concitoyens. *Si j'entre dans la ville, Polydamos sera le premier à me reprocher d'avoir causé la destruction de Troie dans cette nuit fatale où Achille apparut et où je résistai à son sage conseil.* (Cf. XVIII, 250-315 ; XXII, 100-110 ; et Aristote, *Éthic.*, III, 3.) — Dans une discussion relative à la structure de l'Iliade, et à l'égard des arguments qui nient tous un enchaînement projeté de parties, il n'est pas déplacé de signaler ce trait touchant de poésie, appartenant à ces livres auxquels on reproche d'être les plus faibles.

² La dernière partie du septième livre est gâtée par l'addition si peu satisfaisante introduite pour expliquer la construction du rempart et du fossé : tous les autres incidents (l'agora et l'ambassade des Troyens, la trêve conclue pour ensevelir les morts, l'arrivée des vaisseaux de Lemnos chargés de vin, etc.) s'accordent parfaitement avec le plan de l'auteur de ces livres, qui est de décrire la guerre de Troie en général.

final quelconque. Bien plus, la terrible blessure faite par Tlepolemos à Sarpedôn est oubliée, quand ce dernier héros est présenté dans l’Achilléis qui suit¹. Les arguments de Lachmann, qui découpe ces six livres en trois ou quatre chants séparés², ne parviennent pas à me convaincre ; et je ne vois pas pourquoi nous ne les regarderions pas tous comme étant du même auteur, réunis par le dessein commun de donner un grand tableau collectif qui puisse proprement être appelé Iliade. Le dixième livre, ou Doloneia, bien que spécialement adapté au lieu où il se trouve, ne s’accorde avec les livres qui sont entre le premier et le huitième que parce qu’il appartient au tableau général de la guerre, sans servir à la marche et au développement de l’Achilléis, cependant il semble conçu dans un sentiment moins élevé, autant que nous pouvons nous fier à, notre sentiment moral moderne. On voudrait ne pas croire que l’auteur du cinquième livre (ou Aristeia de Diomédès) ait voulu condescendre à employer le héros qu’il y glorifie d’une manière si brillante, le vainqueur d’Arès lui-même, au meurtre de Thraces nouvellement arrivés, et cela pendant leur sommeil, sans but ni besoin importants³. Le neuvième livre, dont j’ai déjà parlé au long, appartient à une veine différente de conception, et ne semble plus probablement composé par un auteur séparé.

Tout en présentant ces idées relatives à la question de l’auteur de l’Iliade comme étant, à mon avis, les plus probables, je dois répéter que, bien que l’étude du poème fasse naître en moi une conviction suffisante quant à sa structure, il est infiniment moins facile de décider la question de l’unité ou de la pluralité des auteurs. Le poème se compose d’une partie primitive et d’autres parties surajoutées ; cependant il n’est certainement pas impossible que l’auteur de la première ait lui-même composé les dernières ; et telle serait mon opinion, si je regardais la pluralité de compositeurs comme une idée inadmissible. Dans cette supposition nous devons conclure que le poète, désireux d’ajouter un sujet nouveau et présentant dans le plus grand nombre des cas un haut intérêt, n’a pas cru qu’il fût à propos de refondre les parties et les événements de manière à mettre dans l’ensemble un fil continu de *consensus*, et un arrangement tel que nous le voyons dans l’Odyssée.

¹ A moins, il est vrai, que nous ne devions considérer comme des chants séparés le combat qui a lieu entre Tlepolemos et Sarpedôn, et celui que se livrent Glaucos et Diomédès ; et ils sont du très petit nombre des passages de l’*Iliade* qui peuvent être séparés complètement, et qui n’impliquent rien de spécial qui les précède.

² Cf. aussi Heyne, *Excursus* II, sect. 2, *ad Iliade*, XXIV, vol. VIII, p. 783.

³ Des poètes postérieurs, vraisemblablement dans la pensée que le récit nu (de Diomédès égorgeant Rhésos et ses compagnons pendant leur sommeil), tel qu’il est dans l’*Iliade*, était trop choquant, adoptèrent divers moyens pour l’orne. Ainsi, selon Pindare (ap. Schol. *Iliade*, X, 435), Rhésos combattit un seul jour comme allié de Troie, et causa un si terrible dommage, que les Grecs n’eurent pas d’autre moyen de détourner la destruction totale dont son bras les menaçait pour le lendemain, que de le tuer pendant la nuit. Et le drame d’Euripide appelé *Rhésus*, bien que représentant ce dernier comme titi nouveau venu, met toutefois dans la bouche d’Athênê les mêmes prédictions accablantes de ce qu’il ferait le jour suivant si on le laissait vivre ; de sorte que le tuer pendant la nuit est la seule voie de salut pour les Grecs (Euripide, *Rhésus*, 602) ; de plus, Rhésos lui-même y est présenté comme parlant avec une insolence si présomptueuse, que les sympathies des hommes et la haine des dieux se tournent contre lui (*ibid.*, 458).

On connaît le mieux ce récit sous la forme et avec l’addition (également inconnue à l’*Iliade*) que Virgile a adoptées. Le destin avait décrété que, si on permettait une fois aux magnifiques chevaux de Rhésos ou de toucher au fourrage troyen ou de boire au fleuve Xanthos, rien ne pourrait préserver les Grecs de la ruine (*Énéide*, I, 468, et Servius *ad loc.*) — Toutes ces versions sont certainement des perfectionnements de l’histoire telle qu’elle est dans l’*Iliade*.

La plupart des critiques, particulièrement Payne Knight¹ et Nitzsch, semblent être maintenant de l'avis que l'Odyssée est d'une date plus récente et d'un autre auteur que l'Iliade, bien que O. Müller incline vers une conclusion contraire, tout en ajoutant en même temps qu'il regarde les arguments d'une manière ou d'une autre comme très peu décisifs. Il y a des différences considérables dans ce que disent les deux poèmes relativement à quelques-uns des dieux : Iris est la messagère des dieux dans l'Iliade, et Hermès leur messenger dans l'Odyssée ; Æolos, le dispensateur des vents dans l'Odyssée, n'est pas mentionné au vingt-troisième livre de l'Iliade ; tout au contraire, Iris invite les vents comme dieux indépendants à venir et à allumer le bûcher de Patroklos ; et à moins que nous ne devions effacer comme apocryphe le songe de Demodokos dans le huitième livre de l'Odyssée, Aphroditê y paraît comme l'épouse d'Hêphæstos, alliance que ne connaît pas l'Iliade. Il y a encore quelques autres points de différence, énumérés par M. Knight et par d'autres critiques, tendant à justifier la présomption que l'auteur de l'Odyssée n'est identique ni à l'auteur de l'Achilléïs ni à ceux qui l'ont agrandie, ce que G. Hermann regarde comme un point incontestable². A la vérité, la difficulté de supposer qu'un long poème cohérent a été conçu, composé et retenu, sans le secours de l'écriture, paraît insurmontable à beaucoup de critiques même aujourd'hui, bien que les preuves dans l'autre sens soient à mon avis suffisantes pour l'emporter sur toute présomption négative inspirée par cette idée. Mais il n'est pas probable que la même personne ait une assez grande puissance de combinaison commémorative pour composer ces deux poèmes, et il n'y a pas non plus de preuve qui nous impose une telle supposition.

Si je présume que les deux poèmes ont des auteurs différents, je suis moins convaincu que, comme on le suppose, l'Odyssée soit plus jeune que l'Iliade. Les différences dans les mœurs et le langage sont si peu importantes, dans l'une et dans l'autre, que l'on pourrait bien imaginer deux personnages divers, dans le même temps et dans la même société, présentant les mêmes différences ou de plus grandes encore. Il faut se rappeler que les sujets, des deux poèmes sont hétérogènes, de manière à amener le poète, fût-il le même homme, à suivre des veines totalement différentes d'imagination et de développement. Les tableaux de l'Odyssée semblent dépeindre la même vie héroïque que l'Iliade, bien que considérée d'un point de vue distinct ; et l'état au milieu duquel Odysseus réside à Ithakê est précisément celui que nous supposons qu'il a quitté pour aller attaquer Troie. Si les scènes qu'on nous présente sont pour la plupart pacifiques, comparées aux combats incessants de l'Iliade, il ne faut pas l'attribuer à une sociabilité ni à une civilisation plus grandes chez les auditeurs actuels de l'Odyssée, mais à la condition du héros que le poète entreprend d'orne : nous ne pouvons pas lion plus douter que les poèmes d'Arktinus et de Leschês, d'une date postérieure à l'Odyssée, ne nous eussent offert plus de combats et plus de sang versé que l'Iliade. Je ne suis pas frappé de ces preuves de civilisation avancée que, suivant quelques critiques, l'Odyssée présente : M. Knight³, qui partage cette opinion, admet néanmoins que la mutilation de Melanthios et le supplice des femmes esclaves pendues par Odysseus indiquent une plus grande barbarie que tous les incidents des combats livrés devant Troie. On a considéré souvent la structure plus habile et plus serrée de l'Odyssée comme une preuve

¹ M. Knight place l'Iliade environ deux siècles, et l'Odyssée, un siècle avant Hésiode ; un siècle entre les deux poèmes (*Prolegg.*, c. LXI).

² Hermann, *Præfat. ad Odyssée*, p. 7.

³ Knight, *Prolegg.*, l. c. *Odyssée*, XXII, 475-478.

qu'elle était plus jeune que l'Iliade : et en supposant que deux poèmes fussent du même auteur, nous pourrions prétendre d'une manière plausible que l'habitude amènerait un progrès dans la faculté de combiner les éléments poétiques. Mais à l'égard des poèmes que nous avons sous les yeux, nous devons nous rappeler d'abord que, selon toute probabilité, l'Iliade (qui sert de terme de comparaison) n'est pas un poème primitif, mais un poème agrandi, et que l'Achilléis originale aurait bien pu être tout aussi cohérente que l'Odyssée ; en second lieu, qu'entre auteurs différents, la supériorité dans la structure n'est pas une preuve de postériorité de composition, car dans cette hypothèse nous serions obligés d'admettre que le poème plus récent d'Arktinus serait un progrès relativement à l'Odyssée ; en troisième lieu que, même en fût-il ainsi, nous pourrions seulement conclure que l'auteur de l'Odyssée avait *entendu* l'Achilléis ou l'Iliade ; nous ne pourrions pas conclure qu'il virait une ou deux générations après¹.

En somme, la balance des probabilités semble en faveur d'une différence d'auteur pour les deux poèmes, mais de l'identité d'époque ; et cette époque est bien ancienne, étant antérieure à la première Olympiade. Et ils peuvent ainsi servir comme preuves, et preuves contemporaines, qui clous expliquent les phénomènes de la civilisation grecque primitive, tout en montrant aussi que la faculté de construire de longues épopées préméditées, sans le secours de l'écriture, doit être prise pour un trait caractéristique du plus ancien esprit grec connu. C'était là le point controversé par Wolf, qu'un examen complet du fait (selon moi) décide contre lui ; c'est de plus une précieuse ressource pour l'historien des Grecs, en ce qu'elle lui indique le point de départ qu'il doit prendre pour apprécier leurs progrès ultérieurs².

¹ Les arguments, sur la foi desquels Payne Knight et d'autres critiques ont soutenu que l'Odyssée était plus jeune que l'Iliade, sont présentés et examinés avec soin par Bernard Thierseli : *Quæstio de diversâ Iliadis et Odysæ ætate* - dans le supplément (p. 306) de son ouvrage *Ueber das Zeitalter und Vaterland des Homer*.

Il montre que tous ces arguments ne sont nullement concluants, bien que les raisons à l'aide desquelles il défend lui-même l'identité d'âge entre les deux poèmes ne me paraissent en aucune sorte plus satisfaisantes (p. 327) ; nous ne pouvons rien conclure pour le point débattu de la mention de Telemachos dans l'Iliade. — Welcker pense qu'il y a une grande différence d'âge, et une différence évidente d'auteur, entre les deux poèmes. (*Der Episch. Kyklos*, p. 295.) — O. Müller admet la date plus récente de l'Odyssée ; mais il considère comme *difficile et hasardeux d'élever sur cette base des conclusions arrêtées quant à la personne et à l'époque du poète*. (*History of the Literature of ancient Greece*, ch. 5, p. 13.)

² Le Dr Thirlwall a ajouté à la seconde édition de son *Histoire de la Grèce* un excellent appendice sur l'ancienne histoire des poèmes homériques (vol. I, p. 500-516), qui contient d'amples renseignements relatifs aux opinions différentes des critiques allemands, avec un court examen comparatif de leurs raisons. J'aurais désiré qu'un juge si compétent eût ajouté, à l'énumération qu'il fait des idées des autres, une exposition plus étendue de ses vues personnelles. Le Dr Thirlwall semble avoir une conviction décidée sur ce qui me paraît être le point le plus important dans la controverse homérique : *c'est que, avant l'apparition des plus anciens poèmes du Cycle épique, l'Iliade et l'Odyssée, même si elles n'existaient pas précisément sous leur forme actuelle, avaient du moins atteint leur étendue actuelle, et que chacune d'elles était regardée comme un tout parfait et bien défini, non comme un agrégat flottant de morceaux fugitifs* (p. 509).

Ces mots signalent les poèmes homériques comme anciens et quant aux détails et quant à l'ensemble, et renferment une négation de la théorie de Wolf et de Lachmann, qui prétendent que comme un ensemble ils ne datent que de l'époque de Pisistrate. On peut donc sans danger considérer les poèmes comme des preuves incontestables d'antiquité grecque (en entendant par là 776 ans av. J.-C.), ce que nous ne pourrions pas faire, si nous regardions toute harmonie des parties dans les poèmes comme résultant des changements opérés par Pisistrate et ses amis. — Il y a aussi un avertissement très juste du Dr Thirlwall (p. 516), relatif à la difficulté de mesurer

Quelle que puisse être la part de vérité contenue dans les diverses conjectures des critiques relatives à l'auteur et à la structure de ces incomparables poèmes, nous ne devons pas nous imaginer que c'est la perfection de leur symétrie épique qui leur a donné leur empire impérissable sur l'esprit humain, tant chez les modernes que chez les anciens. Il y a une certaine tendance chez les critiques, à partir d'Aristote¹, à intervertir l'ordre des attributs par rapport aux poèmes homériques, de sorte qu'on s'attache surtout à des mérites secrets qui échappent au lecteur dénué de secours, et qui même sont contestables à un haut degré. Mais il n'est donné qu'à un petit nombre d'esprits (comme Goethe l'a fait remarquer²) d'apprécier exactement le mécanisme d'un long poème, et beaucoup d'hommes sentent la beauté des parties séparées, qui n'ont pas le sentiment de la perfection totale de l'ensemble.

Les poèmes homériques ne s'adressaient pas non plus dans l'origine à ces esprits d'un ordre plus rare. Ils étaient destinés à ces sentiments que le critique partage avec la masse illettrée, et lion à cette sphère plus étendue de la compréhension intellectuelle ni à cette règle particulière qu'il a acquise pour lui-même. Ce sont de tous les poèmes les plus absolument et les plus complètement populaires ; s'ils avaient été autres, ils n'auraient pu vivre si longtemps dans la bouche des rhapsodes, ni dans l'oreille et la mémoire du peuple ; et ce fut alors qu'ils acquirent pour la première fois leur influence, qui ne devait jamais depuis être ébranlée. Leurs beautés appartiennent aux parties prises séparément, qui se révélaient spontanément à la multitude attentive dans les fêtes, bien plus qu'il tout le poème pris dans son ensemble, que l'on ne pouvait guère apprécier que si l'on s'arrêtait sur les parties pour les laisser pénétrer dans l'esprit. L'auditeur le plus illettré de ces temps anciens pouvait saisir immédiatement, tandis que le lecteur le plus instruit peut encore reconnaître, le mérite caractéristique du récit homérique, sa simplicité franche, inconsciente, naturelle, ses formés concrètes (le langage³ et l'heureux. emploi alternatif de l'action et du dialogue ; ses

quand et à quel degré la contradiction ou l'inexactitude pouvait ou non avoir échappé à l'attention du poète, dans un temps que nous connaissons si imparfaitement.

¹ L'*Excursus* II de Heyne (sect. 2 et 4, *ad Iliade*, XXIV, vol. VIII, p. 771-800) renferme de justes remarques sur ce point.

² *Peu d'Allemands, et peut-être seulement peu d'hommes dans toutes les nations modernes, ont le sentiment d'un ensemble esthétique ; ils ne louent et ne blâment que des passages, ils ne s'extasient que sur des passages.* (Goethe, *Wilhelm Meister*. Je transcris ces mots de Welcker : *Æschyl. Trilogie*, p. 306.)

Je ne puis concevoir pour quelle raison on restreint cette proposition aux nations modernes en tant que comparées aux anciennes.

³ Les *χινούμενα ὀνόματα* d'Homère étaient vantés par Aristote. V. Schol. *ad Iliade*, I, 481 ; cf. Denys d'Halicarnasse, *De Compos. Verbor*, c. 20. Relativement aux explosions non déguisées de sentiment de la part des héros, le scholiaste *ad Iliade*, I, 349, nous dit : *Ἔτοιμον τὸ ἥρωϊκον πρὸς δᾶχρυα*. Cf. Euripide, *Helen.*, 959, et les sévères censures de Platon, *République*, II, p. 388.

Les poèmes homériques étaient de toutes les compositions grecques celles qui étaient le mieux comprises et qui jouissaient de la popularité la plus étendue, même parmi les personnes les moins instruites, telles, par exemple, que les peuples demi-barbares qui avaient acquis la langue grecque ajoutée à leur propre langue maternelle. (Dion Chrysostome, *Or.* XVIII, vol. I, p. 478 ; *Or.* LIII, vol. II, p. 277, Reisk.) Relativement à la simplicité et à la clarté du style narratif, qui expliquent cette popularité, étendue, Porphyre faisait une remarque singulière : il disait que les pensées d'Homère présentaient réellement beaucoup de difficulté et d'obscurité, mais que des lecteurs ordinaires s'imaginaient le comprendre, à cause de la clarté générale qui paraissait répandue dans tout le cours des poèmes (V. les *Prolegomena* de l'édition de l'*Iliade* de Villoison, p. XII). Cette remarque donne la clef d'un grand nombre de critiques homériques. Il y avait sans doute des obscurités réelles dans les poèmes, naissant des changements survenus dans les associations, les coutumes, la religion, la langue, etc. ; aussi bien que de la corruption du texte ; mais pendant que les critiques rendaient un utile service en élucidant ces difficultés, ils en introduisaient aussi

tableaux animés d'acteurs vivants, toujours individualisés d'une manière claire et vive, soit dans les proportions supérieures d'Achille et d'Odysseus, soit dans la présence gracieuse d'Hélène et de Penelopé, soit dans le contraste plus humble d'Eumæos et de Melanthios ; tableaux de plus vivifiés par la franchise avec laquelle ses héros expriment toutes leurs émotions passagères, et même toutes leurs faiblesses ; son rapport constant avec ces veines plus grossières de sentiments et de motifs palpables, qui appartiennent à tous les hommes en commun ; son abondance de détails pittoresques, fraîchement tirés du monde que l'on perçoit par la vue et l'ouïe, et qui, bien que souvent familiers, ne sont jamais pâles et n'empiètent jamais sur cette limite de la satiété que l'esprit grec sentait si vivement ; enfin l'union perpétuelle qu'il présente des dieux et des hommes dans le même tableau, et l'appel habituel qu'il fait à une action divine toujours présente, en harmonie avec l'interprétation de la nature, universelle à cette époque.

Il est sans doute plus facile de sentir que de décrire l'impression que produit et l'influence qu'exerce le récit homérique ; mais l'époque et les circonstances dans lesquelles on sentit cette influence pour la première fois et de la façon la plus puissante, exclut la possibilité de l'expliquer par des comparaisons compréhensives et subtiles, semblables à celles que renferment implicitement les remarques d'Aristote sur la structure des poèmes. Le critique qui cherche l'explication a son véritable endroit ne s'éloignera pas beaucoup du point de vue de ces auditeurs grossiers auxquels s'adressaient les poèmes dans l'origine, ni de la sensibilité et des qualités communes à l'esprit humain dans chaque phase de culture progressive. Et, bien que les raffinements et les délicatesses des poèmes, aussi bien que leur structure générale, fournissent à la critique un sujet d'un haut intérêt, cependant ce n'est pas là qu'il faut chercher le secret de l'immense et impérissable popularité d'Homère. Il est encore moins vrai, comme voudraient nous amener à le croire les observations si connues d'Horace, qu'Homère soit un maître de sagesse morale de la même famille que Crantor et Chrysippe, et supérieur à eux¹. On ne peut trouver de dessein didactique ni dans

artificiellement beaucoup d'autres, entièrement de leur propre création. Ne voulant pas se contenter du sens simple et apparent, ils cherchaient dans Homère des desseins cachés, des insinuations subtiles ; des motifs secrets, même en ce qui concerne les détails insignifiants, de profonds artifices de rhétorique (V. un spécimen dans Denys d'Halicarnasse, *Ars Rhetor*, ch. 15, p. 316, Reiske ; Aristote même n'est pas non plus exempt de semblables tendances, *Schol. ad Iliade*, III, 441, S, 198), ou un substratum de philosophie allégorisée. Il n'est pas étonnant que ces passages, tout à fait clairs pour le lecteur vulgaire, leur parussent difficiles. — Il ne pouvait pas y avoir une voie plus sûre pour manquer le véritable Homère que de le chercher dans ces retraites écartées. Il est essentiellement le poète de la voie publique et de la place du marché, qui éveille les sympathies communes et satisfait les désirs intellectuels de ses compatriotes d'une manière incomparable, mais est exempt de vues ultérieures, soit personnelles, soit didactiques, et plongé dans le même milieu de vie pratique et d'expérience religieusement expliquée que ses auditeurs. Aucune nation n'a jamais eu une exposition si parfaite ni si pathétique de son ancien esprit social que celle que présentent l'Iliade et l'Odyssee. — Dans la critique des expressions d'Homère, les savants alexandrins semblent avoir fait un très grand pas, si on les compare aux glossateurs qui les précédaient (V. Lehrs, *De Studiis Aristarchi*, *Dissert.* II, p. 42).

¹ Horace, *Ep.* I, 2, v. 1-26 :

Sirenum voces, et Circes pocula nosti :

Quæ si cum sociis stultus capidusque bibisset,

Vixisset caris immundus, vel amica luto sus.

Horace met en opposition la folie et l'avidité que montrent les compagnons d'Odysseus en acceptant les breuvages qui leur sont offerts par Circé, avec l'empire que le héros exerce sur lui-même en les refusant. Mais dans l'incident tel qu'il est décrit dans le poème original, ni l'éloge, ni le blâme qu'on donne ici à entendre ne sont appuyés par rien. Les compagnons d'Odysseus suivent l'usage universel en acceptant l'hospitalité offerte aux étrangers, hospitalité dont, quanta ce qui les

l'Iliade ni dans l'Odyssée ; un philosophe peut sans doute tirer des incidents et des caractères fortement marqués qu'elles renferment bien des sujets explicatifs pour son enseignement, mais la doctrine morale qu'il applique doit émaner de sa propre méditation. Le héros homérique manifeste des vertus ou des faiblesses, de la férocité ou de la compassion, avec la même vivacité franche et naïve ; il ignore toute règle idéale en vertu de laquelle sa conduite doit être jugée¹ ; nous ne pouvons pas non plus trouver dans le poète aucune fonction ultérieure au delà du rôle d'organe inspiré de la muse, de héraut anonyme, mais éloquent, d'aventures perdues dérobées à la nuit du passé.

concernait particulièrement, ils ne pouvaient avoir aucune raison pour suspecter les conséquences fatales ; tandis qu'Odysseus est préservé d'un sort semblable, non parce qu'il se domine lui-même, mais parce qu'il a reçu auparavant un avertissement divin et un antidote spécial, qui n'avaient pas été accordés aux autres (v. *Odyssée*, X, 285). Et l'incident des Sirènes, s'il faut le regarder comme prouvant quelque chose, indique plutôt l'absence que la présence de cet empire qu'Odysseus, aurait exercé sur lui-même. — On trouve, dans les *Venet. Schol. ad Iliade*, IX, 453, un exemple remarquable de ces violentes altérations de texte au moyen desquelles les *grammatici* ou critiques tentaient d'effacer dans Homère de mauvaises tendances morales (nous devons nous rappeler qu'un grand nombre d'entre eux étaient des maîtres de la jeunesse) ; cf. Plutarque, *De audiendis Poetis*, p. 95. Phoenix décrit la malheureuse tragédie de famille dans laquelle il avait été lui-même en partie acteur, en partie victime. Or l'aveu fait par un héros homérique d'actes coupables et de projets encore plus coupables, sans aucune expression de honte ou de repentir, choquait les sentiments des critiques. L'un d'eux, Aristodème, glissa deux particules négatives dans un de ces vers ; mais bien que par Et il détruisit non seulement le sens, mais encore la mesure, sa correction lui valut des applaudissements unanimes, parce qu'il avait maintenu l'innocence du héros. Et Aristarque regardait le cas comme si inquiétant, qu'il effaçait du texte quatre vers qui ne nous ont été conservés que par Plutarque. V. le *Fragment* de Dioscoride dans les *Fragmenta Historicor. Græcor*, éd. Didot, vol. II, p. 193.

¹ C'est un tableau idéal, à coup sûr, que celui de la société grecque dans les chants qui portent le nom d'Homère ; et pourtant cette société y est tout entière reproduite, avec la rusticité, la férocité de ses mœurs, ses bonnes et ses mauvaises passions, sans dessein de faire particulièrement ressortir, de célébrer tel ou tel de ses mérites, de ses avantages ou de laisser dans l'ombre ses vices et ses maux. Ce mélange du bien et du mal, du fort et du faible, cette simultanéité d'idées et de sentiments en apparence contraires, cette variété, cette incohérence, ce développement inégal de la nature et de la destinée humaine, c'est précisément ce qu'il y a de plus poétique, car c'est le fond même des choses, c'est la vérité sur l'homme et le monde, et dans les peintures idéales qu'en veut faire la poésie, le roman et même l'histoire, cet ensemble si divers et pourtant si harmonieux, doit se retrouver ; sans quoi l'idéal véritable y manque aussi bien que la réalité. (Guizot, *Cours d'histoire moderne*, leçon 7e, vol. I, p. 285.)

DEUXIÈME PARTIE — GRÈCE HISTORIQUE

CHAPITRE I — GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE ET LIMITES DE LA GRÈCE.

La Grèce propre est située entre le 36^e et le 40^e parallèle de latitude nord, et entre le 21^e et le 26^e degré de longitude est (du 18^e au 23^e méridien de Paris) ; sa plus grande longueur, du mont Olympos au cap Tænaros, peut être fixée à 250 milles anglais (400 kilom.) ; sa plus grande largeur, de la côte occidentale de l'Akarnania à Marathôn en Attique, à 180 milles (290 kilom.) ; et la distance à l'est, à partir d'Ambrakia, par le Pindos, jusqu'au mont Magnésien Homolê et l'embouchure du Pêneios, a environ 120 milles (194 kilom.). En tout, sa superficie est un peu moins grande que celle du Portugal¹. Toutefois, par rapport à toute tentative faite pour déterminer les limites exactes de la Grèce propre, nous pouvons faire remarquer, d'abord, que ces limites semblent n'avoir pas été définies d'une manière bien précise même parmi les Grecs, et, en second lieu, qu'un si grand nombre d'Hellènes étaient répartis dans les îles et les colonies, et qu'une si grande partie de leur influence sur le monde en général était exercée par ces colonies, qu'il est relativement peu important de vérifier l'étendue de leur domicile primitif.

La chaîne appelée Olympos et les monts Cambuniens, allant de l'est à l'ouest et commençant à la mer Ægée ou au golfe de Therma, vers le 40^e degré de latitude nord, se prolongent sous le nom du mont Lingôn jusqu'à ce qu'ils touchent la mer Adriatique et le promontoire Akrokéraunien. La contrée située au sud de cette chaîne comprenait tout ce qui, dans les temps anciens, était considéré comme Grèce ou Hellas propre, mais elle comprenait aussi quelque chose de plus. La Hellas propre² — ou la Hellas continue, pour employer les termes de Skylax et de Dikæarque — commençait, selon l'opinion générale, à la ville et au golfe d'Ambrakia ; de là vers le nord, jusqu'au promontoire Akrokéraunien, s'étendait le pays appelé par les Grecs Epeiros (Épire), occupé par les Chaoniens, les Molosses et les Thesprôtiens, qu'on appelait Epirotes et que l'on ne considérait pas comme appartenant à l'agrégat hellénique. Telle était du moins l'idée générale, bien que les Ætoliens et les Akarnaniens, dans leurs sections plus reculées que les autres, ne semblent pas avoir moins différé du type complet de l'hellénisme que les Epirotes, tandis qu'Hérodote incline à regarder comme hellènes même les Molosses et les Thesprôtiens³.

A un point situé environ à mi-chemin entre la mer Ægée et la mer Ionienne, l'Olympos et le Lingôn sont traversés presque à angles droits par la chaîne encore plus longue et plus large appelée Pindos, qui s'étend en une ligne presque ouest-nord-ouest et part du rameau septentrional de la chaîne de l'Olympos. Le système auquel appartiennent ces montagnes semble commencer aux masses élevées- de diorites comprises sous le nom de mont Skardos ou Skordos (Scardagh)⁴, qui n'est séparé des calcaires des Alpes d'Albanie que par la fente

¹ Cf. Strong, *Statistics of the Kingdom of Greece*, p. 2 ; et Kruse, *Hellas*, vol. I, eh. 3, p. 196.

² Dikæarque, 31, p. 469, éd. Fuhr.

³ Hérodote, I, 116 ; II, 56. Le Molosse Alkôn passe pour Hellène (Hérodote, VI, 127).

⁴ Les systèmes de montagnes dans l'ancienne Macedonia et dans l'Illyricum, au nord de l'Olympos, n'ont été jusqu'ici qu'imparfaitement examinés : V. Dr Griesebach, *Reise durch Rumelien et nach*

étroite contenant la rivière Dril : Du côté méridional de l'Olympos, le Pindos s'avance à peu près vers le sud, formant la limite entre la Thessalia et l'Epeiros, et projetant vers le 39^e degré de latitude la chaîne latérale de l'Othrys, qui se dirige vers l'est, et atteint la mer entre la Thessalia et la côte septentrionale de l'Eubœa. Au sud de l'Othrys, la chaîne du Pindos, sous le nom de Tymphrêstos, se prolonge encore, jusqu'à ce qu'une autre chaîne latérale, appelée Cœta, en descende vers l'est, formant la côte élevée immédiatement au sud du golfe Maliaque, avec la route étroite des Thermopylæ entre les deux, et se terminant au détroit Eubœen. A son point de jonction avec l'Cœta, la chaîne du Pindos se bifurque en deux branches, l'une se dirigeant à l'ouest-sud-ouest, et arrivant à travers l'Ætolia, sous les noms d'Arakynthos, de Kourios, de Korax et de Taphiassos, au promontoire appelé Antirrhion, situé du côté septentrional de l'entrée étroite du golfe de Corinthe, en face du promontoire correspondant de Rhion dans le Péloponnèse ; l'autre allant vers le sud-est, et formant le Parnassos Melikôn et le Kithærôn ; en effet, l'Ægaleus et l'Hymettos, même jusqu'au cap le plus méridional de l'Attique, Sunion, peuvent être considérés comme une continuation de cette chaîne. De l'extrémité orientale de l'Cœta, aussi, une chaîne de collines, inférieure en hauteur à la précédente, prend son point de départ dans la direction du sud-est, sous les divers noms de Knêmis, de Ptôn et de Teumêssos. Elle est jointe au Kithærôn par la communication latérale, allant de l'ouest à l'est, appelée Parnês ; tandis que le célèbre Pentelikos, abondant en carrières de marbre, forme l'anneau, qui la rattache, au sud du Parnês, à la chaîne du Kithærôn jusqu'au cap Sunion.

Du promontoire Antirrhion, la ligné de montagnes traverse dans le Péloponnèse, et s'étend dans une dilection méridionale jusqu'à l'extrémité de la Péninsule appelée Tænaros, aujourd'hui le cap Matapan. Formant la limite entre l'Elis et la Messênia d'un côté, l'Arkadia et la Laconie de l'autre, elle porte successivement les noms de Olenos, Panachaikos, Pholoê, Erymanthos, Lykæos, Parrhasios et Têygetês (Taygète). Une autre suite de montagnes part du Kithærôn en se dirigeant vers le sud-ouest, constituant sous les noms de Geraneia et d'Oneia le territoire élevé qui d'abord, en subissant une dépression, forme l'isthme de Corinthe, et se relève ensuite pour s'étendre dans le Péloponnèse. L'une de ses branches se dirige à l'ouest le long du nord de l'Arkadia, comprenant l'Akrokorinthos ou citadelle de Corinthe, le pic élevé de Kyllênê, les monts Aroanii et Lampeia, et touchant enfin aux monts Erymanthos et Pholoê, tandis que l'autre branche va au sud vers le cap situé au sud-est du Péloponnèse, le redoutable cap Malea ou Saint-Angelo, et se présente sous les noms successifs d'Apesas, d'Artemision, de Parthenion, de Parnôn, de Thornax et de Zarêx.

A partir de l'extrémité orientale de l'Olympos, dans une direction presque est-sud-est, s'étend la chaîne de montagnes appelée d'abord Ossa et ensuite Peliôn, jusqu'à l'extrémité sud-est de la Thessalia. On peut considérer l'épine dorsale longue, élevée et nue de l'île d'Eubœa comme une continuation et de cette chaîne et de celle de l'Othrys. La ligne se prolonge plus loin par une série d'îles

Brassa im Jahre 1839, vol. II, ch. 13, p. 113 sqq. (Goetting, 1841), qui renferme beaucoup de renseignements relatifs aux rapports réels de ces montagnes, si on les compare aux idées et aux descriptions différentes qu'on en a données. Les mots par lesquels Strabon (liv. VII, *Excerpt.*, 3, éd. Tzschucke) nous apprend que les monts Skardos, Orbêlos, Rhodopê et Hæmos s'étendent en ligne droite de l'Adriatique au Pont-Euxin, sont inexacts.

V. *Travels in Northern Greece* de Leake, vol. I, p. 335 : le défilé de Tschangon près de Castoria (par lequel le fleuve Devol passe en venant de l'est pour se jeter dans l'Adriatique à l'ouest) est la seule fente dans cette longue chaîne depuis la rivière Drin au nord jusqu'au rentre de la Grèce.

dans l'Archipel, Andros, Ténos, Mykonos et Naxos, appartenant au groupe appelé Cyclades, ou îles entourant le centre sacré de Dêlos. Parmi ces Cyclades, d'autres sont de la même manière une continuation de la chaîne qui s'étend jusqu'au cap Sunion ; Keôs, Kythnos, Seriphos et Siphnos s'unissent à l'Attique, comme Andros à l'Eubœa. Et nous pourrions même considérer la grande île de Krête comme une prolongation du système de montagnes qui résiste aux vents et aux flots au cap Malea, l'île de Kythêra formant l'anneau intermédiaire entre ces deux points. Skiathos, Skopelos et Skyros, au nord-est de l'Eubœa, se montrent aussi comme pics avancés de la chaîne qui comprend Peliôn et l'Eubœa¹.

Par cette brève esquisse, que le lecteur comparera naturellement avec l'une des cartes modernes du pays, on verra que la Grèce propre est un des territoires les plus montagneux de l'Europe. Car bien qu'il convienne, en donnant une vue systématique de l'aspect de la contrée, de grouper le grand nombre des montagnes en certaines chaînes ou suites, fondées sur une uniformité approximative de direction, cependant en réalité il y a tant de ramifications et de pics dispersés, si grand est le nombre des collines et des rochers de grandeur et d'élévation différentes, qu'une proportion relativement petite de la surface reste au pays plat. Il n'existe d'un bout à l'autre de la Grèce propre que peu de plaines continues et même que peu de vallées continues. C'est en Thessalia, en Ætolia, dans la partie occidentale du Péloponnèse et dans la Bœôtia que l'on voit les espaces les plus considérables de pays plat ; mais des montagnes irrégulières, des vallées, fréquentes mais isolées, des bassins fermés par des terres, ainsi que des pentes, qui se rencontrent souvent, mais sont rarement d'une grande étendue, voient ce qui forme le caractère du pays².

Les îles des Cyclades, l'Eubœa, l'Attique, la Laconie, consistent dans leur plus grande partie en schiste micacé, combiné avec de la pierre calcaire granulaire cristalline qui souvent le couvre³. Le centre et l'ouest du Péloponnèse, aussi bien que le pays situé au nord du golfe de Corinthe depuis le golfe d'Ambrakia jusqu'au détroit de l'Eubœa, présentent une formation calcaire variant dans différentes localités quant à la couleur, la consistance et la dureté, mais en général appartenant à la craie ou s'en rapprochant ; elle est souvent très compacte, mais elle se distingue d'une manière marquée de la pierre calcaire

¹ Pour l'esquisse générale du système de montagnes de la Hellas, v. Kruse, *Hellas*, vol. I, eh. 4, p. 280-290 ; Dr Cramer, *Geography of ancient Greece*, vol. I, p. 3-8.

Relativement aux régions septentrionales, l'Epeiros, l'Illyria et la Macedonia, on peut consulter avec fruit le court, mais excellent, traité de O. Müller, *Ueber die Makedoner*, p. 7 (Berlin, 1825). Ce traité est annexé à la traduction anglaise de son *Histoire des Dôriens*, due à sir G. C. Lewis.

² Des 47.600.000 stremas (= 12 millions acres anglais ou 4.856.000 hectares) compris dans le royaume actuel de Grèce, 26.500.000 sont occupés par des montagnes, des rochers, des rivières, des lacs et des forêts, et 21 millions par la terre arable, les vignes, les oliviers, les champs de raisins de Corinthe, etc. Par terre arable on entend une terre propre à la culture ; car une portion relativement petite en est réellement cultivée à présent (Strong, *Statistics of Greece*, p. 2, London, 1842).

Le royaume moderne de Grèce ne renferme pas la Thessalia. L'épithète *χοιλός* (creux) est appliquée à plusieurs des principaux États grecs - Strabon, VIII, p. 381. — La fertilité de la Bœôtia est mentionnée dans Strabon, IX, p. 400, et dans le précieux Fragment de Dikæarque, *Βίος Ἑλλάδος*, p. 140, éd. Fuhr.

³ Pour le caractère géologique et minéralogique de la Grèce, voir les travaux topographiques entrepris par le Dr Fiedler, d'après l'ordre du gouvernement de Grèce, en 1834 et dans les années suivantes (*Reise durch alle Theile der Konigreichs Griechenland in Auftrag der K. G. Regierung in den Jahren 1834 bis 1837*, particulièrement vol. II, p. 512-530).

cristalline mentionnée plus haut. Les deux sommets les plus élevés en Grèce¹ — tous deux cependant plus bas que l'Olympos, qu'on estime avoir 9.700 pieds = 2.957 mètres — offrent cette formation, le Parnassos qui atteint 8.000 pieds (2.438 mètres), et le sommet du Saint-Elias dans le Têygetês, qui n'a pas moins de 7.800 pieds (2.377 mètres). On trouve dans beaucoup de parties du schiste argileux et des conglomérats de sable, de chaux et d'argile ; un conglomérat serré et solide de chaux compose l'isthme de Corinthe ; des dépôts peu compactes de galets et de brèche calcaire occupent aussi quelques portions du territoire. Mais les éléments les plus importants et les plus essentiels du sol grec consistent en formations, de diluvion et d'alluvion, qui remplissent les cuvettes et les bassins et résultent de la décomposition des roches voisines plus anciennes. C'est dans ces formations que résident les forces productives du pays, et c'est d'elles que dépendent les grains et les végétaux nécessaires à la subsistance du peuple. Les régions montagneuses sont à un haut degré stériles, dénuées à présent de bois ou de toute végétation utile, bien qu'il y ait des raisons pour croire qu'elles étaient mieux boisées dans l'antiquité : dans beaucoup d'endroits cependant, et particulièrement en Ætolia et en Akarnania, elles fournissent du bois de construction en grande quantité, et partout des pâturages pour le bétail pendant l'été, au moment où les plaines sont complètement brûlées².

Pour les autres espèces de subsistances, on dépend des vallées, qui sont parfois d'une singulière fertilité. Les terres basses de la Thessalia, la vallée du Kêphisos et les bords du lac Kôpaïs en Bœôtia, la portion occidentale de l'Elis, les plaines de Stratos sur les confins de l'Akarnania et de l'Ætolia, et celles qui avoisinent le fleuve Pamisos en Messênia, sont maintenant et étaient dans les anciens temps remarquables par l'abondance de leurs productions.

Outre la rareté du bois de chauffage, il y a encore un autre inconvénient sérieux auquel sont exposées les basses terres de la Grèce : c'est le manque d'un approvisionnement d'eau à la fois suffisant et régulier³. Il tombe beaucoup de pluie pendant les mois d'automne et d'hiver, peu ou point durant l'été ; tandis que la pierre calcaire nue des nombreuses collines n'absorbe ni ne retient l'humidité, de sorte que la pluie s'écoule aussi rapidement qu'elle tombe. Il y a peu de sources⁴. La plupart des rivières sont des torrents au commencement du printemps, et sont desséchées avant la fin de l'été : les nombreuses combinaisons de l'ancienne langue désignaient le torrent d'hiver par un mot spécial et séparé⁵. Les fleuves les plus considérables du pays sont le Pêneios, qui

¹ Griesebach, *Reisen durch Rumelien*, vol. II, eh. 13, p. 124.

² En traversant la vallée qui est entre l'Æta et le Parnassos, pour se rendre vers Elateia, Fiedler remarque le changement frappant dans le caractère du pays : *La Roumélie* (i. e. l'Akarnania, l'Ætolia, la Lokris Ozolienne, etc.), *boisée, bien arrosée, et couverte d'un bon sol, cesse tout à coup et d'une manière abrupte ; tandis que des montagnes de pierre calcaire rocailleuse d'un gris blanc offrent le caractère froid de l'Attique et de la Morée.* (Reise, I, p. 213.)

L'hymne homérique à Apollon représente même le *πέδιον πυρήφορον* de Thèbes comme ayant été dans son état primitif couvert de bois (v. 227). — Le meilleur bois de construction employé par les anciens Grecs venait de Macedonia, du Pont-Euxin, et de la Propontis : celui du mont Parnassos et de l'Eubœa était regardé comme très mauvais ; celui de l'Arcadia comme meilleur (Theophr., V, 2, 1 ; III, 9).

³ V. Fiedler, *Reise*, etc., vol. I, p. 84, 219, 362, etc.

Fiedler et Strong (*Statistics of Greece*, p. 169) insistent avec beaucoup de raison sur l'inestimable valeur de puits artésiens pour le pays.

⁴ Ross, *Reise auf den Griechischen Inseln*, vol. I, lettre 2, p. 12.

⁵ La langue grecque semble être la seule qui ait le terme *χειμαρροῦς* - les *Wadis* d'Arabie font voir également une abondance et une violence extrêmes des eaux pendant un temps, alternant avec une sécheresse absolue (Kriegk, *Schriften zur allgemeinen Erdkunde*, p. 201, Leipzig, 1810).

emporte toutes les eaux de la Thessalia, trouvant, pour aller se jeter dans la mer figée, une issue à travers le défilé étroit qui sépare l'Ossa de l'Olympos, et l'Achelôos, qui coule en partant du Pindos dans une direction sud-ouest, séparant l'Ætolia de l'Akarnania, et se déchargeant dans la mer Ionienne ; l'Euênos prend aussi naissance dans une partie plus méridionale de la même chaîne de montagnes et tombe dans la même mer plus à l'est. Les rivières placées plus au sud ont un cours inégal et moins considérable.

Le Kêphisos et l'Asôpos en Bœôtia, le Pamisos en Messénia, conservent chacun un courant languissant pendant tout l'été ; tandis que l'Inachos près d'Argos, le Kêphisos et l'Ilissos près d'Athènes, sont en réalité de chétifs cours d'eau, encore plus au-dessous de leur grande célébrité poétique. L'Alpheios et le Spercheios sont des fleuves considérables ; l'Achelôos est encore plus important¹. La quantité de vase entraînée et déposée par son courant bourbeux produisit un accroissement sensible de la terre à son embouchure, pendant le temps que Thucydide put l'observer².

Mais la disposition et les propriétés du territoire grec, bien que ne conservant pas de rivières permanentes, sont favorables à la multiplication des lacs et des marais. Il y a de nombreux bassins creux et fermés, d'où l'eau ne peut s'échapper en débordant, et où, si elle ne se fait elle-même un passage souterrain par des fentes dans les montagnes, elle reste, soit comme marais, soit comme lac, selon la saison. En Thessalia nous trouvons les lacs Nessônis et Bœbêis ; en Ætolia, entre l'Achelôos et l'Euênos, Strabon mentionne le lac de Trichônis, outre plusieurs autres lacs, dont il est difficile de constater l'identité individuellement, quoique la quantité de terrain couverte par le marais ou le lac soit au total très considérable. En Bœôtia sont situés les lacs Kôpaïs, Hylîkê et Harma ; le premier des trois formé surtout par la rivière Kêphisos, coulant du Parnassos au nord-ouest, et se faisant un cours sinueux à travers les montagnes de la Phokis. Au nord-est et à l'est, le lac Kôpaïs est borné par les hautes terres du mont Ptôn, qui intercepte sa communication avec le détroit de l'Eubœa. A travers la pierre calcaire de cette montagne l'eau a trouvé ou s'est ouvert de force plusieurs cavités naturelles, par lesquelles elle obtient une sortie partielle de l'autre côté de la colline rocheuse, pour couler ensuite dans le détroit. Les Katabothra, comme on les appelait dans l'antiquité, existent encore, mais dans un état imparfait et à moitié obstrués. Cependant, même dans l'antiquité, ils ne suffisaient pas complètement à emporter l'excédent des eaux du Kêphisos ; car on trouve encore les restes d'un tunnel artificiel, percé à travers toute la largeur du rocher, ayant des ouvertures perpendiculaires à intervalles convenables pour y faire pénétrer l'air d'en haut. Ce tunnel, un des restes les plus intéressants de l'antiquité, puisqu'il doit dater du temps de la prospérité de l'ancienne Orchomenos, avant son absorption dans la ligue bœôtienne aussi bien qu'avant la prépondérance de Thèbes, est aujourd'hui obstrué, et dès lors inutile. Il peut avoir été bouché à dessein par la main d'un ennemi. Le projet d'Alexandre le Grand ; qui chargea un ingénieur de Chalkis de le rouvrir, échoua d'abord à cause de mécontentements survenus en Bœôtia, et finalement par suite de la mort prématurée³ du roi.

¹ La plupart des Echinades sortent aujourd'hui de la terre sèche qui s'est accumulée à l'embouchure de l'Achelôos.

² Thucydide, II, 102.

³ Strabon, IX, p. 497.

Les Katabothra du lac Kôpaïs sont un spécimen du phénomène si fréquent en Grèce des lacs et des rivières se faisant des passages souterrains à travers les cavités dans des roches calcaires, et même poursuivant leur course invisible jusqu'à une distance considérable avant de reparaître à la lumière du jour. En Arkadia particulièrement, on trouve plusieurs exemples remarquables de communication souterraine pour les eaux : cette région centrale du Péloponnèse présente un groupe de vallées et de bassins ainsi complètement entourés¹.

On verra par ces circonstances que la Grèce, à considérer son étendue totale limitée, n'offre que peu de motifs, et encore moins de moyens commodes pour une communication intérieure entre les divers habitants². Chaque village ou

¹ Le colonel Leake fait remarquer (*Travels in Morea*, vol. III, p. 45, 153-159) : *La plaine de Tripolitza (anciennement celle de Tegea et de Mantinea) est de beaucoup la plus grande dans ce groupe de vallées qui se trouvent au centre du Péloponnèse, dont chacune est si hermétiquement fermée par les montagnes qui se coupent, que les eaux ne trouvent d'issue qu'à travers les montagnes elles-mêmes*, etc. Relativement à Orchomenos d'Arkadia et à son lac entouré ainsi qu'à ses Katabothra, voir le même ouvrage, p. 193 ; et aussi pour les immenses plateaux dans les montagnes près de Corinthe, p. 263.

Cette disparition temporaire des fleuves était familière aux anciens observateurs (Aristote, *Meteorolog.*, II, 13. Diodore, XV, 49. Strabon, VI, p. 271 ; VIII, p. 389, etc.). — L'habitude qu'ils avaient de voir ce phénomène fut en partie la source de quelques suppositions géographiques, qui aujourd'hui nous paraissent extravagantes, relativement au long cours souterrain et sous-marin de certains fleuves et à leur réapparition à des points très éloignés. Sophocle disait que l'Inachos de l'Akarnania rejoignait l'Inachos de l'Argolis ; le poète Ibykos affirmait que l'Asôpos près de Sikyôn avait sa source en Phrygia ; le fleuve Inôpos de la petite île de Dêlos émanait, selon d'autres, du puissant Nil ; et le rhéteur Zoïle, dans un panégyrique adressé aux habitants de Ténédos, alla jusqu'à leur assurer que l'Alpheios de l'Élis avait sa source dans leur île (Strabon, VI, p. 271). Non seulement Pindare et d'autres poètes (*Antigon. Caryst.*, ch. 155), mais encore l'historien Timée (Timæi, *Fragm.* 127, éd. Goeller), et Pausanias aussi avec la plus grande confiance (V. 7, 2), croyaient que la fontaine Arethousa à Syracuse n'était autre chose que le fleuve Alpheios venu du Péloponnèse qui reparaissait ; ce qui le prouvait, c'était le fait réel d'un gobelet ou coupe qui, jeté dans l'Alpheios, était ressorti de la fontaine syracusaine, ce que Timée déclarait avoir vérifié ; mais même les arguments à l'aide desquels Strabon se défend de ne pas croire à ce conte, montrent avec quelle puissance les phénomènes des fleuves grecs agissaient sur son esprit. *Si (dit-il, l. c.) l'Alpheios, au lieu de couler dans la mer, tombait dans quelque abîme de la terre, il y aurait quelque plausibilité à supposer qu'il continuait sa course souterraine aussi loin que la Sicile sans se mêler à la mer ; mais puisque sa jonction avec la mer est un fait observé, et qu'il n'y a pas d'ouverture visible près du rivage pour absorber l'eau du fleuve, il est évident que l'eau ne peut rester séparée et douce, tandis que la source Arethousa est parfaitement bonne à boire.* J'ai traduit ici le sens plutôt que les mots de Strabon ; mais le phénomène *de rivières tombant dans des trous et absorbées entièrement* pour un temps, c'est exactement ce qui arrive en Grèce. Il ne paraissait pas impossible à Strabon que l'Alpheios pût traverser une si grande distance sous terre ; nous ne nous en étonnons pas non plus quand nous apprenons qu'un géographe plus habile que lui (Ératosthène) supposait que les marais de Rhinokolura, entre la mer Méditerranée et la mer Rouge, étaient formés par l'Euphrate et le Tigre, qui coulaient sous terre dans une longueur de 6.000 stades ou furlongs (1,206 kil. 986 mètr.) (Strabon, XVI, p. 741 ; Seidel, *Fragm.* Ératosthène, p. 194) ; Cf. le récit au sujet de l'Euphrate qui passe sous terre et reparaît en Ethiopia, en devenant le Nil (Pausanias, II, 5, 3). Cette disparition et cette réapparition de rivières se rattachaient, dans l'esprit des anciens philosophes naturalistes, à la supposition de vastes réservoirs d'eau dans l'intérieur de la terre, qui étaient poussés à la surface par quelque force gazeuse (V. Sénèque, *Nat. Quæst.*, VI, 8). Pomponius Mela nous fait connaître une idée de quelques écrivains qui croyaient que la source du Nil devait se trouver, non dans la section du globe que nous habitons, mais dans l'Antichthon, ou continent méridional, et qu'il coulait sous l'Océan pour sortir en Ethiopia (Mela, I, 9, 55). — Ces idées des anciens, ayant évidemment pour base l'analogie fournie par les rivières grecques, sont exposées parts. Letronne dans un mémoire sur la situation du Paradis terrestre, telle que la représentaient les Pères de l'Église ; cité par A. von Humboldt, *Examen critique de l'Histoire de la Géographie*, etc., vol. III, p. 118-130.

² *À l'arrivée du roi et de la régente en 1833 (fait observer M. Strong), il n'existait pas de routes carrossables en Grèce ; le besoin, il est vrai, ne s'en faisait pas non plus beaucoup sentir auparavant, vu que jusqu'à cette époque on ne pouvait trouver dans tout le pays ni voiture, ni*

municipe, occupant sa plaine avec les montagnes qui l'entouraient¹, pourvoyait à ses propres besoins principaux, tandis que le transport de denrées par terre était assez difficile pour décourager beaucoup tout commerce régulier avec des voisins. En ce qui concernait l'aspect de l'intérieur du pays, il semblait que la nature avait voulu, dès le principe ; tenir la population de la Grèce désunie au point de vue social et politique, en établissant tant de murs de séparation et tant de bornes, généralement difficiles, quelquefois impossibles, à franchir. Cependant une seule cause spéciale de relations naissait de cette même constitution géographique du pays et de cette succession continue de montagnes et de vallées. La différence de climat et de température entre les hautes et les basses terres est très grande ; la moisson est rentrée dans un endroit avant qu'elle soit mûre dans un autre, et le bétail trouve pendant la chaleur de l'été abri et pâture sur les collines, dans un temps où les plaines sont entièrement brûlées². L'usage de faire passer les troupeaux des montagnes dans la plaine selon le changement de saison, encore observé comme dans les temps anciens, se rattache intimement à la structure du pays, et doit depuis l'époque la plus reculée avoir amené des communications entre des villages désunis autrement³.

Toutefois ces difficultés dans le transit intérieur par terre étaient largement contrebalancées par la proportion considérable de côtes et la facilité que donnait la mer d'aborder dans le pays. Les saillies et les dentelures que présente la ligne des côtes de la Grèce ne sont guère moins remarquables que le grand nombre de

chariot, ni charrette, ni aucun autre sorte de véhicule. Les objets de trafic en général étaient transportés par des bateaux, auxquels donnaient toute facilité la longue ligne dentelée du littoral grec et ses îles nombreuses. Entre les ports de mer et l'intérieur du royaume, la communication se faisait au moyen de bêtes de somme, telles que mulets, chevaux et chameaux (Statistics of Greece, p. 33).

Ceci montre une marche rétrograde dans un certain point inférieure à la description de l'Odyssée, où Telemachos et Peisistratos conduisent leur char de Pylos à Sparte. On voit encore dans beaucoup de parties de la Grèce les restes des anciennes routes (Strong, p. 34).

¹ La description du Dr Clarke mérite d'être signalée, bien que les éloges enthousiastes qu'il fait de la fertilité du sol, pris en général, ne soient pas confirmés par des observateurs plus récents : *Les phénomènes physiques de la Grèce, différant de ceux de tout autre pays, présentent une série de belles plaines, successivement entourées de montagnes calcaires, qui ressemblent aux cratères des champs phlegraëns, bien qu'elles aient de plus grandes dimensions et qu'on y trouve rarement de produits volcaniques. Partout leurs surfaces unies semblent avoir été déposées par l'eau, qui s'est graduellement retirée ou évaporée ; elles ont pour la plupart le sol le plus riche, et leurs produits sont encore d'une abondance proverbiale. C'est ainsi qu'étaient placées les villes d'Argos, de Sikyôn, de Corinthe, de Megara, d'Éleusis, d'Athènes, de Thêbes, d'Amphissa, d'Orchomenos, de Chæroneia, de Lebadea, de Larissa, de Pelta, et beaucoup d'autres (Dr Clarke's, Travels, vol. II, eh. 4, p. 74).*

² Sir W. Gell trouvait, au mois de mars, l'été dans les plaines basses de la Messénia, le printemps en Laconie, l'hiver en Arkadia (*Journey in Greece*, p. 355-359).

³ La froide, région centrale (ou plateau - ὄρονέδιον) de Tripolitza diffère sous le rapport du climat des régions maritimes du Péloponnèse, autant que le sud de l'Angleterre diffère du sud de la France... Il n'y a pas d'apparence de printemps sur les arbres près de Tegea, bien qu'elle ne soit pas éloignée d'Argos de plus de vingt-quatre milles (38 kilom.)... Chaque printemps, on envoie de là le bétail aux plaines maritimes d'Elos en Laconie (Leake, *Trav. in Morea*, vol. I, p. 88, 98, 197). La pâture sur le mont Olono (borne de l'Élis, de l'Arkadia et de l'Achaïa) n'est pas salubre avant juin (Leake, vol. II, p. 119) ; cf. p. 348, et Fiedler, *Reise.*, I, p. 314.

V. aussi l'instructive Inscription d'Orchomenos, dans Bœckh, *Staatshaushaltung der Athener*, t. II, p. 380. — L'usage de faire passer le bétail appartenant à des propriétaires d'un pays dans un autre pays, pour y paître pendant un temps, est aussi ancien que l'Odyssée, et est marqué par divers incidents explicatifs ; voir la cause de la première guerre de Messénia (Diodore, *Fragm.* VIII, vol. IV, p. 23, éd. Wess. Pausanias, IV, 4, 2).

hauteurs et de dépressions qui marquent partout la surface¹. Les géographes anciens comparaient à la feuille d'un platane la forme du Péloponnèse, avec ses trois golfes au sud (Argolique, Lacanien et Messénien) : le golfe de Pagasæ à l'est de la Grèce, et celui d'Ambrakia à l'ouest, avec leur entrée étroite et leur superficie considérable, sont équivalents à des lacs intérieurs : Xénophon vante la double mer qui embrasse une si grande partie de l'Attique, Ephore, la triple mer qui rend la Bœôtia accessible à l'ouest, au nord et au sud, le détroit de l'Eubœa ouvrant une longue ligne de pays des deux côtés à la navigation le long des côtes². Mais les plus importants de tous les golfes grecs sont le golfe de Corinthe et le golfe Saronique, baignant les rivages nord et nord-est du Péloponnèse, et séparés par l'étroite barrière de l'isthme de Corinthe. Le premier, particulièrement, laisse l'Ætolia, la Phokis et la Bœôtia, aussi bien que toute la côte septentrionale du Péloponnèse, ouvertes à l'accès par eau. Corinthe, dans l'antiquité, servait d'entrepôt pour le commerce entre l'Italie et l'Asie Mineure, les marchandises étant débarquées à Lechæon, le port sur le golfe de Corinthe, et transportées par terre à travers l'isthme jusqu'à Kenchreæ, le port sur le golfe Saronique : en effet, les navires marchands eux-mêmes, quand ils n'étaient pas très grands³, étaient transportés par la même route. On regardait comme un énorme avantage d'échapper à la nécessité de doubler le cap Malea, et les vents et les courants violents qui, ainsi que l'atteste l'expérience moderne, règnent autour de ce promontoire formidable sont bien suffisants pour justifier les appréhensions du marchand grec de l'antiquité, avec son appareil imparfait de navigation⁴.

On verra ainsi qu'il n'y avait aucune portion de la Grèce propre qui pût être considérée comme hors de la portée de la mer, tandis que la plupart de ses parties étaient d'un accès commode et aisé. Effectivement, les Arkadiens étaient

¹ *Universa autem (Peloponnesus), velut pensante æquorum incursus naturâ, in montes 76 extollitur.* (Pline, *H. N.*, IV, 6.)

Strabon parle incidemment, dans un passage frappant (II, p. 121-123), de l'influence que la mer exerce en déterminant la forme et les limites de la terre ; il fait des observations remarquables au sujet de la grande supériorité de l'Europe sur l'Asie et l'Afrique par rapport aux terres que couvrent les eaux de la mer et au milieu desquelles elles pénètrent. Il ne nomme pas spécialement la côte de la Grèce, bien que ses remarques se rapportent plus exactement à ce pays qu'à tout autre. Et nous pouvons copier un passage de Tacite (*Agricola*, c. 10), écrit relativement à la Bretagne, qui s'applique bien plus exactement à la Grèce : *Nusquam latius dominari mare...., nec litore tenus accrescere aut resorberi, sed influere penitus et ambire, et jugis etiam atque montibus inseri velut in suo.*

² Xénophon, *De Vectigal.*, c. I ; Ephore, *Fragm.* 67, éd. Marx ; Stephan. Byz., Βοιωτία.

³ Pline, *H. N.*, IV, 5, au sujet de l'isthme de Corinthe : *Lechææ hinc, Cenchreæ illinc, angustiarum termini, longo et ancipiti navium ambitu (i. e. autour du cap Malea), quas magnitudo plaustri transvehi prohibet ; quam ob causam perfodere navigabili alveo angustias eas tentavere Demetrius rex, Dictator Cæsar, Caius princeps, Domitius Nero, infausto (ut omnium exitu patuit) incepto.*

Le δῖολλχός, d'une largeur de moins de quatre milles (6 kilom. et demi), par lequel on traînait les vaisseaux à travers l'isthme, si leur grandeur le permettait, s'étendait de Lechæon, sur le golfe de Corinthe, jusqu'à ; Schœnos, un peu à l'est de Kenchreæ, sur le golfe Saronique (Strabon, VIII, p. 380). Strabon (VIII, p. 335) estime à quarante stades la largeur du δῖολλχός (environ 4 3/4 milles anglais, 7 kilom. 6,14 mètr.) ; la réalité, selon Leake, est 3 1/2 milles anglais, 4 kilom. et demi (*Travels in Morea*, vol. III, ch. 29, p. 97).

⁴ Le vent du nord, le vent étésien des anciens, souffle avec force dans la mer Ægée presque tout l'été et avec une violence particulièrement dangereuse à trois points : au-dessous de Narystos, le cap méridional de l'Eubœa, auprès du cap Malea, et dans le détroit resserré qui se trouve entre les îles de Tênos, de Mykonos et de Dêlos (Ross, *Reisen auf den Griechischen Inseln*, vol. I, p. 20). V. aussi ce que dit le colonel Leake de la terreur qu'inspirent aux marins grecs les vents et les courants autour du mont Athos : le canal ouvert par Xerxès à travers l'isthme était justifié par des raisons sérieuses (*Travels in Northern Greece*, vol. III, c. 24, p. 145).

la seule section considérable du nom hellénique — nous pouvons ajouter la Tetrapolis dôrienne et les montagnards le long de la chaîne du Pindos et du Tymphrêstos — qui manquât entièrement de port de mer¹. Mais la Grèce propre ne formait qu'une fraction du monde hellénique entier pendant l'époque historique. Il y avait des îles nombreuses, et des colonies continentales encore plus nombreuses, toutes indépendantes et établies par intrusion sur des points distincts de la côte², dans le Pont-Euxin, la mer Ægée, la Méditerranée et l'Adriatique, et éloignées les unes des autres par la distance qui sépare Trébizonde de Marseille. Toutes ces diverses cités étaient comprises dans le nom de Hellas, qui n'impliquait pas une continuité géographique ; toutes se glorifiaient d'être Hellènes par le sang, le nom, la religion et les ancêtres mythiques. De même qu'elles ne pouvaient communiquer entre elles que par mer, de même cet élément, même si important à ne considérer que la Grèce propre exclusivement, était le seul canal qui permît de transmettre les idées et les améliorations, aussi bien que d'entretenir (les sympathies, sociales, politiques, religieuses et littéraires, dans tous ces membres éloignés de l'agrégat hellénique.

Les philosophes et les législateurs anciens furent vivement frappés du contraste qui existe entre une ville de l'intérieur et une ville maritime : dans la première, simplicité et uniformité de vie, attachement tenace aux anciennes habitudes et éloignement pour tout ce qui est- nouveau et étranger, grande force de sympathie exclusive et horizon étroit aussi bien pour les choses que pour les idées ; dans la dernière, variété et nouveauté de sensations, imagination expansive, tolérance, et par occasion préférence pour des coutumes étrangères, plus grande activité dans l'individu et mutabilité correspondante dans l'état. Cette distinction est prononcée dans les nombreuses comparaisons établies entre l'Athènes de Periklès et l'Athènes des temps plus anciens jusqu'à Solôn. Platon et Aristote insistent tous deux expressément sur ce point ; et particulièrement le premier, dont le génie concevait le vaste projet de prescrire à l'avance et d'assurer en pratique toute la marche de la pensée et du sentiment individuels dans sa communauté imaginaire, regarde la communication par mer, poussée au delà des limites les plus étroites, comme fatale au succès et à la durée de tout plan sage d'éducation. Il est certain qu'il existait une grande différence de caractère entre les Grecs qui se mêlaient beaucoup d'affaires maritimes et ceux qui ne le faisaient pas. L'Arkadien peut être pris comme le type de l'homme de

¹ Le *Périple* de Skylax énumère chaque section des noms grecs, avec les exceptions insignifiantes signalées dans le texte, comme partageant entre elles la ligne de côte ; il mentionne même l'Arkadia (c. 45), parce que, à cette époque, Lepreon avait secoué la suprématie d'Elis, et était confédérée avec les Arkadiens (vers 360 av. J.-C.) ; Lepreon possédait environ douze milles (19 kilom.) de côtes, qui par conséquent comptent comme arkadiennes.

² Cicéron (*De Republica*, II, 2-4, dans les *Fragments de ce traité perdu*, éd. Maii) signale expressément et la facilité d'aborder aux villes grecques par mer en général, et les effets de cette circonstance sur le caractère grec : *Quod de Corintho dixi, id haut scio an liceat de cuncta Græcia verissime dicere ; nam et ipsa Peloponnesus fere tota in mari est, nec præter Phliasios ulli sunt quorum agri non contingant mare, et extra Peloponnesum ænians et Doris et Dolopes soli absunt a mari. Quid dicam insulas Græciæ ? quæ fluctibus cinctæ natant pæne ipsæ simul cum civitatum institutis et moribus. Atque hæc quidem ut supra dixi veteris sunt Græciæ. Coloniarum vero quæ est deducta a Graiis in Asiam Thracam Italiam Siciliam Africam præter unam Magnesiam, quam unda non adluat ? Ita barbarorum agris quasi adtexta quædam videtur ora esse Græciæ.*

Cf. Cicéron, *Epistol. ad Atticus*, VI, 2, avec l'allusion à Dikæarque, qui admettait dans une grande mesure les objections de Platon contre une situation sur mer (*De Leg.*, IV, p. 705 ; et Aristote, *Politique*, VII, 5-6). La mer (dit Platon) est en effet un voisinage salé et amer, bien que commode pour des besoins d'un usage journalier.

terre grec pur, avec ses habitudes rustiques et illettrées¹, son régime de châtaignes douces, de gâteaux d'orge et de porc — comparé avec le poisson qui formait le principal assaisonnement pour la nourriture d'un Athénien —, sa patience et son courage supérieurs, son respect pour l'autorité suprême des Lacédæmoniens comme influence ancienne et habituelle, la stérilité de son intelligence et de son imagination aussi bien que sa négligence dans une entreprise, sa grossièreté invariable dans ses rapports avec les dieux, qui l'amenait à flageller et à piquer Pan s'il revenait de la chasse les mains vides ; tandis que l'habitant de Phokæa ou de Milêtos représente le marin grec ardent à la recherche du gain, actif, adroit et audacieux en mer, mais inférieur en fermeté et en bravoure sur terre, ayant une imagination plus facile à exciter aussi bien qu'un caractère plus changeant, magnifique dans les dépenses et dans la pompe des manifestations religieuses en l'honneur d'Artémis d'Ephesos ou d'Apollon de Branchidæ ; avec un esprit plus ouvert aux variétés de l'énergie grecque et à l'action purifiante de la civilisation grecque. Les Péloponnésiens en général, et les Lacédæmoniens en particulier, se rapprochaient du type arkadien, tandis que les Athéniens du cinquième siècle avant J.-C. étaient les premiers modèles de l'autre type, en y ajoutant toutefois une délicatesse de goût et une supériorité de sympathie et de jouissances intellectuelles qui semblent leur avoir été particulières.

La configuration du territoire de la Grèce, si semblable sous bien des rapports à celui de la Suisse, produit deux effets d'une grande importance sur le caractère et l'histoire du peuple. D'abord elle fortifia considérablement leurs moyens de défense : elle ferma le pays à ces invasions venant de l'intérieur qui subjuguèrent successivement toutes leurs colonies continentales ; en même temps elle faisait que chaque fraction était moins facilement attaquée par le reste, et elle exerçait une certaine influence conservatrice en assurant le droit des possesseurs actuels ; car le défilé des Thermopylæ entre la Thessalia et la Phokis, celui du Kithærôn entre la Bœôtia et l'Attique, ou la chaîne des monts Oneion et Geraneia le long de l'isthme de Corinthe, étaient des positions qu'un nombre inférieur d'hommes braves pouvait défendre contre des forces assaillantes beaucoup plus considérables. Bais, en second lieu, si cette configuration tendait à protéger chaque section des Grecs contre le danger d'une conquête, elle les tenait aussi désunis politiquement et perpétuait leur autonomie séparée. Elle entretenait ce principe puissant de répulsion qui disposait même le plus petit municpe à former lui-même une unité politique séparément du reste, et à résister à toute idée d'union avec d'autres, soit volontaire, soit obligatoire. Pour un lecteur moderne, accoutumé aux agrégats politiques considérables et aux garanties de bon gouvernement que présente le système représentatif, il faut un certain effort d'esprit pour se transporter en arrière à une époque où la ville même la plus petite tenait si fortement au droit de se donner elle-même ses lois. Néanmoins tels étaient en général l'habitude et le sentiment de l'ancien monde, d'un bout à l'autre de l'Italie, de la Sicile, de l'Espagne et de la Gaule. Parmi les Hellènes, ce fait est plus apparent, pour plusieurs raisons : d'abord, parce qu'ils semblent avoir poussé la multiplication d'unités autonomes à un point extrême, si l'on considère que, même des îles pas plus grandes que Peparêthos et Amorgos, avaient deux. ou trois municpes séparés² ; en second

¹ Hécatée, *Fragm.* Hérodote, I, 66. Théocrite, *Id.*, VII, 106.

Le changement du mot *Xīoi*, évidemment déplacé, dans les Scholies sur ce passage, en *évιοι*, paraît incontestable.

² Skylax, *Peripl.*, 89.

lieu, parce qu'ils produisirent, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, des penseurs ingénieux et systématiques en fait de questions de gouvernement, qui tous acceptaient comme base indispensable de toute spéculation politique l'idée de la cité autonome ; en troisième lieu, parce, que cette subdivision irrémédiable devint finalement la cause de leur ruine, malgré leur supériorité intellectuelle marquée sur leurs conquérants ; et enfin parce que l'impossibilité d'une union politique n'empêcha pas une sympathie puissante et étendue d'exister entre les habitants de toutes les villes séparées, avec une tendance constante à fraterniser pour de nombreux besoins sociaux, religieux, intellectuels, esthétiques, et aussi de plaisir. D'après ces raisons, la multiplication illimitée de villes autonomes, bien qu'elle soit en réalité un phénomène commun à l'ancienne Europe, quand on le compare aux monarchies immenses de l'Asie, paraît plus marquée chez les anciens Grecs qu'ailleurs ; et on ne peut douter qu'ils ne le doivent, dans une large mesure, à la multitude de limites qui les isolaient et que présentait la configuration de leur pays.

II n'y a pas non plus de témérité à supposer que les mêmes causes peuvent avoir contribué à favoriser ce développement intellectuel original qui les rend si remarquables. Des conclusions générales tirées de l'influence du climat et de l'action physique sur le caractère peuvent en effet tromper ; car la connaissance que nous avons du globe est suffisante aujourd'hui pour nous apprendre que le chaud et le froid, la montagne et la plaine, la mer et la terre, l'atmosphère humide et sèche, en un mot, que toutes ces circonstances peuvent se concilier avec les plus grandes variétés parmi les hommes qui l'habitent ; en outre, le contraste qui existe entre la population de la Grèce elle-même, pendant les sept siècles précédant l'ère chrétienne, et la Grèce d'une époque plus moderne, suffit seul pour inspirer de la réserve dans de pareilles spéculations. Néanmoins nous pouvons nous permettre de signaler certaines influences propres à favoriser les progrès, se rattachant à leur position géographique, dans un temps où ils n'avaient ni livres à étudier, ni prédécesseurs plus avancés à imiter. Nous pouvons faire remarquer, d'abord, que leur position en faisait à la fois des montagnards et des marins, leur procurant ainsi une grande variété d'objets, de sensations et d'aventures ; ensuite, que chaque petite communauté, retirée à part au milieu de ses rochers comme dans un nid¹, était suffisamment séparée du reste pour avoir une vie individuelle et des attributs particuliers, sans l'être toutefois assez pour qu'elle fût soustraite aux sympathies des autres communautés ; de sorte qu'un Grec observateur, dans ses relations avec une grande diversité de demi-concitoyens dont il comprenait la langue et pouvait apprécier les tempéraments particuliers, avait accès à une masse plus considérable d'expérience sociale et politique que tout autre homme n'en pouvait acquérir personnellement à une époque si peu avancée. Le Phénicien, supérieur au Grec à bord de son navire, traversait de plus vastes espaces et voyait une plus grande quantité d'étrangers, mais il n'avait pas les mêmes moyens de commerce intime avec un aussi grand nombre d'hommes unis par le sang et le langage. Ses rapports, se bornant à acheter et à vendre ; ne comprenaient pas cette action et cette réaction mutuelles qui pénétraient la foule dans une fête grecque. La scène qui dans cette circonstance frappait les yeux était un mélange d'uniformité et de variété, puissant stimulant pour les facultés observatrices d'un homme de génie, qui en même temps, s'il songeait à communiquer aux autres ses impressions personnelles, ou à agir sur cet auditoire composé d'éléments

¹ Cicéron, de Orat., I. 41. *Ithacam illam in asperrimis saxulis, sicuti nidulum, affixam.*

mêlés et divers, était forcé de se défaire de ce qui était particulier à sa propre ville ou à sa communauté, et d'exposer un sujet en harmonie avec les sentiments de tous. C'est ainsi que nous pouvons expliquer en partie cette intelligence profonde de la vie et du caractère de l'homme, et ce pouvoir d'éveiller des sympathies communes à tous les âges et à toutes les nations, qui nous étonnent tant dans les auteurs illettrés de l'ancienne épopée. De telles relations réciproques et périodiques entre frères habituellement isolés les uns des autres était le seul moyen alors ouvert de procurer au barde une sphère variée d'expérience et un auditoire aux mille nuances ; et c'était, dans une large mesure, le résultat de causes géographiques. Peut-être pouvait-il s'être trouvé chez d'autres nations de pareilles circonstances favorables ; cependant elles n'ont produit aucun résultat comparable à l'Iliade et à l'Odyssée. Néanmoins, Homère dépendait des conditions de son époque, et nous pouvons du moins signaler ces particularités dans l'ancienne société grecque sans lesquelles Homère, le poète par excellence, n'aurait jamais existé : la position géographique d'une part, et la langue de l'autre.

La Grèce ne se distinguait pas en richesses minérales et métalliques. On obtenait de l'or en quantité considérable dans l'île de Siphnos, qui, pendant tout le sixième siècle avant J.-C., fut au nombre des plus opulentes communautés de la Grèce, et possédait à Delphes un trésor distingué pour la richesse de ses offrandes votives. A cette époque, l'or était si rare en Grèce, que les Lacédæmoniens furent obligés d'envoyer vers le Lydien Crésus, afin de s'en procurer la quantité nécessaire pour dorer une statue¹. Il paraît avoir été plus abondant en Asie Mineure ; et ce qui en multiplia beaucoup la quantité en Grèce, ce fut l'ouverture de mines en Thrace, en Macedonia, dans l'Epeiros, et même dans quelques parties de la Thessalia. Dans l'île de Thasos aussi, on rouvrit avec un résultat profitable quelques mines que des colons phéniciens d'un siècle antérieur avaient commencé primitivement à exploiter, et qu'ils avaient abandonnées ensuite. De ces mêmes districts on retira également une quantité considérable d'argent ; tandis que, vers le commencement du cinquième siècle avant J.-C., il semble qu'on commença réellement pour la première fois à tirer parti du riche district méridional de l'Attique, appelé Laureion. On obtenait du cuivre dans diverses parties de la Grèce, particulièrement à Cypros et dans l'Eubœa ; et, dans cette dernière île, on trouvait aussi la terre appelée Cadmia, employée pour purifier le minerai. Les Grecs employaient du bronze pour une foule d'objets que l'on fabrique aujourd'hui en fer, et même les armes des héros homériques — différents sous ce rapport des Grecs historiques postérieurs — sont faites de cuivre, trempé par un procédé qui lui donne une dureté étonnante. On trouvait du fer en Eubœa, en Bœôtia et à Mêlos, mais encore plus abondamment dans la région montagneuse du Têygetès Laconien. Il n'y a cependant pas de partie de la Grèce où les restes de la métallurgie ancienne paraissent aujourd'hui aussi évidents que l'île de Seriphos. Tout le monde connaît la supériorité et les variétés du marbre de Pentelikos, de l'Hymettos, de Paros,

¹ Hérodote, I, 52 ; III, 57 ; VI, 46-125. Bœckh, *Public Economy of Athens*, vol. I, eh. 3 (trad. angl.).

Les offrandes d'or et d'argent envoyées au temple de Delphes, même dans les temps homériques (*Iliade*, IX, 405) et dans la suite, étaient nombreuses et précieuses ; surtout celles que dédia Crésus, qui (Hérodote, I, 17-52) semble avoir surpassé tous les donateurs antérieurs.

de Karystos, etc., et d'autres parties du pays, si essentiel pour les besoins de la sculpture et de l'architecture¹.

Située sous les mêmes parallèles de latitude que la côte de l'Asie-Mineure et que les régions les plus méridionales de l'Italie et de l'Espagne, la Grèce produisait du froment, de l'orge, du lin, du vin et de l'huile, aux époques les plus anciennes dont nous ayons connaissance, bien que les raisins de Corinthe, le maïs, la soie et le tabac que le pays présente aujourd'hui soient une addition due à des temps plus récents. Théophraste et d'autres auteurs attestent amplement le caractère observateur et industriel de l'agriculture, qui prévalait chez les anciens Grecs, aussi bien que le soin avec lequel on mettait à profit les diverses productions naturelles (lu sol, comprenant une grande diversité de plantes, d'herbes et d'arbres. Il semble qu'on s'occupait tout particulièrement de la culture de la vigne et de l'olivier, ce dernier étant indispensable à la vie ancienne, non seulement pour les besoins auxquels il sert aujourd'hui, mais aussi à cause de l'habitude constante, dominant alors, de se frotter le corps d'huile ; et les nombreux et divers accidents de sol, de niveau et d'exposition, que l'on pouvait trouver non seulement dans la Hellas propre, mais encore dans les établissements grecs dispersés, fournissaient aux cultivateurs attentifs matière à étude et à comparaison. Le gâteau d'orge semble avoir été mangé plus généralement que le pain de froment² ; mais l'un ou l'autre, avec des légumes et du poisson (quelquefois frais, mais plus souvent salé), était la nourriture commune de la population ; les Arkadiens mangeaient beaucoup de porc, et les Spartiates aussi consommaient de la nourriture animale ; mais les Grecs, en général, semblent s'être peu nourris de viande fraîche, excepté dans les fêtes et les sacrifices. Les Athéniens, le peuple le plus commerçant de la Grèce propre, bien qu'ils retirassent de l'orge excellente de leur sol léger, sec et relativement pauvre, ne cultivaient pas néanmoins assez de blé pour leur consommation ; ils importaient des provisions considérables de blé de Sicile, des côtes du Pont-Euxin et de la Chersonèse Taunique, ainsi que du poisson salé de la Propontis et même de Gadès³. La distance d'où venaient ces approvisionnements, si nous prenons en considération l'étendue des beaux champs de blé de la Bœôtia et de la Thessalia, prouve combien il y avait peu de commerce intérieur entre les diverses régions de la Grèce propre. Les exportations d'Athènes consistaient en figues et autres fruits, en olives, en huile, toutes productions pour lesquelles elle était renommée, conjointement avec la poterie, des objets d'ornements manufacturés, et l'argent de ses mines de Laureion. Sans doute le poisson salé s'introduisait plus ou moins dans toute la Grèce⁴ ; mais la population d'autres États de la

¹ Strabon, X, p. 447 ; XIV, p. 680-684. Stephan. Byz., v. *Αἰδηψος, Ααχεδαίμων*. Kruse, *Hellas*, ch. 4, vol. I, p. 328. Fiedler, *Reisen in Griechenland*, vol. II, p.118-559.

² Au repas fourni aux frais du public à ceux qui dînaient dans le Prytaneion d'Athènes, Solôn ordonna des gâteaux d'orge pour les jours ordinaires, du pain de froment pour les fêtes (Athénée, IV, p. 137)

Le lait de brebis et de chèvre était, dans l'ancienne Grèce, préféré à celui de vache (Aristote, *Hist. anim.*, III, 15, 5-7) ; à présent encore, en Grèce, on regarde le lait de vache et le beurre comme malsains, et on n'en mange que rarement ou jamais (Kruse, *Hellas*, vol. I, ch. 4, p. 368).

³ Théophraste, *Caus. Pl.*, IX, 2 ; Démosthène, *adv. Leptine*, c. 9. On voit par un fragment du *Marikas* d'Eupolis que du poisson salé de la Propontis et de Gadès se vendait dans les marchés d'Athènes pendant la guerre du Péloponnèse (*Fragm.* 23, éd. Meineke ; Stephan. Byz., v. *Γάδειρα*). Les marchands phéniciens qui apportaient le poisson salé de Gadès remportaient avec eux de la poterie attique pour la vendre chez les tribus africaines de la côte du Maroc (Skylax, *Peripl.*, c. 109).

⁴ Simonide, *Fragm.* 109, Gaisford.

contrée vivait plus exclusivement de ses propres produits que les Athéniens, en achetant et en vendant moins¹, genre de vie favorisé par la simple économie domestique dominant universellement, où les femmes non seulement cardaient et filaient toute la laine, mais encore en tissaient les vêtements et le coucher employés dans la famille. Tisser était alors considéré comme l'occupation d'une femme aussi bien que filer, et le même sentiment et les mêmes habitudes dominant encore à présent dans la Grèce moderne, où l'on voit constamment dans les chaumières des paysans le métier auquel ne travaillent jamais que les femmes².

Le climat de la Grèce paraît être en général décrit par des voyageurs modernes en termes plus favorables qu'il ne l'était par les anciens, ce qui peut facilement s'expliquer par l'intérêt classique, les beautés pittoresques et l'atmosphère transparente, si vivement appréciés par des yeux anglais ou allemands. Hérodote³, Hippocrate et Aristote regardent le climat de l'Asie comme exerçant une influence beaucoup plus fécondante et plus favorable, la fois sur la vie animale et sur la vie végétale, mais en même temps plus énervante que celui de la Grèce ; ils parlent de ce dernier surtout sous le rapport de son caractère changeant et des diversités de température locale, qu'ils considèrent comme un puissant stimulant pour l'énergie des habitants. Il y a lieu de conclure que l'ancienne Grèce était beaucoup plus saine que le même territoire ne l'est à présent, en ce qu'elle était cultivée d'une manière plus industrielle, et que les villes étaient à la fois administrées avec plus de soin et mieux fournies d'eau. Mais les différences quant à la salubrité, entre une portion de la Grèce et une autre portion, paraissent toujours avoir été considérables ; et cette circonstance, aussi bien que les variétés de climat, influa sur les habitudes locales et le caractère des sections particulières. Non seulement il y avait de grandes différences entre les montagnards et les habitants des plaines⁴, entre les Lokriens, les Ætoliens, les Phokiens, les Dôriens, les Ætæens et les Arkadiens d'un côté, et les habitants de l'Attique, de la Bœôtie et de l'Elis de l'autre ; mais chacune de ces diverses tribus qui concourait à composer ces catégories avait ses particularités ; et l'on supposait que le contraste marqué qui existait entre les Athéniens et les Bœôtiens était représenté par l'atmosphère légère et lourde qu'ils respiraient respectivement. Ce n'était pas tout non plus ; car, même dans l'agrégat bœôtien, chaque ville avait ses propres attributs séparés, physiques aussi bien que moraux et politiques⁵. Les Bœôtiens connaissaient Orôpos, Tanagra, Thespiaë, Thèbes, Anthêdôn, Haliartos, Korôneia, Onchêstos et Platée, chacune par sa propre épithète caractéristique, et Dikæarque même signale une distinction marquée entre les habitants de la cité d'Athènes et ceux du pays de

L'*Odyssée* mentionne un certain peuple de l'intérieur qui ne connaissait ni la mer, ni les vaisseaux, ni le goût du sel : Pausanias le cherche dans l'Epeiros (*Odyssée*, XI, 121 ; Pausanias, I, 12, 3).

¹ Voir le discours de Periklès aux Athéniens au commencement de la guerre du Péloponnèse, Thucydide, I, 141-142.

² En Égypte les hommes restaient au logis et tissaient, pendant que les femmes vadaient aux travaux extérieurs ; l'une et l'autre de ces coutumes excitent la surprise et d'Hérodote et de Sophocle (*Hérodote*, II, 35 ; *Sophocle, Œdipe Col.*, 340).

Au sujet des paysannes grecques modernes occupées à filer et à tisser, V. Leake, *Trav. Morea*, vol. I, p. 13, 18, 223, etc. ; Strong, *Stat.*, p. 185.

³ Hérodote, I, 142 ; Hippocrate, *De Aete, Loc. et Aq.*, c. 12-13 ; Aristote, *Politique*, VII, 6, 1.

⁴ Les montagnards de l'Ætolia ne peuvent, dans ce temps-ci, descendre dans la plaine marécageuse de Wrachori, sans être malades après peu de jours (Fiedler, *Reise in Griech.*, I, p. 184).

⁵ Dikæarque, *Fragm.* p. 145, éd. Fuhr.

Relativement à la distinction entre Ἀθηναῖοι et Ἀττικοί, v. le même ouvrage, p. 11.

l'Attique. Sparte, Argos, Corinthe et Sikyôn, bien qu'elles soient toutes appelées Dôriennes, avaient chacune leur dialecte et leur caractère particuliers. Toutes ces différences, dépendant en partie du climat, de la situation et d'autres considérations physiques, contribuaient à nourrir des antipathies et à perpétuer cette cohésion imparfaite, qui a déjà été mentionnée comme un trait indélébile de la Hellas.

Les tribus des Épirotes, voisines des Ætoliens et des Akarnaniens, remplissaient l'espace qui est entre le Pindos et la mer Ionienne pour rejoindre au nord le territoire habité par les puissants et barbares Illyriens. C'est de ces Illyriens que paraissent avoir fait partie, comme section éloignée, les tribus macédoniennes indigènes, habitant au nord de la Thessalia et du mont Olympos, à l'est de la chaîne qui continue le Pindos, et à l'ouest de la rivière Axios. Les Épirotes étaient compris sous les diverses dénominations de Charniens, de Molosses, de Thesprotiens, de Kassopæens, d'Amphilochiens, d'Athamânes, d'Æthikes, de Tymphæi, d'Orestæ, de Paroræi et d'Atintânes¹, la plupart de ces derniers formant de petites communautés dispersées dans la région montagneuse du Pindos. Il y avait cependant une grande confusion dans l'application du nom compréhensif d'Épirote, qui était un titre donné exclusivement par les Grecs, et donné purement d'après des considérations géographiques, et non ethniques. L'Épeiros semble d'abord avoir été opposée au Péloponnèse, et avoir signifié en général la région située au nord du golfe de Corinthe, et dans ce sens primitif il comprenait les Ætoliens et les Akarnaniens, dont des portions parlaient un dialecte difficile à comprendre, et s'éloignaient des habitudes helléniques tout autant que les Épirotes².

Le point d'union entre les Grecs et les Épirotes était anciennement l'oracle de Dôdônê, qui fut remplacé par Delphes à mesure que la civilisation de la Hellas se développa. Il n'est pas non plus moins difficile de distinguer les Épirotes des Macédoniens d'un côté, que des Hellènes de l'autre, la langue, le vêtement et la manière de porter les cheveux étant souvent analogues, tandis qu'on comprenait très inexactement les limites parmi des hommes grossiers et dans des pays inexplorés³.

En décrivant les contrées occupées par les Hellènes en 776 avant J.-C., nous ne pouvons pas encore tenir compte des importantes colonies de Leukas et d'Ambrakia, établies postérieurement par les Corinthiens sur la côte occidentale de l'Épeiros. Les pays habités par les Grecs de cet ancien temps semblent comprendre les îles de Kephallenia, de Zakynthos, d'Ithakê et de Dulichion, mais il paraît qu'il n'y avait aucun établissement situé plus vers le nord, soit dans l'intérieur des terres, soit dans des îles.

Ils renfermaient en outre, en nous limitant à l'an 776 avant J.-C., la grande quantité d'îles qui se trouvent entre la côte de la Grèce et celle de l'Asie-Mineure, de Ténédos au nord, jusqu'aux îles de Rhodes, de Krête et de Kythêra au sud ; et les grandes îles de Lesbos, de Chios, de Samos et d'Eubœa, aussi bien que les groupes appelés les Sporades et les Cyclades. Quant aux quatre îles

¹ Strabon, VII, p. 323, 324, 326 ; Thucydide, II, 68. Théopompe (ap. Strabon, *l. c.*) comptait 14 ἔθνη chez les Épirotes.

² Hérodote, I, 146 ; II, 56, VI, 127.

³ Strabon, VII, p. 327.

Plusieurs des tribus des Épirotes étaient διγλωσσοί, parlant le grec en outre de leur langue maternelle. — Voir, au sujet de tous les habitants de ces régions, l'excellente dissertation de O. Müller citée plus haut, *Ueber die Makedoner*, et annexée au premier volume de la traduction anglaise de son histoire des Doriens.

considérables plus voisines des côtes de la Macedonia et de la Thrace, Lemnos, Imbros, Samothrace et Thasos, on peut douter qu'elles fussent devenues helléniques à cette époque. Le Catalogue de l'Iliade comprend, sous les ordres d'Agamemnon, des contingents d'Ægina, d'Eubœa, de Krête, de Karpathos, de Kasos, de Kôs et de Rhodes ; dans le plus ancien témoignage épique que nous possédions, ces îles paraissent ainsi habitées par des Grecs ; mais les autres ne se rencontrent pas dans le Catalogue, et ne sont jamais mentionnées de manière à nous permettre de tirer une conclusion quelconque. On devrait peut-être considérer l'Eubœa plutôt comme une portion du continent grec — dont elle n'est séparée que par un détroit assez peu large pour que l'on puisse y jeter un pont — que comme une île. Mais les cinq dernières îles nommées dans le Catalogue sont toutes dôriennes, soit complètement, soit partiellement : on n'y voit pas d'île ionienne ni æolienne ; ces dernières, bien que ce fût au milieu d'elles que chantait le poète, paraissent être représentées par leurs ancêtres héroïques qui viennent de la Grèce propre.

Le dernier élément à comprendre comme contribuant à compléter la Grèce de 776 avant J.-C. est la longue chaîne d'établissements dôriens, ioniens et æoliens sur la cote de l'Asie Mineure, occupant un espace borné au nord par la Troade et la région de l'Ida, et s'étendant au sud jusqu'à la péninsule de Knidos. Douze cités continentales, en outre les -les de Lesbos et de Tenedos, sont mentionnées par Hérodote comme d'anciennes fondations æoliennes ; ce sont Smyrna, Kymâ, Larissa, Neon-Teichos, Témnos, Killa. Notion, Ægira, Pitana, Ægæ, Myrina et Gryneia. Smyrna, qui avait d'abord été æolienne, fut ensuite acquise au moyen d'un stratagème par des habitants ioniens, et resta ionienne d'une manière permanente. Phokæa, le plus septentrional des établissements ioniens, confinait à l'Æolis : Klazomenæ, Erythræ, Teôs, Lebedos, Kolophôn, Priênê, Myous et Milêtos prolongeaient au sud le nom ionien. Ces villes, conjointement avec Samos et Chios, formaient la fédération Panionienne¹. Au sud de Milêtos, après un intervalle considérable, se trouvaient les établissements dôriens de Myndos, d'Halikarnassos et de Knidos ; les deux derniers, avec l'île de Kôs et les trois municipes dans Rhodes, constituaient l'Hexapôlis dôrienne, ou société de six villes, formée dans l'origine en vue de besoins religieux, mais amenant un résultat secondaire analogue à une fédération politique.

Telle est donc l'étendue de la Hellas, comme elle était au commencement des Olympiades constatées. Pour faire un tableau même à cette date, nous n'avons pas de matériaux authentiques, et nous sommes obligés d'antidater des renseignements qui appartiennent à une époque postérieure ; et cette considération seule pourrait suffire pour montrer combien sont peu prouvées toutes les descriptions de la Grèce de 1183 avant J.-C., l'époque supposée de la guerre de Troie, quatre siècles auparavant.

¹ Hérodote, I, 143-150.

CHAPITRE II — PEUPLE HELLÉNIQUE EN GÉNÉRAL, DANS LES ANCIENS TEMPS HISTORIQUES.

Le territoire indiqué dans le dernier chapitre, au sud du mont Olympos, et au sud de la ligne qui rattache la ville d'Ambrakia au mont Pindos, était occupé pendant la période historique par le tronc central des Hellènes ou Grecs, d'où sortirent en se ramifiant leurs nombreuses colonies avancées.

Les habitants des métropoles et les colons s'appelaient également Hellènes, et se reconnaissaient mutuellement comme tels : tous se glorifiaient du nom comme du symbole saillant de la fraternité, tous désignaient les hommes ou les cités non helléniques par un mot qui renfermait en lui des idées de répugnance. Notre terme *barbare*, emprunté de ce dernier mot, n'exprime pas la même idée ; car les Grecs parlaient ainsi indistinctement du monde extra-hellénique avec tous ses habitants¹, quels que pussent être la douceur de leur caractère et le degré de leur civilisation. Les rois et le peuple de la Thèbes d'Égypte avec leurs antiques et gigantesques monuments, les Tyriens et les Carthaginois opulents, le philhellène Arganthoniôs de Tartêssos, et les patriciens de Rome² si bien disciplinés (à la grande indignation du vieux Caton), étaient tous compris dans ce nom. Il semblait d'abord avoir exprimé plus de répugnance que de mépris, et une répugnance surtout pour le son d'une langue étrangère³. Dans la suite, un sentiment de leur propre supériorité intellectuelle (bien justifiée en partie) prit naissance chez les Grecs, et alors l'emploi de leur mot *barbare* impliqua un état inférieur de naturel et d'intelligence ; sens dans lequel il fut conservé par les Romains devenus à demi helléniques, comme étant l'antithèse exacte de leur état de civilisation. Le manque d'un terme propre correspondant à *barbare*, tel que les Grecs l'employaient dans l'origine, est si incommode dans la description de phénomènes et de sentiments grecs, que je puis être obligé parfois de me servir du mot dans son sens primitif.

Tous les Hellènes avaient le même sang et la même extraction ; ils descendaient tous du patriarche commun Hellên. En nous occupant des Grecs historiques, il nous faut admettre ce fait comme une donnée : il représente le sentiment soles l'influence duquel ils vivaient et agissaient. Il est placé par Hérodote au premier rang, comme étant le principal de ces quatre liens qui attachaient l'agrégat hellénique : 1. Communauté de sang. 2. Communauté de langue. 3. Domiciles fixes des dieux et sacrifices communs à tous. 4. Ressemblance de mœurs et de dispositions. Ces principes — disent les Athéniens dans leur réponse aux,

¹ V. la protestation d'Ératosthène contre la durée de la classification distinguant entre Grec et *barbare*, après que ce dernier mot en était venu à impliquer grossièreté (ap. Strabon, II, p. 66 ; Eratosthène, *Fragm.* Seidel, p. 85).

² Caton, *Fragm.*, éd. Lion, p.46, ap. Plin, *H. N.*, XXII, 1. Extrait remarquable d'une lettre de Caton adressée à son fils, et faisant entendre sa forte antipathie à l'égard des Grecs ; il proscribit totalement leur médecine, et n'admet qu'un faible goût pour leur littérature : *Quod bonum sit eorum literas inspicere, non perdiscere... Jurarunt inter se, barbaros necare omnes medicina, sed hoc ipsum mercede faciunt, ut fides iis sit et facile disperdant. Nos quoque dictitant barbaros et spurios, nosque magis quam alios, opicos appellatione fœdant.*

³ Homère, *Iliade*, II, 867. Homère n'emploie pas le mot βάρβαροι, ni aucun mot signifiant soit un Hellène en général, soit un non-Hellène en général (Thucydide, I, 3). Cf. Strabon, VIII, p. 370 ; et XIV, p. 662.

Ovide reproduit le sens primitif du mot βάρβαρος quand il parle de lui-même comme d'un exilé à Tomi (*Triste*, V, 10-37) : *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor ulli.* — Les Égyptiens avaient dans leur langue un mot formant l'équivalent exact de βάρβαρος dans ce sens (Hérodote, II, 158).

envoyés spartiates, au moment même de l'invasion des Perses — *Athènes ne se déshonorera jamais en les trahissant*. Et l'on reconnaissait Zeus Hellênios comme le dieu qui veillait sur la fraternité ainsi constituée et la fortifiait¹.

Hécatée, Hérodote et Thucydide² croyaient tous qu'il y avait en une période anté-hellénique, où se parlaient différentes langues, mutuellement inintelligibles, entre le mont Olympos et le cap Malea. Quoi qu'il en soit, pendant les temps historiques, la langue grecque fut universelle d'un bout à l'autre entre ces limites, se ramifiant toutefois eu, une grande variété de dialectes, que des savants firent plus tard entrer en gros dans les quatre classes suivantes : ionien, dôrien, æolien et attique. Mais cette classification présente une apparence de régularité qui, dans le fait, ne semble pas, avoir été réalisée, chaque ville, chaque subdivision plus petite du nom hellénique ayant des particularités de dialecte qui lui étaient propres. Or les lettrés qui formèrent la quadruple division s'occupèrent surtout, sinon exclusivement, des dialectes écrits, ceux qui avaient été ennoblis par les poètes ou autres auteurs ; les simples idiomes parlés furent négligés pour la plupart³.

Nous savons par le témoignage incontestable d'Hérodote qu'il n'y avait pas qu'un seul dialecte ionien dans la langue du peuple appelé les Grecques Ioniens⁴ ; cet historien nous dit qu'il y avait quatre variétés capitales de langage dans les douze villes asiatiques spécialement connues comme ioniennes. Naturellement les variétés auraient été beaucoup plus nombreuses s'il nous avait transmis les impressions que recevait son oreille en Eubœa, dans les Cyclades, à Massalia, à Rhegium et à Olbia, contrées qui toutes étaient regardées comme grecques et ioniennes. Le dialecte ionien des grammairiens était un extrait d'Homère, d'Hécatée, d'Hérodote, d'Hippocrate, etc. ; nous ne pouvons dire de quel langage vivant il se rapprochait le plus, au milieu de ces divergences que l'historien nous a, fait connaître. Sapphô et Alcée à Lesbos, Myrtis et Korinne en Bœôtia, étaient, les grandes sources de renseignements pour le dialecte lesbien et le dialecte bœôtien, variétés de l'æolien, dont il existait une troisième variété négligée par les poètes en Thessalia⁵. Il ne faut prendre que dans un sens vague et approximatif l'analogie, qui existe entre les différentes manifestations du dialecte dôrien et de l'æolien, aussi bien qu'entre le dôrien en général et l'æolien en général, comparés avec le dialecte attique.

Mais tous ces différents dialectes ne sont rien de plus que des dialectes distingués comme modifications d'une seule et même langue, et offrant la preuve de certaines lois et de certains principes qui les régissent tous. Il semble qu'on peut les faire remonter à une certaine langue mère idéale, particulière en elle-même et pouvant se distinguer du latin, bien qu'ayant avec lui des liens de

¹ Hérodote, VIII, 144.

Cf. Dikæarque, *Fragm.* p. 147, éd. Fuhr. ; Thucydide, III, 59 ; et la précaution au sujet des xoivâ iεpâ dans le traité conclu entre Sparte et Athènes (Thucydide, V, 18 ; Strabon, IX, p. 419.). — C'était une partie de la proclamation faite solennellement par les Eumolpidæ, ayant la célébration des mystères d'Éleusis, à d'éloigner tous les hommes non Hellènes (Isocrate, *Orat.* IV, *Panégryrique*, p. 74).

² Hécatée, *Fragm.* 356, éd. Klausen ; Cf. Strabon, VII, p. 321 ; Hérodote, I, 57 ; Thucydide, I, 3.

³ *Antiqui grammatici eas tantum dialectos spectabant, quibus scriptores usi essent ; ceteras, quæ non vigeant nisi in ore populi, non notabant.* (Ahrens, *De Dialecta Æolicâ*, p. 2.) C'est ce qui a eu lieu, dans une large mesure, même dans les recherches linguistiques des temps modernes, bien que l'imprimerie donne maintenant une si grande facilité pour enregistrer les dialectes populaires.

⁴ Hérodote, I, 142.

⁵ Relativement aux trois variétés du dialecte æolien, différant considérablement entre elles, v. l'excellent ouvrage d'Ahrens, *De Dial. Æol.*, sect. 2, 33, 50.

parenté, — et membre indépendant de cette famille de langues qu'on a appelée indo-européennes. L'examen comparatif appliqué au sanscrit, au zend, au grec, au latin, à l'allemand et au lithuanien, aussi bien que l'analyse plus approfondie de la langue grecque elle-même que ces études ont provoquée, ont récemment fait ressortir cette vérité d'une manière beaucoup plus claire que n'auraient pu se l'imaginer les anciens eux-mêmes¹.

Lest inutile d'insister sur l'importance qu'avait cette uniformité de langage pour maintenir l'union de la race, et pour rendre le génie de ses membres les plus favorisés utile à la civilisation de tous. Excepté dans les cas les plus rares, les divergences de dialecte n'étaient pas telles qu'elles pussent empêcher un Grec de comprendre un autre Grec et d'être compris par- lui, fait remarquable quand nous considérons combien de leurs colons éloignés, n'ayant pas emmené de femmes dans leur émigration, prenaient des épouses non helléniques. Et la perfection et la popularité de leurs anciens poèmes épiques étaient dans ce cas d'un prix inestimable pour favoriser la diffusion d'un type commun de langue, et pour maintenir ainsi le faisceau des sympathies du monde hellénique². Le dialecte homérique devint le type suivi par tous les poètes grecs pour l'hexamètre, comme on peut le voir particulièrement par l'exemple d'Hésiode, qui l'adopte en général, bien que son père fût né dans l'æolienne Kymê, et que lui-même résidât à Askra, dans la Bœôtia æolienne ; et les anciennes compositions iambiques et élégiaques sont faites sur le même modèle. Les Grecs instruits dans toutes les villes, même rejetées à la plus grande distance du centre, s'accoutumaient de bonne heure à un seul type de langue littéraire, et possédaient un fonds commun de légendes, de maximes et de métaphores

Cette communauté de sentiments religieux, de localités et de sacrifices, qu'Hérodote nomme comme le troisième lien d'union entre les Grecs, était un phénomène, non pas mêlé à leur constitution primitive, comme la race et la langue, mais ayant acquis un développement graduel. Du temps d'Hérodote, et même un siècle avant, il était dans sa complète maturité ; mais il y avait eu une période où il n'existait pas d'assemblées religieuses communes à tout le corps hellénique. Ce qu'on appelle les jeux Olympiques, Pythiens, Néméens et Isthmiques — les quatre jeux les plus remarquables parmi une foule d'autres analogues —, étaient en réalité de grandes fêtes religieuses, — car les dieux donnaient alors à des réunions de plaisir leur sanction spéciale, leur nom, et leur présence ; alors l'association la plus étroite régnait entre les sentiments d'un culte commun et la sympathie née d'un amusement commun³. Bien que cette association ne soit plus reconnue maintenant, néanmoins il est essentiel que nous l'ayons entièrement devant les yeux, si nous voulons comprendre la vie et les actions des Grecs. Pour Hérodote et ses contemporains, ces grandes fêtes, fréquentées alors par une multitude d'hommes venus de toutes les parties de la Grèce, avaient une importance et un intérêt qui l'emportaient sur tout ;

¹ L'ouvrage d'Albert Giese, *Ueber den Æolischen Dialekt* (resté malheureusement inachevé, à cause de la mort prématurée de l'auteur), présente un ingénieux spécimen d'une telle analyse.

² V. les intéressantes remarques de Dion Chrysostome sur l'attachement que les habitants d'Olbia (ou Borysthène) avaient pour les poèmes homériques ; la plupart d'entre eux, dit-il, pouvaient répéter l'Iliade par coeur, quoique leur dialecte fût dans un triste état de ruine (Dion Chrysostome, *Orat.* XXXVI, p. 78, Reisk.).

³ Platon, *Leg.*, II, 1, p. 653 ; Cratyle, p. 406 ; et Denys d'Halicarnasse, *Ars Rhetor.*, c. 1-2, p. 226. Apollon, les muses et Dionysos sont *ξυνεορτασταί και ξυγχορευταί* (Homère, *Hymne à Apollon*, 146). Tite-Live donne la même idée des jeux sacrés par rapport aux Romains et aux Volsques (II, 36-37). Il est curieux de comparer ces termes avec l'éloignement qu'exprime Tertullien (*De Spectaculis*, p. 369.)

cependant elles avaient été jadis purement locales, n'attirant de visiteurs que d'un voisinage très peu étendu. Dans les poèmes homériques, il est beaucoup question des dieux communs et des lieux spéciaux qui leur sont consacrés, et que quelques-uns d'entre eux occupent ; les chefs célèbrent, en l'honneur d'un père après sa mort, des jeux funèbres qui sont visités par des compétiteurs accourus des différentes parties de la Grèce ; mais rien ne paraît indiquer des fêtes publiques ou municipales ouvertes aux visiteurs grecs en général¹. Et quoique Pythô couverte de rochers et son temple figurent dans l'Iliade comme un endroit à la fois vénéré et riche, les jeux Pythiens, sous la surveillance des Amphiktyons, avec un enregistrement continu de vainqueurs et une réputation, panhellénique, ne commencent qu'après la Guerre Sacrée, ans la 486 Olympiade, ou 586 av. J.-C.².

Les jeux Olympiques, plus marquants que les jeux Pythiens aussi bien que considérablement plus anciens, sont remarquables aussi pour un autre motif, en tant, qu'ils fournirent aux calculateurs historiques le plus ancien souvenir de temps continu en remontant dans le passé. Ce fut dans l'année 776 av. J.-C. que les Eleiens inscrivent le nom de leur compatriote Korœbos comme vainqueur dans la lutte de la course, et qu'ils instituèrent les premiers l'usage d'inscrire de la même manière, au retour de chaque année olympique ou cinquième année, le nom du coureur qui gagnât le prix. Cependant, même longtemps après ce fait, les jeux Olympiques semblent être restés une fête locale ; le prix étant uniformément obtenu, pendant les douze premières Olympiades, par quelque compétiteur soit d'Élis, soit de son voisinage immédiat. Les jeux Néméens et Isthmiques ne devinrent connus ou fréquentés que postérieurement aux jeux Pythiens. Solon³, dans sa législation, annonçait la forte récompense de 500 drachmes pour tout Athénien qui gagnerait un prix olympique, et la somme moins élevée de 100 drachmes pour un prix isthmique. Il compte le premier pour

¹ *Iliade*, XXIII, 630-679. Les jeux célébrés par Akastos en l'honneur de Pelias étaient renommés dans l'ancienne épopée (Pausanias, V, 17, 4 ; Apollodore, I, 9, 28).

² Strabon, IX, p. 421 ; Pausanias, X, 7, 3. Les premiers jeux Pythiens célébrés par les Amphiktyons après la Guerre Sacrée procurèrent au vainqueur une récompense matérielle ; dans les jeux suivants on se contenta de couronner les vainqueurs par des couronnes de feuilles de laurier : les premiers coïncident avec l'Olympiade 48, 3 ; les seconds avec l'Olympiade 49, 3.

Cf. Schol. ad Pindare, *Pyth. Argument.* ; Pausanias, X, 37, 45 ; Krause, *Die Pythien, Nemeen und Isthmien*, sect. 3, 4, 5. — L'hymne homérique à Apollon est composé à une époque antérieure à la Guerre Sacrée, où Krissa était florissante ; il est plus ancien que les jeux Pythiens célébrés par les Amphiktyons.

³ Plutarque, *Solôn*, 23. L'Agôn Isthmique était dans une certaine mesure une fête qui avait une ancienne origine athénienne ; car parmi les nombreuses légendes relatives à sa première institution, l'une des plus connues le représentait connue ayant été fondé par Thèseus après sa victoire sur Sinis à l'Isthme (V. Schol. ad Pindare, *Isthm. Argum.* ; Pausanias, II, 1, 4), ou sur Skeirôn (Plutarque, *Thèseus*, c. 25). Plutarque dit qu'ils furent établis pour la première fois par Thèseus connue jeux funèbres en l'honneur de Skeirôn, et Pline fait le même récit (*H. N.*, VII, 57). Selon Hellanicus, les Théôres athéniens aux jeux Isthmiques avaient une place privilégiée (Plutarque, *l. c.*)

Il y avait donc mie bonne raison pour que Solôn désignât les vainqueurs aux jeux Isthmiques comme devant être spécialement récompensés, sans mentionner les vainqueurs aux jeux Pythiens et Néméens, ces derniers jeux n'ayant pas acquis alors une importance hellénique. Diogène Laërte (I, 55) dit que Solôn établit des récompenses, non seulement aux jeux Olympiques et Isthmiques, mais encore *ἀνάλογο ἐπὶ τῶν ἄλλων*, ce que Krause (*Pythien, Nemeen und Isthmien*, sect. 31 p. 13) suppose être la vérité, selon moi, avec très peu de probabilité. La piquante invective lancée contre Themistoklés par Timokreôn, qui l'accuse entre autres choses de ne fournir que de la viande froide aux jeux Isthmiques. Plutarque, *Thémistocle*, c. 21), semble impliquer que les visiteurs athéniens, dont les Théôres étaient chargés de prendre soin à ces jeux, étaient nombreux.

une distinction et une gloire panhelléniques, ornement même pour la ville dont le vainqueur était membre, et le second comme partiel et limité au voisinage.

Nous ne pouvons prendre sur nous de parler des commencements de ces grandes solennités, si ce n'est d'une manière mythique ; nous ne les connaissons qu'au moment de leur maturité relative. Mais l'habitude de sacrifices en commun, sur une petite échelle et entre voisins rapprochés, fait partie des plus anciennes coutumes de la Grèce. Le sentiment de fraternité qui existait entre deux tribus ou villages se manifesta d'abord par l'envoi d'une ambassade sacrée ou theôria¹, chargée d'offrir des sacrifices aux fêtes l'une de l'autre et de prendre part aux divertissements qui les suivaient ; ainsi était établie une trêve avec garantie solennelle ; et chacune des tribus se mettait en rapport direct avec le dieu de l'autre en l'invoquant par son surnom local approprié. L'union pacifique cimentée ainsi et les progrès de la sécurité dans les relations réciproques, à mesure que la Grèce sortit de la turbulence et de la disposition à combattre qui caractérisaient l'époque héroïque, agirent spécialement en étendant la sphère de cette ancienne habitude. Les fêtes de village devinrent des fêtes de ville, très fréquentées par les citoyens d'autres villes, et quelquefois avec des invitations spéciales envoyées à la ronde pour attirer des théôres de toutes les communautés helléniques ; et c'est ainsi que ces assemblées humbles dans l'origine parvinrent insensiblement à la pompe et à l'immense affluence des jeux Olympiques et Pythiens. La ville qui administrait ces cérémonies sacrées jouissait d'inviolabilité pour son territoire pendant le mois de leur retour, obligée elle-même dans ce temps de s'abstenir de toute agression, aussi bien que de notifier par des hérauts² le commencement de la trêve à toutes les autres cités qui n'étaient pas en hostilité déclarée avec elle. Elis imposa de lourdes amendes à d'autres villes, même à la puissante Lacédæmone, pour avoir violé la trêve Olympique, sous peine d'exclusion de la fête en cas de non-paiement.

Parfois cette tendance à une fraternité religieuse prenait une forme appelée amphiktyonie, différant de la fête commune. Un certain nombre de villes entraient dans une association religieuse exclusive, pour la célébration de sacrifices offerts périodiquement au dieu d'un temple particulier, que l'on supposait être la propriété commune sous la protection commune de tous, bien qu'une seule des villes fût chargée souvent de l'administration permanente, tandis que les autres Grecs étaient exclus. Il a dû y avoir une foule d'associations religieuses de cette sorte, qui n'ont jamais obtenu de place dans l'histoire, parmi les anciens villages grecs ; c'est ce que nous pouvons inférer de l'étymologie du mot — amphiktyons³ veut dire habitants des alentours, ou voisins, considérés sous le point de vue d'associés religieux —, aussi que bien des indications qui nous ont été conservées relativement à diverses parties du pays. Ainsi il y avait une amphiktyonie⁴ de sept cités dans l'île sainte de Kalauria, tout près du port de Trœzen. Hermionê, Epidauros, Ægina, Athènes, Prasiæ, Nauplia et

¹ Dans beaucoup d'États grecs (tels qu'Ægina, Mantinea, Trœzên, Thasos, etc.), ces Théôres formaient un collège permanent, et semblent avoir été investis de fonctions étendues relatives aux cérémonies religieuses : à Athènes ils étaient choisis pour l'occasion spéciale (V. Thucydide, V, 47 ; Aristote, *Politique*, V, 8, 3. O. Müller, *Æginetica*, p. 135 ; Démosthène, *de Fals. Leg.*, p. 380).

² Relativement à la trêve sacrée, olympique, isthmique, etc., annoncée formellement par deux hérauts couronnés de fleurs et envoyés par la ville qui administrait les jeux, trêve à propos de laquelle on jouait beaucoup de tours, v. Thucydide, V, 49 ; Xénophon, *Helléniques*, IV, 7, 1-7 ; Plutarque, *Lycurque*, 23 ; Pindare, *Isthm.*, II, 35. — Thucydide, VIII, 9-10, est aussi particulièrement instructif quant à l'usage et au sentiment.

³ Pindare, *Isthm.*, III, 26 (IV, 14) ; Idem, VI, 40.

⁴ Strabon, VIII, p. 374.

Orchomenos entretenaient conjointement le temple et le sanctuaire de Poseidôn dans cette île — à laquelle il semblait que la cité de Trœzên, bien que toute voisine, ne se rattachait en rien — ; elles s’y réunissaient à des époques déterminées pour offrir des sacrifices réguliers. Ces sept villes, il est vrai, n’étaient pas dans un voisinage immédiat, mais on reconnaît le caractère spécial et exclusif de l’intérêt que leur inspirait le temple, d’après ce fait que, quand les Argiens prirent Nauplia, ils adoptèrent et remplirent ces obligations religieuses à la place des premiers habitants : c’est ce que firent aussi les Lacédœmoniens quand ils se furent emparés de Prasiæ. De plus, en Triphylia¹, située entre la Pisatide et la Messênia dans la partie occidentale du Péloponnèse, il y avait également une assemblée et une association religieuses de Triphyliens au cap Samikon, dans le temple de Poseidôn le Samien. Ici les habitants de Makiston étaient chargés des détails de surveillance, aussi bien que du devoir de notifier à l’avance le temps exact de la réunion — précaution essentielle au milieu des diversités et des irrégularités du calendrier grec —, et aussi de proclamer ce qu’on appelait la trêve Samienne, c’est-à-dire une abstention temporaire d’hostilités qui liait tous les Triphyliens pendant la période sainte. Cette dernière coutume révèle la salutaire influence qu’avaient de telles institutions en présentant aux esprits des hommes un objet commun de respect, des devoirs et des divertissements communs ; elles créaient ainsi des sympathies et des sentiments d’obligation mutuelle parmi de petites communautés aussi fières que soupçonneuses². C’est ainsi que les douze principales cités ioniennes, dans l’Asie Mineure et auprès de ce pays, avaient aussi leur Amphiktyonie Panionienne qui leur était propre. Les six villes dôriennes, à l’extrémité méridionale de cette péninsule et à côté, se réunissaient dans le même but au temple d’Apollon Triopien ; et ce qui jette ici un jour particulier sur le sentiment - d’association spéciale, c’est ce fait qu’Halikarnassos, une des six villes, fut formellement expulsée par les cinq autres par suite d’une violation des règles³. Il y avait aussi une Amphiktyonie à Onkêstos en Bœôtia, dans le bois et le temple vénérés à Poseidôn⁴ ; nous ignorons quels en étaient les éléments. Tels sont les quelques exemples de ces assemblées religieuses particulières qui semblent avoir été nombreuses d’un bout à l’autre de la Grèce. Nous ne devons pas non plus omettre ces réunions religieuses et ces sacrifices qui étaient communs à tous les membres d’une seule subdivision hellénique, comme l’était à tous les Bœôtiens la Pambœôtia, célébrée dans le temple d’Athênê Itonienne près de Korônèia⁵, — les hommages communs rendus au temple d’Apollon Pythaëus à Argos, par toutes ces villes voisines qui avaient jadis été attachées aux Argiens par ce lien religieux

¹ Strabon, VIII, p. 343 ; Pausanias, V, 6, 1.

² A Iôlkos, sur la côte septentrionale du golfe de Pagasæ, et sur les limites des Magnètes, des Thessaliens et des Achæens de la Phthiôtis, se célébrait une fête ou panêgyris religieuse périodique dont nous ne pouvons découvrir le titre à cause d’une imperfection dans le texte de Strabon (IX, 436). Le texte, tel qu’il est imprimé dans l’édition de Tzschucke, porte : Ἐνταῦθα δὲ καὶ τὴν Πυλαϊκὴν πανήγυριν συνετέλουν. La mention de Πυλαϊκὴ πανήγυρις, qui ne nous mène qu’aux convocations amphiktyoniques des Thermopylæ et de Delphes, ne peut convenir ici ; et le meilleur manuscrit de Strabon ou MS. de Paris offre une lacune (une des nombreuses qui rendent le neuvième livre obscur) à la place du mot Πυλαϊκὴν. Dutheil conjecture τὴν Πελιακὴν πανήγυριν, faisant dériver le nom des fameux jeux funèbres de l’ancienne épopée célébrés par Akastos en honneur de son père Pelias. Grosskurd (dans sa note sur le passage) approuve la conjecture, mais il ne me semble pas probable qu’une panêgyris grecque fût nommée d’après Pelias. Πηλιακὴν, eu égard à la montagne et à la ville voisines appelées Pelion, serait peut-être moins contestable (V. Dikæarque, *Fragm.*, p. 407-409, éd. Fuhr.), mais nous ne pouvons le déterminer avec certitude.

³ Hérodote, I ; Denys d’Halicarnasse, IV, 25.

⁴ Strabon, IX, p. 412 ; Homère, *Hymne Apoll.*, 232.

⁵ Strabon, IX, p. 411.

; — les cérémonies périodiques semblables fréquentées par tous ceux qui portaient le nom Achæen ou Ætolien ; — ni les fêtes splendides et récréatives, si favorables à la diffusion de l'ancienne poésie grecque, qui amenaient tous les ioniens à des intervalles fixes dans l'île sacrée de Délos¹. Cette dernière classe de fêtes ressemblait à l'Amphiktyonie en ce qu'elle avait un caractère spécial et exclusif, et n'était pas ouverte à tous les Grecs.

Mais il y eut une de ces nombreuses Amphiktyonies qui, bien qu'ayant eu les plus humbles débuts, se développa graduellement, prit un caractère si compréhensif et acquit une prédominance si marquée sur le reste, qu'elle fut appelée l'Assemblée Amphiktyonique, et que même quelques auteurs la prirent par erreur pour une sorte de Diète hellénique fédérale. Douze sous-races, du nombre total de celles qui composaient la Hellas entière, appartenaient à cette ancienne Amphiktyonie dont les assemblées se tenaient deux fois chaque année : au printemps dans le temple d'Apollon, à Delphes ; en automne aux Thermopylæ, dans le territoire sacré de Dêmêtêr Amphiktyonis. Des députations sacrées, composées d'un chef appelé le Hieromnêmôn et de subordonnés nommés les Pylagoræ, assistaient à ces réunions, envoyées par chacune des douze races : une foule de volontaires semblent les avoir accompagnées, dans des vues de sacrifice, de commerce ou de plaisir. Leur fonction spéciale, et la plus importante, consistait à veiller sur le temple de Delphes, qui avait pour chacune des douze sous-races un intérêt commun ; et ce fut l'immense richesse et l'ascendant national de ce temple qui éleva à un si haut point la dignité de ses administrateurs reconnus.

Voici quels étaient les douze membres qui constituaient ce conseil : Thessaliens, Bœôtiens, Dôriens, Ioniens, Perrhæbiens, Magnètes, Lokriens, Cætæens, Achæens, Phokiens, Dolopes et Maliens². Tous sont comptés comme races — si nous regardons les Hellènes comme une race, nous devons appeler ceux-là sous-races —, sans mention de villes³ : tous sont égaux sous le rapport du vote, deux votes étant donnés par les députés de chacun des douze : de plus on nous dit que, pour déterminer les députés à envoyer, ou pour la manière dont les votes de chaque race devaient être donnés, les puissantes villes d'Athènes, de Sparte et de Thêbes n'avaient pas plus d'influence que la plus humble cité ionienne, dôrienne ou bœôtienne. Ce dernier fait est distinctement énoncé par Eschine, envoyé lui-même à Delphes par Athènes en qualité de Pylagore. Et il en était ainsi sans doute en théorie les votes des races ioniennes ne comptaient pour ni plus ni moins que deux, fussent-ils donnés par des députés venus d'Athènes, ou des petites villes d'Erythræ et de Priênê ; et c'est de la même manière que les votes dôriens étaient aussi bons dans la division, s'ils étaient donnés par des députés de Bœon et de Kytinion, dans le petit territoire de la Dôris, que si les votants eussent été Spartiates. Mais on ne peut guère douter qu'en pratique les petites cités ioniennes et les petites cités dôriennes ne prétendissent pas avoir

¹ Thucydide, III, 104 ; V, 55. Pausanias, VII, 7, 1 ; 24, 3. Polybe, V, 8 ; II, 54. Homère, *Hymne Apoll.*, 146.

D'après ce qui semble avoir été la tradition ancienne et sacrée, tout le mois Kaineios était un temps de paix parmi les Dôriens, bien que ce fût souvent négligé en pratique à l'époque de la guerre du Péloponnèse (Thucydide, V, 54). Mais on peut douter qu'il y eût une fête des Karneia commune à tous les Dôriens : les Karneia à Sparte semble avoir été une fête lacédæmonienne.

² La liste des membres constitutifs du conseil amphiktyonique est présentée différemment par Eschine, par Harpocrate et par Pausanias. Tittmann (*Ueber den Amphiktyonischen Bund*, sect. 3, 4, 5) analyse et compare leurs diverses assertions, et en tire le catalogue donné dans le texte.

³ Eschine, *De Falsa Legat.*, p. 280, c. 36.

part dans les délibérations amphiktyoniques. Comme le vote ionien finit par être en réalité le vote d'Athènes, de même, si Sparte dans la direction du vote dorien trouva toujours un obstacle, il a dû venir des cités doriennes puissantes telles qu'Argos ou Corinthe, et non des villes insignifiantes de la Dôris. Mais la théorie du suffrage amphiktyonique telle que l'expose Eschine, bien que de son temps elle ne fût guère réalisée en pratique, est importante en ce qu'elle nous en montre avec une complète évidence la constitution primitive et originale. Le premier établissement de la convocation amphiktyonique date d'un temps où tous les douze membres étaient sur le pied d'une égale indépendance et où il n'y avait pas de cités d'une supériorité écrasante (telles que Sparte et Athènes) pour rejeter dans l'ombre les membres plus humbles, — où Sparte n'était qu'une seule cité doriennne, et Athènes une seule cité ionienne, parmi diverses autres villes jouissant d'une considération peu inférieure.

Il y a encore d'autres preuves qui montrent la haute antiquité de cette convocation amphiktyonique. Eschine nous donne un extrait du serment qui avait été toujours exigé des députés sacrés qui y assistaient au nom de leurs races respectives, depuis son premier établissement, et qui continuait encore apparemment à être exigé de son temps. L'antique simplicité de ce serment et des conditions auxquelles les membres s'astreignaient trahit l'époque reculée de son origine, aussi bien que les humbles ressources des villes auxquelles on l'appliquait¹. *Nous ne détruirons aucune ville amphiktyonique ; — nous ne retrancherons à aucune ville amphiktyonique l'eau courante*, telles sont les cieux obligations saillantes qu'Eschine spécifie dans cet ancien serment. La seconde nous reporte en arrière à l'état de société le plus simple, et à des villes de la plus petite dimension, dans le temps où les jeunes filles sortaient avec leurs seaux pour puiser de l'eau à la source, comme les filles de Keleos à Eleusis, ou à l'époque où celles d'Athènes allaient puiser à la fontaine Kallirhoê². Nous pouvons même croire que la mention spéciale de ce détail, dans le pacte fait entre les douze races, est empruntée littéralement de conventions encore plus anciennes, existant entre les villages ou les petites villes dans lesquels étaient répartis les membres de chaque race. En tout cas, elle prouve suffisamment la date très ancienne à laquelle on doit rapporter le commencement de la convocation amphiktyonique. Eschine croyait — peut-être était-ce aussi l'opinion générale de son temps — que son commencement coïncida avec la première fondation du temple de Delphes, événement au sujet duquel nous n'avons aucune notion historique ; mais il semble qu'il y a lieu de supposer que son établissement original se rattache aux Thermopylæ et à Dêmêtêr Amphiktyonis, plutôt qu'à Delphes et à Apollon. Le surnom spécial sous lequel Dêmêtêr et son temple aux Thermopylæ étaient connus³, le temple du héros Amphiktyon qui était à côté, le mot Pylæa, qui entra dans le langage pour désigner l'assemblée semi-annuelle des députés tant aux Thermopylæ qu'à Delphes, ces indications montrent que les Thermopylæ — le point central réel pour tous les douze membres — étaient le lieu primitif de réunion, et que la demi-année delphienne n'était que secondaire et ajoutée. Toutefois, sur ce sujet, nous ne pouvons aller au delà d'une conjecture.

¹ Eschine, *Fals. Legat.*, p. 279, c. 35.

² Homère, *Iliade*, VI, 457. Homère, *Hymne à Dêmêtêr*, 100, 107, 170. Hérodote, VI, 137. Thucydide, II, 15.

³ Hérodote, VII, 200 ; Tite-Live, XXXI, 32.

Le héros Amphiktyon, qui avait un temple aux Thermopylæ, passait dans la généalogie mythique pour être le frère d'Hellên. Et l'oie peut affirmer avec vérité que l'habitude de former des sociétés amphiktyoniques, et de fréquenter réciproquement des fêtes religieuses fut le grand moyen de créer et d'entretenir le sentiment primitif de fraternité chez les enfants d'Hellên, dans ces temps anciens où la grossièreté, le manque de sécurité et la disposition à combattre contribuaient tant à les isoler. Un certain nombre d'habitudes et de sentiments salutaires, tels que ceux que renferme le serment amphiktyonique, par rapport à l'abstention de toute injure aussi bien qu'à une protection mutuelle¹, pénétrèrent insensiblement dans les esprits les obligations ainsi mises en avant acquirent une efficacité réelle et propre, et le sentiment religieux qui y resta toujours attaché finit dans la suite par n'être plus qu'une des nombreuses influences complexes auxquelles obéissait postérieurement le Grec historique. Athènes et Sparte aux jours de leur puissance ; et les cités inférieures en relation avec elles, jouèrent chacune leur propre jeu politique, dans lequel on trouvera que les considérations religieuses n'ont qu'une part subordonnée.

La fonction spéciale du conseil amphiktyonique, autant que nous la connaissons, consistait à veiller sur la sûreté, les intérêts et les trésors du temple de Delphes. *Si quelqu'un pille les biens du dieu, ou a connaissance d'un tel sacrilège, ou forme un dessein perfide contre ce que renferme le temple, nous le punirons du pied, et de la main, et de la voix, et par tous les moyens en notre pouvoir.* Tel était l'ancien serment amphiktyonique, avec une imprécation énergique qui y était attachée². Et il y a quelques exemples dans lesquels le conseil³ se fait de ses fonctions une idée assez large pour recevoir et juger des plaintes portées contre des cités entières, au sujet d'offenses faites contre le sentiment religieux et patriotique des Grecs en général. Mais, dans le plus grand nombre des circonstances, leur intervention se rapporte directement au temple de Delphes.

.Le cas le plus ancien qui nous soit présenté par les auteurs est la Guerre Sacrée contre Kirrha, dans la quarante-sixième Olympiade ou 595 avant J.-C., conduite par Eurylochos le Thessalien et Kleisthênês de Sikyôn, et proposée par Solôn, d'Athènes⁴. Nous trouvons encore les Amphiktyons environ un demi-siècle après, se chargeant du devoir de recueillir des souscriptions d'un bout à l'autre du monde hellénique, et faisant le contrat avec les Alkmæonides pour la reconstruction du temple après un incendie⁵. Mais l'influence de ce conseil a

¹ La fête des Amarynthiâ, en Eubœa, célébrée dans le temple d'Artemis d'Amarynthos, était fréquentée par les villes ioniennes de Chalkis et d'Eretria aussi bien que par la cité dryopique de Karistos. Dans un combat devant avoir lieu entre Chalkis et Eretria, pour régler le débat au sujet de la possession de la plaine de Lelanton ; il fut stipulé qu'aucune des deux parties ne se servirait d'armes de trait ; cette convention fut inscrite et enregistrée dans le temple d'Artemis (Strabon, X, p. 448 ; Tite-Live, XXXV, 38).

² Eschine, *De Fals. Legat.*, c. 35, p. 279 ; cf. *Adv. Ctesiph.*, c. 36, p. 406.

³ V. l'accusation qu'Eschine dit avoir été portée par les Lokriens d'Amphissa contre Athènes devant le conseil amphiktyonique (*Adv. Ctesiph.*, c. 38, p. 409). Démosthène contredit son rival sur le fait que l'accusation ait été articulée, en disant que les Amphisséens n'avaient pas fait la notification, habituelle et exigée, de leur intention d'accuser ; réponse qui fait supposer que l'accusation pouvait être portée (Démosthène, *de Coronâ*, c. 43, p. 277).

Les Amphiktyons offrent une récompense pour la tête d'Ephialtês, qui avait trahi les Grecs aux Thermopylæ ; ils élèvent aussi des colonnes. à la mémoire des Grecs qui ont succombé dans ce mémorable défilé, le lieu de leur assemblée semi-annuelle (Hérodote, VII, 213-228).

⁴ Eschine, *Adv. Ctesiph.*, l. c. Plutarque, *Solôn*, c. 11, qui s'en réfère à Aristote — Pausanias, X, 37, 4 ; Schol. ad Pindare, *Nem.*, IX, 2. Strabon, IX, p. 420. Ces décisions amphiktyoniques cependant se rencontrent rarement dans l'histoire, et très ordinairement on ne leur épargne pas le blâme.

⁵ Hérodote, II, 190 ; V, 62.

essentiellement un caractère flottant et intermittent. Quelquefois il paraît empressé de décider, et ses décisions commandent le respect ; mais ces occasions sont rares, à considérer le cours général de l'histoire grecque connue ; tandis qu'il y a d'autres occasions, et qui aussi intéressent spécialement le temple de Delphes, dans lesquelles nous sommes surpris de ne rien trouver d'énoncé au sujet du conseil. Dans la période longue et troublée que décrit Thucydide, il ne mentionne pas une seule fois les Amphiktyons, bien que le temple et la sûreté de ses trésors forment un fréquent sujet¹ aussi bien de dispute que de stipulation expresse entre Athènes et Sparte. En outre, parmi les douze membres constitutifs du conseil, nous en trouvons trois, les Perrhæbiens, les Magnâtes et les Achæens de Phthia, qui n'étaient pas même indépendants, mais étaient soumis aux Thessaliens ; de sorte que ses assemblées, quand elles n'étaient pas des objets de pure forme, n'exprimaient probablement que les sentiments des trois ou quatre membres dominants. Quand un ou plusieurs de ces grands pouvoirs avait un dessein de parti à accomplir contre d'autres, quand Philippe de Macedonia désirait expulser un des membres pour être admis lui-même, il devenait commode de changer cette ancienne forme en une réalité sérieuse ; et nous verrons l'Athénien Eschine fournir à Philippe un prétexte de s'immiscer en faveur des cités boëôtiennes d'ordre inférieur contre Thèbes, en alléguant que ces cités étaient protégées par l'ancien serment amphiktyonique².

C'est ainsi que nous avons à considérer le conseil comme un élément dans les affaires grecques, une institution ancienne, l'un des nombreux exemples de l'habitude primitive de fraternisation religieuse, mais plus étendue et plus compréhensive que le reste ; d'abord purement religieuse, puis religieuse et politique à la fois ; enfin plus politique que religieuse ; très importante dans l'enfance de la Grèce, mais peu appropriée à sa maturité, et appelée à une action réelle seulement dans de rares occasions, quand il arrivait que son action efficace coïncidait avec les vues d'Athènes, de Thèbes ou du roi de Macedonia. Dans ces moments spéciaux, ce conseil brille d'un éclat passager qui explique en partie le titre imposant que lui donne Cicéron : *Commune Græciæ concilium*³ ; mais nous dénaturerions complètement l'histoire grecque, si nous le regardions comme un conseil dirigeant habituellement ou habituellement obéi. S'il avait existé un tel *Commune concilium*, doué de sagesse et de patriotisme passables, et si les tendances de l'esprit hellénique avaient été capables de s'y adapter, tout le cours de l'histoire grecque postérieure aurait été probablement changé ; les rois macédoniens seraient restés seulement des voisins respectables, empruntant à la Grèce sa civilisation et employant leur énergie -militaire contre les Thraces et les Illyriens ; tandis que la Hellas unie aurait pu même défendre son propre territoire contre les légions conquérantes de Rome.

Les douze races amphiktyoniques constitutives restèrent sans changement jusqu'à la Guerre Sacrée contre les Phokiens (355 av. J.-C.) ; après quoi, bien que

¹ Thucydide, I, 112 ; IV, 118 ; V, 18. Les Phokiens dans la guerre Sacrée (354 ans av. J.-C.) prétendaient avoir un droit ancien et établi par prescription à l'administration du temple de Delphes, sous l'obligation vis-à-vis du corps général des Grecs de rendre compte de l'emploi convenable de ses biens, mettant ainsi complètement de côté les Amphiktyons (Diodore, XVI, 27).

² Eschine, *De Fals., Legat.*, p. 280, c. 36. On peut voir dans Diodore (XVI, 23-28 sqq.) les intrigues de parti qui poussaient le conseil au sujet de la Guerre Sacrée contre les Phokiens (355 av. J.-C.).

³ Cicéron, *De Invent.*, II, 23. La description de Denys d'Halicarnasse (*Ant. Rom.*, IV, 25) dépasse encore plus la réalité.

Au sujet des fêtes communes et des amphictyonies du monde hellénique en général, v. Wachsmuth, *Hellenische Alterthumskunde*, vol. 1, sect. 22, 24, 25 ; et C.-F. Hermann, *Lerbuch der Griech. Staatsalterthümer*, sect. 11-13.

le nombre de douze fut maintenu, les Phokiens furent privés de leurs privilèges, et leur vote transféré à Philippe le Macédonien. Il a déjà été dit que ces douze membres n'épuisaient pas tout le nombre des peuples helléniques. Les Arkadiens, les Eleiens, les Pisans, les Minyæ, les Dryopes, les Ætoliens, tous Hellènes purs, n'y sont pas compris ; mais tous avaient droit de se servir du temple de Delphes et de lutter dans les jeux Pythiens et Olympiques. Les jeux Pythiens, célébrés près de Delphes, étaient sous la surveillance des Amphiktyons¹, ou de quelque magistrat en fonction choisi par eux et censé les représenter. Comme les jeux Olympiques, ils revenaient tous les quatre ans — l'intervalle entre une Célébration et une autre étant de quatre années complètes, ce que les Grecs appelaient une Pentaetêris — ; les jeux Isthmiques et les Néméens revenaient tous les deux ans. Dans l'humble forme qu'elle avait d'abord, comme lutte entre bardes chantant un hymne en l'honneur d'Apollon, cette fête avait sans doute une antiquité immémoriale² ; mais c'est seulement à partir du temps où elle vint à être présidée par les Amphiktyons, à la fin de la Guerre Sacrée contre Kirrha, que pour la première fois elle acquit de la notoriété dans tout le corps hellénique (comme je l'ai déjà fait remarquer) ; que pour la première fois elle multiplia les sujets proposés au concours, et que, pour la première fois elle introduisit un enregistrement continu des vainqueurs. Ce qu'on appelle le premier combat Pythien coïncide avec la troisième année de la quarante-huitième Olympiade, ou 585 ans avant J.-C. A partir de cette époque, on voit les jeux fréquentés et célèbres ; mais la date que l'on vient de donner, environ deux siècles après la première Olympiade, est une preuve que l'habitude que prit la foule de venir de parties éloignées pour assister périodiquement aux fêtes, ne se développa que lentement dans le monde grec.

La fondation du temple de Delphes lui-même s'étend bien au delà de toute connaissance historique ; c'est une des institutions remontant aux aborigènes de la Hellas. C'est un endroit sanctifié et riche déjà dans l'Iliade : la législation de Lykurgue à Sparte est introduite sous ses auspices, et les premières colonies grecques, celles de Sicile et d'Italie, au huitième siècle avant J.-C., sont établies conformément à son ordre. Delphes et Dôdônê paraissent, dans les plus anciennes circonstances de la Grèce, comme des oracles et des sanctuaires universellement vénérés ; et non seulement Delphes reçoit des hommages et des dons, mais encore l'oracle répond aux questions adressées par des Lydiens., dès

¹ Plutarque, *Sympos*, VII, 5, 1.

² Dans cette phase reculée de la fête pythienne, on dit qu'elle a été célébrée tous les huit ans, marquant ce que nous appellerions une octaetêris, et que les anciens Grecs nommaient *fuie ennaêteris* (Censorinus, *De Die Natali*, c. 18). Cette période est d'une grande importance relativement au principe du calendrier grec ; car 99 mois lunaires coïncident, à très peu de chose près, avec 8 années solaires. Censorinus attribue la découverte de cette coïncidence à Kleostratos de Ténédos, dont on ne connaît pas directement l'époque ; il doit être antérieur à Héron, qui découvrit le cycle de dix-neuf années solaires, mais non pas de beaucoup, à ce que j'imagine. Malgré l'autorité d'Ideler, il ne me semble pas prouvé, et je ne puis non plus croire que cette période de huit années avec sa coïncidence solaire et lunaire fût connue des Grecs dans les temps les plus reculés de leur antiquité mythique, ni avant l'an 600 avant J.-C. V. Ideler, *Handbuch der Chronologie*, vol. I, p. 366 ; vol. II, p. 607. Aucune preuve ne démontre l'antiquité de l'usage qu'avaient les Eleiens de célébrer les jeux Olympiques alternativement après la quarante-neuvième et le cinquantième mois lunaire, bien qu'il soit attesté pour une époque postérieure par le Scholiaste de Pindare. Le fait du retour, d'anciennes fêtes tous les huit ans ne fait pas connaître les propriétés de la période de l'octaetêris ou de l'ennaêteris : il ne me paraît pas non plus que les détails de la *δαφνηφορία* bœôtienne, décrits dans Proclus ap. Photium, sect. 239, soient très anciens. Sur l'ancienne octaetêris mythique, v. O. Müller, *Orchomenos*, p. 218 sqq., et Krause, *Die Pythien, Nemeen und Isthmien*, sect. 4, p. 22.

Phrygiens, des Étrusques, des Romains, etc. ; il n'est pas exclusivement Hellénique. Lin des précieux services qu'un Grec attendait de ce grand établissement religieux, ainsi que d'autres semblables, était qu'il résolût ses doutes en cas de perplexités, qu'il lui indiquât s'il devait entreprendre un nouveau projet ou persister dans un ancien, qu'il lui annonçât à l'avance quel serait son sort dans des circonstances données, et qu'il lui apprît, lorsqu'il était accablé par le malheur, à quelles conditions les dieux lui accorderaient du soulagement. Les trois prêtresses de Dôdônê avec leur vénérable chêne, et la prêtresse de Delphes assise sur son trépied, sous l'influence d'un certain gaz ou vapeur s'exhalant, dû rocher, étaient également compétentes pour déterminer ces points difficiles ; et nous aurons constamment l'occasion de signaler dans cette histoire avec quelle foi absolue la question était faite et la réponse précieusement gardée, quelle sérieuse influence elle exerçait souvent, tant sur la manière d'agir du public que sur celle des particuliers¹. Les vers hexamètres qu'employait la prêtresse pythienne pour rendre ses oracles étaient, il est vrai, souvent si équivoques et si inintelligibles, que le croyant le plus ferme, avec tout son désir de les interpréter et de leur obéir, se trouvait fréquemment perdu par le résultat.- Cependant la foi que tous avaient dans l'oracle n'était nullement ébranlée par cette pénible expérience. En effet, comme l'issue malheureuse pouvait toujours s'expliquer par deux hypothèses. ou que le dieu avait avancé un mensonge, ou que sa pensée n'avait pas été bien comprise, il n'était personne d'une piété véritable qui hésitât jamais à adopter la dernière, Il y avait beaucoup d'autres oracles d'un bout h l'autre de la Grèce, outre Delphes et Dôdônê ; les fidèles pouvaient consulter Apollon à Ptôon en Bœôtia, à Abæ en Phokis, à Branchidæ près de Milêtos, à Patara en Lykia, et dans d'autres endroits. De la même manière Zeus donnait des réponses à Olympia, Poseidôn à Tænaros, Amphiaraios à Thèbes, Amphilochos à Mallos, etc. Et cette habitude de consulter l'oracle formait une partie de cette tendance encore plus générale de l'esprit grec, n'entreprendre aucune affaire sans s'être d'abord assuré de la manière dont les dieux la considéraient, et des mesures qu'il était convenable de prendre. On offrait des sacrifices, et on examinait avec soin l'intérieur de la victime, dans le même but : présages, prodiges, coïncidences inattendues, expressions accidentelles, etc., tout cela était regardé comme des signes de la volonté divine. Sacrifier en vue de telle ou telle entreprise, ou consulter l'oracle dans le même but, sont des expressions familières² incorporées dans la langue. Personne ne pouvait non plus se mettre à une entreprise l'âme tranquille, sans s'être convaincu d'une manière quelconque que les dieux étaient favorables à son projet.

¹ V. l'argument en faveur de la divination mis par Cicéron dans la bouche de son frère Quintus, *De Divin.*, liv. I, Chrysippe et les plus habiles philosophes stoïciens exposent une théorie plausible démontrant à priori la probabilité d'avertissements prophétiques tirés de l'existence et des attributs des dieux : si vous niez absolument qu'il se présente de tels avertissements, si essentiels au bonheur de l'homme, vous devez nier ou l'existence, ou la prescience, ou la bonté des dieux (c. 38). Ensuite la véracité de l'oracle de Delphes a été démontrée par d'innombrables exemples, dont Chrysippe a fait une abondante collection ; et par quelle autre supposition pourrait s'expliquer l'immense crédit de l'oracle (c. 19) ? *Collegit innumerabilia oracula Chrysippus, et nullum sine locuplete teste et auctore ; quæ, quia nota tibi sunt, relinquo. Defendo unum hoc : nunquam illud oraculum Delphis tam celebre clarumque fuisset, neque tantis donis refertum omnium populorum et regam, nisi omnis ætas oraculorum illorum veritatem esset experta... Maneat id, quod negari non potest, nisi omnem historiam perverterimus, multis sæculis verax fuisse id oraculum.* Cicéron reconnaît qu'il inspirait moins de confiance de son temps, et il essaie d'expliquer ce déclin du pouvoir prophétique ; cf. Plutarque, *de Defect. Oracul.*

² Xénophon, *Anabase*, VII, 8, 20 ; *Helléniques*, III, 2, 22. — Cf. *Iliade*, VII, 450.

La disposition signalée ici est une de ces analogies intellectuelles dominant dans toute la nation hellénique, et qu'indique Hérodote. Et l'on verra que, dans une foule d'occasions, l'habitude commune à tous les Grecs d'écouter avec respect l'oracle de Delphes servit à maintenir la conformité des sentiments parmi des hommes qui n'étaient pas accoutumés à obéir à la même autorité politique. C'est surtout dans les nombreuses colonies, fondées par une foule mélangée venue de lointaines parties de la Grèce, que les esprits des émigrants furent fortement poussés à une coopération cordiale, parce qu'ils savaient que l'expédition avaient été ordonnée, l'œkiste indiqué, et le lieu ou choisi ou approuvé par Apollon de Delphes. Il en était ainsi dans la plupart des cas : ce dieu, suivant la conception des Grecs, *prend toujours plaisir à la fondation de nouvelles cités, et lui-même en personne il pose la première pierre*¹.

Voici les éléments d'union, - et avant tout le territoire commun décrit dans le dernier chapitre, - qui servent de point de départ aux Hellènes historiques : communauté de sang, de langage, de point de vue religieux, de légendes, de sacrifices, de fêtes², et aussi, dans de certaines limites, de mœurs et de caractère. L'analogie de mœurs et de caractère entre les grossiers habitants de l'Arkadienne Kynætha³ et d'Athènes, la ville civilisée, était, il est vrai, accompagnée de différences considérables : cependant, si nous comparons les deux villes avec des villes étrangères du même temps, nous trouvons certains traits caractéristiques négatifs, de beaucoup d'importance, qui leur sont communs à toutes deux. Dans aucune ville de la Grèce historique ne régnaient ni les sacrifices humains⁴, ni la mutilation faite de propos délibéré, consistant à se couper le nez, les oreilles, les mains, les pieds, etc., ni la castration, ni la vente des enfants comme esclaves, ni la polygamie, ni le sentiment d'unie obéissance, illimitée à l'égard d'un seul homme : coutumes dont on pourrait signaler l'existence chez les Carthaginois, les Égyptiens, les Perses, les Thraces contemporains⁵, etc. L'habitude de la course, de la lutte corps à corps, du pugilat, etc., dans les combats gymnastiques, le corps complètement nu, était commune à tous les Grecs, ayant été adoptée pour la première fois comme coutume lacédæmonienne dans la quatorzième Olympiade : Thucydide et Hérodote font remarquer que non seulement elle n'était pas pratiquée parmi les peuplés non helléniques, mais qu'elle était même regardée par eux comme

¹ Callimaque, *Hymn. Apoll.*, 55, avec une note de Spanheim ; Cicéron, *de Divinat.*, I, 1.

² V. ce point éclairci d'une manière frappante par Platon, *République*, V, p. 470-471 (c. 16), et Isocrate, *Panégryrique*, p. 102.

³ Relativement à l'Arkadienne Kynætha, v. les remarquables observations de Polybe, IV, 17-23.

⁴ V. vol. I, ch. 6 de cette histoire.

⁵ Pour les exemples et les preuves de ces usages, v. Hérodote, II, 162 ; l'amputation du nez et des oreilles de Patarbêmis par ordre d'Apriès, roi d'Égypte, (Xénophon, *Anabase*, I, 9-13). Il y avait un nombre considérable d'hommes privés des mains, des pieds ou de la vue, dans la satrapie de Cyrus le Jeune, qui avait infligé toutes ces punitions sévères pour prévenir le crime. — Il ne permettait pas à des criminels (dit Xénophon) de se moquer de lui. L'*ἐχτομή* fut continuée à Sardes (Hérodote, III, 49) — 500 *παῖδες ἐχτόμιοι* formaient une portion du tribut annuel payé par les Babyloniens à la cour de Suse (Hérodote, III, 92). Les Thraces vendaient des enfants pour l'exportation (Hérodote, V, 6) ; il y a quelques traces de cet usage à Athènes avant la législation de Solon (Plutarque, *Solon*, 23), usage probablement né de la cruelle disposition de la loi réglant les rapports entre le débiteur et le créancier. Pour le sacrifice d'enfants offert à Kronos par les Carthaginois, dans les temps critiques (selon les paroles d'Ennius : *Pœni soliti suos sacrificare puellos*) ; V. Diodore, XX, 14 ; XIII, 86. Porphyre, de *Abstinent.*, II, 56 ; la coutume est expliquée avec détails dans l'ouvrage de Movers, *Die Religion der Phoenizier*, p. 293-304.

Arrien blâme Alexandre d'avoir fait couper le nez et les oreilles au satrape Bessus, en disant que c'était un acte complètement barbare (*i. e.* non Hellénique), *Exp. Al.*, IV 7,-6). Sur le *σεβασμός θεοπρεπής περί τὸν βασιλέα* en Asie, v. Strabon, XI, p. 526.

inconvenante¹. Nous ne pouvons pas, il est vrai, spécifier un grand nombre de ces coutumes qui à la fois étaient communes à tous les Grecs, et leur étaient particulières en tant qu'on les distingue d'autres peuples ; mais nous pouvons en voir assez pour nous convaincre qu'il existait réellement, malgré des différences locales, un sentiment et un caractère helléniques en général, comptant parmi les causes propres à cimenter une union en apparence si peu assurée.

En effet, nous devons rappeler que, sous le rapport de la souveraineté politique, une désunion complète était un de leurs principes les plus chers. C'était dans les murs de la propre ville du Grec qu'il fallait chercher la seule source d'autorité suprême pour laquelle il éprouvât du respect et de l'attachement. Une autorité résidant dans une autre ville pouvait agir sur ses craintes, lui procurer une sécurité plus grande et de plus grands avantages, comme nous aurons l'occasion dans la suite de le faire voir par rapport à Athènes et à ses alliés soumis à elle ; elle pouvait même être exercée avec douceur et ne pas inspirer une aversion spéciale ; mais encore le principe en répugnait-il au sentiment enraciné dans son esprit, et on le voit toujours tendre vers la souveraineté distincte de sa propre Boulê ou de sa propre Ekklesia. C'est là une disposition commune tant aux oligarchies qu'aux démocraties, et qui agissait même dans les différentes villes appartenant à la même subdivision du nom hellénique, Achæens, Phokiens, Bœôtiens, etc. Les douze cités achæennes sont des alliés en parfaite harmonie, elles possèdent une fête périodique qui participe au caractère d'un congrès, mais ce sont des communautés politiques égales et indépendantes. Les villes bœôtiennes, sous la présidence de Thèbes, réputée leur métropole, reconnaissent certaines obligations communes, et obéissent, pour divers objets particuliers, à des officiers choisis nommés Bœôtarques ; mais nous verrons, dans ce cas comme dans d'autres, les tendances centrifuges qui se manifestent constamment, et auxquelles résistent surtout les intérêts et le pouvoir de Thèbes. La grande et heureuse révolution qui fondit les diverses communautés politiques indépendantes de l'Attique dans l'unité unique d'Athènes, eut lieu avant le temps de l'histoire authentique : elle se rattache au nom du héros Théséus, mais nous ne savons comment elle s'effectua ; tandis que ses dimensions et, son étendue relativement considérables en font une exception signalée aux tendances helléniques en général.

Désunion politique, autorité souveraine dans l'intérieur des murs de la cité, c'était là une maxime établie dans l'esprit grec. Le rapport entre deux cités était un rapport international, non un rapport existant entre membres d'un agrégat politique commun. A quelques milles des murs de sa propre ville, un Athénien se trouvait sur le territoire d'une autre cité, où il n'était rien de plus qu'une personne n'appartenant pas au pays, où il ne pouvait acquérir ni maison ni terre, ni contracter un mariage légal avec une femme indigène, ni solliciter la protection de la loi quand il était lésé, si ce n'est par la médiation d'un citoyen bien disposé pour lui. A l'occasion, une cité, comme faveur spéciale, accordait à un individu qui n'était pas homme libre le droit de se marier et d'acquérir un bien-fonds, et quelquefois (bien que très rarement) ce droit s'échangeait en général entre deux cités séparées². Mais les obligations entre deux cités, ou entre un citoyen d'une ville et un citoyen d'une autre ville, sont tous objets d'une convention spéciale, reconnus par l'autorité souveraine dans chacune. Nous

¹ Thucydide, I, 6 ; Hérodote, I, 10.

² Aristote, *Politique*, III, 6, 12. Il n'est pas nécessaire de rappeler les nombreuses inscriptions qui confèrent à quelque individu qui n'est pas homme libre le droit de *ἐπιγαμία* et de *ἐχτήσις*.

avons peine à comprendre avec nos idées modernes comment une complète séparation politique existât ainsi avec tant de confraternité sous d'autres rapports ; et le langage moderne n'est pas bien fourni de termes pour rendre les phénomènes politiques grecs. Nous pouvons dire qu'un citoyen athénien, quand il arrivait comme visiteur à Corinthe, *n'appartenait pas au pays* (alien), mais nous ne pouvons guère dire qu'il fût un *étranger* (foreigner) ; et, bien que les relations entre Corinthe et Athènes fussent *internationales* en principe, cependant ce mot évidemment conviendrait mal à la foule des petites autonomes de la Hellas, outre que nous en avons besoin pour décrire les relations des Hellènes en général avec les Perses ou les Carthaginois. Nous sommes forcé d'employer un mot tel qu'*interpolitique* pour exprimer les transactions entre des cités grecques séparées, si multipliées dans le cours de cette histoire.

Comme, d'une part, un Grec ne consentira pas à chercher une autorité souveraine au delà des limites de sa propre cité, de même, d'autre part ; il faut qu'il ait une cité pour y fixer ses regards : des villages dispersés ne satisferont pas dans son esprit les exigences de sécurité, de dignité et d'ordre nécessaires à la société. Bien que la fusion de villes plus petites en une cité plus grande répugne à ses sentiments, celle de villages en une ville lui paraît un progrès manifeste dans l'échelle de la civilisation. Tel est, du moins, le sentiment qui domine en Grèce durant toute la période historique ; car il y eut toujours une certaine portion de l'agrégat hellénique, composée des plus grossiers et des moins avancés parmi les Hellènes, qui habitèrent des villages non fortifiés, et que le citoyen d'Athènes, de Corinthe ou de Thèbes regardait comme des inférieurs. Ce séjour dans des villages fut le caractère des Epirotes en général¹ et prévalut d'un bout à l'autre de la Hellas elle-même dans ces temps très reculés et même anté-homériques que Thucydide considérait comme déplorablement barbares ; temps où régnaient universellement la pauvreté et le défaut de sécurité, où manquait tout commerce pacifique, où l'habitude de petits combats et du pillage forçait tous les hommes à passer leur vie en armes, où l'on émigrerait continuellement sans s'attacher à aucun lieu. On mentionne un grand nombre des cités considérables de la Grèce comme étant des agrégations de villages préexistants, et quelques-unes d'entre elles dans des temps relativement modernes. Tegea et Mantinea représentent de cette manière la réunion de huit et de cinq villages respectivement ; Dymê en Achaïa fut composée de huit villages, et Élis, de la même façon, à une époque même postérieure à l'invasion des Perses² ; il paraît qu'il en fut de même pour Megara et Tanagra. Les Arkadiens, dans une proportion considérable, continuèrent leur vie de village jusqu'au temps de la bataille de Leuktra, et il convenait aux desseins de Sparte de les tenir ainsi désunis ; politique que nous verrons ci-après expliquée, d'un côté, par le démembrement de Mantinea (ramenée aux villages dont elle se composait dans le principe), démembrement effectué par les Spartiates contemporains d'Agésilas, mais qui prit le caractère opposé aussitôt que la puissance de Sparte ne fut plus prédominante, et, de l'autre, par la fondation de Mégalopolis au moyen d'un grand nombre de, petites villes et de villages d'Arkadia, une des mesures capitales d'Épaminondas³. De même que cette mesure élevait l'Arkadia en

¹ Skylax, *Périples*, c. 28-33 ; Thucydide, II, 80. V. Dion Chrysostome, *Or.*, XLVIII, p. 225, vol. II, éd. Reisk.

² Strabon, VIII, p. 337, 342, 386. Pausanias, VIII, 45, 1 ; Plutarque, *Quæst. Græc.*, c. 17-37.

³ Pausanias, VIII, 27, 2-5 ; Diodore, XV, 72 ; cf. Aristote, *Politique*, II, 1, 5.

On voit dans Xénophon, *Helléniques*, V, 2, 6-8, la description de la *διοίχις* de Mantinea ; c'est un exemple patent de sa tendance philo-laconienne. Nous voyons par le cas des Phokiens, après la

importance, de même l'opération contraire, consistant à briser la cité et à la ramener à ses villages primitifs, non seulement la frappait de privation et de souffrance, mais encore lui enlevait complètement le rang et la dignité de ville grecque.

Les Lokriens Ozoles, les Ætoliens et les Akarnaniens gardèrent leur résidence dans les villages séparés jusqu'à une époque encore plus avancée, conservant en même temps leur grossièreté primitive et leur amour désordonné de combattre¹. Leurs villages n'étaient pas fortifiés, et n'étaient défendus que par un accès relativement difficile ; en cas de besoin, ils fuyaient pour assurer leur vie avec leurs troupeaux dans les bois et les montagnes. Au milieu de ces circonstances si défavorables, il n'y avait point place pour cette expansion des sentiments sociaux et politiques auxquels donnèrent naissance une résidence protégée par des murailles et un accroissement de population ; il n'y avait ni acropolis ni agora consacrées, ni temples ni portiques ornés, présentant la série continue des offrandes de générations successives², ni théâtre pour la musique ou la récitation, ni gymnase pour des exercices d'athlètes, aucun de ces arrangements fixes que demandent les affaires publiques pour être faites avec régularité et décorum, choses que le citoyen grec, avec son profond amour de la localité, regardait comme essentielles à une existence pleine de dignité. Le village n'était rien de plus qu'une fraction et un subordonné, appartenant comme membre au corps organisé appelé la Cité. Mais la Cité et l'État sont, dans son esprit et dans son langage, une seule et même chose. Tandis qu'aucune organisation moindre que la Cité ne peut satisfaire les exigences³ d'un homme libre intelligent, la Cité est elle-même un tout parfait qui se suffit à lui-même, et ne souffre pas qu'on l'incorpore dans une unité politique plus élevée. Il mérite d'être signalé que Sparte, même aux jours de sa plus grande puissance, n'était pas (à proprement parler) une cité, mais une simple agglomération de cinq villages adjacents, conservant sans changement sa physionomie de jadis ; car ses frontières si faciles à défendre, et la valeur militaire de ses habitants suppléaient à l'absence de murs, tandis que la discipline imposée au Spartiate dépassait en rigueur et en minutie tout ce que l'on connaissait en Grèce. Et ainsi Sparte, bien que moins qu'une cité quant à l'apparence extérieure, était plus qu'une cité quant à la perfection de l'exercice militaire et à la fixité de la routine politique. Thucydide signale le contraste qui existe entre l'humble apparence et la puissante réalité⁴. Les habitants du petit territoire de Pisa, où est située Olympia, avaient joui jadis

Guerre Sacrée (Diodore, XVI, 60 ; Pausanias, X, 3, 2), combien cette *διοίχις* était un dur châtement, cf. aussi l'instructif discours du député Akauthien Kleigenès à Sparte, quand il invoquait l'intervention des Lacédæmoniens à l'effet de détruire dans ses débuts une fédération ou réunion de villes en un agrégat politique commun, qui se formait autour d'Olynthos (Xénophon, *Helléniques*, V, 2 ; II, 2). La conduite sage et admirable d'Olynthos et la résistance des cités environnantes plus petites, refusant de s'absorber dans cette union, sont exposées avec force, ainsi que l'intérêt qu'avait Sparte de tenir toutes les villes grecques désunies. Cf. la description du traitement infligé à Capua par les Romains (Tite-Live, XXVI, 16).

¹ Thucydide, I, 5 ; III, 94. Xénophon, *Helléniques*, IV, 6, 5.

² Pausanias, X, 4, 1 ; ses remarques sur la *πόλις* phokienne de Panopeus indiquent ce qu'il comprenait dans l'idée d'une *πόλις*.

Les *μικρά πολισματα* des Pélasges dans la péninsule du mont Athos (Thucydide, IV, 109) semblent avoir tenu le milieu entre des villages et des cités ; quand les Phokiens, après la Guerre Sacrée, furent privés de leurs villes et réduits à habiter des villages par la décision des Amphiktyons, l'ordre fut qu'aucun village ne contiendrait plus de cinquante maisons, et qu'il y aurait plus d'un furlong (200 mètres) de distance entre un village et un autre (Diodore, XV, 60).

³ Aristote, *Politique*, I, 1, 8. Cf. aussi III, 6, 14 ; et Platon, *Leg.*, VIII, p. 848.

⁴ Thucydide, I, 10.

de l'honorable privilège d'administrer la fête Olympique. Dépouillés de ce droit et soumis par les Eleiens plus puissants, ils profitèrent des divers mouvements et des diverses tendances qui se manifestèrent chez les puissances grecques plus considérables pour essayer de le reconquérir ; et, dans l'une de ces occasions, nous trouvons leur prétention repoussée parce qu'ils sont villageois, et indignes d'une si grande distinction¹. Il n'y avait rien que l'on pût appeler une cité dans le territoire de Pisa.

En parcourant la Grèce historique, nous sommes obligés d'accepter l'agrégat hellénique avec ses éléments constitutifs comme un fait élémentaire servant de point de départ, parce, que l'état de nos renseignements ne nous permet pas de monter plus haut. Par quelles circonstances, et au moyen de quels éléments préexistants cet agrégat fut-il formé et modifié, c'est ce que ne démontre aucune preuve digne de confiance. Il y a en effet différents noms qui, assure-t-on, désignent les habitants anté-helléniques de maintes parties de la Grèce : les Pélasges, les Lélèges, les Kurètes, les Kaukônes, les Aones, les Temmikes, les Hyalites, les Telchines, les Thraces Bœôtiens, les Teleboæ, les Ephyri, les Phlegyæ, etc. Ce sont des noms appartenant à la Grèce légendaire, lion à la Grèce historique, tirés d'un certain nombre de légendes contradictoires par les logographes et les historiens postérieurs, qui s'en servirent pour composer une histoire supposée du passé, à une époque où les conditions de l'évidence historique étaient très peu comprises. Il peut être vrai que ces noms désignassent des nations réelles, mais là se borne ce que nous en savons. Nous n'avons pas de témoin bien informé pour nous dire leur époque, les limites de leur séjour, leurs actes ou leur caractère ; nous ne savons pas non plus jusqu'à quel point ils sont identiques aux Hellènes historiques ou combien ils en diffèrent ; ces Hellènes que nous sommes autorisés à appeler, non pas, il est vrai, les premiers habitants du pays, mais les premiers que nous connaissions sur des preuves suffisantes. S'il est quelqu'un qui incline à appeler Pélasgique, en Grèce, la période anté-hellénique non connue, il est libre de le faire ; mais c'est là un nom qui n'entraîne pas avec lui d'attributs positifs, qui ne nous fait pas entrer plus profondément dans l'histoire réelle, et qui ne nous permet pas non plus d'expliquer (ce qui serait le véritable problème historique) comment et de qui les Hellènes acquièrent ce fonds de dispositions, d'aptitudes, d'arts, etc., avec lequel ils commencent leur carrière. Quiconque a examiné les nombreux systèmes opposés relatifs aux Pélasges, depuis la croyance littérale de Clavier, de Larcher et de Raoul Rochette (ce qui me semble du moins la manière la plus logique de procéder) jusqu'aux moyens d'explication à demi sceptiques appliqués par des critiques plus habiles, tels que Niebuhr, O. Müller, ou le Dr Thirlwall², ne désapprouvera

¹ Xénophon, *Helléniques*, III, 2, 31.

² Larcher, *Chronologie d'Hérodote*, ch. 8, p. 215, 274 ; Raoul Rochette, *Histoire des Colonies grecques*, liv. I, ch. 5 ; Niebuhr, *Roemische Geschichte*, vol. I, p. 26-64, 2e éd. (la section intitulée *Die Enotrer und Pelasger*) ; O. Müller, *Die Etrusker*, vol. I (Einleitung, ch. 2, p. 75-100) ; Dr Thirlwall, *History of Greece*, vol. I, ch. 2, p. 36-64. On peut trouver les opinions contraires de Kruse et de Mannert dans Kruse, *Hellas*, vol. I, p. 398-425 ; Mannert, *Geographie der Griechen und Roemer*, part. VIII, introd. p. 4, sqq.

Niebuhr réunit toutes les traces mythiques et généalogiques, vagues et équivoques au plus haut degré pour la plupart, de l'existence des Pélasges dans diverses localités ; puis, résumant leur effet total, il affirme (*non pas comme une hypothèse, mais avec une pleine conviction historique*, p. 54) *qu'il y eut un temps où les Pélasges, peut-être le peuple le plus étendu dans toute l'Europe, étaient répandus depuis le Pô et l'Arno jusqu'au Rhyndakus* (près de Kyzikos), avec une seule interruption en Thrace. Ce qui est peut-être le plus remarquable de tout, c'est le contraste entre son sentiment de dégoût, de désespoir et d'aversion pour le sujet, quand il commence les recherches (*le nom de Pélasges, dit-il, est odieux à l'historien, qui hait la fausse philologie d'où naissent les prétextes de*

pas la résolution que j'ai prise de décliner un problème si insoluble. Nous n'avons pas maintenant de faits attestés — Hérodote et Thucydide n'en avaient pas même à leur époque — sur lesquels nous puissions fonder des affirmations dignes de foi quant aux Pélasges anté-helléniques. Et là où il en est ainsi, nous pouvons avec raison appliquer la remarque d'Hérodote, relative à une des théories qu'il avait entendu émettre pour expliquer les inondations du Nil au moyen d'une connexion supposée avec l'Océan coulant autour du monde, à savoir que *l'homme qui fait remonter son histoire dans le monde invisible sort de la sphère de la critique*¹.

Aussi loin que s'étendent nos connaissances, il n'y eut ni villes ni villages appelés pélasgiques, dans la Grèce propre, depuis 776 avant J.-C. Mais il existait encore dans deux endroits différents, même du temps d'Hérodote, un peuple que l'on croyait être les Pélasges. Une portion d'entre eux occupait les villes de Plakia et de Skylakê, près de Kyzikos, sur la Propontis ; une autre portion habitait une ville appelée Krêstôn, près du golfe Thermaïque². Il y avait en outre certains autres municipes pélasgiques qu'il ne spécifie pas ; il semble en effet, d'après Thucydide, qu'il y avait quelques petits municipes dans la péninsule de l'Athos³. Or Hérodote nous apprend ce fait remarquable, que la population de Krêstôn, les habitants de Plakia et de Skylakê, ceux des autres municipes pélasgiques sans nom, parlaient tous la même langue, et chacun d'eux respectivement une langue différant de celles des voisins qui les entouraient. Il nous dit en outre que c'était une langue barbare (*i. e.* non hellénique), et il cite ce fait comme preuve démontrant que l'ancienne langue pélasgique était une langue barbare, ou distincte de la langue hellénique. En même temps il dit expressément qu'il ne sait pas positivement quelle langue parlaient les anciens Pélasges ; ce qui prouve, entre autres choses, qu'il n'avait pu avoir à sa disposition de documents ni de moyens d'obtenir des renseignements distincts au sujet de ce peuple.

C'est là le seul fait, au milieu de tant de conjectures relatives aux Pélasges, que l'on puisse dire que nous connaissions sur le témoignage d'un témoin compétent et contemporain : le petit nombre de municipes, dispersés et peu considérables, mais constituant tout ce qu'Hérodote, de son temps, connaissait comme Pélasgique, parlaient une langue barbare. Et sur ce point on doit le regarder comme un excellent juge. Si donc (conclut l'historien) tous les anciens Pélasges parlaient la même langue que ceux de Krêstôn et de Plakia, ils doivent avoir changé leur idiome au moment où ils passèrent dans l'agrégat hellénique, ou devinrent Hellènes. Or Hérodote croit que cet agrégat s'est insensiblement agrandi jusqu'à ce qu'il ait atteint ses vastes dimensions actuelles, en s'incorporant non seulement les Pélasges, mais plusieurs autres nations jadis barbares⁴, les Hellènes n'ayant été dans l'origine qu'un peuple peu considérable. Parmi ces autres nations jadis barbares qu'Hérodote suppose être devenues helléniques, nous pouvons probablement compter les Lélèges ; et relativement à eux aussi bien qu'aux Pélasges, nous avons un témoignage contemporain

connaissance au sujet de ce peuple éteint, p. 28), et la confiance et la satisfaction complètes avec lesquelles il les termine.

¹ Hérodote, II, 23.

² Il semble qu'il y a toute raison pour croire que Krêstôn est la leçon véritable dans Hérodote, et non Krotôn, comme la présente Denys d'Halicarnasse (*Ant. Rom.*, I, 26), malgré l'autorité de Niebuhr, qui soutient la dernière.

³ Thucydide, IV, 109. Cf. les nouveaux *Fragments de Strabon*, liv. VII, édités d'après le MS. du Vatican par Kramer, et depuis par Tafel (Tübingen, 1844), sect. 34, p. 26.

⁴ Hérodote, I, 57.

prouvant l'existence de Lélèges barbares à une époque postérieure. Philippe, l'historien des Kariens, attestait l'existence actuelle et croyait à l'existence passée de Lélèges dans son pays comme serfs ou cultivateurs dépendant des Kariens, analogues aux Ilotes en Laconie, ou aux Penestæ en Thessalia¹. Nous pouvons être bien sûrs qu'ils n'étaient pas Hellènes, qu'ils ne parlaient pas la langue hellénique, s'ils étaient dans de pareils rapports vis-à-vis des Kariens. Nous pouvons donc à bon droit considérer les Lélèges comme ayant été compris dans ces nombreuses nations parlant une langue barbare, qui, comme le croyait Hérodote, avaient changé d'idiome et étaient devenues Hellènes. Car, après les Pélasges et Pelasgos, les Lélèges et Lélex sont les figures les plus saillantes dans les généalogies légendaires ; et ils couvrent ensemble la portion la plus considérable du sol hellénique.

Comme je me renferme dans les preuves historiques, et que je crois que la tentative de transformer la légende en histoire ne peut pas donner de résultats certains, j'accepte avec confiance l'assertion d'Hérodote quant à l'idiome barbare parlé par les Pélasges de son temps, et je pense de la même manière au sujet des Lélèges historiques, mais sans me permettre de déterminer quelque chose relativement aux Pélasges et aux Lélèges légendaires, les habitants anté-helléniques supposés de la Grèce. Et je considère cette marche comme plus conforme aux lois des recherches historiques que celle qui se présente sous les auspices de la haute autorité du Dr Thirlwall, qui affaiblit et fait disparaître, à force d'explications, le renseignement d'Hérodote, au point de lui faire signifier seulement que les Pélasges de Plakia et de Krêstôn parlaient un très mauvais grec. Hérodote affirme d'une manière distincte, et à deux reprises, que les Pélasges de ces villes et de son propre temps parlaient un langage barbare ; et ces mots ne me paraissent susceptibles que d'une seule interprétation². A mon

¹ Athenæ, VI, p. 271.

² Hérodote, I, 57. *Quelle langue parlaient alors les Pélasges, c'est un article sur lequel je ne puis rien affirmer. S'il est permis de fonder des conjectures sur quelques restes de ces Pélasges, qui existent encore aujourd'hui à Crestone au-dessus des Tyrrhéniens, et qui jadis, voisins des Doriens d'aujourd'hui, habitaient la terre appelée maintenant Thessalotide ; si à ces Pélasges on ajoute ceux qui ont fondé Placie et Scylacé sur l'Hellespont, et qui ont demeuré autrefois avec les Athéniens, et les habitants d'autres villes pélasgiques dont le nom s'est changé ; il résulte de ces conjectures, si l'on peut s'en autoriser, que les Pélasges parlaient une langue barbare. Or, si tel était l'idiome de toute la nation, il s'ensuit que les Athéniens, Pélasges d'origine, oublièrent leur langue en devenant Hellènes, et qu'ils apprirent celle de ce dernier peuple ; car le langage des Crestoniates et des Placiens, qui est le même, n'a rien de commun avec celui d'aucuns de leurs voisins : preuve évidente que ces deux peuplades de Pélasges conservent encore de nos jours l'idiome qu'elles portèrent dans ces pays en venant s'y établir.*

Dans le chapitre suivant, Hérodote appelle encore la nation des Pélasges βάρβαρον. — Relativement à cette langue qu'Hérodote entendit à Krêstôn et à Plakia, le Dr Thirlwall fait observer (ch. 2, p. 60) : *Hérodote nous donne cette langue comme barbare, et c'est sur ce fait qu'il fonde sa conclusion générale quant à l'ancien idiome pélasgique. Mais il n'est pas entré dans des détails qui auraient pu servir à préciser de quelle manière et à quel degré cet idiome différait de la langue grecque. Toutefois les termes dont il se sert auraient paru impliquer que cet idiome était essentiellement étranger, s'il n'avait pas employé des expressions aussi fortes dans un autre passage, où il est impossible d'attribuer à ses mots une signification semblable. Quand il énumère les dialectes dominant chez les Grecs ioniens, il fait observer que les cités ioniennes en Lydia ne s'accordent pas du tout pour leur idiome avec celles de la Karia ; et il applique à ces dialectes précisément le même terme, dont il s'était servi auparavant en parlant des restes de la langue pélasgique. Ce passage nous donne un moyen de mesurer la force du mot barbare dans le premier. On ne peut sans danger en induire qu'une seule chose, lest que la langue pélasgique qu'Hérodote entendit dans l'Hellespont, et ailleurs, lui partit un jargon étrange ; comme le dialecte d'Ephesos l'était pour un Milésien, et comme celui de Bologne l'est pour un Florentin. Ce fait laisse complètement incertaines et sa nature réelle et sa relation vis-à-vis de la langue grecque ; et nous*

avis, il est inadmissible de supposer qu'un homme qui, comme Hérodote, avait entendu presque toutes les variétés du grec dans le cours de ses longs voyages, aussi bien que l'égyptien, le phénicien, l'assyrien, le lydien et autres langues, ne sût pas distinguer un mauvais idiome hellénique d'un idiome non hellénique ; en tout cas, on ne doit pas adopter cette supposition sans preuves plus fortes qu'aucune de celles qui se trouvent ici.

Si je ne me permets pas de déterminer les éléments intérieurs dont était formé antérieurement l'agrégat hellénique, je déclare également que j'ignore quels en étaient les éléments constitutifs extérieurs. Kadmos, Danaos, Kekrops, les éponymes des Kadmeiens, des Danaens et de la Kekropia attique, sont à mes yeux des créations de la légende, et je les ai déjà examinés sous ce caractère. Il n'est nullement impossible qu'il ait pu y avoir dans la Grèce continentale de très anciens établissements venus de Phénicie et d'Égypte ; mais je ne vois ni preuve positive, ni raison pour conclure d'une manière probable qu'il en a existé, bien qu'on puisse sans cloute signaler des traces d'établissements phéniciens dans quelques-unes des îles. Et si on examine le caractère et les aptitudes des Grecs, en les comparant soit avec les Égyptiens, soit avec les Phéniciens, on verra que non seulement il n'y a aucune analogie, mais au contraire on trouvera un

sommes d'autant moins autorisés à le prendre pour base, que l'histoire des établissements pélasgiques est extrêmement obscure, et que les traditions qu'Hérodote rapporte sur ce sujet n'ont nullement une valeur égale aux renseignements qu'il donne d'après son observation personnelle (Thirlwall, *Hist. of Greece*, ch. 2, p. 60, 2e éd.). — Dans le renseignement fourni par Hérodote (auquel le Dr Thirlwall s'en réfère) au sujet de l'idiome parlé dans les cités grecques de l'Îônia, l'historien avait dit (I, 142) : *Ces Ioniens n'ont pas le même dialecte ; leurs mots ont quatre sortes de terminaisons. Milet est la première de leurs villes du côté du midi, et ensuite Myonte et Priène : elles sont en Carie, et leur langage est le même. Éphèse, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomènes, Phocée, sont en Lydie. Elles parlent entre elles une même langue, mais qui ne s'accorde en aucune manière avec celle des villes que je viens de nommer. Il y a encore trois autres villes ioniennes, dont deux sont dans les îles de Samos et de Chios ; et la troisième, qu'on appelle Érythres, est en terre ferme. Le langage de ceux de Chios et d'Érythres est le même ; mais les Samiens ont eux seuls une langue particulière. Tels sont les quatre idiomes qui caractérisent l'ionien.* — Les mots *χαρακτήρ γλώσσης* (*mode distinctif de langage*) sont communs à ces deux passages, mais on doit mesurer leur signification dans l'un et dans l'autre par rapport au sujet dont parle l'auteur aussi bien qu'aux mots qui les accompagnent, surtout au mot *βάρβαρος* dans le premier passage. Je ne puis croire non plus (avec le Dr Thirlwall) qu'il faille déterminer le sens de *βάρβαρος* eu égard aux deux autres mots : à mon avis, c'est le contraire qui est exact. *βάρβαρος* est un terme défini et non équivoque, mais *χαρακτήρ γλώσσης* varie selon la comparaison que nous nous trouvons faire dans le moult, et son sens est déterminé ici par sa réunion avec *βάρβαρος*. — Quand Hérodote parlait des douze cités ioniennes en Asie, il pouvait proprement signaler les différences de langage parmi elles comme autant de *χαρακτήρ γλώσσης* différents ; les limites des différences étaient fixées par la connaissance qu'avaient ses auditeurs des personnes dont il parlait, les Ioniens étant tous notoirement Hellènes. Ainsi un auteur décrivant l'Italie pourrait dire que les Bolonais, les Romains, les Napolitains, les Génois, etc., ont différents *χαρακτήρ γλώσσης*, étant compris que la différence est telle qu'elle pourrait subsister parmi des personnes toutes italiennes. — Mais il y a aussi un *χαρακτήρ γλώσσης* du grec en général (abstraction faite de ses différents dialectes et de ses diversités) en tant que comparé au persan, au phénicien ou au latin, et de l'italien en général comparé à l'allemand ou à l'anglais. C'est cette comparaison que fait Hérodote quand il décrit le langage parlé par le peuple de Krêstôn et de Plakia, et qu'il marque par le mot *βάρβαρον* opposé à *Ἑλληνικός* : c'est eu égard à cette comparaison qu'il faut expliquer ce *χαρακτήρ γλώσσης* dans le cinquante-septième chapitre. Le mot *βάρβαρος* est l'antithèse usuelle et reconnue de *Ἕλλην* ou *Ἑλληνικός*. — Ce qui n'est pas le moins remarquable dans le renseignement d'Hérodote, c'est que l'idiome parlé à Krêstôn et à Plakia était le même, bien que les villes fussent si éloignées l'une de l'autre. Cette identité seule montre qu'il entendait parler d'une langue indépendante et non d'un *jargon étrange*. Je regarde donc comme certain qu'Hérodote déclare que les Pélasges de son temps parlent une langue indépendante différente du grec ; mais quant à la question de savoir si elle en différait dans une mesure plus ou moins grande (e. g. dans la mesure du latin ou du phénicien), nous n'avons aucun moyen de la résoudre.

contraste frappant et fondamental : on peut à l'occasion reconnaître que le Grec emprunte à ses contemporains d'outre-mer, mais on ne peut le considérer comme issu ou dérivé d'eux. Je ne puis pas non plus me décider — à moins que nous ne devions regarder les immigrants étrangers supposés comme très peu nombreux, cas dans lequel la question perd la plus grande partie de son importance — à admettre une hypothèse impliquant que la langue hellénique, la plus noble parmi les nombreuses variétés du langage humain, et possédant en elle-même une symétrie et une organisation qui y dominant, soit la simple rencontre de deux idiomes barbares étrangers (le phénicien et l'égyptien) avec deux idiomes barbares intérieurs ou plus, l'idiome des Pélasges, des Lélèges, etc. Dans le mode d'investigation suivi par différents historiens au sujet de cette question d'anciennes colonies étrangères, il y a une grande différence (comme dans le cas des Pélasges) entre les divers auteurs, depuis le facile Évhémérisme de Raoul Rochette jusqu'à l'analyse raffinée du Dr Thirlwall dans le troisième chapitre de son histoire. On verra que la somme de connaissances positives que le Dr Thirlwall garantit à ses lecteurs dans ce chapitre est extrêmement peu considérable ; car, bien qu'il procède en vertu de la théorie générale (différente de celle que je soutiens) selon laquelle on peut distinguer et extraire des légendes des faits historiques, cependant, lorsque s'élève la question relative à un résultat historique défini quelconque, sa règle de crédibilité est trop juste pour lui permettre de ne pas voir l'absence de preuve évidente, même quand toute, incréibilité intrinsèque est écartée. Ce que je marque comme *Terra incognita* est à ses yeux une terre qui peut être connue jusqu'à un certain point ; mais la carte qu'il en dresse contient si peu d'endroits déterminés, qu'il y a très peu de différence, avec un vide absolu.

Aristote affirme que le plus ancien district appelé Hellas se trouvait près de Dôdônê et du fleuve Achelôos, indication qui aurait été inintelligible (puisque le fleuve ne coule point près de Dôdônê), si elle n'avait été déterminée par cette remarque que, dans les premiers temps, le fleuve avait souvent changé son cours. Il dit en outre que le déluge de Deukaliôn eut lieu principalement dans ce district, qui dans ces anciens jours était habité par les Selli et par le peuple appelé alors Græci, mais maintenant Hellènes¹. Les Selli (appelés par Pindare Helli) sont mentionnés dans l'Iliade comme ministres de Zeus Dôdônæen, *hommes qui dormaient sur la terre et ne se lavaient jamais les pieds*, et Hésiode, dans un de ses poèmes perdus (les Eoiai), parle du sol fertile et des riches pâturages de la terre appelée Hellopia, où Dôdônê était située². Sur quelle autorité Aristote avance-t-il ce fait, c'est ce que nous ignorons ; mais le sentiment général des Grecs était différent ; ils rattachaient Deukaliôn, Hellên et les Hellènes, originairement et spécialement au territoire appelé Achaïa Phthiôtis, entre le mont Othrys et l'Æta. Nous ne pouvons ni confirmer ni nier son assertion au sujet du nom du peuple habitant le voisinage de Dôdônê, appelé selon lui Græci avant d'avoir été nommé Hellènes. Il n'y a pas d'exemple constaté qu'un auteur antérieur à ce traité d'Aristote ait mentionné un peuple appelé Græci ; car les allusions avant trait à Alkman et à Sophocle ne prouvent rien pour ce point³.

¹ Aristote, *Meteorol.*, I, 14.

² Homère, *Iliade*, XVI, 235 ; Hésiode, *Fragm.* 149, éd. Marktscheffel ; Sophocle, *Trachin.*, 1174 ; Strabon, VII, p. 328.

³ Stephan. Byz., v. Γραιχός.

Le mot Γραιχες, dans Alkman, signifiant *les mères des Hellènes*, peut bien n'être qu'une variété dialectique de γράες, analogue χλάξ et à ὄρνιξ, pour χλείς, ὄρνις, etc. (Ahrens, *de Dialecto Dorieâ*, sect. II, p. 91 ; et sect. 31, p. 242), peut être décliné comme γυναιχες. — Le terme employé par

Nous ne pouvons pas non plus expliquer comment il se fit que les Hellènes ne furent connus aux Romains que sous le nom de Græci ou de Graii. Mais le nom sous lequel un peuple est connu aux étrangers souvent diffère totalement de celui qu'il porte dans son pays, et nous ne sommes pas moins embarrassés pour dire comment les Romains en vinrent à connaître les Rasenas d'Étruria sous le nom de Toscans ou d'Étrusques.

Sophocle, si nous pouvons en croire Photius, n'était pas Γραιχός, mais, Παιχός (Photius, p. 480, 15 ; Dindorf, *Fragm. Soph.*, 933 ; cf. 455). Eustathe (p. 890) semble indécis entre les deux.

CHAPITRE III — MEMBRES DE L'AGRÉGAT HELLÉNIQUE, PRIS SÉPARÉMENT. - GRECS AU NORD DU PÉLOPONNÈSE.

Ayant dans le chapitre précédent parlé incidemment des Grecs comme agrégat, j'arrive maintenant à décrire séparément les portions dont se composait cet agrégat, comme elles se présentent à la première époque de l'histoire qu'on peut discerner.

Il a déjà été dit que les douze races ou subdivisions, membres de ce qu'on appelle l'assemblée amphiktyonique, étaient ainsi qu'il suit :

Au nord du défilé des Thermopylæ : les Thessaliens, les Perrhæbiens, les Magnètes, les Achæens, les Meliens, les Ænians, les Dolopes ;

Au sud du défilé des Thermopylæ : les Dôriens, les Ioniens, les Bœôtiens, les Lokriens, les Phokiens.

Les autres races helléniques non comprises parmi les Amphiktyons étaient :

Les Ætôliens et les Akarnaniens, au nord du golfe de Corinthe ;

Les Arkadiens, les Eleiens, les Pisans et les Triphylis, au centre et à l'ouest du Péloponnèse : je ne nomme pas ici les Achæens, qui occupaient la côte méridionale ou Péloponnésienne du golfe de Corinthe, parce que l'on peut supposer qu'ils ont été dans l'origine de la même race que les Achæens de la Phthiôtis, et qu'alors ils faisaient partie du corps amphiktyonique, bien que leur connexion réelle avec ce corps ait pu tomber en désuétude ;

Les Dryopes, subdivision peu considérable, mais vraisemblablement particulière, qui occupait quelques points isolés sur le bord de la mer : Hermionê dans la péninsule Argolique ; Styros et Karystos en Eubœa ; l'île de Kythnos, etc.

Quoiqu'on puisse dire d'une manière générale que nous commençons, en 776 avant J.-C., à distinguer historiquement l'agrégat hellénique, séparément des illusions de la légende, cependant, relativement au nombre plus considérable de ses subdivisions que nous venons d'énumérer, c'est à peine si l'on peut dire que nous possédions quelques faits proprement dits antérieurs à l'invasion de Xerxès en 480 avant J.-C. Jusqu'à l'an 560 avant J.-C. (époque de Crésus en Asie Mineure, et de Pisistrate à Athènes), l'histoire des Grecs ne présente guère de traits d'un caractère collectif : les mouvements de chaque portion du monde hellénique commencent et finissent séparément du reste. La destruction de Kirrha par les Amphiktyons est le premier incident historique qui mette en jeu, pour la défense du temple de Delphes, un sentiment d'obligation active, commun aux Hellènes.

Mais vers 560 avant J.-C. on voit s'opérer deux changements importants qui altèrent le caractère de l'histoire grecque, en la dégageant de son premier chaos de détail et en centralisant ses phénomènes isolés : 1° l'asservissement des Grecs asiatiques par la Lydie et la Perse, suivi de leurs efforts pour s'émanciper, événements dans lesquels les Grecs d'Europe furent impliqués, d'abord comme personnages accessoires, et ensuite comme acteurs principaux ; 2° l'action combinée de la masse considérable des Grecs sous la domination de Sparte, qu'ils regardent comme leur État le plus puissant et leur chef reconnu, suivie de l'accroissement rapide et extraordinaire d'Athènes, du complet développement de la puissance maritime grecque et de là lutte entre Athènes et Sparte au sujet du premier rang. Bien que ces deux causes soient distinctes en elles-mêmes, on

doit cependant les considérer comme agissant ensemble dans une certaine mesure, ou plutôt la seconde naquit de la première. Car ce furent les invasions des Perses en Grèce qui, pour la première fois, donnèrent naissance d'une alarme et à une antipathie répandues au loin parmi les principaux Grecs contre les barbares de l'Orient, et les pénétra de la nécessité d'opérations actives en commun sous un chef, et nous ne devons pas appeler ce sentiment panhellénique, puisque plus de la moitié du corps amphiktyonique donna à Xerxès la terre et l'eau. L'idée, étrangère à l'esprit de Solôn ou de tout homme du même temps, d'un commandement ou hégémonie de la Hellas collective, comme privilège dont serait nécessairement investi un seul État pour assurer la sécurité commune contre les barbares, commença ainsi à circuler. Ensuite vint le développement miraculeux d'Athènes, et la lutte violente entre elle et Sparte pour savoir qui commanderait ; la plus grande portion de la Hellas prenant parti pour l'une ou pour l'autre, et la querelle commune avec les Perses étant pour le moment mise de côté. Athènes est abattue, Sparte acquiert l'hégémonie incontestée, et de nouveau le sentiment de haine contre les barbares se manifeste, bien que faiblement, dans les expéditions d'Agésilas en Asie. Mais les Spartiates, trop faibles soit pour mériter, soit pour conserver cette position élevée, sont renversés par les Thébains, non moins faibles eux-mêmes, à l'exception du seul Epaminondas. La mort de ce seul homme suffit pour anéantir les prétentions de Thèbes à l'hégémonie. La Hellas, comme la Penelopée abandonnée de l'Odyssée, reste tourmentée par la rivalité de plusieurs prétendants, dont aucun n'est assez fort pour bander l'arc dont dépend le prix¹. Une telle manifestation de force, aussi bien que le renversement et la destruction des prétendants rivaux, est réservée, non pas à un bras hellénique légitime, mais à un Macédonien à demi hellénisé² *élevé à Pella*, et exécutant ses empiétements graduellement en partant du nord de l'Olympos. L'hégémonie de la Grèce sort ainsi pour toujours des mains grecques ; mais le conquérant trouve de son intérêt de faire revivre, comme nom et prétexte, l'ancienne bannière de la haine des Perses, après qu'elle a cessé de représenter un sentiment réel ou sérieux, et a fait place à d'autres mouvements d'origine plus récente. La dévastation et le sacrilège jadis commis par Xerxès à Athènes sont vengés par l'anéantissement de l'empire des Perses : Et cet accomplissement victorieux de l'antipathie panhellénique jadis si puissante, le rêve de Xénophon³ et des dix mille Grecs après la bataille de Kunaxa, l'espérance de Jason de Pheræ, l'exhortation d'Isocrate⁴, le projet de Philippe achevé par Alexandre, tout en manifestant la puissance irrésistible des armes helléniques et macédoniennes dans l'état actuel du monde, sont en même temps la scène finale de la vie grecque indépendante. Les sentiments civiques de la Grèce deviennent dans la suite de simples forces secondaires, subordonnées à la prépondérance des Grecs mercenaires sous la domination macédonienne, et aux plus grossiers de tous les Hellènes indigènes, aux montagnards Ætoliens. On ne trouve en effet que quelques individus en petit nombre, même au troisième siècle avant J.-C., qui soient dignes des meilleurs temps de la Hellas, et la confédération achæenne de ce siècle est une tentative

¹ Xénophon, *Helléniques*, VII, 5, 27 ; Démosthène, *De Coron.*, ch. 7, p. 231.

² Démosthène, *De Coron.*, ch. 21, p. 247.

³ Xénophon, *Anabase*, III, 21 25-26.

⁴ Xénophon, *Helléniques*, VI, I, 12 ; Isocrate ad Philipp., *Orat.* V, p. 107. Ce discours d'Isocrate est composé expressément dans le but d'inviter Philippe à se mettre à la tête des Grecs réunis contre les Perses ; le *Discours IV*, appelé Panégyrique, recommande une coalition de tous les Grecs dans le même but, mais sous l'hégémonie d'Athènes, en mettant de côté toutes les dissidences intestines. V. *Orat.* IV, p. 45-68.

honorable faite pour lutter contre d'irrésistibles difficultés ; mais, en général, cette marche libre, sociale et politique, qui donne tant d'intérêt aux siècles antérieurs, est irrévocablement bannie de la Grèce après la génération d'Alexandre le Grand.

La brève esquisse qui précède montrera que, à prendre la période s'étendant depuis Crésus et Pisistrate jusqu'à la génération d'Alexandre (560-300 av. J.-C.), les phénomènes de la Hellas en général, et les rapports tant étrangers qu'interpolitiques, permettent qu'on les groupe ensemble en masses dépendant d'une manière continue d'une ou de quelques circonstances prédominantes et peu nombreuses. On peut dire qu'ils constituent une sorte d'épopée historique, analogue à celle qu'Hérodote a composée au moyen des guerres entre les Grecs et les barbares, à partir des légendes d'Iô et d'Europê jusqu'à la défaite et la fuite de Xerxès. Mais quand nous retournons à la période qui s'étend entre 776 et 560 avant J.-C., les phénomènes qui sont arrivés à notre connaissance sont en très petit nombre ; ils présentent peu de sentiments ou d'intérêts communs, et nulle tendance vers un but assignable quelconque. Pour donner de l'attrait à cette première période, si obscure et si ingrate, nous serons forcé de la considérer dans son rapport avec la seconde ; en partie comme préparation, en partie comme contraste.

Relativement aux Grecs en dehors du Péloponnèse au nord de l'Attique, pendant ces deux siècles, nous ne savons absolument rien : mais il sera possible de fournir quelque renseignement quant à l'ancienne condition et aux luttes des grands États dôriens dans le Péloponnèse, ainsi qu'à l'élévation de Sparte montant de la seconde à la première place dans l'échelle comparative des puissances de la Grèce. Nous commençons à connaître Athènes à l'occasion de la législation de Drakôn et de la tentative que fit Kylôn (620 av. J.-C.) pour usurper le pouvoir ; et nous recueillons quelques faits relatifs aux cités ioniennes en Eubœa et en Asie Mineure pendant le siècle de leur plus grande prospérité, avant le règne et les conquêtes de Crésus. C'est par là que nous nous formerons quelque idée de l'accroissement de Sparte et d'Athènes, du développement énergique et éphémère des Grecs ioniens et du lent travail de ces causes qui tendaient à accomplir le progrès du commerce mutuel entre Hellènes, en opposition avec le cercle agrandi d'ambition, les grandes idées panhelléniques, les antipathies de partis systématisées, et l'action plus énergique, tant en dehors qu'à l'intérieur, qui durent leur origine à la lutte avec la Perse.

Il y eut aussi pendant cette première période de l'histoire grecque deux ou trois manifestations remarquables qui demanderont une mention spéciale : 1. le grand nombre de colonies envoyées par des cités individuelles, et l'élévation et le progrès de chacune de ces colonies ; 2. le nombre des despotes qui s'élevèrent dans les diverses villes grecques ; 3. la poésie lyrique ; 4. les rudiments de ce qui plus tard, en mûrissant, devint la philosophie morale manifestée dans des gnômes ou aphorismes, c'est-à-dire l'époque des Sept Sages.

Mais avant d'arriver à relater ces premiers actes (par malheur trop peu nombreux) des Dôriens et des Ioniens pendant la période historique, en même temps que les autres faits dont je viens de parler, il sera à propos d'examiner les noms et les positions de ces autres États grecs sur lesquels nous n'avons pas de renseignement durant ces deux premiers siècles. On se formera ainsi quelque idée des membres moins importants de l'agrégat hellénique, avant le temps où ils seront appelés à agir. Nous commentons par le territoire situé au nord du défilé des Thermopylæ.

Des différentes races qui habitaient entre ce défilé célèbre et l'embouchure du fleuve Pêneios, celle qui de beaucoup était la plus puissante et la plus importante, c'était la race thessalienne. Quelquefois, en effet, toute cette étendue de pays passe sous le nom de Thessalia, depuis que nominale, bien que non pas réellement, le pouvoir des Thessaliens, s'étendait sur le tout. Nous savons que la Trachinienne Hêrakteia, fondée par les Lacédæmoniens dans les premières années de la guerre du Péloponnèse, tout près du défilé des Thermopylæ, était placée dans le territoire des Thessaliens¹. Mais il y avait également en deçà de ces limites d'autres races, inférieures et soumises aux Thessaliens, qui, disait-on, étaient cependant d'une date plus ancienne, et des subdivisions certainement aussi pures du nom hellénique. Les Perrhæbi² occupaient la portion septentrionale du territoire situé entre le cours inférieur du fleuve Pêneios et le mont Olympos. Les Magnètes³ habitaient le long de la côte orientale, entre l'Ossa et le Pélion, d'un côté, et la mer Ægée de l'autre, comprenant le cap vers le sud-est et la côte orientale du golfe de Pagasæ jusqu'à Iôlkos. Les Achæens occupaient le territoire appelé Phthiôtis, s'étendant depuis le voisinage du mont Pindos à l'ouest, jusqu'au golfe de Pagasæ à l'est⁴, le long de la chaîne de montagnes de l'Othrys avec ses projections latérales se dirigeant au nord dans la plaine de la Thessalia, et au sud même jusqu'à sa jonction avec l'Æta. Les trois tribus des Maliens habitaient entre l'Achæa Phthiôtis et les Thermopylæ, comprenant à la fois Trachin et Hêrakteia. A l'ouest de l'Achæa Phthiôtis, la haute région du Pindos ou Tymphrêstos, avec ses pentes, tant à l'ouest qu'à l'est, était occupée par les Dolopes.

Ces cinq tribus ou subdivisions, Perrhæbiens, Magnètes, Achæens de la Phthiôtis, Maliens et Dolopes, avec certaines tribus des Epirotes et des Macédoniens en outre, au delà des bornes du Pindos et de l'Olympos, étaient dans un état de dépendance irrégulière vis-à-vis des Thessaliens, qui occupaient la plaine ou bassin central dont les eaux s'écoulaient dans le Pêneios. Ce fleuve reçoit les cours d'eau de l'Olympos, du Pindos et de l'Othrys ; il coule à travers une région que ses habitants supposaient avoir été un lac, jusqu'à ce que Poseidôn ouvrit le défilé de Tempé, par lequel les eaux trouvèrent une issue. Quand on voyage au nord des Thermopylæ, le commencement de cette fertile région, le plus vaste espace de terre d'hile fécondité continue que présente la Hellas, se fait surtout remarquer par le roc à pic et l'ancienne forteresse de Thaumaki⁵ ; de là le voyageur, franchissant les montagnes de l'Achæa Phthiôtis et de l'Othrys, voit devant lui les plaines et les pentes basses qui s'étendent au nord à travers la Thessalia jusqu'à l'Olympos. Une bande étroite de côte, dans l'intérieur du golfe de Pagasæ, entre les Magnètes et les Achæens, et contenant les villes d'Amphanæon et de Pagasæ⁶, appartenait à ce territoire propre de la

¹ Thucydide, III, 93.

² Hérodote, VII, 173 ; Strabon, IX ; p. 440-441. Hérodote mentionne le défilé traversant la chaîne de l'Olympos ou monts Cambuniens par lesquels Xerxès et son armée passèrent de Macedonia en Perrhæbia. V. la description du défilé et du pays voisin dans Leake, *Travels in Northern Greece*, ch. 38, vol. III, p. 338-348 ; cf. Tite-Live, XLII, 53.

³ Skylax, *Périple*, ch. 66 ; Hérodote, VII, 183-188.

⁴ Skylax, *Périple*, ch. 64 ; Strabon, IX, p. 433-434. Sophocle comprenait le territoire de Trachin dans les limites de la Phthiôtis (Strabon, *l. c.*). Hérodote considère la Phthiôtis comme se terminant un peu au nord de la rivière Spercheios (VII, 198).

⁵ V. la description de Thaumaki dans Tite-Live, XXXII, 4, et dans *Dr Holland's Travels*, ch. 17, vol. II, p. 112 ; aujourd'hui Thomoko.

⁶ Skylax, *Périple*, ch. 65. Hesychius (v. Παγασιτης Ἀπόλλων) semble compter Pagasæ comme Achæenne.

Thessalia, mais elle s'étendait surtout à l'intérieur des terres : elle comprenait les villes suivantes, Pheræ, Pharsalos, Skotussa, Larissa, Krannôn, Atrax, Pharkadôn, Trika, Metropolis, Pelinna, etc.

L'abondance de blé et de bétail fourni par les plaines voisines entretenait dans ces villes une population nombreuse et, avant tout, une noblesse orgueilleuse et désordonnée, dont les mœurs avaient beaucoup de ressemblance avec celles des temps héroïques. Ces nobles étaient violents dans leur conduite, ardents aux querelles armées, mais non habitués à la discussion ni aux compromis politiques ; sans foi dans leurs engagements, mais en même temps généreux dans leur hospitalité et très adonnés aux plaisirs de la table¹. Élevant les plus beaux chevaux de la Grèce, ils étaient distingués pour leur supériorité comme cavalerie ; mais on parle peu de leur infanterie, et les cités thessaliennes ne semblent pas non plus avoir possédé cette collection de citoyens libres et passablement égaux, chacun maître de ses propres armes, dont se composaient les rangs des hoplites. Les nobles belliqueux, tels que les Aleuadæ à Larissa, ou les Skopadæ à Krannôn, dédaignant tout si ce n'est le service de la cavalerie pour eux-mêmes, tiraient de leurs immenses troupeaux dans la plaine des chevaux pour monter les soldats plus pauvres. Ces cités thessaliennes montrent la limite extrême de l'oligarchie turbulente, foulée aux pieds à l'occasion par quelque homme d'une grande énergie, mais peu tempérée par ce sentiment d'union politique et de respect pour la loi établie, que l'on trouvait dans les meilleures parmi les villes de la Hellas. On verra ce sentiment tant à Sparte qu'à Athènes, si différentes l'une de l'autre sous beaucoup de rapports, et si, d la vérité, il ne prédomine pas constamment, il est cependant toujours présent et agit sans cesse. Toutes deux présentent avec Larissa et Pheræ un contraste ayant quelque analogie avec celui qui existait entre Rome et Capua ; les premières avec leurs interminables disputes civiles dirigées constitutionnellement, admettant l'action unie des partis contre mi ennemi commun ; les secondes avec leur sol fécond enrichissant une

Relativement aux villes de la Thessalia et à leurs diverses positions, V. Mannert, *Geogr. der Gr. und Roemer*, part. VII, liv. III, ch. 8 et 9. — Il y avait une ancienne cérémonie religieuse, célébrée par les Delphiens tous les neuf ans (Ennaëtêris) on envoyait de Delphes au défilé de Tempê une procession composée de jeunes gens de bonne naissance sous un archi-theôre, qui représentait ce qu'une ancienne légende attribuait à Apollon ; on croyait que ce dieu était venu là pour subir une expiation après le meurtre du serpent Python : c'était du moins l'une d'entre plusieurs légendes qui différaient entre elles. Le jeune homme chef de la théorie arrachait et rapportait une branche du laurier sacré à Tempê, comme signe attestant qu'il avait rempli sa mission : il revenait par *la route sacrée* et rompait son jeûne à un lieu appelé Δεινίαç, près de Larissa. Une fête solennelle, fréquentée par un concours considérable de peuple venu des contrées environnantes, était célébrée à cette occasion à Tempê, en l'honneur d'Apollon Tempeitès (Ἀμυλοῦνι Τεμπεῖτα dans le dialecte Æolien de Thessalie, v. *Inscript.* dans Bœckh, Corp. Inscript. N° 1767). La procession était accompagnée d'un joueur de flûte. V. Plutarque, *Quæst. Græc.*, c. 11, p. 292 ; *De musicâ*, c. 14, p. 1136 ; Élien, *V. H.*, III, 1 ; Stephan. Byz., v. Δεινίαç. — Il est important de signaler ces processions religieuses comme établissant un commerce et des sympathies entre les membres éloignés de la Hellas, mais les conséquences que O. Müller (*Dorians*, liv. II, 1, p. 222) voudrait fonder sur elles, quant au séjour primitif des Dôriens et au culte d'Apollon, ne méritent pas de confiance.

¹ Platon, *Criton*, ch. 15, p. 53. Ἐκεῖ γὰρ δὴ πλείστη ἀταξία καὶ ἀκολασία (cf. le commencement du Menôn). Remarque d'autant plus frappante, qu'il venait de décrire auparavant la Thèbes de Bœôtia comme une cité bien réglée, quoique Dikæarque et Polybe la représentent de leur temps comme étant tout le contraire.

V. aussi Démosthène, *Olynth.*, I, ch. 9, p. 16, cont. *Aristocr.* I, eh. 29, p. 657 ; Schol. Euripide, *Phœniss.*, 1466 ; Théopompe, *Fragm.* 54-178, éd. Didot ; Aristophane, *Plut.*, 521. — On comprend la marche des affaires politiques en Thessalia d'après Xénophon, *Helléniques*, VI, I ; cf. *Anabase*, I, 1, 10, et Thucydide, IV, 78.

fastueuse oligarchie et entraînés dans les querelles de leurs grands propriétaires, les Magii, les Blossii et les Jubellii¹.

Les Thessaliens sont, en effet, pour le caractère et les qualités, autant Epirotes ou Macédoniens que Hellènes ; ils forment une sorte de chaînon entre les deux races. Car, bien que les Macédoniens aient été exercés plus tard d'après les principes grecs par le génie de Philippe et d'Alexandre, de manière à composer la célèbre phalange pesamment armée, ils étaient primitivement (même dans la guerre du Péloponnèse) distingués surtout par la supériorité de leur cavalerie, comme les Thessaliens² ; tandis que le chapeau aux larges bords ou Kausia, et le manteau court et large ou chlamys étaient communs aux deux peuples.

On nous dit que les Thessaliens abandonnèrent dans l'origine la Thesprotia, en Epeiros, et vinrent conquérir la plaine du Pêneios, qui (selon Hérodote) était alors appelée polis, et qu'ils trouvèrent occupée par les Pélasges³. On peut douter que les grandes familles thessaliennes, telles que les Aleuadæ de Larissa, descendants d'Hêraklès, et placées par Pindare sur le même niveau que les rois lacédæmoniens⁴, eussent admis cette origine thesprotienne ; elle ne coïncide pas non plus avec le sens de ces légendes qui représentent l'éponyme Thessalos comme fils d'Hêraklès. De plus, il est à remarquer que les Thessaliens parlaient une langue hellénique, variété du dialecte Æolien⁵ ; c'était le même idiome (autant que nous pouvons le connaître) que celui du peuple qu'ils avaient dû trouver établi dans le pays lors de leur première conquête. Si donc il est vrai qu'à quelque époque antérieure, au commencement de l'histoire authentique, un corps de guerriers thesprotiens franchirent les défilés du Pindos et s'établirent comme conquérants en Thessalia, nous devons supposer qu'ils ont été plus belliqueux que nombreux et qu'ils ont graduellement abandonné leur idiome primitif.

Sous d'autres rapports, la condition de la population en Thessalia, telle que nous la trouvons pendant la période historique, favorise la supposition d'un mélange primitif d'un peuple conquérant et d'un peuple conquis : car il semble qu'il y avait chez les Thessaliens et leurs sujets une triple gradation, quelque peu analogue à celle de la Laconie. D'abord une classe de riches propriétaires, répartis dans les villes principales, possédant la plus grande partie du sol et constituant des oligarchies séparées, unies entre elles par des liens peu serrés⁶. Ensuite les Achæens, les Magnètes, les Perrhæbi soumis, différant des Pericæki laconiens en ce point qu'ils conservaient leur ancien nom de tribu et leur privilège amphiktyonique séparés. En troisième lieu, une classe de serfs ou cultivateurs dépendants, correspondant aux Ilotes laconiens, qui, labourant les terres des opulents oligarques, payaient en proportion de leur produit, fournissaient la suite dont s'entouraient les grandes familles, servaient comme suivants dans la cavalerie et étaient dans une condition de villénage, toutefois

¹ V. Cicéron, *Orat. in Pison.*, c. 2, *De Leg. Agrar. cont. Rullum*, c. 34-35.

² Cf. la cavalerie thessalienne telle qu'elle est décrite par Polybe, IV, 8, avec la Macédonienne telle qu'elle l'est par Thucydide, II, 100.

³ Hérodote, VII, 176 ; Thucydide, I, 12.

⁴ Pindare, *Pyth.*, X, *init.*, avec les scholies, et l'excellent commentaire de Bœckh, relatif aux Aleuadæ : Schneider ad Aristote, *Politique*, V, 5, 9 ; et l'essai de Buttman, *Von dem Geschlecht der Aleuaden*, art. XXII, vol. II, p. 251, de la collection appelée *Mythologus*.

⁵ Ahrens, *De Dialect. Æolicâ*, ch. 1, 2.

⁶ V. Aristote, *Politique*, II, 6, 3 ; Thucydide, II, 99-100.

avec cette réserve importante qu'ils ne pouvaient être vendus hors du pays¹, qu'ils avaient une tenure permanente quant au sol et qu'ils conservaient mutuellement les relations de famille et de village. Cette classe d'hommes en Thessalia appelée les Penestæ dont on vient de parler est assimilée par tous les anciens auteurs aux Ilotes en Laconie, et Platon et Aristote signalent le danger attaché à un tel arrangement social dans les deux cas. Car les Ilotes aussi bien que les Penestæ avaient leur propre idiome commun et leurs sympathies mutuelles, aile résidence séparée, des armes et du courage ; jusqu'à un certain point aussi ils possédaient les moyens d'acquérir du bien, puisqu'on nous dit que quelques-uns des Penestæ étaient plus riches que leurs maîtres². De si nombreux moyens d'action, combinés avec une position sociale dégradée, donnaient naissance à des révoltes fréquentes et à d'incessantes appréhensions. En règle générale, effectivement, la culture du sol par des esclaves ou des subordonnés, ail bénéfice de propriétaires dans les villes, prévalait dans le plus grand nombre des parties de la Grèce. Les hommes riches de Thèbes, d'Argos, d'Athènes Ou d'Élis ont dû se procurer leurs revenus de la même manière ; mais il semble qu'il y avait souvent dans d'autres endroits un mélange plus considérable d'esclaves étrangers achetés, et aussi que le nombre, le sentiment de camaraderie et le courage de la population dégradée des villages n'étaient nulle part aussi grands qu'en Thessalia et en Laconie. Or on attribue l'origine des Penestæ en Thessalia à la conquête du territoire par les Thesprôtiens, comme on rapporte celle des Ilotes en Laconie à la conquête dôrienne. Les vainqueurs dans les deux pays firent, disait-on, avec la population vaincue une convention en vertu de laquelle les derniers devenaient serfs et labouraient la terre au bénéfice des premiers, mais étaient en même temps protégés dans leurs fermes, constitués sujets de l'État et assurés de ne pas être vendus comme esclaves. Même dans les villes thessaliennes, bien qu'habitées en commun par des propriétaires thessaliens et leurs Penestæ, les quartiers assignés aux uns et aux autres étaient largement séparés : aucun Penestês ne pouvait mettre le pied dans ce qu'on appelait l'Agora libre, à moins d'y être spécialement convoqué³.

Quel était le peuple que la conquête de la Thessalia par les Thesprôtiens réduisit à cette condition de serfs attachés à la glèbe, c'est un point que nous trouvons différemment présenté. Selon Théopompe, c'étaient des Perrhæbiens et des Magnètes ; selon d'autres, c'étaient des Pélasges ; tandis qu'Archemachus

¹ Les mots attribués par Xénophon (Helléniques, VI, 1, 11) à Jason de Pheræ, et les vers de Théocrite (16-34), attestent le nombre et la vigueur des Penestæ Thessaliens, et la grande opulence des Aleuadæ et des Skopadæ. Ces deux familles acquièrent de la célébrité par les vers de Simonide ; toutes les deux le protégèrent et invoquèrent sa muse ; v. Élien, *V. H.*, XII, 1 ; Ovide, *Ibis*, 512 ; Quintilien, XI, 2, 15. Pindare aussi se vante de sa liaison d'amitié avec Thorax l'Aleuade (*Pyth.*, X, 99).

Les ἀνδραποδισταί thessaliens auxquels il est fait allusion dans Aristophane (Plutus, 521) doivent avoir été des hommes vendus hors du pays comme esclaves, soit des Penestæ rebelles, soit des hommes libres Perrhæbiens, Magnètes et Achæens, saisis de force ; le poète comique athénien : Mnesimachos, en plaisantant sur la voracité des Pharsaliens, s'écrie, ap. Athenæ, X, p. 418 : Ἀρὰ που ὀπτὴν κατεσθίουσι πόλιν Ἀχαϊκὴν. — Pagasæ était célèbre comme lieu d'exportation d'esclaves (Hermippus ap. Athenæ, I, 49). — Menôn de Pharsalos prêtait assistance aux Athéniens contre Amphipolis au moyen de 200 ou de 300 *Penestæ à cheval, hommes à lui*, Démosthène, *περὶ Συνταξ.*, c. 9. p. 173, *cont. Aristocrat.*, c. 51, p. 697.

² Archemachus ap. Athenæ, TI, p. 264 ; Platon, *Legg.*, XI, p. 277 ; Aristote, *Politique*, II, 6, 3 ; VII, 9, 9 ; Denys d'Halicarnasse, *A. R.*, II, 84.

Platon et Aristote insistent tous deux sur l'extrême danger d'avoir de nombreux esclaves du même pays et parlant la même langue.

³ Aristote, *Politique*, VII, 11, 2.

prétendait que c'étaient des Bœôtiens du territoire d'Arnê¹, quelques-uns émigrant pour échapper à la conquête, d'autres restant et acceptant la condition de serfs. Mais la conquête, en l'admettant comme un fait, eut lieu à une époque trop reculée pour nous permettre de reconnaître soit la manière dont elle eut lieu, soit l'état de choses qui la précéda. Les Pélasges qu'Hérodote vit à Krêstôn étaient, d'après son témoignage, les descendants de ceux qui avaient quitté la Thessalia pour échapper² à l'invasion thesprotienne ; bien que d'autres soutinssent que les Bœôtiens, chassés à cette occasion de leurs habitations sur le golfe de Pagasæ, près des Achæens de la Phthiôtis, se jetèrent sur Orchomenos et la, Bœôtia et s'y établirent en chassant les Minyæ et les Pélasges.

En négligeant les légendes relatives à ce sujet et en nous renfermant dans les temps historiques, nous trouvons une quadruple division établie en Thessalia, qui, dit-on, y fut introduite à l'époque d'Aleuas, le premier auteur réel ou mythique des puissants Aleuadæ : la Thessaliôtis, la Pelasgiôtis, l'Histiæôtis, la Phthiôtis³. La Phthiôtis comprenait les Achæens, dont les villes principales étaient Melitæa, Itônos, Thebæ Phthiotides, Alos, Larissa Kremastê et Peleon, sur la côte occidentale du golfe de Pagasæ ou près d'elle. Dans l'Histiæôtis, au nord du Peneios, se trouvaient les Perrhæbiens avec de nombreuses villes dans de fortes positions, mais d'une grandeur ou d'une importance médiocre ; ils occupaient les défilés de l'Olympos⁴ et sont quelquefois considérés comme s'étendant à l'ouest d'un côté du Pindos à l'autre. La Pelasgiôtis renfermait les Magnâtes, avec ce que l'on appelait la plaine pélasgique confinant au côté occidental du Pélion et de l'Ossa⁵. Dans la Thessaliôtis étaient compris la plaine centrale de la Thessalia et le cours supérieur du fleuve Pêneios. Telle était la classification politique de la puissance thessalienne, faite pour convenir à une époque où les villes séparées étaient maintenues dans une action harmonieuse par des circonstances favorables ou par quelque ascendant individuel et énergique ; car leur union était en général interrompue et irrégulière, et nous trouvons certaines villes se tenant à l'écart pendant que les autres allaient à la guerre⁶. Bien que toutes reconnussent en théorie un certain lien politique et des obligations de diverses espèces à l'égard d'une autorité commune, et qu'un chef ou Tagos⁷ fût nommé

¹ Théopompe et Archemachus ap. Athenæ. p. 264-266 ; cf. Thucydide, II, 12 ; Steph. Byz. v. Ἀρνῆ — le contraire de ce récit dans Strabon, IX, p. 401-411, la Thessalienne Arnê établie par des Bœôtiens. Aristote, Politique, II, 6, 3, nous montre que les serfs ou Penestæ étaient complètement distincts des sujets environnants, les Achæens, les Magnètes, les Perrhæbiens. Ils avaient leur héros éponyme Penestês, qu'on prétendait descendu de Thessalos, fils d'Hêraklês : ils se rattachaient ainsi au père mythique de la nation (Schol. Aristophane, *Vesp.*, 1271).

² Hérodote, I, 57 ; cf. VII, 176.

³ Hellanicus, *Fragm.* 28, éd. Didot ; Harpocraton, v. Τετραρχία : la quadruple division était plus ancienne qu'Hécatee (Stoph. Byz. v. Κράννων).

Hécatee rattachait les Perrhæbiens à la généalogie d'Æolos par Tyro, fille de Salmôneus : ils passaient pour Αἰολεῖς (Hécatee, *Fragm.* 334, éd. Didot ; Steph. Byz., v. Φάλαννα et Γόννοι). — Le territoire de la ville d'Histiæa (dans la partie septentrionale de l'île d'Eubœa) était aussi appelé Histiæôtis. — La double rencontre de ce nom (chose qui n'est pas rare dans l'ancienne Grèce) semble avoir donné naissance à cette assertion, que les Perrhæbi avaient soumis les parties septentrionales de l'Eubœa et transporté les habitants de l'Eubœenne Histiæa captifs dans le nord-ouest de la Thessalia (Strabon, IX, p. 437, X, p. 446).

⁴ Plin, *H. N.*, IV, 1 ; Strabon, IX, p. 440.

⁵ Strabon, IX, p. 443.

⁶ Diodore, XVIII, 11 ; Thucydide, II, 22.

⁷ L'inscription n° 1770 du *Corpus Inscript.* de Bœckh contient une lettre du consul romain, Titus Quinctius Flamininus, adressée à la ville de Kyretiæ (au nord d'Atrax dans la Perrhæbia). La lettre est adressée Κυρητιέων τοῖς ταγοῖς καὶ τῇ πόλει : le titre de Tagi semble ainsi avoir été donné aux

pour imposer l'obéissance, cependant il arrivait fréquemment que les disputes des cités entre elles empêchaient le choix d'un Tagos ou le forçaient à quitter le pays et réduisaient l'alliance à n'être guère que nominale. Larissa, Pharsalos¹ et Pheræ, chacune avec son groupe de villes dépendantes comme secondaires, semblent avoir été presque sur un pied d'égalité quant à la force et déchirées toutes par des factions intestines, de sorte que non seulement la suprématie sur des sujets communs se relâcha, mais même les moyens de repousser des envahisseurs furent fort affaiblis. La dépendance des Perrhæbiens, des Magnètes, des Achæens et des Maliens pouvait dans ces circonstances être souvent lâche et légère. Mais la condition des Penestæ, qui occupaient les villages appartenant à ces grandes cités, dans la plaine centrale de la Pelasgiôtis et de la Thessaliôtis, et d'où les Aleuadæ et les Skopadæ tiraient leur surabondance de produit foncier, cette condition, disons-nous, ne fut nullement adoucie, si même elle ne fut pas aggravée par ces divisions constantes. Il ne manqua pas non plus de cas où les mécontents de cette classe sujette furent employés par des membres de l'oligarchie indigène², ou même par des États étrangers, dans le but d'effectuer des révolutions politiques.

*Quand la Thessalia a son Tagos, tous les peuples voisins lui payent tribut ; elle peut mettre en campagne six mille cavaliers et dix mille hoplites ou infanterie pesamment armée*³, faisait remarquer Jason, despote de Pheræ, à Polydamas de Pharsalos, quand il tâchait de le déterminer à seconder ses prétentions à cette dignité. On réalisait alors avec les arrérages l'impôt, vraisemblablement considérable, dû par les tributaires, et l'on appliquait en toute rigueur les droits sur les importations dans les ports du golfe de Pagasæ, droits imposés au bénéfice de la confédération ; mais la remarque prouve que, si la Thessalia unie par la concorde était très puissante, ses périodes de concorde n'étaient qu'accidentelles⁴. Parmi les nations qui payaient ainsi tribut à la puissance thessalienne dans sa plénitude, nous pouvons compter non seulement les Perrhæbi, les Magnètes, et les Achæens de la Phthiôtis, mais encore les Maliens et les Dolopes, et diverses tribus d'Épirotes s'étendant à l'ouest du Pindos⁵. Nous pouvons faire remarquer qu'ils étaient tous (à l'exception des Maliens) armés de javelines ou armés à la légère, ne servant pas en rangs avec la panoplie complète, fait qui, en Grèce, compte comme une preuve présomptive d'une civilisation moins avancée ; les Magnètes aussi avaient un costume étroit particulier, probablement approprié aux mouvements dans une contrée

magistrats des villes thessaliennes séparées. Dans les inscriptions de Thaumaki (n° 1773-1774) on lit le titre ἀρχοντες, non ταγοί. Le titre ταγός était particulier à la Thessalia (Pollux, I, 128).

¹ Xénophon, *Helléniques*, VI, 1, 9 ; Diodore, XIV, 82 ; Thucydide, I, 3. Hérodote, VII, 6, appelle les Aleuadæ Θεσσαλίας βασιλῆες.

² Xénophon, *Memorab.*, I, 2, 24 ; *Helléniques*, II, 3, 37. La perte de la comédie d'Eupolis appelée Πόλεις (V. Meineke, *Fragm. comic. Græc.*, p. 513) nous empêche probablement de comprendre le sarcasme d'Aristophane (*Vesp.*, 1263) au sujet de la παραπρέσβεια d'Amynias chez les Penestæ de Pharsalos ; mais l'incident auquel il y est fait allusion ne peut avoir rien à faire avec la conduite de Critias, touchée par Xénophon.

³ Xénophon, *Helléniques*, VI, 1, 9-12.

⁴ Démosthène, *Olynth.*, I, ch. 3, p. 15 ; II, ch. 5, p. 21. L'orateur avait occasion de dénoncer Philippe pour s'être emparé de l'autorité publique de la confédération thessalienne, en partie par l'intrigue, en partie par la force, et nous apprenons par là à connaître les λιμένες et les ἀγοραί qui formaient le revenu de la confédération.

⁵ Xénophon (*Helléniques*, VI, 1, 7) compte les Μαρακοί parmi ces tributaires avec les Dolopes : les Maraces sont nommés par Pline (*H. N.*, IV, 3) aussi avec les Dolopes, mais nous ignorons où ils habitaient.

montagneuse¹. Il y eut même un temps où la puissance thessalienne menaça de s'étendre au sud des Thermopylæ et de subjuguier les Phokiens, les Dôriens et les Lokriens. Les Phokiens furent tellement alarmés de ce danger, qu'ils avaient construit un mur en travers du défilé des Thermopylæ afin de le défendre plus aisément contre l'invasion des Thessaliens, qui, dit-on, avaient pénétré plus d'une fois dans les vallées de la Phokis et avaient essuyé quelques rudes défaites². A quel moment précis ces événements arrivèrent-ils, nous n'avons, sur ce point aucun renseignement ; mais ils doivent avoir précédé de beaucoup l'invasion de Xerxès, puisque Léonidas trouva en ruines le mur de défense qui avait été construit aux Thermopylæ par les Phokiens. Mais ces derniers, bien qu'ils n'eussent plus senti la nécessité d'entretenir le mur, n'avaient pas cessé de craindre et de haïr les Thessaliens, antipathie que l'on verra se manifester d'une manière palpable et se rattacher à l'invasion des Perses. En somme, la résistance des Phokiens fut heureuse, car la puissance Thessalienne ne s'étendit jamais au sud du défilé³.

On se rappellera que ces anciennes races différentes, Perrhæbi, Magnâtes, Achæens, Maliens, Dolopes, bien que tributaires des Thessaliens, conservaient encore leur privilège amphiktyonique et étaient considérées comme des Hellènes légitimes : tous ces peuples, excepté les Maliens, sont en effet mentionnés dans l'Iliade. Nous aurons rarement occasion de beaucoup parler d'eux dans le cours de cette histoire ; on les trouve du côté de Xerxès, surtout par contrainte, dans son attaque dirigée contre la Grèce, et presque indifférents à la lutte entre Sparte et Athènes. Il semble raisonnable de traire que les Achæens de la Phthiôtis sont une partie de la même race que les Achæens du Péloponnèse, bien que nous ne découvrions pas de preuve historique pour le démontrer d'une manière authentique. La Phthiôtis Achæenne est le séjour d'Hellên, le patriarche de la race entière, de la Hellas primitive, regardée par quelques-uns comme une ville, par d'autres comme un district de quelque étendue ; c'est aussi la demeure du grand héros national Achille. Sa connexion avec les Achæens du Péloponnèse ressemble à celle de la Dôris avec les Dôriens du Péloponnèse⁴.

Nous avons encore à mentionner une autre parenté ethnique, dont la date et les circonstances ne nous sont données que sous une forme mythique, mais qui semble néanmoins être en elle-même une réalité, celle des Magnâtes habitant le Pélion et l'Ossa, avec les deux divisions des Magnâtes asiatiques, ou Magnêsia du mont Sipylos et Magnêsia du fleuve Mæandros. Ces deux villes homonymes en Asie furent, dit-on, fondées par des migrations de Magnâtes thessaliens, dont un corps fut consacré au dieu de Delphes et choisit un nouveau séjour d'après ses ordres. Suivant un récit, ces émigrants étaient des guerriers revenant du siège de Troie ; suivant un autre, ils cherchaient de nouvelles demeures pour échapper aux Thesprôtiens qui avaient envahi la Thessalia. Il y avait un troisième récit, d'après lequel les Magnètes thessaliens eux-mêmes étaient représentés comme des colons⁵ venus de Delphes. Bien que nous ne puissions tirer de ces légendes

¹ Xénophon, *Helléniques*, VI, 1, 9 ; Pindare, *Pyth.*, IV, 80.

² Hérodote, VII, 176 ; VIII, 27-28.

³ Le récit d'une invasion de Thessaliens à Keréssos près de Leuktra en Bœôtia (Pausanias, IX, 13, 1) n'est nullement probable.

⁴ Un récit rapportait que ces Achæens de Phthia étaient venus dans le Péloponnèse avec Pélops, et s'étaient établis en Laconie (Strabon, VIII, p. 365).

⁵ Aristote, ap. Athenæ. IV, p.173 ; Conon, *Narrat.*, 29 ; Strabon, XIV, p. 647. Hoeckh (*Krêta*, I. III, vol. II, p. 409) essaye (avec peu de succès, à mon avis) de ramener ces récits à la forme d'une histoire réelle.

aucun fait positif et distinct, nous pouvons néanmoins admettre la connexion de race entre les gagnâtes thessaliens et les Magnâtes asiatiques, aussi bien que l'état de dépendance respectueuse des cieux peuples, manifestée dans cette filiation supposée, vis-à-vis du temple de Delphes. Quant aux Magnètes en Krête, que Platon dit éteints depuis longtemps à son époque, nous ne pouvons pas absolument vérifier même leur existence.

Quant aux Maliens, Thucydide en mentionne trois tribus (γένη), comme existant de son temps, les Paralii, les Hierês (prêtres), et les Trachinii, ou hommes de Trachin¹ ; il est possible que les seconds aient été possesseurs du lieu sacré où se tenaient les assemblées amphiktyoniques. Le fait que les hoplites ou infanterie pesamment armée prévalaient chez les Maliens indique que nous passons d'habitudes thessaliennes à des habitudes helléniques plus méridionales ; les Maliens reconnaissaient toutes les qualités requises pour faire un citoyen dans tout homme qui avait servi ou qui servait dans les rangs avec son armure complète². Toutefois la panoplie n'était probablement pas parfaitement appropriée aux régions montagneuses dont ils étaient entourés ; car, au commencement de la guerre du Péloponnèse, les montagnards hostiles de la région voisine de l'Æta les avaient tellement harcelés et écrasés dans la guerre, qu'ils furent forcés de se jeter dans les bras de Sparte, et l'établissement de la colonie spartiate d'Hêrakleia près de Trachin fut le résultat de leurs pressantes sollicitations. Parmi ces montagnards, désignés sous le nom général d'Ætæens, les principaux étaient les Ænianes — ou Eniênes, comme ils sont appelés dans le Catalogue homérique aussi bien que par Hérodote —, ancienne race amphiktyonique appartenant aux Hellènes³, qui, dit-on, avait passé en Thessalia et en Epeiros par plusieurs migrations successives, mais qui dans les temps historiques avait son établissement et sa capitale Hypata dans la vallée supérieure du Spercheios, sur le versant septentrional du mont Æta. Mais d'autres tribus étaient probablement comprises aussi dans ce nom, telles que ces tribus æoliennes, les Bomiens et les Kalliens, dont les demeures froides et élevées se rapprochaient du golfe Maliaque. C'est dans ce sens que nous devons comprendre le nom, comme renfermant toutes les tribus de pillards situées le long de cette chaîne étendue de montagnes, quand on nous parle du dommage causé par les Ætæens tant aux Maliens à l'est qu'aux Dôriens au sud ; mais il y a quelques cas où le nom d'Ætæens semble désigner expressément les Ænianes,

¹ Thucydide, III, 92. La distinction faite par Skylax (c. 61) et Diodore (XVIII, 11) entre Μηλιείς et Μαλιείς (les derniers appartenant aux premiers au nord) paraît inadmissible, bien que Letronne la défende encore (*Périple de Marcien d'Héraclée*, etc., Paris, 1839, p. 212).

Au lieu de Μαλιείς, nous devons lire Λαιείς, comme le fait observer O. Müller (*Dorians*, I, 6, p. 48). — Il est remarquable que l'importante ville de Lamia (la moderne Zeitun) ne soit signalée ni par Hérodote, ni par Thucydide, ni par Xénophon ; Skylax est le premier qui en fasse mention. La route que prit Xerxès pour se rendre aux Thermopylæ longe la côte d'Alos. — Les Lamieis (en admettant que ce soit la leçon correcte) occupaient la côte septentrionale du golfe Maliaque, depuis la rive nord du Spercheios jusqu'à la ville d'Echinos, lieu où le Dr Cramer place les Μηλιείς Παράλιοι, par erreur, à ce que je crois (*Geography of Greece*, vol. I, 6, 436). — Il n'est pas improbable que Lamia acquit pour la première fois de l'importance pendant le cours des événements qui eurent lieu à la fin de la guerre du Péloponnèse, lorsque les Lacédæmoniens, défendant Hêrakleia, attaquèrent les Achæens de la Phthiôtis, et même chassèrent les Ætæens de leurs demeures pendant un temps (V. Thucydide, VIII, 3 ; Diodore, XIV, 38).

² Aristote, *Politique*, IV, 10, 10.

³ Plutarque, *Quæst. Græc.*, p. 294.

particulièrement quand on les mentionne comme exerçant le privilège amphiktyonique¹.

La bonté du sol, l'abondance de l'humidité et l'exposition propice des pentes méridionales de l'Othrys², surtout la vallée du Spercheios, rivière par laquelle s'écoulent toutes ces eaux, et qui produit tous les ans une inondation fertilisante, présentent un contraste marqué avec les masses stériles, rocailleuses et nues du mont Œta, qui forment un des côtés du défilé des Thermopylæ. Au sud du défilé, les Lokriens, les Phokiens et les Dôriens occupaient les montagnes et les passages qui se trouvaient entre la Thessalia et la Bœôtia. La côte opposée au côté occidental de l'Eubœa, depuis le voisinage des Thermopylæ jusqu'à la frontière bœôtienne à Anthêdôn, était possédée par les Lokriens, dont la ville frontière au nord, Alpêni, était limitrophe des Maliens. Il y avait cependant une bande étroite de la Phokis, la ville de Daphnos, où les Phokiens aussi touchaient à la mer eubœenne, qui brisait cette continuité et partageait les Lokriens en deux sections, les Lokriens du mont Knêmis, ou Lokriens Epiknémidiens, et les Lokriens d'Opous (Oponce) ou Lokriens opontiens. La montagne appelée Knêmis, courant vers le sud parallèlement à la côte à partir de l'extrémité de l'Œta, séparait la première section des Phokiens habitant l'intérieur et la vallée supérieure du Kêphisos ; encore plus au sud, se rattachant sans interruption au mont Ptôn au moyen d'une montagne intermédiaire aujourd'hui appelée Chlomo, elle séparait les Lokriens d'Opous des territoires d'Orchomenos, de Thèbes et d'Anthêdôn, les parties nord-est de la Bœôtia. Outre ces deux sections du nom Lokrien, il y en avait encore sine troisième, complètement séparée et qui, disait-on, avait été colonisée par Opous, les Lokriens surnommés Ozolæ, qui habitaient à part sur le côté occidental de la Phokis, le long de la côte septentrionale du golfe de Corinthe. Ils s'étendaient depuis Amphissa, qui dominait la plaine de Krissa et était à 7 milles (11 kilomètres) de Delphes, jusqu'à Naupaktos, près de l'entrée étroite du golfe ; cette dernière ville fut prise sur ces Lokriens par les Athéniens un peu avant la guerre du Péloponnèse. Opous se vantait d'être la métropole du nom Lokrien, et les légendes de Deukaliôu et de Pyrrha y trouvaient un berceau aussi bien qu'en Phthiôtis. Alpêni, Nikæa, Thronion et Skarpheia étaient des villes anciennes, mais sans importance, des Lokriens Epiknémidiens ; mais cette côte lokrienne dans toute sa longueur est célébrée pour sa beauté et sa fertilité tant par les anciens observateurs que par les modernes³.

¹ Thucydide, III, 92-97 ; VIII, 3. Xénophon, *Helléniques*, I, 2, 18. Dans un autre passage, Xénophon distingue expressément les Œtæi et les Ænians (*Helléniques*, III, 5, 6). Diodore, XIV, 38. Eschyle, *De Fals. Leg.*, c. 44, p. 290.

² Sur la fertilité aussi bien que sur la beauté de cette vallée, v. *Dr Holland's Travels*, ch. 17, vol. II, p. 108, et Forchhammer (*Hellenika, Griechenland, im neuen das Alte*, Berlin ; 1837). Je ne suis pas d'accord avec Forchhammer quand il essaye de résoudre les mythes d'Héraklès, d'Achille et autres en phénomènes physiques ; mais les descriptions qu'il fait des scènes et des attributs locaux sont au plus haut point animées et faites de main de maître.

³ Strabon, IX, p. 425 ; Forchhammer, *Hellenika*, p. 11-12. On parle quelquefois de Kynos comme du port d'Opous, mais c'était une ville particulière aussi ancienne que le Catalogue homérique, et de quelque importance dans les guerres postérieures de la Grèce, quand une position militaire vint à être plus appréciée qu'une célébrité légendaire (Tite-Live, XXVIII, 6 ; Pausanias, X, 1, 1 ; Skylax, c. 61-62) ; le dernier compte Thronion et Knêmis ou Knômides comme étant Phokiennes, non Lokriennes ; ce qu'elles furent un court espace de temps pendant la prospérité des Phokiens au commencement de la Guerre Sacrée ;, quoique non d'une façon permanente (Eschyle, *Fals. Legat.*, c. 42, p. 46). Ceci sert comme une des présomptions pour déterminer l'époque du périple de Skylax (V. les notes de Klausen ad Skyl. P. 269). Ces villes lokriennes étaient situées le long de

Les Phokiens étaient bornés au nord par les petits territoires appelés Dôris et Dryopis, qui les séparaient des Maliens, au nord-est, à l'est et au sud-ouest par les différentes branches des Lokriens, et au sud-est par les Bœôtiens. Ils touchaient à la mer Eubœenne (comme nous l'avons mentionné) à Daphnos, point où elle se rapproche le plus de leur capitale Elateia ; leur territoire comprenait aussi la plus grande partie de la haute et froide chaîne du Parnassos jusqu'à son extrémité méridionale, où une partie plus basse de cette chaîne, appelée Kirphis, se projette jusque dans le golfe de Corinthe, entre les deux baies d'Antikyra et de Krissa ; cette dernière, avec sa plaine jadis fertile, était fort proche du rocher sacré d'Apollon Delphien. Delphes et Krissa appartenaient toutes deux dans l'origine à la race phokienne. Mais la sainteté du temple, jointe à l'appui des Lacédæmoniens, mit les Delphiens en état de s'établir d'une manière indépendante en désavouant le lien qui les rattachait à la confrérie phokienne. Pour parler du territoire, la partie la plus importante de la Phokis¹ consistait dans la vallée de la rivière Kêphisos, qui prend sa source dans le Parnassos, non loin de la ville phokienne de Lilæa, passe entre l'Æta et Knêmis d'un côté et le Parnassos de l'autre, et entre en Bœôtia près de Chæroneia, se jetant dans le lac Kôpaïs. C'était sur les chaînes de montagnes et de rochers qui se projetaient de chaque côté de cette rivière qu'étaient situées les nombreuses petites villes de la Phokis. Vingt-deux d'entre elles furent détruites et réduites à l'état de village par l'ordre des Amphiktyons après la seconde Guerre Sacrée ; Abæ — l'une du petit nombre de celles qui furent épargnées, si elle ne fut pas la seule — étant protégée par la sainteté de son temple et de son oracle. Parmi ces cités la plus importante était Elateia, située sur la rive gauche du Kêphisos et sur la route menant de Lokris en Phokis, direction naturelle d'une armée allant des Thermopylæ en Bœôtia. Les villes² phokiennes formaient une ancienne confédération qui tenait ses assemblées³ périodiques dans un temple situé entre Daulis et Delphes.

Le petit territoire appelé Dôris et Dryopis occupait le versant méridional du mont Æta, séparant la Phokis au nord et au nord-ouest des ~Etoiliens, des 1Enianes et des Maliens. Ce que l'on appelait Dôris dans les temps historiques, et qui, du temps d'Hérodote, s'étendait à l'est presque jusqu'au golfe Maliaque, avait formé, dit-on, une partie de ce qui jadis était nommé Dryopis, territoire qui avait compris le sommet de l'Æta jusqu'au Spercheios au nord et qui avait été habité par une ancienne tribu hellénique appelée Dryopes. Les Dôriens acquirent leur établissement en Dryopis, grâce à un don d'Hêraklès, qui, de concert avec les Maliens (ainsi le disait la légende), avait expulsé les Dryopes et les avait contraints à trouver pour eux-mêmes de nouvelles demeures à Hermionë et à Asinê, dans la péninsule Argolique du Péloponnèse, à Styra et à Karystos en

l'importante route allant des Thermopylæ à Elateia et en Bœôtia (Pausanias, VII, 15, 2 ; Tite-Live, XXXIII, 3).

¹ Pausanias, X, 33, 4.

² Pausanias, X, 5, 1 ; Démosthène, *Fals. Leg.*, c. 22-28 ; Diodore, XVI, 60, avec la note de Wesseling.

Le dixième livre de Pausanias, bien que plus de la moitié en soit consacré à Delphes, nous dit tout ce que nous savons relativement aux villes moins importantes de la Phokis. Cf. aussi *Dr Cramer's Geography of Greece*, vol. II, sect. 10 ; et *Leake's Travels in Northern Greece*, vol. II, chap. 13. Deux monuments funéraires du héros Phokien Schedios (qui commande les troupes phokiennes au siège de Troie et est tué dans l'Iliade) marquaient les deux extrémités de la Phokis, l'une à Daphnos, sur la mer Eubœenne ; l'autre à Antikyra sur le golfe de Corinthe (Strabon, IX, p. 425 ; Pausanias, X, 36, 4).

Eubœa et dans bile de Kythnos¹ ; c'est seulement dans ces cinq endroits mentionnés en dernier lieu que l'histoire les reconnaît. Le territoire de la Doris était réparti entre quatre petits municipes, Pindos ou Akyphas, Bœon, Kytinion et Erineon, dont chacun semble avoir occupé une vallée séparée appartenant à un des affluents du Kêphisos, les seuls étroits espaces de sol cultivé que présentait cette *petite et triste région*². En elle-même cette tétrapolis est si insignifiante que nous trouverons rarement occasion de la mentionner ; mais elle acquit une importance factice, parce qu'on la considérait comme la métropole des grandes cités doriennes dans le Péloponnèse, et que, pour cette raison, elle recevait de Sparte une protection spéciale. Je ne touche pas ici cette série de migrations antéhistoriques présentée par Hérodote et expliquée par le talent ingénieux aussi bien qu'embellie par l'imagination de O. Müller, émigrations par lesquelles les Doriens sont affiliés au patriarche de la race hellénique, sortant primitivement de la Phthiotis pour aller en Histiaëtis, ensuite au Pindos et enfin en Doris. La résidence des Doriens en Doris est un fait qui se présente à nous au commencement de l'histoire, comme celle des Phokiens et des Lokriens dans leurs territoires respectifs.

Nous passons ensuite aux Ætoliens, dont les tribus extrêmes couvraient les hauteurs froides de l'Æta et du Korax, s'étendant presque en vue du golfe Maliaque, où elles confinaient aux Doriens et aux Maliens, tandis que leurs tribus centrales et occidentales se prolongeaient le long de la frontière des Lokriens Ozoles jusqu'à la plaine unie, remplie de marais et de lacs, voisine de l'embouchure de l'Euênos. Du temps d'Hérodote et de Thucydide, ils ne semblent pas s'être étendus à l'ouest jusqu'à l'Achelôos ; mais postérieurement ce dernier fleuve, dans la plus grande partie de son cours inférieur, les séparait des Akarnaniens³ ; au nord ils touchaient aux Dolopes et à un parallèle de latitude s'étendant au nord presque jusqu'à Ambrakia. Il y avait trois grandes divisions du nom Ætolien : les Apodôti, les Ophioneis et les Eurytanes, dont chacune était subdivisée en plusieurs tribus de village différentes. La partie septentrionale du territoire⁴ consistait en chaînes de montagnes très élevées, et même, dans la partie méridionale, on trouve les montagnes Arakynthos, Kurion, Chalkis, Taphiassos, à une assez faible distance de la mer ; tandis que les principales villes d'Ætolia, Kalydôn, Pleurôn, Chalkis, semblent avoir été situées à l'est de l'Euênos, entre les montagnes que nous venons de mentionner et la mer⁵. Les deux premières villes ont été considérablement ennoblies dans la légende, mais elles sont peu nommées dans l'histoire ; tandis qu'au contraire, la ville de Thermos, capitale des Ætoliens historiques, et lieu où étaient convoquées l'assemblée et la fête collectives du nom Ætolien, pour le choix d'un général

¹ Hérodote, VIII, 31, 43, 46 ; Diodore, IV, 57 ; Arist., ap. Strabon, VIII, p. 373.

O. Müller (*History of the Dorians*, b, I, c. 11) a donné tout ce que l'on peut savoir au sujet de la Doris et de la Dryopis, avec quelques points qui me paraissent très insuffisamment prouvés.

² Strabon, IX, p. 427.

³ Hérodote, VII, 126 ; Thucydide, II, 102.

⁴ V. le difficile voyage exécuté par Fiedler de Wrachori, au nord par Karpenitz, et ensuite à travers la portion nord-ouest des montagnes des anciens Eurytanes (la continuation méridionale du mont Tymphrêstos et de l'Æta), jusque dans la vallée supérieure du Spercheios (*Fiedler's Reise in Griechenland*, vol. I, p. 177-191), partie du voyage plus long de Missolonghi à Zeitun.

Skylax (c. 35) considère l'Ætolia comme s'étendant à l'intérieur jusqu'aux frontières des Ænians sur le Spercheios (ce qui est tout à fait exact). Ætolia Epiktêtos, Strabon, X, p. 450.

⁵ Strabon, X, p. 459-460. Il y a cependant de grandes incertitudes relativement à la position de ces anciennes villes : Cf. Kruse, *Hellas*, vol. III, ch. 11, p. 233-255, et Brandstaeter, *Geschichte des Ætolischen Landes*, p. 121-134.

panætolien, n'est mentionnée par personne avant Éphore¹. C'était en partie un renom légendaire, en partie une parenté ethnique (publiquement reconnue des deux côtés) avec les Eleiens du Péloponnèse, qui rendaient authentique le droit que les Ætoliens prétendaient avoir au rang d'Hellènes. Mais la grande masse des Apodôti, des Eurytanes et des Ophioneis, dans leurs montagnes de l'intérieur, avait des mœurs si grossières et un langage si inintelligible² — qui n'était cependant pas un idiome barbare, mais un très mauvais dialecte hellénique —, que ce droit pourrait bien sembler contestable, et effectivement il fut contesté dans des temps plus récents, lorsque la puissance et les déprédations des Ætoliens furent devenues odieuses à presque toute la Grèce. Et c'est probablement à cette différence de mœurs entre les Ætoliens de la côte de la mer et ceux de l'intérieur, que nous devons rapporter une division géographique mentionnée par Strabon en Ætolia ancienne, et en Ætolia Epiktêtos (ou acquise). Quand et par qui fut opérée »cette division, c'est ce que nous ignorons. Elle ne peut avoir pour base aucune conquête, car les Ætoliens étaient les hommes les moins faciles à conquérir ; et quand Éphore disait de toute la race ætolienne qu'elle n'avait jamais été réduite à l'obéissance par personne, cette affirmation est surtout incontestable relativement à la portion qui habitait l'intérieur des terres³.

Attenant aux Ætoliens étaient les Akarnaniens, les plus occidentaux des Grecs placés en dehors du Péloponnèse. Ils s'étendaient jusqu'à la mer Ionienne, et semblent, à l'époque de Thucydide, avoir occupé les deux rives du fleuve Achelôos dans la partie inférieure de son cours, bien que la rive gauche paraisse dans la suite appartenir aux Ætoliens, de sorte que le fleuve en vint à former entre les deux peuples la limite souvent disputée et décidée par les armes. Les principales villes akarnaniennes, Stratos et Æniadæ, étaient toutes deux sur la rive droite ; la dernière dans le pays marécageux et inondé, voisin de son embouchure. Près des Akarnaniens, vers le golfe d'Ambrakia, on trouvait des nations barbares ou non helléniques, les Agræens et les Amphilochi. C'est au milieu de ces derniers, sur les bords du golfe d'Ambrakia, qu'était établie la colonie grecque appelée Argos Amphilochicon.

Au sujet des cinq subdivisions helléniques que nous venons d'énumérer, Phokiens, Lokriens, Dôriens (de Dôris), Ætoliens et Akarnaniens — parmi lesquels les Lokriens, les Phokiens et les Ætoliens sont compris dans le Catalogue homérique —, nous avons à dire la même chose qu'au sujet des habitants du nord des Thermopylæ ; il n'y a pas de renseignement relatif à elles depuis le commencement de la période historique jusqu'à la guerre des Perses. Même cet événement important ne met en mouvement que les Lokriens de la mer Eubœenne, les Phokiens et les Dôriens ; il nous faut attendre presque jusqu'à la guerre du Péloponnèse avant que nous ayons besoin de renseignements relatifs aux Lokriens Ozoles, aux Ætoliens et aux Akarnaniens. Ces trois derniers peuples

¹ Éphore, *Fragm.* 29, Marx., ap. Strabon, p. 463. La situation de Thermos, *l'acropolis pour ainsi dire de toute l'Ætolia*, placée dans un lieu dont une armée pouvait à peine approcher, peut, dans une certaine mesure, sinon complètement, être déterminée par la description que fait Polybe de la marche rapide de Philippe et de l'armée macédonienne pour la surprendre. Les cartes, tant de Kruse que de Kiepert, la placent trop au nord du lac Trichônis : celle de Fiedler la marque plus exactement à l'est de ce lac (Polybe, V, 7-8 ; cf. Brandstaeter, *Geschichte des Ætol. Landes*, p. 133.

² Thucydide, III, 102. Il semble que Thucydide ne les avait pas vus lui-même et qu'il n'avait pas conversé avec eux, mais il ne les appelle pas βάρβαροι.

³ Éphore, *Fragm.* 29, éd. Marx. ; Skymn. Chius, v.471 ; Strabon, X, p. 450.

étaient incontestablement les membres les plus arriérés de l'agrégat hellénique. Bien que n'étant pas absolument sans ville centrale, ils vivaient dispersés dans des villages, se retirant, en cas d'attaque, sur des hauteurs inaccessibles, constamment armés et toujours prêts à attaquer et à piller quand l'occasion s'en présentait¹. Toute différente était la condition des Lokriens en face de l'Eubœa, des Phokiens et des Dôriens. C'étaient toutes des communautés régulières établies dans des villes, petites' il est vrai et pauvres, mais non moins bien administrées que la moyenne des municipes grecs, et peut-être exemptes de ces violences individuelles qui troublaient si fréquemment la Thèbes bœôtienne ou les grandes cités de la Thessalia. Timée affirmait, (contrairement, à ce qu'il semble, à la supposition d'Aristote) qu'à une époque reculée il n'y avait eu d'esclaves ni chez les Lokriens ni chez les Phokiens, et que le travail qui devait être fait pour des propriétaires l'était par des hommes libres pauvres² ; habitude qui, dit-on, se continua, jusqu'à la, prospérité temporaire de la Guerre Sacrée, quand le pillage du temple de Delphes enrichit tant les chefs- Phokiens. Mais, ce renseignement est donné trop brièvement et trop imparfaitement prouvé pour justifier aucune conclusion.

Nous trouvons dans le poète Alkman (vers 610 av. J.-C.) le berger Erysichæen ou Kalydonien, nommé comme un type de rusticité grossière, l'antithèse de Sardis, où était né le poète³. Et parlai les prétendants que l'on représente comme venant demander en mariage la fille du Sikyonien Kleisthènes, on voit le Thessalien Diaktoridès de Krannôn, membre de la famille des Skopades, et l'Ætolien Malès, frère de ce Titormos qui surpassait en force musculaire tous les Grecs de son temps et qui, abandonnant l'humanité, s'était retiré dans les retraites les plus reculées de l'Ætolia : cet Ætolien semble en quelque sorte mis en contraste avec le délicat Smindyridès de Sybaris, le plus efféminé des hommes. Hérodote introduit ces caractères dans le dramatique tableau qu'il fait de ces noces mémorables⁴.

Entre la Phokis et la Lokris d'un côté, et l'Attique (dont il est séparé par les monts Kithærôn et Parnês) de l'autre, nous trouvons le territoire important appelé Bœôtia, avec ses dix ou douze cités autonomes, formant une sorte de confédération sous la présidence de Thèbes, la plus puissante d'entre elles. Même au sujet de ce territoire, destiné à jouer pendant la seconde période de cette histoire un rôle si remarquable et si efficace, nous ne savons rien durant les deux premiers siècles qui suivent l'an 776 avant J.-C. Nous en avons quelque connaissance pour la première fois à l'occasion des disputes qui s'élevèrent entre Thèbes et Platée vers l'an 520 avant J.-C. Orchomenos, au nord-ouest du lac Kôpaïs, est pendant toute la durée des temps historiques une des cités de la ligue bœôtienne, vraisemblablement la seconde après Thèbes. Mais j'ai déjà dit que les légendes orchoméniennes, le Catalogue et d'autres allusions dans Homère, et les traces d'un vaste pouvoir et d'une grande importance encore visibles dans l'époque historique attestent l'ancienne existence politique d'Orchomenos et son voisinage

¹ Thucydide, I, 6 ; III, 94. Aristote, cependant, renfermait dans son considérable recueil de Πολιτεῖαι une Ἀκαρνάνων Πολιτεία aussi bien qu'une Αἰτωλῶν Πολιτεία (*Aristotelis Rerum publicarum reliquiæ*, éd. Neumann, p. 102 ; Strabon, VII, p. 321).

² Timée, *Fragm.* XVII, éd. Goeller ; Polybe, XII, 6-7 ; Athénée, VI, p. 264.

³ Stephan. Byz. a conservé ce court fragment des Παρθενεία d'Alkman (Ἐρυσίχη) et Strabon y fait allusion, X, p. 460, V. Welcker, *Alkm. Fragm.* XI, et Bergk, *Alk. Fr.* XII.

⁴ Hérodote, VI, 127.

séparément de la Bœôtia¹. L'amphiktyonie dont Orchomenos faisait partie dans l'île sacrée de Kalauria, près de la péninsule argolique, semble montrer qu'elle a dit jadis avoir une marine et un commerce maritime, et que sort territoire a dû toucher à la mer à Halæ et à la ville de Larymna placée plus bas, près de la frontière méridionale de la Lokris ; cette mer est séparée par un espace très étroit de la chaîne de montagnes qui unit le Knêmis et le Ptôn, et qui enferme à l'est et le bassin d'Orchomenos, d'Asplêdôn et de Kôpæ, et le lac Kôpaïs. La migration des Bœôtiens passant de Thessalia en Bœôtia — fait que l'on représente comme une conséquence de la conquête du premier pays par les Thesprotiens — est communément regardée comme la force majeure qui rendit Orchomenos bœôtienne. Quelle qu'ait été la cause ou l'époque (soit avant, soit après 776 av. J.-C.) de cette transformation, nous trouvons Orchomenos complètement bœôtienne pendant toute la période historique connue, conservant toutefois encore ses légendes minyeiennes locales et exposée à la rivalité² jalouse de Thèbes, comme étant la seconde cité de la ligue bœôtienne. La route directe venant des défilés de la Phokis au sud dans la Bœôtia traversait Chæroneia, laissant Lebadeia à droite et Orchomenos à gauche, et passait à la rive sud-ouest du lac Kôpaïs près des villes de Koroneia, d'Alalkomenæ et d'Haliartos. Là se trouvait, entre le mont Helikôn et le lac, sur la route de Phokis à Thèbes, l'important poste militaire appelé Tilphôssion³. Le territoire de cette dernière cité occupait la plus grande partie de la Bœôtia centrale au sud du lac Kôpaïs ; il comprenait Akræphia et le mont Ptôn, et probablement touchait à la mer Eubœenne, au village de Salganeus au sud d'Anthêdôn. Au sud-ouest de Thèbes, touchant à l'extrémité sud-est de la Phokis en même temps que la ville phokienne de Bulis, était la cité de Thespiæ. Au sud de l'Asôpos, mais au nord du Kithærôn et du Parnês, étaient Platée et Tanagra : à l'angle sud-est de la Bœôtia se trouvait Orôpos, sujet de fréquentes contestations entre Thèbes et Athènes ; et sur la route qui va de l'eubœenne Chalkis à Thèbes, était placée la ville de Mykalêssos.

A partir du moment où nous voyons la Bœôtia historique, nous trouvons une confédération qui embrasse tout le territoire ; et pendant la guerre du Péloponnèse les Thébains invoquent *les anciennes maximes constitutionnelles des Bœôtiens* comme justification de leur extrême rigueur, aussi bien que de la rupture déloyale de la paix, à l'égard des Plataëns rebelles⁴. Les cités plus grandes étaient les premiers membres de cette confédération, tandis que les villes moindres étaient attachées à l'une ou à l'autre des premières dans une

¹ Voir une admirable description topographique de la partie septentrionale de la Bœôtia, — le lac Kôpaïs et ses environs — dans les *Hellenika* de Forchhammer, p. 159-186, avec une carte explicative. Les deux tunnels, longs et difficiles à établir, construits par les anciens Orchoméniens et destinés à l'écoulement du lac, pour aider à l'insuffisance des Katabothra naturels, y sont très clairement exposés : l'un va jusqu'à la mer, l'autre dans le lac voisin Hylikê, qui est entouré de hautes rives couvertes de rochers et peut recevoir plus d'eau sans déborder. Le lac Kôpaïs est un bassin fermé recevant toute l'eau de la Dôris et de la Phokis par le Kêphisos. — Forchhammer pense que ce fut seulement la ressemblance du nom Itônea (dérivé de *ιτέα*, saule) qui donna naissance au récif d'une immigration de gens quittant Itônê en Thessalia pour se rendre dans la Bœôtienne Itônê (p. 148). — Le Catalogue Homérique présente Kôpæ, au nord du lac, comme Bœôtienne, mais non Orchomenos, ni Asplêdôn (*Iliade*, II, 502).

² V. O. Müller, *Orchomenos*, ch. 20, p. 418 sq.

³ V. Démosthène, *De Fals. Legat.*, c. 43-45. Une autre portion de cette route étroite est probablement indiquée par le défilé de Korôneia, (Diodore, XV, 52 ; Xénophon, *Helléniques*, IV, 3, 15), qu'Epaminondas occupa pour empêcher l'invasion de Kleombrotos venant de Phokis.

⁴ Thucydide, II, 2. Cf. le discours des Thébains aux Lacédæmoniens après la prise de Platée, III, 61, 65, 66.

sorte d'union dépendante. On ne peut connaître d'une manière certaine ni les noms ni le nombre de ces principaux membres : il semble qu'il y ait des raisons pour y comprendre Thèbes, Orchomenos, Lebadeia, Korôneia, Haliartos, Kôpæ, Anthêdôn, Tanagra, Thespiæ, et Plataea avant sa séparation¹ : Akraephia avec le mont voisin Ptôon et son oracle, Skôlos, Glisas et d'autres villes étaient des dépendances de Thèbes : Chæroneia, Asplêdôn, Holmônes et Hyêtos, d'Orchomenos : Siphæ, Leuktra, Kerêssos et Thisbé, de Thespiæ². Certains généraux ou magistrats appelés Bœôtarques étaient choisis annuellement pour administrer les affaires communes de la confédération. A l'époque de la bataille de Delion dans la guerre du Péloponnèse, ils étaient au nombre de onze, dont deux étaient de Thèbes ; mais nous ne trouvons pas de renseignement distinct qui prouve si ce nombre fut toujours maintenu, ou dans quelles proportions ce choix était fait par les différentes cités. Il y avait également pendant la guerre du Péloponnèse quatre sénats différents, que les Bœôtarques consultaient sur les matières importantes ; arrangement curieux sur lequel nous n'avons pas d'explication. Enfin, il y avait l'assemblée générale et la fête religieuse, la Pambœôtia, tenue périodiquement à Korôneia. Telles étaient les formes, autant que flous pouvons les comprendre, de la confédération bœôtienne ; chacune des cités séparées possédait son propre sénat et sa propre constitution et avait sa conscience politique comme unité autonome, toutefois avec une certaine déférence habituelle pour les obligations fédérales. En réalité, on trouvera les maires de la confédération entre les mains de Thèbes, administrées dans l'intérêt de l'ascendant thébain, qui semble n'avoir été soutenu par aucun autre sentiment que par le respect pour une force et une bravoure supérieures. Les mécontentements des villes inférieures de Bœôtia, rudement réprimés et punis, forment un pénible chapitre dans l'histoire grecque.

Nous trouvons un unique renseignement antérieur à l'an 700 avant J.-C., relativement à Thèbes seule et séparée des autres villes bœôtiennes. Bien que court et consigné d'une manière incomplète, il a cependant une haute valeur, comme citant l'un des premiers incidents de l'histoire grecque réelle et positive. Dioklês le Corinthien se trouve inscrit comme vainqueur olympique dans la treizième Olympiade, soit 728 avant J.-C., à une époque où les oligarques appelés les Bacchiadæ possédaient le gouvernement de Corinthe. La beauté de sa personne lui attira la tendresse de Philolaos, un des membres de ce corps oligarchique, sentiment que les mœurs grecques ne proscrivaient pas ; mais elle provoqua aussi de la part de sa propre mère Halkyonè une passion incestueuse, devant laquelle Dioklês recula avec haine et horreur. Il abandonna pour toujours sa ville natale et se retira à Thèbes, où il fut suivi par Philolaos, et où ils vécurent et moururent tous les deux. A l'époque d'Aristote on montrait encore leurs tombeaux, tout près l'un de l'autre, cependant avec une façade opposée ; celui de Philolaos étant placé de telle sorte que celui qui l'habitait pût avoir en vue le sommet élevé de sa ville natale, tandis que celui de Dioklês était disposé de manière à intercepter toute perspective sur l'endroit odieux. Ce qui nous conserve le souvenir d'un incident si remarquable, c'est l'estime que les Thébains continuèrent d'avoir pour Philolaos, sentiment si prononcé qu'ils l'invitèrent à leur donner des lois. Nous aurons occasion de signaler un ou deux cas semblables dans lesquels des cités grecques invoquèrent l'aide d'un étranger intelligent ; et

¹ Thucydide, IV, 91 ; C. F. Hermann, *Griechische Staatsalterthümer*, sect. 179 ; Hérodote, V, 79 ; Bœckh, *Commentat. ad Inscript. Bæotic. ap. Corp. Ins. Græc.*, part. V, p. 726.

² Hérodote, VIII, 135 ; IX, 15-43. Pausanias, IX, 13, 1 ; IX, 23, 3 ; IX, 24, 3 ; IX, 32, 1-4. Xénophon, *Helléniques*, VI, 4, 3-4 ; cf. O. Müller, Orchomenos, ch. XX, p. 403.

l'usage devint commun, dans les républiques italiennes du moyen âge, de nommer une personne n'appartenant pas à leur ville soit comme Podestat, soit comme arbitre dans des dissensions civiles. Il eût été d'un haut intérêt de connaître en détail quelles lois Philolaos fit pour les Thébains ; mais Aristote, avec sa concision habituelle, fait simplement allusion à ses ordonnances relatives à l'adoption d'enfants et à la multiplication de la race dans chaque famille séparée. Ses lois étaient composées en vue de maintenir le nombre primitif de lots de terre, sans subdivision ni réunion ; mais par quels moyens ce dessein devait-il être accompli, c'est ce que nous ignorons¹. Il existait à Thèbes une loi qui a pu faire partie du plan de Philolaos ; elle interdit l'exposition des enfants, et permet à un père pressé par une extrême indigence de porter son enfant nouveau-né aux magistrats, qui le vendaient pour une somme à quelque citoyen, lui imposant obligation de l'élever, mais l'autorisant en retour à considérer comme son esclave l'enfant devenu adulte². De ces courtes allusions, qui nous arrivent sans être accompagnées d'explication, nous ne pouvons tirer d'autre conclusion, si ce n'est que le grand problème de la population, le rapport entre le bien-être des citoyens et l'augmentation plus ou moins rapide de leur nombre, avait attiré sérieusement l'attention même des premiers législateurs grecs. Nous pouvons cependant faire observer que l'ancien législateur de Corinthe Pheidôn (dont on ne peut fixer la date précise) est signalé par Aristote³ comme ayant eu en vue le même objet que celui qui est attribué à Philolaos à Thèbes ; un nombre invariable et de citoyens et de lots de terre, sans aucune tentative pour changer la proportion inégale existant entre les lots et leurs possesseurs.

¹ Aristote, *Politique*, II, 9, 6-7. *Parmi les lois que Philolaüs a données à cette ville* [Thèbes], je citerai celles qui concernent les naissances, et qu'on y appelle encore les Lois fondamentales. Ce qui lui appartient en propre, c'est d'avoir statué que le nombre des héritages resterait toujours immuable. Un passage embarrassant suit à trois lignes de celui-ci — Φιλολάου δὲ ἴδιον ἔστιν ἢ τῶν οὐσιῶν ἀνομάλωσις — ce qui soulève deux questions : d'abord, Philolaos peut-il réellement être désigné dans le second passage qui parle de ce qui est ἴδιον à Philolaos, tandis que le premier passage avait déjà parlé de quelque chose ἰδίως νενομοθετημένον par la même personne ? En conséquence, Goettling et M. Barthélemy Saint-Hilaire suivent un seul des MSS. en écrivant Φαλέου au lieu de Φιλολάου. Ensuite, quel est le sens de ἀνομάλωσις ? O. Müller (*Dorians*, ch. 10, 5, p. 209) pense qu'il signifie une « nouvelle égalisation, précisément comme ἀναδασμός signifie un nouveau partage, » en adoptant la traduction de Victorius et de Schloesser.

Il est difficile d'établir le point d'une manière décisive ; mais si cette traduction de ἀνομάλωσις est exacte, il y a de bonnes raisons pour préférer le mot Φαλέου à Φιλολάου vu que l'opération en question s'accorderait mieux avec les idées de Phaleas (Aristote, *Politique*, II, 4, 3).

² Élien, *V. H.*, II, 7.

³ Aristote, *Politique*, II, 3, 7. Ce Pheidôn semble différer de Pheidôn d'Argos, autant que nous pouvons en juger.

CHAPITRE IV — PREMIER ASPECT HISTORIQUE DU PÉLOPONNÈSE. DÔRIENS À ARGOS ET DANS LES CITÉS VOISINES.

Nous passons maintenant des membres septentrionaux au cœur et à la tête de la Grèce, au Péloponnèse et à l'Attique. nous occupant d'abord du premier, et présentant tout ce qui peut être déterminé relativement à ses anciens phénomènes historiques.

Le voyageur qui entrait dans le Péloponnèse en venant de Bœôtia pendant la jeunesse d'Hérodote et de Thucydide trouvait une suite de puissantes cités dôriennes limitrophes et commençant à l'isthme de Corinthe. D'abord venait Megara, s'étendant en travers de l'isthme d'une mer à l'autre, et occupant la haute et raboteuse chaîne de montagnes appelée Geraneia : ensuite Corinthe, avec sa forte et remarquable acropolis et son territoire renfermant le mont Oneion ainsi que la portion de l'isthme à la fois la plus unie et la plus étroite, qui séparait ses deux ports nommés Lechæon et Kenchreæ. A l'ouest de Corinthe, le long du golfe Corinthien, se trouvait Sikyôn, avec une plaine d'une rare fertilité, entre les deux villes : au sud de Sikyôn et de Corinthe étaient Phlious (Phlionte) et Kleonæ, toutes deux limitrophes, aussi bien que Corinthe, d'Argos et de la péninsule Argolique. Argos possédait la courbure la plus intérieure du golfe Argotique, comprenant un espace considérable de terrain plat et marécageux attenant à la mer : la péninsule Argolique était divisée entre Argos et les cités dôriennes d'Epidauros et de Trœzên, et la cité dryopienne d'Hermionê, la dernière possédant l'extrémité sud-ouest. En avançant au sud le long de la côte occidentale du golfe, et en franchissant la petite rivière appelée Tanos, le voyageur se trouvait dans les Etats de Sparte, qui comprenaient toute la région méridionale de la péninsule depuis sa mer orientale jusqu'à sa mer occidentale, là où la rivière Neda se jette dans la dernière. En quittant Argos, il traversait d'abord la difficile chaîne de montagnes appelée Parnôn — qui borne à l'ouest la partie méridionale de l'Argolis —, jusqu'à ce qu'il se trouvât dans la vallée de la rivière Ænos, qu'il suivait jusqu'à sa jonction avec l'Eurotas.

Dans la vallée plus large de l'Eurotas, à une grande distance de la mer, et accessible seulement par les routes les plus impraticables dans les montagnes, se trouvaient les cinq villages contigus, sans murs, sans ornements, qui portaient collectivement le nom formidable de Sparte. Sparte possédait toute la vallée de l'Eurotas, depuis Skiritis et Belemnatis, sur la frontière de l'Arkadia, jusqu'au golfe Laconien, vallée se développant dans plusieurs parties en une plaine fertile, particulièrement près de son embouchure où se trouvaient les villes de Gythion et d'Helos ; elle possédait aussi la froide et haute chaîne de montagnes à l'est qui, en se projetant, forme le promontoire Malea, et la chaîne encore plus élevée du Têygetês à l'ouest, qui se termine au promontoire Tænaros. De l'autre côté du Têygetês, sur les bords du fleuve Pamisos, qui se jette de ce côté dans le golfe Messénien, était la plaine de Messênê, la terre la plus riche. de la péninsule. Cette plaine avait jadis fourni ses abondants produits aux Dôriens libres de Messênia, habitant les villes de Stenyklêros et d'Andania. Mais, à l'époque dont nous parlons, le nom de Messéniens n'était porté que par un corps d'exilés braves, mais sans patrie, dont le rétablissement dans le pays de leurs ancêtres dépassait même l'espérance et la confiance proverbiales de l'exilé. Leur territoire se confondait avec la portion occidentale de la Laconie, qui s'étendait dans une

direction sud-ouest jusqu'au point extrême du cap Akritas, et au nord jusqu'au fleuve Neda.

Pendant tout son voyage jusqu'au point qui vient d'être mentionné, à partir des frontières de la Bœôtia et de la Mégaris, le voyageur n'allait que d'un État dôrien dans un autre. Mais, en passant de la rive méridionale à la rive septentrionale du fleuve Neda, à un point voisin de son embouchure, il se trouvait complètement hors du pays dôrien : d'abord clans le territoire appelé Triphylia ; puis dans celui de Pisa ou la Pisatis ; en troisième lieu dans l'État plus spacieux et plus puissant appelé Elis ; ces trois pays comprenant le littoral du Péloponnèse depuis l'embouchure de la Neda jusqu'à celle du Larissos. Les Triphyliens, répartis entre un certain nombre de petits municipes, dont le plus considérable était Lepreon, et les Pisans, manquant également d'une cité formant un centre, avaient, à l'époque qui nous occupe, été conquis tous deux par leurs voisins septentrionaux de l'Elis, plus puissants qu'eux, qui jouissaient de l'avantage de posséder un spacieux territoire uni sous un seul gouvernement, la portion centrale appelée l'Elis Creuse, étant en majeure partie fertile. Les Eleiens étaient une section d'immigrants ætoliens venus dans le Péloponnèse, mais les Pisans et les Triphyliens avaient été tous deux dans l'origine des habitants de la péninsule indépendants ; les derniers appartenant, affirmait-on, à la même race que les Vlinyæ qui avaient occupé Orchomenos avant que cette ville fût devenue bœôtienne : ces deux peuples aussi ne supportèrent l'ascendant d'Elis qu'en murmurant perpétuellement et qu'en résistant par occasion.

Traversant le fleuve Larissos, et suivant la côte septentrionale du Péloponnèse au sud du golfe Corinthien, le voyageur passait en Achaïa, nom qui désignait la bande étroite de terre plate, ainsi que les éperons et les pentes qui se projetaient entre ce golfe et les montagnes les plus septentrionales de la péninsule, Skollis, Erymanthos, Aroania, Krathis, et l'éminence très haute appelée Kyllênê. Des cités achæennes, au nombre de douze au moins, sinon plus, se partageaient cette longue bande de terre, depuis l'embouchure du Larissos et le cap Araxos, au nord-ouest d'un côté, jusqu'à la frontière occidentale du territoire sikyonien de l'autre. Suivant les récits des anciennes légendes et l'opinion d'Hérodote, ce territoire avait jadis été occupé par des habitants ioniens, que les Achæens avaient expulsés.

Le voyageur aurait ainsi achevé de faire le tour du Péloponnèse ; mais il aurait encore laissé, sans l'avoir parcourue, la grande région centrale enfermée entre les territoires qui viennent d'être énumérés, se rapprochant le plus près de la mer sur les frontières de la Triphylia, mais n'y touchant nulle part. Cette région était l'Arkadia, possédée par des habitants que l'on représente uniformément comme étant tous d'une seule race et tous aborigènes. Elle était élevée et froide, remplie de montagnes, de rochers et de forêts sauvages, et ayant en abondance à un degré rare, même en Grèce, ces bassins fermés par des hauteurs d'où l'eau ne trouve pour sortir qu'une issue souterraine. Elle était divisée en un nombre considérable de cités et de tillages distincts. Beaucoup des tribus de villages, les Mænalii, les Parrhasii, les Azanes, etc., occupant les contrées situées au centre et à l'ouest, étaient comptées parmi les plus grossières de la Grèce ; mais, le long de sa frontière orientale, il y avait plusieurs cités arkadiennes qui se plaçaient, à bon droit, au nombre des Péloponnésiens plus civilisés. Tegea, Mantinea, Orchomenos, Stymphalos, Pheneos, possédaient toute la frontière orientale de l'Arkadia depuis les confins de la Laconie jusqu'à ceux de Sikyôn et de Pellênê en Achaïa : Phigaleia à l'extrémité sud-ouest, près des frontières de la Triphylia, et Heræa sur la rive septentrionale de l'Alpeios, près de l'endroit où

ce fleuve quitte l'Arkadia pour entrer dans la Pisatis, étaient aussi des villes méritant d'être signalées. Vers le nord de cette région froide et dont la population était peu nombreuse, près de Pheneos, était située la petite ville de Nonacris, tout près de laquelle s'élevaient les rochers presque inaccessibles d'où descendait le petit ruisseau du Styx¹ ; point de sentiment commun pour tous les Arkadiens, à cause de la sanction terrible que cette eau, disait-on, donnait à leurs serments.

On peut dire aussi (en faisant quelques réserves) que la division du Péloponnèse esquissée ici, et convenable pour l'époque de l'invasion des Perses et le demi-siècle qui la suit, s'adapte à tout l'intervalle de temps qui s'écoule entre 550 et 370 avant J.-C. environ ; depuis l'époque de la conquête de Thyreatis par Sparte jusqu'à la bataille de Leuktra, mais ce n'est pas la plus ancienne division que l'histoire nous présente. Ne nous permettant pas de critiquer la carte homérique du Péloponnèse, et ne remontant qu'à 776 avant J.-C., nous trouvons cette différence considérable, que Sparte n'occupe qu'une très petite fraction du vaste territoire représenté plus haut comme lui appartenant. À l'ouest du sommet du mont Têygetês on trouve une autre section de Dôriens indépendants de Sparte ; les Dôriens Illessèniens, dont la ville est sur la colline de Stenyklêros, près de la frontière sud-ouest de l'Arkadia, et dont les possessions couvrent la fertile plaine de Messênê le long du fleuve Pamisos jusqu'à son embouchure dans le golfe messénien : il est à mentionner que Messênê était alors le nom de la plaine en général, et qu'il n'exista de ville de ce nom qu'après la bataille de Leuktra. En outre, à l'est de la vallée de l'Eurotas, la région montagneuse et les rives occidentales du golfe argolique jusqu'au cap Malea sont aussi indépendantes de Sparte ; elles appartiennent à Argos, ou plutôt aux villes dôriennes unies à Argos. Toutes les grandes villes dôriennes, depuis les confins de la Mégaris jusqu'à la frontière orientale de l'Arkadia, telles qu'elles sont énumérées plus haut, paraissent avoir existé en 776 avant J.-C. : l'Achaïa était dans la même condition, autant que nous en pouvons juger, aussi bien que l'Arkadia, excepté en ce qui concerne sa frontière méridionale limitrophe de Sparte, dont on parlera plus longuement ci-après. Quant à la portion occidentale du Péloponnèse, l'Elis (proprement ainsi appelée) paraît avoir compris le même territoire en 776 avant J.-C. qu'en 550 avant J.-C. ; mais la Pisatis avait été récemment conquise, et était encore imparfaitement soumise par les Eleiens ; tandis que la Triphylia semble avoir été tout à fait indépendante d'eux. Relativement au promontoire sud-ouest du Péloponnèse jusqu'au cap Akritas, nous sommes absolument sans renseignement positif : on donnera ci-après les raisons qui font croire qu'il ne faisait pas à cette époque partie du territoire des Dôriens Messéniens.

¹ Hérodote, VI, 74 ; Pausanias, VIII, 18, 2. Voir la description et la gravure du Styx et des rochers environnants dans *Fiedler's Reise durch Griechenland*, vol. I, p. 400.

Il décrit une scène qui eut lieu au milieu de ces rochers, en 1826, quand les troupes d'Ibrahim-Pacha étaient en Morée, et qui réalise les effrayants tableaux de guerre d'après la coutume des anciens Gaulois ou des anciens Thraces. Une multitude, composée de 5,000 Grecs de tout âge et des deux sexes, avait trouvé un abri dans un lieu plein d'herbes et de buissons enfoncé au milieu de ces rochers ; un petit nombre avait des armes. Ils étaient poursuivis par 5.000 Égyptiens et Arabes ; une très petite résistance, dans un tel endroit, aurait tenu les troupes en échec ; mais les pauvres gens ne pouvaient ou bien ne voulaient pas la tenter. Ils furent forcés de se rendre ; les plus jeunes et les plus énergiques se jetèrent la tête la première du haut des rochers et périrent ; 3.000 prisonniers furent emmenés captifs et vendus comme esclaves à Corinthe, à Patras et à Modon : tous ceux qui ne pouvaient être vendus furent massacrés sur place par les troupes égyptiennes.

Parmi les différentes races ou les différents peuples qu'Hérodote connaissait dans le Péloponnèse, il en considérait trois comme aborigènes, les Arkadiens, les Achæens et les Kynuriens. Les Achæens, bien qu'appartenant comme indigènes à la péninsule, en avaient cependant quitté la portion septentrionale en expulsant les anciens habitants ioniens : c'est là une partie de la légende relative à la conquête dôrienne ou Retour des Hêraklides, et nous ne pouvons ni la vérifier ni la contredire. Mais ni les Arkadiens, ni les Kynuriens, n'avaient jamais changé de séjour. Je n'ai pas parlé auparavant des derniers, parce que jamais (en tant que connus de l'histoire) ils ne furent une population indépendante. Ils occupaient la plus vaste portion¹ du territoire de l'Argolis, depuis Orneæ, près de la frontière septentrionale² ou Phliasienne, jusqu'à Thyrea et la Thyreatis, sur la frontière laconienne, et bien qu'appartenant dans l'origine — comme Hérodote l'imagine plutôt qu'il ne l'affirme — à la race ionienne, ils avaient été si longtemps sujets d'Argos à son époque que presque toutes les preuves de leur condition avant qu'ils fussent Dôriens avaient disparu.

Mais les grands États dôriens du Péloponnèse, les puissances principales de la péninsule, étaient composés tous dans l'origine d'immigrants, selon l'opinion non seulement d'Hérodote, mais de tout le monde grec : tels étaient aussi les Ætoliens de l'Elis, les Triphylis et les Dryopes à Hermionê et à Asinê. Toutes ces immigrations sont représentées de telle sorte qu'elles aient une racine dans le monde grec légendaire : on rapporte à Lemnos les Triphylis comme rejetons des Argonautes³, et nous avons trop peu de renseignements relatifs à eux pour nous permettre aucune conjecture historique. Mais quant aux Dôriens, il serait possible, en examinant la première situation historique dans laquelle on nous les présente, de proposer quelques hypothèses quant aux circonstances probables dans lesquelles ils arrivèrent.

On a déjà donné dans le quatrième chapitre du deuxième volume de cette histoire le récit légendaire de ce grand événement mythique appelé le Retour des fils d'Hêraklès, qui expliquait à la complète satisfaction de la foi grecque le premier établissement des Dôriens dans la terre promise du Péloponnèse. Un seul armement et une expédition unique, opérant sur l'ordre spécial du dieu delphien et dirigés par trois frères, descendants directs du principal héros Achæo-Dôrien par Hyllos (l'éponyme de la principale tribu), les héros nationaux de la population préexistante vaincus et expulsés, et la plus grande partie de la péninsule acquise et partagée d'un coup, les circonstances du partage ajustées aux relations historiques de la Laconie et de la Messênia, la puissance amicale de l'Étolienne Elis, avec ses jeux Olympiques comme lien d'union dans le Péloponnèse, rattachée à cet événement comme accessoire dans la personne d'Oxylos, toutes ces particularités composent un récit bien calculé pour faire impression sur l'imagination rétrospective d'un Grec. Elles présentent des qualités convenables et suffisantes pour l'épopée, qu'il serait hors de saison d'affaiblir par la critique historique.

La chronologie alexandrine établit une période de 328 ans depuis le Retour des Hêraklides jusqu'à la première Olympiade (1104 av. J.-C. -776 av. J.-C.), période mesurée par les listes des rois de Sparte ; et l'on a déjà fait quelques

¹ C'est là le seul moyen de concilier Hérodote (VIII, 73) avec Thucydide (IV, 56, et V, 41). L'étendue primitive du territoire kynurien est un point sur lequel ils ne pouvaient avoir ni l'un ni l'autre de renseignements bien exact ; mais il n'y a pas lieu de rejeter l'un en faveur de l'autre.

² Hérodote, VIII, 73.

³ Hérodote, IV, 145-146.

observations au sujet de la confiance qu'elles méritent. De ces 328 années, les 250 premières, au moins, sont complètement stériles en événements ; et même, si nous les admettions comme historiques, nous n'aurions rien à raconter, si ce n'est une succession de noms de rois. Ne pouvant garantir la liste entière, ni découvrir aucune preuve solide pour établir une distinction entre les articles historiques et les non-historiques, j'énumère ici les rois lacédæmoniens tels qu'on les trouve dans les *Fasti Hellenici* de M. Clinton. Il y eut à Sparte, pendant presque toute l'époque historique de la Grèce indépendante, deux rois régnant conjointement et tirant leur origine d'Hêraklès par Eurysthênès et Proklès, les fils jumeaux d'Aristodêmos, ce dernier étant l'un de ces trois frères Hêraklides auxquels on attribue la conquête de la péninsule :

ROIS SPARTIATES

LIGNE D'EURYSTHÊNÈS		LIGNE DE PROKLÈS	
Eurysthênès . . .	régna 42 ans.	Proklès	régna 51 ans.
Agis	» 31 »	Soüs	» 12 »
Echestratus	» 35 »	Eurypôn	» 22 »
Labôtas	» 37 »	Prytanis	» 49 »
Doryssus	» 29 »	Eunomus	» 45 »
Agésilas	» 44 »	Charilaüs	» 60 »
Archelaüs	» 60 »	Nikauder	» 38 »
Teleklus	» 40 »	Theopompus	» 10 »
Alkamenês	» 10 »		—
	328 ans.		» » ans

Theopompus et Alkamenês eurent tous deux un règne beaucoup plus long ; mais les chronologistes affirment que l'année 776 av. J.-C. (soit la première Olympiade), arriva dans la dixième année de chacun de leurs règnes. Il est nécessaire d'ajouter, pour ce qui concerne cette liste, qu'il y a quelques différences considérables entre différents auteurs, même quant aux noms de rois pris individuellement, et plus encore quant à la durée de leurs règnes, comme on peut le voir, et dans la Chronologie de M. Clinton et dans l'appendix à *l'Histoire des Dôriens* de O. Müller¹. On ne peut parvenir à faire concorder le total allégué avec chacun des règnes sans une grande liberté de conjectures. O. Müller fait observer², au sujet de la chronologie alexandrine, *que les matériaux que nous avons nous permettent seulement de la rétablir dans son état primitif, mais non de vérifier son exactitude*. Effectivement, ils sont insuffisants même pour le premier but, comme l'attestent les dissentiments qui divisent de savants critiques.

Nous avons une série de noms, encore plus stérile en faits, dans le cas des souverains Dôriens de Corinthe. Cette cité avait sa ligne particulière d'Hêraklides,

¹ Hérodote omet Soüs entre Proklès et Eurypôn, et intercale Polydektês entre Prytanis et Eunomus : de plus, les récits des Lacédæmoniens, comme il les rapporte, représentaient Lykurgue le législateur comme oncle et tuteur de Labotas, de la maison Eurysthénide, tandis que Simonide le faisait fils de Prytanis, et d'autres fils d'Eunomus, de la ligne Proklide ; cf. Hérodote, I, 65 ; VIII, 131. Plutarque Lykurgue, c. 2.

On trouvera quelques excellentes remarques sur cette ancienne série de rois spartiates dans un article de sir G. C. Lewis que contient le *Philological museum*, vol. II, p. 42-48, où il examine la Constitution Spartiate du Dr Arnold. — Cf. aussi Larcher, *Chronologie d'Hérodote*, ch. 13, p. 484-514. Il allonge considérablement beaucoup de ces rognés, pour faire cadrer l'époque reculée qu'il assigne à la prise de Troie avec le retour des Hêraklides.

² *History of the Dorians*, vol. II, Append. p. 442.

descendant d'Hêraklès, mais non par Hyllos. Hippotès, le premier père des Hêraklides corinthiens, s'était, salivant le rapport de la légende, joint dans l'origine aux envahisseurs Dôriens du Péloponnèse, mais les avait quittés par suite du meurtre qu'il avait commis sur la personne du prophète Karnos¹.

Les trois frères, devenus maîtres de la péninsule, firent venir Alêtès, fils d'Hippotès, et le mirent en possession de Corinthe, sur laquelle, selon les chronologistes, il commença à régner trente ans après la conquête hêraklide. Ses successeurs sont présentés ainsi qu'il suit :

	régna 38		
Aletes	ans	Aristomédès	35 ans
Ixion	38	Agêmôn	16
Agelas	37	Alexander	25
Prymnis	35	Telestès	12
Bacchis	35	Automenês	1
Agelas	30		---
Eudêmus	25		327 ans

La célébrité de Bacchis fut telle, nous dit-on, que ceux qui lui succédèrent prirent le nom de Bacchiadæ au lieu d'Aletiadæ ou d'Hêraklides. Un an après l'avènement d'Automênês, la famille des Bacchiadæ en général, montant à deux cents personnes, se détermina à abolir la royauté, à constituer elle-même une oligarchie permanente, et à choisir dans son propre sein un Prytanis annuel. Ainsi commenta l'oligarchie des Bacchiadæ, qui dura quatre-vingt-dix ans, jusqu'à ce qu'elle fût renversée par Kypselos, en 657 av. J.-C.² En comptant les trente années antérieures au commencement du règne d'Alêtès, les chronologistes fournissent ainsi un intervalle de quatre cent quarante-sept ans entre le Retour des Hêraklides et l'avènement de Kypselos, et trois cent cinquante-sept ans entre la même période et le commencement de l'oligarchie des Bacchiadæ. Cette oligarchie est incontestablement historique ; la conquête des Hêraklides appartient au monde légendaire ; tandis que l'intervalle entre les deux faits est rempli, comme dans tant d'autres cas, par une pure généalogie stérile.

¹ D'après ce récit, qui nous apprend que le premier père héroïque de la grande famille corinthienne — les Bacchiadæ — avait tué le saint homme Karnos, et en avait été puni par un long exil et de longues misères, nous pouvons conjecturer que les Corinthiens ne célébraient pas la fête des Karneia, commune aux Dôriens en général.

Hérodote nous dit, par rapport aux cités ioniennes, que toutes elles célébraient la fête des Apaturia, à l'exception d'Ephesos et de Kolophôn ; et que ces deux villes ne la célébraient pas, *pour une certaine raison d'un meurtre commis* (Hérodote, I, 147). — Le meurtre de Karnos par Hippotes était probablement la *φόνου σκήψις* qui empêchait les Corinthiens de célébrer les Karueia ; du moins cette supposition donne à la légende une convenance spéciale qui autrement lui manque. Relativement aux Karneia et aux Hyakinthia, v. Schoell, *De Origine Græci Dramatis*, p. 70-18, Tübingen, 1828. — Il y avait diverses coutumes singulières rattachées aux fêtes grecques, qu'on expliquait ordinairement par quelque récit légendaire. Ainsi jamais un homme natif d'Elis ne se présentait comme compétiteur ni ne disputait le prix aux jeux Isthmiques. La raison légendaire qu'on en donnait était qu'Hêraklès avait, dans un guet-apens, tué (à Kleônæ) les deux frères Molionides, lorsqu'ils venaient aux jeux Isthmiques comme Theôres ou envoyés sacrés de la part du roi Eleien Augias. On demanda en vain réparation de cet outrage, et Molionê, mère des victimes, lança une malédiction contre les Eleiens en général s'ils visitaient jamais la fête Isthmique. Cette légende est la *φόνου σκήψις* expliquant pourquoi on n'y vit jamais combattre de coureur ni de lutteur éleien (Pausanias, II, 15, 1 ; V, 2, 1-4. Ister, *Fragm.* 46, éd. Didot).

² Diodore, *Fragm.*, lib. VII, p. 14, avec la note de Wesseling. Strabon (VIII, p. 378) dit que l'oligarchie des Bacchiadæ a duré près de 200 ans.

Quand nous sautons cet espace vide, et que nous nous plaçons aux premiers débuts de l'histoire, nous trouvons que, bien que Sparte ait fini par tenir la première place, non seulement dans le Péloponnèse, mais dans toute la Hellas, il n'en était pas ainsi au moment le plus ancien dont nous ayons une connaissance historique. Argos et les villes voisines rattachées à elles par un lien d'union semi-religieuse, semi-politique, Sikyon, Phlious, Epidaurus et Troezen, eurent d'abord plus de pouvoir et de considération que Sparte ; fait que la légende des Héraklides semble reconnaître en faisant de Téménos l'aîné des trois frères. Et Hérodote nous assure que, dans son temps, toute la côte orientale du Péloponnèse jusqu'au cap Malea, y compris l'île de Kythéra, ce qui dans la suite forma une partie considérable de la Laconie, avait appartenu à Argos¹. Jusqu'à l'époque de la première guerre messénienne, l'importance comparative des établissements dôriens dans le Péloponnèse semble avoir été dans l'ordre où la légende les plaçait, Argos la première², Sparte la seconde, Messène la troisième. Nous verrons plus tard que les Argiens n'ont jamais oublié cette ancienne prééminence, que les développements de Sparte leur avaient fait perdre ; et la liberté de toute la Grèce fut plus d'une fois mise en danger par la jalousie désastreuse que leur inspirait un compétiteur plus heureux.

A une courte distance d'Argos d'environ trois milles (4 kilom.), et au point exact où cette ville est le plus rapprochée de la mer³, était situé le monticule isolé appelé Temenion, que mentionnent et Strabon et Pausanias. C'était un petit village tirant à la fois son nom et sa célébrité de la chapelle et de la tombe du héros Téménos, qui y était adoré par les Dôriens, et le récit qu'entendit Pausanias était que Téménos avec ses envahisseurs dôriens avait saisi et fortifié le lieu, et s'en était servi comme d'un poste armé pour faire la guerre à Tisamenos et aux Achæens. Ce qui rend ce récit digne de la plus grande attention, c'est qu'on affirme la même chose au sujet de l'éminence appelée Solygeios près de Corinthe : on croyait aussi que c'était le lieu que les assaillants dôriens avaient occupé et fortifié contre les Corinthiens qui se trouvaient auparavant dans la ville. Situé immédiatement sur le golfe Saronique, c'était le lieu dont s'emparaient naturellement des envahisseurs débarquant dans ce golfe, et que Nikias, avec sa puissante flotte athénienne, saisit réellement et occupa contre Corinthe pendant la guerre du Péloponnèse⁴. Dans les temps anciens, le seul moyen de vaincre les habitants d'une ville fortifiée, placée aussi en général dans une position très défendable par elle-même, était que les envahisseurs, se retranchant dans le voisinage, harcelassent les habitants et détruisissent leurs produits, au point de les amener à se rendre. Même pendant la guerre du Péloponnèse, lorsque l'art des sièges avait fait quelques progrès, nous voyons plusieurs exemples dans lesquels ce mode de guerre agressive était employé

¹ Hérodote, I, 82. L'historien ajoute, outre Kythéra, *καὶ αἱ λοιπαὶ τῶν νήσων*. Je ne comprends pas clairement quelles autres îles il désigne.

² Ainsi Platon (*Leg.*, III, p. 692), dont l'esprit est rempli de l'ancien mythe et de la distribution du Péloponnèse en trois parties entre les Héraklides.

³ Pausanias, II, 38, 1 ; Strabon, VIII, p. 368. Le professeur Ross fait observer, relativement à la ligne de côtes près d'Argos : *Le bord de la mer est complètement plat et la plupart du temps marécageux ; ce n'est qu'au seul point où Argos se rapproche le plus de la côte, entre l'embouchure, maintenant obstruée par le sable, de l'Inachos et du Charadros réunis, et l'écoulement de l'Erasinos, couvert de mauvaises herbes et de joncs, que se trouve une éminence de quelque hauteur et composée de terre plus ferme, sur laquelle était placé l'ancien Temenion* (Reisen im Peloponnes, vol. I, sect. 5, p. 149, Berlin, 1841).

⁴ Thucydide, IV, 42.

avec, d'heureux résultats¹. Nous pouvons croire sans peine que ce fut de cette manière que les Dôriens obtinrent accès et dans Argos et dans Corinthe. Et il est à remarquer que, à l'exception de Sikyôn, que l'on affirme avoir été surprise de nuit, ce furent les seules villes dans la région argolique qui, dit-on, leur aient résisté ; on rapportait que Phlious, Epidauros et Trœzên avaient admis les envahisseurs dôriens sans opposition, bien qu'une certaine portion des premiers habitants fit scission. Nous verrons plus loin que la population non dôrienne de Sikyôn et de Corinthe resta encore considérable.

Les renseignements séparés que nous trouvons ainsi, et la position des monticules, Temenion et Solygeios, conduisent à deux conjectures ; la première, que les acquisitions des Dôriens dans le Péloponnèse furent aussi isolées et graduelles, nullement conformes aux pas rapides de la vieille légende hêraklide ; la seconde, que les envahisseurs dôriens d'Argos et de Corinthe attaquèrent par les golfes Argolique et Sarônique, par mer et non par terre. Il est, en effet, difficile de voir comment ils peuvent être arrivés au Temenion par une autre route que par mer ; et un regard jeté sur la carte fera voir que l'éminence Solygeios se présente², par rapport à Corinthe, comme le point à saisir le plus proche et le plus convenable pour un envahisseur maritime, conformément au plan d'opérations concerté par Nikias. Pour jeter du jour sur la supposition d'une attaque tentée contre Corinthe par mer, nous pouvons renvoyer à un récit cité d'après Aristote (que nous trouvons enfermé dans l'explication d'un ancien adage) représentant Hippotês, père d'Alêtês, comme ayant traversé le golfe Maliaque — là mer qui limite immédiatement les Maléens, les Dryopiens et les Doriens d'autrefois — sur des vaisseaux dans le but d'établir une colonie³. Et s'il n'y a pas de danger à se fier à la mention de Doriens faite dans l'Odyssée, comme formant une partie de la population de l'île de Krête, nous y trouvons un exemple d'établissements dôriens qui doivent avoir été effectués par mer, et cela aussi à une époque très reculée. *Nous devons supposer* — fait observer O. Müller⁴, à propos de ces Dôriens Krêtois — *que legs Dôriens, pressés par le besoin ou inquiets par suite d'inaction, construisirent des canots de pirates, remplirent ces embarcations fragiles et étroites de soldats qui, eux-mêmes, maniaient la rame, et transformés ainsi de montagnards en marins, Normands de la Grèce, mirent à la voile pour l'île lointaine de Krête*. C'est de la même manière que nous pouvons concevoir qu'ont eu lieu les expéditions des Dôriens contre Argos et Corinthe : et quelles que soient les difficultés qui peuvent s'attacher à cette hypothèse, il est certain que celles que présente une longue marche par terre, à travers un territoire tel que la Grèce, sont encore plus sérieuses.

La supposition d'émigrations dôriennes par mer, parties du golfe Maliaque pour se rendre au promontoire nord-est du Péloponnèse, est de plus appuyée par l'analogie des Dryopes ou Dryopiens. Pendant les temps historiques, ce peuple occupa plusieurs établissements détachés dans diverses parties de la Grèce, tous

¹ Thucydide, I, 122 ; III, 85 ; VII, 18-27 ; VIII, 38-40.

² Thucydide, IV, 42.

³ Arist. ap. Prov. Vatican., IV, 4 — Μηλιακόν πλοῖον — et Prov. Suidas, X, 2.

⁴ Hist. of Dorians, ch. I, 9. Andrôn affirme positivement que les Dôriens vinrent de l'Histiaïôtis en Krête, mais son affirmation ne me semble pas être une preuve de plus pour ce fait : c'est une conjecture ajustée au passage de l'Odyssée (XXX, 174), comme le montre évidemment la mention des Achæens et des Pélasges.

Aristote (ap. Strabon, VIII, p. 374) paraît avoir cru que les Hêraklides retournèrent à Argos en quittant la Tetrapolis Attique (où, selon la légende athénienne, ils avaient obtenu asile, persécutés par Eurystheus), et qu'ils accompagnèrent un corps d'Ioniens qui s'établirent alors à Epidauros. Il ne peut donc pas avoir rattaché l'occupation dôrienne d'Argos à l'expédition partie de Naupaktos.

maritimes et quelques-uns insulaires : on le trouvait à Hermionê, à Asinê et à Eiôn, dans la péninsule Argolique — tout près des importantes villes dôriennes composant l'Amphicktyonie d'Argos¹ —, à Styra et à Karystos dans l'île d'Eubœa, dans l'île de Kythrios, et même à Kypros (Cypré). Ces colonies dispersées ne peuvent avoir été établies qu'au moyen d'expéditions par mer. Or, on nous dit que la Dryopis primitive, la contrée natale de ce peuple, comprenait et le territoire situé près de la rivière Spercheios et au nord de l'Æta, occupé dans la suite par les Maliens, aussi bien que le district voisin au sud de l'Æta, qui, plus tard, fait appelé Dôris. Les Dryopiens en furent chassés, d'après un récit, par les Dôriens, d'après un autre récit, par Hêraklê et les Maliens : quoi qu'il en soit, ce fut du golfe Maliaque qu'ils partirent sur leurs embarcations en quête de nouvelles demeures, que quelques-uns d'entre eux trouvèrent sur les promontoires de la péninsule Argolique². Et ce fut de cette même contrée, selon Hérodote³, que les Dôriens aussi se mirent en route, pour gagner le Péloponnèse. Il ne semble pas non plus hors de raison d'imaginer que les mêmes moyens de transport qui servirent aux Dryopiens pour aller du golfe Maliaque à Hermionê et à Asinê, aient mené aussi les Dôriens du même lieu au Temenion et à la colline Solygeios.

La légende représente Sikyôn, Epidaurus, Trœzên, Phlious et Kleônæ, comme occupées toutes par des colons dôriens venus d'Argos, sous les différents fils de Têmenos ; les trois premières villes sont sur la mer et sont des lieux bons à occuper pour des envahisseurs venus par mer. On doit regarder Argos et les villes dôriennes situées dans la péninsule Argolique ou qui en sont voisines comme un groupe d'établissements indépendants, complètement distincts de Sparte et de la ville messénienne Stenyklêros, qui semblent avoir été fondées dans des conditions totalement différentes. D'abord, ces deux villes sont fort avant dans l'intérieur des terres, Stenyklêros est d'un accès peu : aisé, et Sparte d'un accès très difficile en venant de la mer ; ensuite, nous savons que les conquêtes de Sparte se firent graduellement en descendant la vallée de l'Eurotas vers la mer. Ces deux acquisitions ont l'apparence d'avoir été faites par terre, et peut-être dans la direction que donne la légende Hêraklide, par des guerriers entrant dans le Péloponnèse après avoir franchi l'embouchure étroite du golfe Corinthien, grâce à l'aide ou sur l'invitation de ces colons ætoliens qui, dans le même temps, colonisaient Elis. L'ancienne et intime connexion (dont je parlerai bientôt) qui existait entre Sparte et les jeux Olympiques en tant qu'administrés par les Eleiens, aussi bien que la part principale attribuée à Lykurgue dans l'établissement de la trêve solennelle olympique, tendent à fortifier cette conviction.

Comment Sparte parvint-elle à l'emporter constamment sur Argos, c'est ce qui sera l'objet d'explications futures⁴ : à présent il suffit de faire remarquer que l'ascendant d'Argos n'était pas tiré exclusivement de son propre territoire, mais venait en partie de sa position comme métropole d'une union de cités voisines

¹ Hérodote, VIII, 43-46 ; Diodore, IV, 37 ; Pausanias, IV, 34, 6.

² Strabon, VIII, p. 373 ; IX, p. 434. Hérodote, VIII, 43. Phérécyde, *Fr.* 23 et 33, éd. Didot. Steph. Byz., v. *Ἀργόνη*. Apollodore, II, 7, 7. Schol. Apollon. Rhod., I, 1213.

³ Hérodote, I, 56, dans le même but, VIII, 31-43.

⁴ V. Hérodote, VII, 148. Les Argiens disent aux Lacédæmoniens, au sujet du commandement suprême sur les Grecs : *Καίτοι κατὰ γε τὸ δίκαιον γίνεσθαι τὴν ἡγεμονίην ἐωυτέων*, etc. Schweighauser et autres expliquent ce point par rapport au commandement d'Agamemnôn ; mais ce n'est là tout au plus qu'une partie du fondement de leur droit : ils avaient une réalité historique plus récente à alléguer aussi : Cf. Strabon, VIII, p. 376.

autonomes, toutes dôriennes et toutes colonisées par elle-même ; et c'était là un élément de pouvoir essentiellement flottant. Ce que Thèbes était pour les villes de Bœôtia dont elle était ou disait avoir été la fondatrice¹, Argos l'était pour Kleônæ, Phlious, Sikyôn, Epidauros, Trœzên et Ægina. Ces villes formaient, dans le langage mythique, *le lot de Têmenos*² ; en réalité elles étaient les alliées ou les subordonnées d'Argos, unies à elle par une confédération : les quatre premières, disait-on, avaient été dorisées par les fils ou par les parents immédiats de Têmenos, et les rois d'Argos, en qualité de descendants reconnus de ce dernier, réclamaient, et exerçaient une sorte de *suzeraineté* sur elles. Hermionê, Asinê et Nauplia semblent aussi avoir été sous la suprématie d'Argos, sans être des colonies³. Mais cette suprématie n'était pas réclamée directement et ouvertement : selon les idées du temps, les desseins ostensibles de la confédération -ou amphiktyonie argienne étaient religieux, bien que les effets secondaires, et non moins réels, en fussent politiques. Le grand dieu, patron de la ligue, était Apollon Pythaëus, au nom duquel on imposait les obligations auxquelles en étaient soumis les membres. Tandis que dans chacune des villes confédérées il y avait un temple en l'honneur du dieu, son sanctuaire le plus saint et le plus central était à Larissa ou acropolis d'Argos. C'est à ce sanctuaire central argien que des sacrifices solennels étaient offerts par Epidauros aussi bien que par d'autres membres de la confédération, accompagnés, à ce qu'il semblerait, de paiements en argent⁴, sur lesquels les Argiens, comme principaux administrateurs au nom du dieu commun, se chargèrent d'insister contre des délinquants, ce qu'ils essayèrent réellement de faire pendant la guerre du Péloponnèse contre Epidauros. Dans une autre occasion, pendant la soixante-sixième Olympiade (514 av. J.-C.), ils imposèrent l'amende considérable de 500 talents à chacun des deux États Sikyôn et Ægina, pour avoir prêté des vaisseaux au roi spartiate Kleomenês, à l'aide desquels-il envahit le territoire argien. Les Æginètes bravèrent la réclamation ; mais les Sikyôniens en reconnurent la justice, et ne firent de difficultés que pour la somme, se déclarant prêts à payer 100 talents⁵. On ne peut douter qu'à cette époque plus avancée l'ascendant d'Argos sur les membres de la confédération primitive ne fût devenu sans effet dans la pratique ; mais le sens des exemples mentionnés montre que ses réclamations faisaient revivre des privilèges tombés en désuétude, qui avaient jadis été effectifs et importants.

¹ Ἡμῶν κτισάντων, telle est l'accusation des orateurs thébains contre les Plataëens captifs, devant leurs juges lacédæmoniens, Thucydide, III, 61.

² Relativement à Pheidôn, roi d'Argos, Éphore disait : Τὴν λήξιν ὅλην ἀνέλαβε τὴν Τημένου διεσπασμένην εἰς πλείω μέρη (ap. Strabon, VIII, p. 358).

³ Le culte d'Apollon Pythaëus, emprunté à Argos et exercé aussi bien à Hermionê qu'à Asinê, montre la connexion qui existait entre ces villes et Argos (Pausanias, II, 35, 2 ; II, 36, 5) ; mais il est difficile de justifier Pausanias quand il dit que les Argiens *dorisèrent* réellement Hermionê ; elle était dryopienne du temps d'Hérodote, et probablement elle le fût longtemps dans la suite (Hérodote, VIII, 43). L'inscription hermionienne, n° 1193, dans la collection de Bœckh, reconnaît leur ancienne connexion dryopienne avec Asinê en Laconie ; cette ville avait jadis été voisine d'Hermionê, mais les Argiens l'avaient détruite, et ses habitants reçurent des spartiates une nouvelle demeure. Le dialecte des Hermioniens (probablement celui des Dryopiens en général) était dorien. V. Arhens, *De Dialecto Doricâ*, p. 2-12.

⁴ Thucydide, V, 53. Le mot εἰσπαξις, que l'historien emploie au sujet de la réclamation d'Argos contre Epidauros, semble impliquer un paiement en argent refusé, cf. les offrandes exigées d'Epidauros par Athènes (Hérodote, V, 82).

La poétesse argienne Telesilla s'étend sur la connexion intime et particulière qui existait entre les Argiens et Apollon avec son surnom de Pythaëus (Pausanias, II, 36, 2).

⁵ Hérodote, VI, 92. V. O. Müller, *History of the Dorians*, ch. 7, 13.

Le cas remarquable de Pheidôn le Têménide montre combien avaient de valeur les privilèges d'Argos avant le grand essor de la puissance spartiate, quel ascendant considérable ils donnaient à un homme énergique, et comme on pouvait facilement s'en servir pour favoriser des vues ambitieuses. Le petit nombre de faits que nous apprenons relativement à ce prince nous présentent, pour la première fois, quelque chose qui ressemble à une situation réelle de partis dans le Péloponnèse, où l'on voit dans un jour suffisant un conflit véritable de cités et d'hommes vivants historiques.

Éphore désignait Pheidôn comme le dixième, et Théopompe comme le sixième, dans la ligne directe de Têmenos. Relativement à la date de son existence, on a émis les opinions les plus différentes et les plus inconciliables ; mais il semble qu'il a de bonnes raisons pour la rapporter au temps qui se trouve un peu avant et un peu après la huitième Olympiade, entre 770 av. J.-C. et 730 av. J.-C.¹ On nous dit peu de chose au sujet des rois d'Argos qui précèdent : l'un d'eux, Eratos, chassa, dit-on, les habitants dryopiens d'Asinê de leur ville sur la péninsule argolique, par suite du concours qu'ils avaient prêté au roi spartiate Nikander, lorsqu'il envahit le territoire argien, vraisemblablement pendant la génération antérieure à Pheidôn ; il y en a un autre, Damokratidas, dont on ne peut positivement déterminer la date, mais il paraît plutôt avoir suivi que précédé Pheidôn². On nous apprend cependant que ces rois antérieurs, même à commencer par Medôn, le petit-fils de Têmenos ; avaient été forcés de subir une grande diminution de leur pouvoir et de leurs privilèges, et qu'il avait été établi une forme de gouvernement populaire en réalité, mais royal de nom³. Pheidôn, franchissant les limites imposées, se fit despote d'Argos. Il rétablit alors le pouvoir de cette ville sur toutes les cités de sa confédération, qui avait été auparavant presque dissoute au point de laisser tous les membres indépendants en pratique⁴. Ensuite, on dit qu'il acquit l'empire sur Corinthe et s'efforça de l'assurer en surprenant par trahison mille de ses citoyens guerriers : mais son

¹ Éphore, *Fragm.* 15, éd. Marx ; ap. Strabon, VIII, p. 358 ; Théopompe, *Fragm.* 30, éd. Didot ; ap. Diodore, *Fragm.*, lib. IV.

Les Marbres de Paros font de Pheidôn le onzième descendant d'Hêraklês et le placent eu 895 avant Hérodote au contraire (dans un passage qui fournit à la discussion un sujet considérable) le place à une époque qui ne peut être de beaucoup antérieure à l'an 600 avant J.-C. (VI, 127). Quelques auteurs soupçonnent le texte d'Hérodote d'incorrection ; en tout cas, l'époque réelle de Pheidôn est déterminée par la huitième Olympiade. Plusieurs critiques supposent deux Pheidôn, chacun roi d'Argos, entre autres O. Müller (*Dorians*, III, 9, 1.0) ; mais il n'y a rien à l'appui de cette opinion, si ce n'est l'impossibilité de concilier Hérodote avec les autres autorités. Et Weissenborn, dans une dissertation de quelque longueur, défend la correction que quelques anciens critiques proposent de faire au texte de Pausanias, et d'après laquelle la huitième Olympiade qui se trouve maintenant dans ce texte deviendrait la vingt-huitième, comme date de l'usurpation de Pheidôn aux jeux Olympiques. Weissenborn s'efforce de montrer que Pheidôn ne peut avoir fleuri plus tôt que 660 avant J.-C. ; mais ses arguments ne me paraissent pas très convaincants, et certainement ils ne suffisent pas pour justifier une altération si grave du nombre de Pausanias (*Beitrag zur Griechischen Alterthumskunde*, p. 18, Iéna, 1814). M. Clinton (*Fasti Hellenici*, vol. I, p. 249) place Pheidôn entre 783 et 744 avant J.-C. ; aussi Bœckh, *ad Corp. Inscript.*, n° 2374, p. 335, et Müller, *Æginetien*, p. 63.

² Pausanias, II, 36, 5 ; IV, 35, 2.

³ Pausanias, II, 19, 1. Ce passage a tout l'air de transporter à l'ancien gouvernement d'Argos des sentiments qui n'étaient vrais que du gouvernement postérieur. Il est curieux que dans ce chapitre, quoique consacré à la généalogie royale argienne et à son gouvernement, Pausanias ne fasse pas mention de Pheidôn ; il ne parle de lui qu'au sujet de la contestation relative à la cérémonie Olympique.

⁴ Éphore, *ut supra*. On a déjà expliqué ce qui est entendu par le *lot de Temenos*.

artifice fat divulgué et déjoué par Abrôn, un de ses amis et de ses confidents¹. De plus, on rapporte qu'il visa à étendre son autorité sur la plus grande partie du Péloponnèse, revendiquant, comme descendant d'Hêraklès par le fils aîné d'Hyllos, toutes les villes que ce héros remuant et irrésistible avait prises en quelque temps que ce fût². Suivant les idées grecques, ce titre légendaire était toujours expliqué sérieusement et souvent admis comme concluant ; bien que naturellement, là où existaient de puissants intérêts contraires, on trouvât d'ordinaire des motifs pour l'é luder. Pheidôn aurait un droit aussi fondé que celui qui, deux cent cinquante ans plus tard, détermina l'Hêraklide Dorieus, frère de Kleomenês, roi de Sparte, à acquérir pour lui-même le territoire près du mont Eryx en Sicile, parce que Hêraklès, l'auteur de la race³, l'avait conquis avant lui. Toutefois, les légendes relatives aux conquêtes d'Hêraklès étaient si nombreuses, que le titre de Pheidôn aurait embrassé la plus grande partie du Péloponnèse, excepté Sparte et la plaine de Messênê, qui étaient déjà entre les mains des Hêraklides.

L'ambition de Pheidôn n'était pas non plus satisfaite même par ces vastes prétentions. Il réclamait encore le droit de présider à la célébration de ces jeux religieux ou Agônes, qui avaient été institués par Hêraklès, et parmi lesquels on comptait l'Agôn Olympique, ne jouissant alors, toutefois, que d'une faible partie du lustre qui finit plus tard par s'y attacher. La présidence d'une des fêtes les plus célèbres en usage dans toute la Grèce était un privilège auquel on attachait un prix immense. C'était à la fois une dignité et un bénéfice, et le cours de cette histoire présentera plus d'un exemple dans lequel le sang fut versé pour déterminer l'État qui en jouirait. Pheidôn marcha sur Olympia, à l'époque de la huitième Olympiade constatée, ou 747 avant J.-C., à l'occasion de cet événement nous apprenons quel était l'état réel des partis dans la péninsule.

La plaine d'Olympia, qui n'est plus ennoblie maintenant que par d'immortels souvenirs, mais qui jadis était remplie de tous les embellissements de la religion et de l'art, et forma pendant bien des siècles le plus brillant centre d'attraction connu dans l'ancien monde, était située sur les bords du fleuve Alpheios dans le territoire appelé la Pisatis, tout près des frontières de l'Arkadia. A quelle époque cette fête agonistique, revenant tous les quatre ans à la première pleine lune qui suivait le solstice d'été, commença-t-elle ou acquit-elle pour la première fois son caractère de sainteté spéciale ; c'est ce que nous n'avons aucun moyen de déterminer. Comme il en est pour une grande partie de⁹ eaux naturelles de la Grèce, nous suivons le courant jusqu'à un certain point en le remontant, mais la source et le premier cours de l'histoire sont ensevelis sous les montagnes de l'impénétrable légende. La foi légendaire des Grecs attribuait à Hêraklès la première célébration des luttes olympiques, et la situation du lieu, au milieu de la Pisatis avec ses huit modestes municipes, est tout à fait suffisante pour prouver que les habitants de ce petit territoire étaient autorisés à se dire les administrateurs primitifs de la cérémonie⁴. Mais il paraît que cet état de choses fut changé par la colonie ætolienne dans l'Elis, que l'on représente comme ayant été conduite par Oxylos, et que l'on identifie avec le retour des Hêraklides. Les

¹ Plutarque, *Narrat. Amator.*, p. 772 ; Schol. Apoll. Rhod., IV, 1212 ; cf. Didyme, ap Schol. Pindare, *Olymp.*, XIII, 27.

Je ne puis cependant pas croire que Pheidôn, l'ancien législateur corinthien mentionné par Aristote, soit le même personnage que Pheidôn le roi d'Argos (Politique, II, 6, 4.)

² Éphore, *ut supra*.

³ Hérodote, V, 43.

⁴ Xénophon, *Helléniques*, VII, 4,28 ; Diodore, XV, 78.

Ætolo-Eleiens, limitrophes de la Pisatis au nord, employèrent leur puissance supérieure à subjuguier leurs voisins plus faibles¹, qui perdirent ainsi leur autonomie et furent annexés au territoire d'Elis. C'était une règle générale dans toute la Grèce, qu'un État victorieux entreprît d'accomplir² tous les devoirs établis que le peuple conquis rendait aux dieux, ces devoirs étant regardés comme attachant au sol. C'est pour cela que la célébration des jeux Olympiques vint à être comptée parmi les obligations d'Elis, exactement de la même manière que le culte de Dêmêtêr éleusinienne, quand Eleusis perdit son autonomie, fut compris au nombre des devoirs religieux d'Athènes. Toutefois, les Pisans n'acquiescèrent jamais de bon gré à cette absorption de ce qui avait été jadis leur privilège spécial. Ils conservèrent longtemps leur conviction que la célébration des jeux était leur droit et s'efforcèrent dans plusieurs occasions de le regagner. La plus ancienne de ces occasions, autant que nous pouvons le savoir, se rattachait à l'intervention de Pheidôn. Ce fut sur leur invitation que le roi d'Argos vint à Olympia et célébra les jeux lui-même, conjointement avec les Pisans, comme successeur direct d'Hêraklês ; tandis que les Eleiens, étant ainsi dépossédés par la force, refusèrent de comprendre la huitième Olympiade dans leur registre des coureurs victorieux. Mais leur humiliation ne dura pas longtemps ; car les Spartiates prirent leur parti, et la lutte finit par la défaite de Pheidôn. Dans l'Olympiade suivante, on voit reparaître l'administration éleienne et l'enregistrement régulier comme auparavant. On dit même que Sparte confirma Elis dans la possession et de la Pisatis et de la Triphylia³.

Par malheur ces chétives particularités sont tout ce que nous savons relativement au conflit armé qui eut lieu lors de la huitième Olympiade, conflit dans lequel les motifs de querelle religieux et politiques sont si intimement mêlés, comme nous en trouverons de nombreux exemples dans l'histoire grecque. Mais il y a de Pheidôn un acte encore plus mémorable, dont il ne nous est aussi parvenu qu'une mention de peu d'importance. C'est lui qui le premier frappa de la monnaie de cuivre et d'argent à Ægina, et établit une échelle de poids et de mesures⁴ qui, grâce à son influence, finit par être adoptée dans tout le Péloponnèse, et prit pied finalement à la fois dans tous les États dôriens, dans la Bœôtiâ, la Thessalia, la Hellas septentrionale en général et la Macedonia, sous le nom d'échelle Æginæenne. Il s'éleva dans la suite, en Grèce, une autre échelle rivale appelée l'Euboïque, différant considérablement de l'Æginæenne. Nous ne savons pas à quelle époque l'échelle euboïque vint à la mode, mais elle était employée et à Athènes et dans les villes ioniennes en général, aussi bien qu'en Eubœa, étant modifiée à Athènes, en ce qui concernait la monnaie, par suite de l'altération que Solôn introduisit dans le monnayage.

Les abondants et précieux renseignements contenus dans la récente publication de M. Bœckh sur la métrologie ont jeté une nouvelle lumière sur ces échelles de monnaies et de poids⁵. Il a montré que les deux échelles æginæenne et

¹ Strabon, VIII, p. 354.

² Thucydide, IV, 98.

³ Pausanias, V, 22, 2 ; Strabon, VIII, p. 354-358 ; Hérodote, VI, 127. Le nom du vainqueur (Antiklês le Messénien), cependant, appartenant à la huitième Olympiade, paraît régulièrement dans les listes ; il doit avoir été suppléé dans la suite.

⁴ Hérodote, VI, 127 ; Éphore ap. Strabon, VIII, p. 358-376.

⁵ *Metrolologische Untersuchungen ueber Gewichte, Münzfusse und Maesse des Alterthums in ihrem Zusammenhange dargestellt*, von Aug. Bœckh ; Berlin, 1838.

V. ch. 7, 1-3. Mais je ne puis partager l'opinion de M. Bœckh, ni croire que Pheidôn, en célébrant les jeux Olympiques, ait tiré du stade olympique et adopté formellement la mesure du pied, ou qu'il ait jamais établi des mesures de longueur. En général, je ne pense pas que les conclusions de M.

euboïque — la première étant à la dernière dans la proportion de 6 :5 — avaient cours à la même époque dans différentes parties de l'empire des Perses ; les divisions et les dénominations de l'échelle étant les mêmes dans les deux, 100 drachmes pour une mine, et 60 mines pour un talent. Le talent, la mine et la drachme de Babylone sont identiques à ceux d'Ægina : le mot mine est d'origine asiatique ; et on a récemment montré avec une très grande probabilité que l'échelle mise en circulation par Pheidôn était empruntée immédiatement des Phéniciens, et qu'elle l'avait été par eux des Babyloniens dans l'origine. Les échelles de poids chez les Babyloniens, les Hébreux, les Phéniciens, les Égyptiens et les Grecs — échelles qui furent adoptées dans la suite partout où l'argent monnayé fut introduit — se trouvent être presque si conformes qu'on est autorisé à croire qu'elles ont toutes une origine commune, et que cette origine remonte au corps des prêtres chaldéens de Babylone. C'est à Pheidôn, et à sa position comme chef de la confédération argienne, que les Grecs doivent la première introduction de l'échelle de poids babylonienne et le premier emploi de l'argent monnayé et frappé.

Si nous examinons mûrement les actes peu nombreux, mais marquants de Pheidôn, qui nous ont été conservés et dont il n'y a pas lieu de douter, nous nous trouverons introduits dans un état historique du Péloponnèse bien différent de celui auquel nous amènera un autre siècle. Ce qui prouve suffisamment qu'Argos, avec les villes attachées à elle par un lien fédératif, était à cette époque reculée sans contredit le pouvoir dominant dans cette péninsule, c'est l'établissement et l'admission des poids et mesures et du système monétaire de Pheidôn, tandis que les autres incidents mentionnés s'accordent complètement avec la même idée. Pour résister à l'oppression d'Elis, les Pisans invoquèrent Pheidôn, en partie comme exerçant une suprématie dans le Péloponnèse, exactement comme les habitants de Lepreon en Triphylia¹, trois siècles plus tard, demandèrent l'aide de Sparte pour le même objet, à une époque où cette ville possédait la suprématie, et en partie comme étant le descendant direct d'Héraklès, qui avait fondé ces jeux, dont l'administration leur avait été injustement enlevée. D'un autre côté, Sparte paraît comme une puissance de second ordre. L'échelle æginæenne de poids et de mesures y fut adoptée comme ailleurs², — les Dôriens messéniens étaient encore égaux et indépendants —, et nous trouvons Sparte intervenant pour assister Elis en vertu d'une obligation ayant son origine (ainsi le représente la légende) dans l'immigration commune ætolo-dôrienne : nullement d'après une suprématie reconnue, telle que celle dont nous la verrons en possession ci-après. La première fabrication de monnaie de cuivre et d'argent est un événement capital dans l'histoire grecque, et on doit la regarder comme impliquant un commerce considérable aussi bien que ces vues étendues qui n'appartiennent qu'à une position saillante et supérieure. L'ambition qu'avait Pheidôn de reprendre toutes les acquisitions faites par l'auteur de sa race, Héraklès, suggère une opinion aussi haute de son pouvoir réel. Il est caractérisé comme despote et même comme le plus insolent de tous

Bœckh soient bien prouvées, quant aux mesures grecques de longueur et de capacité. Dans un examen que j'ai fait de ce traité éminemment savant (inséré dans le *classical Museum*, 18.14, vol. I) je me suis efforcé de faire ressortir à la fois les points nouveaux et intéressants établis par l'auteur et les autres divers points où il me paraissait avoir échoué.

¹ Thucydide, V, 31.

² Plutarque, *Apophthegm. Laconic.*, p. 226 ; Dikæarque ap. Athenæ. IV, p. 141.

La mine, la drachme et l'obole d'Ægina étaient les dénominations employées pour les stipulations dans les États du Péloponnèse (Thucydide, V, 47).

les despotes¹ : jusqu'à quel point méritait-il une telle réputation, c'est ce que nous n'avons aucun moyen de juger. Nous pouvons faire remarquer, cependant, qu'il vivait avant l'époque des despotes ou des tyrans proprement dits, et même avant que la lignée des Hêraklides eût perdu son caractère primitif, demi-politique, demi-religieux. De plus, les historiens postérieurs ont donné à ses actions une couleur d'agression exorbitante, en les appliquant à un état de choses qui appartenait à leur temps et non pas au sien. Ainsi Éphore le représente comme ayant enlevé aux Lacédæmoniens l'hégémonie du Péloponnèse, qu'ils ne possédèrent jamais que longtemps après lui, et comme mettant au néant l'inviolabilité jurée du territoire des Eleiens, dont ces derniers jouissaient en qualité d'administrateurs des jeux Olympiques ; tandis que l'Agonothesia, ou droit de surveillance réclamé par Elis, n'avait pas à cette époque acquis la sanction de la prescription, et que, d'un autre côté, la conquête de Pisa par les Eleiens avait prouvé que cette fonction sacrée ne protégeait pas le territoire d'un peuple plus faible.

Comment Pheidôn tomba-t-il et comment les Argiens perdirent-ils cette suprématie qu'ils avaient jadis évidemment possédée, nous n'avons pas de détails positifs qui nous l'apprennent : toutefois, quant au dernier point, nous pouvons reconnaître une explication suffisante. Les Argiens étaient prédominants comme formant une confédération complète et unanime, qui avait besoin d'une main vigoureuse et capable pour rendre son organisation intérieure efficace ou faire respecter son ascendant au dehors. Il ne parut pas dans la suite de chef semblable à Argos, ville dont l'histoire est dépourvue d'individus éminents : sa ligne de rois se continua du moins jusqu'à la guerre des Perses², mais vraisemblablement seulement avec des fonctions titulaires, car le gouvernement avait été longtemps sans contredit populaire. Les assertions qui représentent le gouvernement comme populaire avant l'époque de Pheidôn paraissent indignes de créance. On doit plutôt regarder ce prince comme tenant en main les anciennes prérogatives encore entières des rois Hêraklides, mais les maniant avec une puissance inaccoutumée, comme exerçant en toute rigueur des privilèges relâchés, et faisant appel à l'ancien sentiment héroïque à l'égard d'Hêraklès, plutôt que comme opérant une révolution dans les relations existantes soit d'Argos, soit du Péloponnèse. Ce fut, en effet, le grand et constant accroissement de Sparte, pendant trois siècles, après les institutions de Lykurgue, qui agit comme cause de subversion dans l'ordre antérieur de commandement et d'obéissance en Grèce.

0. Müller rapporte à la cinquantième Olympiade environ, ou 580 avant J.-C., l'assertion d'Hérodote, qui avance qu'à des temps reculés toute la côte orientale de la Laconie, jusqu'au cap Malea, renfermant l'île de Kythêra et plusieurs autres îles, avait appartenu à Argos. Peut-être avait-elle cessé d'être vraie à cette époque ; mais il semble qu'il y a de bonnes raisons pour croire qu'elle l'était du temps de Pheidôn. Ce qu'entend probablement Hérodote, c'est que les villes dôriennes de cette côte, Prasiæ, Zarêx, Epidauros Limêra et Boææ, étaient jadis autonomes et membres de la confédération argienne, fait d'une grande probabilité, reposant sur une preuve indépendante, quant à Epidauros Limêra, en tant que cette ville était une colonie d'Epidauros dans la péninsule Argolique ; et

¹ Hérodote, VI, 127. Pausanias (VI, 22, 2) copie l'expression d'Hérodote.

Aristote cite Pheidôn comme un personnage qui, étant βασιλεύς, se fit τύραννος (Politique, VIII, 8, 5).

² Hérodote, VII, 149.

Bœæ aussi avait son œkiste et son éponyme particulier, l'Hêraklide Bœos¹, ne se rattachant nullement à Sparte, peut-être dérivé de la même source que le nom de la ville Bœon en Dôris. Les villes argiennes confédérées comprendraient ainsi tout le littoral des golfes Argolique et Sarônique, depuis Kythêra jusqu'à Ægina, outre d'autres îles que nous ne connaissons pas : Ægina avait reçu une colonie de Dôriens d'Argos et d'Epidauros, et elle continua pendant quelque temps à être dans un état de dépendance vis-à-vis de cette dernière ville². On verra immédiatement que cette étendue de côtes implique un degré considérable de commerce et d'activité maritime. Nous avons en outre à considérer la série de colonies dôriennes dans les îles méridionales de la mer Ægée et à l'extrémité sud-ouest de l'Asie Mineure, Krête, Kôs, Rhodes (avec ses trois cités distinctes), Halikarnassos, Knidos, Myndos, Nisyros, Symê, Karpathos, Kalydnê, etc. Des établissements dôriens nommés ici, plusieurs se rattachent (comme il a été dit plus haut) à la grande émigration du Têménide Althæmenês venant d'Argos : mais ce que nous faisons remarquer particulièrement, c'est qu'elles sont souvent rapportées comme colonies indistinctement à Argos, à Trœzên, à Epidauros³, plus souvent toutefois à Argos, à ce qu'il semble. Tous ces établissements sont sans doute plus anciens que Pheidôn, et nous pouvons les considérer comme tirant leur origine commune des villes dôriennes alliées de la péninsule Argolique, à une époque où elles avaient l'habitude d'agir de concert plus qu'elles ne le firent dans la suite : un chef d'émigrants choisi dans la ligne d'Hêraklês et, de Têmenos convenait aux sentiments de tous les colons. Nous pouvons remonter ainsi à une époque, au commencement même des Olympiades, où les Dôriens maritimes à l'est du Péloponnèse entretenaient des relations et un commerce considérables, non seulement entre eux, mais encore avec leurs colonies sur la côte et dans les îles asiatiques. La péninsule Argolique formait un ancien centre de rendez-vous maritime ; c'est ce que nous pouvons encore conclure de la très antique Amphiktyonie des sept villes — Hermionê, Epidauros, Ægina, Athènes, Prasiæ, Nauplia et la Minyéenne Orchomenos —, dans l'île sainte de Kalauria, à la hauteur du port de Trœzên⁴.

L'idée que nous venons d'exposer de l'ancien ascendant d'Argos, comme chef des Dôriens du Péloponnèse et métropole des Dôriens asiatiques, nous permet de comprendre l'innovation capitale de Pheidôn, le premier monnayage de l'argent et la première échelle déterminée de poids et de mesures connue en Grèce. Il est superflu de parler de l'importance de ces améliorations dans l'histoire de la civilisation grecque, surtout quand nous nous rappelons que les États helléniques, n'ayant pas d'unité politique, n'étaient unis que par un ensemble de ressemblances spontanées dans la langue, la religion, les sympathies, les divertissements et les habitudes générales. Nous voyons à la fois comment

¹ Pausanias, III, 22, 9 ; III, 23, 4.

² Hérodote, V, 83 ; Strabon, VIII, p. 375.

³ Rhodes, Kôs, Knidos et Halikarnassos sont toutes indiquées par Strabon (XIV, p. 653) comme des colonies d'Argos : Rhodes l'est également par Thucydide (VII, 57), et Kôs par Tacite (XII, 61). Hérodote représente Kôs, Kalydnê et Nisyros comme des colonies d'Epidauros (VII, 99) ; Halikarnassos passe quelquefois pour une colonie fondée par Trœzên, quelquefois par les efforts réunis de Trœzên et d'Argos : *Cum Melas et Areuanus ab Argis et Trœzene coloniam communem eo loco induxerunt, barbaros Caras et Leleges ejecerunt* (Vitrue, II, 8, 12 ; Steph. Byz. v. Ἀλικάρνασσος). Cf. Strabon, X, p. 479 ; Conon, *Narr.*, 47 ; Diodore, V, 80.

Raoul Rochette (*Histoire des Colonies grecques*, t. III, ch. 9) et O. Müller (*History of the Dorians*, ch. 6) ont rassemblé les faits relatifs à ces Dôriens asiatiques. — La petite ville de Bœæ avait son pendant du même nom en Krête (Steph. Byz. v. Βοῖον).

⁴ Strabon, p. 374.

Pheidôn en vint à former le désir, et comment il acquit le pouvoir d'introduire une échelle uniforme dans une si grande partie du monde grec. Nous voyons aussi que les Doriens asiatiques forment le lien entre lui et la Phénicie, d'où l'échelle était empruntée, exactement confine l'échelle euboïque venait, selon toute probabilité, de Lydia par les villes ioniennes d'Asie. Éphore assure, ce qui est admis même par les critiques modernes les plus habiles, que Pheidôn frappa monnaie pour la première fois à *Ægina*¹ ; d'autres auteurs — croyant par erreur que son échelle était l'échelle euboïque — prétendaient que son monnayage avait été exécuté *dans un endroit d'Argos appelé Eubœa*². Or, ces deux assertions me paraissent tout à fait improbables, et toutes deux on peut les attribuer à la même erreur, qui consiste à supposer que le titre sous lequel l'échelle avait fini par être connue généralement devait être tiré du lieu où la monnaie avait été frappée. Il y a tout lieu de conclure que ce que fit Pheidôn fut fait à Argos, et nulle part ailleurs : sa monnaie et son échelle étaient les plus anciennes connues en Grèce et semblent avoir porté son propre nom, *les mesures pheidoniennes*, désignation sous laquelle Aristote en parle dans son exposé de la constitution d'Argos³. Probablement elles n'en vinrent pas à porter l'épithète spécifique d'*Æginæennes* avant qu'il y eût une autre échelle en vogue, l'*Euboïque*, dont il fallait les distinguer ; et les deux épithètes dérivèrent probablement, non du lieu où l'échelle eut sa première origine, mais du peuple dont l'activité commerciale tendait à les faire connaître le plus généralement, dans un cas les *Æginètes*, dans l'autre cas les habitants de Chalkis et d'Eretria. Je pense donc que nous devons considérer les mesures pheidoniennes comme émanant d'Argos et n'ayant pas dans l'origine avec *Ægina* une connexion plus grande qu'avec toute autre cité dépendante d'Argos.

Il y a de plus un autre point qui mérite d'être mentionné. Ce qui est connu sous le nom d'échelle æginæenne, en tant qu'opposée à l'échelle euboïque et étant vis-à-vis d'elle dans un rapport défini (6:5), se rapportait seulement au poids et à la monnaie, autant que nous pouvons le savoir par les renseignements que nous avons⁴ ; mais nous n'avons pas de preuve pour montrer que le même rapport s'étendît soit aux mesures de longueur, soit aux mesures de capacité. Mais il semble qu'il y a lieu de croire que les règlements pheidoniens, pris dans leur entière compréhension, embrassaient les mesures de capacité aussi bien que les poids. Dans le même temps que Pheidôn déterminait le talent, la mine et la drachme, il paraît aussi avoir fixé les mesures pour les choses sèches et pour les liquides, le medymnos et le metrêtês, avec leurs parties et leurs multiples ; il existait⁵ des mesures pheidoniennes de capacité, bien que non de longueur, autant que nous le savons. L'échelle æginæenne peut ainsi n'avoir compris qu'une portion de ce qui avait été établi par Pheidôn, à savoir ce qui se rapportait aux poids et aux monnaies.

¹ Éphore, ap. Strabon, VIII, p. 376 ; *Metrologie Abschn.*, 7, 1 ; v. aussi les *Marbres de Paros*, Époque 30.

² *Etymolog. Magn.*, Εὐβοϊκὸν νόμισμα.

³ Pollux, *Onomast.*, X, 179. Également Éphore, ap. Strabon, VIII, p. 358.

⁴ Ceci diffère de l'opinion de Bœckh ; v. la note 38.

⁵ Théoph., *Charact.*, ch. 13 ; Pollux, X, 179.

CHAPITRE V — IMMIGRATION ÆTOLO-DÔRIENNE DANS LE PÉLOPONNÈSE. - ELIS, LACONIE ET MESSËNIA.

Nous avons déjà dit que le territoire appelé Elis, hormis l'agrandissement qu'il acquit par conquête, renfermait le pays le plus occidental du Péloponnèse, au sud de l'Achaïa et à l'ouest du mont Pholoé et de l'Olenos en Arkadia, mais ne s'étendant pas au sud jusqu'au fleuve Alpheios, dont le cours longeait la portion méridionale de la Pisatis et les frontières. de la Triphylia. Ce territoire, qui paraît dans l'Odyssée comme *la divine Elis, où dominaient les Epeiens*¹, est dans les temps historiques occupé par une population d'origine ætolienne. La connexion de race entre les Eleiens historiques et les Ætoliens historiques était reconnue des deux côtés, et il n'y a pas non plus lieu de la contester².

Que des envahisseurs ou des immigrants ætoliens venant en Elis aient passé de Naupaktos ou de quelque point voisin dans le golfe de Corinthe, c'est dans la marche naturelle des choses, et telle est la route que, suivant la légende hêraklide, prit Oxylos, le conducteur de l'invasion. Cette légende (comme on l'a déjà raconté), introduit Oxylos comme le guidé des trois frères Hêraklides, Têmenos, Kresphontês et Aristodêmos, et comme stipulant avec eux que dans la nouvelle distribution du Péloponnèse qui aurait bientôt lieu, il lui serait accordé de posséder le territoire éleien, joint à beaucoup de saints privilèges quant à la célébration des jeux Olympiques.

Dans le chapitre précédent, j'ai tâché de montrer que les établissements des Dôriens dans la péninsule Argolique et auprès, autant que nous pouvons en juger par les probabilités que présente le cas, ne furent pas le résultat de quelque invasion dans cette direction. Mais les localités occupées par les Dôriens de Sparte et par ceux de Stenyklêros dans le territoire appelé Messênê, nous amènent à une conclusion différente. La route la plus aisée et la plus naturelle par laquelle des immigrants pouvaient arriver à l'un ou à l'autre de ces deux endroits, c'est de passer par le pays éleien et la Pisatis. Le colonel Leake fait observer³ que la routé directe du territoire éleien à Sparte, en montant la vallée de l'Alpheios près d'Olympia jusqu'aux sources du Theios, bras de ce fleuve, et de là en descendant l'Eurotas, offre la seule route aisée pour parvenir à cette cité très inaccessible ; et les anciens ainsi que les modernes ont remarqué le voisinage de la source de l'Alpheios de celle de l'Eurotas. La position de Stenyklêros et d'Andania, établissements primitifs des Dôriens Messêniens, attestant aux Parrhasii Arkadiens, n'est qu'à une faible distance du cours de l'Alpheios ; on y parvenait ainsi très aisément par la même route. Écartant l'idée d'un grand armement dôrien collectif, assez puissant pour s'emparer tout d'un coup de la péninsule entière, nous pouvons concevoir deux médiocres détachements de hardis montagnards venus des froides régions de la Dôris et des pays qui l'avoisinent, s'attachant aux Ætoliens, leurs voisins, qui s'avançaient pour envahir l'Elis. Après avoir aidé les Ætoliens à la fois à occuper l'Elis et à soumettre la Pisatis, ces Dôriens montèrent la vallée de l'Alpheios en quête d'établissements pour eux-mêmes. Un de ces corps avec le temps forme la

¹ *Odyssée*, XV, 297.

² Strabon, X, p. 479.

³ Leake, *Travels in Morea*, vol. III, ch. 23, p. 29 ; cf. Diodore, XV, 66.

La distance d'Olympia à Sparte, marquée sur une colonne que Pausanias vit à Olympia, était de 660 stades, environ 77 milles anglais = 123 kilom. 900 mètres (Pausanias, VI, 16, 6).

grande, opiniâtre et victorieuse nation des Spartiates ; l'autre, le peuple éphémère des Messêniens, opprimé et luttant sans cesse.

Au milieu des ténèbres qui couvrent ces établissements primitifs, nous croyons discerner quelque chose qui ressemble à des causes spéciales propres à les déterminer les uns et les autres. Pour ce qui concerne les Dôriens Spartiates, on nous dit qu'un personnage nommé Philonomos leur livra Sparte, en persuadant au souverain qui la possédait de se : retirer avec son peuple dans les habitations des Ioniens au nord de la péninsule, et qu'il reçut comme récompense pour cet utile service Amyklæ avec le district environnant. On dit de plus, et il ne semble pas qu'il y ait lieu d'en douter de ce fait important, qu'Amyklæ, bien que n'étant située qu'à vingt stades ou deux milles et demi (4 kil.) de Sparte, conserva et son indépendance et ses habitants achæens longtemps après que les Dôriens immigrants étaient devenus maîtres de cette dernière ville, et qu'elle ne fut prise par eux que sous le règne de Têleklos, une génération avant la première Olympiade¹. Sans vouloir combler par des conjectures les lacunes irrémédiables que présentent les renseignements fournis par nos autorités, nous pouvons dès ce moment présumer avec raison que les Dôriens furent amenés à envahir Sparte et mis à même de l'acquérir, sur l'invitation et avec le secours d'un parti dans l'intérieur du pays. En outre, pour ce qui concerne les Dôriens Messêniens, une tentation différente, mais non moins efficace, s'offrit, grâce à l'alliance des Arkadiens, dans la portion sud-ouest de cette région centrale du Péloponnèse. Kresphontês le chef hêraklide épousa, dit-on, la fille² du roi arkadien Kypselos, ce qui lui procura l'appui d'une section puissante de l'Arkadia. Son établissement à Stenyklêros était à fine distance considérable de la mer, à l'extrémité nord-est de la Messênia³, tout près de la frontière arkadienne ; et on verra ci-après que cette alliance arkadienne est un élément perpétuel et important dans les disputés des Dôriens Messêniens avec Sparte.

Nous pouvons ainsi suivre une série raisonnable d'événements, en montrant comment deux corps de Dôriens, ayant d'abord aidé les Æolo-Elieus à conquérir la Pisatis, et se trouvant ainsi sur les bords de l'Alpheios, suivirent le cours de ce fleuve en le remontant, l'un pour s'établir à Sparte, l'autre à Stenyklêros. L'historien Ephore, de qui sont tirés nos chétifs fragments de connaissance relatifs à ces anciens établissements (il est important de signaler quel vivait dans le temps qui suivit immédiatement la première fondation de Messène comme cité, le rétablissement des Messêniens longtemps exilés, et le démembrement de la Laconie opéré en leur faveur par Epaminondas, qui leur en donna la fertile moitié occidentale), Ephore, disons-nous, attribue à ces actes un effet décisif et immédiat qui ne leur appartient proprement pas ; comme si les Spartiates étaient devenus tout de suite maîtres de toute la Laconie et les Messêniens de toute la Messênia ; Pausanias, aussi, parle comme si les Arkadiens collectivement avaient aidé Kresphontês et s'étaient alliés avec lui. Tel est l'esprit général qui domine dans son récit, bien que les faits particuliers, en tant que nous en trouvons de tels, n'y répondent pas toujours. Or nous ignorons les divisions antérieures du pays, soit à l'est, soit à l'ouest du mont Têygetês, à l'époque où les Dôriens l'envahirent. Mais considérer l'une et l'autre comme des royaumes entiers, remis tout de suite à deux chefs Dôriens, c'est là une illusion

¹ Strabon, VIII, 364, 365 ; Pausanias, III, 2, 5 ; cf. l'histoire de Krios, Pausanias, III, 13, 3.

² Pausanias, IV, 3, 3 ; VIII, 29,4.

³ Strabon (VIII, p. 366) blâme Euripide d'appeler Messênê un pays placé dans l'intérieur des terres ; mais le poète semble avoir été tout à fait exact en le faisant.

empruntée de l'antique légende, des imaginations d'Éphore transformant tout en histoire, et du fait que dans les temps bien connus ce territoire finit par être réellement uni sous le pouvoir de Sparte.

A quelle date furent effectués les établissements dôriens à Sparte et à Stenyklêros, c'est ce que nous n'avons aucun moyen de déterminer ; cependant il a dû exister entre eux, dans les temps les plus anciens, un degré de confraternité qui ne régnait pas entre Lacédæmone et Argos. C'est un fait que nous pouvons bien présumer d'après le temple commun, avec une communauté de sacrifices religieux, d'Artémis Limnatis (ou Artemis qui habite les marais), élevé sur les confins de la Laconie et de la Messênia¹. La première fois que nous voyons ces deux pays d'une manière quelque peu distincte semble dater d'une époque antérieure d'environ un demi-siècle à la première Olympiade (776 av. J.-C.), vers le règne du roi Têleklos de la ligne Eurysthénide ou Agide, et l'introduction de la discipline de Lykurgue. Dans la liste, Têleklos est le huitième roi à partir d'Eurysthénès. Mais des sept rois qui le précèdent combien faut-il regarder comme des personnages réels, ou des courtes expéditions guerrières qui leur sont attribuées, combien faut-il considérer comme de l'histoire authentique, voilà ce que je n'ai pas la prétention de décider.

Le plus ancien événement que l'on puisse déterminer dans l'histoire *intérieure* de Sparte est l'introduction de la discipline de Lykurgue ; les événements *extérieurs* les plus anciens sont la conquête d'Amyklæ, de Pharis et de Geronthræ, effectuée par le roi Têleklos, et la première querelle avec les Messêniens, dans laquelle ce prince fut tué. En voyant à quel déplorable degré de confusion et d'ignorance on était relativement à un sujet d'une si haute importance que Lykurgue et sa législation, nous ne serons pas disposé à croire que des faits beaucoup moins importants et appartenant à une époque plus ancienne puissent avoir été transmis avec l'appui de quelque bonne autorité.. Et quand nous apprenons qu'Amyklæ, Pharis et Geronthræ — toutes villes au sud de Sparte et la première n'en étant éloignée que de deux milles et demi (4 kilom.) — furent indépendantes des Spartiates jusqu'au règne de Têleklos ; nous demanderons également quelque témoignage décisif avant de pouvoir croire qu'une communauté, aussi petite et aussi enfermée de toutes parts que Sparte doit avoir été alors, ait dans des temps antérieurs entrepris des expéditions contre Helos sur la côte maritime, contre Kleitor à l'extrémité septentrionale de l'Arkadia, contre les Kynuriens, ou contre les Argiens. Si Helos et Kynuria furent conquises par les anciens rois, il paraît qu'elles devaient l'être une seconde fois par des successeurs de Têleklos. Il serait plus naturel qu'on nous apprit quand et comment ils conquièrent les places plus rapprochées d'eux, Sellasia, ou Belemina, la vallée de l'Ænos ou la val-Me supérieure de l'Eurotas. Mais ces faits semblent être admis comme chose naturelle ; les actes attribués aux anciens rois spartiates sont tels qu'ils pourraient seulement convenir aux temps glorieux où Sparte exerçait sur toute la Laconie un empire incontesté.

La série des rois messêniens, commençant à Kresphontês, le frère Hêraklide, et continuant de père en fils, Æpytos, Glaukos, Isthmios, Dotadas, Subotas, Phintas, le dernier contemporain de Têleklos, est encore moins marquée par des incidents que celle des anciens rois de Sparte. On dit que le règne de Kresphontês fut troublé par des révoltes soulevées parmi ses sujets, et que lui-même finit par être tué ; Æpytos, tout jeune alors, s'étant enfui en Arkadia, fut

¹ Pausanias, IV, 2, 2.

replacé dans la suite sur le trône par les Arkadiens, les Spartiates et les Argiens¹. On dit qu'à partir d'Æpytos les rois de la ligne messénienne furent nommés Æpytides de préférence à Hêraklides, ce qui fournit une autre preuve de leur intime connexion avec les Arkadiens, puisque Æpytos était un très ancien nom dans l'antiquité héroïque arkadienne².

Il y a une ressemblance très grande entre la conduite prêtée à Kresphontês lors du premier établissement à Stenyklêros, et celle d'Eurysthenês et de Proklês à Sparte, autant que nous pouvons le conjecturer d'après des renseignements à la fois peu considérables et dénués de preuves, reposant sur l'autorité d'Éphore. Ils ont essayé dans les deux cas, dit-on, de mettre les habitants antérieurs du pays sur la même ligne que leurs propres bandes dôriennes ; ils ont par cette tentative provoqué des mécontentements et encouru le blâme, de leur temps aussi bien que dans la postérité, et ils n'ont ni les uns ni les autres réussi non plus d'une manière durable. Kresphontês fut forcé de concentrer tous, ses Dôriens dans Stenyklêros, tandis que, après tout, les mécontentements finirent par sa mort violente. Et Agis, fils d'Eurysthenês, mit à néant, dit-on, toutes les tentatives libérales de son père, de manière à réduire toute la Laconie sous la domination et l'empire des Dôriens de Sparte, à l'exception d'Amyklæ seule. La conduite d'Eurysthenês fut si odieuse aux Dôriens Spartiates, qu'ils refusèrent de le reconnaître pour leur œkiste, et conférèrent cet honneur à Agis ; les deux lignes de rois étant appelées Ægide et Eurypontide, au lieu d'Eurysthénide et de Proclide³. Nous voyons dans ces assertions le même tour d'esprit que celui qui règne dans le Panathénaïque d'Isocrate, le maître d'Ephore — les faits d'une époque inconnue colorés de manière à s'accorder avec un *idéal* de sentiments dôriens, hautains et exclusifs.

D'autre part, de même qu'Eurysthenês et Proklês sont présentés, dans le tableau d'Éphore, comme étendant leur autorité tout de suite sur toute la Laconie, de même aussi Kresphontês soumet la Messénia entière, toute la région sud-ouest du Péloponnèse, à l'ouest du mont Têygetês et du cap Tænaros, et au sud de la rivière Neda. Il fait partir un envoyé pour Pylos et Rhion, la partie occidentale et la partie méridionale du promontoire sud-ouest du Péloponnèse, considérant le territoire entier comme s'il n'était qu'une souveraineté, et invitant les habitants à se soumettre è, des lois égales⁴. Mais nous ayons déjà fait observer que cette

¹ Pausanias, IV, 3, 5-6.

² Homère, *Iliade*, II, 604. Schol., *ad loc.*

³ Cf. les deux citations d'Éphore, Strabon, VIII, p. 361-365. Par malheur une portion de la dernière citation est mutilée d'une manière irrémédiable dans le texte. O. Müller (*History of the Dorians*, Book I, ch. V, 13) a proposé une ingénieuse conjecture, qui cependant ne peut être considérée comme digne de confiance. Grosskurd, le traducteur allemand, ordinairement si habile dans ces restitutions, laisse le passage sans y toucher.

Pour une nouvelle manière de colorer la mort de Kresphontês, arrangée par Isocrate en vue de servir le dessein d'une allocution qu'il met dans la bouche d'Archidamos, roi de Sparte, v. dans ses ouvrages le discours qui passe sous ce nom (*Or.* IV, p. 120-122). Isocrate dit que les Dôriens Messéniens tuèrent Kresphontês, dont les enfants s'enfuirent à Sparte comme suppliants, implorant vengeance pour la mort de leur père et abandonnant le territoire aux Spartiates. Le dieu de Delphes conseilla à ces derniers d'accepter l'offre, et ceux-ci, en conséquence, attaquèrent les Messéniens, vengèrent Kresphontês et s'approprièrent le territoire. — Isocrate part toujours de la base de l'ancienne légende, la triple conquête dôrienne faite tout d'un coup. Cf. *Panathenaic. Or.* XII, p. 270-287.

⁴ Éphore ap. Strabon, VIII, p. 361. Le Dr Thirlwall fait observer (*Hist. of Greece*, ch. XII, p. 300, 2e éd.) : *La Messénienne Pylos semble avoir conservé longtemps son indépendance et avoir été occupée pendant plusieurs siècles par une seule branche de la famille de Neleus ; car en mentionne*

unité et cette indivisibilité supposées sont aussi peu prouvées pour la Messénia que pour la Laconie. Sur quelle proportion du premier territoire ces rois de Stenyklêros peuvent-ils avoir régné, c'est ce que nous n'avons aucun moyen de déterminer ; mais il y en avait certainement des portions qui n'étaient pas sous leur pouvoir, non seulement pendant le règne de Téléklos à Sparte, mais encore plus tard, pendant la première guerre messénienne. Car non seulement nous savons que Téléklos établit trois municipes, Poiêssa, Echeiæ¹ et Tragion, près du golfe Messénien et sur le cours du fleuve Nedon, mais nous lisons aussi une autre preuve dans le registre des vainqueurs olympiques. Chaque compétiteur aspirant au prix à l'une de ces grandes fêtes était toujours inscrit comme membre de quelque communauté hellénique autonome, qui constituait son droit à figurer sur les listes ; s'il était vainqueur, il était proclamé avec le nom de la communauté à laquelle il appartenait. Or, pendant les dix premières Olympiades, sept vainqueurs furent proclamés comme Messéniens ; dans la onzième nous trouvons le nom d'Oxythemis Korônæos, Oxythemis, non pas de Korôneia, en Bœôtia, mais de Korônê sur le coude occidental du golfe Messénien², à quelques

des descendants de Nestôr comme alliés des Messéniens pendant leur lutte avec Sparte dans la seconde moitié du septième siècle avant J.-C.

A l'appui de cette assertion le Dr Thirlwall cite Strabon (VIII, p. 355). Je suis d'accord avec lui quant au fait : je ne vois rien qui prouve que les Dôriens de Stenyklêros aient jamais régné sur ce qu'on appelle la Messénienne Pylos ; car, naturellement, s'ils ne régnèrent pas sur elle avant la seconde guerre de Messénia, ils ne l'ont jamais acquise. Mais quant au passage de Strabon, on verra qu'il ne prouve rien pour le point en question ; car Strabon parle non de la Messénienne Pylos, mais de la Triphylie Pylos ; il se donne de la peine pour montrer que Nestôr n'a rien à faire avec la Messénienne Pylos, — *Νέστορος ἀπόγονοι* veut dire les habitants de la Triphylia près de Lepreon ; cf. p. 350.

¹ Strabon, VIII, p. 360. Relativement à la situation de Korônê dans le golfe Messénien, V. Pausanias, IV, 34, 2 ; Strabon, VIII, p. 361 ; et les observations du colonel Leake, *Travels in Morea*, ch. 10, vol. I, p. 439-448. Il la place près de la moderne Petalidhi, vraisemblablement d'après de bonnes raisons.

² V. les *Tables chronologiques* de M. Clinton pour l'année 732 avant J.-C. ; O. Müller (dans la Table chronologique ajoutée à son *Histoire des Dôriens*) appelle ce vainqueur Oxythemis de Korôneia en Bœôtia. Mais cela est inadmissible, pour deux raisons : 1° La rencontre d'un compétiteur bœôtien aux jeux Olympiques dans ce temps reculé. Les onze premiers vainqueurs j'écarte Oxythemis, puisqu'il est le sujet de la discussion) sont tous du Péloponnèse occidental et méridional ; alors viennent des vainqueurs de Corinthe, de Megara et d'Epidauros, ensuite d'Athènes ; il y en a un de Thèbes dans la quarante et unième Olympiade. Je conclus de là que la célébrité et la fréquentation des jeux Olympiques ne s'accrurent que par degrés, et n'étaient pas sorties du Péloponnèse dans le huitième siècle avant J.-C. 2° Le nom Korônæos, *Κορωνάϊος*, est le titre propre et formel pour un citoyen de Korônê, et non pour un citoyen de Korôneia ; le dernier s'appelle *Κορωνεύς*. Le nom ethnique *Κορωνεύς* comme appartenant à Korôneia en Bœôtia est mis hors de doute par plusieurs inscriptions de la collection de Bœckh ; particulièrement par le n° 1583, dans lequel un citoyen de cette ville est proclamé comme vainqueur à la fête des Charitesia à Orchomenos ; cf. les numéros 1587-1593, dans lesquels se rencontre le même nom ethnique. Les inscriptions bœôtiennes attestent de la même manière la prédominance de la même loi étymologique dans la formation de noms ethniques, pour les villes voisines de Korôneia ; ainsi Chæroneia fait *Καιρωνεύς* ; Lebadeia, *Λεβαδεύς* ; Elateia, *Ἐλατεύς* ou *Ἐλατειεύς*.

Les inscriptions fournissent une preuve entièrement décisive quant au titre ethnique sous lequel un citoyen de Korôneia en Bœôtia se serait fait inscrire et proclamer aux jeux Olympiques ; preuve meilleure que celle d'Hérodote et de Thucydide, qui tous deux les appellent *Κορωνάιοι* (Hérodote, V, 79 ; Thucydide, IV, 93) ; Polybe est d'accord avec l'inscription et parle des *Κορωνεῖς, Αεβαδεῖς, Χαιρωνεῖς* (XXVII, 1). O. Müller lui-même admet dans un autre endroit (Orchomenos, p. 480) que le propre nom ethnique est *Κορωνεύς*. La leçon de Strabon (IX, p. 411) ne mérite pas de confiance. V. Grosskurd, *ad loc.* ; cf. Steph. Byz., *Κορώνεια* et *Κορώνη*. — Quant à la formation de noms ethniques, la règle générale semble être qu'une ville finissant en *η* ou *αι* précédé par une consonne ait son dérivé ethnique en *αιος*, telles que *Σκιώνη, Τορώνη, Κύμη, Θήβαι, Ἀθήναι* ; tandis que des noms finissant en *εια* avaient leur dérivé ethnique en *ευς*, comme *Ἀλεξάνδρεια, Ἀμάσεια, Σελευκεια, Αυσιμάχεια* (les villes modernes fondées ainsi par les successeurs d'Alexandre sont peut-être les

milles de l'a rive droite du Pamisos, et à une distance considérable du nord de la moderne Coron. Or si Korônê avait alors été comprise dans la Messênia, Oxythemis aurait été proclamé en qualité de Messênien, comme les sept vainqueurs qui le précédaient ; et le fait de sa proclamation en qualité de Koronæen prouve que Korônê était alors une communauté indépendante, et non sous la domination des Doriens de Stenyklêros. Il semble donc clair que ces derniers ne régnèrent pas, sur tout le territoire généralement connu comme Messênia, quoique nous ne puissions déterminer la proportion de ce territoire qu'ils possédaient réellement.

La fête Olympique, qui à son origine était sans doute un privilège des Pisans voisins, semble avoir tiré son importance considérable, qui se répandit graduellement, de rétablissement ætolo-éleien dans le Péloponnèse, combiné avec les Doriens de Laconie et de Messênia. On prétend que Lykurgue de Sparte et Iphitos d'Élis unirent leurs efforts dans le but d'établir à la fois la sainteté de la trêve olympique et l'inviolabilité du territoire éleien. Bien que ce récit ne doive pas être expliqué comme fait réel, nous pouvons voir par là que les Lacédæmoniens regardaient les jeux Olympiques comme une partie de leurs propres antiquités. En outre, il est certain et que la dignité de la fête s'accrut en même temps que leur ascendant¹, et que leurs usages particuliers s'introduisirent de très bonne heure dans la pratique des compétiteurs olympiques. Probablement les trois bandes d'envahisseurs agissant de concert, Dôriens Ætoliens, Spartiates et Messêniens, peuvent avoir adopté cette fête comme un renouvellement périodique d'union mutuelle et de fraternité ; c'est à cette cause que les jeux durent de devenir un centre d'attraction pour la portion occidentale du Péloponnèse avant qu'ils fussent beaucoup fréquentés par les peuples venant de la portion orientale, ou plus encore de la Hellas, située en dehors du Péloponnèse. En effet, quand nous lisons les noms des douze premiers vainqueurs proclamés à Olympia (occupant près d'un demi-siècle à partir de 776 av. J.-C. en descendant), ce n'est pas complètement par hasard que nous trouvons que sept d'entre eux sont Messêniens, trois Eleiens, un seul de Dymê en Achaïa, et un seul de Korônê ; tandis qu'après la douzième Olympiade, on commence à rencontrer des Corinthiens, des Mégariens et des Épidauriens ; un peu plus tard encore, des vainqueurs étrangers au Péloponnèse. Nous pouvons conclure de là avec raison que les cérémonies olympiques étaient à cette époque reculée fréquentées surtout par des visiteurs et des compétiteurs venus des régions occidentales du Péloponnèse, et que l'affluence à ces fêtes d'hommes arrivant des parties plus éloignées du monde hellénique ne devint considérable que lorsque la première guerre messênienne fut terminée.

Après avoir ainsi exposé les conjectures qu'indique la très faible connaissance que nous avons relativement à la première fondation des établissements dôriens et ætoliens en Elis, en Laconie et en Messênia, rattachés comme ils le sont à la dignité et à la fréquentation constamment croissantes de la fête olympique, j'arrive dans le chapitre suivant à cette mémorable circonstance qui à la fois

meilleures preuves qu'on puisse prendre pour les analogies de la langue), [Μελάμπεια](#), [Μελίτεια](#), ajoutées aux noms bœôtiens de villes cités plus haut. Il y a toutefois une grande irrégularité dans des cas particuliers, et le nombre de villes appelées du même nom fit naître le désir de varier le dérivé ethnique pour chacune d'elles. V. Steph. Byz., v. [Ἡράκλεια](#).

¹ La nudité entière pour les compétiteurs à Olympia fut adoptée d'après la pratique spartiate, vraisemblablement dans la quatorzième Olympiade, comme l'atteste l'épigramme sur Orsippus le Mégarien. Avant cette époque, les compétiteurs olympiques avaient [διαζώματα περί τὰ αἰδοῖα](#) (Thucydide, I, 6).

détermine ; le caractère et produisit l'ascendant politique des Spartiates séparément : je veux dire les lois et la discipline de Lykurgue.

On sait si peu de chose des premiers habitants de la Laconie et de la Messénia, que nous sommes accoutumés à appeler Achæens et Pyliens, que nous ne pouvons nullement apprécier la différence qui existe entre eux et leurs envahisseurs dôriens, quant au dialecte, aux habitudes ou à l'intelligence. On ne voit pas de traces d'une différence quelconque de dialecte parmi les diverses parties de la population de la Laconie : les alliés messéniens d'Athènes, dans la guerre du Péloponnèse, parlent le même dialecte que les Ilotes, et le même aussi que les colons d'Ambrakia venus de Corinthe : tous parlaient le dôrien¹. Nous ne devons pas non plus supposer que le dialecte dôrien fût en quoi que ce soit particulier au peuple appelé Dôrien. Autant que peut l'établir la preuve des inscriptions, il semble avoir été le dialecte des Phokiens, des Delphiens, des Locriens, des 1Étoliens et des Achæens de la Phthiôtis : quant aux derniers, les inscriptions de Thaumaki dans l'Achæa Phthiôtis fournissent une preuve d'autant plus curieuse et d'autant plus forte d'un dialecte indigène, que les Phthiôtes étaient à la fois voisins immédiats et sujets des Thessaliens, qui parlaient une variété de l'Æolien. De même aussi, dans le Péloponnèse, nous trouvons des preuves du dialecte dôrien chez les Achæens au nord du Péloponnèse, les habitants dryopiens d'Hermionê², et chez les Eleuthero-Lacones ou municipes laconiens (composés de Periœki et d'Ilotes) émancipés par les Romains dans le second siècle avant J.-C. Relativement au langage de la population que les envahisseurs dôriens trouvèrent en Laconie, nous n'avons aucun moyen d'en juger : la présomption serait plutôt qu'il ne différât pas essentiellement du dialecte dôrien. Thucydide désigne les Corinthiens, que les envahisseurs dôriens attaquèrent en venant de la colline Solygeios, comme étant ,Æoliens, et Strabon parle des Achæens comme d'une nation æolienne et du dialecte æolien comme ayant été dans l'origine prépondérant dans le Péloponnèse³. Plais nous avons de la peine à voir quels moyens d'information possédait l'un ou l'autre de ces deux auteurs relativement au langage parlé à une époque qui doit avoir été antérieure de quatre siècles même à Thucydide.

Il y a trois variétés marquées qu'on peut distinguer dans ce qu'on appelle le dialecte æolien, le lesbien, le thessalien et le bæôtien ; le thessalien formant un terme moyen entre les deux autres. Ahrens a montré que les anciens grammairiens ont coutume d'affirmer des particularités, comme appartenant au dialecte æolien en général, qui n'appartiennent en réalité qu'à la variété lesbienne de ce dialecte, ou aux poèmes d'Alcée et de Sapphô, que ces critiques étudièrent avec attention. L'æolien lesbien, l'æolien thessalien et l'æolien bæôtien sont tous différents : et si, abstraction faite de ces différences, nous limitons notre attention à ce qui est commun à tous trois, nous trouverons peu de chose à distinguer entre cet æolien abstrait et le dôrien abstrait ou ce qui est commun aux nombreuses variétés du dialecte dôrien⁴. Ce sont deux soeurs qui

¹ Thucydide, III, 112 ; IV, 41 ; cf. VII, 41, au sujet de la similitude de son du cri de guerre ou pæan, tel que le poussaient les différents Dôriens.

² *Corpus Inscript.*, Bœckh, n° 1771, 1772, 1773 ; Ahrens, *De Dialecto Doricâ*, sect. 1-2, 49.

³ Thucydide, IV, 42 ; Strabon, VIII, p. 333.

⁴ V. l'excellent ouvrage de Ahrens, *De Dialecto Æolicâ*, sect. 51. Il fait observer, par rapport aux dialectes lesbiens, thessaliens et bæôtiens : *Tres illas dialectos, quæ optimo jure Æolicæ vocari videntur, quia qui illis usi sunt Æoles erant, comparantem mirum habere oportet, quod Asianorum Æolum et Bæotorum dialecti tantum inter se distant, quantum vix ab aliâ quâvis Græcæ linguæ dialecto.* (Il énumère ensuite de nombreux points de différence.) *Contra tot tantasque differentias*

représentent toutes deux plus ou moins le côté latin de la langue grecque ; tandis que le rapport de l'une om de l'autre avec l'attique et l'ionique est plus éloigné. Or il semble que (mettant l'attique à part) le langage de toute la Grèce¹, depuis la Perrhæbia et le mont Olympos jusqu'au cap Male& et au cap Akritas, consistait en variétés différentes soit du dialecte dôrien, soit de l'æolien ; ceci étant vrai (autant que nous en pouvons juger) non moins des Arkadiens, aborigènes que du reste. Le dialecte laconien contenait plus de particularités qui lui étaient propres, et se rapprochait plus de l'æolien et de l'éleien que de toute autre variété du dorien : il se trouve d l'extrémité de ce qui a été désigné comme le dorien rigoureux, c'est-à-dire le plus éloigné ; de l'ionien et de l'attique. Les Filles krêtoises présentent aussi un dôrisme rigoureux, aussi bien que la colonie lacédæmonienne de Tarente et probablement la plupart des Grecs d'Italie, quoique quelques-uns d'entre eux soient appelés colonies achéennes : La plupart des autres variétés du dialecte dorien (phokien, lokrien, delphien, achæen de la Phthiôtis) offrent une forure qui s'éloigne beaucoup moins de l'ionien et de l'attique : Argos et les villes de la péninsule argolique semblent former un trait d'union entre les deux.

Ce que nous venons d'exposer représente tous les chétifs renseignements que nous avons relativement à ces variétés de la langue grecque qui ne nous sont pas cornues par des ouvrages écrits. La faible présomption qui en peut naître vient à l'appui de cette opinion que les envahisseurs dôriens de la Laconie et de la Messênia y trouvèrent un dialecte différant peu de celui qu'ils apportaient avec eux, conclusion qu'il est d'autant plus nécessaire d'énoncer d'une manière distincte depuis que l'ouvrage de O. Müller a fait naître une idée exagérée des particularités distinctives qui séparaient le dôrisme du reste de la Hellas.

pauca reperiuntur eaque fere levia, quæ utrique dialecto, neque simul Doricæ, communia sunt.... Vides his comparatis tantum interesse inter utramque dialectum ut dubitare liceat an Æoles Bæoti non magis cum Æolibus Asianis eonjuncti fuerint quam qui hodie miro quodam casa Saxones vocantur cum antiquis Saxonibus. Nihilominus Thessalieâ dialecta in comparationem vocatâ, diversissima qua videntur aliquo vincula conjungere licet. Quamvis enim pauca de câ comperta habeamus, hoc tamen certum est, alia Thessalis cum Lesbiis, alia cum solis Bæotis communia esse (p. 222-223).

¹ Au sujet du dialecte æolien des Perrhæbiens, v. Stephan. Byz., v. Γόννοϋ, et ap. Eustath. *ad Iliade*, p. 335. L'opinion attique dans la comparaison de ces diverses variétés de la langue grecque est exprimée dans l'histoire d'un homme à qui on demandait *lesquels des Bœôtiens ou des Thessaliens étaient les plus barbares en parlant*. Il répondit : *Les Eleiens* (Eustath. *ad Iliade*, p. 304).

CHAPITRE VI — LOIS ET DISCIPLINE DE LYKURGUE À SPARTE.

Plutarque commence sa biographie de Lykurgue par les mots de mauvais augure suivants :

Relativement au législateur Lykurgue, nous ne pouvons affirmer absolument rien qui ne soit controversé : il y a différents récits au sujet de sa naissance, de ses voyages, de sa mort et aussi de sa manière d'agir, aussi bien comme politique que comme législateur : c'est sur l'époque où il vivait qu'on s'accorde le moins.

Et ce début n'est que trop bien justifié par la nature peu satisfaisante des renseignements que nous trouvons non seulement dans Plutarque lui-même, mais dans ces autres auteurs d'après lesquels nous sommes obligés de nous faire une idée du mémorable système de Lykurgue. Si nous examinons les sources d'où est tirée la vie de Lykurgue de Plutarque, nous verrons qu'à l'exception des poètes Alkman, Tyrtée et Simonide, de qui il a emprunté moins que nous n'aurions désiré, il n'a pas d'autorités plus anciennes que Xénophon et Platon : Aristote est cité plusieurs fois, et c'est incontestablement le meilleur de ses témoins ; mais le plus grand nombre d'entre eux appartiennent au siècle qui suit ce philosophe. Ni Hérodote ni Éphore ne sont nommés, bien que le premier fournisse quelques particularités courtes mais intéressantes ; et le second aussi (autant que nous pouvons en juger par les fragments qui restent) s'étendait au long sur les actes du législateur spartiate¹.

Hérodote représente Lykurgue comme oncle et tuteur du roi Labôtas, de la ligne Eurysthénide ou Agide des rois spartiates ; et ceci le placerait, suivant la chronologie admise, environ 220 ans avant la première Olympiade constatée (vers 996 av. J.-C.)². Tous les autres récits, au contraire, semblent le représenter comme un frère plus jeune, appartenant à l'autre ligne ou ligné Proklide des rois spartiates, bien qu'ils ne soient pas parfaitement d'accord relativement à son extraction. Tandis que Simonide en faisait le fils de Prytanis, Dieutyichidas le disait petit-fils de Prytanis, fils d'Eunomos, frère de Polydektês et oncle aussi bien que tuteur de Charilas, le plaçant ainsi le onzième dans la lignée d'Héraklês³. Aristote adoptait cette dernière donnée, coïncidant, d'après la chronologie reçue, avec la date d'Iphitos l'Eleien, et la première célébration des jeux Olympiques accomplie en commun par Lykurgue et par Iphitos⁴, ce

¹ Hoeren, *Dissertatio de Fontibus Plutarchi*, p. 19-25.

² Hérodote, I, 65. En outre, Hérodote donne le fait comme l'assertion des Lacédæmoniens eux-mêmes.

³ Plutarque, Lykurgue, c. 1. Suivant Denys d'Halicarnasse (*Ant. Rom.*, II, 49), Lykurgue était l'oncle non le fils d'Eunomos.

Aristote considère Lykurgue comme tuteur de Charilas (*Politique*, II, 7, 1) ; cf. V, 10, 3. V. O. Müller (*Hist. of Dorians*, 1-7, 3).

⁴ Phlegôn aussi ajoute Kleosthenês de Pisa (*De Olympiis ap. Meursii op.*, VII, p. 128). Il paraît qu'il existait un disque à Olympia, sur lequel était inscrite la formule de la trêve olympique avec les noms d'Iphitos et de Lykurgue comme les auteurs communs de la trêve qu'ils auraient proclamée de concert. Aristote croyait à la vérité de cette circonstance et l'admettait comme une preuve du fait que cette inscription déclarait attester ; et O. Müller est aussi disposé à la prendre pour vraie, c'est-à-dire comme contemporaine des temps auxquels elle déclare se rapporter. J'arrive à une conclusion différente : je ne doute pas de l'existence du disque ; mais que l'inscription qu'il portait ait été réellement écrite en 880 avant J.-C. ou à peu près, cela serait en désaccord avec les probabilités raisonnables résultant de la paléographie grecque. Si cet ancien et mémorable instrument eût existé à Olympia du temps d'Hérodote, il eût difficilement assigné à Lykurgue l'époque que nous lisons maintenant dans ses écrits.

qu'Aristote admettait comme un fait. Lykurgue, d'après l'hypothèse mentionnée ici, serait de l'an 880 environ, un siècle avant les Olympiades constatées. Eratosthène et Apollodore le plaçaient *un assez grand nombre d'années avant la première Olympiade*. S'ils entendaient par là l'époque reconnue comme l'Olympiade d'Iphitos, leur date coïnciderait presque avec- celle d'Hérodote ; si, d'un autre côté, ils entendaient la première Olympiade constatée (776 av. J.-C.), ils ne seraient pas bien éloignés de l'opinion d'Aristote. Timée nous fournit indirectement une preuve non équivoque de la confusion inextricable qui régnait dans l'antiquité relativement à l'époque du grand législateur spartiate : il supposait qu'il avait existé deux personnages du nom de Lykurgue, et qu'on avait attribué à un seul les actions des deux. Il est évident par là qu'on ne pouvait arriver à aucune certitude, même au troisième siècle avant l'ère chrétienne, au sujet de la date ou de la naissance de Lykurgue.

Thucydide, sans mentionner le nom de Lykurgue, nous apprend que ce fut *400 ans et un peu plus* avant la fin de la guerre du Péloponnèse¹, que les Spartiates sortirent de leur état précédent de désordre intérieur et désespéré, et entrèrent dans *leur politique actuelle*. Nous pouvons présumer à bon droit que ces mots font allusion à la discipline et à la constitution de Lykurgue que Thucydide doit ainsi s'être représentées comme introduites vers 830-820 avant J.-C., temps coïncidant à peu près avec le commencement du règne du roi Têleklos. Autant qu'il est possible de se former une opinion, au milieu de preuves à la fois si chétives et si contradictoires, j'incline à adopter l'opinion de Thucydide quant au temps où la constitution de Lykurgue fut introduite à Sparte. L'état d'*eunomie* et de bon ordre qu'établissait cette constitution, combiné avec la guérison des grandes séditions intérieures qui avaient régné auparavant et qui avaient contribué beaucoup à affaiblir les Spartiates, cet état, disons-nous, est représenté (et avec beaucoup de plausibilité) comme la grande cause de la carrière victorieuse commençant avec le roi Têleklos, le conquérant d'Amyklæ, de Pharis et de Geronthræ. Il semblerait donc, à défaut d'une preuve meilleure, qu'une date, rattachant le récent aiguillon de la nouvelle discipline au règne de Têleklos, est plus probable qu'une époque quelconque, soit postérieure, soit antérieure².

Les assertions présentées dans *l'History of the Dorians* de Müller (I, 7, 7) au sujet de Lykurgue, Iphitos et Kleosthènes, *rédigent la loi fondamentale de l'armistice olympique*, ne sont appuyées par aucune preuve suffisante. — Au temps plus avancé de la majesté établie dis la fête olympique, les Eleiens exercèrent indubitablement le pouvoir dont il parle ; mais rattacher cette circonstance à quelque règlement réfléchi a'Iphitos et de Lykurgue, c'est selon moi inexact. V. la mention d'une trêve semblable proclamée dans toute la Triphylia par les Makistiens en qualité de présidents de la fête commune célébrée au temple de Poseidôn Samien (Strabon, VIII, p. 343).

¹ Thucydide, I, 18.

² M. Clinton, *d'accord avec Thucydide*, fixe la législation de Lykurgue à 817 ans avant J.-C. environ, et sa régence à 852 avant J.-C., environ trente-cinq ans avant (*Fasti Hellen.*, V, 1, ch. 7, p. 141) ; il place aussi l'Olympiade d'Iphitos en 828 avant J.-C. (*F. H.*, vol. II, p. 410 ; *App.*, c. 22). Dans ce chapitre, M. Clinton réunit et discute les divers renseignements relatifs à la date de Lykurgue ; cf. aussi Larcher *ad Herod.*, I, 67, et *Chronologie*, p. 486-492. — Les différences que présentent ces assertions doivent, après tout, être prises comme elles sont, car elles ne peuvent être conciliées qu'à l'aide de suppositions arbitraires qui ne font que nous égarer en présentant une apparence d'accord là où il n'en existe pas en réalité. Je pense, comme M. Clinton, que l'assertion de Thucydide doit ici être prise comme la meilleure autorité. Mais je n'admets nullement le procédé qu'en commun avec Larcher, Wesseling, sir John Marsham et autres, il emploie relativement au passage d'Hérodote où cet auteur appelle Lykurgue le tuteur et l'oncle de Labôtas (de la ligne Eurysthénide). M. Clinton dit : *D'après la notoriété du fait que Lykurgue était attribué à l'autre maison (les Proklides), il est manifeste que le passage doit être corrompu* (p. 144) ; et alors il procède à la correction du texte d'Hérodote, conformément à ce que propose sir J. Marsham. — Ce procédé me semble inadmissible. Le texte d'Hérodote se lit parfaitement bien et n'est contredit par

O. Müller, après avoir jeté un regard sur les circonstances étranges et improbables qui nous sont transmises relativement à Lykurgue, fait observer *que nous n'avons absolument aucun renseignement sur lui comme individu*¹.

Cette remarque est parfaitement juste ; mais une autre remarque que fait le même éminent auteur, au sujet du système de lois de Lykurgue, me paraît erronée et a besoin d'être signalée plus particulièrement, en ce que les corollaires qui en découlent dominant dans une grande partie de son excellente histoire des Doriens. Il affirme que les lois, de Sparte étaient considérées comme les vraies institutions doriennes et que leur origine était identique à celle du peuple : Sparte est à ses yeux le type complet des principes, des tendances, des sentiments doriens, et c'est ainsi qu'elle est considérée dans tout le cours de l'ouvrage². Mais une telle opinion est à la fois gratuite — car le passage de Pindare, cité à l'appui, a à peine quelque valeur — et contraire à tout le caractère des preuves anciennes. Les institutions de Sparte n'étaient pas doriennes ; mais particulières à elle-même³ : elles la distinguaient non moins d'Argos, de Corinthe, de Megara, d'Epidauros, de Sikyôn, de Korkyra ou de Knidos que d'Athènes ou de Thèbes. La Krête était la seule autre partie de la Grèce où régnaient des institutions analogues à bien des égards, différentes toutefois encore dans ces deux attributs qui constituent la marque réelle et le point saillant de la législation spartiate, à savoir : la discipline militaire et la rigoureuse éducation privée. Il y avait sans doute des Dôriens en Krête, mais nous n'avons rien qui prouve que ces institutions particulières leur appartenissent plus qu'aux autres habitants de l'île. Nous pouvons concevoir sans peine que les Spartiates eussent une organisation et des tendances originales qui leur étaient communes avec les autres Dôriens ; mais la Constitution de Lykurgue leur imprima une tendance particulière qui les mit en dehors du mouvement général et les rendit, de tous les États, le moins propre à être cité comme exemple des attributs spéciaux du dôrisme. Une des causes essentielles qui fit que les institutions spartiates agirent d'une manière si puissante sur l'esprit grec, ce fut leur complète singularité, combinée avec l'ascendant remarquable de l'état où elles parurent ; tandis que les communautés krétoises, même en admettant leur ressemblance partielle avec Sparte — ressemblance qui consistait surtout dans l'institution des Syssitia, et était tout à fait plutôt dans la forme que dans l'esprit —, ces communautés, disons-nous, étaient trop insignifiantes pour attirer

rien qu'on puisse trouver ailleurs dans Hérodote lui-même ; de plus, nous avons ici une garantie positive de son exactitude, car M. Clinton lui-même admet qu'il était du temps de Pausanias précisément comme nous le lisons maintenant (Pausanias, III, 2, 3). De quel droit alors le changeons-nous ou que gagnons-nous à le faire ? Le seul droit que nous ayons pour agir ainsi, c'est la supposition qu'il a dû y avoir une uniformité de croyance, et des moyens de constater satisfaisants (relativement à des faits et à des personnes du neuvième et du dixième siècle avant l'ère chrétienne), existant parmi les Grecs du cinquième siècle et des suivants, supposition que je tiens pour inexacte. Et tout ce que nous gagnons, c'est une unanimité illusoire résultant de mots mis gratuitement dans la bouche d'un de nos témoins. — Si nous pouvons prouver qu'Hérodote a été mal informé, il est juste d'agir ainsi ; mais nous n'avons pas de raison pour altérer sa déposition. Il fournit une preuve claire qu'il existait des récits très différents quant à la seule question, celle de savoir à laquelle des deux lignes des Héraklides appartenait le législateur spartiate, et qu'il y avait une différence énorme quant à l'époque où il vivait.

¹ *History of the Dorians*, I, 7, 6.

² *History of the Dorians*, III, 7, 8. Alf. Kopstadt reconnaît cette assertion comme une erreur dans l'ouvrage de Müller. V. l'excellente dissertation qu'il a récemment publiée *De Rerum Laconicarum Constitutiones Lycurgeæ Origine et Indole*, Gryphiæ, 1849, sect. 3, p. 18.

³ Entre autres preuves nombreuses pour ce point, v. Aristote, *Ethic.*, X, 9 ; Xénophon, *Republ. Laced.*, 10, 8.

l'attention de personne, si ce n'est des observateurs spéculatifs. C'est donc une erreur de la part de O. Müller de traiter Sparte comme le type et le représentant des Dôriens en général, et un très grand nombre des principes avancés dans son histoire des Dôriens ont besoin d'être modifiés dès qu'on signale cette erreur.

Le premier fait capital à signaler relativement aux institutions attribuées à Lykurgue, c'est la période très reculée à laquelle elles eurent leur commencement : il semble impossible de placer cette époque plus tard que 825 avant J.-C. Nous ne trouvons pas, nous n'avons pas non plus le droit d'attendre de récit digne de foi par rapport à des événements si anciens. Si nous avons un pied sur un terrain historique, en tarit que les institutions elles-mêmes sont réelles, l'autre flotte encore dans la région trompeuse du mythe, quand nous nous efforçons d'en saisir les causes créatrices : le nuage existe encore qui nous empêche de distinguer entre le dieu et l'homme. Le jour sous lequel Lykurgue apparaissait aux yeux d'un Grec intelligent du cinquième siècle avant l'ère chrétienne est représenté d'une manière si claire, bien que brièvement, dans le passage suivant d'Hérodote, que je ne puis mieux faire que de le traduire :

Dans les temps très anciens (fait observer Hérodote) les Spartiates étaient chez eux-mêmes les plus dénués de lois d'entre tous les Grecs et les plus inaccessibles aux étrangers. Ils passèrent à un bon ordre légal de la manière suivante : quand Lykurgue, Spartiate considéré, visita Delphes pour consulter l'oracle, au moment où il entra dans le sanctuaire, la Pythie s'écria :

— *Tu es venu, Lykurgue, à mon riche autel, chéri de Zeus et de tous les dieux olympiques. Est-ce comme à un dieu ou comme à un homme que je dois m'adresser à toi en esprit ? J'hésite, et cependant, Lykurgue, je penche plutôt à t'appeler un dieu.*

(Ainsi parla la Pythie.) *De plus, outre ces paroles, quelques-uns affirment que la Pythie lui révéla l'ordre de choses établi maintenant chez les Spartiates. Mais les Lacédæmoniens eux-mêmes disent que Lykurgue, étant tuteur de son neveu Labôtas, roi des Spartiates, introduisit chez eux ces institutions prises à la Krête. Il n'eut pas plus tôt obtenu cette tutelle, qu'il changea toutes les institutions pour leur donner leur forme actuelle, et prit des précautions pour qu'elles ne fussent pas transgressées. Ensuite il constitua les divisions militaires, les enômoties et les triakades, aussi bien que les Syssitia ou repas publics ; il institua aussi en outre les éphores et le sénat. C'est de cette manière que les Spartiates passèrent d'un ordre mauvais à un bon ordre ; ils élevèrent un temple à Lykurgue après sa mort, et ils l'adorent encore révérencieusement. Et comme on pouvait naturellement s'y attendre avec un sol productif et un nombre d'hommes peu considérable, ils prirent immédiatement leur élan en avant et fleurirent tellement qu'ils ne purent se contenter de rester tranquilles dans leurs propres limites, etc.*

Tel est le renseignement le plus ancien (venant d'Hérodote) que nous ayons relativement à Lykurgue, et qui lui attribue tout l'ordre de choses dont l'écrivain fut témoin à Sparte. Thucydide aussi, bien qu'il lie mentionne pas Lykurgue, est d'accord avec Hérodote, en disant que le système en usage chez les Lacédæmoniens, tel qu'il la vit, avait été adopté par eux quatre siècles auparavant, les avait arrachés à d'intolérables désordres et les avait conduits à la prospérité et au succès¹. Hellanicus, dont les écrits précédèrent un peu ceux d'Hérodote, non seulement ne fit pas (plus que Thucydide) mention de Lykurgue,

¹ Hérodote, I, 65-66 ; Thucydide, I, 18.

mais il est difficile de croire qu'il ait attaché quelque importance au nom, puisqu'il attribuait la constitution de Sparte aux premiers rois, Eurysthènes et Proklès¹.

Mais les écrivains postérieurs, que Plutarque a surtout compilés pour composer sa biographie, déclarent être beaucoup mieux informés au sujet de Lykurgue et entrent dans plus de détails. Son père, nous dit-on, fut assassiné pendant l'état précédent de licence ; mais son frère allié, Polydektès, mourut de bonne heure, laissant une veuve enceinte, qui proposa à Lykurgue de l'épouser et de devenir roi. Mais Lykurgue, repoussant l'offre avec indignation, attendit la naissance de son jeune neveu Charilas, présenta l'enfant publiquement dans l'agora comme le futur roi de Sparte, et renonça aussitôt à l'autorité qu'il avait exercée provisoirement. Cependant la veuve et son frère Léonidas soulevèrent contre lui des accusations calomnieuses de desseins menaçant la vie du jeune roi, accusations qu'il crut devoir prévenir par une absence temporaire. En conséquence, il quitta Sparte et alla en Krète, où il étudia le gouvernement et les coutumes des diverses cités ; ensuite il visita l'Iônia et l'Égypte et (comme l'affirmaient quelques auteurs) la Libye, l'Ibérie et même l'Inde. Pendant qu'il était en Iônia, il obtint, rapporte-t-on, des descendants de Kreophylos une copie des poèmes homériques qui, jusqu'à cette époque, n'avaient jamais été connus dans le Péloponnèse ; il ne manquait pas d'auteurs, en effet, qui disaient qu'il avait fréquenté Homère lui-même².

Pendant ce temps, le jeune roi Charilas grandit et prit le sceptre, comme représentant la famille Proklide ou Eurypontide. Mais les rênes du gouvernement s'étaient relâchées davantage, et les désordres étaient devenus pires que jamais quand revint Lykurgue. Trouvant que les deux rois aussi bien que le peuple étaient las d'une condition si désastreuse, il s'imposa la tâche d'y apporter un remède, et dans cette pensée il consulta l'oracle de Delphes ; il en reçut de vives assurances de l'encouragement divin, avec une ou plusieurs injonctions spéciales (les primitives Rhêtrae de la constitution) qu'il apporta avec lui à Sparte³. Puis il se présenta soudainement dans l'agora, avec trente des 4artiatà les plus distingués, tous en armes, comme ses gardes et ses partisans. Le roi Charilas, bien que terrifié d'abord, quand il apprit les desseins de son oncle, s'offrit volontairement pour les seconder ; tandis que la masse des Spartiates se soumit respectueusement au vénérable Hêrklide qui venait comme réformateur chargé d'une mission de Delphes⁴. Telles furent les mesures par lesquelles Lykurgue acquit son ascendant : nous avons maintenant à examiner quel usage il en fit.

Son premier acte, conformément à la Rhêtra ou contrat apporté de Delphes, fut de constituer le sénat spartiate, consistant en vingt-huit vieillards, et formant un agrégat de trente membres, conjointement avec les deux rois qui y siégeaient et y votaient. Avec ce corps furent combinées des assemblées périodiques du

¹ Strabon, VIII, p. 363.

² Plutarque, *Lykurgue*, 3, 4, 5.

³ Pour une instructive revue du texte aussi bien que du sens de cette ancienne Rhêtra, V. Urlichs, *Ueber die Lycurgischen Rhêtra*, ouvrage publié depuis la première édition de notre histoire. La réfutation qu'il fait des changements téméraires de Goettling me semble complète ; mais ses propres conjectures ne sont pas toutes également plausibles ; je ne puis pas non plus souscrire à l'explication qu'il donne de ἀφίστασθαι.

⁴ Plutarque, *Lykurgue*, c. 5-6. Hermippos, le disciple d'Aristote, déclarait donner les noms de vingt de ces trente dévoués partisans.

Il y avait cependant un récit différent, qui rapportait que Lykurgue, à son retour de ses voyages, trouva Charilas gouvernant comme un despote (*Heraclid. Pontic.*, c. 2).

peuple spartiate, en plein air, entre la rivière Knakiôn et le pont Babyka. Toutefois la discussion n'était pas permise dans ces assemblées ; leurs fonctions se bornaient simplement à admettre ou à rejeter ce qui avait été auparavant décidé dans le sénat¹. Telle était la constitution politique spartiate comme la fixa Lykurgue ; mais un siècle après (ainsi le raconte Plutarque), sous les rois Polydôre et Théopompe, il fut fait deux changements importants. Il fut alors attaché à l'antique Rhêtra de Lykurgue une clause additionnelle, en vertu de laquelle il était établi que *dans le cas où le peuple déciderait de travers, le sénat avec les rois annulerait ses décisions*² ; tandis qu'un autre changement, destiné peut-être

¹ Les mots de l'ancienne Rhêtra - Διὸς Ἑλλανίου καὶ Ἀθηνᾶς Ἑλλανίας ἱερὸν ἰδρυσάμενον, φυλάς φυλάξαντα, καὶ ὠβάς ὠβάξαντα, γερουσίαν σὺν ἀρχαγέταις, καταστήσαντα, ὥρας ἕξ ὥρας ἀπελλάζειν μεταξύ Βαβύκας καὶ Κνακίωνος, οὕτως εἰσφέρειν τε καὶ ἀφίστασθαι - δάμω δ' ἀγορὰν εἶμεν καὶ κράτος. (Plutarque, *Lykurgue*, 5-6.)

La leçon ἀγορὰν (le quatrième mot avant la fin) est celle de l'édition de Coray : d'autres leçons proposées sont κυρίαν, ἄνωγάν, ἀγορίαν, etc. Les MSS. sont toutefois corrompus d'une manière irrémédiable, et aucune des conjectures ne peut être déclarée certaine. — La Rhêtra contient divers archaïsmes remarquables, - ἀπελλάζειν, ἀφίστασθαι - le dernier mot dans le sens de poser une question à décider, correspondant à la fonction de l'Ἀφροστήρ à Knidos (Plutarque, *Quæst. Græc.*, c. 4 ; V. Schneider, *Lexicon, ad voc.*). — O. Müller rattache τριάκοντα à ὠδάς et établit en principe qu'il y avait à Sparte trente Obês : je suis plutôt de l'avis des critiques qui placent la virgule après ὠβάξαντα et rapportent le nombre trente au sénat. Urlichs, dans sa dissertation *Leber die Lykurgisch. Rhetren* (publiée dans le *Rheinisches Museum* de 1847, p. 204), introduit le mot πρεσβυγενέας après τριάκοντα, ce qui semble être une conjecture juste, quand nous songeons à l'addition faite dans la suite par Théopompe. Les assertions de O. Müller au sujet des Obesne me semblent reposer sur aucune autorité. — Le mot Rhêtra signifie un contrat solennel, soit émanant des dieux dans l'origine, soit sanctionné ensuite par eux, car ils sont toujours parties dans de telles conventions ; V. l'antique Traité entre les Eleiens et les Heræens, - Ἄ Γράτρα, entre les deux -, rappelé dans la précieuse inscription encore conservée, aussi ancien, suivant Bœckh, que les Olymp. 40-60 (Bœckh, *Corp. Inscript.*, n° II, p. 26, part. I). Les mots de Tyrtée impliquent un pareil traité entre des parties contractantes : d'abord les rois, ensuite le sénat, et en dernier, le peuple - où le participe qui vient en dernier ne s'applique pas au peuple seul, mais à tous les trois. La Rhêtra de Lykurgue émanait du dieu de Delphes ; mais les rois, le sénat et le peuple s'engageaient tous, et vis-à-vis les uns des autres et vis-à-vis des dieux, à lui obéir. Les explications de la phrase proposées par Nitzsch et Schoemann (dans une note du Dr Thirlwall, ch. 8, p. 334) me semblent moins satisfaisantes que ce que l'on trouve dans C. B. Hermann (*Lehrbuch der Griech. Staatsalterthümer*, s. 23). — Nitzsch (*Histor. Homer.*, sect. XIV, p. 50-551) ne tient pas un compte suffisant de la différence de sens que présente le mot ρήτρα dans les temps anciens et dans les temps postérieurs. A l'époque de l'Éphore Epitadeus, ou d'Agis III, il a raison de dire que ρήτρα est équivalent à *scitum*, encore cependant, avec une idée de solennité et d'immutabilité plus grande que ne le fait entendre le mot νόμος, analogue à ce qui est compris par un pacte fondamental ou organique dans les idées modernes. Les anciennes idées d'un mandat donné par le dieu de Delphes et d'un contrat entre les rois et les citoyens, idées qui, jadis, avaient été rattachées au mot, s'en détachèrent successivement. Il n'y a donc pas de contradiction dans Plutarque, telle que celle dont parle Nitzsch (p. 54). — La Dissertation de Kopstadt (p. 22, 30) touche le même sujet. Je partage l'opinion de Kopstadt (*Dissertation*, p. 28-30), qui regarde comme probable que Plutarque a copié les mots de l'antique Rhêtra constitutionnelle de Lykurgue, d'après l'exposé donné par Aristote du gouvernement spartiate. — Le roi Théopompe rapporta probablement de l'oracle de Delphes l'importante clause additionnelle qu'il rattacha au mandat qui avait été apporté dans l'origine par Lykurgue. L'autorité de l'oracle, en même temps que leur propre influence, leur permettait de faire accepter ces mots par le périple.

² Plutarque, *Lykurgue*, c. 5-6.

Plutarque nous dit que la Rhêtra primitive, antérieure à cette addition, enjoignait spécialement aux citoyens assemblés ou d'adopter ou de rejeter, sans changement, la Rhêtra proposée par les rois et le sénat et que la clause additionnelle fut introduite parce que l'assemblée avait désobéi à cette injonction, et avait adopté des amendements de sa propre invention. C'est le dernier sens qu'il donne au mot σκολιάν. Urlichs (*Ueber Lyc. Rhetr.*, p. 232) et Nitzsch (*Hist. Homer.*, p. 54) le suivent, et le dernier même explique l'épithète Εὐθείαις ρήτρας ἀνταπαμειβομένων, de Tyrtée dans un sens correspondant : il dit *Populusiis (rhetris) εὐθείαις, id est, nihil inflexis, suffragari jubetur : nam lex cuius Tyrtæus admonet, ita sanxerat - si populus rogationem inflexam (i. e. non nisi ad suum arbitrium immutatam) accipere voluerit, senatores et auctores abolento totam*. — Or,

à servir en quelque sorte de compensation à ce frein imposé à l'assemblée populaire, introduisit dans la composition un nouveau Directoire exécutif composé de cinq hommes, appelés les Éphores. Ce conseil, choisi annuellement, par quelque moyen capricieux dont on ne pouvait pas bien prévoir le résultat, et dont tout citoyen spartiate pouvait faire partie, reçut dans l'origine ou usurpa graduellement des fonctions si étendues et si imposantes, par rapport à l'administration et à la police intérieures, qu'il limita l'autorité des rois et la réduisit à n'être plus guère que le commandement exclusif de la force militaire. Hérodote apprenait à Sparte que les éphores aussi bien que le sénat avaient été constitués par Lykurgue ; mais l'autorité d'Aristote aussi bien que la probabilité intrinsèque du fait sanctionne l'opinion qu'ils ont été ajoutés postérieurement¹.

A prendre la constitution politique de Sparte attribuée à Lykurgue, on voit qu'elle ne différait pas essentiellement de la grossière organisation que présentent les poèmes homériques, où nous trouvons toujours un conseil de chefs ou de vieillards, et par occasion les assemblées d'une agora qui écoutait. Il était difficile de supposer que les rois spartiates pussent jamais avoir gouverné sans quelques formalités de cette espèce ; de sorte que l'innovation, si c'était réellement une innovation attribuée à Lykurgue, doit avoir consisté en quelques nouveaux détails relatifs au sénat et à l'agora, à fixer le nombre² trente et les obligations du premier, et la place spéciale d'assemblée de la seconde aussi bien que l'étendue du privilège qu'elle avait à exercer ; consacrant le tout par l'érection des temples de Zeus Hellanios et d'Athênê Hellania. L'idée du sujet tel que le

en premier lieu, il semble très peu probable que la Rhêtra primitive, avec son antique simplicité, contint une telle restriction spéciale et préconçue quant à la compétence de l'assemblée. Cette restriction ne commença régulièrement qu'à partir de la clause additionnelle annexée par le roi Théopompe, ce qui évidemment indique une dispute antérieure et une conduite rebelle de la part de l'assemblée. — En second lieu, l'explication que donnent ces auteurs des mots *σκολιάν* et *εὐθείαις* n'est pas conforme à l'ancien grec, tel que nous le trouvons dans Homère et dans Hésiode : et ces anciennes analogies sont le critérium propre, si l'on considère que nous avons affaire à un document très ancien. Dans Hésiode, *ἰθύς* et *σκολιός* sont employés dans un sens qui correspond presque exactement à *droit* et à *faux* (mots qu'en effet, dans leur étymologie primitive, on peut faire remonter au sens de *direct* et *d'oblique*). V. Hésiode, *Op. Di.*, 36, 192, 218, 221, 226, 230, 250, 262, 264 ; en outre *Théogonie*, 97, et *Fragm.* 217, éd. Goettling : où les phrases sont constamment répétées. Il y a aussi une expression remarquable, *Op. Di.*, 9. Cf. V, 263, et Homère, *Iliade*, XVI, 387 ; et XXIII, 580 ; XVIII, 508. — Si nous jugeons par ces analogies, nous verrons que les mots de Tyrtée, *εὐθείαις ῥήτραις*, signifient *lois ou conventions, droites, honnêtes*, et non propositions adoptées sans changement, comme le suppose Nitzsch. Et de même les mots *σκολιάν ἐλοιτο* signifient *adoptent une détermination fautive ou déshonnête*, et non une détermination différente de ce qui leur était proposé. — Ces mots donnaient aux rois et au sénat la faculté d'annuler toute décision de l'assemblée publique qu'ils désapprouvaient. Elle conserva seulement le pouvoir de refuser son assentiment à quelques propositions essentielles des autorités, d'abord des rois et du sénat, ensuite des éphores. Et ce pouvoir limité, elle semble l'avoir conservé toujours. — Kopstadt explique bien l'expression *σκολιάν* comme étant l'antithèse de l'épithète de Tyrtée, *εὐθείαις ῥήτραις* (*Dissertation*, sect. XV, p. 124).

¹ Hérodote, I, 65 ; cf. Plutarque, *Lykurgue*, c. 7 ; Aristote, *Politique*, V, 9, 1 (où il donne la réponse du roi Théopompe).

Aristote nous dit que les éphores étaient choisis, mais non pas comment ils l'étaient ; c'était seulement de quelque manière excessivement puérile (II, 6, 16). — M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans sa note relative au passage d'Aristote, présume qu'ils étaient naturellement choisis de la même manière que les sénateurs ; mais il ne semble pas qu'il y ait dans Aristote des raisons suffisantes pour appuyer cette opinion. Il n'est pas non plus facile de concilier les mots d'Aristote touchant l'élection des sénateurs, où il l'assimile à une *αἰρεσις δυναστευτική* (*Politique*, V, 51 8 ; II, 6118), avec le tableau que Plutarque (*Lykurgue*, 26), fait de cette élection.

² Kopstadt admet cette supposition que le nombre des membres du sénat, ne fut pas définitivement fixé avant la réforme de Lykurgue (*Dissertation*, *ut sup.*, sect. XIII, p.109).

présente Plutarque aussi bien que Platon¹, comme si le sénat était entièrement une nouveauté, ne répond pas aux tableaux de l'ancienne épopée. Là nous pouvons plus naturellement imaginer que la constitution politique de Lykurgue, abstraction faite des éphores qui y furent ajoutés dans la suite, offre seulement les anciens traits du gouvernement héroïque de la Grèce, définis et régularisés d'une manière particulière. La présence de deux rois coexistants et coordonnés ; en effet, succédant en ligne héréditaire et appartenant tous deux à la gens des Héraklides, est quelque chose de particulier à Sparte, et dont on ne peut expliquer l'origine qu'en remontant aux deux fils jumeaux d'Aristodêmos, Eurysthênês et Proklês. Ces deux ancêtres primitifs sont un type de deux lignes des rois spartiates ; car on dit qu'ils ont passé leur vie dans des dissensions perpétuelles, ce qui était l'état habituel des deux rois régnant dans le même temps à Sparte. Si la coexistence de ces rois, égaux en pouvoir et dans une opposition constante entre eux, avait souvent un effet funeste sur le cours des mesures publiques, c'était néanmoins une sécurité pour l'État contre une violence heureuse², aboutissant à l'établissement du despotisme de la part de quelque individu ambitieux dans la ligne royale.

Pendant cinq siècles successifs de l'histoire de Sparte, depuis Polydôre et Théopompe, aucun des rois ne tenta de commettre une telle violence³, jusqu'à l'époque d'Agis III et de Kleomenês III (240 av. J.-C. à 220 av. J.-C.). A l'époque que nous venons de mentionner, l'importance de la Grèce avait décliné sans retour, et l'action politique indépendante qu'elle possédait jadis était devenue subordonnée à la force supérieure soit des montagnards ætoliens (les plus grossiers de ses propres fils) soit des étrangers épirotes, macédoniens et asiatiques, état préparant l'absorption finale par les Romains. Mais, de toutes les cités grecques, Sparte était celle qui avait décliné le plus ; son ascendant était totalement perdu, et son éducation et sa discipline particulières (à qui elle en avait été surtout redevable) avaient dégénéré de toute manière. C'est dans ces fâcheuses circonstances que deux jeunes rois, Agis et Kleomenês, le premier, enthousiaste généreux, le second plus violent et plus ambitieux, conçurent le projet de rétablir la constitution de Lykurgue dans sa pureté primitive supposée, dans l'espérance de faire revivre à la fois l'esprit du peuple et l'ascendant de l'État. Mais la constitution de Lykurgue avait été, même du temps de Xénophon⁴, en partie un *idéal* non complètement réalisé dans la pratique ; encore bien moins était-ce une réalité à l'époque de Kleomenês et d'Agis ; en outre, c'était un *idéal* que pouvaient colorer l'imagination ou les sentiments de ces réformateurs qui déclaraient et, probablement, croyaient, tendre à son rétablissement véritable. Ce que les rois, dans leur tentative de réforme, trouvaient le plus sur leur chemin, c'était l'autorité sans contrôle et les dispositions conservatrices des éphores, qu'ils mettaient naturellement en contraste avec la plénitude primitive du pouvoir royal, à l'époque où rois et sénat étaient seuls. Entre les diverses manières dont l'idée, que les hommes avaient, de l'*ancien* état de la constitution primitive fut modifiée par les sentiments de leur propre temps (nous en verrons

¹ Platon, *Leg.*, III, p. 691 ; Platon, *Epist.* VIII, p. 354, B.

² Platon, *Leg.*, III, p. 691 ; Aristote, *Politique*, II, 6, 20.

³ La conspiration de Pausanias, après l'échec de Xerxès, était dirigée contre la liberté de la Hellas combinée, pour se faire lui-même satrape de la Hellas sous le monarque des Perses, plutôt que contre le gouvernement lacédæmonien établi ; bien que, indubitablement, une partie de son projet fût d'exciter les Ilotes à la révolte, et qu'Aristote regarde Pausanias comme se proposant spécialement de renverser le pouvoir des éphores (*Politique*, V, 5, 6 ; cf. Thucydide, I, 128-134 ; Hérodote, V, 32).

⁴ Xénophon, *Republic. Laced.*, c. 14.

bientôt quelques autres exemples), il faut probablement compter l'assertion de Kleomenês relativement au premier établissement des éphores. Ce prince affirmait que les éphores n'avaient été dans l'origine rien de plus que des subordonnés et des députés des rois, choisis par eux pour remplir momentanément leurs devoirs pendant la longue absence nécessitée par la guerre Messénienne. Partant de cette humble position, et profitant des dissensions des deux rois¹, ils avaient, avec la suite du temps, et surtout par l'ambition de l'éphore Asterôpos, trouvé moyen d'abord de se constituer en conseil indépendant, ensuite d'usurper et de s'approprier de plus en plus l'autorité royale, jusqu'à ce qu'ils eussent uni par réduire les rois à un état d'humiliation et d'impuissance intolérables. Comme preuve de la relation primitive qui existait entre les rois et les éphores, il faisait allusion à ce qui était en usage à Sparte de son propre temps. Quand les éphores envoyaient chercher l'un des deux rois, ce dernier avait le droit de refuser obéissance à deux appels successifs ; mais il était tenu d'obéir à la troisième sommation².

Il est évident que le fait allégué ici par Kleomenês (point curieux dans les coutumes spartiates) ne contribue guère à prouver la conclusion qu'il en tirait quant à la qualité primitive des éphores comme simples députés nommés par les rois. Il est probable qu'ils furent établis pour la première fois à l'époque de la guerre messénienne, et cela coïncide avec le récit qui rapporte que le roi Théopompe était une des parties consentantes à la mesure ; il est également probable que leurs fonctions étaient d'abord comparativement circonscrites et s'étendirent par des empiétements successifs. Mais ils semblent avoir été dès le début un conseil dont l'origine était spécialement populaire, en opposition avec les rois et le sénat. On peut en trouver une preuve dans l'ancien serment, qui était échangé chaque mois entre les rois et les éphores ; le roi jurant en son nom qu'il exercerait ses fonctions royales conformément aux lois établies, les éphores jurant au nom de la cité qu'à cette condition son autorité resterait inébranlable³. Ce contrat mutuel, qui probablement formait une partie de la cérémonie pendant les sacrifices mensuels offerts par le roi⁴, dura jusqu'à une époque où il doit être devenu une pure formalité, et où le pouvoir des rois avait été longtemps subordonné à celui des éphores. Mais il commença évidemment par être une réalité, quand le roi était le chef prédominant et effectif de l'État, et quand les éphores, revêtus de fonctions particulièrement défensives, servaient de garanties au peuple contre l'abus de l'autorité royale. Platon, Aristote et Cicéron⁵ expliquent tous l'institution primitive des éphores comme destinée à protéger le peuple et à restreindre les rois : le dernier les assimile aux tribuns de Rome.

Telles étaient les relations qui avaient existé jadis entre les rois et les éphores, bien que dans des temps postérieurs elles eussent été si complètement renversées, que Polybe regarde les premiers comme essentiellement subordonnés aux seconds, un des devoirs des rois étant, selon lui, de respecter les éphores comme leurs pères⁶. Et tel est sans contredit l'état des choses

¹ Plutarque, *Agis*, c. 12.

² Plutarque, *Kleomenês*, c. 10.

³ Xénophon, *Republic. Lacedæmon.*, c. 15.

⁴ Hérodote, VI, 57.

⁵ Platon, *Leg.*, III, p. 692 ; Aristote, *Politique*, V, 11, 1 ; Cicéron, *De Republ.*, *Fragm.* II, 33, éd. Maii : *Ut contra consulare imperium tribuni plebis, sic illi (ephor) contra vim regiam constituti* ; et *De Leg.*, III, 7, ainsi que Valère Maxime, IV, 1.

Cf. Plutarque, *Lykurgue*, c. 7 ; Tittmann, *Griechisch. Staatsverfassung*, p. 108, sqq.

⁶ Polybe, XXIV, 8.

pendant toute la période mieux connue de l'histoire que nous traverserons ci-après. Les éphores sont les directeurs généraux des affaires publiques¹ et le conseil suprême exerçant le contrôle et tenant en échec toute autre autorité dans l'État, sans aucune limite assignable à leurs pouvoirs. L'ascendant extraordinaire de ces magistrats se montre particulièrement dans ce fait dont parle Aristote, qu'ils s'exemptaient de la discipline publique, au point que l'année de leur charge ou ils se livraient à leurs aises formait un contraste marqué avec les exercices fatigants et le sobre régime communs également aux riches et aux pauvres. Les rois sont réduits à un certain nombre de fonctions spéciales, combinées avec des privilèges en partie religieux, en partie honorifiques : leur attribut politique le plus important, c'est qu'ils sont *ex officio* généraux des forces militaires dans les expéditions au dehors, Mais même ici nous trouvons le déclin sensible de leur pouvoir. En effet, tandis qu'on apprenait à Hérodote, et tel avait été probablement l'ancien privilège, que le roi pouvait faire la guerre contre qui il voulait, et qu'aucun Spartiate ne pouvait l'en empêcher sous peine de commettre un sacrilège², nous verrons dans le cours des époques de cette histoire les mieux connues que ce sont ordinairement les éphores (avec ou sans le sénat et l'assemblée publique) qui décident la guerre ; le roi ne prend le commandement que quand l'armée est mise en marche. Aristote semble considérer le roi spartiate comme une sorte de général héréditaire ; mais, même dans la jouissance de ce privilège, on lui mettait des entraves ; car deux des cinq éphores accompagnaient l'armée, et il paraît qu'il invoqua fréquemment leur pouvoir pour assurer l'obéissance à ses ordres³.

Les pouvoirs politiques directs des rois étaient ainsi considérablement amoindris ; cependant ils conservaient encore de l'importance sous beaucoup de rapports. Ils possédaient de vastes domaines royaux dans un grand nombre des municipes des Periœki ; ils recevaient à l'occasion de fréquents présents, et quand on offrait des victimes aux dieux, les peaux et d'autres portions leur appartenaient comme casuel⁴ ; ils avaient au sénat leurs votes, qui, en cas d'absence., étaient donnés en leur nom par tels des autres sénateurs qui étaient leurs plus proches parents : l'adoption d'enfants recevait son accomplissement formel en leur présence, et ils jugeaient les prétentions contradictoires portées devant les juges pour la main d'une héritière orpheline dont un testament ne réglait pas le sort ; mais, avant tout, ils avaient de profondes racines dans les sentiments religieux du peuple. La prééminence de leur lignage rattachait l'État entier à une paternité divine. Pour eux, les chefs des Héraklides, ils étaient les donataires spéciaux du sol de Sparte octroyé par les dieux, l'occupation des Dôriens n'étant sanctifiée et bénie par Zeus qu'en vue d'établir les enfants d'Héraklès dans la vallée de l'Eurotas⁵. Ils représentaient l'État dans ses relations avec les dieux, étant de

¹ Aristote, *Politique*, II, 6, 14-16.

² Hérodote, VI, 56.

³ Aristote, II, 7, 4 ; Xénophon, *Repub. Laced.*, c. 13 ; *Helléniques*, II, 4, 29 ; III, 2, 23.

On mit une restriction spéciale aux fonctions du roi, comme commandant en chef de l'armée, en 417 avant J.-C. après l'expédition contre Argos mal conduite par Agis, fils d'Archidamus. On prit soin alors que dix conseillers spartiates accompagnassent toujours le roi dans chaque expédition (Thucydide, V, 63).

⁴ L'argent produit par la vente des peaux des nombreuses victimes offertes dans les sacrifices publics à Athènes est compté comme un article spécial du revenu public dans la rigoureuse économie de cette cité. V. Böeckh, *Public Econ. of Athens*, III, 7, p. 333 ; *Eng. Trans. Corpus Inscript.*, n° 157.

⁵ Tyrtée, *Fragm.* I, éd. Bergk ; Strabon, XVIII, p. 362. Cf. Thucydide, V, 16 ; Hérodote, V, 39 ; Xénophon, *Helléniques*, III, 3, 3 ; Plutarque, *Lysandre*, c. 22.

droit prêtres de Zeus Lacedæmôn (les idées du dieu et du pays se confondant en une seule) et de Zeus Uranios, et offrant les sacrifices mensuels nécessaires pour assurer au peuple la protection du ciel. Bien que des individus pussent parfois être écartés, il ne fallait rien moins qu'une nouvelle révélation divine pour engager les Spartiates à sortir de la lignée pure d'Eurysthénès et de Proklès. En outre, la remarquable cérémonie de deuil qui avait lieu à la mort de chaque roi semble indiquer que les deux familles royales, qui se croyaient achæennes¹ et non dôriennes, étaient considérées comme le grand lien commun d'union entre les trois parties constitutives de la population de la Laconie, les Spartiates, les Periœki et les Ilotes. Non seulement on exigeait, à cette occasion, que deux membres de chaque maison de Sparte parussent couverts d'un sac et de cendres, mais on faisait connaître officiellement la mort du roi dans toutes les parties de la Laconie, et on convoquait à Sparte des députés venant des municipes des Periœki ainsi que des villages des Ilotes, au nombre de plusieurs milliers, pour prendre part aux démonstrations abondantes et publiques de douleur² qui duraient pendant dix jours, et qui donnaient aux obsèques funèbres une solennité surhumaine. Nous ne devons pas oublier, en énumérant les privilèges du roi spartiate, que, conjointement avec deux officiers appelés Pythii nommés par lui, il se chargeait des communications entre l'État et le temple de Delphes, et avait la garde des oracles et des prophéties en général. Dans la plupart des États grecs, ces manifestations inspirées étaient gardées précieusement, et consultées en cas de circonstances critiques pour la nation : mais les rapports de Sparte avec l'oracle de Delphes étaient particulièrement fréquents et intimes, et les réponses de la pythie rencontraient une attention plus respectueuse de la part des Spartiates que de celle de tous les autres Grecs³. Les fonctions du roi, comme intermédiaire dans ces relations, en étaient d'autant plus importantes : l'oracle soutenait toujours sa dignité, et souvent même secondait ses projets personnels et clandestins⁴.

Appuyé par un respect traditionnel d'une force si grande, un roi spartiate, doué de talent militaire et d'énergie individuelle comme Agésilas, exerçait un ascendant considérable ; mais de tels cas étaient très rares, et dans toute la période historique nous trouverons que le roi n'était qu'une force secondaire, efficace dans des occasions spéciales. Pour des ordres politiques réels, dans les circonstances les plus importantes aussi bien que dans les moindres, le Spartiate s'adresse au conseil des éphores, auquel les citoyens les plus puissants non moins que les plus humbles⁵ rendent obéissance avec un degré de précision que rien, si ce n'est la discipline spartiate, n'aurait produit. La police intérieure et les affaires étrangères de l'État sont entre les mains des éphores, qui exercent une autorité approchant du despotisme, sans aucune espèce de responsabilité. Ils désignent et dirigent le corps des trois cents citoyens jeunes et actifs, qui faisait le service immédiat de police de la Laconie ; ils cassent à volonté tout fonctionnaire subordonné et infligent une amende ou une saisie arrêt, selon leur bon plaisir ; ils rassemblent les forcés militaires, à l'occasion d'une guerre

¹ Hérodote, V, 72. V. dans Plutarque le récit du stratagème avorté de Lysandre pour rendre à la dignité royale élective, en mettant en avant un jeune homme qui passait pour fils d'Apollon (Plutarque, *Lysandre*, c. 25-26).

² Xénophon, *Helléniques*, III, 3, 1.

³ Pour les privilèges des rois spartiates, V. Hérodote, VI, 56-57 ; Xénophon, *Republ. Laced.*, c. 15 ; Platon, *Alcibiade*, I, p. 123.

⁴ Hérodote, VI, 66, et Thucydide, V, 16, en fournissent des exemples.

⁵ Xénophon, *Republ. Laced.*, c. 8, 2, et Agésilas, c. 7, 2.

étrangère, et en déterminent la destination, bien que le roi en ait le commandement réel : ils emprisonnent sur un soupçon même le régent ou le roi lui-même¹ ; ils siègent comme juges, parfois individuellement et parfois comme conseil, pour des actes et des plaintes de grande importance, et ils jugent sans être entravés par des lois écrites dont l'usage était péremptoirement interdit par une Rhêtra spéciale², rattachée par erreur à Lykurgue lui-même, mais ancienne en tout cas. Dans certaines occasions d'une importance particulière ils prennent l'avis du sénat et de l'assemblée publique³ ; telle paraît avoir été l'habitude dans les questions de guerre et de paix. Il semble cependant que des personnes accusées d'homicide, de trahison ou de crime capital en général, étaient jugées devant le sénat. Nous lisons plusieurs exemples qui nous montrent les rois jugés et frappés de sévères amendes, leurs maisons condamnées à être rasées jusqu'au sol, probablement par le sénat sur la proposition des éphores : une fois, il semble que les éphores, de leur propre autorité, infligèrent une amende même à Agésilas⁴.

¹ Xénophon, *Rep. Laced.*, 8, 4 ; Thucydide, I, 131 ; Aristote, *Politique*, II, 6, 14.

Platon, dans sa *République*, désapprouve également tous décrets généraux enchaînant à l'avance la volonté d'hommes parfaitement élevés comme les gardiens de sa *République*, qui feront toujours ce qu'il y a de mieux à faire dans chaque occasion spéciale (*République*, IV, p. 425).

² Outre la Rhêtra constitutionnelle primitive, mentionnée plus haut, diverses autres Rhêtra sont aussi attribuées à Lykurgue ; et Plutarque en signale trois sous ce titre : *Les Trois Rhêtræ*, comme si elles étaient ou les seules Rhêtra véritables de Lykurgue, ou que du moins elles se distinguaient de toutes les autres par une sainteté particulière (Plutarque, *Quæst. Roman.*, c. 87. *Agésilas*, c. 26).

Les trois Rhêtra étaient (Plutarque, *Lycurgue*, c. 13 ; cf. Apophth., *Lacon.*, p. 227) : 1. Ne pas recourir à des lois écrites. 2. Ne pas employer dans la construction des maisons d'autres instruments que la hache et la scie. 3. Ne pas entreprendre d'expéditions militaires souvent contre les mêmes ennemis. — Je partage l'opinion de Nitzsch qui croit (*Histor. Homer.* p. 61-65) que ces Rhêtra, bien que sans doute elles ne soient pas dues réellement à Lykurgue, sont néanmoins anciennes (c'est-à-dire probablement d'une date qui se trouve quelque part entre 650 et 550 avant J.-C.), et non pas les simples fictions d'écrivains relativement modernes, comme semblent le penser Schoemann (*Ant. Jur. Pub.*, IV, 1, p. 132) et Urlichs (p. 241). Et bien que Plutarque spécifie le nombre trois, cependant il paraît qu'il y en avait encore plus, comme on doit croire qu'il l'indique le langage de Tyrtée ; les trois Rhêtra : que distingue Plutarque méritaient une attention particulière, pour des raisons que nous ne comprenons pas aujourd'hui. — Ces maximes ou règles d'État étaient probablement conservées avec les réponses de l'oracle de Delphes, autorité d'où beaucoup d'entre elles peuvent sans aucun doute être émanées, telle que la fameuse prophétie ancienne *Ἀ φιλοχρηματία Σπάρταν ὀλεῖ, ἄλλο δὲ οὐδὲν* (Krebs, *Lectiones Diodorea*, p. 140. Aristote, *περὶ πολιτειῶν*, ap. Schol. ad Euripide, *Andromaque*, 446. Schoemann, *Comm. ad Plutarque, Ag. et Cleomen.* p. 123). — Nitzsch fait de bonnes remarques en expliquant la prohibition portée contre *l'emploi de lois écrites*. Cette prohibition fut probablement provoquée par cette circonstance, que d'autres États grecs employaient des législateurs tels que Zaleukos, Drakôn, Charondas ou Solôn, chargés de leur présenter tout d'un coup une série d'ordonnances ou de dispositions écrites. Quelques Spartiates peuvent avoir proposé qu'un législateur analogue fût nommé pour Sparte : à cette proposition on opposa un refus sous la forme la plus solennelle possible, au moyen d'une Rhêtra formelle qui fut adoptée peut-être après un avis reçu de Delphes. Il n'y a donc pas (si nous concevons ainsi l'événement) de contradiction, comme quelques auteurs le représentent, à défendre l'usage des lois écrites par une Rhêtra écrite elle-même. Pour employer une phrase qui offre une analogie plus grande avec les discussions modernes : *Les Spartiates, d'après l'ordre de l'oracle, se décident à conserver leur loi commune non écrite, et à ne pas codifier.*

³ Xénophon, *Helléniques*, III, 2, 23.

⁴ Le cas de *Leotichydes*, Hérodote, VI, 72 ; de *Pleistoanax*, Thucydide, II, 21-5, 16 ; *Agis*, II, Thucydide, V, 63 ; *Agis*, III, Plutarque, *Agis*, c. 19 ; V. Plutarque, *Agésilas*, c. 5.

Relativement aux éphores en général, v. Wachsmuth, *Hellen. Alterthumskunde*, V, 4, 42, vol. I, p. 223 ; Cragius, *Rep. Lac.*, II, 4, p. 121. — Aristote signale distinctement les éphores comme *ἀνυπεύθυνοι* : de sorte que l'histoire à laquelle il est fait une brave allusion dans la *Rhétorique* (III, 18) n'est pas aisée à comprendre.

La guerre et la paix paraissent avoir été soumises, dans la plupart des occasions, sinon dans toutes, au sénat et à l'assemblée publique ; aucune question ne pouvait arriver à la dernière avant d'avoir passé par le premier. Et nous trouvons quelques occasions en petit nombre dans lesquelles la décision de l'assemblée publique était une expression réelle d'une opinion, efficace quant au résultat, comme par exemple, l'assemblée qui précéda immédiatement et décida la guerre dit Péloponnèse. Ici, outre les hasards sérieux que présentait ce cas, outre la prudence générale, attribut du caractère spartiate, il y avait la grande autorité et l'expérience du roi Archidamus qui s'opposaient à la guerre, bien que les éphores y fussent favorables¹. L'assemblée publique, dans ces circonstances particulières, manifesta réellement une opinion, et en vint à une division. Mais dans la plupart des cas, elle semble n'avoir été rien de, plus qu'une formalité inefficace. La règle générale ne permettait pas de discussion ouverte, et aucun simple citoyen ne pouvait non plus parler qu'avec une autorisation spéciale des magistrats. Peut-être même, la liberté générale de discuter, si elle eût été donnée, aurait pu ne servir à rien ; car à Sparte non seulement on n'avait pas le pouvoir de parler en public, mais on n'avait pas l'habitude de débattre les mesures publiques rien ne caractérisait mieux le gouvernement que l'extrême secret de ses actes². Les propositions présentées par les magistrats étaient ou acceptées ou rejetées, sans qu'il fût permis de les amender. Il ne pouvait y avoir d'attrait qui engageât le citoyen à assister à une telle assemblée ; et nous pouvons conjecturer d'après les paroles de Xénophon que, de son temps, elle consistait seulement en un certain nombre de notables convoqués spécialement, outre le sénat, corps qui lui-même est appelé *la petite ekklésia*³. En effet, la constante et effrayante diminution que subit le nombre des citoyens ayant droit de l'être suffisait seule pour diminuer le nombre de ceux qui assistaient à l'assemblée, aussi bien que pour abattre toute force imposante qu'elle avait pu jadis posséder.

Une assemblée dans de telles conditions, bien qu'elle fût toujours conservée comme une formalité, et que son consentement fût indispensable dans des questions importantes et pour qu'une loi passât (ce qui toutefois semble s'être présenté bien rarement à Sparte), une telle assemblée, disons-nous, ne pouvait être en pratique qu'un bien faible obstacle à l'administration des éphores. Le sénat, corps permanent avec les rois y compris, était le seul frein réel qui modérât leur pouvoir, et il doit avoir été dans une certaine mesure un corps concourant au gouvernement, bien que le langage élevé et imposant, dont se servent Démosthène et Isocrate pour parler de sa suprématie politique, dépasse de beaucoup ce qui était en réalité. Sa fonction la plus importante était celle de cour de justice criminelle, devant laquelle était traduit tout homme mis en jugement

¹ Thucydide, I, 67, 80, 87.

² Thucydide, IV, 68 ; cf. IV, 74 ; et sa remarquable expression au sujet d'un homme si distingué que Brasidas, et IV, 24, à propos des ambassadeurs lacédæmoniens envoyés à Athènes. Cf. Schoemann, *Antiq. Jur. Publ. Græc.*, IV, 1, 80, p. 122 ; Aristote, *Politique*, II, 8, 3.

³ Τὴν μικρὰν καλουμένην ἐκκλησίαν (Xénophon, *Helléniques*, III, 3, 8), ce qui signifie les γέροντες ou sénat, et personne autre, excepté les éphores, qui le convoquaient (V. Lachmann, *Spart. Verfass.*, sect. 12, p. 216). Ce qui est encore, plus à, remarquer, c'est l'expression οἱ ἐκκλητοὶ comme équivalente à ἡ ἐκκλησία (cf. *Helléniques*, V, 2, 11 ; VI, 3, 3), montrant évidemment un nombre spécial et limité de personnes réunies. V. aussi II, 4, 38 ; IV, 6, 3 ; V, 2, 33 ; Thucydide, V, 77.

L'expression de οἱ ἐκκλητοὶ n'aurait jamais pu être usitée comme équivalente pour désigner une ekklésia athénienne.

pour crime capital¹. Mais, dans l'accomplissement de ce devoir ainsi que des autres dont ils étaient chargés, nous trouvons les sénateurs aussi bien que les rois et les éphores accusés de corruption et de vénalité². Comme ils n'étaient pas nommés avant soixante ans et qu'ensuite ils gardaient leur charge toute leur vie, flous pouvons croire sans peine que quelques-uns d'entre eux continuaient de les exercer après le temps de l'extrême vieillesse qui rend l'homme incapable, ce qui, bien que toléré sans doute par les Lacédæmoniens, grâce au respect extraordinaire qu'ils avaient pour la vieillesse, ne pouvait manquer de diminuer l'influence du corps comme élément concourant au gouvernement.

La brève esquisse donnée ici du gouvernement spartiate montrera que, bien que les théoriciens grecs trouvassent de la difficulté à déterminer dans quelle classe ils le rangeraient³, c'était en substance une oligarchie compacte, sans scrupule et bien obéie, renfermant en elle, comme subordonnées, ces portions qui avaient dominé jadis, les rois et le sénat, et adoucissant l'odieux, sans diminuer le mal du système, par son changement annuel d'éphores qui gouvernaient. Nous devons en même temps distinguer le gouvernement de la discipline et de l'éducation de Lykurgue, qui tendaient sans doute à égaliser le riche et le pauvre, sous le rapport de la vie, des habitudes et des jouissances pratiques. Hérodote (et vraisemblablement aussi Xénophon) pensait que la forme que nous venons d'exposer était celle que le gouvernement avait reçue dans l'origine de la main de Lykurgue. Or, bien qu'il y ait de bonnes raisons pour supposer qu'il en était autrement, et pour croire que les éphores furent une addition postérieure, cependant ce seul fait, qu'Hérodote reçut ce renseignement à Sparte, attire notre attention : sur un attribut important de la politique spartiate, qu'il est à propos d'exposer. Cet attribut, c'est sa stabilité sans égale pendant quatre ou cinq siècles successifs, au milieu de gouvernements tels que ceux de la Grèce, qui tous avaient éprouvé plus ou moins de fluctuation. Aucune révolution considérable, pas même de changement palpable ou formel, n'y survint depuis le temps de la guerre Messénienne jusqu'à l'époque d'Agis III. Malgré le coup irréparable que portèrent au pouvoir et au territoire de l'État Épaminondas et les Thébains, la forme du gouvernement resta néanmoins intacte. C'était le seul gouvernement en Grèce qui pût suivre une transmission paisible et non interrompue à partir d'une haute antiquité et depuis son fondateur réel ou supposé. Or, c'était là une d'es principales circonstances (parmi d'autres qui seront mentionnées ci-après) de l'ascendant étonnant que les Spartiates acquirent sur l'esprit hellénique et que, comme on le verra, ils ne méritaient pas par une capacité supérieure dans la conduite des affaires. La fermeté de leurs sympathies politiques, manifestée à un moment par la déposition des tyrans ou (les despotes, à un autre par le renversement des démocraties, tenait lieu de

¹ Xénophon, *Republ. Laced.*, 10 ; Aristote, *Politique*, II, 6, 17 ; III, 1, 7 ; Démosthène, *Cont. Lept.*, c. 23, p. 489 ; Isocrate, *Or. XII (Panathenaic.)*, p. 266. Le langage de Démosthène semble particulièrement inexact.

Plutarque (Agésilas, c. 32), à l'occasion de quelques Spartiates soupçonnés de conspirer qui furent mis à mort par Agésilas et les éphores, quand Sparte était dans un danger imminent d'être,attaquée par Epaminondas, affirme que ce fut la première fois qu'un Spartiate eût été mis à mort sans jugement.

² Aristote, *Politique*, II, 6, 18. Cf. aussi Thucydide, I, 131, au sujet de Pausanias coupable, *πιστευῶν χρήμασι διαλύσειν τὴν διαβολήν* ; Hérodote, V, 72 ; Thucydide, V, 16, concernant les rois Leotychides et Pleistoanax ; le brave et habile Gylippe – Plutarque, Lysandre, c. 16.

³ Les éphores sont considérés quelquefois comme un élément démocratique, parce que chaque citoyen spartiate avait chance de devenir éphore ; quelquefois comme un élément despotique ; parce que, dans l'exercice de leur pouvoir, ils n'étaient soumis qu'à peu de contrainte et à aucune responsabilité. V. Platon, *Leg.*, IV, p. 712 Aristote, *Politique*, II, 3, 10 ; IV, 7, 4, 5.

capacité, et même les fautes reconnues de leur gouvernement étaient souvent couvertes, par le sentiment de respect qu'inspiraient ses antiques commencements et sa durée non interrompue. Si un tel sentiment agissait sur les Grecs en général¹, son action était beaucoup plus puissante sur les Spartiates eux-mêmes en enflammant cette disposition hautaine et exclusive qui les distinguait. Et il est à remarquer que l'esprit spartiate continua plus longtemps que celui de la plupart des autres peuples de la Grèce, d'être jeté dans le moule des antiques usages et de repousser des influences capables de le rendre moderne. L'ancienne foi légendaire, et la soumission dévouée à l'oracle de Delphes, se conservèrent chez eux sans être affaiblies, à une époque où diverses influences les avaient minées considérablement chez leurs frères Hellènes et chez leurs voisins. Mais bien que le nom et les formes du gouvernement, toujours les mêmes, contribuassent à son effet imposant, tant au dedans qu'au dehors, les causes d'une décadence intérieure n'en agissaient pas moins réellement, en minant son action efficace. Nous avons déjà dit que le nombre des citoyens ayant droit à ce titre allait toujours en diminuant, et dans ce nombre diminué une proportion plus grande qu'auparavant était pauvre, depuis que la propriété foncière tendait constamment à se concentrer dans moins de mains. De cette manière il se forma un corps de mécontents qui n'avait pas existé dans l'origine, tant parmi les citoyens plus pauvres que parmi ceux, qui avaient perdu leur droit comme citoyens ; et ainsi fut aggravé le danger qui menaçait de la part des Periœki et des Ilotes, dont il sera parlé tout à l'heure.

Nous passons de la constitution politique de Sparte aux classes et à la distribution civiles, au-, relations économiques, et en dernier lieu au système particulier d'habitudes, d'éducation et de discipline, que Lykurgue, dit-on, établit chez les Lacédæmoniens. Ici encore nous nous trouvons avec des renseignements imparfaits quant aux institutions existantes, et au milieu de la confusion, lorsque nous essayons d'expliquer comment naquirent ces institutions.

Il semble cependant constaté que tous les Dôriens, dans tous leurs établissements, se divisaient en trois tribus, les Hylleis, les Pamphyli et les Dimanes ; de plus, dans toutes les cités doriennes, il y avait des familles hêraklides distinguées dans lesquelles on choisissait des œkistes quand on formait de nouvelles colonies. On peut retrouver ces trois tribus à Argos, à Sikyôn, à Epidaurus, à Trœzên, à Megara, à Korkyra, et vraisemblablement aussi à Sparte². Les Hylleis reconnaissaient comme éponyme et comme premier père Hyllos, fils d'Hêraklês, et par conséquent croiraient descendre d'Hêraklês lui-même : nous pouvons supposer que les Hêraklides, appelés spécialement ainsi, comprenant les deux familles royales, avaient été les aînés de la tribu des Hylleis, dont l'ensemble est quelquefois désigné par Hêraklides ou descendants d'Hêraklês³. Mais il semble qu'il y a eu aussi à Sparte, comme dans d'autres villes doriennes, des habitants non doriens, séparément de ces trois tribus et incorporés dans des tribus qui leur étaient particulières. L'une de ces dernières, les Ægeides, venus, dit-on, de Thèbes comme alliés des envahisseurs doriens,

¹ On peut voir dans Isocrate un exemple de la manière dont cette antiquité était louée. *Or. XII (Panathenaic.)* p. 288.

² Hérodote, V, 68 ; Stephan. Byz., v. Ὑλλέες et Δυμόν ; O. Müller, *Dorians*, III, 5, 2 ; Bœckh, *ad Corp. Inscript.*, n° 1123. Thucydide, I, 24, au sujet de Phalios l'Hêraklide à Corinthe.

³ V. Tyrtée, *Fragm.* 8, 1, éd. Schneidewin, et Pindare, I, 61 ; V, 91, où les expressions *descendants d'Hêraklês* comprennent évidemment plus que les deux familles royales. Plutarque, *Lysandre*, 22 ; Diodore, XI, 68.

est nommée par Aristote, Pindare et Hérodote¹ ; tandis que les Ægialeis à Sikyôn, la tribu Hyrnêthia à Argos et à Epidaurus, et d'autres à Corinthe dont nous ne connaissons pas les noms, représentent également les portions non dôriennes de leurs communautés respectives². A Corinthe le nombre total des tribus était, dit-on, de huit³. Mais à Sparte, bien que nous paraissions reconnaître l'existence des trois tribus dôriennes, flous ne savons pas combien«il y avait de tribus en tout ; encore moins savons-nous dans quelle relation les Obæ ou Obês, autre division subordonnée du peuple, étaient vis-à-vis des tribus. Dans l'ancienne Rhêtra de Lykurgue il est ordonné que les tribus et les Obês soient conservés sans changement : mais ce qu'avancent O. Müller et Bœckh⁴, qu'il y avait trente Obês en tout, dix pour chaque tribu, n'a pas d'autre preuve qu'une ponctuation particulière de cette Rhêtra, rejetée par divers autres critiques, et vraisemblablement à juste titre. Nous restons ainsi sans aucun renseignement relativement à l'Obê, bien que nous sachions que c'était une division antique, particulière et durable dans le peuple de Sparte, puisqu'elle se rencontre dans la plus ancienne Rhêtra de Lykurgue, aussi bien que dans des inscriptions récentes à la date de l'empire romain. Dans des inscriptions semblables et dans le récit de Pausanias, il est cependant reconnu une classification de Spartiates distincte et indépendante des trois anciennes tribus dôriennes, et fondée sur les divers quartiers de la cité, Limnae, Mesoa, Pitanê et Kynosura⁵ ; c'est de l'une de ces quatre divisions qu'était tirée la définition ordinaire d'un Spartiate du temps d'Hérodote. Il y a lieu de supposer que les anciennes tribus dôriennes tombèrent en désuétude à Sparte (comme cela arriva pour des quatre tribus ioniennes à Athènes), et que la classification locale dérivée des quartiers de la ville en prit la place, ces quartiers ayant été originairement les villages séparés de l'agrégat dont Sparte était composée⁶. Il est assez probable que le nombre de trente des vieux sénateurs se rattachait aux trois tribus dôriennes, chacune d'elles fournissant dix membres, bien qu'il n'y ait pas de preuve de ce fait.

¹ Hérodote, IV, 149 ; Pindare, *Pyth.*, V, 67 ; Aristote, *Λακων Ηολιτ*, p. 127, *Fragm.*, éd. Neuman. Les Talthybiadæ, ou hérauts à Sparte, formaient une famille ou caste à part (Hérodote, VII, 134).

O. Müller suppose, sans aucune preuve, que les Ægeides doivent avoir été adoptés dans une des trois tribus dôriennes ; c'est un des corollaires de son hypothèse fondamentale, que Sparte est le type du pur dôrisme (vol. II, p. 78). Kopstadt pense (*Dissert.*, p. 67) que j'ai été injuste envers O. Müller en n'approuvant pas sa preuve ; mais, en étudiant de nouveau le point eu question, je ne puis voir de motif pour modifier ce qui est présenté ici dans le texte. La section de l'ouvrage de Schoemann (*Antiq. Jur. Publ. Græc.*, IV, 1, 6, p. 115) sur ce sujet affirme beaucoup plus qu'il ne peut être prouvé.

² Hérodote, V, 68-92 ; Bœckh, *Corp. Inscr.*, n° 1130, 1131 ; Stephan. Byz. v. *Υρνίθιον* ; Pausanias, II, 28, 3.

³ Photius, *Πάντα ὀκτώ* ; et *Proverb. Vatic.*, Suidas, XI, 64 ; cf. Hesychius, v. *Κυνόφαλοι*.

⁴ Müller, *Dorians*, III, 5, 3-7 ; Bœckh, *ad Corp. Inscript.*, Part. IV, sect. 3, p. 609.

⁵ Pausanias, III, 16, 6 ; Hérodote, III, 55 ; Bœckh, *Corp. Inscript.*, n° 1241, 1338, 1347, 1425 ; Steph. Byz. v. *Μεσόα* ; Strabon, VIII, p. 394 ; Hesych., v. *Πιτάνη*.

Il y a beaucoup de confusion et de différence d'opinion au sujet des tribus spartiates. Cragius en admet six (*De Republ. Lacon.*, I, 6) ; Meursius, huit (*Rep. Lacon.*, I, 7) ; Barthélemy (*Voyage du jeune Anacharsis*, IV, 185) en donne cinq. Manso a discuté le sujet d'une manière détaillée, mais, à mon avis, peu satisfaisante, dans le huitième appendice du premier livre de son Histoire de Sparte (vol. II, p. 125) ; et le second appendice du Dr Thirlwall (vol. I, p. 517) mentionne à la fois toutes les différentes opinions modernes sur ce point obscur, et ajoute plusieurs critiques utiles. La modique somme de preuves primitives que nous avons laisse beaucoup de place pour fies hypothèses opposées, et peu de chance de parvenir à une conclusion certaine quelconque.

⁶ Thucydide, I, 10.

On reconnaît trois divisions principales dans la population de la Laconie, les Spartiates, les Perioëki et les Ilotes. La première des trois, se composait de citoyens qui avaient tous les droits pour l'être, vivaient dans Sparte, même, répondaient à, toutes les exigences de la discipline de Lykurgue, payaient leur quote-part aux Syssitia ou repas publics, et étaient seuls éligibles aux honneurs ou aux charges publiques¹. Ces hommes n'avaient ni le temps ni le goût de se livrer même à la culture de la terre, encore moins au commerce ou au travail manuel : de telles occupations ne s'accordaient pas avec les exercices prescrits, si même elles n'avaient été positivement interdites. Ils tiraient leur subsistance des terres qui entouraient la cité, et de la partie considérable de la Laconie qui leur appartenait, le sol étant labouré pour eux par les Ilotes, qui semblent leur avoir payé une proportion déterminée du produit : dans quelques cas du moins, même une moitié². Chaque citoyen conservait la qualification et la transmettait à ses enfants, à deux conditions : d'abord de se soumettre à la discipline prescrite ; ensuite de payer chacun sa quote-part stipulée pour les repas publics, qui n'avaient pas d'autres ressources que ces contributions individuelles. La multiplication des enfants dans les familles plus pauvres, après que les acquisitions de nouveaux territoires eurent cessé, augmenta continuellement, ainsi que le nombre et la proportion des citoyens qui n'étaient pas en état de remplir la seconde de ces conditions, et qui en conséquence perdaient leur privilège : de sorte qu'il s'éleva vers la fin de la guerre du Péloponnèse une distinction entre les Spartiates eux-mêmes, inconnue dans les temps antérieurs ; le nombre réduit des citoyens jouissant de tous leurs droits étant appelés les Égaux ou Pairs, les pauvres privés de leurs privilèges, les Inférieurs. Ces derniers, quoique dépouillés ainsi de leurs droits, n'en devenaient pas pour cela perioëki ; il leur était encore probablement permis de reprendre leur qualification, si quelque hasard favorable les mettait à même de fournir leur contingent aux repas publics.

Le Perioëkos était aussi un homme libre et un citoyen, non de Sparte, mais de quelqu'un des cent municipes de la Laconie³. Ils recevaient, lui et la communauté à laquelle il appartenait, leurs ordres de Sparte, n'ayant pas de sphère politique propre, ni aucune part dans la détermination des mouvements des autorités spartiates. Dans l'île de Kythêra⁴, qui formait un des municipes des Perioëki, il résidait un bailli spartiate en qualité d'administrateur. Mais en était-il de même dans les autres, c'est ce que nous ne pouvons affirmer ; il n'est pas non plus sans danger de conclure de l'un de ces municipes à tous ; il peut y avoir eu des, différences considérables dans la manière d'agir avec les uns et les autres. Car ils étaient disséminés sur tout le territoire de la Laconie, quelques-uns voisins de Sparte et quelques autres éloignés d'elle : les habitants libres d'Amyklæ doivent avoir été Perioëki, aussi bien que ceux de Kythêra, de Thuria,

¹ Un ou deux Perioëki paraissent comme officiers chargés d'un commandement militaire vers la fin de la guerre du Péloponnèse (Thucydide, VIII, 6, 22) ; mais ce semble être de rares exceptions, même quant au service étranger sur mer ou sus terre, tandis qu'un Perioëkos magistrat à Sparte était chose inouïe.

² Les Messéniens assujettis payaient une moitié (Tyrtée, *Fragm.* 4, Bergk).

³ Strabon, VIII, p. 362. Etienne de Byz. cite ce total de 100 municipes quand il parle de plusieurs d'entre eux différant les uns des autres ; mais probablement il copiait Strabon, et ne peut point par conséquent passer pour une autorité distincte. Le total de 100 municipes appartient à l'apogée de la puissance spartiate, après la conquête et avant la séparation de la Messénia ; car Aulôn, Boiæ et Methônê (les places extrêmes) en font partie.

M. Clinton (*Fast. Hellen.*, II, p. 401) a réuni les noms d'environ 60 sur 100.

⁴ Thucydide, IV, 53.

d'Ætheia, ou d'Aulôn ; nous ne pouvons pas non plus supposer que les autorités spartiates eussent à l'égard de tous les mêmes sentiments. Entre les Spartiates et leurs voisins, les nombreux Periœki d'Amyklæ, il a dû exister un degré de commerce et de relations mutuelles où n'avaient point part les Periœki plus éloignés, outre que les édifices religieux et les fêtes d'Amyklæ étaient adoptés de la manière la plus respectueuse par les Spartiates et élevés jusqu'au rang d'objets nationaux ; et nous croyons apercevoir, dans quelques occasions, un degré de considération manifesté en faveur des Hoplites Amyklæens¹, tel que peut-être d'autres Periœki ne l'auraient pas obtenu. Le nom de la classe, Periœki², résidant autour de la cité, indiquait ordinairement des habitants nés

¹ Xénophon, *Helléniques*, IV, 5, 11 ; Hérodote, II, 7 ; Thucydide, V, 18-23. La fête Amyklæenne des Hyakinthia, et le temple Amyklæen d'Apollon semblent être au premier rang dans l'esprit des autorités spartiates. (Thucydide, IV, 8), qui sont prêts avant le reste et marchent contre les Athéniens à Pylos, comprennent probablement les Amyklæens.

Thucydide appelle en général la Laconie la *περιοικίς* de Sparte (III, 16).

² Le mot *περιοικοί* est quelquefois employé pour signifier simplement *des États voisins environnants*, dans son sens géographique naturel. V. Thucydide, I, 17 et Aristote, *Politique*, II, 7, 1.

Mais il est employé plus ordinairement pour signifier les membres sans privilèges ou moins privilégiés du même agrégat politique vivant en dehors de la ville, en opposition avec les bourgeois qui vivaient dans ses murs et jouissaient des privilèges complets. Aristote s'en sert pour désigner la classe correspondant en Krête aux Ilotes Lacédæmoniens (*Politique*, II, 7, 3) ; il n'existait pas en Krête de classe correspondant aux Periœki lacédæmoniens. En Krête il n'y avait pas deux degrés d'infériorité ; il n'y en avait qu'un seul, et qui était marqué par le mot *περιοικοί* ; tandis que le Periœkos lacédæmonien avait l'Ilote au-dessous de lui. Pour un Athénien le mot entraînait l'idée d'une dégradation vague. — Pour mieux comprendre le *status* du Periœkos, nous pouvons le comparer au Metœkos ou Metœque. Ce dernier réside dans la cité, mais c'est un étranger résidant par tolérance, et non un indigène ; il paye une taxe spéciale, est exclu de toute fonction politique, et ne peut même avoir accès auprès du magistrat que par l'intermédiaire d'un citoyen ami ou Prostatès (*Lycurg. cont. Leocrat.*, c. 21-53) : il porte les armes pour la défense de l'État. La situation d'un Metœkos était toutefois bien différente dans les diverses villes de la Grèce. A Athènes, les membres de cette classe étaient bien protégés sous le rapport de leurs personnes comme de leurs propriétés ; ils étaient nombreux et domiciliés à Sparte, il n'y en eut pas d'abord ; la Xenêlasia les excluait ; mais cette rigueur a dû se relâcher longtemps avant l'époque d'Anis III. — Le Periœkos diffère du Metœkos en ce qu'il est né sur le sol, soumis par sa naissance à la loi de la cité. — M. Kopstadt (dans sa *Dissertation sur les affaires lacédæmoniennes* citée plus haut, sect. VII, p. 60) exprime beaucoup de surprise de ce que j'avance dans cette note relativement à la Krête et à Lacédæmone, à savoir qu'en Krête il n'y avait pas de classe d'hommes analogue aux Periœki lacédæmoniens, mais seulement deux classes, *i. e.* des citoyens libres et des Ilotes. Il pense que ce principe est *prorsus falsum*. — Mais je n'avance rien de plus ici que ce que dit Aristote, comme Kopstadt l'admet lui-même (p. 60, 71). Aristote donne à la classe sujette en Krête le nom de *Περιοικοί*. Et dans ce cas les présomptions générales viennent à l'appui de l'autorité d'Aristote. Car Sparte était une cité dominante ou capitale, renfermant sous sa dépendance non seulement un territoire considérable, mais un nombre considérable de municipes inférieurs, distincts, organisés. En Krête, au contraire, chaque État autonome comprenait seulement une ville avec son territoire circonvoisin, mais sans municipes annexés. Il n'y avait donc point de base pour la classe intermédiaire appelée en Laconie Periœki ; exactement comme Kopstadt lui-même le fait remarquer (p. 78) au sujet de la cité dôrienne de Megara. Il y avait seulement les deux classes de citoyens krêtois libres, et des cultivateurs serfs avec des modifications et des subdivisions diverses. — Kopstadt (suivant Hoeckh, *Krêta*, b. III, vol. III, p. 23) dit que l'autorité d'Aristote sur ce point est surpassée par celle de Dosiadas et de Sosicrate, auteurs qui écrivirent spécialement sur les affaires krêtoises. Or, si nous sommes forcés de faire un choix, j'avoue que je préférerais le témoignage d'Aristote, considérant que ce que nous savons des deux autres se réduit à peu de chose ou à rien. Mais, dans le cas actuel, je ne pense pas que nous soyons obligés de faire un choix : Dosiadas (ap. Athenæ, XIV, p. 143) n'est pas cité textuellement, de sorte que nous ne pouvons affirmer qu'il contredise Aristote ; et Sosicrate (sur lequel s'appuient Bœckh et Kopstadt) dit quelque chose qui ne le contredit pas nécessairement, mais qui peut être expliqué de manière à mettre les deux témoins d'accord. — Sosicrate (ap. Athenæ, VI, p. 263) dit : *Τὴν μὲν κοινήν δουλείαν οἱ Κρήτες καλοῦσι μνοίαν, τὴν δὲ ἰδίαν ἀφαμίωτας, τοὺς δὲ περιοίκους ὑπηκόους*. Or, le mot *περιοίκους* ; semble être employé ici précisément comme. Aristote l'aurait employé, pour

dans l'endroit, de condition politique inférieure, en tant que comparés aux bourgeois de la ville jouissant de privilèges complets, mais il ne marquait aucun degré précis ou uniforme d'infériorité. Il est quelquefois employé ainsi par Aristote dans le sens d'une condition nullement meilleure que celle des Ilotes, de sorte que, dans une acception large, tous les habitants de la Laconie (Ilotes aussi bien que le reste) pourraient y avoir été compris. Mais quand il est employé par rapport à la Laconie, il a un sens technique qui le met en opposition avec le Spartiate d'un côté et avec l'Ilote de l'autre ; il signifie des hommes libres et des propriétaires indigènes groupés en communautés subordonnées¹ avec un pouvoir plus ou moins grand d'administration locale, mais — comme les villes sujettes appartenant à Berne, à Zurich et à la plupart des treize anciens cantons de la Suisse — incorporés dans l'agrégat lacédæmonien, qui était gouverné exclusivement par les rois, le sénat et les citoyens de Sparte.

Quand nous en viendrons à décrire la démocratie d'Athènes après la révolution de Kleisthènès, nous verrons les dèmes, ou municipes et villages locaux de l'Attique, incorporés comme fractions égales et constitutives du tout appelé le dème (ou la cité) d'Athènes, de sorte qu'un dèmotès d'Acharnæ ou de Sphéttos est en même temps complètement citoyen athénien. Mais les municipes des Periœki sont vis-à-vis de Sparte dans un rapport d'inégalité et d'obéissance, bien qu'ils appartiennent comme elle au même agrégat politique, et composent avec elle la libre communauté lacédæmonienne. C'est ainsi qu'Orneæ et autres lieux étaient des municipes d'hommes personnellement libres, mais dépendant politiquement d'Argos, Akroëphiæ de Thèbes, Chæroncia d'Orchomenos, et diverses villes thessaliennes de Pharsalos et de Larissa². Cette condition entraînait avec elle un sentiment de dégradation, et une négation pénible de cette autonomie dont chaque communauté grecque était avide³ ; tandis qu'étant maintenue par une force supérieure, elle avait une tendance naturelle, peut-être sans le vœu réfléchi de la cité dominante, à dégénérer en une oppression pratique. Mais outre cette tendance générale, l'éducation particulière d'un Spartiate, tout en lui donnant de la force, du courage et une précision militaire, était en même temps si rigoureusement particulière, qu'elle le rendait dur, peu accommodant et incapable de sympathiser avec la marche ordinaire du sentiment grec, pour ne riels dire de la rapacité et de l'amour de l'argent, qui, d'après de bonnes preuves, appartenaient au caractère spartiate⁴, et que nous ne devons guère nous attendre à trouver dans les disciples de Lykurgue. Comme Harmostes hors de leur ville natales⁵, et dans les relations avec des inférieurs, les Spartiates semblent avoir été plus impopulaires que d'autres Grecs, et nous pouvons supposer qu'une semblable rudesse hautaine dominait dans leurs 'procédés à l'égard de leurs propres Periœki, qui ne leur étaient certainement attachés par

comprendre les serfs krétois en général : il n'est pas distingué de *μνῶνται* et de *ἀφαιμῶνται*, mais il les comprend tous deux comme espèces différentes sous un terme générique. L'autorité d'Aristote fournit une raison pour préférer d'expliquer ainsi le passage, et les mots me semblent assez bien comporter cette explication.

¹ Les *πόλεις* des Periœki lacédæmoniens sont souvent mentionnées. V. Xénophon (*Agésilas*, II, 24 ; *Laced. Repub.*, XV, 9 ; *Helléniques*, VI, 5121).

² Hérodote, VIII, 73-135 ; Xénophon, *Helléniques*, VI, 1-8 ; Thucydide, IV, 76-94.

³ Xénophon, *Helléniques*, VI, 3, 5, 9, 19. Isocrate, écrivant à l'époque de la puissance thébaine, après la bataille de Leuktra, caractérise les villes bœôtiennes comme étant *περίοικοι* de Thèbes. (*Or.* VIII. *De Pace*, p. 182) ; cf. *Orat.* XIV. *Plataic.*, p. 299-303. Xénophon tient le même langage, *Helléniques*, V, 4, 46 : cf. Plutarque, *Agésilas*, 28.

⁴ Aristote, *Politique*, II, 6, 23.

⁵ Thucydide, I, 77-95 ; VI, 105. Isocrate (*Panathenaic.*, *Or.* XII, p. 283). Cf. *Orat. de Pace* (*Or.* VIII, p. 180-181), *Orat. Panégyrique*, (*Or.*, IV, p. 64-67).

aucun lien d'affection, et qui se révoltèrent pour la plupart après la bataille de Leuktra, aussitôt que l'invasion de la Laconie par Epaminondas leur permit de le faire sans danger.

Isocrate, prenant l'antique légende Hêraklide pour point de départ, avec sa conquête instantanée et son triple partage de tout le Péloponnèse dôrien entre les trois frères Hêraklides, attribue la première origine des municipes des Periœki à des séditions intérieures survenues parmi les conquérants de Sparte. Selon lui, la période qui suivit immédiatement la conquête fut un temps de violente lutte intestine dans Sparte nouvellement conquise, entre :le petit et le grand nombre, l'oligarchie et le dêmos. La première étant victorieuse, deux importantes mesures furent les conséquences de sa victoire. Elle bannit *le grand nombre* après sa défaite et le refoula de Sparte en Laconie, conservant la résidence à Sparte exclusivement pour elle-même ; elle lui assigna la partie la moins importante et la moins fertile de la Laconie, monopolisant pour elle la plus grande et la meilleure ; et elle le dissémina dans une foule de très petits municipes ou petites communautés subordonnées, tandis qu'elle se concentrait entièrement à Sparte. À ces précautions prises pour assurer son empire elle en ajouta une autre non moins importante. Elle établit parmi ses propres citoyens spartiates une égalité de privilège légal et de gouvernement démocratique, de manière à avoir les plus grandes garanties pour la concorde intérieure ; concorde, qui, d'après l'opinion d'Isocrate, avait été trop réellement perpétuée, puisqu'elle mit les Spartiates en état de compléter leur domination sur la Grèce opprimée, semblables à des pirates¹ qui s'entendent pour dépouiller des gens pacifiques. Les municipes des Periœki (nous dit-il), bien que privés de tous les privilèges d'hommes libres, étaient exposés à toutes les fatigues, aussi bien qu'à un partage injuste des dangers de la guerre. Les autorités spartiates les mettaient dans des postes ou les engageaient dans des entreprises qui, à leurs yeux, offraient trop de dangers pour leurs propres citoyens ; et ce qui est pis encore, les éphores avaient le pouvoir de mettre à mort, sans aucune forme de jugement préliminaire, autant de Periœki qu'ils le voulaient².

Le renseignement fourni ici par Isocrate, relativement à la première origine de la distinction établie entre les Spartiates et les Periœki, n'est rien de plus qu'une conjecture ; ce n'est pas même une conjecture probable, puisqu'elle a pour base la vérité historique de l'antique légende hêraklide, et qu'elle transporte les disputes qui avaient lieu du propre temps de l'auteur entre l'oligarchie et le dêmos à une ancienne période à laquelle n'appartiennent pas de telles disputes. Il n'y a non plus rien, aussi loin que s'étend notre connaissance de l'histoire grecque, qui appuie ce qu'il avance, à savoir, que les Spartiates se réservaient le poste le moins dangereux dans le combat, et exposaient indûment les Periœki au péril. Une si lâche combinaison n'était pas parmi les péchés de Sparte ; mais il est vrai sans aucun doute que, comme le nombre des citoyens diminuait continuellement, les Periœki en vinrent à constituer, dans les temps postérieurs, une proportion de plus en plus considérable de l'armée spartiate. Toutefois, quant au pouvoir dont, suivant Isocrate, les éphores étaient investis, de mettre les Periœki à mort sans jugement préliminaire, nous pouvons pleinement croire qu'il était réel et qu'il fut exercé aussi souvent que l'occasion sembla l'exiger.

¹ Isocrate, *Panathenaic.*, Or. XII, p. 280.

² Isocrate, *Orat.* XII (*Panathenaic.*) p. 276-271. Ce qu'il dit dans le même discours (p. 246), que les Lacédæmoniens *avaient mis à mort sans jugement plus de Grecs qu'il n'en avait été jugé à Athènes depuis qu'Athènes était une cité*, se rapporte à leurs alliés ou sujets hors de la Laconie.

Nous mentionnerons tout à l'heure la manière dont ces magistrats agissaient avec les Ilotes, et nous verrons d'amples raisons pour conclure de là que, toutes les fois que les éphores jugeaient un homme quelconque dangereux pour la pair publique, soit un Spartiate inférieur, soit un Periœkos, soit un Ilote, le mode le plus sommaire de se débarrasser de lui était ordinairement considéré comme le meilleur. A l'égard des Spartiates de distinction et d'un rang élevé, ils étaient sans doute prudents et mesurés dans l'application de la peine ; mais la même nécessité d'être circonspects n'existait pas à l'égard des classes inférieures ; en outre, le sentiment des exigences de la justice, réclamant un jugement équitable avant que la punition fût infligée, appartient aux associations athéniennes beaucoup plus qu'aux Spartiates. Quant au nombre de fois que de telles exécutions sommaires eurent lieu ; nous ne savons rien sur ce point.

Nous pouvons faire remarquer que le récit qu'a fait ici Isocrate de l'origine des Periœki laconiens n'est pas essentiellement inconciliable avec celui d'Éphore¹, qui racontait que Eurysthènes et Proklès, lors de la première conquête de la Laconie, avaient accordé à la population préexistante des droits égaux à ceux des 136 Éiens, mais qu'Agis, fils d'Eurysthènes, l'avait privée de cette position égale et l'avait réduite à l'état de sujets défendant des derniers. Les deux récits du moins s'accordent également, en supposant que les Periœki avaient joui jadis d'une position meilleure, dont ils avaient été dépossédés par la violence. Et la politique qu'Isocrate attribue aux oligarques spartiates victorieux, consistant à faire abandonner au dêmos une résidence concentrée dans la cité pour prendre une résidence disséminée dans une foule de municipes séparés et insignifiants, semble être l'expression de ce procédé élit, de son temps, était mis au nombre des précautions les plus efficaces contre des sujets rebelles — la Dioekisis, ou l'agrégat d'une ville brisée et réduit à l'état de villages. Nous ne pouvons assigner à ce renseignement aucune autorité historique². En outre, la division de la Laconie en six districts, et sa distribution en municipes (ou distribution des colons dans les municipes préexistants), qu'Éphore attribuait aux premiers rois doriens, sont toutes des conséquences du récit légendaire primitif, qui représentait la conquête dorienne comme achevée d'un seul coup, et doivent être rejetées, si nous supposons qu'elle fut achevée graduellement. Cette conquête graduelle est admise par O. Müller et par un grand nombre des plus habiles investigateurs postérieurs qui, néanmoins, semblent avoir la supposition contraire involontairement présente à l'esprit, quand ils commentent l'ancienne histoire de Sparte, et, toujours sans en avoir conscience, conçoivent les Spartiates comme maîtres de toute la Laconie. Nous ne pouvons pas même affirmer que tout ce

¹ Éphore, *Fragm.* 18, 61 Marx ; ap. Strabon, VIII, p. 365.

² Le Dr Arnold (dans sa *Dissertation sur la constitution spartiate*, annexée au premier volume de son *Thucydide*, p. 613) ajoute plus de confiance à la valeur historique de ce récit d'Isocrate que je n'incline à le faire. D'un autre côté, sir G. C. Lewis, dans l'examen qu'il fait de la *Dissertation* du Dr Arnold (*Philological Museum*, vol. II, p. 45), regarde « le récit d'Isocrate comme entièrement inconciliable avec celui d'Éphore ; » ce qui est peut-être dire un peu plus que ne le permet rigoureusement la teneur des deux autorités. Dans l'excellent article de sir G. Lewis, on trouvera la plupart des points difficiles relatifs à la constitution spartiate soulevés et discutés d'une manière très instructive.

Un autre point du renseignement d'Isocrate est que les Dôriens, à l'époque de la conquête primitive de la Laconie, n'étaient que 2,000 (*Or. XII, Panath.*, p. 286). M. Clinton rejette cette estimation comme trop faible, et il fait observer : « Je soupçonne qu'Isocrate en donnant le nombre des Dôriens lors de la conquête primitive, a adapté à son exposé le nombre réel des Spartiates de son propre temps » (*Fast. Hellen.*, II, p. 408). — Ceci me semble être une conjecture probable qui explique aussi bien l'absence de données dans laquelle était Isocrate ou ceux qui l'instruisaient, que la méthode qu'ils employaient pour suppléer à ce défaut.

pars ait jamais été sous un seul gouvernement avant l'achèvement des conquêtes successives de Sparte.

Quant à l'assertion de O. Müller, répétée par Schoemann¹, *que la différence de races était strictement conservée, et que les Periœki étaient toujours considérés comme Achæens* ; je ne trouve pas de preuve sur ce point, et je la crois erronée. Relativement à Pharis, à Geronthræ et à Amyklæ, trois villes des Periœki, Pausanias nous donne à entendre que les habitants préexistants furent chassés assez longtemps après la conquête dôrienne, et remplacés par une population dôrienne². Sans ajouter beaucoup de foi à ce renseignement, à l'appui duquel Pausanias ne pouvait guère avoir de bonnes autorités, nous pouvons toutefois l'admettre comme représentant ce que le cas a de probable et comme contrebalançant l'hypothèse dénuée de preuve de Mailler. Les municipes des Periœki étaient composés, soit entièrement de Doriens, soit de Dôriens incorporés en proportion plus ou moins grande avec les habitants préexistants. Mais quelque différence de race qui ait pu jadis exister, elle fut effacée avant les temps historiques³, pendant lesquels nous, ne trouvons en Laconie aucune preuve d'Achæens connus comme tels. Les Hêraklides, les Ægides, les Talhybiades, appartenant tous à Sparte, semblent être les seuls exemples de races séparées (qu'on peut partiellement distinguer des Dôriens) connues après le commencement de l'histoire authentique. Les Spartiates et les Periœki constituent un seul agrégat politique, et ce fait aussi entra si complètement dans l'opinion générale (en parlant des temps qui précèdent la bataille de Leuktra) que la paix d'Antalkidas, qui garantissait l'autonomie de chaque cité grecque séparée, ne fut jamais interprétée de manière à détacher de Sparte les villes des Periœki. Ils

¹ Schoemann, *Antiq. Jurisp. Græcorum*, IV, 1. 5, p. 112.

² Pausanias, III, 2, 6 ; I11, 22, 5. On trouvera l'assertion de Müller dans son *History of the Dorians*, III, 2, 1 : il cite un passage de Pausanias qui n'a nullement trait au point en question. Sir G. C. Lewis (*Philolog. Mus., ut sup.*, p. 41) est du même avis que Müller.

³ M. Kopstadt (dans la savante Dissertation dont j'ai parlé plus haut, *De Rerum Laconicarum Constitutionis Lycurgeæ Origine et Indole*, c. II, p. 31) conteste ce principe relativement aux Periœki. Il semble le comprendre dans un sens que mes paroles ne présentent guère, sens du moins que je n'avais pas l'intention de leur donner, à savoir, que la majorité des habitants dans chacune des cent villes des Periœki se composait de Dôriens — *ut per centum Laconix oppida distributi ubique majorem incolarum numerum efficerent* (p. 32). Je voulais seulement affirmer que quelques-unes des villes des Periœki, telles qu'Amyklæ, étaient entièrement ou presque entièrement dôriennes ; beaucoup d'autres parmi elles partiellement dôriennes. Mais quel peut avoir été le nombre comparatif (probablement différent dans chaque ville) des habitants dôriens et non dôriens, c'est ce qu'on ne peut en aucune façon déterminer. M. Kopstadt (p. 35) admet qu'Amyklæ, Pharis et Geronthræ, étaient des villes Periœkiennes peuplées par des Dôriens ; et si ce fait est vrai, il dément la maxime générale sur la foi de laquelle il contredit ce que j'affirme : sa maxime est *nuquam Dorienses a Doriensibus, nisi bello victi erant, civitate æquoque jure privati sunt* (p. 31). Il est dangereux de poser des principes si larges relativement à une uniformité supposée de règles et de pratique dôriennes. La haute autorité de O. Müller l'a induit en erreur sous ce rapport.

Il est évident qu'Hérodote (cf. son expression, VIII, 73 et I, 145) concevait tous les habitants libres de la Laconie, non comme Achæens, mais comme Dôriens. Il croit à la légende qui raconte que les Achæens, chassés de Laconie par l'invasion des Dôriens et des Hêraklides, occupèrent le territoire situé au nord-ouest du Péloponnèse, qui fut dans la suite appelé Achaïa, et en chassèrent les Ioniens. Quelle que puisse être la vérité touchant ce renseignement légendaire, et quelles qu'aient pu être les proportions primitives de Dôriens et d'Achæens dans la Laconie, ces deux races (au cinquième siècle avant J.-C.), en se confondant, avaient fini par former un seul agrégat ethnique et politique qu'on ne pouvait distinguer, appelé Laconien ou Lacédæmonien, et comprenant à la fois les Spartiates et les Periœki, bien qu'avec des privilèges politiques très inégaux et des différences très considérables dans l'éducation et les habitudes individuelles. Le cas était autre en Thessalia, où les Thessaliens tenaient sous leur dépendance les Magnètes, les Perrhæbi et les Achæens : ces derniers ne perdirent jamais leur nationalité séparée.

sont également connus comme Laconiens ou Lacédæmoniens, et Sparte est regardée par Hérodote seulement comme la première et la plus brave parmi les cités nombreuses et braves des Lacédæmoniens¹. Les vainqueurs à Olympia sont proclamés, non comme Spartiates, mais comme Laconiens, titre également porté par les Periœki. Et bien des noms parmi les nombreux vainqueurs que nous trouvons dans les listes olympiques comme Laconiens peuvent probablement avoir appartenu à Amyklæ ou à d'autres villes periœkiennes.

Les hoplites periœkiens constituèrent toujours une proportion numérique considérable et prépondérante de l'armée lacédæmonienne dans les temps postérieurs, et doivent sans aucun doute avoir été exercés, plus ou moins parfaitement, à la tactique militaire particulière à Sparte, puisqu'ils étaient appelés à obéir aux mêmes ordres que les Spartiates en campagne² et à accomplir les mêmes évolutions. On rencontre quelques cas, bien que rarement, où un periœkos a un commandement élevé dans une expédition étrangère. Du temps d'Aristote, la portion la plus considérable de la Laconie — signifiant alors seulement la contrée située à l'est du Têygetês, depuis que la fondation de Messênê par Epaminondas avait été achevée — appartient à des citoyens spartiates³ ; mais la plus petite portion qui restait doit avoir été la propriété des Periœki, qui doivent avoir exercé la plus grande partie du commerce d'exportation et d'importation, de l'exploitation métallurgique et de la distribution des produits intérieurs que présentait le territoire, puisque „jamais un Spartiate ne se livrait à de pareilles occupations. Et ainsi l'éducation particulière de Lykurgue, en les mettant toutes entre les mains des Periœki, leur ouvrait une nouvelle source d'importance dont ne jouissaient pas ordinairement les municipes d'Argos, de Thèbes ou d'Orchomenos.

Les Ilotes de Laconie étaient colons ou serfs attachés au sol qu'ils labouraient au profit des propriétaires spartiates certainement, probablement aussi des propriétaires periœkiens. Ils formaient la population rustique du pays, qui, habitait, non dans des villes, mais soit dans de petits villages⁴, soit dans des

¹ Hérodote, VII, 234.

² Thucydide, VIII, 6-22. Ils n'avaient cependant point part à la discipline de Lykurgue ; mais ils semblent être nommés οἱ ἐκ τῆς χώρας παιδες, en opposition avec οἱ ἐκ τῆς ἀγωγῆς (Sosibius ap. Athenæ, XV, p. 674).

³ Aristote, *Politique*, II, 6, 23.

Sir G. C. Lewis, dans l'article cité plus haut (*Philolog. Mus.*, II, p. 54), dit au sujet des Periœki : *Ils vivaient à la campagne ou dans de petites villes du territoire laconien, et cultivaient la terre, qu'ils ne tenaient pas d'un citoyen individuellement, mais ils payaient pour elle un tribut ou une rente à l'État ; étant exactement dans la même condition que les possesseurs du domaine romain, ou les Ryots dans l'Hindostan avant l'introduction d'un Établissement Permanent.* » On peut douter, je pense, que les Periœki payassent une rente ou un tribut quelconque tel que celui que suppose ici sir G. Lewis. Le passage d'Aristote que nous venons de citer semble montrer qu'ils payaient une taxe directe individuellement, et précisément d'après le même principe que les citoyens Spartiates, qui ne s'en distinguent que parce qu'ils possèdent des propriétés foncières plus considérables. Mais, bien que le principe de la taxation fût le même, il y avait en pratique (selon Aristote) de l'injustice dans la manière de l'imposer. *Les citoyens spartiates* (fait-il observer) *étant les plus riches propriétaires fonciers, ont soin de ne pas faire mutuellement un examen rigoureux, dit paiement de la taxe foncière, i. e.* ils ferment mutuellement les yeux sur les moyens qu'ils emploient pour y échapper. Si les Spartiates avaient été les seules personnes qui payassent l'εἰσφορὰ ou la taxe foncière, cette observation d'Aristote n'aurait pas eu de sens. En principe, la taxe était imposée et sur leurs propriétés plus considérables et sur les propriétés plus petites des Periœki ; en pratique, les Spartiates s'entraidaient pour échapper à la proportion due.

⁴ Tite-Live signale distinctement le caractère villageois des Ilotes, XXXIV, 27 ; quand il décrit les châtimens infligés par le despote Nabis : *Ilotarum quidam (hi suret jam inde antiquitus castellani, agreste genus) transfugere voluisse insimulati, per omnes vicos sub verberibus acti necantur.*

fermes détachées, à la fois dans le district entourant immédiatement Sparte, et aussi autour des villes laconiennes des Periœki. Naturellement, il y avait aussi des Ilotes qui vivaient à Sparte et dans d'autres villes, et faisaient l'office d'esclaves domestiques, mais tel n'était pas le caractère général de cette classe. Nous ne pouvons douter que la conquête dôrienne partie de Sparte n'ait trouvé cette classe dans la condition de villageois et de paysans vivant isolément ; mais dépendaient-ils de propriétaires achæens préexistants, ou étaient-ils indépendants comme une grande partie de la population villageoise de l'Arkadia, c'est là une question à laquelle nous ne pouvons répondre. Dans l'un ou l'autre cas cependant, il est facile de concevoir que les terres des villages (avec les cultivateurs qu'elles portaient) étaient les plus aisées à approprier au profit de maîtres résidant à Sparte ; tandis que les villes, avec le district placé immédiatement autour d'elles, fournissaient à la fois habitation et nourriture aux détachements avancés des Dôriens. Si les Spartiates avaient réussi dans la tentative qu'ils firent pour agrandir leur territoire par la conquête de l'Arkadia¹, ils auraient très probablement pu convertir Tegea et Mantinea en villes periœkiennes, avec un territoire amoindri habité (soit entièrement, soit en partie) par des colons dôriens, tandis qu'ils auraient transféré à des propriétaires résidant à Sparte une grande partie des campagnes des Mænalii, des Azanes et des Parrhasii, en réduisant les habitants à la condition d'Ilotes. La distinction entre une population de ville et une population de village semble être la principale cause de la différence dans la manière dont les Periœki et les Ilotes étaient traités en Laconie. Une proportion considérable des Ilotes étaient de pitre race dôrienne, étant les Messéniens Dôriens à l'ouest du mont Têygetês, conquis dans la suite et réunis à cette classe de cultivateurs dépendants qui, comme classe, doivent avoir commencé à exister dès le premier établissement même des envahisseurs dôriens dans le district qui entourait Sparte. Nous ne pouvons établir clairement l'origine du nom d'Ilotes : Éphore le tirait de la ville de Helos, sur la côte méridionale, que les Spartiates avaient prise, dit-on, après une résistance si opiniâtre qu'elle les poussa à traiter les captifs avec une extrême rigueur. Il y a bien des raisons pour rejeter ce récit, et on a proposé une autre étymologie d'après laquelle Ilote est synonyme de *captif* : ce qui est plus plausible, sans toutefois encore être convaincant². Les Ilotes vivaient dans les villages ruraux comme *ascripti glebæ*, cultivant leurs terres et payant leur redevance au maître à Sparte, mais ayant leurs maisons, leurs épouses, leurs familles, les sentiments mutuels de voisinage loin des yeux du maître. Ils n'étaient jamais vendus hors du pays, et probablement on ne les vendait jamais ; en effet, ils appartenaient moins au maître qu'à l'Etat, qui constamment les appelait pour le service militaire et récompensait leur bravoure et leur activité par le don de la liberté. Ménélaos le Thessalien de Pharsalos prit trois cents Penestæ parmi ceux qui lui appartenaient pour secourir les Athéniens contre Amphipolis : ces Penestæ Thessaliens étaient sous beaucoup de rapports analogues aux Ilotes, mais aucun Spartiate ne possédait individuellement le même pouvoir sur ces derniers. Les Ilotes étaient ainsi une partie de l'Etat, ayant leurs sympathies domestiques et sociales développées, le pouvoir dans une certaine mesure d'acquérir une propriété³, et la conscience d'être Grecs d'origine et de langage, points de supériorité marquée sur les étrangers qui formaient la

¹ Hérodote, I, 66.

² V. O. Müller, *Doriens*, III, 3, 1 ; Éphore ap. Strabon, VIII, p. 365 ; Harpocraton, v. *Εἰλωτες*.

³ Kleomenês III offrit l'affranchissement à tout Ilote qui pourrait payer cinq mines attiques : il était dans un besoin grand et immédiat d'argent, et leva de cette manière 500 talents. Six mille Ilotes doivent ainsi avoir été en état de trouver chacun cinq mines, ce qui était une somme très considérable (Plutarque, *Kleomenês*, c. 23).

population des esclaves à Athènes et à Chios. Ils semblent n'avoir été nullement inférieurs à aucune population de village en Grèce ; tandis que l'observateur grec avait une plus forte sympathie pour eux que pour les esclaves achetés d'autres États, sans rappeler que leur aspect homogène, leur nombre et l'emploi qu'on faisait d'eux pour le service militaire, les mettaient plus en vue.

Le service dans la maison d'un Spartiate était tout entier accompli par des membres de la classe des Ilotes ; car il semble qu'il y a eu peu d'autres esclaves dans le pays, s'il y en a eu. Les diverses anecdotes que l'on raconte relativement à la manière dont on les traitait à Sparte marquent moins de cruauté que de mépris plein de faste¹, sentiment que nous ne sommes nullement surpris de découvrir parmi les citoyens prenant place à la table commune. Mais la grande masse des Ilotes qui habitaient à la campagne étaient l'objet d'un sentiment bien, différent de la part des éphores spartiates, qui connaissaient leur bravoure, leur énergie et leur mécontentement constant, et cependant étaient forcés de les employer comme portion essentielle de l'armée de l'État. Les Ilotes servaient communément comme troupes légères, qualité dont les hoplites spartiates ne pouvaient dispenser leur suite. A la bataille de Platée, chaque hoplite spartiate avait sept Ilotes², et chaque hoplite *periœkos* un seul Ilote pour le servir³ ; mais, même dans le camp, les Spartiates prenaient leurs mesures pour se tenir en garde contre quelque mutinerie soudaine de ces compagnons armés à la légère, tandis qu'à l'intérieur le citoyen tenait habituellement son bouclier séparé de son anneau pour prévenir la possibilité qu'il fût saisi dans un but semblable. Quelquefois des Ilotes choisis étaient revêtus de pesantes armures et servaient ainsi dans les rangs, recevant de l'État l'affranchissement comme récompense d'une bravoure, distinguée⁴.

Mais Sparte, même à l'apogée de sa puissance, fut plus d'une fois mise en danger par la réalité, et toujours assiégée par la crainte, d'une révolte d'Ilotes. Pour la prévenir ou l'étouffer, les éphores se résignaient à insérer des stipulations expresses de secours dans leurs traités avec Athènes, à appeler des troupes athéniennes dans le cœur de la Laconie et à mettre en pratique des combinaisons de ruse et d'atrocité qui, même encore, restent sans pendant dans la longue liste de précautions prises pour fortifier une injuste domination. Ce fut dans la huitième année de la guerre du Péloponnèse, après qu'on eût demandé aux Ilotes de faire des efforts militaires signalés de diverses manières, et quand les Athéniens et les Messéniens étaient maîtres de Pylos, que les éphores éprouvèrent particulièrement la crainte d'une révolte. Désireux d'isoler les Ilotes

¹ Tel est le récit rapportant que dix Ilotes étaient obligés de paraître en état d'ivresse, pour exciter chez les jeunes gens un sentiment de répugnance contre l'ivrognerie (Plutarque, *Lykurgue*, c. 28 ; et *Adversus stoicos de commun. Notit.*, c. 19, p. 1067).

² Hérodote, IX. 29. Les Spartiates aux Thermopylæ semblent n'avoir été servis chacun que par un seul Ilote (VII, 229).

O. Müller paraît croire que les soldats armés à la légère qui servaient les Hoplites *periœkiens* à Platée n'étaient pas Ilotes (*Dor.*, III, 3, 6). Hérodote ne dit pas distinctement qu'ils le fussent ; mais je ne vois pas de raison pour admettre deux classes différentes de soldats armés à la légère dans les forces militaires spartiates. — Le calcul que donne Müller du nombre des *Periœki* et des Ilotes repose complètement sur des données très peu dignes de foi. Entre autres il faut mentionner la supposition qu'il fait que *πολιτική χώρα* signifie le district de Sparte, en tant que distingué de la Laconie, ce qui est contraire au passage de Polybe (VI, 45) ; *πολιτική χώρα* dans Polybe veut dire le territoire de l'État en général.

³ Xénophon, *Reg. Lac.*, c. 12, 4. Kritias, *de Lacedæm. Repub. ap. Libanium, Orat. de Servitude*, t. II, p. 85, Reisk.

⁴ Thucydide, I, 101 ; IV, 80, V, 14-23.

les ; plus ardents et les plus audacieux, comme ceux dont ils avaient le plus à craindre, ils publièrent une proclamation annonçant que tout membre de cette classe qui aurait rendu des services distingués aurait à faire valoir ses droits à Sparte, et promettant la liberté aux plus méritants. Un nombre considérable d'Ilores se présentèrent pour réclamer cette faveur : l'on n'en agréa pas moins de deux mille, qui furent formellement affranchis et conduits en procession solennelle autour des temples, avec des couronnes sur la tête, comme inauguration de leur vie prochaine de liberté. Mais la perfide couronne les désignait seulement comme victimes pour le sacrifice : tous disparurent sur-le-champ ; leur genre de mort est un mystère qui n'a pas été révélé.

Pour cet acte sombre et sanglant Thucydide est notre témoin¹, et Thucydide décrivant un fait contemporain pour lequel il avait fait des recherches. Sur une preuve moins sérieuse nous aurions hésité à ajouter foi à cette assertion ; mais se trouvant comme elle l'est au-dessus de tout soupçon, elle en dit plus que des volumes sur le caractère inhumain du gouvernement lacédæmonien, tout en nous découvrant en même temps la grandeur des craintes que leur inspiraient les Ilores. Pour accomplir l'assassinat de ce régiment de braves gens voués à la mort, il a fallu un grand nombre d'auxiliaires et d'instruments ; cependant Thucydide, avec toutes ses recherches, n'a pu découvrir comment un seul d'entre eux avait péri : il nous dit que personne ne le savait. Nous voyons ici un fait qui démontre d'une manière non équivoque le mystère impénétrable dont étaient entourés les actes du gouvernement spartiate, l'absence non seulement de discussion publique, mais de curiosité publique, et l'empire absolu que les éphores exerçaient sur la volonté, les bras et la langue de leurs sujets spartiates. Le conseil des Dix à Venise, avec toutes les facilités pour les noyades nocturnes que présentait leur cité, aurait difficilement pu accomplir un si vaste coup d'État avec de tels moyens invisibles. Et, d'après cela, nous pouvons juger, même quand nous n'aurions pas d'autre preuve, combien les habitudes d'une assemblée publique se seraient peu accordées soit avec la trempe d'esprit des Spartiates, soit avec la marche de leur gouvernement.

D'autres actes attribués aux éphores et dirigés contre les Ilores sont conçus dans le même esprit que l'incident que nous venons de raconter d'après Thucydide, bien qu'ils ne soient pas accompagnés d'un témoignage aussi certain. C'était une partie des institutions de Lykurgue — suivant un renseignement que Plutarque déclare avoir emprunté d'Aristote —, que les éphores déclarassent chaque année la guerre aux Ilores, afin que le meurtre commis sur eux pût être innocenté ; et que de jeunes Spartiates actifs fussent armés de poignards et envoyés dans la Laconie, afin qu'ils pussent, soit dans la solitude, soit de nuit, assassiner ceux des Ilores qui étaient considérés comme redoutables². Cette dernière mesure porte le nom de Krypteia ; cependant nous trouvons quelque difficulté à déterminer jusqu'à quel point elle fut jamais réalisée. Que les éphores, en effet, ne fussent ordinairement arrêtés par aucun scrupule de justice ou d'humanité, c'est ce qui est clairement démontré par le meurtre des deux mille mentionné plus haut. Mais ce dernier incident répondait réellement à son but ; tandis qu'une pratique permanente telle que la, krypteia et une formelle déclaration de guerre faite à l'avance auraient plutôt provoqué la réaction du désespoir qu'imposé la tranquillité. Il semble, en effet, bien prouvé que la krypteia était une pratique

¹ Thucydide, IV, 80.

² Plutarque, *Lykurgue*, c. 28 ; Héraclide, *Pontic.*, p. 504, éd. Crag.

réelle¹, que les éphores entretenaient un système de police ou d'espionnage d'un bout à l'autre de la Laconie au moyen de jeunes citoyens actifs qui menaient une vie dure et solitaire, et rendaient leurs mouvements aussi peu visibles que possible. Les éphores pouvaient assez naturellement employer ce moyen pour surveiller et les municipes des Periœki et les villages des Ilotes, et l'assassinat commis sur des Ilotes individuellement par ces agents de police ou kryptæ passait probablement inaperçu. Mais il est impossible d'ajouter foi à quelque ordre permanent de meurtre, ou à un assassinat d'Ilotes annuel et prémédité, dans le but de les intimider, comme on prétend qu'Aristote l'a exposé ; car nous pouvons bien douter qu'il l'ait fait réellement, quand nous voyons qu'il ne s'occupe pas de cette mesure dans sa Politique, où il parle avec quelque détail et de la constitution spartiate et des Ilotes. La haine et la crainte bien connues que nourrissaient les Spartiates à l'égard de leurs Ilotes ont probablement donné une couleur plus forte à la description que fait Plutarque de la krypteia, au point qu'il exagère ces meurtres impunis qui avaient lieu par occasion et qu'il les transforme en un phénomène constant résultant d'un dessein délibéré. On doit tirer une semblable conséquence du renseignement de Myron de Priênê², qui prétendait qu'ils étaient battus chaque année sans qu'ils eussent commis de faute particulière, afin de leur rappeler leur esclavage, et que ceux des Ilotes que leur beauté ou leur taille supérieures plaçait au-dessus du caractère visible de leur condition, étaient mis à mort ; tandis qu'on punissait les maîtres qui négligeaient de réprimer le courage de leurs Ilotes doués de force. Ce mystère, par lequel les éphores étaient si remarquables, semble assez de lui-même réfuter l'assertion qu'ils proclamaient publiquement la guerre ouverte contre les Ilotes ; quoique nous puissions bien croire que cette malheureuse classe d'hommes ait été mentionnée comme devant être l'objet d'une jalouse surveillance dans le serment annuel que prononçaient les éphores en entrant en charge. Quel qu'ait pu être le traitement des Ilotes à une époque postérieure, il est en tout cas difficile de supposer qu'aucun règlement hostile à leur égard puisse être émané de Lykurgue ; car les dangers provenant de cette source ne devinrent sérieux qu'après la guerre Messénienne, et dans le fait seulement après que la diminution graduelle du nombre des citoyens spartiates se fut fait sentir.

Les Ilotes affranchis ne passaient pas dans la classe des Periœki, — pour ce but une faveur spéciale, le don de la liberté accordée par quelque municipe periœkien, était probablement nécessaire, — mais ils constituaient une classe à part, connue, à l'époque de la guerre du Péloponnèse, sous le nom de Neodamôdes. Ayant gagné leur liberté par une bravoure signalée, ils étaient naturellement l'objet d'une appréhension particulière de la part des éphores, et, s'il était possible, on les employait dans un service étranger³ ou on les établissait comme colons sur quelque terre étrangère. A quoi s'occupaient ces hommes libres, c'est un point pour lequel nous ne trouvons pas de renseignement distinct ; mais nous ne pouvons guère douter qu'ils ne quittassent le village et le champ des Ilotes, en même temps que le costume rustique (le chapeau de cuir et la peau de mouton) que l'Ilote portait ordinairement, et dont le changement l'exposait à un soupçon, sinon à une punition, de la part de ses maîtres jaloux. Probablement comme les citoyens spartiates qui avaient perdu leurs privilèges

¹ Platon, *Legg.*, I, p. 633 : les mots du Lacédæmonien Megillos désignent une coutume spartiate existante. Cf. le même traité, VI, p. 763, où Ast suspecte avec raison l'authenticité du mot κρυπτοί.

² Myron, ap. Athenæ, XIV, p. 657. Ἐπικόπτειν τοὺς ἄδρουμένους ne signifie pas rigoureusement ou nécessairement *mettre à mort*.

³ Thucydide, V, 34.

(appelés hypomeiones ou inférieurs), ils étaient rassemblés- à Sparte, et trouvaient de, l'emploi soit dans divers commerces, soit au service du gouvernement.

Il a été nécessaire de présenter cette brève esquisse des classes d'hommes qui habitaient la Laconie, afin de pouvoir comprendre les renseignements donnés au sujet de la législation de Lykurgue. Les dispositions attribuées à ce législateur, telles que Plutarque les décrit, présupposent niais ide créent pas les trois ordres des Spartiates, des Perioeki et des Ilotes. Plutarque nous dit que les désordres que Lykurgue trouva existants dans l'État provenaient en majeure partie de la révoltante inégalité dans la propriété, ainsi que du penchant au luxe et de la rapacité éhontée des riches, qui s'étaient approprié la portion la plus considérable des terres du pays, laissant une grande multitude de pauvres, sans un lot de terre, dans une misère et une dégradation désespérantes. Pour obvier à cette inégalité (suivant Plutarque) le législateur opérant ses réformes employa une mesure rigoureuse. Il distribua de nouveau tout le territoire appartenant à Sparte, aussi bien que le reste de la Laconie ; le premier en neuf mille lots égaux, un pour chaque citoyen spartiate ; le second en trente mille lots égaux, un pour chaque Perioekos. Je parlerai tout à l'heure plus en détail de cette prétendue distribution. De plus, il bannit l'usage de la monnaie d'or et d'argent, ne tolérant sous la forme d'agent de circulation que des pièces de fer, lourdes et difficiles à porter ; et il interdit¹ au citoyen spartiate toute espèce d'industrie ou de travail visant à l'argent, y compris l'agriculture. En outre, il établit les Syssitia ou repas publics, non sans une vigoureuse opposition, dans le cours de laquelle, frappé par un jeune homme violent, nommé Alkander, on dit qu'il perdit un oeil. On fournit un certain nombre de tables communes, et on obligea chaque citoyen d'appartenir à l'une d'elles et d'y prendre habituellement ses repas², aucun nouveau membre n'étant admissible sans un vote unanime donné en sa faveur par les premiers occupants. Chacun fournissait de son lot de terre une quote-part spécifiée de farine d'orge, de vin, de fromage et de figues, et une petite contribution en argent pour les assaisonnements, on se procurait de plus du gibier en chassant dans les forêts publiques de l'État, tandis que toute personne qui sacrifiait aux dieux³ envoyait à la table commune dont il faisait partie une portion de la victime immolée. Depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, chaque citoyen spartiate prenait ses sobres repas à cette table publique, à laquelle tous avaient une part égale ; et l'on ne permettait de distinction d'aucune sorte, excepté dans des occasions signalées de services rendus à l'État par un citoyen individuellement.

Ces Syssitia publics, sous la direction des polémarques, se, rattachaient à la distribution militaire, à la constante éducation gymnastique et à la rigoureuse discipline de détail imposées par Lykurgue. Depuis l'âge tendre de sept ans, pendant tout le cours de sa vie, comme jeune homme et homme fait non moins que comme enfant, le citoyen spartiate vivait habituellement en public, prenant toujours part aux exercices gymnastiques et militaires, soit en personne, soit comme spectateur, et juge des autres, toujours soumis aux pratiques et aux entraves d'une règle en partie militaire, en partie monastique, éloigné de l'indépendance d'une demeure séparée, voyant sa femme, pendant les premières années de son mariage, seulement à la dérobée, et n'entre-, tenant que peu de relations particulières avec ses enfants. La surveillance non seulement de ses

¹ Xénophon, *Rep. Lac.*, c. 7.

² Plutarque, *Lykurgue*, c. 15 ; confirmé en substance par Xénophon, *Rep. Lac.*, c. I, 5.

³ V. les auteurs cités dans Athénée, IV, p. 141.

concitoyens, mais encore de censeurs ou capitaines autorisés et nommés par l'État, s'exerçait perpétuellement sur lui : sa journée se passait en exercices et en repas publics, ses nuits dans la caserne publique à laquelle il appartenait. Outre l'exercice militaire particulier qui le familiarisait dès sa jeunesse avec les mouvements compliqués nécessaires à un corps d'hoplites lacédæmoniens en campagne, il était aussi soumis à une sévère discipline corporelle d'autre sorte, calculée pour donner de la force, de l'activité et de la patience. Manifester un esprit hardi et belliqueux, supporter sans sourciller la plus grande douleur corporelle, endurer la faim et la soif, le chaud, le froid et la fatigue, fouler nus pieds le plus mauvais terrain, porter le même vêtement l'hiver et l'été, supprimer toute manifestation extérieure de sentiments, et montrer en public, quand l'action n'était pas exigée, un maintien réservé, silencieux et immobile comme une statue, voilà quelles étaient toutes les vertus d'un jeune Spartiate accompli¹. Souvent on opposait deux troupes égales l'une à l'autre pour combattre (sans armes) dans le petit espace en forme d'île appelé le Platanistès, et ces luttes étaient poussées, sous l'œil des autorités, jusqu'à la dernière limite de la fureur. Ils ne mettaient pas non plus dans leur rivalité moins d'obstination à supporter sans murmure les cruelles flagellations infligées devant l'autel d'Artemis Orthia, traitement que l'on supposait être très agréable à la déesse, bien que parfois il se terminât même par la mort du patient, qui ne faisait entendre aucune plainte². Outre les divers genres de luttes gymnastiques, les jeunes gens étaient formés à des danses choriques en usage dans les fêtes des dieux, danses qui contribuaient à leur donner des mouvements méthodiques et harmonieux. On encourageait la chasse dans les bois et les montagnes de la Laconie, comme moyen de les endurcir à la fatigue et aux privations. La nourriture fournie aux jeunes Spartiates était à dessein insuffisante ; mais on leur permettait de compléter ce qui manquait non seulement en chassant, mais encore en déroband tout ce qu'ils pouvaient saisir, pourvu qu'ils ne se laissassent

¹ Xénophon, *Rep. Lac.*, 2-3, 3-5, 4-6. Aristote (*Politique*, II, 615-16) insiste spécialement sur l'extrême peine prise dans le système spartiate pour imposer la *καρτερία* (courage et patience) ; cf. Platon, *De Legibus*, I, p. 633 ; Xénophon, *De Laced. Republ.*, II, 9, — avec les exemples dans une note de Schneider ; — aussi Cragius, *De Republ. Laced.*, III, 8, p. 325.

² Il est à remarquer que ces luttes violentes de jeunes gens, où ils se frappaient des pieds, se mordaient et s'arrachaient mutuellement les yeux, aussi bien que la *διαμαστίγωσις* ou lutte de flagellation devant l'autel d'Artemis, durèrent jusqu'aux derniers jours de Sparte et furent réellement vues par Cicéron, Plutarque et même Pausanias. Plutarque avait vu plusieurs personnes mourir sous la souffrance (Plutarque, *Lykurgue*, c. 16, 18-30 ; et *Instituta Laconica*, p. 239 ; Pausanias, III, 14, 9, 16, 7 ; Cicéron, *Tuscul. Disp.*, II, 15).

Les tortures volontaires subies par les jeunes gens de la tribu des Indiens Mandanes lors de leur fête religieuse annuelle, en présence des plus figés de la tribu, expliquent d'une manière frappante les mêmes tendances et les mêmes principes que cette *διαμαστίγωσις* spartiate. Elles sont endurées en partie sous l'influence de sentiments religieux, comme une offrande agréable au Grand Esprit, en partie comme un point d'émulation et de gloire de la part de jeunes gens qui cherchent à se montrer héroïques et indomptables aux yeux de leurs aînés. L'intensité de ces tortures est en effet effrayante à lire et dépasse de beaucoup sous ce rapport tout ce que l'on vit jamais à Sparte. Elle serait incroyable, si elle n'était attestée par un témoin oculaire digne de foi. V. M. Catlin's *Letters on the American Indians*, Letter 22, vol. I, p. 157 sqq. — *Ces cérémonies religieuses sont célébrées, en partie, dans le but de faire passer tous les jeunes gens de la tribu, à mesure qu'ils arrivent annuellement à la virilité, par une épreuve de privations et de tortures ; ce qui, en fortifiant leurs muscles, comme on le suppose, et en les préparant à supporter d'extrêmes douleurs, permet aux chefs, spectateurs de la scène, de juger leur force et leur vigueur corporelles comparatives à endurer les privations et les souffrances les plus grandes, qui souvent sont le partage des guerriers indiens, et par là ils peuvent décider quel est le plus hardi et le plus capable pour conduire un parti de guerriers en cas d'événement.* Et p. 173, etc. — La *καρτερία* ou pouvoir d'endurer (Aristote, *Politique*, II, 6, 5-16), qui formait un des points saillants de l'éducation de Lykurgue, se réduit à rien, si on la compare à celle des Indiens Mandanes.

point prendre sur le fait, auquel cas ils étaient sévèrement châtiés¹. Eu égard simplement aux résultats corporels², l'éducation à Sparte était excellente, en combinant la force et l'agilité avec une aptitude et une patience bonnes dans tous les cas, et en se garantissant de cette erreur par laquelle Thèbes et d'autres villes détruisirent l'effet de leur gymnastique, — la tentative faite pour créer une disposition athlétique appropriée aux jeux, mais inutile partout ailleurs.

De tous les attributs de cette remarquable communauté, il n'y en a aucun de plus difficile à expliquer clairement que la condition et le caractère des femmes spartiates. Aristote affirme que, de son temps, elles étaient impérieuses et intraitables, sans être réellement aussi braves et aussi utiles dans les moments de danger élue d'autres femmes grecques³ ; qu'elles possédaient une grande influence sur les hommes, et même exerçaient beaucoup d'ascendant sur le cours des affaires publiques ; et que près de la moitié des propriétés foncières de la Laconie avait fini par leur appartenir. L'exemption de tout contrôle dont jouissaient les femmes formait, à ses yeux, un contraste marqué avec la rigoureuse discipline imposée aux hommes, et un contraste à peine moins signalé avec la condition des femmes dans d'autres cités grecques, où celles-ci étaient habituellement enfermées dans l'intérieur de la maison et paraissaient rarement en public. Tandis que le mari spartiate accomplissait sa vie ascétique dans ses pénibles détails, et dînait de la manière la plus simple au Pheidition ou table commune, l'épouse (à ce qu'il paraît) tenait sa maison sur un pied de luxe et d'abondance, et le désir de pourvoir à une telle dépense était une des causes de cet amour pour l'argent dominant chez des hommes auxquels il était interdit d'en jouir par les moyens ordinaires. Pour expliquer cette différence entre le traitement des deux sexes à Sparte, on apprit à Aristote que Lykurgue avait essayé de soumettre les femmes non moins que les hommes à un système de discipline, mais qu'elles firent une résistance si obstinée qu'elles le forcèrent d'y renoncer⁴.

Il n'est pas facile de concilier l'exposé donné ici par le philosophe, et méritant naturellement une scrupuleuse attention, avec celui de Xénophon et de Plutarque, qui regardent les femmes spartiates par un côté différent, et les représentent comme des compagnes dignes des hommes et de même nature qu'eux. Le système de Lykurgue (tel que ces auteurs l'exposent), considérant les femmes comme une partie de l'État, et non comme une partie de la maison, les soumettait à une éducation à peine moins dure que celle des hommes. Le grand but qu'il se proposait, celui de maintenir une race vigoureuse de citoyens, détermina à la fois et le traitement des jeunes filles et les règlements relatifs aux rapports entre les deux sexes. *Des femmes esclaves sont assez bonnes*

¹ Xénophon, *Anabase*, IV, 6, - 14 ; et *De Repub. Lac.*, c. 2, 6 ; Isocrate, *Or. XII (Panath.)* p. 277. C'est à ces expéditions de vol permises, je suppose, qu'Isocrate fait allusion, quand il parle de τῆς παιδῶν αὐτονομίας à Sparte, qui dans son sens naturel serait le contraire de la vérité (p. 277).

² Aristote, *Politique*, VIII, 3, 3. La remarque est curieuse. Cf. la remarque dans Platon, *Protagor.*, p. 342.

³ Aristote, *Politique*, II, 6, 5 ; Plutarque, *Agésilas*, c. 31. Aristote fait allusion à la conduite des femmes spartiates à l'occasion de l'invasion de la Laconie par les Thébains, comme preuve de son opinion relativement à leur manque de courage. Sous ce rapport son jugement semble rigoureux à leur égard, et il s'était probablement formé des idées exagérées de ce que dans de telles circonstances aurait dû être leur courage, Comme résultat de leur éducation particulière. Nous pouvons ajouter que leurs vaines démonstrations dans cette occasion critique peuvent bien avoir pour cause tout autant la douleur de l'honneur blessé que la crainte, quand nous considérons quel événement était l'apparition d'une armée conquérante près de Sparte.

⁴ Aristote, *Politique*, II, 6, 5, 8, 11.

(pensait Lykurgue) *pour rester au logis occupées à filer et à tisser ; mail qui peut attendre de beaux enfants, mission et devoir propres d'une femme spartiate libre à l'égard de sa patrie, de mères élevées dans de telles occupations*¹ ? Conformément à ces principes, les jeunes filles spartiates étaient soumises à une éducation physique analogue à celle des jeunes gens, étant régulièrement exercées, et luttant entre elles à la lutte, au combat corps à corps et au pugilat, selon les formes des agônes grecs. Elles paraissent avoir porté une légère tunique ouverte au bas, de manière à laisser les membres à la fois libres et exposés à la vue ; c'est pour cela que Plutarque dit qu'elles étaient complètement sans vêtements, tandis que d'autres critiques, dans différentes parties de la Grèce, adressaient un semblable reproche à cet usage, comme si c'eût été une nudité absolue². La présence à ces exercices des jeunes gens spartiates, et même des rois et du corps des citoyens, prêtait de l'animation à la scène. Les jeunes femmes également marchaient dans les processions religieuses, chantaient et dansaient à des fêtes particulières, et assistaient comme spectatrices aux exercices et aux luttes des jeunes gens ; ainsi les deux sexes étaient perpétuellement entremêlés en public, d'une manière étrangère aux habitudes aussi bien que contraire aux sentiments d'autres États grecs. Nous pouvons bien concevoir qu'une telle éducation donnât aux femmes un caractère démonstratif, et leur inspirât en même temps un vif intérêt pour les qualités mâles, de sorte que l'éloge était le plus fort aiguillon, et celle de leur reproche l'humiliation la plus amère pour la troupe des jeunes gens qui l'entendait.

L'âge du mariage — qui dans quelques-unes des villes grecques non soumises à de telles règles était assez prématuré pour détériorer visiblement la race des citoyens³ — fut reculé par la loi spartiate, pour les femmes aussi bien que pour les hommes, jusqu'à l'époque que l'on supposait être la plus compatible avec la perfection des enfants. Et quand nous lisons la restriction que la coutume spartiate imposait aux relations même entre personnes mariées, nous concluons sans hésitation que le mélange public des sexes, tel que nous le renons de l'exposer, n'amenait pas aux libertés, entre personnes non mariées, qu'il eût pu vraisemblablement faire naître dans d'autres circonstances⁴. Le mariage était presque universel parmi les citoyens, imposé par l'opinion générale du moins, sinon par la loi. Le jeune Spartiate emmenait son épouse par un enlèvement simulé ; mais il semble que, pendant quelque temps du moins, elle continuait à résider dans la famille, visitant ses époux dans sa caserne, déguisée sous un costume d'homme, furtivement et dans de courtes occasions⁵. Il arriva à quelques couples mariés, suivant Plutarque, d'avoir été mariés assez longtemps pour avoir deux ou trois enfants, tandis qu'ils s'étaient à peine vus seuls pendant

¹ Xénophon, *Rep. Lac.*, I, 3-4 ; Plutarque, *Lykurgue*, c. 13-14.

² Euripide, *Andromaque*, 598 ; Cicéron, *Tuscul. Quæst.*, II, 15. L'épithète *φαινομηριδες* aussi ancienne que le poète Ibycus, montre que les femmes spartiates n'étaient pas sans vêtements (V. Julius Pollux, VII, 55).

Il est à peine utile de mentionner les allusions poétiques d'Ovide et de Properce. — On peut voir par les injonctions que fait Platon dans sa République combien il approuvait l'usage d'une éducation gymnastique et militaire pour les jeunes femmes, analogue à celle de l'autre sexe.

³ Aristote, *Politique*, VII, 14, 4.

⁴ Il est certain (fait observer M. Thirlwall, en parlant des femmes Spartiates non mariées), que sous ce rapport, la moralité spartiate était aussi pure que celle de tout peuple ancien, peut-être de tout peuple moderne. (*History of Greece*, c. VIII, vol. 1, p. 371.)

⁵ Plutarque, *Lykurgue*, c. 15 ; Xénophon, *Rep. Lac.*, I, 5. Xénophon ne parle nullement de l'enlèvement comme d'une coutume générale. Il se rencontrait des cas où il était réel et violent V. Hérodote, V, 65. Démarate enleva et épousa la fiancée de Léotychidès.

le jour. Une intrigue secrète de la part de femmes mariées était inconnue à Sparte ; mais les citoyens regardaient comme désirable, et le législateur comme un devoir, d'unir les plus beaux couples. Un sentiment personnel ou de jalousie de la part du mari ne trouvait de sympathie auprès de personne, et il permettait sans difficulté, et encourageait quelquefois activement, de la part de son épouse, des complaisances conformes à cet objet généralement admis. On poussa si loin une telle tolérance, qu'il y eut plusieurs femmes mariées qui furent reconnues comme maîtresses de deux maisons¹ et mères de deux familles distinctes, sorte de bigamie strictement interdite aux hommes, et qui ne fut jamais autorisée, si ce n'est dans le cas remarquable du roi Anaxandridès, lorsque la ligne royale Hêraklide d'Eurysthenês fut en danger de s'éteindre. L'épouse d'Anaxandridès étant sans enfant, les éphores le pressèrent vivement, sur des motifs de nécessité publique, de la répudier et d'épouser une autre femme. Mais il refusa de renvoyer fine épouse qui ne lui avait donné aucun sujet de plainte ; alors, le trouvant inexorable, ils le prièrent de la garder, mais de prendre en outre une autre épouse, pour qu'en tout cas il pût naître des enfants à la ligne Eurysthénide. *Ainsi* (dit Hérodote) *il épousa deux femmes et habita deux foyers, usage inconnu à Sparte*² ; c'était cependant le même privilège dont, selon Xénophon, jouissaient quelques femmes spartiates sans recevoir de reproches de personne ; et avec une harmonie parfaite entre les habitants de leurs deux maisons. O. Müller³ fait remarquer (et il est justifié, autant que nous pouvons le savoir, par l'évidence) que les mariages d'amour et l'affection sincère à l'égard d'une épouse étaient plus familiers à Sparte qu'à Athènes ; bien que dans la première la jalousie d'un mari ne fût ni permise ni reconnue, tandis que dans la seconde elle était vive et universelle⁴.

Pour concilier la soigneuse éducation gymnastique que mentionnent Xénophon et Plutarque avec, ce luxe sans contrôle et ce relâchement qu'Aristote condamne dans les femmes spartiates, nous pouvons supposer qu'à l'époque de ce dernier les femmes d'une haute position et d'une grande fortune s'étaient arrangées pour se soustraire à l'obligation générale, et que c'est de ces cas particuliers qu'il parle surtout. Il insiste spécialement sur la tendance croissante à accumuler la propriété dans les mains des femmes⁵, tendance qui semble avoir été encore plus manifeste un siècle après, sous le règne d'Agis III. Et nous pouvons imaginer sans peine que l'un des emplois de la richesse ainsi acquise consistait à acheter l'exemption de laborieux exercices, ce qu'elles pouvaient accomplir plus facilement que les hommes, dont l'État réclamait les services comme soldats. Il nous explique en partie par quels moyens les femmes en vinrent à posséder une proportion aussi considérable que les deux cinquièmes de la propriété foncière de l'État. Il y avait (dit-il) beaucoup d'héritières filles uniques — les dots données par les pères à leurs filles étaient très considérables —, et le père avait un pouvoir illimité de faire des legs testamentaires, pouvoir dont il était disposé à user plutôt en faveur de sa fille que de son fils. Une égalité parfaite de legs ou d'héritage entre les deux sexes, sans aucune préférence pour les femmes,

¹ Xénophon, *Rep. Lac.*, I, 9.

² Hérodote, V, 39-40.

³ Müller, *Hist. of Dorians*, IV, 4, 1. Les récits que fait Plutarque (*Agis*, c. 20 ; *Kleomenês*, c. 37-33) de la conduite d'Agisistrata et de Kratesikleia, épouses d'Agis et de Kleomenês, et de l'épouse de Panteus (qu'il ne nomme pas) à l'occasion de la mort de leurs époux respectifs, jettent une grande lumière sur la forte affection conjugale d'une femme spartiate et sur son attachement dévoué et son courage à partager avec son mari les dernières extrémités de la douleur.

⁴ V. le Discours de Lysias, *De Cædo Eratosthenis*, *Orat.* I, p. 94 sqq.

⁵ Plutarque, *Agis*, c. 4.

pouvait faire beaucoup ; mais, en outre, Aristote nous dit qu'il y avait dans l'esprit spartiate à l'égard des femmes une sympathie particulière et une complaisance qu'il attribue au caractère belliqueux et du citoyen et de l'État — Arès portant le joug d'Aphrodité¹. Mais, en dehors d'une telle considération, si nous supposons de la part d'un père spartiate opulent la simple disposition à traiter également ses fils et ses filles quant aux legs, près d'une moitié de la masse des propriétés échues en héritage se fût naturellement trouvée entre les mains des filles, puisque, dans une moyenne de familles, le nombre des naissances d'enfants des deux sexes est presque égal. Dans la plupart des sociétés, ce sont les hommes qui font de nouvelles acquisitions ; mais ceci n'arrivait que rarement ou jamais pour les hommes spartiates, qui dédaignaient toutes les occupations entreprises dans le but de gagner de l'argent.

Xénophon, chaud panégyriste des mœurs spartiates, signale avec quelque orgueil la race de citoyens grands et vigoureux que les institutions de Lykurgue avaient produite. La beauté des femmes lacédæmoniennes était notoire dans toute la Grèce, et Lampitô, la femme lacédæmonienne introduite dans la *Lysistrata* d'Aristophane, est représentée comme recevant les plus grands compliments pour sa belle taille et sa mâle vigueur². Nous pouvons faire remarquer que, sur ce point aussi bien que sur d'autres, Xénophon insiste expressément sur le caractère particulier des institutions spartiates, contredisant ainsi les idées de ceux qui les regardent simplement comme quelque chose de dorien un peu exagéré. En effet, ce caractère particulier ne semble jamais avoir été contesté dans l'antiquité, soit par les ennemis, soit par les admirateurs de Sparte. Et ceux qui critiquaient les exercices masculins et publics des jeunes filles spartiates, aussi bien que la liberté tolérée chez les femmes mariées, accordaient en même temps que les sentiments des unes et des autres s'identifiaient activement avec l'État à un degré à peine connu en Grèce ; que le patriotisme des hommes dépendait beaucoup de la sympathie des femmes ; qui, en se manifestant publiquement d'une manière incompatible avec la vie retirée des femmes grecques en général, exaltait le brave aussi bien qu'elle humiliait le lâche, et que la noble attitude des mères spartiates dans la perte d'un membre de leur famille était un secours sérieux pour l'État dans la tâche de résister à des revers publics. *Revenez avec ou sur votre bouclier*, telle était l'exhortation qu'elles adressaient à leurs fils quand ils partaient pour servir au dehors ; et, après la fatale journée de Leuktra, les mères qui eurent à bien accueillir dans leurs foyers leurs fils survivant au déshonneur et à la défaite furent celles qui souffrirent amèrement, tandis que celles dont les fils avaient péri conservèrent un maintien relativement joyeux³.

Tels étaient les points principaux de la mémorable discipline Spartiate, fortifiée dans son action sur les âmes par l'absence de communication avec les étrangers. Car aucun Spartiate ne pouvait quitter sa patrie sans autorisation, et les étrangers n'avaient pas non plus la permission de rester à Sparte ; ils y venaient, à ce qu'il semble, par une sorte de tolérance, mais ils pouvaient

¹ Aristote, *Politique*, II, 6, 6 ; Plutarque, *Agis*, c. 4.

² Aristophane, *Lysistrata*, 80.

³ V. le remarquable récit dans Xénophon, *Helléniques*, IV, 16 ; Plutarque, *Agésilas*, c. 29 ; un des incidents les plus frappants de l'histoire grecque. Cf. aussi la série de mots attribués à des femmes Lacédæmoniennes, dans Plutarque, *Lac. Apophth.*, p. 241, sqq.

toujours en être éloignés par ce procédé si discourtois appelé Xenêlasia¹, et il ne pouvait pas s'élever à Sparte cette classe d'étrangers résidants ou metœki qui constituait une partie considérable de la population d'Athènes, et semblent s'être trouvés dans la plupart des autres villes grecques. C'est dans cet enseignement, cette éducation et ces exercices universels, imposés également aux jeunes garçons et aux hommes, aux jeunes gens et aux jeunes filles, aux riches et aux pauvres, que l'on doit chercher l'attribut distinctif de Sparte, et non dans ses lois ou dans sa constitution politique.

Lykurgue (ou l'individu, quel qu'il soit, auquel est dû ce système) est le fondateur d'une confrérie guerrière plutôt que le législateur d'une communauté politique ; ses frères vivent ensemble comme des abeilles dans une ruche (pour emprunter une comparaison de Plutarque), avec tous leurs sentiments engagés dans l'État, et séparés de la maison et du foyer². Loin de contempler la société comme un tout, avec ses besoins et ses conditions multiples, il interdit à l'avance, par une des trois Rhetræ primitives, toute loi écrite, c'est-à-dire tout acte législatif formel et prémédité sur un sujet spécial quelconque. Quand il faut arranger des différends ou que l'intervention du juge est nécessaire, le magistrat doit décider d'après son propre sentiment d'équité ; on suppose que le magistrat ne s'écartera pas des coutumes établies ni des desseins reconnus de la cité, d'après la discipline personnelle de la, laquelle lui et le corps d'élite auquel il appartient ont été soumis. C'est sur ce corps d'élite, entretenu par le travail d'autrui, que Lykurgue veille exclusivement, avec l'œil prévoyant d'un instructeur, dans le but de l'amener par la discipline à être dans l'état et la condition d'un régiment³, à obéir comme un seul homme, à avoir une activité et une patience corporelles, de telle sorte qu'il puisse être toujours prêt et disposé à la défense, à la conquête et à la domination. On trouvera le pendant des institutions de Lykurgue dans la République de Platon, qui approuve le principe spartiate de gardiens choisis, dressés avec soin et administrant la communauté selon leur volonté ; avec cette, différence, importante à la vérité, que le caractère spartiate⁴ formé par Lykurgue est d'un type bas, rendu sauvage et farouche par une discipline corporelle exclusive et outrée, manquant même des éléments des lettres, plongé dans ses propres spécialités étroites et instruit à mépriser tout ce qui est au delà, possédant toutes les qualités nécessaires pour se procurer la domination, mais

¹ Nous pouvons voir par les discours de Periklès dans Thucydide combien paraissait choquante aux Grecs la Xenêlasia lacédæmonienne ou expulsion des étrangers (I, 144 ; II, 39). Cf. Xénophon, *Rep. Lac.*, XIV, 4 ; Plutarque, *Agis*, c. 10 ; *Lykurgue*, c. 27 ; Platon, *Protagoras*, p. 348.

Aucun Spartiate ne quittait le pays sans permission ; Isocrate, *Orat.* XI (Busiris), p. 225 ; Xénophon, *ut sup.*

Ces deux règles finirent par se relâcher beaucoup après la fin de la guerre du Péloponnèse.

² Plutarque, *Lykurgue*, c. 25.

³ Plutarque fait observer avec justesse, au sujet de Sparte sous la discipline de Lykurgue, que c'était *non le régime politique d'une cité, mais la vie d'un homme exercé et habile* (Plutarque, *Lykurgue*, c. 30).

Touchant l'habitude absolue d'obéissance à Sparte, v. Xénophon, *Memorab.*, III, 5, 9, 15-IV, 4, 35, les grandes qualités de Sparte aux yeux de ses admirateurs (Isocrate, *Panath., Or.*, XII, p. 256-278).

⁴ Aristote, *Politique*, VIII, 3, 3.

Isocrate dit expressément que les Spartiates ignoraient absolument les lettres et ne savaient pas lire (*Panath., Or.* XII, p. 277). — Isocrate préfère d'une manière si évidente la rhétorique à l'exactitude, que nous devons comprendre ses paroles avec quelque réserve ; mais, dans le cas actuel, il est clair qu'il entend littéralement ce qu'il dit, car dans un autre endroit du même discours il y a une expression qui lui échappe presque involontairement et qui vient à l'appui. *Les plus raisonnables des Spartiates* (dit-il) *apprécieront ce discours, s'ils trouvent quelqu'un pour le leur lire* (p. 285).

aucune des qualités propres à rendre la domination populaire ou salubre aux sujets, tandis que les habitudes et les attributs des gardiens, tels que Platon les esquisse, sont étendus aussi bien que philanthropiques ; ils les rendent aptes non seulement à gouverner, mais à gouverner pour des buts élevés de protection et de conciliation. Platon et Aristote conçoivent tous les deux comme la perfection sociale quelque chose du type spartiate, un corps choisi de citoyens jouissant de privilèges égaux, affranchis d'occupations laborieuses et soumis à des exercices publics et uniformes. Tous deux ils admettent (avec Lykurgue) que le citoyen n'appartient ni à lui-même ni à sa famille, mais à sa cité ; tous deux en même temps ils signalent avec regret que l'éducation spartiate ne fût dirigée que sur une seule partie de la vertu humaine, celle à laquelle il est fait appel dans un état de guerre¹ ; les citoyens étant changés en une sorte de garnison, toujours à l'exercice, et toujours prêts à être appelés soit contre les Ilotes à l'intérieur, soit contre les ennemis du dehors. Cette tendance exclusive paraîtra plain étonnante si nous considérons l'époque très reculée et privée de toute sécurité à laquelle naquirent les institutions de Lykurgue, alors qu'aucune de ces garanties, qui dans la suite assurèrent la paix du monde hellénique, n'était encore jusqu'à ce moment devenue efficace, qu'il n'y avait nulle part ni habitudes constantes de commerce, ni usage de se réunir en Amphiktyonie, en venant des parties éloignées de la Grèce, ni fêtes communes ou fréquentées par une foule considérable, ni multiplication de proxénies (ou billets permanents d'hospitalité) entre les cités importantes, ni habitudes pacifiques ou industrielles. Quand nous considérons le défaut général de sécurité dans la vie grecque au neuvième ou au huitième siècle avant l'ère chrétienne, et particulièrement la condition précaire d'une petite bande de conquérants dôriens, à Sparte et dans son district, avec les Ilotes soumis sur leurs propres terres et les Achæens non soumis tout autour d'eux, nous ne serons pas surpris que les paroles que Brasidas dans la guerre du Péloponnèse adresse à son armée, en rappelant l'établissement spartiate primitif, se présentassent d'une manière plus puissante encore à l'esprit de Lykurgue quatre siècles auparavant : *Nous sommes un petit nombre au milieu d'une foule d'ennemis ; nous ne pouvons nous maintenir qu'en combattant et en étant vainqueurs*².

Dans de telles circonstances, on comprend aisément le but exclusif que se proposait Lykurgue ; mais ce qui est vraiment surprenant, c'est la violence des moyens qu'il employa et le succès qu'il obtint. Il réalisa son projet de créer dans les huit mille ou les neuf mille citoyens spartiates des habitudes incomparables d'obéissance, d'audace, d'abnégation et d'aptitude militaire, une soumission complète de la part de chaque individu à l'opinion publique locale et la volonté de mourir plutôt que de renoncer aux maximes spartiates, une extrême ambition de la part de chacun de se distinguer dans la sphère tracée des devoirs, avec peu d'ambition pour toute autre chose. De quelle manière un système si rigoureux d'éducation individuelle peut-il avoir été, pour la première fois, introduit dans une communauté quelconque, maîtrisant le cours des pensées et des actions depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, — œuvre beaucoup plus difficile que toute révolution politique, — c'est ce qu'il ne nous est pas permis de découvrir. Même l'influence d'un Hêraklide ardent et énergique, secondée et appuyée par l'action

¹ Aristote, *Politique*, II, 6,22 ; VII, 13, 11 ; VIII, 1, 3 ; VIII, 3, 3. Platon, *Legg.*, I, pages 626-629. Plutarque, *Solôn*, c. 22.

² Thucydide, IV, 126.

La circonstance la plus remarquable, est que ces paroles sont adressées par Brasidas à une armée composée en grande partie d'Ilotes affranchis (Thucydide, IV, 81).

encore plus puissante du dieu de Delphes sur la forte sensibilité religieuse de l'esprit spartiate, ne suffit pas non plus pour expliquer un phénomène si remarquable dans l'histoire de l'humanité, à moins que nous ne les supposions - aidées par quelque combinaison et quelque concours de circonstances que l'histoire ne nous a pas transmises¹, et précédées de désordres si extrêmes que les citoyens furent heureux d'y échapper à tout prix.

Relativement à Sparte, avant Lykurgue, nous n'avons de renseignement positif d'aucune sorte. Mais, bien que cette malheureuse lacune ne puisse être comblée, nous pouvons cependant dominer les probabilités négatives du cas, assez pour voir que dans ce que Plutarque nous a dit — et c'est de Plutarque qu'ont été tirées les opinions modernes jusqu'à une époque récente — il y a à la vérité une base de réalité, mais qu'il y a aussi une vaste superstructure de roman, dans beaucoup de particularités essentiellement trompeuses. Par exemple, Plutarque parle de Lykurgue comme introduisant ses réformes à une époque où Sparte était maîtresse de la Laconie, et comme distribuant l'ensemble de ce territoire entre les Periœki. Or, nous savons que la Laconie n'appartenait pas alors à Sparte, et que ce partage de Lykurgue, en admettant qu'il fût réel, n'aurait pu être appliqué qu'à la terre située dans le voisinage immédiat de cette dernière ville. Car même Amyklæ, Pharis et Geronthræ n'étaient pas conquises avant le règne de Têleklos, postérieur à toute époque que nous pouvons raisonnablement assigner à Lykurgue : une telle distribution de la Laconie ne peut pas non plus avoir eu lieu réellement. De plus, on nous dit que Lykurgue bannit de Sparte l'or et l'argent monnayés, les professions et les frivolités inutiles, une ardente poursuite du gain et un fastueux étalage. Sans insister sur ce qu'a d'improbable qu'aucun de ces caractères antispartiates ait existé à une époque aussi reculée que le neuvième siècle avant l'ère chrétienne, nous pouvons du moins être certains qu'on ne peut trouver alors d'argent monnayé ; puisqu'il fut introduit pour la première fois en Grèce par Pheidôn d'Argos dans le siècle suivant, comme nous l'avons dit dans, le précédent chapitre.

Mais de tous les points présentés par Plutarque, celui qui est de beaucoup le plus suspect et le plus trompeur, parce qu'il a servi de base à des calculs sans fin, c'est le nouveau partage prétendu de la propriété foncière. Il nous dit que Lykurgue trouva une effrayante inégalité dans les biens fonciers des Spartiates, presque tout le pays entre les mains d'un petit nombre, et une grande multitude sans aucune terre ; qu'il remédia à ce mal par une nouvelle division du district spartiate en 9.000 lots égaux, Fet le reste de la Laconie en 30.000, donnant à chaque citoyen ce qui lui produirait une quotité donnée d'orge, etc. ; et qu'il aurait désiré, de plus, diviser la propriété mobilière sur des principes semblables d'égalité, mais qu'il en fut détourné par la difficulté de mettre en exécution son projet.

Or, nous trouverons, après examen, que ce partage nouveau et égal des terres par Lykurgue est encore plus en opposition avec le fait et la probabilité que les deux premiers actes allégués. Toutes les preuves historiques montrent des inégalités prononcées de propriété entre les Spartiates, inégalités qui tendaient constamment à s'accroître ; en outre, les auteurs plus anciens ne conçoivent pas ce mal comme né par suite d'abus d'un système primitif d'égalité parfaite, et ils ne savent non plus rien du nouveau partage égal fait dans l'origine par Lykurgue.

¹ Platon parle du système de Lykurgue comme émanant d'Apollon Delphien, et de Lykurgue comme de son envoyé (*Legg.*, I, p. 632).

Même à une époque aussi reculée que celle du poète Alcée (600-580 av. J.-C.) nous trouvons des plaintes amères sur l'ascendant oppressif de la richesse et la dégradation du pauvre, citées comme fuyant été proférées par Aristodêmos à Sparte : *La richesse, dit-il, fait l'homme : aucune personne pauvre n'est considérée comme bonne ni honorée*¹. Ensuite, l'historien Hellanicus ne connaissait certainement rien du nouveau partage de Lykurgue, car il attribuait toute la constitution spartiate à Eurysthênês et à Proklês, les premiers fondateurs, et signalait à peine Lykurgue. De plus, dans la courte mais frappante description que fait Hérodote du législateur spartiate, il fait allusion à plusieurs autres institutions, mais il ne dit rien d'un nouveau partage des terres ; et ce dernier point est en lui-même d'une importance si considérable, et il était tellement reconnu par tous les penseurs grecs, que l'omission est presque une preuve d'ignorance. Thucydide, à coup sûr, ne pouvait pas avoir cru que l'égalité de propriété fût un trait original du système de Lykurgue ; car il dit qu'à Lacédæmone *les hommes riches s'assimilaient beaucoup, sous le rapport du vêtement et des habitudes générales d'existence, à la simplicité des pauvres, et donnaient ainsi un exemple qui était suivi en partie dans le reste de la Grèce* remarque qui implique à la fois l'existence de propriétés inégales, et donne une juste appréciation de l'action réelle des institutions de Lykurgue². C'est aussi le sentiment de Xénophon³ : il fait observer que les riches, à Sparte, ne tiraient pas grand profit de leur fortune sous le, rapport d'un bien-être supérieur, mais jamais il ne jette un regard sur une mesure originale quelconque appliquée par Lykurgue à une égalisation des propriétés. Platon⁴ aussi, en signalant le grand avantage qu'avaient les Dôriens, immédiatement après leur conquête du Péloponnèse, de pouvoir répartir la terre d'une manière convenable entre tous, ne donne jamais à entendre que cette première distribution ait dégénéré en abus, et que Lykurgue ait eu dans la suite recours à un entier et nouveau partage ; de plus, il a lui-même le profond sentiment des dangers d'un acte aussi formidable. Enfin, Aristote évidemment ne croyait pas que Lykurgue eût de nouveau partagé le sol ; car il nous apprend d'abord que, *et à Lacédæmone et en Krête, le législateur avait rendu la jouissance de la propriété commune au moyen de l'établissement des Syssitia ou repas publics*⁵. Or, nous verrons que cette remarque, si nous lisons dans le chapitre dont elle fait partie une réfutation du plan de communisme proposé pour les gardiens choisis de la République de Platon, dit peu de chose pour le point qu'elle concerne, si nous admettons que Lykurgue égalisa en même temps toutes les possessions individuelles. Si Aristote avait connu ce fait, il n'aurait pas pu ne pas le signaler ; il n'aurait pas non plus assimilé les législateurs de Lacédæmone et de Krête, vu que personne ne prétend qu'aucune égalisation pareille ait jamais été opérée dans cette île. Ensuite, non seulement Aristote insiste sur l'inégalité réelle des propriétés à Sparte comme sur un mal public sérieux, mais il ne l'indique nulle part comme étant née d'un système d'égalité absolue jadis décrétée par le législateur et faisant partie de la constitution primitive ; il mentionne expressément l'inégalité des biens jusqu'à une époque aussi avancée que la seconde guerre de Messénia. En outre, dans cet excellent chapitre de sa Politique, où il discute le plan d'une égalité de possessions, il cite formellement Phaleas de Chalkedôn comme en

¹ Alcæi, *Fragm.* 41, p. 279, éd. Schneidewin. Cf. le Schol. ad Pindare, *Isthm.*, II, 17, et Diogène Laërte, I, 31.

² Thucydide, I, 6. V. aussi Plutarque, *Apophthegm. Lacon.*, p.210. A.-F.

³ Xénophon, *Republ. Laced.*, c. 7.

⁴ Platon, *Legg.*, III, p. 684.

⁵ Aristote, *Politique*, II, 2, 10.

étant le premier auteur, excluant ainsi Lykurgue indirectement¹. Le seul silence d'Aristote est dans cette discussion un argument négatif du plus grand poids. Isocrate² aussi parle beaucoup de Sparte en bien et en mal ; il mentionne Lykurgue comme ayant établi une constitution politique ressemblant beaucoup à celle des plus anciens temps d'Athènes ; il loue les gymnases et la discipline, et félicite les Spartiates d'avoir passé tant de siècles sans séditions violentes, sales abolition des dettes et sans nouveau partage des terres, ces « maux terribles, » comme il les appelle. S'il avait considéré Lykurgue comme étant lui-même l'auteur d'un nouveau et complet partage de terres, il n'aurait guère pu éviter d'y faire quelque allusion.

On voit donc qu'aucun auteur jusqu'à Aristote n'attribue à Lykurgue un nouveau partage des terres, soit de Sparte, soit de la Laconie. Le renseignement que donne Plutarque à ce sujet, avec de grands détails et une spécification précise de nombre et de produit, doit avoir été emprunté de quelque auteur postérieur à Aristote ; et je pense que nous pouvons en retrouver la source en étudiant la biographie de Plutarque conjointement avec celle d'Agis et de Kleomenês. Le renseignement est pris dans des auteurs du siècle qui suit Aristote ; soit dans la période, soit peu avant le temps où ces deux rois essayaient des mesures extrêmes pour renouveler l'État déclinant : le premier, par un changement complet de système et de propriété, proposé toutefois et accepté selon des formes constitutionnelles ; le second, par des projets semblables en substance, avec la violence pour les imposer. L'accumulation de la propriété foncière dans un petit nombre de mains, la multiplication des pauvres et la diminution des citoyens, qu'Aristote dépeint comme des maux considérables, s'étaient beaucoup aggravées pendant le siècle qui est entre ce philosophe et Agis. Le nombre des citoyens, qu'Hérodote portait à 8.000 à l'époque de l'invasion des l'erses, était tombé à 1.000 du temps d'Aristote et à 700 du temps d'Agis ; et de ce dernier nombre 100 seulement possédaient la plus grande partie de la propriété foncière de l'État³. Or la qualité requise pour être citoyen, en vertu de l'ancienne règle de Lykurgue, consistait dans les moyens de fournir à la table publique la quote-part prescrite, obligatoire pour chaque individu : aussitôt qu'un citoyen devenait trop pauvre pour répondre à cette obligation, il perdait son privilège et son éligibilité aux charges⁴. Les lots de terre plus petits, bien qu'il fût tenu pour déshonorant de les acheter ou de les vendre⁵, et que quelques auteurs aient affirmé (sans

¹ Aristote, *Politique*, II, 4, 1, au sujet de Phaleas ; et relativement à Sparte et à la Krête en général, le sixième chapitre et le septième entiers du second livre ; et V. 6, 2-7.

Théophraste (ap. Plutarque, *Lykurgue*, c. 10) fait observer également que les repas publics et la simplicité générale des habitudes tendaient à rendre les richesses peu utiles à leur possesseur. Cf. Plutarque, *Apophthegm. Lacon.*, p. 226 E. On n'avait donc pas formellement rompu avec la richesse dans l'opinion de Théophraste : il n'y avait pas une égalité positive de biens.

Les deux rois spartiates d'inaient aux repas publics au même pheidition (Plutarque, *Agésilas*, c. 30). Héraclide de Pont ne fait mention ni de l'égalité des lots spartiates ni d'un nouveau partage des terres par Lykurgue (ad calcem Cragii, *de Spartanorum Repub.*, p. 504), bien qu'il parle des lots spartiates et de la loi de succession aussi bien que de Lykurgue.

² Isocrate, *Panathen.*, Or. XII, p. 266, 270, 278.

³ Plutarque, *Agis*, c. 4.

⁴ Aristote, *Politique*, II, 6, 21.

L'existence de cette condition d'une contribution à payer est le fait capital dans l'histoire de la constitution spartiate ; surtout si nous la rapprochons, de cet autre fait, qu'aucun spartiate n'acquerrait rien par aucune sorte d'industrie quelconque.

⁵ Héraclide de Pont, ad. calcem Cragii, *de Republ. Laced.*, p. 504. Cf. Cragius, III, 2, p. 196.

Aristote (II, 6, 10) dit qu'il était déshonorant d'acheter ou de vendre un lot de terre, mais que ce lot pouvait être donné ou légué à volonté. Il ne parle pas de la défense de le diviser, il avance même un fait qui est en contradiction avec cette défense, c'est que c'était l'usage de donner une

fondement, à mon avis) qu'il était interdit de les diviser, ces lots, disons-nous, devinrent insuffisants pour des familles nombreuses, et semblent avoir passé par quelque moyen indirect entre les mains des riches ; toute occupation laborieuse étant interdite à un citoyen spartiate, et de plus étant réellement incompatible avec sa rigoureuse discipline personnelle, il n'avait pas d'autre moyen de fournir sa quote-part que le lot de terre. On peut juger de la gêne qu'on éprouvait par rapport à ces petits lots de terre par le fait dont parle Polybe¹, que trois ou quatre frères spartiates n'avaient souvent qu'une seule et même épouse, le patrimoine suffisant tout juste à fournir des contributions pour tous à la table publique, et ainsi à conserver intacts les droits de citoyen pour tous les fils. La tendance qu'avait à diminuer le nombre ; des citoyens spartiates semble avoir marché sans interruption depuis le temps de la guerre des Perses, et doit avoir été augmentée par la fondation de Messênê, avec le territoire indépendant qui l'entourait, après la bataille de Leuktra, événement qui enleva aux Spartiates une portion considérable de leurs propriétés. En dehors de ces causes spéciales, on a de plus souvent observé comme un fait statistique qu'une corporation formée de citoyens, ou un petit nombre (le familles quelconque, dont les membres se marient habituellement entre eux, ne recevant pas du dehors de forces nouvelles, a ordinairement une tendance à diminuer.

Ce n'est pas actuellement le moment d'entrer longuement dans cette combinaison de causes qui en partie sapèrent, en partie renversèrent et les institutions de Lykurgue et le pouvoir de Sparte. Mais, en prenant cette ville dans l'état où elle était du temps d'Agis III (à peu près vers 250 av. J.-C.), nous savons que ses citoyens étaient devenus peu nombreux, la majorité d'entre eux misérablement pauvre, et que toute la terre était concentrée dans un petit nombre de mains. L'ancienne discipline et les repas publics (en ce qui concernait les riches) avaient dégénéré en simple formalité ; un corps nombreux d'étrangers ou

dot considérable quand la fille d'un homme riche se mariait (II, 6, 11). La sœur d'Agésilas, Xyniska, possédait de vastes propriétés, ce qui implique évidemment le partage des biens de son père (Plutarque, *Agésilas*, 30). — On peut bien douter qu'il y ait jamais eu quelque loi interdisant à un père de diviser son lot entre ses enfants. La Rhêtra de l'éphore Epitadeus (Plutarque, *Agis*, 5) accordait au possesseur un pouvoir illimité de disposer de son bien par testament, de sorte qu'il pouvait à son choix donner ou léguer sa terre à un étranger. On attribue de grands effets à cette : loi ; mais il est évident que la tendance à accumuler la propriété en un petit nombre de mains, et celle qu'avait à diminuer le nombre des citoyens ayant droit à ce titre, se manifestèrent sensiblement avant l'époque d'Epitadeus, qui, vint après Lysandre. Plutarque, dans un autre endroit, mentionne Hésiode, Xénocrate et Lykurgue comme s'étant rencontrés avec Platon pour penser qu'il était convenable de ne laisser qu'un seul héritier (*Fragm.*, vol. 5, p. 777, Wittenb.). Mais Hésiode ne pose pas ceci comme une nécessité ou comme une règle universelle ; il dit seulement qu'un père est plus à son aise quand il n'a qu'un seul fils (*Opp. Di.*, 374). Et si Platon avait pu citer Lykurgue comme autorité pour ce système d'un nombre invariable de κλήροι ou lots séparés, qu'il expose dans son traité des *Lois* (p. 740), il est extrêmement probable qu'il l'aurait fait. Aristote peut encore moins avoir supposé que Lykurgue ou le système spartiate ait assuré ou voulu assurer le maintien d'un nombre invariable de lots distincts de propriété ; car il mentionne expressément ce plan comme étant particulier à Philolaos le Corinthien, dans ses lois pour les Thébains (*Politique*, II, 9, 7).

¹ Polybe, *Fragm.* ap. Maii *Collect. Vett. Script.*, vol. II, p. 384.

Il est possible, comme le fait remarquer O. Müller, que ceci veuille seulement, signifier qu'aucun des frères, si ce n'est l'aîné, ne pouvait se permettre de se marier ; mais les sentiments des Spartiates au sujet du mariage étaient sous bien d'autres rapports si différents des nôtres, que nous ne sommes guère autorisés à rejeter le renseignement littéral (*History of the Dorians*, III, 10, 2), ce qui en effet est expliqué à la fois et rendu croyable par la permission accordée dans les lois de Solôn à une ἐπικληρος demandée en mariage par un parent âgé (Plutarque, Solôn, c. 20). — Je puis faire observer que parmi les assertions de O. Müller, relatives aux lots de terre à Sparte, plusieurs sont dénuées de fondement et quelques-unes inexactes.

d'hommes n'étant pas citoyens — l'ancienne Xenêlasia, ou interdiction de résidence pour les étrangers ayant cessé depuis longtemps — étaient domiciliés dans la ville, formant un pouvoir riche et influent ; et en dernier lieu, la dignité et l'ascendant de l'État parmi ses voisins étaient complètement ruinés. C'était une pensée insupportable pour un jeune enthousiaste comme le roi Agis, aussi bien que pour beaucoup d'esprits, ardents parmi ses contemporains, que de comparer cette dégradation avec l'ancienne gloire de leur patrie ; ils ne virent pas non plus d'autre moyen de reconstruire l'antique Sparte que d'y admettre de nouveau les citoyens pauvres privés de leurs privilèges, de faire un nouveau partage des terres, d'annuler toutes les dettes, et de rétablir les repas publics et les exercices militaires dans toute leur rigueur. Agis s'efforça de faire triompher ces mesures subversives — telles qu'aucun démagogue dans la démocratie extrême d'Athènes n'aurait jamais osé en imaginer de pareilles — avec le consentement du sénat et de l'assemblée publique, et l'acquiescement des riches. Sa sincérité est attestée par ce fait, que ses propres biens et ceux des femmes de sa famille, qui étaient au nombre des plus considérables dans l'État, furent abandonnés comme premier sacrifice pour former le fonds commun. Mais il devint la dupe d'hommes sans principes qui l'aidèrent dans son entreprise, et périt dans la tentative inutile qu'il fit pour réaliser son plan par la persuasion. Son successeur Kleomenês accomplit ensuite à l'aide de la violence un changement semblable en substance, bien que l'intervention d'armes étrangères renversât promptement et lui-même et ses institutions.

Or, ce fut dans cet état de sentiment public qui donna naissance à ces projets d'Agis et de Kleomenês à Sparte que gagna d'abord du terrain la fausse idée historique, inconnue à Aristote et à ses prédécesseurs, d'une égalité absolue de propriétés considérée comme une institution primitive de Lykurgue. Il est inutile de signaler combien une telle opinion favorisait les plans d'innovation, le fait est trop évident par lui-même ; et sans supposer aucune imposture calculée, nous ne pouvons nous étonner que les prédispositions de patriotes enthousiastes interprétassent conformément à leurs prédilections une ancienne législation qui n'était appuyée par aucun texte et dont ils étaient séparés par plus de cinq siècles. La discipline de Lykurgue tendait forcément à suggérer à l'esprit des citoyens l'idée d'égalité entre les citoyens, c'est-à-dire la négation de toute inégalité non fondée sur quelque attribut personnel, en tant qu'elle assimilait les riches aux pauvres sous le rapport des habitudes, des jouissances et des qualités ; et l'égalité, qui existait ainsi en idée et en tendance, et que semblait proclamer le désir du fondateur, les réformateurs postérieurs l'outrèrent au point d'en faire une institution positive qu'il avait d'abord réalisée, et dont s'étaient éloignés ses successeurs dégénérés. Ce fut ainsi que les imaginations, les aspirations et les suggestions indirectes du présent prirent le caractère de souvenirs tirés d'un passé historique ancien, obscur et éteint. Il est possible que le philosophe Sphærus de Borysthenês — ami et compagnon de Kleomenês¹, disciple de

¹ Plutarque, *Kleomenês*, c. 2-11, avec la note de Schoemann, p. 175 ; et *Lykurgue* c. 8 ; Athenæ, IV, p. 141.

Phylarque aussi exposait les actes de Kleomenês vraisemblablement d'une manière favorable (Athenæ, *ibid.*) ; et Plutarque, *Agis*, c. 9.

Polybe pensait que Lykurgue avait introduit l'égalité des biens fonciers, et dans le district de Sparte et dans toute la Laconie : il empruntait probablement son opinion de ces mêmes auteurs, du troisième siècle avant l'ère chrétienne. Car il exprime sa grande surprise que les auteurs anciens les mieux informés, Platon, Xénophon, Ephore, Kallisthène, puissent comparer la constitution krétoise à l'ancienne constitution lacédémonienne, leurs traits principaux étant (comme il le dit) si

Zénon le stoïcien et auteur d'ouvrages aujourd'hui perdus et sur Lykurgue et Socrate et sur la constitution de Sparte — ait été un de ceux qui donnèrent cours à cette hypothèse. Et nous croirons sans peine que, une fois mise en avant, elle trouvât une foi aisée et sincère, en nous rappelant combien d'illusions semblables ont obtenu de vogue dans les temps modernes, bien plus favorables à l'exactitude historique, combien de fausse couleur le sentiment politique d'une époque récente a jeté sur des faits de l'histoire du temps passé, tels que l'institution saxonne Witenagemote, la Grande Charte, la naissance et le développement de la Chambre des Communes anglaises, ou même la loi des Pauvres d'Élisabeth..

En lisant le partage des terres réellement proposé par le roi Agis, nous trouvons que c'est une copie très exacte du partage primitif attribué à Lykurgue. Il divise les terres bornées par les quatre limites de Pellênê, de Sellasia, de Malea et du Tÿgetês, en 4.500 lots, un pour chaque Spartiate : et les terres situées au delà de ces limites en 15.000 lots, un pour chaque Periœkos ; et il propose d'établir à Sparte quinze Pheiditia ou tables pour les repas publics, quelques-uns, comprenant 400 individus, d'autres 200, fournissant ainsi une place à chacun de ses 4.500 Spartiates. Relativement au partage attribué dans l'origine à Lykurgue, il y avait divers récits. Quelques-uns pensaient.- :qu'il y était assigné 9.000 lots pour le district de Sparte et 30,000 pour le reste de la Laconie¹ ; d'autres affirmaient que 6.000 lots avaient été donnés par Lykurgue, et 3.000 ajoutés plus tard par le roi Polydôros ; un autre récit disait que Lykurgue avait assigné 4.500 lots, et le roi Polydôros une fois autant. Ce dernier plan ressemble beaucoup à ce qui fut réellement proposé par Agis.

Dans la discussion précédente relative au nouveau partage des terres attribué à Lykurgue, j'ai pris cette mesure telle qu'elle est décrite par Plutarque. Mais quelques habiles écrivains modernes, tout en admettant en général le fait de ce nouveau partage, ont eu une tendance à rejeter dans quelques-unes de ses circonstances principales le récit donné par Plutarque. Ce qui, par exemple, est le trait capital de la narration de cet écrivain, et ce qui donne de la vie et un sens au portrait qu'il fait du législateur, l'égalité du partage, est maintenant repoussé par beaucoup d'autres comme inexact, et l'on suppose que Lykurgue fit quelques nouveaux règlements agraires tendant à une égalité générale de la propriété foncière, mais non un partage entièrement nouveau ; qu'il peut avoir repris à des hommes riches des terres dont ils s'étaient injustement emparés sur les Achæens conquis, et qu'ainsi il procura des lots et aux citoyens pauvres et aux Laconiens soumis. Telle est l'opinion du docteur Thirlwall, qui en même temps admet qu'il est difficile de préciser la proportion exacte de la distribution opérée par Lykurgue². Je ne puis que considérer différemment le renseignement fourni

différents — égalité de propriétés à Sparte, grande inégalité de biens en Krête, entre autres différences (Polybe, VI, 45-48).

Cette remarque de Polybe montre combien l'opinion des écrivains plus anciens était différente, si on les compare à ceux du troisième siècle avant l'ère chrétienne. Les premiers mettaient en regard les institutions spartiates et krétoises, parce qu'ils ne concevaient pas l'égalité des biens fonciers comme un trait de l'antique Sparte.

¹ Relativement à Sphærus, V. Plutarque, *Lykurgue*, c. 8 ; *Kleomenês*, c. 2. Athenæ, IV, p. 141 ; Diogène Laërte, VII, sect. 137.

² *Hist. of Greece*, c. 8, vol. I, p. 344-347.

C. F. Hermann, au contraire, considère le partage égal de la Laconie en lots indivisibles et inaliénables comme *une condition essentielle (eine wesentliche Bedingung)* de tout le système de Lykurgue (*Lehrbuch der Griechischen Staatsalterthümer*, sect. 281.

par Plutarque. Dès que nous abandonnons cette, règle d'égalité, qui est marquée d'une manière si saillante dans sa biographie de Lykurgue, nous entrons dans un champ illimité de possibilités, où il n'y a rien qui nous détermine à un point plus qu'à, un autre. La conjecture mise en avant par le docteur Thirlwall, de terres prises injustement par d'opulents propriétaires spartiates aux Achæens conquis, est complètement gratuite ; et en accordant qu'elle soit exacte, il nous reste encore à expliquer comment il se fit que cette réforme d'une injustice partielle en vint à être transformée en une mesure compréhensive et systématique, telle que la décrit Plutarque ; et à, expliquer, en outre, d'où vient qu'aucun des auteurs antérieurs à cet auteur ne mentionne Lykurgue comme ayant égalisé les terres. Ces deux difficultés restent encore, même si nous fermons les yeux sur la nature gratuite de la supposition du docteur Thirlwall, ou de toute autre supposition que l'on peut avancer relativement à la mesure réelle de Lykurgue que Plutarque, assure-t-on, a dénaturée.

Il me semble que la meilleure manière d'obvier à ces difficultés est d'adopter une règle différente d'interprétation historique. Nous ne pouvons accepter comme réelle la division des terres par Lykurgue décrite dans la vie du législateur ; mais en prenant ce récit pour une fiction, nous avons devant nous deux moyens de procéder. Nous pouvons ou bien considérer la fiction, telle qu'elle est maintenant, comme l'exagération et l'explication forcée de quelque fait peu important, et alors essayer de conjecturer, sans aucun autre secours, quel était le petit fait ; ou bien nous pouvons la regarder comme une fiction d'un bout à l'autre, et comme l'expression de quelque grande idée et de quelque grand sentiment assez puissants dans leur action sur l'esprit des hommes à un moment donné, pour les engager à lui faire une place parmi les réalités du passé. Or la dernière supposition, appliquée au temps d'Agis III, s'accorde le mieux avec le fait qui nous occupe. Le huitième chapitre de la vie de, Lykurgue par Plutarque, en racontant le partage des terres, décrit le rêve du roi Agis, dont l'esprit est

Tittmann (*Griechische Staatsverfassungen*, p. 588-596) présente et semble admettre le partage égal comme un fait, sans aucun commentaire.

Waschsmuth (*Hellenisch. Alterthumskunde*, V, 4, 42, p. 217) suppose *que les meilleures terres étaient déjà partagées, avant l'époque de Lykurgue, en lots de grandeur égale, correspondant au nombre des Spartiates, qui dans la suite s'éleva jusqu'à neuf mille*. Je ne connais aucune preuve à l'appui de cette assertion ; elle s'éloigne de Plutarque, sans rien mettre à la place qui soit mieux attesté ou plus plausible. Waschsmuth mentionne le partage de la Laconie entre les Periœki en 30.000 lots égaux, sans aucun commentaire, et vraisemblablement comme s'il n'y avait aucun doute à ce sujet (p. 218).

Manso aussi suppose qu'il y avait eu jadis un partage égal des terres antérieur à Lykurgue, qu'il avait dégénéré en abus, et que Lykurgue y remédia, en rétablissant, non une égalité absolue, mais quelque chose se rapprochant de l'égalité (Manso, *Sparta*, vol. I, p. 110-121). C'est la même supposition gratuite que celle de Waschsmuth.

O. Müller admet le partage tel qu'il est présenté par Plutarque, bien qu'il dise que le nombre total de 9.000 lots ne peut pas avoir été assigné avant la guerre Messénienne ; et il adhère à l'idée d'égalité telle qu'elle est contenue dans Plutarque ; mais il dit que l'égalité consistait dans une *évaluation égale du produit moyen*, et non dans des dimensions égales d'arpents. Il va jusqu'à avancer que *les lots des Spartiates, qui nourrissaient deux, fois autant d'hommes que les lots des Periœki doivent au total avoir été deux fois aussi étendus* (i. e. dans l'agrégat) ; *chaque lot doit donc avoir été sept fois plus grand* (cf. *History of the Dorians*, III, 3, 6 ; III, 10, 2). Il suppose aussi que *de semblables partages de terres avaient eu lieu dès le temps de la première occupation de la Laconie par les Dôriens*. Quiconque comparera ces diverses idées avec les preuves présentées à l'appui trouvera une fâcheuse disproportion entre la base et ce qui a été élevé dessus.

Les vues de Schoemann, autant que je puis le conjecturer d'après des termes assez vagues, semblent coïncider avec celles du Dr Thirlwall. Il admet cependant que l'égalisation supposée de Lykurgue est en opposition avec ce qu'expose Platon (*Schoemann, Antiq. Jur. Pub.*, IV, I, 7, note 4, p. 115).

plein de deux sentiments, la douleur et la honte que lui inspire la condition actuelle de son pays, avec le respect qu'il ressent pour sa gloire passée, aussi bien que pour le législateur dont les institutions avaient créé cette gloire. Absorbé par ce double sentiment, Agis fait remonter ses rêves jusqu'à l'antique Sparte, avant Lykurgue, telle qu'elle était plus de cinq siècles auparavant. Il voit par la pensée les mêmes maux et les mêmes désordres que ceux qui affligent sa vue, de grandes inégalités dans les biens, avec un petit nombre de riches insolents et adonnés au luxe, une foule de pauvres mutins et accablés de maux, et rien autre chose qu'une antipathie farouche régnant entre ces deux classes. Au milieu de cette communauté perverse, sans lois, troublée, s'avance le vénérable envoyé de Delphes ; il fait naître dans les esprits des hommes de nouveaux mouvements et une impatience de se dépouiller du vieil homme social et politique, et persuade aux riches de renoncer volontairement à leurs avantages temporels, et à accueillir avec plaisir un nouveau système où il ne sera reconnue aucune distinction, si ce n'est celle de la vertu ou du vice¹. Avant ainsi régénéré l'esprit national, il partage le territoire de la Laconie en lots égaux, ne laissant de supériorité à personne. Une fraternelle harmonie devient le sentiment dominant, tandis que les moissons qui s'élèvent présentent l'agréable spectacle d'un héritage paternel récemment divisé, et de frères contents, modestes et dociles. C'est à l'aide de ce tableau que le *malfaisant Oneiros* égare l'imagination du patriotique Agis, en murmurant à son oreille le message fallacieux que les dieux lui ont promis le succès dans une semblable tentative, et en l'entraînant ainsi dans cette fatale carrière de révolution qui doit l'amener, lui, son épouse et sa vieille mère jusqu'au cachot et au gibet².

Il est certain que ce rêve doré que nous venons de décrire fut celui de quelques patriotes spartiates, puisqu'il est consigné dans Plutarque ; et je me suis déjà efforcé de démontrer que ce rêve n'avait pas été conçu par les auteurs des siècles qui précédaient Agis ; en outre, les sentiments ardents qui remplissaient l'âme des deus réformateurs, Agis et son frère, à savoir, le dégoût inspiré par le présent et le désir d'un avenir meilleur revêtu des couleurs d'un passé rétabli, combinés avec la tendance à niveler la situation des riches et des pauvres inhérente à la discipline de Lykurgue ; ces sentiments, dis-je, étaient amplement suffisants pour faire naître un tel rêve et pour lui procurer une place parmi les actes glorieux de l'antique législateur, si vénéré et si peu connu ; c'est ce qui aussi me paraît incontestable. S'il y avait eu quelque preuve servant à démontrer que Lykurgue s'était immiscé dans la propriété privée, dans la mesure limitée qu'imaginent le docteur Thirlwall et d'autres habiles critiques, c'est-à-dire qu'il avait repris certaines terres injustement usurpées par les riches sur les Achæens, j'aurais été heureux de le constater ; mais ne trouvant pas (le preuve pareille, je ne puis croire qu'il soit nécessaire de supposer simplement le fait pour expliquer le récit de Plutarque³.

¹ Plutarque, *Lykurgue*, c. 8.

² Plutarque, *Agis*, c. 19-20.

³ Je lis avec beaucoup de satisfaction, dans la *Dissertation* de M. Kopstadt, que la conclusion générale que je me suis efforcé d'établir, relativement au nouveau partage de propriétés attribué à Lykurgue, lui paraît heureusement prouvée (*Dissert. De Rerum Laconie. Const.*, sect. 18, p. 138). Il suppose, et il est tout à fait dans le vrai, qu'à l'époque ci, la première édition de ces volumes fut publiée, j'ignorais que Lachmann et Kortüm eussent tous deux révoqué en doute la réalité du nouveau partage de Lykurgue. Quant au professeur Kortüm, j'ai connu le fait pour la première fois par la mention qu'il fit de ces deux volumes dans les *Heidelberger Jahrbücher*, 1846, n° 41, p. 649. Depuis la première édition, j'ai lu le traité de Lachmann (*Die Spartanische Staatsverfassung in ihrer Entwicklung und ihrem Verfall*, sect. 10, p. 170) où est discuté le nouveau partage attribué à

.Les divers points de ce récit se rattachent tous les uns aux autres et doivent être considérés comme formant les parties d'un même fait compréhensif, ou d'une même idée compréhensive. Le total fixe de 9.000 lots spartiates et de 30.000 lots laconiens¹, l'égalité entre eux, et le revenu qui en provenait représenté par une quantité donnée de produits liquides et secs, toutes ces particularités sont également vraies et également dépourvues de preuves.. Au sujet des divers nombres donnés ici, beaucoup d'auteurs ont dressé, relativement à la population et au produit de la Laconie, des calculs qui me paraissent dénués de tout fondement digne de foi. Ceux qui admettent l'histoire racontant que Lykurgue établit les nombres ci-dessus mentionnés et de citoyens et de lots de terre, et qu'il eut en vue de maintenir ces deux nombres dans une proportion invariable, sont embarrassés pour déterminer les moyens qui servirent à conserver cet arrangement tel qu'il avait été établi. Ils ne sont pas non plus un grand secours pour résoudre ce problème embarrassant dans le renseignement de Plutarque, qui nous dit que le nombre fixé resta de lui-même, et que la succession passa de père en fils sans réunion ni multiplication de parties, jusqu'à l'époque où la richesse étrangère afflua à Sparte comme conséquence de l'heureuse issue de la guerre du Péloponnèse. Peu après ce temps (nous dit-il), un citoyen nommé Epitadeus devint éphore ; c'était un homme vindicatif et méchant, qui, ayant eu une querelle avec son fils et désirant l'évincer de la succession, introduisit et fit sanctionner une Rhêtra nouvelle, par laquelle le pouvoir était accordé à tout père de famille, soit de céder pendant sa vie, soit de léguer après sa mort sa maison et son bien à qui bon lui semblait². Mais il est évident que cette histoire — quelle que soit la vérité quant à la querelle de famille d'Epitadeus — ne nous aide pas à sortir d'embarras. Depuis l'époque de Lykurgue jusqu'à celle de cet éphore qui déshérite son fils, on doit compter plus de quatre siècles : or, s'il y avait eu à l'œuvre des causes réelles suffisantes pour conserver intact le nombre identique de lots et de familles pendant cette longue période, nous ne voyons pas pourquoi la nouvelle loi, qui ne faisait que permettre et rien de plus, l'aurait détruit. Plutarque ne nous dit pas quelle était la loi de succession antérieure à Epitadeus. Si la loi assignait tout le bien à un seul fils de la famille ; que devenaient les autres fils, auxquels tout travail laborieux en tout genre était odieux aussi bien qu'interdit ? Si, d'autre part, le bien était divisé également entre les fils (comme il l'était en vertu de la loi de

Lykurgue. Il pense également que le récit considéré comme appartenant à l'histoire doit son origine aux sentiments sociaux et politiques qui avaient cours à l'époque d'Agis III et de Kleomenès III. Il signale aussi qu'il est en contradiction avec Platon et Isocrate. Mais les arguments qu'il emploie pour le réfuter se rattachent dans une large mesure à ses idées personnelles relatives à la constitution sociale et politique de Sparte, idées que je ne regarde comme ni vraies ni prouvées. En outre, il croit à l'inaliénabilité aussi bien qu'à l'indivisibilité des lots de terre séparés, ce que je crois justement aussi peu exact que leur égalité supposée.

Kopstadt pense que j'ai été trop loin en rejetant toute opinion moyenne. Il croit que Lykurgue doit avoir fait quelque chose, bien que ce soit beaucoup moins que ce que l'on affirme, tendant à réaliser une égalité dans la propriété individuelle.

Je ne dirai pas que ce soit impossible. Si nous avons de plus abondantes preuves, peut-être reconnaîtrait-on de pareils faits. Mais, dans l'état actuel des preuves, il n'y a absolument rien qui le démontre. Nous ne sommes pas non plus autorisés (à mon avis) à supposer qu'il en fût ainsi, dans l'absence de preuves, simplement en vue d'établir que le mythe de Lykurgue n'est qu'une exagération, et non une fiction d'un bout à l'autre.

¹ Aristote (*Politique*, II, 6, 11) fait remarquer que le territoire des Spartiates pouvait nourrir 15.000 cavaliers et 30.000 hoplites, tandis que le nombre des citoyens était effectivement au-dessous de 1.000. Le Dr Thirlwall semble préférer la leçon de Goettling — 3.000 au lieu de 30.000 ; mais cette dernière semble mieux appuyée par les MSS. et la plus convenable.

² Plutarque, *Agis*, c. 5.

succession à Athènes), comment pouvons-nous soutenir le maintien d'un nombre collectif invariable de parties ?

Le docteur Thirlwall, après avoir admis que Lykurgue s'était immiscé jusqu'à un certain point dans la propriété privée, de manière à exiger des riches un certain sacrifice en vue de créer des lots pour les pauvres et d'effectuer quelque chose d'approchant de lots d'un produit égal pour tous, fait observer : *Le chiffre moyen de la rente — payée par les Ilotes cultivateurs pour chaque lot — ne semble pas avoir dépassé ce qui était nécessaire pour la nourriture frugale d'une famille composée de six personnes. Le droit de transfert était aussi rigoureusement limité que le droit de jouissance' : le patrimoine était indivisible, inaliénable et revenait au fils aîné ; à défaut d'héritier mâle, à la fille aînée. Il semble qu'ors avait pour objet que, une fois le nombre des lots fixé ; chacun fût constamment représenté par un seul chef de famille. Mais la nature des moyens employés pour atteindre ce but est un des points les plus obscurs du système spartiate... Dans les temps meilleurs de la république, il semble qu'on l'a effectué principalement au moyen d'adoptions et d'alliances avec des héritières, ce qui pourvoyait aux mariages des fils cadets dans des familles trop nombreuses pour être entretenues par leurs propres biens héréditaires. Il était donc sans doute rarement nécessaire que l'État intervint pour enjoindre un choix convenable au possesseur d'un bien sans enfants ou au père d'une riche héritière. Mais dominé toute adoption exigeait la sanction des rois, et qu'ils disposaient aussi de la main d'orphelines héritières, l'on ne peut douter que le magistrat n'eût le pouvoir d'intervenir dans de pareilles occasions, inégalement contrairement aux désirs des individus, pour soulager la pauvreté et faire obstacle à l'accumulation des richesses.* (*Hist. of Gr.*, ch. VIII, vol. I, p. 367.)

Je ne puis partager l'idée que le docteur Thirlwall se fait ici de l'état de la propriété ou des dispositions relatives à sa transmission dans l'ancienne Sparte. L'on ne peut démontrer que les possessions modestes et égales qu'il suppose, ni les précautions prises pour les perpétuer, aient jamais existé chez les élèves de Lykurgue. Nos renseignements les plus anciens impliquent l'existence de riches à Sparte ; l'histoire du roi Ariston et d'Agêtos, dans Hérodote, nous présente ce dernier comme un homme que l'on ne peut supposer n'avoir possédé que juste *assez pour nourrir frugalement six personnes* ; tandis que sa belle épouse, qu'Ariston convoitait et qu'il lui prit, est formellement représentée comme fille de parents opulents. Sperthiês et Bulis les Talhybiadaë sont désignés comme appartenant à une race distinguée et faisant partie des hommes les plus riches de Sparte¹. Démarate était le seul roi spartiate, du temps d'Hérodote, qui eût jamais gagné une victoire aux courses de char dans les jeux olympiques, mais nous savons par l'exemple de Lichas, pendant la guerre du Péloponnèse, d'Evagoras et d'autres, que de simples citoyens de Sparte furent également heureux² : et pour un Spartiate qui gagnait le prix il a dû naturellement y avoir un grand nombre d'entre eux qui élevaient leurs chevaux et faisaient courir leurs chars sans réussir. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que la lutte des chars à Olympia était une des preuves les plus significatives de la richesse d'une maison ; il ne manquait pas non plus de Spartiates qui avaient des chevaux et des chiens sans aucune vue exclusive pour les jeux. Nous savons par Xénophon qu'à l'époque de la bataille de Leuktra, *les très riches Spartiates* fournirent les

¹ Hérodote, VI, 61 ; VII, 134.

² Hérodote, VI, 70-103 ; Thucydide, V, 50.

chevaux qui devaient servir à la cavalerie de la république¹. Ces preuves et d'autres encore de l'existence d'hommes riches à Sparte ne s'accordent pas avec l'idée d'un corps de citoyens possédant chacun ce qui était tout juste nécessaire pour la nourriture frugale de six personnes et pas plus.

De même que nous ne trouvons pas que tel ait été en pratique l'état de la propriété dans la communauté spartiate, de même nous ne pouvons découvrir que le législateur ait jamais essayé de l'établir ou de le conserver. Ce qu'il fit, ce fut d'imposer une discipline publique rigoureuse avec un costume et une chère simples, obligatoire également pour les riches et pour les pauvres — ce fut son présent spécial fait à la Grèce, selon Thucydide², et son grand point de contact avec la démocratie, selon Aristote — ; mais il ne s'inquiéta ni d'arrêter l'enrichissement des uns, ni de prévenir l'appauvrissement des autres. Il s'occupa peu de la distribution de la propriété, et cette négligence est une des lacunes capitales qui lui valurent le blâme d'Aristote. Ce philosophe nous dit, en effet, que, d'après la loi spartiate, il était déshonorant (il ne dit pas : péremptoirement interdit) d'acheter ou de vendre des biens fonciers, et qu'on avait la liberté la plus complète et de les donner et de les léguer ; et la pratique tolérée produisait (comme il le fait justement observer) des résultats analogues à ceux qu'aurait produits la pratique réprouvée, puisqu'il était facile de déguiser une vente réelle sous une donation ostensible. Il signale formellement la tendance qu'avait à Sparte la propriété à se concentrer dans un plus petit nombre de mains, et à laquelle ne s'opposait aucun empêchement légal : les pères mariaient leurs filles à qui ils voulaient et donnaient des dots selon leur bon plaisir, et en général très considérables ; en outre, les membres des familles riches se mariaient entre eux habituellement et sans restriction. Or, toutes ces questions sont indiquées par Aristote comme des cas dans lesquels la loi aurait pu intervenir et aurait dû le faire, mais ne le fit pas, dans le grand but de disséminer autant que possible les avantages de la propriété foncière dans la masse des citoyens. Il nous dit encore que la loi : encourageait la multiplication de la progéniture et accordait des immunités — à ceux des citoyens qui avaient trois ou quatre enfants, mais qu'elle ne s'inquiétait pas de la manière dont les familles nombreuses des citoyens plus pauvres pourraient vivre ou conserver leur droit de prendre part aux repas publics, la plus grande partie des terres de l'État étant entre les mains des riches³. Nous avons déjà fait observer qu'il mentionne et condamne cette loi qui faisait dépendre le droit d'un citoyen spartiate de son assiduité à fournir sa quote-part à la table publique, aussi bien que le puissant amour pour l'argent⁴ qu'il remarque dans le caractère spartiate, et qui doit avoir tendu continuellement à faire un corps des familles plus riches : tandis que, dans une communauté où l'industrie était inconnue, aucun citoyen pauvre ne pouvait jamais s'enrichir.

Si nous pesons ces preuves scrupuleusement, nous verrons que l'égalité de biens n'existait pas en fait, et il entra non plus ni dans le plan, ni dans les tendances :

¹ Xénophon, *Helléniques*, VI, 4, 11 ; *De Rep. Lac.*, V, 3 ; Molpis ap. Athenæ, IV, p. 141, Aristote, *Politique*, II, 2, 5.

² Thucydide, I, 6 ; Aristote, *Politique*, IV, 7, 4, 5 ; VIII, 1, 3.

³ Aristote, *Politique*, II, 6, 10-13 ; V, 6, 7.

⁴ Xénophon le panégyriste de Sparte reconnaît bien la même chose relativement à cette ville telle qu'il la vit ; mais il soutient que l'état avait été meilleur dans les temps antérieurs (*République Lacédémonienne*, c. 14).

du législateur de Sparte. Et le tableau que le docteur Thirlwall¹ a tracé d'un corps

¹ La manière de voir du Dr Thirlwall s'accorde en général avec celle de Manso et d'O. Müller (Manso, *Sparta*, vol. I, p.118-128 ; et vol. II, *Beilage*, 9, p. 129 ; et Müller, *History of the Dorians*, vol. II, b. III, c. 10, sect. 2, 3).

Ces deux auteurs soutiennent la proposition avancée par Plutarque (Agis, c. 5, quand il parle de l'éphore Epitadeus, et de la nouvelle loi portée par cet éphore), à savoir, que le nombre des lots spartiates, presque égaux et rigoureusement indivisibles, se conserva avec peu ou point de changements depuis l'époque du partage primitif jusqu'au retour de Lysandre après l'issue victorieuse de la guerre du Péloponnèse. Tous deux ils avouent ne pas pouvoir comprendre par quels règlements cette longue invariabilité, si peu probable en elle-même ; fut maintenue ; mais tous deux ils affirment le fait positivement.

La période aura plus de 400 ans, si le partage primitif est rapporté à Lykurgue ; plus de 300, si l'on comprend que les 9.000 lots datent de la guerre Messénienne.

Si ce prétendu fait est réellement un fait, c'est quelque chose qui, pour ainsi dire, n'a pas de pendant dans l'histoire de l'humanité ; et avant que nous consentions à y ajouter foi, nous devons au moins être convaincu qu'il y a un nombre considérable de preuves positives en sa faveur, et peu qui lui soient contraires. Mais, en examinant Manso et Müller, on verra que non seulement les preuves favorables sont très faibles, mais que la balance des preuves lui est décidément opposée.

La preuve que l'on produit pour démontrer l'indivisibilité du lot spartiate est un passage d'Héraclide de Pont, c. 2 (*ad calc. Cragii*, p. 504). La première partie de cette assertion est confirmée par Aristote, et probablement elle lui est empruntée ; il dit la même chose presque dans les mêmes termes : la seconde partie de la pensée, selon toutes les règles raisonnables d'explication, devrait être comprise en rapport avec la première partie, c'est-à-dire avec la vente du lot primitif. *Vendre sa terre est tenu pour honteux parmi les Lacédémoniens, et il n'est pas non plus permis de séparer aucune portion du lot primitif, i. e. pour la vendre.* Héraclide ne parle pas ici de la loi de succession des biens à Lacédémone, et nous ne pouvons pas non plus conclure de ses paroles que tout le lot fut transmis entier à un seul fils. Müller et Manso ne fournissent pas d'autre preuve que cette pensée, très étrangère à la question, pour justifier leur assertion primitive, que le lot de terre spartiate était indivisible par rapport à l'héritage.

Ayant ainsi déterminé la transmission indivisible des lots à un seul fils d'une famille, Manso et Müller supposent, sans aucune preuve, que ce fils devait être l'allié ; et Müller en arrive à 'avancer quelque chose qui, également, n'est appuyé par aucune preuve : *Toutefois ses droits se bornaient peut être à être considéré comme maître de la maison et du bien ; tandis que les autres membres de la famille avaient un droit égal à en jouir... Le maître de la famille était donc obligé de contribuer pour eux tous aux Syssitia, contribution sans laquelle personne n'était admis.* p. 199, 200.

Tout ceci est complètement gratuit, et il en résulte, comme on le verra, autant de difficultés en un sens qu'il en est écarté en un autre.

La loi suivante, relative à la transmission de la propriété, qui, selon Manso, avait prévalu, est que toutes les filles devaient se marier, sans recevoir de dot, — le cas d'une fille unique est excepté ici. A l'appui de cette assertion, il cite Plutarque, *Apophthegm. Lacon.*, p. 227 ; Justin, III, 3 ; Élien, V. H., VI, 6. Ces auteurs affirment certainement qu'il y a un règlement pareil, et Plutarque et Justin donnent tous les deux des raisons à l'appui de ce fait, réel ou supposé. *On demandait à Lykurgue pourquoi il ordonnait que les jeunes filles fussent mariées sans dot : C'est afin, répondit-il, que les filles des familles pauvres ne restent pas sans époux, et que le caractère et la vertu puissent exclusivement diriger dans le choix d'une femme.* Justin donne la même raison générale. Or la raison avancée ici quant à la prohibition de la dot tend indirectement à prouver qu'il n'existait pas une loi pareille de succession générale, telle que celle dont on avait parlé auparavant, à savoir, l'indivisibilité sacrée du lot primitif ; car si cette dernière avait été reconnue, la raison pour laquelle les filles ne pouvaient recevoir de dot aurait été évidente : tous les biens fonciers du père (et un Spartiate ne pouvait guère en avoir d'autres, puisqu'il n'acquerrait jamais rien au moyen de l'industrie) revenaient à son fils aîné d'après l'ordre de succession le plus rigoureux. Si donc Plutarque et Justin, dans leur assertion relative au fait en question, justifient Manso en affirmant la prohibition de la dot (quant à ce fait, nous en parlerons bientôt plus au long), la raison qu'ils donnent s'oppose à sa première supposition concernant l'indivisibilité des lots de famille primitifs. — En troisième lieu, Manso comprend qu'Aristote (*Politique*, II, 6, 11), par l'emploi de l'adverbe *vũv*, affirme quelque chose qui regarde spécialement sa propre époque, et implique en même temps que l'ancienne coutume avait été le contraire. Je ne pense pas que l'adverbe, comme Aristote l'emploie dans ce passage, admette une pareille explication : *vũv ðé* ne signifie pas là le présent en tant qu'opposé au passé, mais l'antithèse entre la coutume existant alors et celle qu'Aristote déclare être avantageuse. Aristote n'indique pas qu'il sache qu'aucun changement considérable quelconque ait été fait dans les lois de succession à Sparte ; c'est une des

circonstances qui lui ont valu la critique et de Manso et de Müller, qui tous les deux croient à la révolution extraordinaire causée par la loi de l'éphore Epitadeus, loi qui tolérait seulement.

Manso pose trois autres principes relatifs aux lois de propriété à Sparte. 1° Un homme pouvait donner ou léguer sa terre à qui il voulait. 2° Mais on ne pouvait le faire que si l'on n'avait pas d'enfants. 3° La terre ne pouvait être donnée ou léguée qu'à des citoyens qui n'en possédaient pas personnellement. De ces trois règlements, le premier est distinctement affirmé par Aristote, et l'on peut s'y fier ; le second est une restriction que ne mentionne pas Aristote, et qui n'est appuyée par aucune autre preuve que par celle qui ressort de l'histoire de l'éphore Epitadeus, qui, dit-on, ne pouvait déshériter son fils sans faire passer une nouvelle loi ; le troisième est une pure imagination.

Voilà pour la preuve positive sur la foi de laquelle Manso et Müller affirment le fait étonnant, que les lots de terre à Sparte restèrent distincts ; indivisibles et invariables en nombre, jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse. J'ose dire que cette preuve positive est beaucoup trop faible pour appuyer une affirmation en elle-même si poil probable, même quand il n'y aurait pas, d'autre part, de preuve qui la contredit. Mais dans ce cas il y a une puissante preuve contradictoire.

D'abord, les assertions de ces auteurs sont distinctement en opposition avec Aristote, dont ils s'efforcent d'invalider l'autorité en disant qu'il parlait absolument par rapport à ce qui se passait à Sparte à son époque, et qu'il comprenait mal la constitution primitive de Lykurgue. Or, cela serait un motif raisonnable de présomption contre la compétence d'Aristote, si les témoins produits d'autre part étaient plus anciens que lui. Mais il se trouve que chacun des témoins produits par Manso et Müller est postérieur à Aristote : Héraclide de Pont, Plutarque, Justin, Élien, etc. Il n'est pas non plus démontré que ces auteurs aient copié une autorité quelconque : plus ancienne qu'Aristote ; car on ne peut contredire son témoignage à l'aide d'inductions tirées d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, de Platon, d'Isocrate ou d'Ephore. Aucun de ces écrivains antérieurs à Aristote ou contemporains de ce philosophe, ne justifie la fausse idée de lots égaux, indivisibles, perpétuels, ni celle de la prohibition de dots.

Le fait est qu'Aristote est non seulement notre meilleur témoin, mais encore notre témoin le plus ancien, relativement aux lois de propriété dans la république spartiate. J'aurais désiré, en effet, que des témoignages plus anciens eussent existé, et j'admets que l'observateur même le plus sagace de 340 à 330 avant J.-C. soit sujet à se tromper quand il parle d'un ou de deux siècles avant lui. Mais si Aristote n'est point digne de foi relativement, à des dates récentes, que devons-nous dire de Plutarque ? Insister sur la supériorité intellectuelle d'Aristote serait superflu ; et sur ce sujet c'est nu témoin d'autant plus précieux qu'il avait fait des recherches minutieuses, laborieuses et personnelles sur les gouvernements grecs en général, et entre autres sur celui de Sparte, le grand *point de mire* pour les anciens politiques spéculatifs.

Or, les renseignements que fournit Aristote excluent distinctement l'idée de lots égaux, indivisibles, inaliénables, perpétuels, et d'une prohibition de dots. Il signale particulièrement l'habitude de donner des dots très considérables, et la tendance constante des lots de terre à se concentrer dans un nombre de mains de plus en plus petit. Il ne nous dit rien sur ce sujet qui ne soit parfaitement logique, intelligible ; rien de ce qu'il affirme n'a jamais été contredit par des assertions connues appartenant à son époque ou aux temps antérieurs. Mais la raison qui fait qu'on refuse de le croire, et que l'on écarte son témoignage ou qu'on le fait disparaître à force d'explications, c'est qu'on se met à l'étude avec l'esprit plein de la division de la propriété foncière attribuée à Lykurgue par Plutarque. Je concède volontiers que dans cette occasion, nous ayons à choisir entre Plutarque et Aristote. Nous ne pouvons les concilier que par des suppositions arbitraires, dont chacune brise la simplicité, la beauté et la symétrie de l'idée agraire de Plutarque, et laisse encore sans explication la perpétuité des lots primitifs. Et je n'hésite pas à préférer l'autorité d'Aristote comme étant un témoin meilleur en tout point ; d'ailleurs, il est en parfaite harmonie avec ce que nous recueillons indirectement dans les ouvrages d'autres auteurs, ses contemporains et ses prédécesseurs ; et je rejette le renseignement de Plutarque, et je le rejette complètement avec toutes ses conséquences.

Mais l'autorité d'Aristote n'est pas le seul argument que l'on puisse fournir pour réfuter la supposition que le nombre des lots spartiates distincts resta invariable jusqu'à l'époque de Lysandre. Car si le nombre des lots distincts resta sans diminution, celui des citoyens ne peut avoir beaucoup diminué. Or la conspiration de Kinadôn tombe pendant la vie de Lysandre, dans les dix premières années qui suivent la fin de la guerre du Péloponnèse ; et dans le récit que fait Xénophon de cette conspiration, la paucité du nombre des citoyens est présentée de la manière la plus claire et la plus formelle. Et ceci doit être avant l'époque où la nouvelle loi d'Epitadeus passa, dit-on, du moins, avant que cette loi eût pu avoir le temps de produire quelques effets sensibles. Si donc les anciens 9.000 lots restaient encore tous séparés, sans consolidation ni subdivision, comment devons-nous expliquer le petit nombre de citoyens à l'époque de la conspiration de Kinadôn ?

de citoyens possédant chacun un lot de terre à peu près suffisant pour la nourriture frugale de six personnes, — d'adoptions et de mariages d'héritières arrangés dans le dessein calculé de pourvoir les cadets de familles nombreuses — de l'intervention de la part des rois en vue d'assurer cet objet, — d'un nombre fixe de lots de terre, représentés chacun par un seul chef de famille, — ce tableau est un de ceux dont on ne doit pas chercher la réalité sur les bords de l'Eurotas. Les *temps meilleurs de la république*, auxquels il s'en réfère, peuvent avoir existé dans l'ardente imagination d'Agis, dont les regards se portaient en arrière, mais ne sont pas reconnus dans la sobre appréciation d'Aristote.

Le philosophe nous dit que les citoyens étaient beaucoup plus nombreux dans les temps anciens, et nous savons aussi que la communauté avait, à son époque, beaucoup perdu de son pouvoir : dans ce sens les temps de Sparte avaient sans doute été meilleurs jadis. Nous pouvons même concéder que, pendant les trois siècles qui suivirent Lykurgue, où ils acquéraient continuellement de nouveaux territoires, et où l'on avait dit à Aristote qu'ils avaient admis à l'occasion de nouveaux citoyens, de sorte que le nombre total s'en était élevé jadis jusqu'à dix mille ; nous pouvons concéder, disons-nous, que dans ces siècles antérieurs la distribution des terres avait été moins inégale, de sorte que la disproportion qui existait entre les grandes dimensions du territoire et le petit nombre des citoyens n'était pas si marquée qu'elle l'était devenue à l'époque que le philosophe vit personnellement ; car les causes tendant à augmenter l'inégalité étaient constantes et non interrompues dans leur action. Mais cette concession nous

Cet examen des preuves (qui m'a obligé de prolonger la présente note) montre : 1° Que l'hypothèse de lots indivisibles, inaliénables, conservés à Sparte pendant une longue période sans diminution de nombre, est non seulement appuyée par le minimum lui-même de preuves affirmatives, mais encore qu'elle est contredite par de très bonnes preuves négatives. 2° Que l'hypothèse qui représente comme interdites par une loi des dots b dorme, aux filles est en effet confirmée par Plutarque, Élien et Justin, mais qu'elle est contredite par l'autorité meilleure d'Aristote.

L'édition récente d'Héraclide de Pont, publiée par Schneidewin en 1817 depuis, ma première édition, présente un texte corrigé qui vient entièrement à l'appui de mon explication. Son texte, qui résulte d'une comparaison plus complète des MSS. existants, aussi bien que d'une meilleure appréciation critique, est (V. ses *Prolégomènes*, c. 3, p. 51) : Πωλεῖν δὲ γῆν Λακεδαιμονίοις αἰσχρὸν νενόμισται . τῆς δὲ ἀρχαίας μοίρας οὐδὲ ἔξεστιν (p. 7). Il est évident que tout ce passage est, relatif des ventes de terres et non à une transmission héréditaire, ni à une succession, ni à un partage. Voici ce qui est certain *négligemment* parlant et Schneidewin fait remarquer dans sa note (p. 53) que cela contredit Müller ; Hermann et Schoemann, ajoutant que la distinction établie est entre la terre obtenue par héritage et provenant de lots de famille primitifs, et entre la terre acquise par d'autres voies, comme par donation, legs, etc. Vendre la première était absolument illégal : vendre la dernière était déshonorant, sans toutefois être absolument illégal. Aristote, dans sa *Politique* (II, 8,10), ne signale aucune distinction pareille, entre un bien reçu par héritage et composé des lots primitifs, et entre un bien acquis par d'autres moyens. Il n'y avait peut-être pas non plus une ligne bien définie de distinction, dans un pays de coutumes non écrites comme Sparte, entre ce qui était simplement déshonorant et ce qui était positivement illégal. Schneidewin, dans sa note, cependant, admet l'égalité primitive des lots comme certaine en elle-même, et comme étant la cause de la prohibition : aucun de ces deux points ne me paraît vrai.

Je parle de cette compilation confuse encore sous le nom d'Héraclide de Pont, sous lequel elle est communément connue ; bien que Schneidewin, dans le second chapitre de ses *Prolégomènes*, ait démontré par des raisons suffisantes qu'il n'y a pas d'autorité pour la rattacher au nom d'Héraclide. Il essaye d'établir que l'ouvrage consistait en Excerpta du traité perdu d'Aristote, *Περὶ Πολιτειῶν* ; ce qui est bien démontré quant à quelques parties, mais non assez pour justifier la conséquence qu'il tire relativement au tout. L'article où Welcker soutient l'idée que l'ouvrage est dû à un abrégiateur d'Héraclide, est peu satisfaisant (Kleine Schriften, p. 451).

En dehors de ce passage étranger à la question et emprunté à Héraclide de Pont, Müller et Manso ne produisent pas d'autres preuves pour justifier leur assertion primitive, à savoir, que le lot de terre à Sparte était indivisible sous le rapport de l'héritage.

laissera encore bien loin de l'esquisse tracée par le docteur Thirlwall, qui dépeint la Sparte de Lykurgue comme prenant pour point de départ un nouveau plan agraire peu éloigné de l'égalité de la propriété foncière, les citoyens comme spontanément disposés à maintenir cette égalité en accordant à des hommes non pourvus le bienfait d'adoptions et de mariages avec des héritières, et le magistrat comme intervenant pour imposer cette dernière condition, même dans les cas où les citoyens y étaient eux-mêmes opposés. Toutes les preuves que nous avons nous montrent à la fois l'inégalité prononcée de biens et les dispositions de la part des riches entièrement contraires à celles qu'indique le docteur Thirlwall ; et l'on ne verra pas non plus que le pouvoir d'intervenir qu'il attribue au magistrat soit justifié par le chapitre d'Hérodote sur lequel il semble l'appuyer¹. Ainsi donc, pour concevoir exactement le système de Lykurgue, autant que le permettront l'obscurité et le défaut de preuves, il me semblé qu'il y a à écarter deux fausses conceptions qui ont cours. L'une est que le système renfermait un nouveau partage de la propriété foncière, d'après les principes d'une égalité exacte ou approximative — distincte de cette appropriation qui appartenait à la conquête et à l'établissement des Dôriens —, et des précautions pour perpétuer le nombre de lots séparés et égaux ; l'autre est qu'il fut complètement appliqué pour la première fois quand les Spartiates furent maîtres

¹ Hérodote, VI, 57, en énumérant les privilèges et émoluments du roi – *Lorsque les rois ne se trouvent point au repas public, on leur envoie à chacun deux chénices de farine d'orge avec une cotyle de vin. Lorsqu'ils y vont, on leur sert une double portion. Si un particulier les invite à un repas, il leur rend les mêmes honneurs..... Les affaires suivantes sont les seules qui soient soumises à la décision des rois, et ils sont les seuls qui puissent les juger. Si une héritière n'a point encore été fiancée par son père, ils décident à qui elle doit être mariée. Les chemins publics les regardent ; et si quelqu'un veut adopter un enfant, il ne peut le faire qu'en leur présence.*

Il semble curieux que πατροῦχος παρθένος puisse signifier une jeune fille qui n'a pas de père (c'est littéralement *lucus a non lucendo*) ; mais je suppose que nous devons accepter ici cette idée sur l'autorité de Julius Pollux et de Timée. Poursuivant cette interprétation, Walckenaer donne le sens du passage d'une manière très juste : *Orbe nuptias, necdum a patre desponsatae, si plures sibi vindicarent, fieretque ἡ ἐπικληρος, ut Athenis loquebantur, ἐπίδικος, Spartæ lis ista dirimebatur a regibus solis.* — Or, la fonction judiciaire ici décrite est une chose bien différente de ce que dit le Dr Thirlwall, à savoir que, *les rois avaient le droit de disposer de la main d'héritières orphelines dans les cas où le père n'avait pas signifié sa volonté.* Un tel droit se rapprocherait en quelque sorte de l'omnipotence que, dans Aristophane (*Vesp.*, 585), le vieux Philokleon réclame pour les dikastes athéniens (exagération bien calculée pour servir le but du poète, qui veut montrer les dikastes comme des monstres de caprice et d'injustice), et serait analogue au pouvoir dont les rois anglais jouissaient il y a trois siècles comme tuteurs féodaux des pupilles. Mais le langage d'Hérodote ne s'accorde pas avec l'idée que les rois choisissaient un époux pour une héritière orpheline. Elle était réclamée comme de droit par des personnes qui lui étaient parentes à certains degrés. La loi relative à l'ἀγχίστεια (affinité entraînant des droits légaux) était-elle la même qu'à Athènes ? c'est ce que nous ne pouvons pas dire ; mais la question soumise à la décision des rois à Sparte, des dikasteries à Athènes, était certainement la même, conformément à la note de Walckenaer citée plus haut ; c'était de savoir à qui, parmi les divers prétendants, appartenait réellement le meilleur titre légal. Il est, en effet, assez probable que les deux descendants royaux d'Héraclès pouvaient abuser de leur fonction judiciaire, comme il y a divers exemples connus dans lesquels ils se laissèrent corrompre ; mais il n'était pas vraisemblable qu'ils en abusassent en faveur d'un jeune homme non pourvu. — Ensuite, quant à l'adoption : Hérodote nous dit que la cérémonie de l'adoption était accomplie devant les rois : il est assez probable qu'il y avait quelque honoraire payé pour cela. Mais il n'en résulte aucune raison pour supposer, qu'ils fussent jamais intervenus pour déterminer la personne que le père sans enfants devait adopter. Selon la loi attique relative à l'adoption, il y avait des conditions à remplir, des consentements à obtenir, une fois l'absence de circonstances rendant incapable vérifiée, etc. ; et il était indispensable qu'il y eût quelque autorité devant laquelle tout cela se fit (V. Meier et Schoemann, *Attisch. Prozess*, III, c. II, p. 436). A Sparte, une ancienne coutume investissait le roi de cette autorité ; mais on ne nous dit pas, et il n'est pas non plus probable qu'il pût intervenir, contrairement aux désirs des individus, pour soulager la pauvreté, comme le suppose le Dr Thirlwall.

de toute la Laconie. Les illusions créées par l'antique légende, qui dépeint la Laconie comme ne formant qu'un seul pays, et comme conquise entière d'un seul coup, survivent encore après que la légende elle-même a été écartée comme preuve mauvaise. Nous ne pouvons concevoir Sparte comme subsistant par elle-même sans exercer la domination sur la Laconie, ni Amyklæ, Pharis et Geronthræ comme réellement et vraiment indépendantes de Sparte. Toutefois, si ces villes étaient, indépendantes du temps de Lykurgue, on peut avec bien plus de confiance affirmer la même indépendance pour les parties de la Laconie qui étaient situées au-dessous d'Amyklæ en descendant la vallée de l'Eurotas, aussi bien que pour la côte orientale qui, comme le dit expressément Hérodote, avait été dans l'origine rattachée à Argos.

En écartant donc ces deux suppositions, nous avons à considérer le système de Lykurgue comme complètement appliqué à Sparte et dans son district circonvoisin et immédiat, séparément du reste de la Laconie, et comme ne touchant pas systématiquement au partage de la propriété, quelle qu'ait pu être celle que les conquérants dôriens constituèrent lors de leur établissement primitif. Lykurgue n'essaie pas de faire les pauvres riches, ni les riches pauvres ; mais il impose aux uns et aux autres les mêmes exercices assujettissants¹, les mêmes habitudes de vie, d'oisiveté d'homme bien né et de vigueur illettrée ; il ordonne que toutes choses soient les mêmes partout : chère, costume, travaux, privations, patience, châtiments, subordination ; c'est une leçon instructive du moins, bien que peu satisfaisante, pour les observateurs politiques, de voir qu'avec toute cette égalité de procédés il finit par créer une communauté dans laquelle non seulement l'amour de la prééminence, mais même l'amour de l'argent, se sont puissamment et spécialement développés².

Nous n'avons aucun moyen de déterminer jusqu'où s'étendait la propriété particulière de la Sparte primitive ; mais ses limites en descendant la vallée de l'Eurotas étaient certainement étroites, en tant qu'elle n'allait pas si loin qu'Amyklæ. Nous ne pouvons pas non plus dire quels principes les conquérants dôriens peuvent avoir suivis pour la distribution primitive des terres dans les limites de ce domaine particulier. Un partage égal n'est pas probable, parce que tous les individus d'une bande conquérante ne sont pas considérés comme possédant des droits égaux ; mais quelle qu'ait pu être la division originelle, elle se conserva sans subir de trouble général ni avoué jusqu'à l'époque d'Agis III et de Kleomenês III. Ici donc nous avons la Sparte primitive, renfermant des guerriers dôriens avec leurs sujets ilotes, mais non des Periœki. Et c'est à ces Spartiates séparément, peut-être après la période de graves désordres et d'extrême licence mentionnée par Hérodote et Thucydide, que doit avoir été appliquée dans l'origine la pénible, mais fortifiante, discipline esquissée plus haut.

La conquête graduelle de la Laconie, avec l'acquisition de terres additionnelles et de nouveaux Ilotes, et la formation de l'ordre des Periœki, double conséquence de ce fait, doit être considérée comme postérieure à l'introduction du système de Lykurgue à Sparte, et comme résultant en partie de l'accroissement de force dû à ce système. La carrière de conquête, commençant à Têleklos ; dura environ trois siècles, avec quelques interruptions à la vérité, et dans le cas de la guerre Messénienne, avec une lutte désespérée et même précaire, de sorte que, du

¹ Simonide ap. Plutarque, *Agésilas*, c. 1.

² Aristote, *Politique*, II, 6, 9, 19, 23.

temps de Thucydide, et quelque temps avant, les Spartiates possédaient les deux cinquièmes du Péloponnèse. Et cette série de victoires et d'acquisitions nouvelles déguisèrent le point réellement faible du système spartiate, en rendant possible soit d'établir les citoyens pauvres comme Perioœki dans un municipe conquis, soit de leur fournir des lots de terre dont ils pouvaient recevoir le produit sans quitter la cité, et ainsi leur nombre et leur force militaire ne purent décliner. Aristote affirme même que, dans ces temps anciens, ils augmentèrent le nombre de leurs citoyens en en admettant de nouveaux dans leurs rangs ; ce qui naturellement implique l'acquisition de lots de terre additionnels¹. Mais le succès dans la guerre — pour employer une expression empruntée en substance de ce même philosophe — était nécessaire à leur salut : l'établissement de leur ascendant et de leur maximum de territoire fut suivi, après un intervalle assez peu considérable, de symptômes de décadence². On verra ci-après qu'à l'époque de la conspiration de Kinadôn (395 av. J.-C.), les citoyens jouissant de tous leurs droits (appelés Homoioi ou pairs) étaient de beaucoup moins nombreux que les Hypomeiones, ou Spartiates qui ne pouvaient plus remplir les conditions requises et avaient perdu leurs privilèges. Et la perte qui en résulta fut très imparfaitement réparée par la pratique admise à laquelle des riches avaient quelquefois recours, à savoir, d'associer à leurs propres enfants ceux de citoyens plus pauvres et de payer la contribution de ces derniers aux tables publiques, de manière à leur permettre de suivre la marche prescrite d'éducation et de discipline ; par là, ils devenaient citoyens (avec le titre ou sobriquet de Mothakes)³, bien qu'ayant un certain cachet d'infériorité, et étaient cependant chargés quelquefois d'honorables commandements.

On affirmait que la Laconie, l'État et le territoire des Lacédæmoniens, à l'époque de sa plus grande extension, avait compris cent villes⁴, ceci après la conquête de

¹ Aristote, *Politique*, II, 6, 12.

² Aristote, *Politique*, II, 6, 22. Cf. aussi VII, 13, 15.

³ Plutarque, *Kleomenês*, c. 8 ; Phylarch. ap. Athenæ, VI, p. 271.

Les étrangers appelés *Τρόφιμοι*, et les fils illégitimes de Spartiates, que Xénophon mentionne avec éloge, *comme ayant participé à l'honorable éducation de la cité, doivent probablement avoir été introduits de la même manière, par l'appui particulier des riches* (Xénophon, *Helléniques*, V, 3, 9). La Xenêlasia doit donc s'être fort relâchée en pratique, sinon éteinte.

⁴ Strabon, VIII, p. 362 ; Steph. Byz., *Αἰθια*.

En expliquant le mot *πόλις* d'une manière étendue, de manière à y comprendre les petits municipes aussi bien que les grands, cette estimation est probablement inférieure à la vérité ; même puisque, dans les temps d'oppression de la Grèce moderne, une fraction de l'ancienne Laconie (la Messênia comprise dans ce terme) présentait beaucoup plus de 100 *bourgs*. — Par rapport seulement au territoire appelé Menu, entre Calamata, dans le golfe Messênien, et Capo di Magna, la partie occidentale de la péninsule du Tænaros, V. une curieuse lettre adressée au duc de Nevers en 1618 (à l'occasion d'un mouvement projeté pour délurer la Morée des Turcs, et pour lui en assurer la souveraineté, comme descendant des Paléologues) : cette lettre avait été écrite par un agent de confiance que le duc y avait envoyé, M. Chateaurenaud, qui lui fait parvenir *une sorte de tableau statistique du Magne, où sont énumérés 125 bourgs ou villages renfermant, 4.913 feux, et pouvant fournir 10.000 combattants, dont 4.000 armés, et 6.000 sans armes (entre Calamatta et Capo di Magna), (Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. XV, 1.842, p. 329. Mémoire de M. Berger de Xivrey)*. — Cette estimation ne s'éloigne pas beaucoup de celle que fit au commencement de notre siècle le colonel Leake, qui considère qu'il y avait alors dans le Mena (le même territoire) 134 villes et villages ; et ceci également dans un état de société excessivement troublé et privé de toute sécurité, où l'on voyait partout des querelles privées et des tours particulières (ou pyrghi) pour la défense, et dans des parties de laquelle le colonel Leake dit : *Je vis des hommes préparant le sol pour le coton, avec un poignard et des pistolets à leur ceinture. Telle semble être les armes ordinaires du cultivateur quand il ne soupçonne pas de danger particulier : le berger est presque toujours armé d'un fusil... Les Mainotes estiment que leur population est de 30.000 hommes, et qu'ils ont 10.000 fusils* (Leake, *Travels in Morea*, vol. I, c. 7, p. 243, 263-266).

la Messénia, de sorte qu'elle comprenait toute la : portion méridionale du Péloponnèse, depuis Thyrea sur le golfe Argolique jusqu'à la rive méridionale du fleuve Nedon, à l'endroit où il se jette dans la mer Ionienne. Mais on distinguait de la Messénia la Laconie, plus rigoureusement appelée ainsi, et on comprenait qu'elle désignait la portion du territoire mentionné plus haut qui est situé à l'est du mont Têygetês. Nous parlerons tout à l'heure de la conquête de la Messénia par les Spartiates ; mais celle de la Laconie propre nous est racontée d'une manière très imparfaite. Jusqu'au règne de Têleklos, comme nous l'avons fait remarquer auparavant, Amyklæ, Pharis et Geronthræ étaient encore achæennes : c'est sous le règne de ce prince qu'elles furent conquises pour la première fois, et que les Achæens furent ou chassés ou subjugués. On ne peut douter qu'Amyklæ n'ait été antérieurement une place de conséquence : en fait d'antiquité et de souvenirs héroïques, cette ville, aussi bien que Therapnæ, semble avoir surpassé Sparte. Et l'on représente la guerre des Spartiates contre elle comme une lutte de quelque importance ; et en effet, dans ces temps, une ville entourée de murs était longue et difficile à prendre. Timomachos, ægide de Thèbes¹, à la tête d'un corps de ses compatriotes, rendit un service essentiel aux Spartiates, dit-on, en les aidant à conquérir les Achæens d'Amyklæ ; et la vaillante résistance de ces derniers était rappelée par un monument élevé à Zeus Tropæos à Sparte, que l'on pouvait voir encore du temps de Pausanias². Les Achæens de Pharis et de Geronthræ, alarmés par le destin d'Amyklæ, rendirent, dit-on, leurs villes après peu ou point de résistance : après quoi les habitants de ces trois villes, soit en totalité, soit en partie, s'exilèrent au delà de la mer, laissant place à des colons venus de Sparte³. Depuis ce temps, suivant Pausanias, Amyklæ continua d'exister comme village⁴. Mais comme les hoplites amyklæens constituaient une partie importante de l'armée spartiate, elle doit avoir été comptée parmi les cités des Periœki comme l'une des cent⁵, la distinction entre une cité dépendante et un village n'étant pas très rigoureusement établie. La fête des Hyakinthia, célébrée dans le grand temple d'Apollon Amyklæen était au nombre des plus solennelles et des plus vénérées dans le calendrier spartiate.

Ce fut du temps d'Alkamenês, fils de Têleklos que les Spartiates conquièrent Helos, ville maritime sur la rive gauche de l'Eurotas, et réduisirent à l'esclavage ses habitants, du nom desquels⁶, selon divers auteurs, fait tiré le titre général d'Ilores, appartenant à tous les serfs de Laconie. Mais quant à la conquête des autres villes de la Laconie, Gytheion, Akriæ, Therapnæ, etc., ou de la contrée

— Or, sous la domination de sparte, toute la Laconie jouissait sans doute d'une sécurité intérieure complète, de sorte que l'idée du cultivateur labourant son champ en armes devait être inconnue. En prenant pour base ce qui vient d'être dit au sujet de la population maïnote et du nombre des municipes, 100 πόλεις pour toute la Laconie est un calcul très modéré.

¹ Aristote, *Λακων Πολιτεία*, ap. Schol. Pindare, *Isth.*, VII, 18.

Je partage l'opinion de M. Bœckh, qui pense que Pindare lui-même identifie cette marche des Ægides sur Amyklæ avec la conquête hêraklide primitive du Péloponnèse (*Notæ Criticæ ad Pindare, Pyth.*, v. 74, p. 479).

² Pausanias, III, 2, 6 ; III, 12, 7.

³ Pausanias, III, 22, 5.

⁴ Pausanias, III, 19, 5.

⁵ Xénophon, *Helléniques*, IV, 5, 11.

⁶ Pausanias, III, 2, 1 ; III, 20, 6. Strabon, VIII, p.363.

S'il est vrai (comme le dit Pausanias) que les Argiens aidèrent Helos à résister, leur secours doit probablement avoir été donné par mer ; peut-être d'Epidauros Limêra, ou de Prasiæ, quand ces villes faisaient partie de la fédération argienne.

orientale sur la côte du golfe Argolique, comprenant Brasiaë et Epidauros Limêra, ou de l'île de Kythêra, nous n'avons aucun renseignement.

Quelque peu abondantes que soient nos connaissances, elles suffisent pour nous permettre de reconnaître chez les Spartiates un accroissement progressif de force et de domination, résultant de l'organisation de Lykurgue. On trouve une autre manifestation de ce progrès, outre la conquête des Achæens au sud par Têleklos et Alkamenês, dans leur opposition heureuse au grand pouvoir de Pheidôn l'Argien ; racontée dans un des chapitres qui précèdent. Nous arrivons maintenant aux longs et pénibles efforts à l'aide desquels ils accomplirent l'asservissement de leurs frères les Dôriens de Messênia.

CHAPITRE VII — PREMIÈRE ET SECONDE GUERRE DE MESSÈNA

C'est un fait suffisamment prouvé qu'il y a eu deux longues luttes entre les Lacédæmoniens et les Messéniens, et que, dans les deux, les premiers furent complètement victorieux. Et si nous pouvions ajouter foi aux renseignements que fournit Pausanias, notre principale et presque notre seule autorité sur ce sujet, nous serions en état de raconter l'histoire de ces deux guerres en grand détail. Mais par malheur les incidents racontés dans cet écrivain ont été puisés à des sources qui, même de son propre aveu, ne méritent pas de confiance ; ils sont empruntés de Rhianos, le poète de Bêné en Krête, qui avait composé un poème épique sur Aristomenês et la seconde guerre Messénienne, vers 220 avant J.-C., et de Myron de Priênê, auteur en prose dont la date n'est pas connue exactement, mais qui appartient à l'époque alexandrine, et qui n'est pas antérieur au troisième siècle avant l'ère chrétienne. Nous n'avons pas le droit d'attendre de Rhianos de renseignement digne de foi, tandis que Pausanias lui-même déprécie beaucoup l'exactitude de Myron, trop même sur quelques points, comme nous le montrerons tout à l'heure. Mais, en dehors des habitudes intellectuelles, soit du prosateur, soit du poète, il ne semble pas qu'aucun bon moi-en de connaître fût à la disposition de l'un ou de l'autre, si ce n'est les poèmes de Tyrtée ; les ont-ils jamais consultés, c'est ce dont nous ne sommes nullement sûr. Le récit de ces deux guerres, extrait de ces deux auteurs par Pausanias, est une suite de *tableaux*, dont plusieurs sont, il est vrai, extrêmement poétiques, mais manquent de cohérence ou des qualités requises pour l'histoire ; et O. Müller a fait observer avec justesse *qu'il n'y est donné absolument aucune raison pour expliquer l'asservissement de la Messènia*¹. Ce sont des récits qui ne méritent pas d'être transcrits dans les pages d'une histoire générale, et nous ne pouvons pas non plus prétendre faire quelque chose de plus que de vérifier un petit nombre de faits principaux de la guerre.

Le poète Tyrtée fut lui-même engagé du côté des Spartiates dans la seconde guerre, et c'est de lui que nous apprenons les quelques faits incontestables relatifs tant à la première guerre qu'à la seconde. Si les Messéniens n'avaient jamais été rétablis dans le Péloponnèse, nous n'aurions probablement jamais entendu d'autres détails touchant ces anciennes luttes. Ce rétablissement, avec la première fondation de la cité appelée Messênê sur le mont Ithômê, fut une des blessures capitales faites à Sparte par Épaminondas, dans l'année 369 avant J.-C., entre 300 et 250 années après la fin de la seconde guerre Messénienne. Les descendants des anciens Messéniens, qui étaient restés pendant une si longue période sans demeures fixes en Grèce, furent incorporés dans la nouvelle cité avec divers Ilotes et des colons mélangés qui n'avaient pas de titres à une semblable généalogie. On invoqua avec respect à cette grande cérémonie les dieux et les héros de la race messénienne, spécialement le grand héros

¹ *History of the Dorians*, I, 7, 10 (note). Il paraît que Diodore avait donné une histoire des guerres messéniennes considérablement détaillée, si nous pouvons en juger par un fragment du livre septième et dernier, renfermant le débat entre Kleonnis et Aristomenês. C'était très probablement un emprunt fait à Éphore, bien que nous ne le sachions pas.

Au sujet des assertions de Pausanias relatives à Myron et à Rhianos, v. IV, 6. Outre Myron et Rhianos, cependant, il paraît avoir reçu des renseignements oraux de Messéniens et de Lacédæmoniens de son temps, du moins dans quelques occasions, il cite et oppose les deux récits contradictoires (IV, 4, 4 ; IV, 5, 1).

Aristomenês¹ ; et la vue du mont Ithômê, l'ardeur des citoyens nouvellement établis, la haine et la crainte de Sparte, opérant comme un puissant stimulant pour créer et multiplier ce qu'on appelle *traditions*, suffirent pour que le petit nombre de faits connus relativement aux luttes des anciens Messéniens fussent développés et chargés d'une variété de détails. Dans presque toutes ces histoires nous découvrons une couleur défavorable à Sparte, contrastant fortement avec le récit donné par Isocrate dans son discours appelé Archidamus, où nous trouvons l'idée qu'un Spartiate pouvait se faire des anciennes conquêtes de ses ancêtres. Mais ce qui démontre clairement que ces histoires messéniennes n'avaient pas un fondement réel de tradition, ce sont les assertions contradictoires relativement au principal héros Aristomenês ; car quelques-uns le placent dans la première guerre, d'autres dans la seconde. Diodore et Myron le plaçaient tous deux dans la première ; Rhianos dans la seconde. Bien que Pausanias dise qu'il pense que le récit du dernier est préférable, et qu'Aristomenês appartient réellement à la seconde guerre Messénienne, il ne semble que les deux assertions sont aussi dignes de foi l'une que l'autre, et qu'il n'y a pas de preuves suffisantes pour décider entre les deux, conclusion qui en substance est la même que celle de Wesseling, qui croit qu'il y a eu deux personnages nommés Aristomenês, l'un dans la première guerre, l'autre dans la seconde². Cette inextricable confusion relativement au plus grand nom de l'antiquité messénienne montre combien il est difficile de reconnaître ici un pur courant de tradition.

Pausanias dit que la première guerre Messénienne commença en 743 avant J.-C. et dura jusqu'en 724, que la seconde commença en 685 avant J.-C. et dura jusqu'en 668 avant J.-C. Ni l'une ni l'autre de ces dates ne s'appuient sur aucune autorité positive assignable ; mais l'époque où l'on place la première guerre semble probable, tandis que celle de la seconde est évidemment trop reculée. Tyrtée constate à la fois la durée de la première guerre, vingt années, et les éminents services qu'y rendit le roi spartiate Theopompos³. Il dit de plus (en

¹ Pausanias, IV, 27, 2-3 ; Diodore, V, 77.

² V. Diodore, *Fragm.*, lib. VIII, vol. IV, p. 30 ; dans son bref sommaire de, événements messéniens (IV, 66) il représente connue un point sur lequel les auteurs différaient, la question de savoir si Aristomenês appartenait à la première guerre ou il la seconde. Clemens Alexandrie (*Prot.*, p. 36) le place dans la première, comme Myron, en le mentionnant comme ayant tué Theopompos.

Wesseling fait observer (ad Diodore, l. c.) : *Duo fuerunt Aristomenes, uterque in Messeniorum contra Spartanos bello illustrissimes, alter posteriore, priore alter bello.*

A moins que l'on ne puisse montrer par quelque preuve indirecte la probabilité de cette duplication de personnages homonymes, je la considère seulement comme équivalant à l'aveu que la difficulté est insoluble.

Pausanias est réservé dans sa manière de donner son jugement (IV, 6).

Müller (*Dorians*, I, 7, 9) va trop loin quand il affirme que l'assertion de Myron était *contraire à toute tradition*. Müller énonce d'une manière inexacte la citation de Plutarque, *Agis*, c. 21 (V. sa note h). Plutarque ne dit rien de Tyrtée ; il dit que les Messéniens affirmaient que leur héros Aristomenês avait tué le roi spartiate Theopompos, tandis que les Lacédæmoniens disaient qu'il n'avait fait que blesser le roi. Suivant ces deux récits, il paraîtrait donc qu'Aristomenês appartenait à la première guerre Messénienne, et non à la seconde.

³ Tyrtée, *Fragm*, 6, Gaisford. Mais en ne doit pas comprendre que Tyrtée affirme distinctement (comme Pausanias, M. Clinton et Müller le pensent tous) que Theopompos survécut et acheva la guerre : son langage pourrait s'accorder avec la supposition que Theopompos avait été tué dans la guerre.

En effet, nous serions assurément autorisés à dire : *Ce fut par Épaminondas que les Spartiates furent conquis et humiliés ; ou ce fut par lord Nelson que la flotte française fut détruite dans la dernière guerre*, bien que tous deux aient péri en accomplissant ces actes.

parlant pendant la seconde guerre) : *Les pères de nos pères conquièrent Messênê*, indiquant ainsi vaguement les dates relatives des deux guerres.

Les Spartiates — comme nous l'apprenons d'Isocrate, dont les paroles datent d'une époque où la cité de Messênê n'était qu'une fondation récente — déclaraient avoir saisi le territoire en partie pour se venger de l'impiété des Messêniens, qui avaient tué leur propre roi l'Hêraklide Kresphontês, dont le parent avait invoqué l'aide de Sparte, en partie par l'ordre de l'oracle de Delphes. Telles étaient les causes qui les avaient engagés d'abord à envahir le pays, et ils l'avaient conquis après une lutte de vingt années¹. Les explications lacédæmoniennes, telles qu'elles sont données dans Pausanias, semblent dans le plus grand nombre de points être des assertions contraires arrangées après le temps où la version messênienne, évidemment le récit intéressant et populaire, avait été mise en circulation.

Nous avons déjà dit que les Lacédæmoniens et les Messêniens avaient sur leurs confins un temple et un sacrifice communs en l'honneur d'Artémis Limnatis, datant de l'époque la plus ancienne de leur établissement dans le Péloponnèse. La position de ce temple près du cours supérieur du fleuve Nedon, dans le territoire montagneux au nord-est de Kalamata, mais à l'ouest de l'arête la plus élevée du Têygetês, a été récemment vérifiée avec exactitude, et il semble dans ces temps anciens avoir appartenu à Sparte. La querelle commença dans un de ces sacrifices sur les frontières ; c'est ce que disent également les deux parties, les Lacédæmoniens et les Messêniens. Selon ces derniers, le roi lacédæmonien Têleklos tendit un piège aux Messêniens, en habillant en filles quelques jeunes Spartiates et en leur donnant des poignards ; de là s'éleva une dispute, dans laquelle les Spartiates furent vaincus et Têleklos tué. Les Spartiates racontaient aussi que Têleklos avait été tué dans le temple par les Messêniens ; mais ils affirmaient qu'il l'avait été en essayant de défendre contre la violence et les outrages des jeunes Messêniens quelques jeunes filles lacédæmoniennes qui sacrifiaient dans le temple². Malgré la mort de ce roi, cependant, la guerre

Tyrée ne contredit donc pas l'assertion que Theopompos fut tué par Aristomenês, et il ne peut pas non plus être cité comme témoin pour prouver qu'Aristomenês ne vivait pas pendant la première guerre messênienne ; ce qui est le but que se propose Pausanias en le citant (IV, 6).

¹ Isocrate (*Archidamus*), *Or.* VI, p. 121-122.

² Strabon (VI, p. 257) fait un récit semblable de la conduite sacrilège et homicide des jeunes Messêniens dans le temple d'Artemis Limnatis. Sa version, qui s'accorde en substance avec celle des Lacédæmoniens, semble empruntée d'Antiochus, le contemporain de Thucydide, et est par conséquent antérieure à la fondation de Messênê par Épaminondas, événement qui est la source des assertions favorables aux Messêniens. Antiochus, qui écrivait au moment où la puissance lacédæmonienne était à son apogée, devait considérer naturellement les Messêniens comme abattus sans retour, et l'impiété racontée ici devait être à ses yeux la cause naturelle des jugements divins qui les frappaient. Le récit d'Éphore est pareil (ap. Strabon, VI, p. 280).

Cf. Hêraklide de Pont (ad calcem Cragii, *De Rep. Laced.*, p. 528) et Justin, III, 4.

La possession de ce temple d'Artemis Limnatis et de l'Ager Dentheliates, le district où il était situé, fut un sujet de disputes constantes entre les Lacédæmoniens et les Messêniens après la fondation de la cité de Messênê, même jusqu'au temps de l'empereur romain Tibère (Tacite, *Annal.*, II, 43). V. Stephan. Byz. v. *Δελθῖοι* ; Pausanias, III, 2, 6 ; IV, 4, 2 ; IV, 31, 3. Strabon, VIII, p. 362.

Pour la situation dit temple d'Artemis Limnatis et la description de l'Ager Dentheliates, V. le professeur Ross, *Reisen im Peloponnes*, I, p. 5-11. Il découvrit deux bornes avec des inscriptions datant de l'époque des premiers empereurs romains et marquant les confins de Lacédæmonie et de Messênê ; toutes deux sur la ligne de l'arête la plus élevée du Têygetês, où les eaux se séparent à l'est et à l'ouest, et considérablement à l'est du temple d'Artemis Limnatis ; de sorte que de ce temps-là l'Ager Dentheliates était considéré comme une partie de la Messênia.

Je trouve maintenant que le colonel Leake (*Peloponnesiaca*, p. 181) pense que ces inscriptions découvertes par le professeur Ross ne prouvent pas que le temple d'Artemis Limnatis fût situé près

n'éclata réellement que quelque temps après, lorsque Alkamenês et Theopompos régnèrent à Sparte, et Antiochos et Androklês, fils de Phintas, en Messênia. Elle eut pour cause immédiate une altercation privée entre le Messênien Polycharês (vainqueur dans la 4^e Olympiade, 764 av. J.-C.) et le Spartiate Euæphnos. Polycharês, ayant reçu une grossière injure d'Euæphnos, et voyant sa demande en réparation repoussée par les Spartiates, se vengea en attaquant d'autres Lacédæmoniens. Les Messêniens refusèrent de le livrer, bien qu'un des deux rois, Androklês, insistât fortement pour qu'on le fit, et soutint son opinion contre l'opinion contraire de la majorité et de son frère Antiochos avec tant de chaleur, qu'un tumulte s'éleva et qu'il fut tué. Les Lacédæmoniens, se décidant alors à faire la guerre, frappèrent le premier coup sans déclaration formelle, en surprenant la ville frontière d'Ampehia et en passant ses défenseurs au fil de l'épée. En outre, ils se répandirent sur le territoire messênien et attaquèrent quelques autres villes, mais sans succès. Euphaês, qui avait alors succédé à son père Antiochos en qualité de roi de Messênia, convoqua les forces du pays et continua la guerre contre eux avec énergie et audace. Pendant les quatre premières années de la guerre, les Lacédæmoniens ne firent aucun progrès, et même furent exposés aux railleries des vieillards de leur nation, qui les appelèrent des guerriers pusillanimes. Toutefois, dans la cinquième année, ils entreprirent une invasion avec plus de vigueur, sous leurs deux rois Theopompos et Polydôros, au-devant desquels s'avança Euphaês avec toutes les forces des Messêniens. Il s'ensuivit une bataille désespérée, dans laquelle il ne semble pas qu'il y ait eu un avantage marqué d'un côté ou de l'autre. Néanmoins les Messêniens se trouvèrent tellement affaiblis par le combat, qu'ils furent forcés de se réfugier sur la montagne fortifiée d'Ithômê, en abandonnant le reste du pays. Dans leur détresse ils envoyèrent à Delphes solliciter conseil et protection ; mais leur messenger -rapporta l'épouvantable réponse qu'une vierge du sang royal d'Æpytos devait être sacrifiée pour les sauver. Pendant la tragique scène qui s'ensuit, Aristodêmos met à mort sa propre fille, sans cependant satisfaire les exigences de l'oracle. La guerre continua encore, et dans la treizième année il se livra une autre bataille acharnée, dans laquelle le brave Euphaês fut tué ; mais le résultat fut encore indécis. Aristodêmos, élu roi à sa place, poursuivit la guerre avec activité. La cinquième année de son règne est signalée par une troisième bataille générale, dans laquelle les Corinthiens assistent les Spartiates, et les Arkadiens et les Sikyoniens sont du côté de la Messênia ; la victoire est ici décisive en faveur d'Aristodêmos, et les Lacédæmoniens sont refoulés dans leur propre territoire¹. Ce fut maintenant leur tour d'envoyer des ambassadeurs et de demander avis à l'oracle Delphien. Le reste des événements de la guerre montre une série, en partie de stratagèmes employés pour remplir les injonctions de la prêtresse, en partie de prodiges dans lesquels se manifesta la colère divine contre les Messêniens. Le roi Aristodêmos, torturé par la pensée d'avoir tué sa propre fille sans sauver son pays, se donne la mort². Dans la vingtième année de la guerre, les Messêniens abandonnèrent Ithômê, que les Lacédæmoniens rasèrent jusqu'au sol le reste du pays étant promptement conquis, ceux des

du lieu où elles furent trouvées. Son autorité a une grande valeur à mes yeux sur ce point, bien que les arguments qu'il emploie ici ne me semblent pas concluants.

¹ C'est peut-être à cette occasion que se rapportait l'histoire des Epeunakti dans Théopompe (ap. Athenæ, VI, p. 271), — des Ilotes admis dans le lit à la place de leurs maîtres tués à la guerre et qui furent ensuite affranchis.

L'histoire des Partheniæ, obscure et inintelligible comme elle l'est, appartient à la colonie de Taras ou Tarentum (Strabon, VI, p. 279).

² V. Plutarque, *De Superstitione*, p. 168.

haletants qui ne s'enfuirent pas, soit en Arkadia, soit à Éleusis, furent réduits à une soumission complète.

Tel est l'abrégé de ce que Pausanias¹ donne comme le récit de la première guerre Messénienne. La plupart de ses détails portent le cachet évident d'un pur roman de date récente ; et on verra facilement que la suite des événements lie présente aucune explication plausible de ce qui est en réalité indubitable, le résultat. La guerre de vingt années et l'abandon final d'Ithômè sont attestés par Tyrtée d'une manière qui n'offre aucun doute, aussi bien que le dur traitement infligé au peuple conquis. *Comme des ânes² harassés par de pesants fardeaux* (dit le poète spartiate), *ils furent forcés d'abandonner à leurs maîtres une moitié entière du produit de leurs champs, et de venir à Sparte en costume de deuil eux-mêmes, ainsi que leurs épouses, comme pleureurs à la mort des rois et des principaux personnages*. La révolte de leurs descendants, se soulevant contre un joug si oppressif, est connue sous le nom de seconde guerre Messénienne.

Si nous avions eu le récit de la première guerre Messénienne tel que le donnaient Myron et Diodore, il aurait été évidemment bien différent de celui qui précède, parce qu'ils y renfermaient Aristomenès, et que c'était il lui qu'était attribué le principal rôle. Dans le récit tel qu'il est dans Pausanias, l'on ne nous présente pas le grand héros messénien, l'Achille de l'épopée de Rhianos³, avant la seconde guerre, dans laquelle ses gigantesques proportions apparaissent d'une manière saillante. Il est le grand champion de sa patrie dans les trois batailles que l'on représente comme étant livrées pendant cette guerre : la première, sans résultat décisif, et Deræ ; la seconde, une victoire signalée remportée par les Messéniens, à la Tombe du Sanglier ; la troisième, une défaite également signalée, conséquence de la fuite déloyale d'Aristokratès, roi de la ville arkadienne Orchomenos, qui, après avoir embrassé ostensiblement l'alliance des Messéniens, s'était laissé corrompre par Sparte. Trois fois Aristomenès offrit à Zeus Ithomatès le sacrifice appelé Hekatomphonia⁴, réservé pour ceux qui avaient tué de leurs propres mains cent ennemis dans le combat. A la tête d'une troupe choisie, il poussa ses incursions plus d'une fois jusque dans le cœur du territoire lacédæmonien, surprit Amyklæ et Pharis, et pénétra même de nuit dans l'enceinte non fortifiée de Sparte elle-même, où il suspendit son bouclier en signe de défi dans le temple d'Athênê Chalkiœkos. Trois fois il fut fait prisonnier, mais dans deux occasions il échappa d'une manière merveilleuse avant d'avoir pu être conduit à Sparte : la troisième occasion fut plus fatale, et il fut jeté par ordre des Spartiates dans la Keadas, cavité profonde et formée de rochers dans le mont Tÿgetès, où ils avaient l'habitude de précipiter les criminels. Mais, même dans cette circonstance, l'aide divine ne l'abandonna pas⁵. Tandis que les

¹ V. Pausanias, IV, 6-14.

On peut voir dans la *Sparta* de Manso une discussion minutieuse des autorités que Pausanias a suivies dans son Histoire des guerres messéniennes, 18. Beilage, t. II, p. 264.

Ce serait évidemment de la folie (fait-il observer, p. 270) *de supposer que dans l'histoire des guerres messéniennes comme Pausanias nous les présente, nous possédons l'histoire vraie de ces événements.* »

² Tyrtée, Fragm. 5, 6 (Schneidewin).

C.-F. Hermann considère le traitement des Messéniens après la première guerre comme doux en comparaison de ce qu'il devint après la seconde (*Lehrbuch der Griech. Staatsalterthümer*, sect. 31), supposition que rendent inadmissibles les paroles expresses de Tyrtée.

³ C'est la comparaison expresse employée par Pausanias, IV, 5, 2.

⁴ Plutarque, *Sept. Sapiens. Convivium*, p. 159.

⁵ Pausanias, IV, 18, 4.

cinquante Messéniens qui partageaient son supplice étaient tous tués par la violence de la chute, seul les dieux le soutinrent, de telle sorte qu'il put atteindre le fond sain et sauf, et en même temps ils le mirent en état de trouver un moyen inattendu pour s'échapper. En effet, lorsque, renonçant à tout espoir, il s'était enveloppé dans son manteau pour mourir, il aperçut un renard qui se glissait auprès des cadavres ; il attendit que l'animal s'approchât de lui, il saisit sa gueule, se défendant contre ses morsures aussi bien qu'il le put au moyen de son manteau ; et étant parvenu ainsi à trouver l'ouverture par laquelle le renard était entré, il l'élargit suffisamment pour pouvoir se glisser lui-même au dehors. A la surprise et de ses amis et de ses ennemis il reparut vivant et vigoureux à Eyra. Cette montagne fortifiée, sur les bords du fleuve Nedon, et près de la mer Ionienne, avait été occupée par les Messéniens après la bataille dans laquelle ils avaient été trahis par le roi arkadien Aristokratês ; c'était là qu'ils avaient concentré toutes leurs forces, comme ils l'avaient fait à Ithômê dans la première guerre, en abandonnant le reste du pays. Sous la conduite d'Aristomenês, assisté du prophète Theoklos, ils conservèrent cette forte position pendant onze ans. A la fin ils furent forcés de l'abandonner. Toutefois, comme dans le cas d'Ithômê, on représente les circonstances finales terminant la lutte comme ayant été, non une supériorité de bravoure ou d'organisation du côté des Lacédæmoniens, mais un emploi perfide de trahison et de stratagème, secondant le décret fatal des dieux. Ne pouvant plus conserver Eyra, Aristomenês, avec son fils et une troupe de ses compatriotes, s'ouvrit une route à travers les assaillants et quitta le pays ; quelques-uns d'entre eux se retirèrent en Arkadia et en Elis, et finirent par émigrer à Rhegium. Il passa lui-même le reste de ses jours à Rhodes, où il habita longtemps avec son gendre Damagêtos, le premier père de la noble famille rhodienne appelée les Diagorides, célèbre par ses nombreuses victoires olympiques.

Tels sont les traits principaux de ce que Pausanias appelle¹ la seconde guerre Messénienne, ou de ce que l'on devrait plutôt nommer l'Aristomeneïs du poète Rhianos. Qu'après la fondation de Messênê, et le retour des exilés rappelés par Épaminondas, il y ait eu faveur et crédit pour une foule de contes relatifs à la valeur de l'ancien héros qu'ils invoquaient² dans leurs libations, contes bien calculés pour intéresser l'imagination, vivifier le patriotisme et enflammer les antipathies antipartiates des nouveaux habitants, il ne peut y avoir sur ce point aucun doute. Et les jeunes filles messéniennes de cette époque peuvent bien avoir chanté, dans leurs sacrifices publics accompagnés de processions³, comment *Aristomenês poursuivit les Lacédæmoniens en fuite jusqu'au milieu de la plaine de Stenyklêros et jusqu'au sommet même de la montagne*. C'est à de telles histoires — on ne devrait pas les nommer *traditions* — que Rhianos peut sans doute avoir emprunté ; mais s'il n'y avait pas de preuve pour démontrer

Plutarque (*De Herod. Malignit.*, p. 856) dit qu'Hérodote avait mentionné Aristomenês comme ayant été fait prisonnier par les Lacédæmoniens ; mais Plutarque doit avoir été trompé par sa mémoire, car Hérodote ne fait pas mention d'Aristomenês.

¹ V. le récit dans Pausanias, IV, 15-24.

Selon une mention faite incidemment par Hérodote, les Samiens affirmaient qu'ils avaient aidé les Lacédæmoniens dans la guerre contre Messênê. Nous ne savons à quelle époque (Hérodote, III, 56).

² Pausanias, II, 14, 5. L'usage continuait encore de son temps. — Cf. aussi Pausanias, IV, 27, 3 ; IV, 32, 3-4.

³ Pausanias entendit lui-même le chant (IV, 16,4).

D'après un seul récit, les Lacédæmoniens, disait-on, s'étaient rendus maîtres de la personne d'Aristomenês et l'avaient tué ; ils trouvèrent en lui un cœur velu (Steph. Byz., v. *Avðavia*).

combien il considérait complètement ses matériaux du point de vue du poète et non de celui de l'historien, nous le trouverions dans le fait remarquable mentionné par Pausanias. Rhianos représentait Léotychildès comme ayant été roi de Sparte pendant la seconde guerre Messénienne : or Léotychildès (comme le fait observer Pausanias) ne régna que près d'un siècle et demi après, lors de l'invasion des Perses¹.

Au grand champion de la Messénia, pendant cette guerre, nous pouvons opposer, du côté de Sparte, un autre personnage remarquable, moins frappant comme caractère de roman, mais plus intéressant pour l'historien sous bien des rapports ; je veux dire le poète Tyrtée, natif d'Aphidnæ en Attique, inestimable allié des Lacédæmoniens pendant la plus grande partie de cette seconde lutte. Suivant un récit, qui cependant a en partie l'air d'une vanterie des orateurs attiques postérieurs, les Spartiates, découragés par les premiers succès des Messéniens, consultèrent l'oracle de Delphes, et reçurent l'ordre de demander un général à Athènes. Les Athéniens remplirent la volonté de l'oracle en envoyant Tyrtée, que Pausanias et Justin représentent comme boiteux et comme maître d'école, expédié en vue d'obéir pour la forme à l'oracle, et cependant de ne rendre aucun service réel². Ceci paraît être une couleur ajoutée au récit par des écrivains postérieurs ; mais l'intervention des Athéniens dans l'affaire d'une manière quelconque mérite peu de crédit³. Il semble plus probable que ce fut la connexion légendaire qui rattachait les Dioskures à Aphidnæ, célébrée à cette époque ou peu après par le poète Alkman, qui amena par l'oracle de Delphes la présence du poète Aphidnæen à Sparte. Quant à la claudication de Tyrtée, nous ne pouvons rien dire ; mais il est extrêmement probable que c'était un maître d'école (si nous sommes obligés d'employer un terme mal approprié) ; car, à cette époque, des chanteurs qui composaient et chantaient des poèmes étaient les seules personnes de qui la jeunesse reçût quelque éducation intellectuelle. De plus, son influence sur l'esprit des jeunes gens est signalée particulièrement dans le compliment que le roi Léonidas lui fit plus tard' : *Tyrtée excellait à chatouiller l'âme de la jeunesse*⁴. Nous en voyons assez pour nous convaincre qu'il était étranger de naissance, bien qu'il soit devenu Spartiate, grâce au droit de cité qui lui fut accordé plus tard comme récompense ; qu'il fut envoyé par l'oracle de Delphes ; que, comme chanteur, il produisit une impression efficace, et qu'il avait, de plus, assez de sagacité pour appliquer ses talents à des buts présents

¹ Pausanias, IV, 15, 1.

Peut-être Léotychildès fut-il roi pendant la dernière révolte des Ilotes ou Messéniens en 464 avant J.-C., qui est appelée la troisième guerre Messénienne. Il paraît qu'il était alors en exil, par suite de sa vénalité dans l'expédition Thessalienne, mais qu'il n'était pas encore mort (Hérodote, VI, 72). Je ne vois rien qui prouve suffisamment la réalité de ce que M. Clinton appelle la troisième guerre Messénienne en 490 avant J.-C. (V. *Fast. Hellen.*, vol. I, p. 257).

Le poème de Rhianos était intitulé *Μεσσηνιακά*. Il composa aussi *Θεσσαλικά*, *Ἡλιακά*, *Ἀχαιικά*. V. les fragments (ils sont très peu nombreux) dans la collection de Düntzer, p. 67-77.

Il semble avoir mentionné Nikoteleia, mère d'Aristomenès (*Fragm.* 2, p. 73) ; cf. Pausanias, IV, 1,1, 5.

Je peux faire remarquer que Pausanias, dans tout le cours de son récit de la seconde guerre Messénienne, nomme le roi Anaxander comme commandant les troupes lacédæmoniennes ; mais il le fait sans autorité, comme nous le voyons par IV, 15, 1. C'est un pur calcul de sa part d'après les *πατέρων πατέρες* de Tyrtée.

² Pausanias, IV, 15, 3 ; Justin, III, 5, 4. Cf. Platon, *Legg.*, II, p. 630 ; Diodore, XV, 66 ; *Lycurg. cont. Leocrat.*, p. 162. Philochore et Kallisthène le représentaient aussi comme natif d'Aphiduæ en Attique ; ce que Strabon combat par de faibles raisons (VIII, p. 362) ; Philochore, *Fragm.* 56 (Didot).

³ Plutarque, *Theseus*, c. 33 ; Pausanias, I, 41, 5 ; Welcker, *Alkman. Fragm.*, p. 20.

⁴ Plutarque, *Kleomenès*, c. 2.

et à des besoins divers, capable comme il l'était non seulement de ranimer le courage languissant du guerrier vaincu, mais encore d'apaiser le mécontentement des mutins. Il n'y a pas de raison pour douter que ses chants, qui conservèrent longtemps leur popularité entière parmi les Spartiates¹, n'aient beaucoup contribué à amener l'issue définitive de cette guerre ; et son nom n'est pas non plus le seul qui atteste la sensibilité de l'esprit spartiate à cette époque à l'égard de la musique et de la poésie. Le premier établissement à Sparte de la fête Karneienne avec son concours musical tombe pendant la période que Pausanias assigne à la seconde guerre àlessè-llienne : le harpiste lesbien Terpandros, qui gagna à, cette solennité le premier prix dont il soit parlé, avait été appelé, assure-t-on, par les Spartiates, conformément à un ordre de l'oracle Delphien, et avait servi à apaiser une sédition. C'est ainsi que le Krêtois Thalêtas y fut appelé pendant une peste, que son art (comme on le prétend) contribua à guérir (vers 620 av. J.-C.) ; et Alkman, Xenocritos, Polymnastos et Sakadas, tous étrangers de naissance, trouvèrent un accueil favorable et acquirent de la popularité grâce à leur musique et : à leur poésie. A l'exception de Sakadas, qui est un peu postérieur, tous ces noms tombent dans le même siècle que Tyrtée, entre 660 et 610 avant J.-C. Le genre que la musique spartiate conserva pendant longtemps dans la suite est attribué particulièrement au génie de Terpandros².

La discipline dans laquelle un Spartiate passait sa vie consistait en exercices guerriers, sociaux et religieux, mêlés ensemble. Tandis que l'individu, fortifié parla gymnastique, pratiquait ses pénibles leçons de fatigue, de patience et d'agression, les citoyens collectivement étaient maintenus dans l'habitude constante de mouvements simultanés et réglés dans la marche guerrière, la danse religieuse et la procession d'une nature purement sociale. La musique et le chant, étant constamment employés pour diriger la mesure et entretenir la vie³ de ces mouvements dans la multitude, s'associèrent aux sentiments les plus puissants que laissait naître l'abnégation habituelle d'un Spartiate, et particulièrement à ces sympathies que l'on communique d'un seul coup à une foule assemblée. En effet, le musicien et le chanteur étaient les seules personnes qui s'adressassent jamais aux sentiments d'une assemblée lacédæmonienne. En outre, la musique simple de cette époque reculée, bien que dépourvue de mérite artistique, et remplacée dans la suite par des combinaisons plus compliquées, avait néanmoins un caractère moral prononcé. Elle agissait bien plus puissamment sur les mouvements et les résolutions des auditeurs, bien qu'elle chatouillât l'oreille moins agréablement que les compositions savantes des temps postérieurs. De plus, chaque genre particulier clé musique, avait son propre effet intellectuel approprié : le mode phrygien inspirait un enthousiasme sauvage et allant jusqu'à la folie ; le mode dôrien produisait une résolution ferme et réfléchie, exempte à la fois de sentiments désespérés et de sentiments impétueux⁴. Ce qu'on appelle le mode dôrien semble être en réalité l'ancien mode grec originel, en tant que distingué du phrygien et du lydien ; ces modes, subdivisés et combinés seulement à une époque postérieure, furent les trois

¹ Philochore, *Fragm.* 56, éd. Didot ; *Lycurg. cont. Leoc.*, p. 163.

² Plutarque, *De Musicâ*, p. 1134, 1142, 1146.

³ Thucydide, V, 69 ; Xénophon, *Rep. Laced.*, c. 13.

⁴ V. le traité de Plutarque, *De Musica*, passim, particulièrement c. 17, p. 1136, etc. ; 33, p. 1143. Platon, *République*, III, p. 399 ; Aristote, *Politique*, VIII, 6, 5-8.

L'excellent traité *De Metris Pindari*, mis par M. Bœckh en tête de son édition de Pindare, est plein de renseignements instructifs sur ce point aussi bien que sur tous les autres se rattachant à la musique grecque (V. lib. III, c. 8, p. 238).

modes primitifs avec lesquels se familiarisèrent les premiers musiciens grecs. Il dut probablement son titre de dôrien à la célébrité musicale de Sparte et d'Argos pendant le septième et le sixième siècle avant l'ère chrétienne ; mais il appartenait autant aux Arkadiens et aux Achæens qu'aux Spartiates et aux Argiens. Et les effets moraux marqués, produits et par le mode dôrien et par le mode phrygien dans les temps anciens, sont des faits parfaitement attestés, et cependant on peut difficilement les expliquer par quelque théorie générale de musique.

Que l'impression produite par Tyrtée à Sparte, avec sa musique martiale et ses énergiques exhortations au courage en campagne, aussi bien qu'à l'union à l'intérieur, ait donc été très considérable, c'est là un fait en parfaite harmonie avec le caractère et de l'époque et du peuple ; surtout, comme on nous le représente, le poète apparaissant conformément à l'injonction -de -l'oracle Delphi en. Toutefois, les chétifs fragments qui nous restent de ses élégies et de ses anapestes peuvent nous convaincre seulement de deux faits : d'abord, que la guerre fut longue, opiniâtrement disputée et dangereuse pour Sparte aussi bien que pour les Messéniens ; ensuite, que d'autres parties du Péloponnèse y prirent part des deux côtés, particulièrement du côté des Messéniens. Ces derniers, par leurs fréquentes incursions sur le territoire spartiate, causèrent tant de ravages qu'on laissa sans culture une portion considérable de la terre sur la frontière

la disette s'ensuivit, et les propriétaires des fermes abandonnées, réduits au désespoir, demandèrent avec instance un nouveau partage de la propriété foncière dans l'État. Ce fut en apaisant ces mécontentements que le poème de Tyrtée, appelé Eunomia, *ordre légal*, rendit un signalé service¹. Il paraît certain qu'une grande partie des Arkadiens, avec les Pisans et les Triphyliens, se rangèrent du côté des Messéniens ; il y a aussi quelques assertions comptant les Eleiens parmi leurs alliés, mais cela ne paraît pas probable. Il semblerait plutôt que l'ancienne querelle entre les Eleiens et les Pisans, relativement au droit de présidence aux jeux Olympiques, querelle qui avait déjà éclaté le siècle précédent sous le règne de l'Argien Pheidôn, continuât encore. Dépendant contre leur gré d'Élis, les Pisans et les Triphyliens prirent parti pour les Messéniens soumis, tandis que les maîtres à Elis et à Sparte faisaient cause commune, comme ils l'avaient fait jadis contre Pheidôn². Pantaleôn, roi de Pisa, révoltée contre Elis, agit comme chef de ses concitoyens dans leur coopération avec les Messéniens ; et on le signale comme ayant, à l'époque de la 34^e Olympiade. (644 av. J.C.), dirigé un corps de troupes sur Olympia, et ayant ainsi, à cette occasion, dépossédé les Eleiens de la présidence : cette fête particulière, aussi bien que la 8^e Olympiade, pendant laquelle y intervint Pheidôn, et la 104^e Olympiade, durant laquelle les Arkadiens envahirent le territoire, furent toujours marquées sur le registre Eleien comme n'étant pas des Olympiades ou comme étant des célébrations irrégulières. Nous pouvons avec raison rattacher ce triomphe temporaire des Pisans à la guerre Messénienne, en ce que, seuls ; ils n'étaient pas de force à résister aux Eleiens, tandis que la fraternité qui unissait Sparte et Elis est en parfaite harmonie avec le plan de la politique

¹ Aristote, Politique, V, 7, 1 ; Pausanias, IV, 18, 2.

² Pausanias, VI, 121 2 ; Strabon, VIII, p. 355, où les Νέστορος ἀνόγοι signifient les Pyliens de Triphylia.

péloponnésienne qui, comme nous l'avons fait observer, régnait même avant et pendant le temps de Pheidôn¹.

La seconde guerre Messénienne aura donc commencé ainsi à peu près vers la 33^e Olympiade, ou 648 avant J.-C., entre soixante-dix et quatre-vingts ans après la fin de la première, et elle aura duré, selon Pausanias, dix-sept ans ; selon Plutarque, plus de vingt ans².

¹ Relativement à la position des Eleiens et des Pisans pendant la seconde guerre messénienne, il y a de la confusion dans les diverses assertions ; comme on ne peut les concilier, nous sommes obligé de faire un choix.

Que les Eleiens fussent alliés de Sparte et les Pisans de la Messénia, et que les luttes de Sparte et de la Messénia fussent mêlées à celles d'Elis et de Pisa touchant l'agonothésia des jeux Olympiques, c'est là un fait qui concorde avec une assertion distincte de Strabon (VIII, pages 355, 358), et avec le passage de Phavorinus, v. *Αύγειος*, et qui de plus est appuyé indirectement par l'idée présentée par Pausanias au sujet des relations qui existaient entre Elis et Pisa (VI, 22, 21), soit l'on voit clairement que l'agonothésia était un sujet de dispute constante entre les deux villes, jusqu'au moment où les Pisans finirent par être écrasés par Pyrrhus, fils de Pantaleôn. En outre, la même idée est réellement conforme à un autre passage de Strabon, qui, tel qu'il est imprimé maintenant, paraît la contredire, mais que Müller et autres reconnaissent comme ayant besoin d'être corrigé, bien que la correction qu'ils proposent ne me semble pas la meilleure. Voir le passage du c. VIII, p. 362. Ici il est évident que, dans l'énumération des alliés, on aurait dû comprendre les Arkadiens ; conséquemment O. Müller et M. Clinton (*ad annum* 672 av. J.-C.) s'accordent pour changer ainsi le passage ils insèrent les mots *καὶ Ἀρκαδας* après le mot *Ἡλείου*, de sorte que et les Eleiens et les Pisans paraissent dès l'abord comme alliés de la Messénia. Cette correction (c'est une question que je soumetts) est improbable en elle-même, et elle ne s'accorde pas avec le passage de Strabon mentionné antérieurement : la vraie manière de changer le passage est (à mon avis) de substituer le mot *Ἀρκαδας* à la place du mot *Ἡλείου*, ce qui fait que les deux passages de Strabon s'accordent l'un avec l'autre, sans qu'il soit fait à peine plus de violence au texte.

En tant qu'oppose à l'idée adoptée ici, il y a sans doute le passage de Pausanias (IV, 15, 4) qui compte les Eleiens parmi les alliés de la Messénia et ne s'occupe pas des Pisans. L'affirmation de Julius Africanus (ap. Eusebium, *Chronic.*, I, p. 145, à savoir que les Pisans se révoltèrent contre Elis dans la trentième Olympiade et célébrèrent les jeux Olympiques eux-mêmes jusqu'à l'Olympiade 53, pendant vingt-deux célébrations successives), cette affirmation, disons-nous, est en contradiction d'abord avec Pausanias (VI, 22, 2), passage qui me paraît un renseignement clair et précieux, en ce qu'il s'en réfère particulièrement aux *trois* non-Olympiades, en second lieu, avec Pausanias (V, 9, 4), endroit où les Eleiens, dans la cinquantième Olympiade, déterminent le nombre des Hellanodikæ. Je suis d'accord avec Corsini (*Fasti Attici*, t III, p. 47) pour écarter le passage de Julius Africanus : M. Clinton (*F. H.*, p. 253) est mécontent de Corsini à cause de ce soupçon, mais il fait virtuellement la même chose ; car, pour concilier Julius Africanus avec Pausanias, il introduit une supposition tout à fait différente de ce qui est affirmé par l'un et l'autre, i. e. une agonothésia commune des Eleiens et des Pisans unis ensemble. Cette hypothèse de M. Clinton me paraît gratuite et inadmissible : Africanus lui-même voulait dire une chose toute différente, et j'imagine qu'il a été égaré par une autorité erronée. V. M. Clinton, *F. H.*, ad ann. 660 avant J.-C. - 580 avant J.-C.

² Plutarque, *De Serâ Num. Vind.*, p. 548 ; Pausanias, IV, 15, 1 ; IV, 17, 3 ; IV, 23, 2.

La date de la seconde guerre Messénienne et l'intervalle qui sépare la seconde de la première sont des points sur lesquels il y a aussi des différences inconciliables quant aux renseignements : nous ne pouvons choisir que le plus probable. V. les passages recueillis et discutés dans O. Müller (*Dorians*, I, 7, 11, et dans M. Clinton, *Fast. Hellen.*, vol. I, appendix 2, p. 257).

Selon Pausanias, la seconde guerre dura de 685 à 668 avant J.-C., et il y eut un intervalle de 39 ans entre la première guerre et la seconde. Justin (III, 5) compte un intervalle de 80 ans ; Eusèbe un intervalle de 90. La preuve principale est le passage de Tyrtée, ou ce poète, qui parle pendant la seconde guerre, dit : *Les pères de nos pères conquièrent Messène*.

M. Clinton se rapproche de très près de l'idée de Pausanias : il suppose que la date réelle n'est que de six ans au-dessous (679-662). Mais je suis d'accord avec Clavier (*Histoire des premiers temps de la Grèce*, t. II, p. 233) et avec O. Müller (l. c.) pour penser qu'un intervalle de trente-neuf ans est trop court pour convenir à la phrase *des pères de nos pères*. En parlant dans l'année présente (1846), on ne regarderait pas comme exact de dire : *Les pères de nos pères firent la guerre entre 1793 et la paix d'Amiens* ; nous dirions plutôt : *Les pères de nos pères firent la guerre d'Amérique*

Un grand nombre d'entre les Messéniens, qui abandonnèrent leur patrie après cette seconde conquête, trouvèrent, dit-on, asile et sympathie parmi les Arkadiens, qui les admirent dans une nouvelle patrie et leur donnèrent leurs filles en mariage, et qui, en outre, punirent sévèrement la trahison dont s'était rendu coupable Aristokratès, roi d'Orchomenos, en abandonnant les Messéniens à la bataille du rossé. Ce chef perfide fut mis à mort, et sa race détrônée ; tandis que le crime et la punition furent de plus rappelés par une inscription que l'on pouvait voir près de l'autel de Zeus Lykæos en Arkadia. L'inscription existait sans doute à l'époque de Kallisthène, dans la génération qui suivit le rétablissement de Messênê. Mais il nous est impossible de déterminer si elle avait existé avant cet événement, et quel degré de vérité il peut y avoir dans le récit concernant Aristokratès¹. Une autre autorité avance que le fils d'Aristokratès, nommé Aristodêmos, régna dans la suite à Orchomenos². Ce qui ici est fortement marqué, c'est la haine commune aux Arkadiens et aux Messéniens contre Sparte, sentiment qui était dans toute sa force à l'époque du rétablissement de Messênê.

La seconde guerre messénienne fut ainsi terminée par l'asservissement complet des Messéniens. Ceux d'entre eux qui restèrent dans le pays furent réduits à une servitude qui n'était probablement pas moins dure que celle que, suivant la description de Tyrtée, ils avaient endurée entre la première guerre et la seconde. Dans la suite tout le territoire qui figure sur la carte comme Messènia, au sud du fleuve Nedon, et à l'ouest du sommet du Têygetês, paraît comme soumis à Sparte et comme formant la portion occidentale de la Laconie, et distribué entre les villes périœkiennes et les villages ilotes (nous ignorons dans quelle proportion). Nous ne savons point par quelles mesures, ni après quel degré de résistance nouvelle, les Spartiates conquièrent cette contrée ; mais on nous dit qu'ils cédèrent Asinê aux Dryopes, chassés de la péninsule Argolique, et Mothônê aux fugitifs venus de Nauplia³. Nous n'entendons pas non plus parler d'aucune révolte sérieuse contre Sparte dans ce territoire avant 150 ans plus tard⁴, après l'invasion des Perses ; révolte que, après de sérieux efforts, les Spartiates réussirent à écraser, de sorte que le territoire resta en leur pouvoir jusqu'à leur défaite à Leuktra, qui amena la fondation de Messênê par Epaminondas. La fertilité des plaines, particulièrement de la portion centrale près du fleuve Pamisos, tant vantée par des observateurs, modernes aussi bien qu'anciens, en fit une acquisition d'une haute importance. A une époque ou à une autre, ce territoire doit naturellement avoir été partagé

et la guerre de Sept Ans. Une époque est *marquée* par ses membres mûrs et même un peu âgés, par ceux qui sont entre trente-cinq et cinquante-cinq ans.

Étant d'accord comme je le suis ici avec O. Müller contre M. Clinton, je m'accorde encore avec lui pour penser que la meilleure marque que nous possédions de la date de la seconde guerre messénienne est l'assertion relative à Pantaleôn : la trente-quatrième Olympiade, que célébra Pantaleôn, tomba probablement dans le temps de la guerre, qui serait ainsi portée beaucoup plus bas que l'époque assignée par Pausanias, non pas cependant aussi bas que celle qu'indiquent Eusèbe et Justin ; toutefois, nous n'avons aucun moyen de fixer l'année exacte de son commencement.

Krebs, dans ses discussions sur les Fragments des livres perdus de Diodore, pense que cet historien plaçait le commencement de la seconde guerre messénienne dans la trente-cinquième Olympiade (640 av. J.-C.). Krebs, *Lectiones Diodoreæ*, p. 254 260).

¹ Diodore, XV, 66 ; Polybe, IV, 33, qui cite Kallisthène ; Pausanias, VIII, 5, 8. Ni l'inscription telle qu'elle est citée par Polybe, ni l'allusion qui se trouve dans Plutarque (*De Serâ Numin. Vindictâ*, p. 548), ne paraissent s'accorder avec le récit de Pausanias ; car toutes deux elles impliquent une trahison secrète et longtemps cachée, tardivement révélée par l'intervention des dieux ; tandis que Pausanias représente la trahison d'Aristokratès à la bataille du Fossé comme palpable et flagrante.

² Héraclide de Pont, ap. Diogène Laërte, I, 94.

³ Pausanias, IV, 24, 2 ; IV, 3, 1, 6 ; IV, 35, 2.

⁴ Thucydide, I, 101.

régulièrement entre les Spartiates ; mais il est probable qu'il y eut des partages différents et successifs, selon que les diverses parties, situées tant à l'est qu'à l'ouest du Têygetês, Jurent conquises. Sur tous ces points nous n'avons aucun renseignement¹.

Quelque imparfaitement que nous connaissions ces deux guerres Messéniennes, nous en voyons assez pour être autorisé à faire deux remarques. Toutes deux elles furent fatigantes, prolongées et pénibles ; elles montrèrent avec quelle lenteur on obtenait alors des résultats à la guerre, et elles prouvèrent par un exemple de plus combien l'analogie historique contredit la conquête rapide et instantanée de la Laconie et de la Messénia par les Dôriens, comme l'expose la légende hêraklide. Toutes deux elles furent caractérisées par un procédé semblable de défense de la part des Messéniens, l'occupation d'une montagne (l'un accès difficile, et fortifiée dans un but spécial de résistance, le mont Ithômê (sur lequel, disait-on, avait déjà été une petite ville) dans la première guerre, et le mont Eira dans la seconde. On peut conclure de là avec raison que ni leur principale ville Stenyklêros, ni aucune autre ville de leur pays, n'étaient très fortifiées, de manière à être en état de soutenir un siège ; qu'il n'y avait pas chez eux de villes entourées de murs analogues à Mykênæ et à Tyrins dans la partie orientale du Péloponnèse, et que peut-être ce que l'on appelait des villes était, comme Sparte elle-même, des groupes de villages non fortifiés. L'état postérieur d'ilotisme auquel ils furent réduits est en harmonie avec cette résidence dans des villages dispersés pendant leur période de liberté.

Les relations de Pisa et d'Elis forment une contrepartie et une suite convenables à celles de la Messénia et de Sparte. Eux-mêmes sujets contre leur gré, les Pisans avaient prêté assistance aux Messéniens, et leur roi Pantaleôn, un des chefs de cette armée combinée, avait obtenu un si grand succès temporaire, qu'il avait dépossédé les Eleiens de l'agonothesia ou administration des jeux pendant une cérémonie olympique, dans la trente-quatrième Olympiade. Bien que réduits de nouveau à leur condition de sujets, ils manifestèrent des dispositions à renouveler la révolte lors de la quarante-huitième Olympiade, sous Damophôn, fils de Pantaleôn, et les Eleiens s'avancèrent dans leur pays pour réprimer leurs mouvements ; mais ils se retirèrent persuadés par des protestations de soumission. Enfin, peu de temps après, sous Pyrrhus, frère de Damophôn, une sérieuse révolte éclata. Les habitants de Dyspontion et des autres villages de la Pisatis, assistés par ceux de Makystos, de Skillos et des autres villes de la Triphylia, prirent les armes, pour secouer le joug d'Elis ; mais leur force ne répondait pas à l'entreprise. Ils furent complètement vaincus ; la ville de Dyspontion fut démantelée et ses habitants obligés de fuir le pays, d'où la plupart émigrèrent pour former les colonies d'Épidamnos et d'Apollonia en Epeiros (Epire). Les habitants de Makistos et de Skillos furent aussi chassés de leurs demeures, tandis que le territoire devint plus complètement sujet d'Élis qu'il ne l'avait été auparavant. Ces incidents semblent s'être présentés vers la cinquantième Olympiade, soit 580 avant J.-C. ; et la domination d'Elis sur son territoire periœkien fut par lui aussi bien assurée que celle de Sparte². Les

¹ Pausanias dit : *Τὴν μὲν ἄλλην Μεσσηϊαν, πλὴν τῆς Ἀσιναιῶν, αὐτοὶ διελάγγανον*, etc. (IV, 24, 2). Dans un apophtegme attribué au roi Polydôros, chef des Spartiates pendant la première guerre messénienne, on lui, demande s'il prend réellement les armes contre ses frères à quoi il répond : *Non ; je marche seulement vers la partie du territoire qui n'a pas été tirée au sort*. (Plutarque, *Apophtegm. Laconic.*, p. 231.).

² Pausanias, VI, 22 ; 2 ; V. 6, 3 ; V. 10, 2 ; Strabon, VIII, p. 356-357.

dénominations séparées et de Pisa et de Triphylia se perdirent de plus en plus dans le nom souverain d'Élis ; la ville de Lepreon seule, en Triphylia, semble, avoir conservé un nom séparé et une sorte de demi-autonomie jusqu'à l'époque de la guerre du Péloponnèse, non sans des luttes perpétuelles avec les Eleiens¹. Mais vers le temps de la guerre du Péloponnèse, les intérêts politiques de Lacédæmone avaient considérablement changé, et ce fut pour elle un avantage de maintenir l'indépendance des États subordonnés contre les États supérieurs ; en conséquence, nous la trouvons à cette époque soutenant l'autonomie de Lepreon. Quelque fut la cause de la dévastation des villes triphyliennes opérée par Elis, ce qui s'opéra du temps d'Hérodote, comme il le rapporte, nous l'ignorons ; le fait semble indiquer un désir ardent et continu de recouvrer leur primitive indépendance, qui fut encore rappelée, jusqu'à une époque très avancée, par l'ancienne amphiktyonie à Samikon en Triphylia en honneur de Poseidôn, fête religieuse commune fréquentée par toutes les villes triphyliennes et célébrée par les habitants de Makistos, qui envoyaient tout à l'entour la proclamation d'une trêve formelle pour la période sainte². Les Lacédæmoniens, après que la fin de la guerre du Péloponnèse les eut laissés les chefs incontestés de la Grèce, soutinrent expressément l'indépendance des villes triphyliennes contre Elis, et semblent avoir favorisé les efforts qu'elles firent pour s'attacher à l'agrégat arkadien, ce qui cependant ne s'accomplit jamais complètement. Leur dépendance vis-à-vis d'Elis se relâcha et devint incertaine, sans jamais être entièrement secouée³.

FIN DU TROISIÈME VOLUME

Le temple en l'honneur de Zeus à Olympia fut en premier lieu élevé par les Eleiens au moyen du butin fait dans cette expédition (Pausanias, V, 10, 2).

¹ Thucydide, V, 31. Cependant, même la ville de Lepreon est caractérisée comme éleienne (Aristophane, *Aves*, 149) ; cf. aussi Steph. Byz., v. *Τριφυλία, ἡ Ἑλις*.

Même dans la sixième Olympiade un habitant de Dyspontion est proclamé vainqueur au stade, sous la dénomination de *un Eleien de Dyspontion* ; proclamé par les Eleiens naturellement — la même chose dans la vingt-septième Olympiade : V. Stephan. Byz., v. *Δυσπόντιον*, ce qui montre que les habitants de la Pisatis ne peuvent s'être rendus indépendants d'Elis dans la vingt-sixième Olympiade, comme l'avance Strabon (VIII, p. 365).

² Hérodote, IV, 149 ; Strabon, VIII, p. 343.

³ Diodore, XIV, 17 ; XV, 77 ; Xénophon, *Helléniques*, III, 2, 23, 26.

Ce fut vers cette époque probablement que s'introduisit pour la première fois l'idée de l'éponyme local, Triphylos, fils d'Arkas (Polybe, IV, 77).